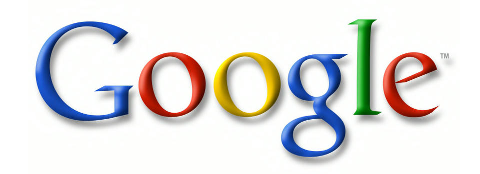
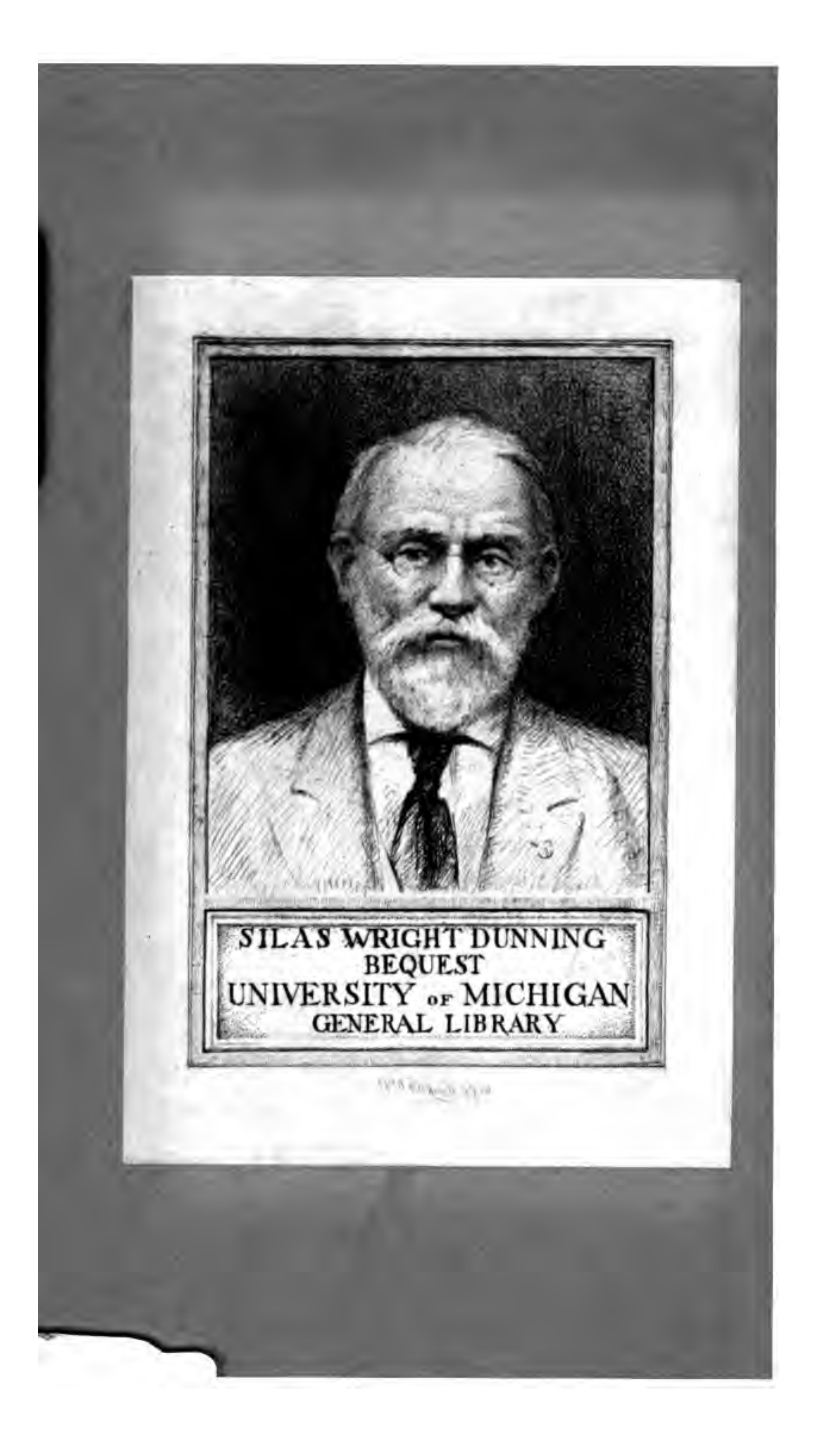





SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.



TOME V.

AIX,

IMPRIMERIE DE Mme Veuve TAVERNIER, RUE DU COLLÉGE, 20.

1844.

si nombreuse et si distinguée, et dont l'empressement est déjà une récompense pour nos modestes travaux, qu'il n'y a pas au fond d'alliance plus ancienne et plus naturelle que celle de la religion et de l'agriculture, et qu'il y eut toujours influence salutaire et réciproque de l'une sur l'autre. J'aurais surtout à cœur d'établir, si je le pouvais, que si l'agriculture est redevable aux idées religieuses en général, elle l'est surtout au christianisme en particulier. Vaste et beau sujet, Messieurs, malheureusement trop au-dessus de mes forces, et que les limites étroites dans lesquelles je suis obligé de me renfermer, me forcent d'ailleurs de ne traiter que d'une manière incomplète.

L'agiculture, a dit Columelle dans ce livre où il a si bien su la défendre contre les dédains d'un siècle amoli par le luxe et la corruption, et qui est resté le meilleur Code de l'Économie rurale, l'agriculture est sœur de la sagesse, *consanguinea sapientiæ est* (1), et Ciceron, avant lui, avait exprimé la même pensée, en disant *qu'il ne trouvait pas de plaisirs plus dignes du sage que les plaisirs des champs* (2). Le sentiment exprimé par ces hommes illustres est vrai, soit que par la sagesse on entende

---

(1) Colum. de Re rustica. Voyez rei rusticæ Scriptores, Leipsick, 1735, 2 vol. in-4°.

(2) Cic., in Cat. maj. 15.

on le sait, des premières observations astronomiques, si utiles à l'agriculture.

Le premier peuple que, dans ces régions lointaines, l'histoire nous montre réuni en corps de nation, est tout à la fois éminemment religieux et agriculteur. Toute l'antiquité a célébré la fertilité de l'Égypte. Elle eut plutôt pour principe la sagesse de ses institutions, que les bienfaits d'une terre rendue féconde par des circonstances exceptionnelles. La nature semblait, il est vrai, avoir formé de ses mains cette belle vallée du Nil pour en faire le berçeau de l'agriculture. Elle invitait les hommes à se fixer sur un sol où elle leur offrait de si grands avantages: un ciel presque toujours pur, des eaux abondantes, les saisons assujéties à un ordre constant, les merveilleux accroissements du fleuve, ses inondations périodiques, son limon réparateur, énergiquement fécondé par un ardent soleil. Mais à côté de ces circonstances favorables, l'Égypte en présentait aussi de contraires à l'agriculture et qui auraient fini, sans de fortes institutions, par mettre la dévastation à la place de la fertilité. L'Égypte a un ennemi terrible et qui menace sans cesse de l'envahir : le désert. Le fleuve lui-même, qui est son âme et le principe de sa vie, peut devenir pour elle une cause de ruine, soit qu'il accorde imparfaitement le tribut de ses eaux, soit qu'il déborde avec trop d'impétuosité. Le besoin de lutter

contre des dangers si terribles, fit de bonne heure de la culture une science, appela la forte organisation du pays, et influa d'une manière puissante sur les institutions religieuses et politiques qui s'y développèrent. Il fallut apprendre à dompter le fleuve, en ouvrant des canaux propres à affaiblir son impétuosité ; il fallut aussi creuser d'immenses lacs où l'on put trouver pour les terres des réservoirs suffisants, quand le Nil serait avare de ses dons. Ces grands travaux ne pouvaient être l'œuvre de particuliers et appelaient d'eux-mêmes l'association et un pouvoir fortement constitué. L'Égypte, a dit, de nos jours quelqu'un qui la connaît bien, et qui a trop voulu seulement excuser les excès d'un pouvoir tyrannique par la nécessité du pouvoir lui-même, l'Égypte *est le pays du monde qui a le plus besoin d'être gouverné* (1). Il en fut toujours ainsi, parce que les circonstances qui rendent en Égypte le pouvoir nécessaire, sont inhérentes au sol.

La vallée du Nil devait donc être non-seulement le berceau de l'agriculture, mais le berceau des sociétés. Les institutions sociales de l'Égypte sont connues. Elles eurent un caractère profondément religieux. Elles commencèrent par la forme théocratique, et même lorsque cette forme eut disparu,

---

(1) Aperçu général sur l'Égypte, par A. B. Clot-Bey.

le caractère religieux resta partout profondément empreint (1). Mais, dans la religion comme dans la politique des Egyptiens, deux choses intimément unies, ce qui est surtout visible, c'est l'influence des idées et des intérêts agricoles.

La religion propre à l'Égypte ne fut, dans ses plus grands écarts, que l'amour exagéré et la déification superstitieuse de la nature. Isis, c'était la terre féconde, et Osiris, le principe même de la fécondité. Celui-ci était regardé comme le père de l'agriculture, et pour cela, honoré comme la principale divinité du pays. Le Nil qui avait été comme le créateur de l'Égypte par ses alluvions, et dont les eaux, selon Plutarque (2), avaient la vertu non-seulement de fertiliser les terres, mais d'engraisser les animaux, le Nil, avec ses sources mystérieuses que le bon Joinville plaçait dans le Paradis terrestre, et avec ses accroissements inexplicables, pouvait passer facilement pour un dieu. Les Egyptiens lui élevèrent un temple magnifique et lui rendirent des honneurs divins. Sa statue était de marbre noir, à cause de l'origine éthiopienne de ses eaux ; sa tête était couronnée d'épis, et tout autour de lui, une troupe d'enfants, symbole de

(1) Herod. liv. II. XXXVII.

(2) Plut. t. 2. p. 280. Traité d'Isis et d'Osiris.

L'Égypte, on le sait, était divisée en castes. Les laboureurs en formaient une dont ils ne pouvaient sortir. Toutes les professions étaient héréditaires et toutes honorées. Les laboureurs étaient nobles comme les guerriers et les prêtres, c'est-à-dire, qu'ils étaient libres. Au reste, l'Égypte fut une terre de liberté. Les enfants même des esclaves y naissaient affranchis. La loi empêchait ainsi l'esclavage, cette plaie hideuse de l'agriculture, de se propager. Mais les mœurs venaient en aide à la loi. Le travail des champs ne fut jamais servile dans les beaux temps de l'Égypte. Et, comme elle n'aimait ni les étrangers, ni la guerre, elle fermait ainsi pour elle les deux principales sources de l'esclavage.

Tous les anciens qui ont parlé de l'Égypte, conviennent qu'elle n'était pas belliqueuse (1). Elle n'a eu son premier conquérant Sésostris, qu'après plus de mille ans d'existence (2). Son organisation militaire était celle d'un peuple agricole qui a plus à cœur de se défendre contre les voisins que de les attaquer.

Malheureusement cette belle vallée du Nil était de toute part ouverte aux invasions. Le désert ne la menaçait pas seulement par ses sables, mais en-

(1) Strabon, lib. XVII.
(2) Bossuet, Discours sur l'Hist. Univers. t. 2.

les Barbares. Elle se contentait volontiers de la gloire de nourrir ses maîtres. Elle eut pour corrompre ses vertus, les vices qui accompagnent trop souvent l'abondance : l'égoïsme et la mollesse. Les Prophètes la comparaient quelquefois à ces grasses et indolentes génisses qui paissaient sur les bords de son fleuve, au milieu des plus épais pâturages (1).

Toutefois, si dans l'antiquité l'Égypte étendit peu au dehors son influence par ses victoires, elle l'étendit beaucoup par ses colonies. Ces conquêtes pacifiques convenaient mieux à son génie agricole.

Voici un peuple sorti en quelque sorte de son sein, quoiqu'elle ne l'ait pas enfanté, un peuple qui lui est resté étranger, qui lui a été même de beaucoup supérieur par les croyances, et qui va nous montrer encore mieux l'alliance des idées religieuses et des mœurs agricoles. Seulement en Égypte, nous avons vu surtout l'influence de l'agriculture sur la religion, ici c'est l'influence de la religion sur l'agriculture que nous découvrirons.

S'il est une nation que la religion ait formée, c'est, sans contredit, la nation Hébraïque. Or, le peuple

---

(1) Vitula elegans atque formosa Egyptus : stimulator ab aquilone veniet ei.

Mercenarii quoque ejus versabantur in medio ejus, quasi vituli saginati versi sunt et fugerunt simul, nec stare potuerunt. Jerem. c. XLVI. v. 20-21.

qui se développa sous l'influence des institutions mosaïques, fut, avant tout, un peuple de laboureurs et de pasteurs. Il n'y en a point, dit Fleury (1), qui se soit plus particulièrement adonné à l'agriculture. Gédéon battait lui-même son blé et le vannait sur l'aire, quand l'ange vint lui apporter la mission de délivrer le peuple. Le messager du ciel se reposa sous un chêne, dans les champs d'Éphra, et c'est là qu'eut lieu l'entretien avec Gédéon (2). Saül conduisait la charrue (3). David n'était qu'un berger, et quand il fut roi, et l'un des plus magnifiques, c'était encore une grande fête pour ses enfants lorsqu'arrivait la tonte des troupeaux (4).

Les livres des Juifs nous montrent partout un peuple qui fait de l'agriculture sa principale occupation. On sent même assez souvent à travers leurs pages inspirées comme un parfum des champs qui vient se mêler au souffle divin. Quelle délicieuse peinture de la vie champêtre et de la pureté des mœurs antiques, s'offre à nous dans le livre de Ruth ! La jeune Moabite arrive à Bethléem avec Noëmi, au temps où *l'on commençait à couper les orges* (5). Nous voici dans le champ du riche Booz.

---

(1) Mœurs des Israélites. VII.
(2) Judic. c. VI. v. 11.
(3) Reg. lib. I. c. XI. v. 5.
(4) Reg. lib. II. c. XIII. v. 23 et seq.
(5) Ruth. c. I. v. 22.

C'est un de ces gracieux vallons qu'une plume élégante et amie a su si bien décrire, et dont la fertilité a fait donner au pays le nom d'Éphrata (1). Les épis dorés et chargés de grains courbent la frêle tige qui ne peut plus les porter. Une nombreuse troupe de moissonneurs arrive au point du jour. Le souffle du matin fait doucement ondoyer les blés, et du sein de la plaine s'élèvent mille bruits harmonieux. La prière de la moisson commence (2). Tournés du côté de l'Orient où flottent de légers nuages de pourpre, avant-coureurs du soleil, les hommes de Booz, selon l'usage, rendent grâces à l'Éternel. Les travaux ont commencé. Les épis pressés tombent sous la faucille. Derrière les moissonneurs, les servantes de Booz lient les gerbes (3). Ruth les suit de près; la pauvre étrangère a obtenu du chef des travailleurs la permission de glaner (4). Mais bientôt Booz arrive de Bethléem, comme un maître vigilant, pour présider à ses moissons. « Que le Seigneur soit avec vous, dit-il, en saluant

(1) Voy. Corresp. d'Orient, par MM. Michaud et Poujoulat, t. 4. p. 206. et t. 5. p. 184.

(2) Dans l'antiquité, la moisson commençait toujours par des sacrifices et par des prières.

Falcem matturis quisquam supponat neque ante Aristis quam cereri . . . . .

Det motus in compositos et Carmina dicat. Georg. I. 347.

(3) Ruth, c. II. v. 8.

(4) Ruth, c. II. v. 4.



que le soir venu, après avoir battu ses épis, Ruth en tira trois boisseaux de grains, qu'elle porta joyeuse à Noëmi.

A la fin de cette Idille divine, nous voyons Booz à l'aire, vannant lui-même son orge; le soir s'endormant, le repas fini et le cœur gaî, près d'un tas de gerbe, et bientôt, par le stratagème de Noëmi, épousant, selon la loi, la jeune Moabite dont il était le parent.

Tel est dans Booz le type du pieux israëlite. Les mœurs du livre de Ruth sont celles qui se développèrent sous l'influence de la loi de Dieu, lorsque les temps héroïques de la nation furent passés, et qu'après avoir conquis la terre de Chanaan, le peuple Hébreux s'y fixa et mêla aux habitudes de la vie pastorale, celles de la vie agricole.

Plus tard, nous voyons à Jérusalem, toutes les magnificences d'un grand état : d'immenses richesses, de superbes monuments, des armées nombreuses; mais, c'est toujours l'agriculture qui est le fondement de cette prospérité. Avec l'abondance croît la population. Nul ne pensait alors que cet accroissement pût devenir pour un pays un trop pesant fardeau. Il ne l'est jamais en effet pour un pays agricole. Là, plus il y a d'hommes, plus il y a aussi d'aisance, pourvu qu'ils soient laborieux. L'Égypte, dont l'étendue formerait à peine la 6me partie de la France, nourrissait, selon quelques



calculs, plus de vingt millions d'habitants. La population de la Judée était proportionnellement la même. Cette terre de Chanaán, remuée par tant de bras, montrait une inépuisable fécondité. Pour savoir ce que la culture ancienne en avait fait, il faudrait comparer ce que les livres saints et même les auteurs profanes nous disent de ses richesses d'autrefois, avec cette morne désolation dont elle offre aujourd'hui l'image, et dans laquelle ses longs malheurs l'ont plongée (1).

Au plus haut point de sa prospérité, sous Salomon, où commencèrent ses relations commerciales, la Judée ne perdit pourtant pas son caractère essentiellement agricole. Les métiers y naissent à peine. Elle est toujours étrangère aux beaux-arts. C'est de Tyr que lui viennent ses principaux ouvriers (2). La science de Salomon est celle d'un ami de la nature. Il connaît toutes les plantes, depuis l'hysope jusqu'au cèdre du Liban. Il les a toutes décrites dans de nombreux et savants ouvrages. Ceux qui nous restent de lui respirent une sagesse divine ; mais cette sagesse est précisément celle qui convient à un peuple d'agriculteurs. Elle enseigne surtout le prix du

---

(1) Voyez à ce sujet de très bonnes réflexions dans l'histoire de Jérusalem, par M. Poujoulat, t. 1. c. II. p. 28.
Voyez aussi Fleury, Mœurs des Israélites, c. VII.
(2) Reg., lib. III. c. VII. v. 13.

travail. « L'indigence est la fille de la paresse (1).
« Celui qui dort en été au lieu de faire sa moisson,
« ou qui ne laboure point l'hiver de peur du froid,
« mérite de mendier et de ne pas trouver du
« pain (2). Le bien acquis trop promptement n'attire
« pas de bénédiction (3). Telles sont ses maximes.

Le sage s'applique encore à montrer la pauvreté frugale préférée à une abondance tumultueuse, les inconvénients des deux extrémités, de la misère et de l'opulence. Il entre même dans des préceptes détaillés d'économie : « Pré-
« parez, dit-il, vos ouvrages au dehors, et la-
« bourez soigneusement votre terre, afin que vous
« puissiez ensuite bâtir votre maison (4). »

C'est ainsi qu'une religion divine mêlait à ses conseils sublimes, les conseils utiles de l'expérience et de la sagesse humaine, et fondait le bonheur du peuple élu sur le goût du travail et les habitudes de la vie agricole.

Mais, quittons maintenant la Judée, et jetons un rapide regard sur la Grèce. Au milieu de cette variété d'éléments dont sa civilisation se compose,

---

(1) Egestatem operata est manus remissa. Prov., c. x. v. 4.
(2) Prov. c. xix. v. 5. 13.
(3) Prov. c. xix. v. 21.
(4) Prov. c. xx. v. 10.

plus qu'un épisode défiguré de l'Histoire juive (1). nous dirons que Mme Dacier défendait la beauté et la vérité des mœurs homériques, la Bible à la main (2), et l'on sait tout le parti que Grotius a tiré du prince des poètes grecs, dans ses Commentaires sur l'Ancien Testament.

Toutefois, ce n'est pas dans Homère que nous voulons chercher la peinture de cette vie simple et religieuse des champs que l'Égypte apporta à la Grèce, quoiqu'à vrai dire, elle ne soit pas absente de ses poèmes et qu'elle forme souvent au contraire le fond de ses tableaux (3). Les arts de la paix et l'agriculture le premier de tous, eurent aussi leur poète qui rivalisa avec le chantre des combats d'Ilion. Hésiode, après avoir célébré les dieux dans sa *Théogonie*, célébra aussi les joies et les occupations de la vie champêtre, dans son poème des *Travaux et des Jours*. La gloire d'Hésiode, ce n'est pas d'avoir remporté sur Homère cette victoire poétique de Chalcis dont parle Plutarque (4). C'est d'avoir mérité qu'on ait pu le dire et le faire accroire à la postérité. Au reste, il fut couronné à

---

(1) Hist. des temps Fabuleux, par Guérin du Rocher.
(2) Préface de l'Iliade. p. XLIX.
(3) V. Iliad. liv. XVIII., v. 541—555.
(4) Banquet des sept Sages.

Chalcis, pour avoir chanté l'agriculture et la paix, plutôt que la guerre et le carnage, et c'est sans doute sous ce rapport qu'il fut préféré à Homère.

La société grecque, telle qu'elle se montre à nous, dans le poème des *Travaux et des Jours* d'Hésiode, est déjà une société en décadence. Elle n'a plus rien de la simplicité et des vertus primitives. La fortune s'y acquiert par la fraude, et elle y engendre la corruption. On voit trois carrières s'ouvrir devant l'activité humaine : celle des armes, celle du commerce, celle des paisibles travaux de l'agriculture. On comprend que la Grèce se précipite volontiers dans les deux premières. Divisée en petites principautés rivales, elle a toujours les armes à la main. Les flots qui baignent ses rivages, les îles nombreuses qui s'élèvent du sein de ses mers, l'invitent à la navigation et au commerce. Les travaux paisibles des champs sont de bonne heure dédaignés. Il faut que la voix de la sagesse se fasse entendre pour essayer d'y ramener les hommes. Cette voix est celle qui nous parle dans le poème des *Travaux et des Jours*.

Hésiode avant de célébrer la vie champêtre l'a lui-même embrassée. Il a quitté les villes et la société des hommes corrompus. Il s'est bâti une cabane au pied de l'Hélicon. Lui-même conduit ses troupeaux aux pâturages. On le voit ensuite gravir la cime de la montagne. Les muses y ont

un temple et il en devient le pontife. Deux sentiments remplissent son cœur : l'amour des dieux et des hommes, et ces sentiments débordent de son âme en vers harmonieux. Mythologue dans la *Théogonie*, il est moraliste dans les *Travaux et les jours*. Mais il est toujours prêtre, soit qu'il chante l'origine des Dieux, soit qu'il donne des conseils aux hommes. La muse qui l'inspire, c'est l'amour de la religion et de la nature,

Cette religion n'est pas pure. Elle environne la vie simple des champs et toute l'économie domestique de pratiques superstitieuses. La morale d'Hésiode vaut mieux quoiqu'elle ne soit pas non plus parfaite. Elle préconise le travail et apprend à fuir l'oisiveté et la misère. Elle aime à donner à ses avis la forme sentencieuse, affectionnée des anciens. Quelquefois on croirait lire le livre des Proverbes. Mais on ne tarde pas à s'apercevoir qu'on respire dans une atmosphère moins pure. Hésiode ressemble de loin à Salomon, comme Homère à Moyse.

Mais en vain le prêtre des muses s'efforcera de célébrer les avantages de la vie agricole ; en vain les Rapsodes feront retentir ses chants dans toute la Grèce. Elle est sourde à la voix du poète. Les mœurs anciennes sont de plus en plus oubliées. Tout ce qui a constitué l'ère première de la civilisation : l'amour de la religion et de l'agriculture, disparaît peu à peu. Entre la guerre de Troie qui

marque une époque de puissance et d'unité pour la Grèce, et la guerre Médique où cette puissance renaît et où cette unité se reconstitue, il y a des siècles de barbarie, une nuit profonde durant laquelle on n'entend plus que le bruit des armes et le tumulte des invasions guerrières. Ces races grossières et belliqueuses dont nous avons marqué l'origine et qui ont échappé par une vie à peu prés errante aux influences civilisatrices de la religion et de l'agriculture, sont arrivées le fer et le feu à la main. La Grèce a son moyen âge qui ressemble au nôtre. On y distingue la plupart des faits sociaux qui se produiront quinze cents ans plus tard dans notre propre histoire : deux peuples sur le même sol ; des conquérants et des vaincus ; une sorte de féodalité accompagnée du servage et du mépris de l'agriculture. Les barbares de la Grèce, comme nos Germains, n'estimaient que le courage et les vertus guerrières. Les arts de la paix tombent dans un profond mépris. On les abandonne aux esclaves. Leur nombre s'accroît prodigieusement, car les populations vaincues ne peuvent échapper à l'asservissement que par la fuite. Celles qui restent sur le sol de la patrie sont donc attachées à la glèbe, et les *Ilotes* de Sparte, comme les *Pénestes* de Thessalie ne sont au fond que des serfs. La vieille civilisation grecque abandonne presque toute entière l'Europe et va chercher un asile dans l'Asie Mi-

neure et dans les îles de la mer Égée. C'est alors que s'élèvent Éphèse, Smyrne, Phocée, Milet et tant d'autres colonies puissantes. Homère et Hésiode appartiennent à cette Grèce d'Asie. Ce sont des réfugiés et en même temps des représentants de l'antique civilisation hellénique.

Enfin un mouvement analogue à celui qui dans notre moyen âge poussa l'Europe contre l'Orient dans les guerres de la croix, pousse la Grèce contre l'Asie. Le grand duel dont la guerre de Troie ne fut qu'un épisode recommence plusieurs siècles après, sous Darius. Une nouvelle confédération se forme. La Grèce retrouve son unité perdue; animée par le sentiment exalté de la nationalité, elle devient invincible. Elle repousse les Perses à Marathon, à Salamine, à Platée, en attendant de les asservir.

Au milieu de ces grands évènements toutes les facultés du génie grec se développent d'une manière magnifique; les beaux arts enfantent des merveilles et le beau siècle de Périclès se lève. Mais à cette civilisation brillante il manque à présent une base essentielle: la crainte des dieux et l'estime de ces mœurs fortes et pures que donnent les travaux des champs et la pratique de l'agriculture.

La religion de la Grèce, léger tissu de mensonges gracieux, ne pouvait pas résister aux investigations de la raison une fois éveillée. La philosophie eut bon marché de ces croyances poétiques. Quant à



l'agriculture on n'y revient plus lorsqu'on l'a quittée. Les travaux champêtres, apanage des esclaves, restent avilis. Et toutes ces grandes guerres sous l'influence desquelles se développe en dernier lieu le génie hellénique n'étaient pas faites pour les réhabiliter. Les richesses asiatiques, fruit de la victoire achevèrent de déprécier les richesses du sol plus sûres, mais plus modestes et plus difficiles à obtenir.

La philosophie grecque, toutefois, semble avoir fait de louables efforts, pour réveiller le goût de l'agriculture. Xénophon représente assez bien à nos yeux l'union des mœurs guerrières et des goûts champêtres, sous l'influence non plus de la religion mais de la philosophie. Le disciple de Socrate, ce brillant capitaine dont il est difficile de dire, s'il a acquis plus de gloire en dirigeant cette fameuse retraite des dix mille, qu'en l'écrivant, nous représente dans les champs de Scillonte le soldat devenu colon. Les terres considérables que Xénophon possédait à Scillonte étaient une sorte de fief guerrier que les Lacédémoniens lui avaient donné pour prix de ses services et d'un dévouement qui fut excessif, puisqu'il alla jusqu'à lui faire porter les armes contre Athènes, sa patrie, à laquelle il ne put jamais pardonner ni la mort de Socrate ni son propre bannissement.

Il a décrit lui-même la vie qu'il y menait (1) et les fêtes magnifiques, moitié religieuses et moitié champêtres qu'il y donnait chaque année aux habitants du pays. C'était en l'honneur de Diane à laquelle, par suite d'un vœu fait pendant la guerre d'Asie, il avait consacré un temple environné d'un domaine qu'arrosait le Selenus. Le fleuve était abondant en poisson et en coquillage. Les fils de Xénophon suivis d'une jeunesse nombreuse chassaient le gibier sur les terres de la déesse qui fournissait encore aux assistants la farine d'orge, le pain et le vin dont ils avaient besoin, une portion des victimes engraissées dans les pâturages sacrés et même le dessert qu'on allait cueillir dans un verger planté autour du temple.

Cette vie de Scillonte n'est plus la vie agricole des anciens jours. On y voit un homme aimable et puissant qui sait embellir sa retraitre par l'étude et s'y faire encore une grande existence; un sage retiré du théâtre bruyant des affaires et qui cherche le repos des champs si doux après les agitations de la vie publique.

Cependant Xénophon n'aime pas seulement la campagne en philosophe opulent, il avait en agriculture de grandes connaissances pratiques et dut

(1) Anabase, l. v. c. III.



appliquer dans ses vastes domaines les principes qu'il a su si élégamment et si clairement exposer dans *son Économique*. Dans ce livre, qui est le plus intéressant de ses ouvrages, Xénophon parle de l'agriculture comme du plus beau et du plus nécessaire des arts. Cyrus, est à ses yeux le modèle des princes, parce qu'habile dans l'art rural et dans l'art militaire, *il savait également cultiver ses terres et défendre ses moissons* (1). Il montre encore l'agriculture non-seulement comme le plus nécessaire, mais comme le plus facile des arts et il en expose les règles avec une clarté ingénieuse et de la manière la plus attachante. L'aridité de ce sujet didactique disparaît sous la forme dramatique du dialogue que Xénophon, comme toute l'école socratique, semble avoir affectionnée.

La religion n'est pas absente de l'*Économique*, mais elle y tient moins de place que dans les *Travaux et les jours* d'Hésiode. Le philosophe de Scillonte n'a pas les superstitions du vieux prêtre des muses, mais sa morale n'est guère plus parfaite. Ce n'est le plus souvent que la morale de l'intérêt. Au reste, on éprouve un grand charme à pénétrer avec Xénophon dans tous les détails de l'économie domestique et rurale des anciens, et nulle part on

---

(1) Écon. c. IV.

ne saurait trouver un tableau plus fidèle et plus complet des mœurs de la Grèce. Quelle douce philosophie, dans le disciple de Socrate et que de graces dans cette parole toujours si simple et pourtant si ornée et si harmonieuse ! C'est le génie de notre Fénélon ; ou plutôt il faut dire que l'auteur du Télémaque doit en grande partie la magie de son style à une étude approfondie de Xénophon, auquel il sait ajouter, au besoin, la couleur homérique.

Mais tandis que, dans son *Économique* (1), le philosophe de Scillonte écrivait l'éloge de l'agriculture et l'a recommandait à son pays comme la nourrice des fiers courages et des corps robustes, un peuple ignoré de la Grèce, un peuple dont ni Hérodote, ni Thucidide n'avaient daigné s'occuper, s'élevait à l'Occident. Il ne dissertait pas d'une manière savante sur l'agriculture, mais il s'y livrait; et par la plus sévère discipline, il se préparait à l'accomplissement de ses grandes destinées qui devaient entraîner celles du monde entier.

Le secret de la puissance romaine fut tout entier dans ses mœurs austères dont les traits principaux sont la frugalité, le désintéressement, le respect des dieux et la pratique constante des rudes travaux de la guerre et de la campagne. C'est en

---

(1) C. V. ibid.

de Quintius. C'est là que Q. Cincinnatus cultivait de ses propres mains un petit héritage, lorsque le Sénat vint le supplier d'accepter la dictature et de sauver la république.

Regulus semait son champ quand il apprit qu'il avait été nommé consul (1).

Curius l'avait été trois fois, et après les victoires les plus éclatantes, il était retourné à la charrue n'emportant pas d'autre butin qu'une écuelle de bois pour offrir aux dieux des libations.

Les premiers siècles de la république sont pleins, on le sait, de pareils exemples.

Ces mœurs austères demeurèrent longtemps intactes. Les relations avec la Grèce commencèrent à les altérer. La Grèce agit sur Rome par ses idées avant d'agir par son luxe. Il lui fallut ébranler les croyances pour changer les caractères. Les maximes d'Épicure avaient énervé les âmes, lorsque les trésors de l'Asie enlevés à la Grèce achevèrent de les corrompre. Plutarque raconte (2) que Cynéas ayant, à la table de Pyrrhus, exposé la philosophie d'Épicure devant Fabricius, « puissent tous les « ennemis de ma patrie, s'écria le romain, adopter « de pareils principes ! » Ils pénétrèrent dans Rome,

---

(1) Plin. ibid.
(2) Vie de Pyrrhus.

sur la fin de la république, malgré les défenseurs des mœurs anciennes. On sait toute la résistance que le vieux Caton leur opposa. L'austère censeur voulait, sans distinction, qu'on chassât de Rome tous les philosophes de la Grèce. Il les regardait comme bien plus capables de corrompre la jeunesse que les poètes dont Platon ne voulait pas souffrir la présence dans sa république. Caton, à son point de vue, avait raison. Les mœurs reposaient sur la religion, et cette religion ne pouvait pas se défendre contre les doctrines étrangères. La philosophie grecque ruinait sans peine ces vielles et absurdes superstitions. L'accord de la foi et de la raison ne sera jamais possible qu'entre la vraie religion et la vraie philosophie.

Le génie de l'antique Rome se montrait encore une fois dans Caton et devait bientôt disparaître sans retour avec lui. Général comme ces vieux romains qu'on allait chercher à la charrue, il aurait su la manier comme eux. Il fut le premier qui traça des préceptes pour l'agriculture (1). Son Traité *de Re rustică* est même le seul de ses ouvrages qui nous soit resté (2). C'est un curieux monument qui porte sa fidèle empreinte et qui est écrit dans ce vieux et rude

(1) Rusticationem primus instituit. Colum.

(2) On trouve le Traité de Caton, dans le Rei rusticæ scriptores, cité ci-dessus.

langage que les rhéteurs de la Grèce n'avaient pas encore appris à assouplir. L'on y peut lire au début une violente attaque contre les arts de luxe et contre le commercc qui semble les favoriser.

Quelque temps après, le plus savant des romains et probablement aussi de son temps le plus religieux, Varron, essaya de défendre le culte national et consacra à l'agriculture les dernières années de sa vie presque centenaire. Il écrivit sur l'économie rurale, un précieux traité, le seul aussi de ses 500 ouvrages qui soit parvenu jusqu'à nous (1). Le sage vieillard invoque en commençant son livre les dieux favorables aux travaux champêtres comme le poète d'Ascra qu'il semble avoir voulu imiter.

Au reste n'y a-t-il pas quelque analogie entre les efforts pieux de Caton et de Varron à Rome, et ceux d'Hésiode dans la Grèce ? Les uns et les autres luttaient contre les vices de leur temps : Hésiode contre les vices qu'amenait la barbarie, les deux romains contre les vices qu'amenait la civilisation. Tous opposèrent au torrent la même digue : le respect des dieux, le retour aux mœurs simples et graves des aïeux, l'amour et la pratique des

---

(1) On le trouve aussi dans le Recueil qne nous venons de citer, mais de plus, on vient d'en faire une nouvelle édition, accompagnée d'une traduction dans les Classiques-Latins de M. Pankouke et dans la Collection de M. Nisard.

travaux agricoles. Ils furent tous également impuissants.

A Rome, l'influence des arts et des doctrines helléniques resta bientôt victorieuse. Le moment précis de la transition est marqué par ce grand homme, qu'on a appelé le dernier des Romains à cause de sa mort, et qu'on pourrait appeler à Rome le premier des Grecs à cause de sa vie. C'est Rome, en effet, qui avait formé le cœur de Cicéron, mais c'est la Grèce qui avait formé son esprit. Malheureusement l'esprit tint beaucoup plus de place que le cœur dans la vie du grand orateur. Qui voudra examiner attentivement ce qu'il montra d'énergie et de faiblesse, de noble orgueil et d'insatiable vanité, ses grandes actions et ses fautes déplorables, les angoisses de son âme, les fluctuations de sa politique, reconnaîtra aisément qu'il y avait en lui deux génies qui se combattaient : le génie des anciennes mœurs et des anciennes traditions de la patrie qui le poussait vers Caton et Pompée, et le génie des mœurs nouvelles et de la brillante civilisation de la Grèce qui l'attirait malgré lui du côté de César.

Je comparais plus haut Caton et Varron à Hésiode, je pourrais encore mieux comparer maintenant Cicéron à Xénophon. Le philosophe de Scillonte est un de ceux qui ont le plus agi sur le philosophe de Tusculum. Il lui légua le fonds et la forme de ses idées ; le

miel attique qui découlait de ses lèvres et l'harmonieuse pureté de son langage. Il lui légua aussi son amour philosophique pour la vie champêtre. Cicéron avait traduit l'Économique de Xénophon ; il nous apprend que comme l'auteur de l'Économique il avait un goût passionné pour l'agriculture et pour la libe rté des champs (1). Il aimait cette vie avec d'autant plus d'ardeur, qu'entraîné par les affaires publiques, il en pouvait moins jouir.

Il écrivait à Atticus, qu'une villa dans les faubourgs de Rome lui était indispensable (2). Là, sans trop s'éloigner du sénat et du Forum, il pouvait au moins se dérober un instant aux amis importuns qui venaient l'assiéger de grand matin dans sa magnifique maison du Palatin et à cette foule de clients qui remplissaient son portique. S'il était fatigué sans être malade, il se sauvait à *Tusculum* (3). Les bruits de la ville venaient expirer au pied de ces gracieuses collines où l'on respire encore aujourd'hui un air si pur, et d'où la vue s'étend sur Rome et sur toute la campagne voisine. La demeure, embellie par Sylla, était déjà d'une magnificence infinie quand Cicéron l'acheta, et vint encore ajouter

(1) Venio nunc ad voluptates agricolarum quibus ego incredibiliter delector. In Cat. maj.
(2) Suburbano non facile careo. Epist. 88. Collect. Nisard. Paris, 1841.
(3) Epist. 94.

au luxe de son ameublement et à la somptuosité de ses constructions. C'est pour elle surtout qu'Atticus dépouillait à prix d'argent la Grèce de ses statues et de ses tableaux. Cicéron y possédait une bibliothèque grecque et latine, qui était une des plus riches de toutes celles qu'il avait dans *ses villas.*

Car, Tusculum n'était pas son seul domaine. L'Italie était couverte de ses maisons de campagne, sans compter les fonds de terre, *prædia.* Toutes ces maisons étaient, d'après son témoignage, des habitations délicieuses, situées en général en face de la mer et échelonnées à de courtes distances, sur la route de Rome à Naples, de telle sorte qu'il pouvait en rencontrer une à chaque station. Pour ne citer ici que les plus connues, il avait à quelques mille de Tusculum, près de la côte, la villa d'Antium, retraite solitaire, environnée d'une forêt de chênes et d'oliviers sauvages, lieu propre à l'étude et où Cicéron avait réuni sa meilleure collection de livres (1). Il avait un peu plus loin Asture, sur une pointe qui s'avançait dans la mer; lorsque la douleur le visitait ou que les ennuis de la politique et les malheurs des temps remplissaient son âme naturellement gaie d'une noire mélancolie, c'était le séjour qu'il préférait : avec ses sombres allées, le bruit

(1) Nihil quietius, nihil alsius, nihil amœnius. Epist. 111.

des flots, cette mer qui l'entourait et dont les tempêtes, les écueils, le calme trompeur ressemblaient si fort à la république, il convenait très bien à son esprit triste et agité.

Plus loin et dans le voisinage de Caïete étaient ses deux villas de Formies : l'une sur la montagne, l'autre au milieu de ces délicieux jardins couverts d'orangers qui descendent jusqu'au rivage de la mer. C'est là qu'un jour, fatigué de fuir sa destinée, le grand homme fera arrêter sa litière devant les sicaires d'Antoine, et présentant noblement au glaive sa tête blanchie, saura mourir avec la république.

Il y avait ensuite après Formies, l'agréable Sinuesse, un simple pied à terre, *diversoriolum Sinuessanum*, bien pourvu toutefois de ce vin fumeux du Massique qu'Horace célèbrera bientôt (1).

Dans les grandes chaleurs de l'été, les champs paternels d'Arpinum servaient de réfuge (2). Cicéron y avait réuni toutes les preuves plus ou moins authentiques d'une haute noblesse. Il les opposait volontiers aux dédains de la jeune aristocratie romaine quand celle-ci, pour se venger de ses rigueurs, le traitait parfois de parvenu et d'homme nouveau.

Mais nous ne saurions nous arrêter partout.

---

(1) Epist. 698.
(2) Epist. 149.

Que nous sommes loin du champ de quatre arpents que Quintius labourait de ses mains, et de l'écuelle de bois du vainqueur des Samnites !

Nous pourrions demander compte à la philosophie de Cicéron de tant de richesses accumulées, nous pourrions en demander compte surtout à son époque, puisqu'elle lui permit de s'enrichir autant, sans paraître trop avide et sans rien perdre de l'autorité de sa parole dans ses éloquentes invectives contre les exactions de Verrès.

Mais nous craignons que les goûts champêtres du philosophe de Tusculum nous aient entraîné trop loin. Que dirons-nous maintenant des temps qui suivirent ? Rien, si ce n'est que dans cette espèce de restauration tentée par l'astucieuse politique d'Octave, quand il fallut avec tous les dons de la paix, remplir le vide de la liberté et de la gloire, il s'opéra un mouvement vers les doctrines et vers les mœurs du passé. Après les horreurs des guerres civiles, comme cela arrive d'ordinaire, on se prit à aimer de nouveau les solennités religieuses, l'innocence des champs, la simplicité des habitudes pastorales. C'est au milieu de cette réaction, favorisée par Auguste, que Virgile, pieux entre les poètes comme Enée entre les héros, composa ses Églogues et ses Géorgiques, en s'aidant des souvenirs de son enfance, passée dans le modeste champ que son père cultivait à Mantoue. Il fut l'Hésiode

latin de l'agriculture, en attendant que moins d'un siècle après lui, le sage Columelle en fût le Solon.

Mais tandis que le grand poète se faisant l'écho des vagues pressentiments de son époque, prenait tout-à-coup un vol sublime, célébrait la naissance du fils mystérieux de Pollion, chantait le retour de l'âge d'or sur la terre et les dieux de nouveau mêlés parmi les hommes, la réalité dont ces fables ingénieuses n'étaient que la figure s'accomplissait en un coin de la Judée. Dans le village de Booz, naissait d'une fille de Ruth la Moabite, l'enfant véritablement divin; l'aurore d'une immense révolution religieuse et sociale avait lui sur le monde.

Je n'ai rien à dire ici, Messieurs, de la révolution religieuse accomplie par le Christianisme. Quant à la révolution sociale dont il est l'auteur et qui va se continuant à travers les siècles pour finir seulement avec les destinées de l'humanité qu'elle a pour but de conduire au plus haut point de perfectionnement, je dois me borner à n'en montrer qu'une étroite face, celle qui regarde mon sujet; et encore, obligé de me renfermer dans des limites que je crains déjà d'avoir dépassées, je vais me borner à l'indiquer rapidement.

Le Christianisme a exercé sur toute l'économie agricole une salutaire et décisive influence, par les idées qu'il a fait prévaloir, par les exemples qu'il a donnés, par les institutions qu'il a fondées.

L'âme de l'agriculture, c'est le travail; l'âme et la gloire du travail, c'est la liberté. Quand la liberté manque au travail, il est flétri; sa fécondité est tarie; il est bientôt abandonné.

Le Christianisme a d'abord réhabilité l'idée du travail que la société antique, en se corrompant, avait avilie; puis il a fini par réhabiliter le travail lui-même en l'affranchissant.

Mais avant de l'affranchir, il l'avait ennobli, il l'avait sanctifié, il en avait fait une obligation pour tous, une loi commune, un puissant moyen de salut et de perfectionnement moral.

A son arrivée, le monde était partagé entre un petit nombre de privilégiés de la fortune et souvent du crime et une multitude infinie d'esclaves, condamnés par leur naissance aux plus rudes labeurs. Le Christianisme a d'abord jeté l'anathème à l'oisiveté et à la richesse; puis il a visité l'esclave, il l'a béni, il l'a serré dans ses bras, il l'a montré par son âme l'égal du maître, en attendant qu'il lui fut supérieur par ses vertus. Il n'a pas tout-à-coup et violemment brisé ses fers, mais il lui a appris à être libre dans les fers; il lui a fait commencer le rude apprentissage de la liberté. Il lui a dit que son abjection ne venait ni du travail, ni de la pauvreté, mais du mal et de la corruption; et que la grandeur et l'indépendance véritables ne consistaient ni dans l'oisiveté, ni dans les richesses, mais dans la vertu.

L'esclavage antique avait pour fondement deux idées fausses : l'inégalité originelle des hommes et l'avilissement du travail des mains, et surtout du travail des champs, le plus rude de tous. Le Christianisme a changé ces deux idées, et par là, sans détruire l'esclavage, il l'a rendu impossible. Il a enseigné aux hommes qu'ils avaient tous le même père et qu'ils ne formaient qu'une seule et même famille; et que c'était, de la part des sociétés et des philosophies anciennes, une erreur et une impiété d'avoir cru que les uns étaient nés pour servir et les autres pour dominer. Il a ensuite pris à tâche non-seulement de relever et d'ennoblir le travail en général, mais le travail des mains en particulier. Qui pourrait dire, ce qu'il est sorti de gloire pour l'ouvrier de cette boutique de charpentier de Nazareth, où le divin auteur du Christianisme s'est enfermé pendant trente ans de sa vie ! Quand il en est sorti pour accomplir sa mission, dans quels rangs de la société est-il allé chercher ses disciples? Parmi les travailleurs. Voyez Paul, le plus grand de tous par le génie, voyez-le, montrant à ceux de Milet et d'Éphèse, ses mains qui porte les stigmates glorieux du travail et s'écriant avec un noble orgueil : « Ces mains, vous le savez, ont suffi « à mes besoins et aux besoins de mes frères. Je ne « vous ai jamais demandé ni votre or, ni votre « argent, et par leur secours, j'ai pu goûter même

« la joie dont parle le maître : Il est plus doux de « donner que de recevoir (1). »

Dans ce sentiment de juste fierté par lequel l'homme relève la tête sous les nécessités de la vie et ne demande qu'à son travail le pouvoir de les surmonter, il y a toute une révolution morale. Ce sentiment qui faisait battre le grand cœur de Paul, le Christianisme l'a fait passer dans le cœur du peuple.

La société nouvelle est entrée dans cette voie ouverte par ses chefs. Elle a embrassé volontairement la loi du travail. Elle a choisi de préférence le travail des mains comme plus propre à fournir au corps sa nourriture, en laissant à l'esprit sa liberté (2).

L'église de bonne heure y soumit les clercs. Les constitutions apostoliques et après elles le quatrième concile de Carthage que le grand évêque d'Hypone animait de son esprit, veulent que les clercs gagnent leur vie, en exerçant un métier ou en se livrant à l'agriculture (3).

---

(1) Acta apost. c. xx. v. 33, 34, 35. Epist. ad Thess. 2. c. 3. v. 7, 8, 9, 10.

(2) Operantur manibus ea quibus et corpus pasci possit et a Deo mens impediri non possit. Aug. de morib. Eccles. Cath. Lib. i. c. 31.

(3) L'auteur des Constitutions Apostoliques s'exprime ainsi : Vos vero in ecclesia adolescentiores, studete ut in omnibus quæ opus erunt naviter ministretis ; et opera vestra cum omni honestate exercete, ut per universum vitæ tempus, tum vobis tum egentibus ne-

Augustin regrettait lui-même que les soins nombreux de son épiscopat ne lui permissent pas de travailler de ses mains comme l'avaient fait les Apôtres (1). Paulin de Nole, malgré sa naissance illustre, faisait au besoin le jardinier (2), et sans parler de plusieurs autres que nous pourrions citer, notre grand Hilaire d'Arles se livrait, à la tête de ses clercs, à des travaux manuels (3).

---

cessaria suppetant, ne necesse sit vobis ecclesiæ graves esse........ Partim enim nostrûm sunt piscatores, partim tabernaculorum opifices, partim agricolæ, ne umquam otiosi simus. Lib. II. c. 63.

Le Concile IV de Carthage a fait trois Canons, pour recommander aux clercs le travail des mains.

Clericus quantum libet verbo Dei eruditus, artificio victum quærat. Can. 51.

Clericus victum et vestitum sibi artificiolo, vel agricultura, absque officii sui detrimento quærat. Can. 52.

Omnes Clerici qui ad operandum validiores sunt et artificiola et litteras discant. Can. 53.

(1) Dominum Jesum testem invoco quoniam quantum attinet ad meum commodum, multò mallem per singulos dies certis horis, quantum in bene moderatis monasteriis constitutum est, aliquid manibus operari,.... quam tumultuosissimas perplexitates causarum alienarum pati de negotiis sæcularibus, vel judicando dirimendis, vel interveniendo præcidendis, quibus nos molestiis affixit apostolus,..... quas tamen ipsum perpessum fuisse non legimus. Aug. de opere Monach. c. 38.

(2) S. Grégoire-le-Grand raconte que Paulin de Nole, issu d'une des plus illustres familles de l'empire, non content d'avoir foulé aux pieds d'immenses richesses, poussa le dévouement jusqu'à se vendre lui-même, pour racheter de l'esclavage le fils d'une pauvre veuve. Son maître lui ayant demandé quel métier il savait, il répondit qu'il saurait cultiver un jardin : Respondit artem quidem aliquam nescio sed hortum bene excolere scio. Quod vir gentilis valde libenter accepit, eum in nutriendis oleribus quia peritus esset, audivit. Dial. lib. III c. 1.

(3) Voici comment en parle l'auteur de sa vie, S. Honorat, évêque

Les moines suivirent l'exemple des clercs et comme eux se firent une loi du travail des mains. On trouve cette loi dans toutes les règles monastiques de l'Orient et de l'Occident (1). Toutes prescrivent le travail des mains comme un exercice salutaire à l'âme et au corps, et comme le plus sûr et le plus honnête moyen de pourvoir à sa subsistance (2). Le superflu du travail était la part du pauvre, du malade et de l'étranger.

---

de Marseille, son disciple : Cum primum speculatoris suscepit officium, in seipso primum monstravit quemadmodum congregatio mundum contemneret, corpus despiceret, et vitia superaret, fatigaretur laboribus, manuum quoque operibus continuis vesceretur, sanctis paginis inhæreret, jejuniis vigiliisque studium commodaret, unius tunicæ tegmine æstatis ardorem et hyemis rigorem contentus toleraret, iter pedibus conficeret ; talia sibi, suisque ingerens documenta : « Manducandi necessitas incumbit, semina jaciamus : vini perceptio præsumenda, vineas excolamus. » Implevit illud apostolicium, ne quem forte gravaret otiosus, victûs proprii habita ratione. Si quid operis superfuerat, misericordiæ deputabat expensis. Vita S. Hil. cap. VIII. Dans les œuvres de S. Léon, édit. de Quesnel, t. 2. p. 366.

Gennade parle de S. Hilaire de la même manière : Hilarius paupertatis amator, et erga inopum provisionem non solum mentis pietate sed et corporis sui labore sollicitus fuit. Nam pro reficiendis pauperibus etiam rusticationem contra vires suas homo genere clarus et longo aliter educatus exercuit. De scrip. Eccles.

(1) Voir Cassien, Ins. liv. 2. ch. 3. — Conf. XXIV. ch. XI et XII. — S. Basilii ascetica. Sermo II. de ascetica disciplina, quommodo monachum ornari oporteat. c. 1. Voir aussi : Regulæ fusius tractatæ, interrog. XXXVII. XXXVIII. XXXIX. XL. — S. Bened. Reg. c. 48. Certis temporibus occupari debent fratres in labore manuum, certis iterum horis in lectione divina.

(2) On connaît la grande dispute qui s'éleva au XVIIme siècle, sur l'obligation du travail des mains, pour les moines. La dispute naquit, on le sait, du *Traité de la Sainteté et des devoirs de la vie monastique*, par l'abbé de la Trappe. M. de Chateaubriand vient d'écrire de ce livre :

Dans les monastères de l'Égypte, on fabriquait ordinairement des sandales de bois, des paniers

« Le travail de Rancé apprendra à ceux qui ne le connaissent pas, « qu'il y a dans notre langue un bel ouvrage de plus. » Le savant Mabillon répondit à l'abbé de la Trappe, *par son Traité des Études monastiques*. Il ne nie pas l'importance et l'obligation pour les moines de se livrer au travail des mains, mais il soutient qu'on peut y substituer l'étude. C'était aussi l'opinion de Thomassin, qui allait même plus loin que le docte Benedictin sur ce point. (Ancienne et Nouvelle discipline. part. III. liv. III. ch. XI). Rancé répliqua à Mabillon. Cette réponse est aussi remarquable que le premier Traité. Nous en citerons le passage suivant à l'appui de ce que nous avons dit, touchant l'obligation du travail des mains dans les monastères :

« Il est aisé de montrer par toutes les règles des moines, par le « sentiment des docteurs de l'église, qu'il n'y a point de pratique, ni « de régularité dans l'Ordre monastique qui ait été plus établie ni plus « autorisée.

« S. Grégoire de Nazianze et S. Basile l'enseignent dans leurs Cons- « titutions monastiques; et S. Basile, dans ses grandes Règles, fonde « cette obligation sur la parole de J.-C. et sur l'exemple des Apôtres.

« S. Jean-Chrysostôme prouve la même vérité en plusieurs endroits « dans ses Homélies.

« S. Jérôme l'enseigne partout.

« S. Augustin, dans son ouvrage du travail des Moines.

« S. Ephrem, dans ses Sermons ascétiques.

« Cassien (instit. l. 2 c. 3.), rapporte que les Solitaires d'Égypte, « se réglant sur les ordonnances de S. Paul, ne souffraient pas que les « frères demeurassent sans travail; et que non-seulement ils sub- « sistaient du travail de leurs mains, mais qu'ils en nourrissaient leurs « frères et qu'ils envoyaient des sommes immenses, jusques dans les « lieux de la Lybie les plus éloignés.

« Rufin confirme la même chose.

« S. Euthème disait que ceux qui avaient renoncé au monde, de- « vaient s'employer sans cesse aux ouvrages des mains, pour dompter « la chair, et pour imiter l'exemple de S. Paul.

« Le concile d'Autun met le travail parmi les obligations des moines. « Conc. August, an 670.

« S. Bernard ne condamne rien tant que l'oisiveté des moines de son « temps, et a toujours compté le travail entre les obligations princi-

d'osier et des nattes. C'était comme des manufactures. Ces monastères avaient des bateaux qui descendaient le Nil et venaient vendre leurs produits au marché d'Alexandrie, le plus souvent au profit des pauvres (1).

Dans l'Occident on préféra de bonne heure aux métiers les travaux agricoles. La vie des champs semble avoir en effet quelque chose de plus pur, de plus propice à la méditation, de plus rapproché de la Divinité que la vie enfermée de l'artisan.

Qui pourrait dire tous les services rendus à l'agriculture et à la civilisation, par cette forte discipline des monastères qu'on a tant calomniée ! Les Bénédictins seuls ont défriché la moitié de l'Europe.

L'Angleterre et l'Irlande durent à des moines

« pales des Solitaires : le travail, la retraite et la pauvreté volontaire « sont comme les titres d'honneur et les ornements de la vie solitaire. « Labor latebræ voluntaria paupertas, hæc sunt monachorum in- « signia, hæc solent vitam nobilitare monasticam. (Ep. 24). » *Réponse au Traité des Études monastiques*, ch. XIV.

Mabillon ne se tint pas pour vaincu, il répliqua à l'abbé de la Trappe avec beaucoup d'érudition, de calme et de raison. Ceux qui ne pourraient pas lire ces divers Traités peuvent en voir des analyses dans la Vie de Rancé, par M. de Chateaubriand. La dispute dont nous venons de parler y est très bien exposée. C'est dans ce livre que nous ne pouvons, ni ne devons juger ici, un des rares endroits dignes à la fois de l'auteur et du sujet.

(1) Nullo modo namque satagunt ut hæc sibi abundent, sed omni modo agunt, ut non apud se remaneat quod abundaverit, usque adeo ut oneratas etiam naves in ea loca mittant, quæ inopes incolunt. Non opus est plura de re notissima dicere. Aug., de morib., Eccles., Cathol. lib. I. c. LXVII.

non-seulement les bienfaits de la foi, mais encore ceux de la culture intellectuelle et de la culture du sol (1). Il en fut de même de la Gaule septentrionale et de la Germanie. L'irlandais Colomban et ses disciples firent pour l'Helvétie et toute cette partie de l'ancienne Gaule qui avoisinait l'Allemagne, ce que plus tard le moine Winfried, le grand Boniface, fit pour l'Allemagne elle-même. Ils convertirent et fertilisèrent le pays (2). Au midi comme au nord, nous trouvons dans le sol les traces profondes des institutions monastiques. En Espagne, S. Isidore de Séville, l'homme le plus étonnant du VII[me] siècle, écrit dans sa règle pour les moines d'Honori, la loi du travail des mains (3), et donne dans ses *Origines*, ouvrage véritablement encyclopédique, des préceptes pour les travaux des champs (4). Aussi, c'est particulièrement à ses moines et à ses curés que l'Espagne a dû son agriculture (5). Ce

---

(1) Voyez Lettres sur l'Histoire de la Réforme en Angleterre et en Irlande, par W. Cobbett, t. I. Lettres IV et V.

(2) Voyez un excellent Mémoire de M. Mignet, sur l'Introduction de l'Ancienne Germanie, dans la société civilisée de l'Europe Occidentale, lu a l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

(3) Isid. Reg. c. 5.

(4) Etymologiarum, lib. XVII. cap. *de Rebus rusticis*.

(5) Cavanilles, Observaciones sobre la Historia Naturale, etc. Del regno de Valencia. Madrid, 1795, in-f°, t. 2, cité par l'abbé Grégoire, dans son *Essai Historique*, sur l'état de l'Agriculture en Europe, au XVI[me] siècle. Ce travail du *citoyen* Grégoire est très savant. On le trouve dans le 1[er] volume des Œuvres d'Olivier de Serre, à la suite de

furent encore des moines qui apprirent à la Lombardie l'art des irrigations, au moyen duquel l'agriculture de ce pays a devancé d'environ un siècle celle des nations voisines (1).

Conquérants pacifiques, les moines marchaient, la Croix et la bêche à la main (2). Leurs abbayes étaient de vraies colonies agricoles. Souvent, après avoir fertilisé de vastes domaines, ils les cédaient et prenaient en échange des fonds stériles. On bâtissait autour de leurs couvents, et c'est ainsi qu'un grand nombre de villes et de villages se sont fondés. Mais que serait devenu le monde, dans les invasions des Barbares, sans les monastères? Ils furent les cita-

---

l'éloge de ce dernier, par François (de Neuf-Chateau), 18 septembre 1808. Le fougueux républicain qui sut pourtant quelquefois, en ce qui concernait la religion, résister aux préjugés et aux passions de son parti, rend pleine justice aux institutions monastiques et à la salutaire influence quelles exercèrent sur l'agriculture. Il ne pouvait s'empêcher d'aimer les moines pour deux choses : d'abord, parce qu'ils avaient mis en honneur le travail des mains ; et ensuite, parce qu'il trouvait dans les monastères une image de la république. « Les « moines, dit-il, jadis trop préconisés, aujourd'hui trop décriés, les « moines, espèce de république dont les règles offraient depuis long- « temps l'image du système représentatif, avaient remis en honneur « le travail des mains et recueilli les procédés utiles de l'art rural. »

L'abbé Grégoire demandait aussi, dans l'intérêt de l'agriculture, que les curés eussent une dotation en fonds territoriaux. — *Mémoire présenté à l'Académie de Paris.*

(1) Lavezari, traducteur italien de Metterpacher, qui retrace les services rendus à l'agriculture par les moines, et spécialement par ceux de Chiaravalle. *Elementi d'Agricoltora. Milano*, 1784, cité par l'abbé Grégoire, dans son Essai.

(2) Les Bénédictins devaient toujours porter une serpe à la main et ne s'en séparer que la nuit. Reg. S. Bened. c. 22.

delles du christianisme et de la civilisation. Dans leur enceinte ont été conservés non-seulement les monuments de l'antiquité classique, mais encore les procédés de l'art rural (1). La bêche et la charrue y trouvèrent un asile comme les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Mais ce qui s'abrita surtout sous les murailles des abbayes, ce fut le génie chrétien, le génie de la paix, de la charité, des lumières et du travail.

Il en sortit bientôt; car ce n'était pas assez d'avoir soutenu le choc de la barbarie, il fallait convertir et civiliser les Barbares. Le monde appartenait encore une fois à des hommes grossiers qui n'estimaient que les vertus guerrières et méprisaient profondément tous les arts de la paix; à des hommes qui ne voulaient rien tenir que de leur épée et pour qui travailler, c'était déroger (2). Alors commence une longue lutte, lutte terrible entre le génie chrétien et le génie de la barbarie : entre la paix et la guerre, entre la force morale et la force brute, entre l'ignorance et les lumières, entre le travail modeste et l'oisiveté superbe. C'est le moyen âge dont je puis à

(1) Paginam pingat digito qui terram non præscindit aratro. S. Ferreol. Reg. c. 28.

(2) Nec arare terram aut espectare annum, tam facile persuaseris, quam vocare hostes et vulnera mereri : pigrum quinimmo et iners videtur sudore adquirere, quod possis sanguine parari. *Tac. German.* c. XIV. Ces traits sous lesquels Tacite représente les Germains conviennent à tous les Barbares.

peine dire un mot. On y voit comme deux courants d'idées qui s'avancent en sens contraire. L'un vient du nord ; il amène la barbarie. L'autre du midi ; il amène la civilisation. Ces deux courants quelquefois se rencontrent et se mêlent, d'autres fois marchent parallèlement et produisent des effets distincts. Les institutions Carlovingiennes sont le résultat d'une grande fusion où se rencontrent pêle-mêle des éléments de barbarie et des éléments de civilisation. Dans les Capitulaires, les idées et les influences chrétiennes dominent. On y trouve tout un système d'administration, tout un ordre de sentiments nouveaux, et puis, ce qui est remarquable des détails d'économie rurale qu'on chercherait vainement dans les lois purement barbares des temps précédents. Les Capitulaires mènent au droit Canon qui va bientôt fleurir, et au droit Romain qui va bientôt renaître, c'est-à-dire, au triomphe du génie religieux et du génie civil sur le génie belliqueux et barbare. Le clerc et le juriste feront la loi au guerrier. Mais en attendant cette victoire, la société semblable à Rebecca, porte dans son sein deux génies, dont l'un est doux l'autre grossier et sauvage, et dont les combats la déchirent. Ce sont deux forces rivales qui se partagent le monde. A l'une le servage, la corvée, le donjon crénelé, la bataille, la domination; à l'autre, l'émancipation, la charité, le dévouement, la basilique gothique, les associations

d'ouvriers, l'organisation du travail, la commune, l'instinct de la liberté. La lutte est longue; elle est parfois sanglante. Le triomphe de la civilisation chrétienne est assuré, mais même à l'heure qu'il est, ce triomphe est encore loin d'être complet.

J'achève, Messieurs; le moyen âge est fini, le rôle pacifique de l'esprit religieux ne l'est pas. Je retrouve encore partout au milieu de nous, son influence particulièrement favorable à l'agriculture. A peine, après les guerres civiles de la France, commence-t-elle à refleurir par les soins d'un grand Roi, cher aux laboureurs, Henri IV, par la sage prévoyance d'un grand ministre, Sully, par les ouvrages d'un grand citoyen, Olivier de Serre, que je vois la religion s'associer à ce mouvement. Elle inspire la muse du P. Vanière, ce compatriote du Columelle français chante l'économie champêtre, et les temps modernes ont leur Virgile chrétien (1). Elle fonde des institutions qui renouvelleront les prodiges de l'agriculture monastique, en partageant la vie entre la prière et les travaux des champs. Elle a même des évêques agronomes.

Parmi eux, je ne citerai que l'évêque de Sénez,

---

(1) Le *Prædium Rusticum* du P. Vanière est le dernier soupir de la muse latine de la renaissance. La liste des poètes Géoponiques qui forment la dernière lignée de Virgile avait été ouverte par Jérôme Vida, dont le poème *sur les Vers à Soie* est resté. Vida était prieur de Tivoli (l'ancienne Tibur). Quel séjour pour un poète latin !

Quiqueran de Beaujeu (2) : ce jeune et savant prélat qui mourut à 24 ans et laissa cependant ce livre curieux, *de Laudibus Provinciæ*, écrit avec toute l'élégance d'un humaniste de la renaissance et le laissé-aller d'un grand seigneur.

Le livre de l'évêque de Sénez, fournirait encore au milieu de ses interminables digressions des conseils utiles à notre agriculture, si elle voulait le consulter. Nous pourrions peut-être y apprendre à dompter la funeste impétuosité de ce fleuve sur les bords duquel Quiqueran était né, qu'il aimait avec passion, dont il avait étudié les mœurs et les caprices, qu'il comparaît avec orgueil au fleuve Égyptien, et qui depuis plusieurs années ne ressemble plus au Nil que par ses débordements, trop souvent désastreux.

Je Joindrai à Quiqueran de Beaujeu le dernier évêque d'Apt (3), qui fut le Parmentier de son diocèse, et qui, en y apportant la culture de la pomme de terre et du sainfoin, a mérité d'être mis au rang des bienfaiteurs du pays.

Non loin des campagnes qu'il fertilisa, s'élevait

---

(2) Pierre de Quiqueran de Beaujeu était né à Arles, en 1526. Son livre de *Laudibus Provinciæ*, fut imprimé à Paris, en 1551, in-f°. Il a été traduit en français, par F. de Claret, chanoine d'Arles. Tournon, 1616, in-8°. Notre collègue M. Mouan, sous-bibliothécaire d'Aix, a donné une excellente Notice sur Quiqueran de Beaujen.

(3) Mgr. Laurent-Michel Eon de Cely.

dans cette partie du diocèse d'Aix qui, avant la révolution, s'étendait de l'autre côté de la Durance, une modeste habitation. Elle ressemblait tout ensemble à une ferme et à un couvent. C'était l'un et l'autre à la fois. C'était l'humble maison des Frères de la Cavalerie : ordre monastique de paysans. Son souvenir est resté dans la reconnaissance du peuple. Quand un pauvre fermier était malade, sa femme allait frapper à la porte du couvent des Frères de la Cavalerie. Ceux-ci venaient alors labourer son champ, ou tailler ses arbres ou faire sa moisson, par charité. Au temps des semailles, ils distribuaient du grain à ceux qui en manquient. Oh ! pourquoi notre pays ne verrait-il pas un jour renaître cette humble institution ! Pourquoi dans nos fermes-modèles et dans nos colonies agricoles, le Frère de la Cavalerie ne reparaîtrait-il pas pour faire l'éducation du paysan, et lui apprendre, avec les bonnes pratiques de l'économie rurale, les mâles vertus chrétiennes qui font aimer le travail en le sanctifiant !

Voici qu'une œuvre immense de colonisation s'ouvre devant la France. L'Afrique toute entière est à défricher, à convertir, à civiliser. L'épée toute seule ne suffit pas pour de tels résultats, il y faut encore la Croix et la charrue. L'étendard de la Croix flotte déjà sur les cimes de l'Atlas. Confions la charrue aux mains du christianisme. Nous savons comment il sait s'en servir. Déjà, et j'en félicite

mon pays, un grand pas a été fait dans cette voie salutaire. La plaine de Staoueli, non loin de cette plage glorieuse de Sidi-Ferruch qui a reçu la première empreinte de notre conquête, a vu arriver une sainte colonie. Elle se compose des disciples de celui, qu'au milieu du faste du grand siècle, le génie de la pénitence conduisit dans la solitude, et dont l'auteur du Génie du christianisme vient de raconter la vie et de célébrer les vertus. Puissent les enfants de Rancé apprendre enfin aux barbares de l'Afrique que la civilisation que nous leur apportons n'est pas la fille de l'impiété, et puissent-ils apprendre aussi à la France, qui semble de temps en temps l'oublier, que l'esprit du christianisme est un esprit de paix, d'association, de charité et de travail, et que lui seul peut imprimer à notre constitution sociale, ces grands traits qui doivent marquer, de plus en plus, la civilisation de l'avenir.

COMPTE-RENDU
des Travaux
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX,

Lu dans la Séance publique du 8 Juin 1844;

PAR LE DOCTEUR PAYAN,
Secrétaire annuel de l'Académie, Membre de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères,
Chirurgien major de l'Hôpital civil et militaire d'Aix, etc.

Messieurs,

CHAQUE année, lorsqu'arrive l'époque de sa séance générale, l'Académie, désireuse de faire connaître au public les travaux dont elle s'est occupée, se fait un devoir de lui en produire le compte-rendu par l'organe de son secrétaire perpétuel; et vous vous rappelez encore avec quelle dignité l'honorable membre auquel était dévolue cette belle tâche savait, depuis longues années, l'accomplir. Mais une maladie grave, que nous sommes heureux pourtant de savoir maintenant exempte de danger, étant venu frapper inopinément notre respectable et savant collègue, l'Académie, qui ne pouvait ajourner

à une époque moins opportune le jour de sa séance publique, a dû commettre momentanément à d'autres mains le soin de le remplacer en ce jour; et, trop oublieuse peut-être que j'étais des nouveaux appelés dans son sein, ou trop confiante en mes faibles forces, elle a voulu me charger pour cette fois de remplir cette importante et laborieuse mission. Mon premier sentiment a dû être dès lors un sentiment d'hésitation, je dirai presque de refus. Comment, en effet, dans ces quelques jours distraits d'ailleurs par tant de préoccupations diverses, oser me lancer, sans une vraie témérité, dans l'examen de tant d'œuvres, de tant de recherches, de tant d'analyses approfondies et savantes, qui ont rendu si intéressantes et si animées nos réunions hebdomadaires ? Comment espérer de me frayer une voie sûre et exempte d'écueils à travers tant de matériaux qui ont fait de l'année qui vient de s'écouler, une année si fertile en travaux importants ? Si, obéissant pourtant à d'honorables instances, j'ai dû me disposer à recueillir les éléments d'une œuvre qui ne peut que se ressentir d'une trop grande rapidité d'exécution. qu'il me soit au moins permis de déclarer que j'y ai été principalement encouragé par la ferme persuasion que je pourrais compter sur cette bienveillance, que ne refuse jamais à la bonne volonté un public d'élite et éclairé, et que je dois invoquer avec d'autant plus de raison en ce jour,

que je sens plus vivement combien la tâche que j'ai à remplir demande d'autres conditions que le zèle qui me la fait entreprendre.

Les annales de notre nation ne nous offrent peut-être pas d'époque où les intérêts de l'agriculture aient été plus ardemment pris à cœur que de nos jours, par des hommes que recommandent leur bon esprit et la supériorité de leur intelligence. Dans les principales villes, des citoyens éminents par leur position sociale ; par leur capacité administrative, par leurs talents de tous genres, et plus encore par leur ardent dévouement à la chose publique, sont vus se réunir, combiner leurs efforts pour constituer des sociétés diverses d'agriculture et d'arts utiles, dont le but principal est de répandre les bonnes méthodes, les meilleurs procédés ; d'expérimenter, de perfectionner les diverses cultures ; d'améliorer et d'accroître les productions du sol, etc. Et non-seulement les questions de toute espèce qui se rapportent à l'art agricole sont ainsi librement et profondément étudiées dans le huis clos de ces sociétés, mais encore de nombreuses et remarquables publications périodiques ont été instituées pour propager au loin les connaissances acquises et les populariser de plus en plus ; et bien digne d'admiration et de reconnaissance est à nos yeux le sentiment de haute philantropie qui préside à cette remarquable extension de la presse agricole. On dirait,

qu'effrayés de l'excessif développement de l'industrialisme moderne, les esprits généreux ont senti plus vivement que jamais le besoin de ne pas abandonner à une stérile stagnation le plus utile des arts, l'agriculture, et de lui imprimer une partie de cette impulsion à laquelle, au temps où nous sommes, tout obéit dans le monde physique comme dans le monde moral. Notre compagnie, qui sait très bien que ses travaux ne doivent pas avoir, pour objet seul, le culte des lettres, des sciences et des arts, mais qu'ils doivent encore et principalement peut-être, afin de présenter un degré plus marqué d'utilité, se diriger du côté de l'agriculture, cette mère nourricière des peuples, n'a pas voulu se tenir en dehors de cette sphère d'activité agricole : elle a participé elle aussi à ce mouvement général, s'est tenue au courant de ce que les publications particulières émanant de ces diverses sociétés lui ont fait connaître d'important, et plusieurs fois elle s'est fait un devoir d'approfondir, en appelant à son appui la discussion et l'expérience, des questions spéciales sur lesquelles son attention a été plus particulièrement fixée.

Elle a surtout fait porter son investigation sur l'agriculture propre à la contrée que nous habitons, et c'est alors qu'elle n'a pu voir sans peine que, depuis un certain nombre d'années, celle-ci s'y montrait, par la force même des circonstances, dans

un état réel d'infériorité ; qu'elle y était comparativement moins productive que dans beaucoup d'autres pays, malgré la sobriété, la vigilance et l'activité de nos agriculteurs, et qu'il n'était que trop vrai que souvent le propriétaire et le fermier ne percevaient, en récompense de leurs sacrifices et de leurs labeurs, que d'affligeants motifs de découragement. Voulait-on alors se demander quelle était la cause de conditions si défavorables au pays, on la trouvait surtout dans l'absence de la régularité et de la douceur de l'ancienne température de Provence pendant la saison de l'hiver, et, durant l'été, dans l'action incessante d'un soleil brûlant sur un sol naturellement sec.

Depuis quelques années, en effet, la marche des saisons ne nous offre plus cette harmonieuse régularité que remarquaient nos pères, et qui existait même au commencement de ce siècle. Les hivers présentent fréquemment de ces subits abaissements de température, qui congèlent et font périr nos arbres les plus précieux ; et le printemps, ce roi des fleurs et des beaux jours, n'est trop souvent que le triste suivant de la saison des frimats, entraînant après lui des gelées tardives et funestes. De ce désordre athmosphérique est résulté un incalculable dommage pour les productions naguères privilégiées de nos contrées. L'olivier qui, même dans le siècle dernier, prospérait si bien sur nos coteaux

à la terre légère et les réjouissait de son sempiternel feuillage et de ses troncs séculaires, n'y paraît plus que sous de chétives apparences, tandis que l'oranger qui, en d'autres temps, se plaisait dans nos champs qu'il parfumait des plus suaves odeurs et enrichissait de ses beaux fruits à couleur d'or, n'y végète plus que dans les serres du riche à l'instar des espèces exotiques. Seuls possesseurs aussi presque naguères du commerce des fruits secs, notamment de ces amandes de Provence que, par le moyen de la navigation et du roulage, le commerce répandait dans toute l'Europe, nous avons eu la douleur, pendant des années déjà trop nombreuses et trop continues, de voir ces produits nous manquer presque complètement, au grand détriment de l'agriculteur ainsi privé d'une importante et quelquefois principale ressource. Ah ! puissent les quelques dernières années qui, malgré bien des irrégularités athmosphériques, ont pourtant respecté les plants d'olivier, et leur ont permis de prendre une certaine vigueur que nous n'osions plus espérer, être d'un heureux présage pour l'avenir de l'arbre de Minerve parmi nous ! Puisse aussi la présente année, qui s'annonce sous les plus favorables auspices pour les fruits de l'amandier, être le prélude de meilleurs temps pour cette précieuse récolte de nos contrées !

Non moins fâcheuse est souvent, pour les productions du sol, cette action incessante, pendant

délire, de ces bois épais et touffus qui jadis couronnaient nos montagnes et nos coteaux de leurs troncs vigoureux et séculaires. Placées sur leurs cîmes majestueuses comme des sentinelles protectrices des plaines et des vallées, ces imposantes forêts brisaient la fureur des vents, atténuaient l'effet de leur haleine glacée, et contribuaient ainsi à entretenir, dans les lieux inférieurs, une température plus douce et plus uniforme. Bien plus marquée encore peut-être était l'action que les forêts exerçaient sur les nuages, ces providentiels et mystérieux pourvoyeurs des eaux du ciel : elles tempéraient leur marche aérienne, absorbaient leur électricité, et leurs flancs, par suite, recélaient moins souvent la foudre et les sinistres orages. Et que n'aurions-nous pas à ajouter, si nous voulions vous représenter ces grandes surfaces boisées comme moyen unique de conserver à la colline sa vieille écorce ; comme ralentissant le cours des eaux pluviales, par elles devenues plus régulières et mieux réparties ; les absorbant dans le sol qui les supporte pour les restituer ensuite à la plaine et aux vallées en fontaines jaillissantes et en fertilisants et limpides ruisseaux : si, comme conséquences de ces déboisements désastreux, nous vous mettions en perspective la pénurie sans cesse croissante du combustible, et vous fesions assister par la pensée au désolant spectacle de l'eau du ciel tombant torrentielle et



dévastatrice sur ces flancs dénudés qui ne lui offrent plus d'obstacles pour en tempérer le cours ; y ravinant profondément le sol ; en détachant cette précieuse terre que les siècles et les tardifs progrès d'une végétation détruite y avaient lentement accumulée ; affluant furieuse et bouillonnante dans les rivières et les fleuves qui ne peuvent plus la contenir, et, après en avoir franchi les bords, devenus présentement des barrières impuissantes, allant affliger toutes les contrées riveraines de ces scènes de désolation et de ruines, dont les inondations de plus en plus fréquentes ont offert, dans ces dernières années, tant de douloureux exemples ? Mais de telles considérations, quelque dignes d'intérêt qu'elles dussent être à nos yeux, nous éloigneraient trop du but que nous avons à atteindre.

Et cependant, c'est avec douleur que nous sommes obligés d'avouer qu'aucune mesure n'a été encore adoptée, nous osons même dire, sérieusement projetée pour satisfaire à l'un de nos besoins les plus impérieux, le reboisement de nos montagnes. Que dis-je ? Nous voyons, au contraire, poursuivre sans relâche un système destructeur qui, ne trouvant bientôt plus d'arbres à abattre, s'attaque à ces stériles arbrisseaux qui végètent sur le penchant de nos collines, et qui du moins retenaient ce peu de terre végétale qui, dans des temps plus propices à la cause des forêts, pourrait favoriser et préparer

des reboisements complets. Il est réellement bien étrange de voir que, tandis que les siècles antiques, sous ce rapport bien plus prévoyants que le nôtre, afin sans doute de défendre par la vénération ce qui devait être conservé pour l'utilité publique, fesaient de leurs bois le sanctuaire sacré de quelqu'une de leurs divinités qui en devenait ainsi le génie tutélaire, la civilisation des temps modernes semble au contraire s'être réservé la triste mission de conspirer de plus en plus leur ruine. Quand donc s'arrêtera cette rage de destruction bien propre à déshonorer l'époque qui ne saurait en réprimer les funestes ravages ?

Elle est aussi bien importante pour notre pays, cette question des irrigations vers laquelle l'attention des économistes est depuis quelque temps plus spécialement dirigée. C'est qu'aux irrigations seules serait dévolue la propriété de transformer une des causes les plus pernicieuses à notre agriculture, savoir l'action incessante d'un soleil brûlant pendant la saison de l'été, en une source d'abondance et de fertilité. Oui, qu'il soit donné à l'agriculteur de pouvoir combiner une haute température avec une humidité correspondante, ou de pouvoir équilibrer à son gré un excès de chaleur par l'eau, et il obtiendra des produits que la nature elle-même ne saurait donner avec l'irrégularité de ses pluies, avec leur insuffisance ou leurs excès. Avec cette con-

dition, en effet, les céréales braveraient impunément les sécheresses de l'été et donneraient une récolte presque assurée ; avec elle, les prairies naturelles et artificielles fourniraient plusieurs coupes également abondantes, également riches qui en doubleraient les produits immédiats, et augmenteraient à proportion le nombre des animaux qui ont à s'en nourrir ; avec elle encore, l'on pourrait toujours, après la moisson, utiliser le restant de la saison chaude pour obtenir de secondes récoltes de plantes alimentaires d'une valeur presque égale aux premières. On comprend, par conséquent, combien de pareilles circonstances résulterait une plus grande abondance de légumes, de racines et de tout ce qui rend l'alimentation générale plus saine, plus restaurante et plus variée. Voyez plutôt ce qui se passe partout où la main de l'homme a creusé de ces cours d'eau bienfaisants qui, sous le nom de canaux d'irrigation, vont porter, au milieu des terres, des eaux dérobées aux rivières ou aux fleuves, au sein desquels elles coulaient naguères inutiles. Quel surcroît de productions et de fertilité ! Les terres les plus sèches, les plus graveleuses, auparavant stériles, sont très avantageusement cultivées. Celles qui, livrées déjà à l'agriculture donnaient des produits satisfaisants, voient ces produits très notablement accrus. Dans ces champs qui, une fois dépouillés de leurs épis, restaient forcément arides

et sans culture pendant l'été, croissent, sans préjudice pour les récoltes de l'année suivante, une foule de graines alimentaires, de légumes divers, de racines nutritives, qui constituent un précieux supplément d'abondance et de richesse. Qui, par exemple, voudrait énumérer les bienfaits que répand sans cesse, depuis sa création, dans un partie de notre Provence, ce fertilisant canal dont le célèbre Adam de Crapone dota le territoire de Salon et la Crau d'Arles ?

Veut-on mieux connaître encore, par voie de comparaison, quelles merveilles agricoles peut produire un système bien entendu d'irrigation ? Qu'il me soit alors permis de citer quelques lignes qu'un publiciste distingué écrivait récemment dans un opuscule sur l'agriculture, à l'occasion d'une promenade faite dans un pays voisin du nôtre :

« J'allais, ce printemps, à Cavaillon, dit M. de Gasparin, et là j'appris ce que l'on ponvait faire des eaux. Les blés immergés pour la troisième fois, avaient atteint la hauteur d'un homme quand les nôtres épiaient à deux pieds (66 centimètres). Ces blés ont fait vingt fois la semence ; les nôtres n'ont produit que cinq, et, dans les années les plus favorables, la pluie pour eux ne remplace jamais l'arrosage ; car la pluie s'adresse aux fleurs comme aux racines, et fait souvent avorter les produits, circonstance qui explique la fertilité du Delta,

la fertilité, du moins se fait-elle un devoir d'accueillir et d'accompagner de ses vœux les plus ardents toutes les tentatives et tous les projets qui ont pour but d'amener de l'eau non-seulement dans la ville, mais surtout dans nos champs; car c'est de l'eau, c'est de l'eau qu'il faut impérieusement à nos terres.

Ces considérations nous conduisent naturellement à vous parler du projet des comtes d'Esterno et de Gasparin, amendé ensuite par M. d'Angeville, et qui, nous croyons, ne tardera pas à être présenté aux Chambres législatives, sous la nouvelle forme qu'il a reçue de ce député. On sait que son but est de faciliter aux propriétaires les moyens de diriger sur leurs fonds les eaux dont ils sont possesseurs, en leur permettant de les faire passer, moyennant indemnité, sur le terrain de leurs voisins,

Des renseignements ont été, en effet, demandés à notre Académie, comme à toutes les sociétés qui s'occupent d'agriculture. Cette question, examinée avec toute la maturité qu'exige son importance, a soulevé parmi nous des dissentiments auxquels nous ne sommes pas accoutumés, et qui étaient inhérents à la gravité des intérêts mis en cause. Qu'il nous suffise de dire que l'opinion qui a prévalu, et qui a été exprimée dans le rapport à M. le Ministre de l'agriculture, tout en rendant hommage au patriotisme qui a inspiré la proposition, répugne

à croire qu'une loi générale puisse être faite pour régler une aussi importante matière. Pensant que la centralisation, ce moyen puissant de gouvernement, ne saurait être utilement appliqué dans toutes les circonstances et sur toutes les agricultures, où il est indispensable de tenir compte de la nature du sol et du morcellement plus ou moins excessif de la propriété, elle a vu, dans cette proposition, une tendance funeste à l'extension du principe d'expropriation.

Une autre question de haut intérêt dont l'Académie a eu à s'occuper, c'est celle des huiles provenant des graines oléagineuses. Faisons remarquer à ce sujet que, par une sage prévoyance, le gouvernement avait établi un droit protecteur à l'entrée des huiles étrangères, quelle que fût leur provenance et leur nature. Mais cette mesure n'a pas tardé d'être éludée par l'établissement de nombreuses fabriques placées sur le sol français, et opérant sur une matière extrêmement productive et soumise à des droits insignifiants.

Cette industrie, blessant une foule d'intérêts, a incessamment amené une lutte acharnée qui a éveillé l'attention du gouvernement, avec d'autant plus de raison que l'on cherchait à en faire une querelle personnelle entre le nord et le midi de la France, lutte fraternelle que tout recommandait d'étouffer.

Consultée à l'instar des autres sociétés, l'Académie

a mis dans l'examen d'une aussi haute question, toute la maturité et les soins convenables. Cherchant à combiner des intérêts opposés et non à anéantir l'un d'eux au profit de l'autre, elle a présenté un moyen de conciliation dont elle a droit de se féliciter, puisque, à la seule différence de l'évaluation des droits, il est conforme au projet de loi des douanes qui vient d'être présenté à la Chambre des députés.

Le moment est venu pour nous, Messieurs, de pénétrer plus avant dans la tâche que nous avons à remplir, en vous donnant connaissance des travaux plus spéciaux de nos collègues dans cette dernière année. Et encore devrons-nous passer sous silence de nombreux rapports, la plupart pleins d'intérêt, qu'ont fait plusieurs d'entr'eux sur bien des ouvrages agricoles, scientifiques ou littéraires qui sont annuellement adressés à notre compagnie, pour ne nous arrêter que sur les productions plus particulièrement propres aux membres de l'Académie.

Nous commencerons par mentionner les divers extraits qu'a communiqués l'honorable secrétaire perpétuel de l'Académie, M. de Montvalon, d'un ouvrage manuscrit, sur les causes qui s'opposent aux progrès de l'agriculture en Provence. L'Académie, appréciant toute l'importance qui s'attache au sujet traité par notre savant collègue, a accueilli ces

diverses lectures avec cette faveur et cet intérêt que commande la haute expérience d'un homme qui, dans le cours d'une longue carrière, a toujours eu l'agriculture en vénération, et en a étudié pratiquement et à fond les questions les plus importantes. — Qu'on me permette de citer ici un de ces faits le concernant, que l'on peut produire comme un exemple à suivre dans cette question du reboisement des montagnes que nous avons légèrement effleurée. Lorsque par les malheurs du temps, après avoir passé de longues années sur la terre étrangère comme beaucoup de ses compatriotes, M. de Montvalon revint dans la mère-patrie, il trouva les vastes collines avoisinant sa riche propriété dont elles fesaient partie, complètement dépouillées des forêts qui en fesaient naguères le majestueux ornement. Là comme partout ailleurs la hâche dévastatrice avait étendu ses impitoyables ravages. Que pensez-vous que fait alors notre respectable collègue ? Il se remet résolument à l'œuvre pour réparer les désastres des mauvais jours ; il plante, il sème partout sur ses collines déboisées, et bientôt apparaissent en tous lieux de jeunes et nombreux plants de ces pins maritimes qui, désormais abandonnés à la seule protection des temps, seront vus, dans quelques années, recouvrir toutes ces immenses surfaces d'argile rouge. Déjà même les yeux du voyageur, qui parcourt la

route d'Aix à Martigues, peuvent se reposer avec satisfaction sur ces ombrages toujours verts, créés par une sage prévoyance, et admirer la réalisation d'un vaste essai de reboisement, opéré par le génie agricole d'un seul homme.

Nous devons mentionner encore, du même académicien, la lecture de plusieurs fragments de sa traduction de l'Histoire d'Allemagne de Denina, de même que le long et intéressant rapport qu'il rédigea sur la question du projet de MM. les comtes d'Esterno et de Gasparin, et dont l'Académie vota l'envoi à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce.

Lorsque s'agita, dans le sein de l'Académie, la question des graines oléagineuses, M. de Bec, directeur de la ferme-modèle du département, et l'un de nos correspondants les plus distingués, voulut bien venir prendre part à cette importante discussion, et y apporter le tribut de ses lumières et de ses connaissances pratiques sur cette matière. Nous remarquâmes le substantiel rapport qu'il fut chargé de préparer sur cette question, et dans lequel il examinait le sujet en litige sous tous ses points de vue, et en traitait toutes les phases en homme éminemment compétent. Il était de notre devoir de mentionner cette œuvre importante.

C'est ici peut-être le lieu de vous parler d'un travail que nous communiquâmes nous-même à

l'Académie sur cette question agricole : La feuille de mûrier qui a été frappée par la grêle a-t-elle une action délétère et vénéneuse sur les vers-à-soie ? — Voici quels motifs nous portèrent à traiter un sujet tout-à-fait en dehors des objets habituels de nos études : Un des hommes qui, en France, se sont le plus occupés de l'art séricicole, M. Amans Carrier, de Rodez, fondateur et rédacteur d'un excellent recueil périodique mensuel, *le Propagateur de l'industrie de la soie en France,* avait cru reconnaître à la feuille de mûrier, atteinte de la grêle, des propriétés malfaisantes et toxiques sur les vers-à-soie. Cette opinion était tellement inculquée en lui, qu'il regarda comme un devoir d'user de la publicité dont il disposait par son journal, pour répandre sa conviction parmi les éducateurs de ces précieux insectes. Ce fut contre une assertion pareille que nous crûmes devoir nous élever, et les faits récents, authentiques et nombreux que nous citâmes à l'appui de notre thèse, durent paraître plus que suffisants pour combattre les idées un peu trop facilement émises par le savant éducateur de l'Aveyron. Comme, lorsqu'il s'agit d'un produit aussi important que celui de la soie qui, dans bien des contrées, constitue le principal revenu, c'est encore un très grand avantage de pouvoir recueillir l'équivalent d'une moitié, d'un tiers, d'un quart même de récolte de cocons, lorsque la grêle, en

endommageant plus ou moins la feuille des mûriers, s'est opposée à une réussite complète, nous pensâmes ne pas devoir hésiter à attaquer de front les idées par trop désespérantes de M. Carrier, en nous appuyant sur les documents les plus précis et les plus véridiques.

M. de Fonscolombe, notre vénérable ex-président, nous a produit, entr'autres communications et dans plusieurs séances, ce qu'il nomme ses entretiens sur l'entomologie. Pour ceux qui savent quelles vastes connaissances possède notre savant collégue sur cette branche des sciences naturelles, qui a été à tous les âges sa science de prédilection, à laquelle il a fait faire d'importantes découvertes, il sera facile de comprendre quel vif intérêt l'Académie devait prendre à ces instructives lectures. A qui mieux qu'à M. de Fonscolombe pourrait-il être donné de discourir savamment sur cette matière? Or, notez bien que, pour notre collègue, l'entomologie n'est pas une science de pure et stérile curiosité, mais qu'il a su maintes fois en faire d'utiles applications à l'agriculture qu'il a lui aussi en grande vénération. S'il connaît à fond l'organisation, les habitudes et tout ce qui se rapporte à la vie des insectes, il a bien des fois déjà fait servir cette connaissance pour indiquer les meilleurs procédés de détruire ceux de ces animalcules qui sont nuisibles à l'agriculture.

Mais ce qui, de la part de ce même collègue, a plus vivement encore intéressé l'Académie, c'est la com-

munication qu'il lui a faite de son remarquable Calendrier de Faune et de Flore. Sous ce nom, qui réalise bien plus que ne semble l'annoncer le titre modeste de l'ouvrage, puisqu'il indique non-seulement la concordance de la première apparition des insectes du pays avec la fleuraison des plantes, mais encore l'habitat précis de l'insecte et celui de la plante, et qu'il contient des remarques fréquentes et judicieuses portant sur des faits intéressants et nouveaux, de même que l'adjonction des noms provençaux, rattachant ainsi à la science une connaissance pratique que l'agriculture est si intéressée à approfondir, M. de Fonscolombe a fait une œuvre d'autant plus remarquable que la voie qu'il a suivie n'avait été encore frayée par personne, et la science doit lui tenir compte de cette heureuse initiative. Aussi l'Académie, jugeant cet ouvrage d'un véritable intérêt pour les progrès de la science, pour éclairer quelques parties de notre agriculture, pour ajouter à la connaissance des productions de notre sol, s'est-elle hâtée d'en voter l'impression dans la série de ses Mémoires.

Le président actuel de l'Académie, M. l'abbé Sibour, nous a communiqué plusieurs fragments d'une Histoire inédite de l'Église d'Afrique, une lettre sur l'Algérie, etc., et a fait hommage à l'Académie d'un opuscule contenant trois leçons d'un Cours d'histoire Ecclésiastique. Nous n'apprendrons

rien à personne, en disant que ces diverses compositions brillent de ce style élégant et harmonieux, de cette diction facile et colorée, de cette riche fécondité de pensées, qui font de notre honorable collègue un des plus beaux talents littéraires de notre cité.

Que dirons-nous des fréquentes lectures que nous a faites, cette année, notre honorable collègue M. Porte, sinon que toutes ses communications révèlent cet esprit droit et juste, ce jugement sain et parfait, ce goût exquis de l'art, cette élégante simplicité de diction que l'Académie sait depuis longtemps apprécier? Pour faire comprendre le nombre et la variété des sujets qu'il a présentés à l'Académie, il nous suffira de mentionner :

1° Une Notice nécrologique sur Gustave-Césaire Caillat, natif de Berre. Faire connaître la vie d'un jeune homme accompli, mort à 17 ans; le proposer comme modèle de conduite aux jeunes gens de son âge, tel a été le louable but que s'est proposé l'auteur dans cet écrit, qui se fait lire avec un attachant plaisir ;

2° Une Description de la Tour de Saint-Martin de Bromes (Basses-Alpes), monument du moyen âge touchant lequel M. Porte a recueilli de précieuses traditions qui risquaient d'être à jamais perdues ;

3° Des Notices sur Christophe Veyrier et Thomas

Veyrier, sculpteurs du XVIIme siècle, notices dans lesquelles l'auteur donne une appréciation convenable du talent de ces deux artistes, l'un et l'autre enfants de la Provence, et fait connaître les ouvrages qui restent encore d'eux, de même que les détails biographiques les concernant ;

4° Une troisième Notice sur Antoine Duparc, autre artiste provençal, peintre et sculpteur, dont le ciseau surtout enfanta plusieurs œuvres remarquables ;

5° Une quatrième Notice sur Jean Daret, peintre moins connu que ne le méritent ses nombreux ouvrages généralement riches de beautés du premier ordre, lequel, quoique né en Belgique, passa à Aix la majeure partie de sa vie et s'y éteignit en 1668. — Dans ces diverses notices, notre collègue a pour but de rappeler le souvenir de ces artistes qui, par la supériorité d'exécution de leurs œuvres, ne méritent pas d'être condamnés à un éternel oubli. M. Porte remplit ainsi une belle et noble tâche. S'il arrive trop souvent que les hommes de génie ou d'un mérite élevé vivent et meurent inconnus, parce que leurs talents n'ont brillé que dans les Provinces ; si, parce que leurs jours s'y sont écoulés modestes et sans bruit, ils ont été privés de cette renommée que n'eut pas manqué de leur décerner la ville dispensatrice des réputations, c'est une belle tâche qu'accomplissent les admirateurs de leurs œuvres,

de les retirer de l'obscurité dans laquelle ils sont tombés, et d'indiquer la place qu'ils sont dignes d'occuper dans l'opinion publique. Sous ce rapport, M. Porte mérite bien de l'art, et ne saurait être trop encouragé à persévérer dans ce genre de travaux ;

6° Un Mémoire sur divers objets d'archéologie, relatifs à l'église métropolitaine Saint-Sauveur, — au palais Archiépiscopal, — à l'église Saint-Jérôme, — à l'église Saint-Jean *(intrà-muros)*, — à l'église Sainte-Marie-Magdeleine, — à l'église des Missions de Provence, — à la salle des Bains antiques, — aux anciens Bains de la rue des Étuves, — à des tronçons de colonnes antiques, — à diverses inscriptions antiques, — à la fontaine de la rue Boulegon, — à des murailles antiques, — à un reste de voie antique à Éguilles, — à un camp romain, — aux ruines d'Entremonts. Le seul énoncé de ce travail en fait pressentir toute l'importance archéologique ;

7° Un Examen critique des sculptures exécutées par M. Antoine Olive, de cette ville, sur deux autels de l'église du Grand-Séminaire d'Aix. Par ce travail, M. Porte nous dévoile, en M. Olive, un artiste jeune encore, mais plein d'intelligence et d'imagination, dont les débuts, qui feraient honneur aux artistes de réputation, dénotent un talent capable d'ajouter un jour à l'illustration de cette Pro-

vence fière déjà de compter, parmi ses enfants, dans le genre de la sculpture, Puget, Veyrier, Duparc, Toro, Vassé, Clérion, Chastel et Chardigny.

8° Une dernière Notice sur Jean-Antoine Constantin, l'un des fondateurs de l'Académie d'Aix, célèbre peintre-paysagiste, que la mort a récemment ravi à notre cité. Le talent artistique de Constantin, aux diverses époques de sa vie, nous paraît avoir été décrit avec bonheur et vérité dans ce travail consacré au souvenir d'une des gloires de notre pays.

M. l'abbé Maurin nous a lu divers passages de son ouvrage encore inédit, ayant pour titre: *Études historiques et archéologiques sur les Églises d'Aix et de sa banlieue.* Ces lectures ont été d'autant mieux goûtées par l'Académie, qu'on peut considérer cette œuvre de notre collégue, comme la plus importante qui ait été consacrée jusqu'à ce jour à l'archéologie chrétienne de notre cité.

Les diverses lectures faites par M. Castellan, sous ce titre: *Études sur la femme antique*, ont vivement intéressé plusieurs de nos séances hebdomadaires. Ces simples extraits d'un ouvrage étendu qui a pour objet de faire connaitre ce qu'a été la femme aux diverses époques historiques, dénotent de la part de l'auteur, d'immenses recherches et de brillantes qualités littéraires. Le chemin tout-à-fait inexploré encore que s'est frayé notre savant collègue est si heureusement parcouru par lui, qu'un

grand succès nous paraît réservé à son œuvre, quand il lui plaira de la produire au grand jour de la publicité.

Nous devons à M. Rouchon-Guigues un savant rapport sur la question du concours fondé en 1842, la lecture de quelques fragments littéraires, de même que la communication de plusieurs chapitres historiques sur Aix. Toutes ces compositions ont été justement trouvées riches de cette beauté de style et de pensées, et de cette solide érudition historique que l'Académie sait depuis longtemps apprécier chez notre honorable collègue,

M. Mouan nous a lu, sur l'Histoire de Sainte-Tulle, par M. le docteur Robert, de Marseille, un long travail critique qui dénote toute l'étendue des connaissances historiques qu'il possède.

Le même académicien nous a donné une Notice pleine d'intérêt et de patriotisme sur les Œuvres complètes du Roi René, par M. le Comte de Quatre-Barbes. Les productions de notre collègue sont toujours marquées au coin du bon goût : l'expression en est telle qu'elle doit être.

M. le marquis d'Arbaud-Jouques, un des plus anciens membres de l'Académie, qui n'eut pas manqué, dans cette séance solennelle, de venir siéger parmi nous, si un deuil récent ne fut venu le frapper dans ses plus chères affections, a plusieurs fois aussi voulu, malgré son grand âge,

prendre part à nos travaux. Nous nous rappelons encore avec plaisir deux délicieuses compositions poétiques qu'il a lues à la société, dans le cours de l'année. L'une avait pour titre : Ode sur le Retour de l'Ordre en France : Hymne à la Vierge, était le titre de la seconde. C'étaient deux chants bien suaves quoique soupirés par une muse septuagénaire.

Notre nouveau collègue, M. Agard, a déjà plusieurs fois donné des preuves du zèle qui l'anime pour l'Académie, et des connaissances spéciales qu'il possède. Nous avons à mentionner de lui cette belle carte des étangs de Berre et de Caronte, laquelle, dressée sous sa direction ; désigne entre autres choses les établissements industriels fondés sur le littoral, et le sondage des deux étangs sur leurs divers points ;

Un important travail, tout de circonstance, qu'il nous a lu récemment, touchant l'influence des nouvelles routes sur la ville d'Aix ;

Enfin, un long et intéressant Mémoire contenant des recherches historiques et statistiques sur les communes littorales des étangs de Berre et de Caronte, et sur les établissements industriels qui s'y trouvent.

Qui ne connaît, au moins de réputation, le poète populaire de Nîmes, M. Reboul, le chef de cette Pléïade de talents poétiques qui, de nos jours, se sont élevés brillants et radieux du milieu des plus humbles

professions, comme pour démontrer plus vivement que jamais combien le génie est indépendant de l'éclat de la naissance et de la fortune. Cet auteur n'a pas manqué, dans un voyage fait dans notre ville, de venir assister à une des séances ordinaires de l'Académie. Il a fait hommage à notre compagnie de ses poésies imprimées, et lui a débité plusieurs pièces encore inédites, notamment un long fragment d'une tragédie sur un sujet antique. On comprenait, en entendant la lecture de ces beaux morceaux de poésie, qu'ils ne pourraient qu'ajouter un rayon de plus à la glorieuse auréole qui resplandit sur le front du poète nîmois.

M. Poujoulat, dont de remarquables publications ont solidement établi la réputation littéraire, et que nous comptons avec orgueil parmi nos membres correspondants, a bien voulu communiquer à l'Académie plusieurs chapitres de l'Histoire de Saint-Augustin, qu'il va prochainement éditer. L'attention religieuse qui a été prêtée à ses intéressantes lectures, était fondée sur cette multiplicité de beautés du premier ordre qui parent toutes les productions de l'auteur, et qui assurent un succès complet à la publication de son nouvel ouvrage.

Les sciences physiques et mathématiques ont été aussi l'occasion de quelques travaux importants. Elles ont trouvé plusieurs fois en M. de Castellet un digne interprète. Nous devons surtout men-

tionner de ce dernier plusieurs rapports critiques relatifs à de graves questions de météorologie, notamment à la formation de la grêle, à la chaleur centrale de la terre, etc., sur lesquelles les récents écrits de plusieurs savants avaient appelé l'attention.

Nous rappellerons aussi que M. d'Hautuille, professeur à l'Université de droit de notre ville, a fait hommage à l'Académie, dont il est un des membres résidents, de son ouvrage intitulé : *Révision du Code hypothécaire*, œuvre remarquable dont je laisse à de plus compétents le soin d'apprécier le haut mérite.

L'Académie n'a d'ailleurs manqué aucune occasion de donner des preuves du zèle qui l'anime pour toutes les connaissances qui peuvent tourner au bien du pays, ou qui ont pour objet un intérêt scientifique quelconque. C'est ainsi que, dès qu'elle a été officiellement avisée que le congrès vinicole avait choisi Marseille pour siége de sa troisième session, qui s'ouvrira vers le milieu du mois d'août prochain, elle s'est empressée de nommer deux de ses membres pour l'y représenter; et nous sommes heureux d'annoncer que MM. Vallet et de Bec, que les suffrages de l'Académie ont désignés à cet effet, ont bien voulu accepter cette mission pour laquelle leurs connaissances spéciales sur l'agriculture les rendent très compétents. C'est ainsi encore, que dès que M. Bonnet, de Martigues, eut

averti, par lettre, l'académie des découvertes d'antiquités faites dans une de ses propriétés, celle-ci s'empressa d'en donner connaissance à la commission archéologique nommée par le gouvernement, afin que ce que pouvaient présenter de précieux ces vieux débris de temps antiques ne risquât pas d'être à jamais perdu pour l'art.

Je ne saurais omettre ici, sans croire déroger à ma tâche, de vous rappeler cette imposante cérémonie, encore présente à tous les esprits, à laquelle prit part l'élite de notre cité, savoir, la translation des restes mortels du président de Saint-Vincens dans le nouveau cimetière. C'est, en effet, à l'académie, dont il avait été un des membres fondateurs que revient l'honneur d'avoir la première exprimé le patriotique désir d'un hommage public rendu à sa mémoire. L'inscription qu'elle a fait graver sur le monument funéraire qui recouvre la nouvelle tombe, rappellera sans cesse, à la génération présente et aux âges futurs, le pieux souvenir de l'érudit infatigable, du magistrat intègre et éclairé, du génie bienfaiteur de l'humanité, que notre pays citera toujours comme une de ses gloires, et comme un exemple de toutes les qualités qui peuvent embellir un cœur généreux et vertueux (1).

(1) Voici le texte de l'inscription :

Depuis quelques années, un pénible devoir semblait réservé au Secrétaire de l'Académie, dans cette solennité, celui d'honorer d'un dernier souvenir la mémoire des membres de cette compagnie que la mort venait de ravir. Félicitons-nous, cette fois, de ne pas avoir à remplir une aussi lugubre tâche. Si quelques-uns de nos collègues, dont le zèle et les talents lui étaient si précieux, sont venus à lui manquer cette année, nous sommes presque

---

A LA MÉMOIRE
DU PRÉSIDENT DE SAINT-VINCENS
(ALEXANDRE-JULES-ANTOINE DE FAURIS)
ANCIEN MAIRE D'AIX ET DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT ET DEPUIS MEMBRE LIBRE
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.,
DONT LES VERTUS ET LA SCIENCE HÉRÉDITAIRES
HONORÈRENT ET SERVIRENT LE PAYS.

•

NÉ A AIX EN 1750 — PRÉSIDENT AU PARLEMENT EN 1782 —
MORT PRÉSIDENT A LA COUR ROYALE, LE 15 NOVEMBRE 1819.

LA TRANSLATION SOLENNELLE DE SES RESTES ICI
A EU LIEU LE 28 JUIN 1843, VINGT-QUATRE ANS APRÈS SA MORT,
SUR LA DEMANDE DE L'ACADÉMIE D'AIX,
DONT IL ÉTAIT MEMBRE FONDATEUR.
LE CONSEIL MUNICIPAL A CONCÉDÉ LE TERRAIN A PERPÉTUITÉ,
ET A COOPÉRÉ AVEC L'ACADÉMIE
A L'ÉRECTION DU MONUMENT
AU NOM DE LA CITÉ RECONNAISSANTE.

fiers de rappeler que les circonstances qui les ont éloignés de notre cité, n'ont servi qu'à faire briller sur un théâtre plus grand et plus digne de leur génie les éminentes qualités qui les distinguaient. Il appartenait, en effet, à notre Académie ce juriste brillant autant qu'érudit (1) qui, après avoir occupé avec distinction une chaire de droit administratif à la faculté de droit de notre ville, nous a été en quelque sorte envié par l'Institut qui l'a accueilli dans son sein, et est allé grossir, dans la Capitale, cette célèbre colonie aquisextaine, qui compte des talents si distingués dans la politique, dans la magistrature, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts; de même que ce naturaliste distingué (2), dont une nation voisine utilise maintenant les vastes connaissances sur la géologie, cette belle science à laquelle nous l'avions vu si dévoué, qu'il avait enrichie de plus d'une découverte, et qu'il était parvenu à acclimater, à populariser presque dans notre cité, par sa remarquable persévérance et ses leçons si intéressantes. Constatons toutefois que, si leur absence laisse dans notre compagnie un vide bien senti, ils ne nous sont pas

---

(1) M. Ch. Giraud, actuellement Inspecteur Général de l'Université et Membre de l'Institut.

(2) M. Coquand, Professeur de Géologie.



établie à la Montorone, un des plus savants agronomes du département ;

M. Reboul, de Nîmes, auquel ses belles poésies ont établi une réputation littéraire des mieux méritées ;

M. le baron d'Oliviera-Barbosa, officier de la maison de l'empereur du Brésil, attaché aux archives de l'empereur, linguiste, économiste, archéologue et artiste distingué ;

M. Riédel, directeur du jardin botanique de Rio-Janeiro, savant botaniste ;

M. Taunnay, consul de France à Rio-Janeiro, linguiste et philosophe renommé ;

M. le marquis de Galliffet, qui, sous le titre général de *Souvenirs de Voyages*, a déjà publié six ouvrages qui dénotent, dans leur auteur, les qualités d'un écrivain de mérite ;

Enfin M. Giraud, ex-professeur à l'Université de droit de notre ville et actuellement membre de l'Institut ; et M. Coquand professeur de géologie, résidant présentement en Italie, qui, l'un et l'autre, à cause de leur éloignement d'Aix, ont échangé leur titre de membre résidant de l'Académie en celui de membre correspondant.

Notons encore que M. Teyssier, professeur de botanique et directeur du jardin des plantes de la ville d'Aix, qui avait adressé à l'Académie une intéressante dissertation sur les plantations d'arbres

à feuilles caduques, employés pour l'embellissement des parcs, allées, avenues, promenades publiques des environs de la ville, etc., a été nommé associé à la section d'agriculture de l'Académie.

Nous ne voulons pas oublier de payer ici, au nom de notre compagnie, un tribut sincère de gratitude aux Académies de Province, aux Sociétés d'agriculture de Paris ou des départements, de même qu'aux autres sociétés qui l'ont honorée de leur sympathie par l'envoi assidu de leurs ouvrages. Notre société se fera toujours un devoir de reconnaître ces bons procédés, en leur adressant en échange ses propres publications.

Fidèle à de louables antécédents, l'Académie est dans l'habitude de soumettre annuellement des questions intéressantes aux investigations des hommes studieux; et, par les récompenses honorables qu'elle décerne à ceux dont les travaux se sont montrés dignes de cette distinction, elle encourage plus directement les athlètes de la science ou des lettres à se lancer dans l'arène des concours qu'elle ouvre à leur sagacité.

Continuant à remplir cette utile mission, elle avait proposé, dans la séance publique du 15 janvier 1842, pour sujet de prix à décerner en mai 1843, la question suivante :

Rechercher quelle a été l'administration des communes en Provence au moyen âge ?

« Les concurrents indiqueront rapidement comme « introduction leur état sous la domination romaine, « et comme complément leur régime depuis leur « réunion à la France jusqu'à la révolution de 1789. « Ils jetteront un coup d'œil sur l'administration « générale de la Provence, en fesant ressortir tout « ce que ces divers régimes avaient de vraiment « libéral dans leurs droits, franchises et immunités, « et d'indépendant de l'autorité féodale et souve- « raine. »

Le prix de ce Concours consistait en une médaille d'or de la valeur de six cents francs.

L'Académie a reçu sur le sujet proposé deux Mémoires, dont l'un, portant l'épigraphe suivante : *Sunt aliquot quoque res, quarum unam dicere causam non satis est*, a été classé sous le n° 1 ; et dont le second, dont l'épigraphe était celle-ci : *Les communes ne sont point des concessions, leurs élections ne sont point de privilèges, leur possession n'a point de commencement et ne saurait avoir de fin, sans oppression manifeste*, a reçu le n° 2. — Voici le jugement porté par la commission du concours sur ces deux mémoires :

« Sans doute le Mémoire n° 1, portant pour épigraphe ces mots : *Sunt aliquot quoque res*, etc., est une œuvre remarquable. Mais on n'a pas demandé un travail sur le patriciat et la clientelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours :

on a demandé seulement un Mémoire sur les Communautés de Provence dans le moyen âge, et la difficulté est assez grande en ceci, pour qu'elle ne doive pas être étendue. Cette question historique et philosophique se détache parfaitement des causes éloignées dont l'exposé formerait à lui seul une œuvre considérable. L'auteur a été conduit par son plan à se jeter dans un système d'étymologies et de recherches philologiques, où il s'est étrangement aventuré et qui ne saurait comporter d'ailleurs un cadre aussi étroit. Si après cela la commune provençale eut été convenablement traitée, on eut pu isoler cette partie du Mémoire et la juger indépendamment de tout le reste. Mais il n'en a pas été ainsi, de sorte que l'auteur est tombé dans le double inconvénient de produire une œuvre sans unité et sans proportions et de ne pas remplir le programme donné. Les grandes vues, les sentiments élevés, des morceaux d'élocution d'une haute valeur répandus dans l'ouvrage, ne rachètent point ces défauts, qui s'aggravent encore par des parties de style d'un très mauvais goût.

« Le plan du Mémoire n° 2, est bien ordonné. Le sujet du programme y reste le sujet de la composition ; et soit les cités Romaine, Gothique, Bourguignone, etc., soit la Commune provençale d'avant la révolution de 1789, n'y figurent qu'avec leurs caractères de purs accessoires. Le style, à part

quelques incorrections et un peu de molesse, en est sage, simple, approprié à la matière. Mais le Mémoire ne présente pas non plus ces profonds travaux sans lesquels il est impossible de se faire une idée complète des communautés provençales après l'expulsion des Sarrasins, sous les Boson, sous les Bérenger, sous les deux maisons d'Anjou. » *(Extrait du rapport du concours.)*

En conséquence, aucun de ces Mémoires n'ayant été jugé digne du prix proposé, le concours a été prorogé jusqu'au 1er mai 1845. Nous croyons devoir renvoyer au savant programme de ce concours rédigé par notre collègue, M. Rouchon-Guigues, les personnes qui désireraient avoir de plus amples renseignements à ce sujet.

Indépendamment de ce prix, l'Académie en a institué un second de la valeur de trois cents francs sur la question suivante :

Quel serait le mode le plus propre à employer pour que les travaux d'intérêt public fussent perfectionnés sans détourner les bras de l'agriculture, de l'industrie et du commerce?

« L'Académie désirerait que les concurrents fissent des recherches exactes sur la manière dont les peuples anciens exécutaient les grands travaux à la charge de l'état ou des établissements publics; qu'ils examinassent si ces documents historiques peuvent aider à la solution de la question proposée; qu'ils

fissent connaître enfin les procédés employés aujourd'hui chez les nations étrangères et principalement en Angleterre, le tout pour éclairer autant que possible, par les données de l'expérience, les théories qu'ils seront à même de développer ? »

Le terme de ce concours est fixé au 31 décembre 1844.

Les Mémoires, pour l'un et l'autre concours, devront être remis à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les époques indiquées, et devront porter, selon l'usage, une épigraphe et un billet cacheté renfermant l'épigraphe et le nom de l'auteur. Ils devront être écrits d'une manière très lisible.

Ici, Messieurs, finit la tâche qui m'avait été confiée. Je serais heureux d'avoir pu la remplir comme l'aurait demandé l'honneur de l'Académie dont je n'ai été que l'insuffisant organe, et comme le méritait le public distingué qui m'a honoré d'une aussi bienveillante attention. Puisse du moins votre indulgence avoir suppléé à mon égard à ce que ne peut pas toujours produire le zèle le mieux intentionné !

On a lu :

Mort de Saint-Augustin, influence de son génie, par M. *Poujoulat*.

Un Discours en proverbes provençaux, par M. le docteur d'*Astros*.

Considérations sur l'Histoire du droit Criminel, par M. *Tavernier*, avocat.

La fuite d'Angélique, imité de l'Arioste, par M. *Castellan*, conseiller.

Notice sur M. Constantin, par M. *Porte*.

Le maître d'Études, poésie, par M. *Maillet*.

La Dourguetto, conte provençal, par *le même*.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

JEAN-ANTOINE CONSTANTIN,

PAR M. J.-F. PORTE.

Jean-Antoine CONSTANTIN naquit le 21 janvier 1756, dans le territoire de Marseille. Blanchard, peintre sur émail, frappé des dispositions de cet enfant pour le dessin, le fit placer dans une fabrique de porcelaine à laquelle il était attaché. Constantin quitta ensuite cet établissement et résolut d'apprendre à fond l'art qu'il chérissait. L'école de peinture de Marseille, lui en facilita les moyens. Il la fréquenta assidûment, faisant du

8.

dessin son unique occupation. Non-seulement à la sortie des leçons, il copiait dans ses détails, le champ qu'exploitait son père, mais encore il consacrait à l'étude, une partie de la nuit. Tant de soins ne furent pas perdus, et des progrès rapides couronnèrent ses efforts. Capeler, peintre de paysage en tapisserie, l'employa alors à des travaux de ce genre. Il lui donna des notions dont l'élève profita si bien, qu'il put répandre de l'effet sur ses petits travaux d'après nature. Seulement quelque timidité dans la touche, y dénonçait le débutant. Un marchand de Marseille les lui achetait à bas prix, quoiqu'ils fussent recherchés, et qu'il les vendît avec des bénéfices avantageux. M. Perron, négociant d'Aix, parvint à découvrir l'auteur dont le marchand s'obstinait à taire le nom et la demeure. Dès lors il porta à cet enfant toute l'affection d'un père. Lorsque le talent de son protégé eut acquis plus de développement, M. Perron le conduisit à Aix, pour le présenter à des amateurs capables d'apprécier son aptitude. Constantin fut bien accueilli dans cette ville où les arts ont toujours obtenu un culte particulier. Il y demeura quelque temps, consacrant ses loisirs à l'étude de la nature. Convaincus de la haute capacité du jeune homme, MM. de Fonscolombe, Grégoire, de Montvalon et de Séderon l'envoyèrent à Rome pour qu'il se perfectionnât dans l'art. En y arrivant, Constantin s'oc-



seur de l'école gratuite et communale de Dessin, établie à Aix, le bureau de cette école demanda à l'administration municipale, d'attacher Constantin à l'établissement, en qualité de professeur de paysage. Cette demande conciliait les droits du directeur de l'école, avec les égards dus à un artiste de mérite. Elle ne fut pourtant accueillie qu'en partie, et l'arrêté lui donne seulement le titre de professeur-adjoint. L'administration municipale, Constantin lui-même ne s'aperçurent pas que cette qualification était humiliante pour un artiste de mérite.

En 1817, pour faire connaître notre paysagiste, plusieurs personnes sollicitèrent celui-ci d'envoyer quelques dessins à l'exposition de Paris. Leur attente ne fut point trompée. Les paysages exposés trouvèrent des acquéreurs. Leur mérite valut à l'auteur une médaille d'or et la sympathie des amateurs de la capitale.

Ces illustres témoignages pouvaient consoler Constantin de l'humiliation qu'il avait reçue dans sa patrie d'adoption; mais ils ne le mettaient pas en mesure d'abandonner son chétif emploi de professeur-adjoint. La justice du Roi lui offrit un dédommagement. Le 1er mai 1833, il fut nommé chevalier de la légion d'honneur, et pendant dix années, la glorieuse étoile brilla sur sa poitrine. Les infirmités dont il était déjà atteint et des douleurs aigües qui survinrent encore, le tourmentaient

Des propositions avantageuses furent faites à Constantin qui les rejeta, navré de douleur de voir éconduire celui qui l'avait protégé avec autant de bienveillance. Il quitta même la fabrique, pour ne pas être soupçonné d'avoir pris des arrangements secrets avec les propriétaires. Constantin n'était qu'un enfant lorsqu'il manifesta des sentiments si élevés.

Satisfait de sa modeste position, il ne cherchait pas à en sortir. Jamais il ne sollicita d'emploi. Cet homme simple n'avait vu qu'un acte de faveur dans sa nomination au poste de professeur-adjoint.

A tant de qualités, il joignait la plus rare franchise. Il la poussait même si loin, qu'aucune considération n'aurait pu en comprimer l'expression. Il avait dessiné pour M. Aubert, orfèvre à Aix, six paysages au lavis, de la plus grande dimension, parmi lesquels était une vue de cascatelles de Tivoli, véritable chef-d'œuvre. Le temps qui s'était écoulé, effaça de son souvenir les dessins faits pour M. Aubert. Bien des années après, il revit cette suite avec satisfaction. A mesure que chaque paysage passait sous ses yeux, il disait en langue provençale qu'il n'avait jamais cessé de parler : *Pourriou plus faïré ansin* (Je ne pourrais plus faire ainsi). Mais quand le tour des cascatelles fut venu, il resta stupéfait de surprise. Ses yeux brillèrent d'un vif éclat, et hors de lui il s'écria : *Esti ben iou qu'ai*

trouver des imitateurs, mais jamais d'égaux. La vérité de ses effets de lumière est si parfaite, qu'une publication périodique (1), disait qu'*elle est un affront fait à la nature*. M. Aude, maire d'Aix, interprète des sentiments que professent pour leur compatriote, les habitants de cette ville, a pris une décision par laquelle la rue qui a vu naître cet artiste, portera le nom de RUE GRANET.

Nous osons exprimer le vœu qu'on rende un honneur pareil à la mémoire de Constantin. Aix, il est vrai, n'est pas sa ville natale; mais c'est sa patrie d'adoption, la ville qu'il aimait le plus, qu'il habita pendant la majeure partie de sa vie, celle enfin où il a cessé de vivre.

Constantin a gravé en divers temps, quelques planches à l'eau-forte. Nous n'en connaissons que cinq dans lesquelles on remarque une pointe ferme, mais peu exercée. Parmi ces pièces, il en est une cependant qui se distingue par la facilité des travaux et le piquant de la pointe. C'est apparemment son dernier ouvrage dans ce genre. Les figures y sont dessinées avec beaucoup d'esprit. C'est la plus petite des cinq. On y voit au milieu du premier plan, un pilier vers le haut et dans les deux côtés duquel,

---

(1) *La Minerve.*

deux barres sont fixées. Derrière les figures du fond est un mur de clôture que dépassent des touffes d'arbres.

Maintenant nous allons successivement considérer Jean-Antoine Constantin, sous les rapports de la peinture et du dessin.

S'il n'a pas obtenu de la renommée, comme peintre, c'est par la seule raison que de perfides insinuations le détournèrent de cette partie de l'art. On s'en convaincra bientôt. Mais nulle circonstance, nulle considération ne peuvent empêcher le jugement des œuvres artistiques, quand elles frappent les yeux. La raison en est que l'appréciation faite par l'esprit entre dans le domaine de l'opinion qui est la plus indépendante des puissânces intellectuelles. En proclamant la fécondité et souvent le génie dont le peintre fit preuve, on peut justement reprocher à ses tableaux, un ton gris, ou bien de la *crudité.* On reconnaît dans leur auteur, un artiste qui n'a pas fait d'études sur l'emploi des couleurs, et nous dirons, en employant l'expression technique, que ses tableaux *sentent la palette,* c'est-à-dire, qu'il employait indifféremment les tons qu'il avait sous la main, sans s'appliquer à rendre la couleur des objets. Cependant il faut se hâter d'ajouter qu'on pourrait citer bien des toiles dont le coloris est loin de mériter de tels reproches. On y voit un ton *chaud* et *doré*, du *vrai* et le sentiment

des beautés de la nature. M. l'abbé Thaneron possède un tableau de forme ovale, représentant un paysage, dans lequel ces qualités se font remarquer. Nous pourrions en citer d'autres. Certainement le mérite de pareilles peintures ne peut manquer de les faire rechercher. Dans les tableaux ainsi que dans les dessins, les figures, quoique spirituellement traitées, manquent de correction. Nous en exceptons celles de guerriers et de villageois, qui, faites avec autant d'esprit que les autres, sont ordinairement plus correctes.

On peut dire que Constantin était né peintre. Les tableaux qui viennent d'être cités, comme des exceptions à sa manière habituelle de colorier, autorisent cette opinion. D'autres ouvrages du même genre, achèvent de le prouver. Ce sont des études, peintes à l'huile, sur papier, qu'il avait faites à Rome. Nous savons que, cédant aux sollicitations de plusieurs artistes de cette ville, il y en laissa bon nombre qui furent répandues en peu de temps et lui valurent l'estime des connaisseurs italiens. Constantin serait même devenu grand coloriste, s'il n'avait pas ajouté foi aux conseils d'artistes qui ne pouvaient voir sans dépit qu'ils seraient bientôt dépassés par lui. Ils lui disaient sans cesse qu'il ne saurait jamais faire un tableau et l'engagèrent avec obstination à renoncer à la peinture où il n'avait, ajoutaient-ils, aucun succès à es-

une branche de genévrier, couverte *d'accidents*. Les études de cette branche, variées à l'infini, lui plaisaient à tel point, qu'il préférait s'en servir, comme autant de types, propres à la représentation de troncs d'ormes et de chênes, plutôt que de recourir aux études des mêmes arbres qui se trouvaient en abondance dans ses portefeuilles. Il est facile de reconnaître cette branche dans un grand nombre de dessins. Un tel mode d'application d'études d'après nature, est une faute grave dans un art d'imitation.

La critique doit dire aussi que les fabriques et monuments placés dans ses ouvrages, sont rarement d'aplomb.

Voilà la part de blâme. Voici celle de l'éloge.

Parmi ses nombreux dessins, il en est qui sont dignes d'admiration.

M. le chevalier Alexandre de l'Estang-Parade, amateur d'un goût aussi sûr qu'éclairé, possède une suite de morceaux de choix, exécutés par Constantin. Il serait impossible de les tous énumérer ici; mais quatre d'entre eux, méritent particulièrement d'être signalés.

Le premier est une vue du Tibre, prise aux environs de Rome. Les eaux du fleuve qui coulent tranquillement, vont baigner des rochers taillés à pic, occupant presque toute l'étendue du second plan. La transparence des eaux ne doit pas échapper



Une vue de la rivière de l'Arc, prise près du château de la Pioline, aux environs d'Aix, fait le sujet du troisième dessin. Le cours du torrent, arrêté par une digue en pierre, forme en cet endroit un petit lac dans lequel les arbres des deux rives sont reflétés. Au fond du paysage s'élève le mont Sainte-Victoire. Constantin a fait valoir avec habileté, ce qui augmentait l'effet, et sacrifié ce qui y aurait porté atteinte. Aussi le site, naturellement pittoresque, est-il moins piquant que le dessin. Bien qu'il soit fait à Aix, ce morceau tient à la première manière de Constantin.

Le quatrième, d'une dimension moindre que les précédents, peut justement passer pour une des belles productions du maître. Sur le premier plan, deux figures dont l'une assise sur le sol et l'autre debout, conversent ensemble. Plus loin paraît le mur d'un parc d'où s'élancent des arbres de haute futaie et quelques arbustes. A gauche et en dehors du mur, un pâtre conduit des vaches devant lui. Dans le fond est une élévation couronnée d'arbres dont les branches détachées sur le ciel, produisent un effet des plus piquants. Ce dessin fait d'un seul jet, dans un moment de verve, pétille d'esprit. C'est un morceau ravissant. M. de l'Estang-Parade nous a raconté que MM. de Forbin et Granet se trouvant un jour chez lui, l'aspect resplendissant de ce paysage, frappa d'étonnement M. de Forbin,

vérité. Constantin a rendu avec un art qu'on ne saurait trop admirer, la poussière légère que dégage l'eau en se brisant sur les rocs. Les artistes pourront mieux apprécier le mérite de cette partie du dessin inimitable dont nous parlons. On sait que dans la Grèce antique, un effet de la même nature, mais plus facile à obtenir, ne fut pourtant dû qu'à l'impatience du peintre et au plus heureux hasard. Constantin s'est montré grand coloriste dans cette œuvre. On devine le ton verdâtre des rochers et la vive coloration, communiquée au sol par l'éternelle humidité des lieux. L'artiste a eu l'inconcevable talent de peindre tout cela, à l'aide de l'encre de Chine, c'est-à-dire de teintes noires seulement. La représentation des cascatelles est l'expression du sentiment que les beautés de la nature avaient fait naître dans l'âme du dessinateur. Ce superbe dessin est plein de poésie. Sa beauté le place au-dessus de tous les éloges et le rend digne des plus habiles paysagistes. Nous ne craignons pas d'ajouter que fut-il seul, il pourrait donner à son auteur, une réputation européenne (1).

Il serait facile de citer bien d'autres preuves de

---

(1) A la mort de M. Aubert, ce dessin avait passé dans la famille Brémond. Il est aujourd'hui en la possession de M. Gabriel, conseiller de préfecture, un des appréciateurs les plus éclairés des beaux arts, que possède Marseille, et dont l'urbanité égale les connaissances.

qui jaillissait sur une partie de la campagne, il passait prestement sur la sanguine, des teintes plates à l'encre de Chine. Il existe aussi des études peintes à l'huile, sur papier. Ces divers travaux sont des portraits fidèles auxquels il appliquait l'effet qu'il avait sous les yeux. Il en entreprit la collection, afin d'y puiser un jour des inspirations, pour ses travaux ultérieurs. Une touche pittoresque, spirituelle et hardie y brille continuellement. La marche de la plume, du crayon ou du pinceau est facile, sans être négligée. Les figures qu'il y plaçait sont plus correctement dessinées que celles qu'il fit plus tard. Des productions aussi estimables attirent infailliblement la sympathie des connaisseurs et ne peuvent manquer d'être recherchées. La vérité, la vie, le sentiment, la franchise de touche s'y trouvent réunis au plus haut degré. En un mot elles sont séduisantes par les charmes que répandent sur elles, un jeune et beau talent, la passion de l'art et une imagination puissante.

SECONDE MANIÈRE.

Constantin traita différemment les paysages dessinés à Aix et à Digne. Un grand nombre est fait d'après nature, d'autres sont de son invention. Dans la plupart, il a mis à contribution ses études

aimait aussi à représenter les catastrophes qui désolent la nature, telles que les tempêtes, les inondations, les orages, les incendies, etc. Beaucoup d'action anime ces scènes de désordre.

Suivant le caractère des lieux, que les dessins fussent inventés, ou d'après nature, l'artiste appelait à son aide le secours des convenances, par l'introduction des figures qui assortissaient le sujet. Ermites, guerriers, sujets mytologiques ou historiques, animaux, danses ou fêtes villageoises, buveurs, etc., tout était employé tour-à-tour, fait avec esprit et convenablement groupé.

Ces dessins sont lavés à l'encre de Chine ou au bistre.

Les ouvrages produits alors, n'ont cependant pas tous le même mérite. La raison en est simple. le travail était un besoin tellement impérieux pour Constantin, que sa santé eût été altérée, si les labeurs auxquels il se livrait, avaient manqué d'aliment. Or, il est impossible que l'imagination, quelqu'active, quelque puissante qu'elle soit, puisse être toujours fortement tendue. Le repos lui est aussi indispensable qu'il l'est au corps. L'homme de lettres et l'artiste le savent bien. Ils savent encore que les travaux entrepris durant ce sommeil des facultés intellectuelles, sont des œuvres à la création desquelles la pratique a pris la majeure part. Une autre cause avait également contribué à

l'infériorité de plusieurs de ces dessins. Constantin n'était pas assez difficile sur le choix du papier. Il en a employé une assez grande quantité qui n'était pas suffisamment gommé. Spongieux par sa nature, il ne retenait pas à la surface, les teintes que le pinceau y déposait. Ces dessins sont fades et de nul effet. Les deux particularités que nous fesons connaître ne sauraient nuire au talent inné de l'artiste. Elles prouvent seulement deux choses : que Constantin avait trop d'ardeur pour le travail et qu'il n'était pas soigneux dans la préparation de ses lavis. Il est malheureux que l'infériorité de ces dessins puisse compromettre sa réputation d'habileté, dans l'esprit de ceux qui en ignorent la cause.

TROISIÈME MANIÈRE.

La troisième période, celle de la décadence, commence au temps où de vives douleurs assaillirent Constantin. A la vérité le même génie continua de présider aux compositions d'alors; mais les souffrances ayant peu à peu paralysé l'artiste, ses mains refusaient d'obéir à la pensée. Le même pinceau qu'il avait jusqu'alors, manié avec tant de facilité, perdit insensiblement une grande partie de son énergie. Goûter le repos eût été nécessaire

au dessinateur. Il avait assez fait pour sa gloire. Mais une pareille détermination était au-dessus de ses forces. Il persévera dans le travail. Inutilement, pour obvier à la mollesse de sa touche, recourut-il aux traits de la plume, le but désiré ne put être atteint. Il faut se garder de classer dans la troisième manière, bien des paysages dans lesquels la plume et le lavis ont été cumulativement employés. Constantin s'était bien des fois servi de ce moyen d'imitation, tandis que ses forces étaient à leur apogée. Mais les yeux exercés ne pourront s'y méprendre. Il leur sera facile de reconnaître les anciennes productions, au parfait accord existant entre la plume et le lavis, à leur commune vigueur et à l'esprit avec lequel elles sont traitées, tandis que dans les dernières, ils ne verront qu'une plume débile, un pinceau décoloré et un faire *lâché*. A ce temps de décadence, la vue du dessinateur faiblit considérablement. Les travaux entrepris depuis, se ressentent de cette nouvelle infirmité.

La destinée de Constantin fut véritablement étrange. Tout semblait conspirer pour l'écarter de la position à laquelle il était appelé dans l'art. Dès ses commencements, il est assailli par des spéculateurs qui le dépouillent de ses plus belles œuvres et le tiennent sous leur dépendance. Ensuite c'est la jalousie qui, en le détournant de la pein-



ques tâches déparèrent quelquefois le beau talent du maître, ont osé proclamer Constantin, l'artiste sans défaut. Lorsqu'ils lui adressaient ces mensongères louanges, il leur disait avec son ineffable bonhomie et en haussant les épaules : l'*intendes ren* (vous n'y entendez rien). En effet, les éloges outrés sont loin de faire honneur à ceux qui les donnent. Ils ne sauraient même flatter l'artiste qui les reçoit. Indiquer les parties blâmables des ouvrages, louer autant qu'elles le méritent, les beautés dont ils sont accompagnés, nous a paru préférable, convaincu que l'indépendance de notre appréciation est plus digne de l'art et de l'artiste.



DEUX FABLES

suivies

D'UN DISCOURS EN PROVERBES PROVENÇAUX.

FABLO.

Lou Bastidan, soun Chin et lou Reinard (*).

(Imitatien de Lafontaine)

PAR M. D'ASTROS, D.-M.

En fet de bouens vesins parlas mi doou reinard,
Doou martré emé doou loup..... Sarpajeou! quinteis lairés!
S'aviou (1) à far bastir m'en tendriou à l'escar.
Lou premier d'aqueleis compairés,
Et bessai (2) lou pu maufatan,
A touto houro doou jour despiei longtem gueiravo (3)
Leis galinos d'un bastidan.

(*) Cette fable et la suivante, de M. d'Astros, quoique connues depuis longtemps, étaient les seules qui ne fissent point partie du recueil qu'en a fait l'Académie d'Aix, dans les trois derniers volumes de ses mémoires publiés, c'est pour en compléter le nombre qu'on leur a donné place dans le présent bulletin.

(1) Si j'avais. (2) Peut-être. (3) Guettait.

D'un uil groumand leis allucavo (1),
Prochi d'elleis roudoulegeavo ;
S'inginiavo cent tours ; mai ni per estre fin
Avié p'anca pousqut mettre man eis poulardos.
La poou de rescountrar quauque piégé, lou chin,
(Manquo bèn) lou fasié tenir dessus seis gardos
D'autre cousta la fam..... èro dins lou jambin (2)
Coumo ! disié dins soun pégin (3)
Sera t'y dich que la canaillo
Toujour si trufara de iou !
Nuech et jour siou su pè l'hyver coumo l'estiou
Senso pousquer faire ripaillo.
La fringalo mi tué, et lou gus en repau
Senso sourtir quasi de soun oustau
Tout li russis Diou soout dins l'an, de sa poulaillo,
Deis poulets, deis capouns, ce que n'en fas d'argent
L'aste meme n'en viro et s'en vouigne en famillo
Iou (4) s'un vieil cascaras toumbo souto ma dent
Mi viouti (5) de plesi coumo s'aviou fa pillo.
Oh ! lou marri mestier qu'es aqueou de reinard !
Bouto ! bouto ! canaillo espero que sié tard,
Tau plourara que ris et bèn rira que plouro.
Va voueli tout saunar. Oh ! l'a pas de bouen Diou !
Perdrai mouu noum, vo bèn si parlara de iou.
Ansin mounta dins soun couar vengatiou (6)
Doou premier soueu (7) choousisset l'houro.
Per far soun cooup poudié pas choousir miou ;
Lou meatre et leis varlets fasient petar la narro (8).
Ajoucas su sa barro,
Leis poulos, leis poulets, leis capouns tout dourmié.
Lou chin meme su sa paillado
Pantailhavo et pregemissié,

---

(1) Il les regardait. (2) L'embarras et le dépit. (3) Rage. (4) Moi. (5) Je me vautre. (6) Vindicatif. (7) Sommeil. (8) Ils ronflaient.

Sentie déjà la mauparado (1).
Lou mestre, va foout dire, en leissant tout badié (2)
Lou galinié
Fet une fièro talounado!
Après cent viro-vooulo arribo lou bregand;
Imple (3) l'ajoucadou (4) et d'espaime (5) et de sang.
As proun canta beou gau! Catharino endourmido
A ta voix doou matin si révillara plus!
Touto la poulaillo agounido,
Toumbo coumo la grèlo ou coumo leis perus (6)
Quand l'aubre es espooussa. Lou bourreou ges n'oublido.
Capouns, poulos, poulas (7) va meno tout darret (8)
Vous n'en faguet un mourtalagi!
Après s'implet lou piés (9) lou resto va leisset.
Qu'espetacle, grand Diou, quand la jour pareisset!
Que terro soou de mouerts! Esffraya d'oou carnagi
Lou souleou plen d'hourrour varet (10) per s'entournar (11).
Lou bastidan troubet de recours qu'à renar (12)
Contro seis gens, lou chin, es pas miracle.
Ah! mooudich animau, que deourriou fusillar,
Perqué japavés pas en pau d'avant lou chaplé?
— Et vous atou (13) perqué pas farouillar?
Se vous mestre et rentier, se vous qu'aco regardo,
Senso aver bèn clava, vous couchas, v'endourmès;
Voulès que iou, que l'ai ges (14) d'interès,
Iou, simple can, per ren mounti la gardo?
Que prengui (15) la civèquo (16) Ah! siou pas tant matras (17)
Mi couqui (18) vouloundier, coumo vous, quand siou las.

---

(1) Le mal affreux contre lequel aucune précaution n'avait été prise. (2) Ouvert. (3) Il remplit. (4) Perchoir pris pour le poulaillier. (5) Terreur muette, concentrée. (6) Poires sauvages. (7) Coqs. (8) L'un après l'autre. (9) Il s'engorgea. (10) Hésita, fit même un premier mouvement. (11) Pour s'en retourner. (12) gronder, murmurer. (13) Aussi. (14) Point. (15) Que je prenne. (16) Refroidissement. (17) Bête sot. (18) Je me couche.

Lou chin avié resoun. Li manquavo que d'estré,
Per si faire escoutar, oou luech doou chin, lou mestré ;
Mai, quand mi dias, coumo n'èro qu'un chin,
Li fouguet respoundut à grand cooups de gourdin.

Quu que siegues , ô tu, que siés chef de famillo,
Vouas gardar toun argent, teis graniers et ta fillo,
Darnier à ti couchar, fai lou tour de l'houstau,
Assouero (1) bèn la tanquo (2) et manegeo la clau (3).

---

(1) Presse de ta main (2) Traverse de bois mobile dont on se sert pour la fermeture des portes (3) Manie la clef

FABLO.

Lou Loup et l'Agneou.

(Autro imitatien de Lafontaine)

Un agneou mouert doou se buvié dedins un riau,
Tant beou et tant claret que semblavo un miraou.
Vaqui (1) que de la devallado (2),
Dins l'espoir d'assipar quauquo besti escartado,
Arribo un loup carcagna (3) per la fam.
Aguet (4) bouen nas: —Siés bèn hardi brégand
De treboular (5) moun abueouragi ;
Eme teis pès mooudits fas ooussar un lapoun (6)!
Espero mi (7) t'en couira la liçoun :
Diguet l'animau plen de ragi.
— Vous fachés pas, moussu, li respouende l'agneou,

(1) Voilà. (2) D'une gorge de montagne. (3) Tourmenté. (4) Il eût. (5) De troubler. (6) *Fas ooussar un lapoun :* tu fais soulever une fange (7) Attends-moi.

Vous fachés pas, mai regardas pu leou
Que vous esten dessus, iou m'y trouvant dessouto
Enca (1) bèn luen de vous, es clar que lou lapoun,
Se n'en fau, coumo dias, poout pas mountar amoun,
L'aiguo en rayant en bas l'embaro (2) dins sa routo,
Vous la brutariou (3) pas. — Mi la brutes ti diou ;
Et pi ei de boueno part ai sachu que contro iou,
N'as dit tant qu'as vougu l'an passat.— Ah ! pecairé !
L'an passat ? Eri (4) encaro oou ventre de ma maire ;
Teti (5) enca, respoundet l'innocent animau.
— S'es pas tu, dis lou loup, foout que siégué (6) tooun fraire.
— N'ai pas ges (7) — M'es tout un es qu'aucun de l'houstau,
M'espargnas pas gaire.
Gens et bestis aqui (8) mi voulès touteis mau.
M'es esta dich, aro (9) foout que mi vengi.
Lou loup, aqui dessus, oou found de la fourest;
Lou pouerto et piei lou mangeo. Ah ! mi diou, quand li pensi,
Qu'eme leis grands fa mau aver proucès.

---

(1) Encor. (2) L'entraîne. (3) Je ne vous la salirais pas. (4) J'étais. (5) Je tète. (6) Que ce soit. (7) *N'ai pas ges :* je n'en ai point. (8) Là. (9) A présent.

DISCOURS

EN PROVERBES PROVENÇAUX,

PAR M. D'ASTROS, D.-M.

(Le discours en proverbes provençaux, lu dans la séance publique du 8 juin 1844, fut précédé des réflexions suivantes de l'auteur.)

« On a dit, avec raison, des proverbes, qu'ils étaient la morale des peuples; c'est surtout vrai des proverbes provençaux; on découvre, dans le plus grand nombre, un sens profond; les uns renferment des règles de conduite très-sages, d'autres apprennent à connaître les hommes, et, il en est tel, qui par le piquant de son trait, ne le cède pas aux pensées les plus ingénieuses de Labruyère. La langue provençale se meurt, il est vrai, mais son génie ne mourra pas, on le retrouvera toujours dans ses adages populaires.

« Le discours que je vais avoir l'honneur de vous lire date de près de trente ans, il a souvent égayé quelques cercles d'amis, peut-être, a-t-il dû son

succès à leur extrême indulgence. Quoi qu'il en soit, comme ce n'est au fait qu'un badinage, je ne l'avais jamais cru digne d'une assemblée pareille à celle de ce jour. Aussi, sans le respect que j'ai pour le sentiment de l'Académie, jamais n'aurai-je osé vous le donner. J'ai cédé, non sans crainte, à une demande unanime et pressante qu'explique, j'allais dire qu'excuse, l'amour que nous avons pour l'idiome du pays.

« Si cette lecture peut avoir aujourd'hui son utilité, c'est sans doute que, placée entre les discours remarquables que nous venons d'entendre et les morceaux intéressants qui vont suivre, elle pourra distraire un moment les esprits absorbés dans le sérieux des sujets.

« Cette œuvre, qui, dans son exécution, va se montrer à vous comme une difficulté vaincue; n'a été composée qu'avec des phrases dès long-temps toute faites, prises çà et là, parmi les proverbes connus et fournis par la mémoire. Le choix du sujet à traiter une fois fait, le sens qu'ils renfermaient y a déterminé leur place, à l'exception de quelques mots étrangers, imposés par la nécessité, pour servir de liaison, ils ne forment abolument qu'un ensemble presque homogène

« Sa brièveté fera peut-être sa fortune. Heureux serai-je, si, durant son débit, quelqu'auditeur impatient ne me dit, à part soi, avec Scudery : *Vous voulés nous assassiner de vos proverbes?* »

Lou trooup tard oou labouragi es la ruino doou meinagi. Aqueleis paraulos sount tirados deis prepaus deis anciens que parlavount coummo sant Pau eme la bouquo duberto.

Meis Frèros,

A tout peccadou misèricordi; foout qu'un bouen moumen; la fe sauvo l'amo.... Aqui dessus vous endourmires se vous attendès oou mounde; quu n'ausé qu'une campano n'ause qu'un son. Prénès l'évangilo (v'ount'escrits l'y a barbos caillount) et l'y veires: que *la fe senso leis obros es uno fe mouerto.* En effet, quu voout un bouen bueoure foout que si lou prengue. Lou salut es nouestro premiero affaire; et se voulen pas un jour jitar lou manche après la destrau, l'y dévèn trabailhar d'houro. La matinado fa la journado. Tal es lou sujet de moun discours. Per aver de boueno aiguo foout anar à la boueno fouent;

es per aco qu'implourarem leis lumieros doou Sant-Esprit. Et coummo jamai sausso n'a gasta pei, dires encare eme·iou : *Ave Maria.*

Imités pas, meis frèros, la mouilhé doou pourquier, que quand vèn lou souer s'entreino. Lou tem perdu si poout pas recouvrar ; quu fa pas quand poout, fa pas quand voout. Pan de vieillesso si deou pastar en jouinesso. Esperes pas que vous agount roouba l'ai per far la pouerto novo ; es justamen faire venir après la mouert lou medecin, ou la moustardo après dinar. Jamai leis darnier n'an gagna leis joyos. Et sant Sylvestre, mi dirés ? Sant Sylvestre ? Se courresse pas leou l'y poudié plus estre. Voudrias èsse à Diou et ou mounde ; l'ai de dous mestres la quoue li pelo. Lou mounde n'es que lacqs et lequos ; tout ce que luse n'es pas d'or. A quienze ans lou diable èro beou, et quand pousquet plus far de mau si faguet ermito ; quand leis pouercs sount sadouls leis cerieos sount amaros. Va diou à tu fillo entendé vo tu nouero. Ce que lou beguin adus lou suari v'empouerto. Talo vido talo mouert, quu es na pounchu poout pas mourir carra.

Mi dires, meis frèros, que foout pas tuar tout ce qu'es gras ; que l'y a tem per tout. Vous respoundrai que foout battre lou ferre quand es cau. Ajustas qu'es escrit qu deou pourta lou bast, que n'es

doou salut coummo deis mariagis; que qand sount accourdas dins lou ciele en terro s'accouplissount, et qu'oou resto, en quu Diou voout bèn sa truio fa de cadeous. Es proun vrai; mai, quand l'y a de Diou? Une dindoulette fa pas lou printem. Diou dis oussi: ajudo-ti iou t'ajudarai. — Foout que jouinesso passe; lou sen es goi v'en lou darnier; eme lou tem leis nespos si madurount. — Meis frèros, quu compto avant l'hoste compto doui fes. L'homme proposo et Diou disposo; hui s'assiam, deman s'assiam plus. La mouor regardo degun et foout qu'un cooup per tuar un souisse. Es ensin qu'eis pus fins leis braios l'y toumbount, et, es oou débasta de l'ai que si counoui la macaduro.

Per bèn finir foout bèn coummençar, et es surtout dins l'affaire doou salut que foout la countuigni, aqui fès n'en cent manquas n'en uno avès rèn fa. Per un point Martin perdet soun asé.

Quu bèn fara bèn trouvara, et bèn rira quu rira lou darnier. Aquesto vido n'es qu'un passagi, un jour siégué l'aoutre, et goutto à goutto si vegeo la bouto. Se mangeas voueste pan blanc premier, se vous gardas pas une pero per la se, seres à la fin pus en fatiguo qu'un courdounnier qu'a qu'uno fourmo ou que lou bourreou quand voout faire seis pasquos. L'y a ren de pu mal aisa a escourtega que la

quoue, es oou foun que sount leis espècis, et quu oourа begu lou vin fourra que bugue leis escourillos. Ooures bello alors cridar : oou secours ! oou secours ! oourés lou secours de Piso, trés jours après la batailllo.

Siou pas, meis frèros, d'aqueleis gens que troubarien d'oucs en un leou. Leis roucas sount dus pertout n'en counvèni, sabi que l'y a pertout sa lèguo de marri camin ; qu'oou peyroou deis doulours tou ; l'avèn nouest'escudello, et cadun soout ce que bouillé dins soun oulo. Oou bèn ! oou mounde l'y a ges de soulas que noun siégue segui d'un *hélas !* Après trés jours l'on s'ennuio de fremos, d'hostes et de pluio, mai oоumen après la pluio ven lou beou tem, et fremo mouerto capeou noou ; quu a patienço a paradis.

L'y a rèn senso peno, et bouen dret meme a besoun d'ajudo. *Fes vous d'amis en fen de bèn eis paures ;* l'oоumouerno a jamai apauri degun. Et puis cooup d'argent n'es pas cooup de mouert. Argent fa tout bèn faire passo tout. Lou bèn s'en vai et la vertu resto. Per countrari qu'es que vesen? Cadun eici precho per seis biassos ; lou gras soout pas deque viout lou maigre. Quu a bèn dina cres leis autres sadouls. S'es generous ves de ce qu'es pas siou, de la pasto de moun coupairc grosso poumpo à moun filhoou. Es pas lou tout, senso si souvenir qu'ourguil



et graisso Diou l'abaisso n'en voulès mai sacher que mestre Mouchou; quand v'avès à la testo v'avès pas eis pès, cadun si fouitto à sa modo, cade jardinier lauso seis pouerris; l'y a pouerris et pouerris; oou jué et oou vin l'homme si rende couquin; leis enfans pichouns fant foulegear mai quand sount grands fant enrabiar; leis filhos, que vous dirai? quu filhos gardo et pouercs meno (parlant senso respect) a proun peno, leis fremos coummo leis carrèlos se noun sount vounchos sount renarelos; d'ounte deourié venir la clarta vèn la sourniero; se sias mascara va sias que per de carbouniers; se recebès de mau es que deis vouestres; fès de bèn à Bertrand...... Lou trooup es trooup; d'aboundanci de couar ma bouquo parlo; quu es rougnous que si gratte. M'arresti, meis frèros, parce que toutos leis veritas sount pas bèn dichos, et oou mai va boulegas oou mai sente; d'aillur, leis paraulos longuos fant leis jours courts, et puis commo si dis: es perdre soun sermoun que de prechar en de sourds. Ensin, senso sarquar miéjour à quatorze houros, finirai en vous disen: quu bèn mangeo et bèn bueou fague tambèn ce que si dueou..... Oou partir d'aqui, meis frèros, ce que si coui pas per n'autres leissen vo rabinar; quu a seis fuados que leis débane, iou siou d'Oourueou..... Adioùssias.

DE LA PLANTATION DES VIGNES

ET DU MODE A SUIVRE

POUR EN METTRE LA CULTURE PLUS EN RAPPORT AVEC L'ÉCONOMIE RURALE DANS LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE,

Par M. P. de BEC,

Directeur de la Ferme-modèle des Bouches-du-Rhône.

A l'époque où nous vivons, placés comme nous le sommes, sous l'influence d'habitudes et de concurrences qui font journellement augmenter le prix de la main-d'œuvre, nous pouvons établir comme principe général, applicable à l'ensemble de notre agriculture : que si nous voulons que les produits agricoles paient les avances qu'ils nécessitent, sol-

dent le cultivateur et lui donnent les moyens d'acquitter la valeur de la rente due au maître, comme intérêt de ses capitaux engagés dans l'exploitation rurale, il faut que nous nous renfermions dans des conditions rigoureuses d'économie. La solution de ce problème n'est pas sans difficultés. Cependant nous disons que cette économie, désirable dans les moyens, est la seule voie qui permette d'espérer et d'atteindre un bénéfice toutes les fois que les profits qu'on attend sont plus sujets à courir des chances d'incertitude, parce que les produits dont dépendent ces bénéfices peuvent être de leur nature plus variables dans leur valeur intrinsèque, plus abondants et souvent trop abondants relativement aux besoins, plus subordonnés aux fluctuations commerciales, plus entourés d'entraves dans leur circulation ou leur libre emploi. Certainement le vin se classe au premier rang dans ces sortes de produits : aussi le voyons-nous ne pas toujours solder avec bénéfice les travaux exigés pour le soin de la vigne.

Dans ces derniers temps, les vignobles se sont considérablement accrus au détriment des céréales dont les terres ont été restreintes ; des charges énormes pèsent sur les produits de la vigne, et souvent la fraude se mêle à l'industrie pour en altérer les qualités. Ces trois causes réunies ont avili le prix des vins, année commune, à tel point que cette branche importante de l'art agricole, autrefois

si lucrative pour le sol du midi de la France, y est devenue plus d'une fois pour le cultivateur, un objet de regret, de souffrance, de détresse. C'est donc particulièrement à la culture de la vigne que nous devons faire l'application du principe d'économie rurale que nous venons d'énoncer comme une nécessité. Aussi, disons-nous à tout agriculteur, particulièrement au vigneron du midi, au vigneron placé dans des conditions semblables à celui des Bouches-du-Rhône : que pour maintenir l'équilibre dans la balance des dépenses et des produits, surtout pour la faire pencher en bénéfice, il ne lui reste que le moyen de réduire sa culture à la plus simple expression de moyens pour l'obtenir au meilleur marché possible. Toute autre voie lui est fermée, interdite, impossible.

Peut-on à volonté créer économie dans la culture de la vigne, sans nuire à son rapport? Lorsque le vignoble a déjà été établi, et qu'il ne l'a point été dans cette prévision d'économie ; l'économie que nous voulons signaler est impraticable. C'est dans le mode de plantation adopté, c'est dans la disposition générale qui préside à la division de la plantation, que se trouve seulement la possibilité d'arriver au bon marché dans la culture de la vigne. Car, en définitive, cette économie se trouvera dans la réduction de la culture à bras, et dans l'emploi bien ordonné des instruments aratoires perfec-



tionnés ; ce qui n'est pas une économie de peu d'importance dans une grande exploitation.

Sans doute cette nécessité de produire à bon marché est désirée de tout agriculteur ; mais l'application du principe est encore aussi rare dans notre département qu'en dehors. Aussi, peut-on dire qu'à cet égard on en est encore à la théorie. Rien en effet n'a encore été déterminé avec assez de précision sur cette économie désirable : aucune base bien sûre ne semble avoir été posée comme point de départ ; aucune route certaine n'a été ouverte devant le cultivateur vigneron, qui a besoin, comme tout agriculteur, d'imiter pour se convaincre et pour marcher vîte. Quelquefois seulement on nous a proposé de quitter nos habitudes de plantation, pour adopter celles de nos voisins placés en-delà du Rhône ; et quelques localités, où l'analogie des terres a quelque ressemblance avec les terrains du Languedoc, offrent des exemples de cette imitation.

Mais cette imitation convient-elle à notre sol ? Peut-elle y devenir générale ? Examinons cette question. Nous en trouverons la solution dans les considérations qui vont suivre. Avant d'aller plus loin, j'expose ici le mode de plantation qu'on nous propose pour modèle, et j'indique les soins indispensables qui en sont la conséquence.

Je ne m'arrête point à parler du moyen expéditif de plantation qui consiste à placer les ceps dans le

sol à distance voulue, à l'aide seulement d'un pieu pour faire le trou, et sans autre préparation du terrain. Cette méthode que nous avons entendu prôner, fût-elle excellente partout ailleurs, serait dérisoire pour nous. Je l'ai fait essayer, et le résultat a été la nécessité d'en venir à un défoncement subséquent pour sauver une partie des plants, les autres n'ayant pas tardé à périr et par la sécheresse et par les plantes vivaces parasites.

Dans les vignobles du Languedoc, dans l'Hérault, par exemple, pour obtenir une plantation de vignes bien faite, on défonce le terrain, soit à la pioche, soit a la charrue à $0^m\ 50^c$ de profondeur; on donne ensuite un ou deux labours sur ce guéret, pour parfaitement égaliser la terre; enfin avec un rayonneur, approprié à la force d'un homme, et portant des socs mobiles, on trace des raies à distances déterminées pour espacer les plants entr'eux. Quand le champ a été rayonné dans un sens, on le rayonne à angles droits dans un autre, et l'on plante le sarment, au moyen d'un pieu, partout où les lignes se croisent. En général on place ainsi les ceps à $1^m\ 60^c$ en carré, ou à $2^m\ 50^c$ dans un sens, et $0^m\ 75^c$ dans l'autre. La différence des distances est calculée sur la bonté du terrain, et elles deviennent moindres à mesure qu'il est reconnu plus riche, car dans cette partie du midi les vignes ont envahi les sols les plus féconds.

En parlant de l'ensemble des cultures nécessaires pour l'entretien, nous ne tiendrons pas compte ici des divers soins qu'on donne à la vigne selon les diverses localités. Nous nous arrêterons à des considérations de généralité. On peut dire qu'il est indispensable de la labourer deux fois et de lui donner une culture à la pioche.

Dans les vignobles plantés selon la méthode que nous examinons, la première raie se fait avant la pousse; alors on laboure d'abord dans un sens des intervalles, et immédiatement quand le champ est fini, on le laboure dans l'autre sens, afin de cultiver toutes les places laissées dans la première œuvre sans façon. On réduit ainsi le travail de la pioche à la moindre surface possible: Il ne reste en effet pour la culture à bras que la place occupée par l'extension de la vigne, et qu'on peut estimer en maximum à un carré de 0^{m} 50^{c} de côté. La seconde raie se donne quand la vigne a poussé ses feuilles; cette fois on ne laboure que dans un sens pour éviter tout dommage.

Tel serait donc le modèle de plantation et de culture pour la vigne. Sommes-nous dans des conditions foncières qui nous permettent de l'adopter? On peut établir que la masse de nos terrains, consacrés à la vigne, n'a au contraire aucune similitude avec ceux des vignobles du Languedoc. Les terres y sont en général caillouteuses et mélangées d'argile



et de marne partout perméables aux racines, et habituellement placées en plaine. Les nôtres sont beaucoup plus accidentées; elles posent sur des roches calcaires le plus souvent très dures et à petite distance de la surface. Cette disposition, en changeant l'ordre et la composition du sol, change aussi nécessairement les moyens et l'industrie. Pour nous, le défoncement à plein est impraticable ou ruineux. Le défoncement à la charrue se borne à remuer la superficie de la terre arable; la pioche seule peut avec avantage attaquer et produire un guéret profond. Nous ne pouvons donc pas aller chercher au-delà du Rhône une imitation qui, sous ce premier rapport, ne nous convient pas.

Mais admettons ce genre de plantation possible; nous apporterait-il toute l'économie désirée dans la suite, et dans l'ordre des cultures d'entretien? Nous voyons d'abord que le premier labour entraîne une perte considérable de temps, puisque pour remuer les petits intervalles laissés, il faut recommencer l'œuvre dans son entier et en sens contraire. Outre le surcroît de dépenses, il y a ici grand et grave inconvénient de culture si la terre est molle, il y a encore inconvénient si le labour est bien exécuté, comme le ferait la charrue perfectionnée. Dans le premier cas, on durcit le sol, ce qui ne convient point à notre climat; dans le second, la première raie aura parfaitement retourné le terrain, enfoui les herbes

et extirpé les mauvaises racines ; la seconde raie immédiate, qui vient croiser la première, défait tout ce bon travail ; elle remet les herbes encore vivantes à la lumière, elle enfouit de nouveau les racines vivaces. En second lieu, après le labour, il faut en venir à l'œuvre de la pioche pour le pied du cep. Ces ceps étant éloignés les uns des autres, et étant séparés par un intervalle labouré, il y a nécessité que le vigneron se relève pour changer de place, ce qui occasionne une autre perte de temps, qui souvent répétée fait une somme considérable, si l'on tient un compte exact. Or, toutes les fois qu'il est possible de constater des pertes de temps appréciables et des travaux en surcharge, il n'y a pas toute l'éconumie à laquelle on peut désirer d'atteindre. Cette observation peut n'être pas d'une grande importance dans un pays où la main-d'œuvre est d'un tiers moins chère que dans le nôtre ; mais pour nous, moins bien placés, elle est d'une considération majeure. On dira que l'économie se trouve en ce qu'on obtient sur une surface moindre, des produits que nous ne recueillons que sur des surfaces beaucoup plus grandes, et par conséquent, exigeant une plus forte somme de travaux. Pour trouver égalité de bénéfices sur un terrain égal en surface, il faudrait en changeant nos pratiques pour celles de nos voisins, transformer aussi la nature de notre sol, ou abandonner à la vigne des fonds de terre riches que

culture. Aussi pourrions-nous soutenir avec quelque vérité, que la vigne, dans notre système de plantation ne coûte que les soins de la taille, de la culture à bras des ceps et les frais de vendange : mais laissant ces considérations à part, nous ne nous occuperons que de la vigne seule, comme on la trouve assez souvent dans l'exploitation de nos fermes de moyenne et de grande culture.

Les lignes des vignes sont ordinairement plantées sur deux ou sur trois rangs de ceps, et quelquefois sur quatre. Les ceps sont espacés d'un mètre de l'un à l'autre, c'est-à-dire que chaque mètre carré de terrain nourrit un plant. Cette disposition nous démontre d'abord que les frais de la culture à bras sont énormes, puisque chaque cep oblige de remuer au moyen seul de la pioche un mètre carré de terre. En second lieu, l'inspection des plants nous prouve d'une manière concluante l'impossibilité de planter le terrain à plein, car les vignes du rang du milieu dans les vignes à trois rangs de ceps, sont toujours inférieures à celles des côtés. Outre ces défauts, le mode ancien de nos plantations offre encore de grandes défectuosités dans l'exécution des labours donnés, dans les intervalles des lignes avec nos vieilles charrues. En effet, avec ces instruments très imparfaits pour obtenir un travail qui ait une apparence moins mauvaise, il faut croiser les raies à chaque œuvre différente. Mais, pour peu que ces in-

tervalles soient rétrécis, ce croisement de nul effet n'est plus dans son exécution qu'une perte de temps très peu profitable.

Aussi en est-il de ces considérations qui sont l'expression vraie de notre manière de planter les vignes, que le plus souvent la vigne entre les mains d'un colon partiaire dépérit rapidement, parce qu'il se refuse à la dépense de la culture à bras, seul moyen de soutenir l'existence de la plantation, et qui l'accable dans les années de faibles produits ou de mauvaise vente.

Examiné sous ce point de vue, il semble que nous n'aurions pas à hésiter à abandonner ce mode de plantation, si dans la disposition qu'on lui donne, et la division qu'on en peut faire, nous ne reconnaissions pas deux grands avantages :

1° Économie dans les frais de plantation ;

2° Conservation du sol.

Nous avons dit qu'il serait ruineux de défoncer la totalité de notre sol, pour établir une vigne plantée en plein. Nous pouvons ajouter que le plus souvent ce serait impraticable. La plantation en ligne au contraire n'exige que de percer le terrain par intervalles, et les racines des ceps une fois établies dans la couche inférieure ou sous sol, la vigne prospère admirablement, acquiert une vigueur remarquable, s'y maintient malgré la sécheresse, y vit de longues années : voilà ce qui en est pour l'éco-

nomie de la plantation, et les bons effets qu'on en obtient. Voyons ce que nous entendons par conservation du sol.

La généralité de nos vignes occupe des coteaux ou des terrains plus ou moins en pente. Quelque faible que soit cette inclinaison du sol, si la charrue y trace une raie du haut dans le bas elle ouvre une issue aux eaux pluviales et une voie par laquelle une portion de la terre, et la meilleure, va s'échapper au profit des propriétés inférieures. Les vignes plantées en lignes peuvent empêcher cette ruine du sol. La dispositiou et la direction des lignes étant sagement calculées en sens inverse de l'inclinaison naturellc du terrain, on arrive à maintenir sa conservation en place; chaque rang de vignes est un repos pour les eaux pluviales et le labour fait dans un sens préjudiciable est interdit et empêché à tout jamais.

Nous arrivons donc à conclure.

D'une part, que des raisons tirées des dispositions des localités et du sol ne nous permettent pas d'adopter les pratiques de nos voisins.

D'une autre part, que des motifs de convenances nous font regarder comme utiles nos pratiques fondées sur les exigences de la nécessité.

Et que de part et d'autre, des obligations d'économie nous portent à planter la vigne en ligne.

Que nous reste-t-il donc à faire à nous vignerons

de cette partie du midi, où la culture a toutes les entraves de la cherté ? Nous aurons seulement à modifier uos usages. En conservant le mode et la disposition de nos plantations de vignes en général comme bons en eux-mêmes, nous devons substituer à leur défectuosité de culture un ordre qui puisse réduire le coût de la main-d'œuvre à la moindre expression, soit en plantant dans un système mieux étudié, soit en nous servant uniquement des instruments aratoires perfectionnés.

Dans ce but nous proposons comme moyen la pratique nouvelle, et qui doit entièrement remplacer l'ancienne, de *faire les plantations de vignes en ligne n'ayant qu'un seul rang de ceps*. On ne gardera l'usage des rangs doubles ou triples que pour servir de bordure à un champ, place où le rang simple serait exposé à trop d'avaries de la part d'un voisin entreprenant ou du contact étranger.

Nous ne proposons ici que ce que l'expérience nous a démontré comme un avantage infiniment appréciable. L'homme attaché à ses usages, comme l'est tout agriculteur trop rétréci dans le cercle de ses idées, objectera, pour repousser l'innovation, que le terrain n'aura pas assez de plants, que les vents attaqueront avec plus de pertes les plants isolés. La première objection n'a point de valeur, parce que sur les lignes à un seul rang, on plante les ceps à la distance de 0^m 50^c ou 0^m 60^c l'un de l'autre,

et que par conséquent la même surface nourrit autant de vignes que si les rangs étaient doubles. Quant à l'objection de l'action des vents, elle est plus spécieuse que vraie. Les grands vents ne désolent les vignes qu'à l'époque où les pousses sont encore tendres. Dans ce moment de la végétation, quelques nombreuses et rapprochées qu'elles fussent, elles ne sauraient se défendre de leur action désastreuse. Plus tard, quand les bourgeons se sont fortifiés, la ligne seule se défend aussi bien et peut-être mieux que les rangs doubles, parce que les ceps étant plus rapprochés se prêtent un appui.

La vigne, plantée ainsi en un seul rang, donne à la charrue la facilité de cultiver à peu près jusqu'au pied du ceps, surtout si l'on a le soin d'atteler les bêtes de tirage l'une devant l'autre. Il ne reste sur toute la ligne que l'espace étroit de 0^m 50^c à cultiver à la pioche; ce qui s'opère d'autant plus rapidement que le cultivateur vigneron ne se dérange pas et va toujours en avant. Le bénéfice de cette manière de cultiver s'obtient dans tout son effet avec l'emploie de la charrue perfectionnée, parce qu'avec cet instrument seul on peut creuser et complètement retourner le sol dans toute l'étendue de l'intervalle des lignes; parce qu'avec cet instrument seul on est dispensé de croiser les labours, toute la couche arable étant toujours et partout également attaquée.

Avoir signalé cette façon de planter la vigne doit



celle qui apporte seule l'économie désirable, est aussi celle qu'il nous est le plus avantageux d'adopter.

---

réputations ! Mais s'ils passèrent ignorés des contemporains, les admirateurs de leurs œuvres, qui sont arrivés après eux, doivent les retirer de l'obscurité dont ils sont enveloppés, et indiquer la place qu'ils méritent d'occuper dans l'opinion. C'est ce que nous allons essayer de faire pour quelques artistes provençaux, ou qui fleurirent en Provence. Quoique tardif, cet hommage aura sa portée relativement à l'opinion publique. D'ailleurs les titres à la gloire ne prescrivent point.

JEAN DARET, *peintre*.

M. Robert Dumenil (1) qui ne s'occupe de Daret que comme graveur à l'eau-forte, dit qu'il naquit en Provence et peut-être à Aix. Il se trompe. Ce peintre avait reçu le jour à Bruxelles (Pays-Bas), de Charles Daret et de Anne Junon (2). Mais il passa à Aix la majeure partie de sa vie. On reconnaît au style de ses productions, qu'il avait parcouru l'Italie et que les ouvrages des grands peintres de ce pays avaient été pour lui des sujets d'études et de méditations. Il est probable qu'en passant par Aix

(1) *Le peintre graveur français*, tom. 1, page 227.
(2) *Registres de la paroisse Saint-Sauveur d'Aix.*

à son retour, Daret s'arrêta dans cette ville et qu'il résolut de s'y fixer. Plusieurs peintres avaient fait de même avant lui, et presque tous les grands artistes français, en quittant l'Italie pour se rendre à la capitale, séjournaient plus ou moins de temps à Aix, ville opulente alors, chef-lieu d'une province, siège d'un parlement et d'une cour des comptes, résidence des gouverneurs et de la noblesse de Provence, et dont les habitants se distinguèrent toujours par leur goût pour les arts et leur bienveillance envers les artistes de mérite. Daret se maria à Aix, le 3 décembre 1639, avec Madeleine Cabassol, issue d'une famille consulaire de cette ville. Ce fut vraisemblablement alors qu'il fit construire dans la rue Cardinale, une maison située entre les rues Saint-Claude et de la Monnaie (1). Il eut deux enfants de son mariage, Michel et Jean-Baptiste. L'un et l'autre cultivèrent la peinture et devinrent de bons artistes. Nous aurons peut-être l'occasion de nous occuper ailleurs, de ces deux frères. Nous ne parlerons ici que du père qui leur fut supérieur en mérite.

Jean Daret avait attiré de Bruxelles, une sœur, nommée Marguerite, qui se fixa auprès de lui. Ayant reçu ordre de se rendre à la cour avec Bourgoin,

---

(1) M. Roux-Alphéran, *Recherches historiques sur Aix*.

artiste italien, pour peindre le château de Vincennes, il fit ce voyage, accompagné de Jean-Jacques Clérion, jeune sculpteur, natif de Trets, près d'Aix (1). De Haitze (2) nous apprend que Jean Daret avait peint Saint Jean l'évangéliste dans l'île de Pathmos et qu'il donna ce tableau à la chapelle de *l'association*, chez les PP. de l'Oratoire à Aix, pour lesquels il avait composé beaucoup d'ouvrages. Il décrit ainsi le blason du peintre, peint dans ce tableau :

« Au-dessous du tableau on voit les armes de Daret, qui sont écartelées au premier et dernier d'or, à trois lozanges de gueules, accompagnées de deux cotices en bande d'azur : au second et troisième, d'argent à un chevron de sinople et deux roses de gueule en chef, et un olivier en pointe, chargé de trois olives d'argent ; et sur le tout, d'or à deux cœurs de gueules, liés de sinople, qui est Daret ; et cette devise au-dessus :

CONTRE FORTUNE DARET. »

Sur la fin de ses jours, il se disait *peintre du Roi et de son académie de peinture et de sculpture* (3). Daret mourut à Aix, le 2 septembre 1668. Son corps

---

(1) Le P. Bougerel, *Mémoires manuscrits sur la Provence*.
(2) *Les curiositez les plus remarquables de la ville d'Aix*, page 72
(3) M. Roux-Alphéran, *Rech. hist.*, etc.

fut enseveli dans la basilique Saint-Sauveur, à l'entrée de la nef *Corpus Domini*, et son cœur, placé à l'église des Augustins réformés dits des PP. de Saint-Pierre. Il travaillait à un grand tableau de la résurrection du Christ destiné à la chapelle des pénitents *de l'Observance*, lorsque la mort le surprit.

Voilà les seuls détails que nous avons pu recueillir sur la vie de Jean Daret. L'absence de faits et surtout de faits caractéristiques qu'on aime à connaître, quand ils se rapportent à des hommes de mérite, peut s'expliquer ici par le genre de vie qu'avait adopté cet artiste laborieux. Ses tableaux sont en nombre considérable et leur dimension est ordinairement grande, parce qu'ils étaient destinés à l'ornement des églises. Tout à l'art, il aimait nécessairement la retraite, et dès lors l'histoire de sa vie ne saurait fournir d'aliments à la curiosité du lecteur. Mais du choix, du genre et de tout ce qui distingue ses compositions, de la douceur même de son pinceau et de son crayon, on peut tirer sur le caractère de Jean Daret des inductions qu'on a déjà devinées et qui ne sauraient être fautives. On peut en induire qu'il avait un caractère doux, simple, éminemment bon, que son commerce était aussi agréable qu'instructif, son esprit cultivé, son cœur exempt de vice et ouvert au sentiment de l'amitié; qu'il était pieux, époux parfait, excellent père, bon ami; qu'il était homme de bien.

Fauris de Saint-Vincens a commis bien des erreurs quand il a écrit sur la peinture. C'est l'inconvénient dans lequel tombent les auteurs qui traitent de matières qui leur sont étrangères. Dans un de ses opuscules (1) M. de Saint-Vincens dit que Daret possédait bien le dessin *et l'art d'employer les couleurs*. Il ajoute que *la plupart de ses tableaux sont des copies ou des imitations*. Ce jugement, rendu par un homme qui n'était pas compétent, ne saurait nuire à la mémoire du peintre, puisque les nombreux tableaux qui restent encore de lui, attestent l'erreur d'une pareille décision. Mais il fait un véritable tort à Fauris de Saint-Vincens, en montrant qu'il connaissait bien peu les arts du dessin sur lesquels il a plus d'une fois hasardé son opinion.

Les compositions de Jean Daret sont d'une simplicité séduisante et l'ordonnance des sujets est traitée avec sagesse. Il faut avouer que bien des artistes de réputation, n'ont pas ces qualités. On remarque, au contraire, dans la plupart de leurs tableaux, une confusion choquante qui s'étend jusqu'à la manière de distribuer la lumière. Ce fracas d'objets, de clairs et d'ombres qu'on y rencontre souvent, fatigue l'œil et détourne l'attention. Le grand nombre des compositions de Daret, habilement variées, prouvent la fécondité de son ima-

(1) *Description des antiquités, monuments et curiosités de la ville d'Aix, département des Bouches-du-Rhône.*

gination. Riches de simplicité et d'harmonie, elles ne peuvent manquer de plaire quand on les examine avec soin. Cette belle simplicité se retrouve dans les personnages qui n'ont rien d'outré, rien qui ressemble aux attitudes théâtrales ou aux poses académiques. Tout y est naturel, bien que quelquefois on désirât y trouver plus de noblesse. Les draperies jetées largement et avec un grand goût, dénoncent suffisamment le nu. L'expression des têtes de vierge est toujours suave et souvent ravissante. Elle mérite d'être particulièrement remarquée. On n'y rencontre pas la sévère correction de l'art antique. Essentiellement belles quant aux traits, ces têtes possèdent les conditions que l'art chrétien a exigées du peintre. Elles brillent de tout l'éclat du beau idéal, non pas tel qu'on le conçoit dans sa plus commune acception, c'est-à-dire la beauté physique qui, éparse dans la nature, a été réunie sur un seul corps par le ciseau des anciens et particulièrement des Grecs. Il faut entendre ici le beau idéal chrétien, c'est-à-dire (quant à Marie) l'expression que produisent sur des traits déjà beaux, ce que la maternité a de plus intime et de plus tendre, le cœur d'une vierge de plus pur, l'amour divin de plus élevé. C'est ainsi qu'on a formulé aujourd'hui, les règles de l'art appliqué au christianisme (1), c'est

(1) Voyez M. Raoul-Rochette, *Discours sur l'origine, le développement et le caractère des types imitatifs qui constituent l'art du christianisme.*

ainsi qu'environ deux siècles auparavant, Daret les avait devinées.

Mais le génie qui lui inspirait si bien l'expression voulue par les convenances religieuses, quant à la Mère de Dieu, semblait quelquefois lui refuser son concours, pour les airs de têtes appartenant aux créatures d'un ordre inférieur, à quelques-uns desquels on ne peut s'empêcher de reprocher de la froideur dans l'expression.

Le dessin de Daret fut toujours correct. Ce serait à tort que des critiques peu réfléchis diraient qu'il manque de vigueur ; que l'anatomie et le système musculaire n'y sont pas suffisamment accusés. Son dessin était comme il devait être. En d'autres termes, il se trouvait en parfaite harmonie avec la nature de ses personnages, la simplicité des compositions et la suavité du coloris.

Dans la majeure partie de ses tableaux d'église, les draperies, les fonds et les ciels sont peints au moyen de tons fort tempérés qui, non-seulement s'harmonient avec la sagesse de ses compositions, mais qui rehaussent et font valoir l'éclat des chairs. Quelquefois il outrait cette douceur de coloration dans les draperies, ce qui produit de la froideur dans cette partie. Au reste, on peut dire que ces cas sont rares.

Sur beaucoup de tableaux qui méritent d'être signalés par leur mérite, nous n'en citerons que quelques-uns.



Nous commencerons par celui placé dans l'église Sainte Marie-Madeleine, représentant dans la partie supérieure, la Vierge assise, donnant le rosaire à Saint-Dominique, accompagné d'une religieuse de son ordre. On y remarque les qualités dont il a été parlé et sur lesquelles il serait inutile de revenir. Dans la partie inférieure, sont les âmes du purgatoire. Les flammes fort légèrement peintes, semblent indiquer que la douleur des ces âmes souffrantes est principalement produite par le regret d'avoir offensé le Dieu d'ineffable bonté.

Une faute d'invraisemblance dépare néanmoins cette partie du tableau. Il a été universellement établi que, dans le peinture, les êtres spirituels seraient représentés, revêtus de formes humaines. D'après ce principe, ils doivent ainsi que les véritables corps, participer aux effets de la lumière et des ombres, sans lesquels la peinture ne saurait avoir lieu. Jusque-là Daret est irréprochable. C'est sur le parti de lumière adopté par le peintre, que s'exerce notre critique. L'artiste a éclairé les figures de gauche à droite. Rien ne motivé cette préférence, puisque la clarté entoure ces corps. Dans les arts d'imitation tout doit être fondé sur la vraisemblance. Ainsi, il fallait que ces corps, plongés dans un océan de flammes, reçussent le jour de toute part et d'une manière égale. Ils ne devaient donc projeter d'ombre d'aucun côté, mais seulement dans la partie des

On doit également des éloges au tableau de la Pentecôte, qui orne un des autels de l'église Saint-Jérôme.

Quoiqu'il n'existe plus, nous croyons devoir faire connaître la composition d'un tableau de 32 pieds, que Daret avait peint en plafond, pour la chapelle des Pénitents blancs, établie sous le titre de Notre-Dame de Pitié. Le sujet était la résurrection du Christ. Nous en empruntons la description à un historien d'Aix (1), en supprimant toutefois ce qui était inutile à la description.

« Au mitan du tableau est l'Homme-Dieu qui s'élance dans le ciel, portant d'une main la croix qui a étendart attaché qui voltige, dont le mouvement luy cause des plis tortillez se terminant en deux pointes. Il est blanc, marqué sur le milieu d'une croix incarnate. Les cinq playes paroissent.

« Un ciel ouvert paroît avec le Père éternel qui tend les bras pour recevoir son fils, à qui il montre un thrône à sa droite et dans une gloire éclatante. Ce thrône est composé d'or et de chérubins : le marche-pied est un groupe de ces esprits bienheureux. Au dessus de ce thrône dans l'endroit le plus éclatant du tableau, il y a placé le Saint Esprit. Le Père éternel est revêtu d'une robe céleste avec

(1) Pierre-Joseph de Haïtze (on prononce de Hache), *les Curiositez les plus remarquables de la ville d'Aix*, M. DC. LXXIX, page 92 et suiv.

un grand manteau de mesme; ayant une grande barbe blanche, couronné de séraphins; il a ses pieds appuyez sur un globe d'azur porté par un groupe d'anges entremêlez dans de nuages.

« A côté du Christ paroissêt deux anges, un grand vêtu de verd pâle rehaussé de blanc; accompagné d'un enfant; ils montrent avec la main le thrône où il se va asseoir et prennent leur essor du même côté. Un peu au-dessus sont deux autres enfans, l'un avec une draperie verte, portant d'une main une branche de palmier, et montrant de l'autre le thrône, il se voit par dessous et celuy avec qui il raisonne, vole la teste en bas. Dans la gloire paroissent trois rangées d'anges, les uns qui adorent à un genou, d'autres à deux, quelques-uns se voyent entièrement, et d'autres sont à demy cachez dans les nuages. Tous ces anges sont vêtus d'étoffes changeantes.

« On voit trois testes de cherubins au plus haut du tableau.

« Autour de la teste du Christ se voyent quelques cherubins, dans le dessous de l'épaisse nuë qui soutient le Père-Éternel, qui sont éclairés par le Christ qui mene une clarté avec luy. Une nuée qui sort du sepulchre sert de fonds au Christ, et va se joindre en tourbillon avec les nuës du ciel, et grossit celles qui soutiennent le Père-Éternel.

« Au bas du tableau est une grande terrasse,

celle qui apporte seule l'économie désirable, est aussi celle qu'il nous est le plus avantageux d'adopter.

pas permis d'en finir quelques figures les plus basses. »

Nous passons sous silence les éloges outrés donnés à la peinture, ainsi qu'aux raccourcis de ce plafond, parce que de Haïtze est naturellement porté à l'exagération.

L'étude de ces peintures pourrait être profitable à bien des artistes de l'école moderne qui, pleins de talent, semblent, néanmoins, avoir plus d'une fois oublié que les figures ne doivent jamais avoir des poses exagérées; qu'il faut soigneusement rejeter ce qui détourne du sujet les yeux et l'attention; le sujet devant toujours dominer la composition, éviter la vacillation produite par les soins superflus donnés à des détails qu'il n'aurait fallu qu'indiquer. Enfin, rechercher l'harmonie générale qui provient de celle des parties entre elles. Les ouvrages médiocres, les mauvais même, peuvent surprendre la multitude et l'éblouir un moment, par l'effet du clinquant qui trop souvent les accompagne. Mais cette séduction est passagère et le prestige de courte durée. Tôt ou tard ces ouvrages prennent humblement leur véritable place dans l'opinion publique. Les peintures de Jean Daret, rarement frappent au premier aspect. Il faut les voir à plusieurs reprises pour les comprendre, les sentir et les apprécier. Plus l'œil les examine et l'esprit les analyse, plus aussi l'estime augmente. N'est-ce pas la preuve d'un mérite réel?

Il existe pourtant un tableau de Jean Daret dont l'appréciation est instantanée, parce que le sujet qu'il représente obligea le peintre à changer sa palette. Ce sujet aussi grand que terrible, lui fit rejeter les tons doux, seuls convenables aux compositions gracieuses qu'il traitait ordinairement. Ici pour obtenir une analogie nécessaire entre le sujet et l'exécution, il fallait que l'énergie du pinceau secondât l'énergie de la pensée. C'est à quoi il a parfaitement réussi. Ce bel ouvrage décorait jadis la Chapelle dite *des Maurel*, au couvent de Saint-Pierre (1). Il est aujourd'hui à l'église métropolitaine. C'est la représentation du Christ, mort sur la croix, au pied de laquelle est assise sa Mère, penchée en avant et comme courbée sous le poids de la douleur. Son sein est percé de sept glaives. D'un côté Saint-Pierre et de l'autre Saint-Antoine à genoux, contemplent douloureusement le Rédempteur des hommes. Une touche mâle, une savante distribution de la lumière, la noblesse des poses et le grand caractère des têtes distinguent cette œuvre dont le mérite rappelle les belles productions des écoles italienne et espagnole. Il est certain que lorsque Daret peignit ce tableau, il était pénétré de la sublimité du sujet, le plus grand des mystères chrétiens. En

(1) J.-F. Porte, *Notice historique sur l'ancien prieuré de Saint-Pierre et sur le couvent de ce nom, à Aix (Bouches-du-Rhône)*, Ms.

le voyant, on est convaincu que le peintre était éminemment religieux.

Il est d'autres ouvrages qui ne participent nullement à la manière de peindre dont il a été parlé. Ce sont les tableaux de chevalet. Dans ces sortes de peintures, l'artiste rehaussait le plus souvent ses tons par des coups de lumière vigoureux, mais distribués avec discernement. Aussi obtint-il un grand relief dans les objets représentés et de très piquants effets.

A l'autel de la chapelle des Maurel, pour laquelle avait été peint le Christ en croix, étaient placés aussi les Mystères de la Passion, peints dans la manière dont il est ici question, et placés aux gradins de l'autel. Le sujet du milieu était l'*Ecce Homo*. Ces peintures jouissaient de beaucoup d'estime (1). Elles avaient paru assez précieuses pour mériter d'être placées sous glace. On les avait bien jugées, car on peut dire qu'elles sont d'une grande beauté. Ces deux tableaux, égaux en format (50 centimètres environ de longueur, sur 25 centimères de hauteur) font partie de la collection de M. le chanoine Topin. L'un représente le portement de croix où paraît Sainte Véronique. Une multitude de figures disposées avec art, entrent dans cette composition. Au

(1) P.-J. de Haitze, *les Curiosités*, etc.

second tableau, Daret a figuré la mise au tombeau. Un souterrain, des rochers, un paysage plein de tristesse et quelques figures sur le devant, forment la composition. Dans ces deux toiles, les têtes ont une expression vraie et les figures toute la noblesse désirable. Les amateurs étrangers, qui ne peuvent connaître le pinceau de Daret, ne manquent pas d'attribuer ces précieuses peintures, à François Barbieri, dit le Guerchin, au pinceau duquel, en effet, elles tiennent singulièrement.

Nous ne connaissons qu'un seul portrait peint par Daret. C'est celui d'un joueur de luth, élégamment vêtu, ayant la tête découverte et dont les cheveux tombent sur les épaules. Ce portrait, qui est de grandeur naturelle, orne le Musée d'Aix.

Quoique très nombreux et souvent immenses, on ne pourrait reprocher à aucun des ouvrages de Daret, un *faire* négligé ou qui se ressente de la précipitation. Tout y est sagement conçu et terminé avec un soin soutenu.

Ce peintre possédait à fond la connaissance de l'architecture, de la perspective et de ce qui s'y rattache. Ses tableaux, dans lesquels il est rare de ne pas rencontrer des morceaux ou des ornements d'architecture, prouvent combien ses connaissances étaient étendues sur ce point. On peut même citer des travaux spéciaux, peints à l'huile. L'ouvrage le plus considérable qu'il ait produit dans ce genre

est celui qui décore l'escalier de l'ancien hôtel Châteaurenard. De Haïtze, dans son opuscule des curiosités d'Aix, fait une description très détaillée de cette vaste peinture, qu'il dit figurer le triomphe de la vertu. M. le chevalier d'Agay, à qui appartient l'hôtel Châteaurenard, accueille avec la plus affectueuse politesse, les curieux qui désirent connaître la peinture de Daret et sa collection de tableaux.

Daret avait peint en outre le plafond d'une salle du rez-de-chaussée à l'hôtel d'Éguilles. Cette peinture, très belle de couleur et vigoureusement traitée, surpassait en mérite celle de l'hôtel Châteaurenard, quoique de Haïtze n'en parle point dans son livre des *Curiosités* d'Aix. Le propriétaire actuel de l'hôtel d'Éguilles a fait détruire, il y a peu d'années, ce superbe plafond.

Jean Daret était aussi dessinateur habile. Il existe de lui des dessins à la mine de plomb, au lavis et à la sanguine, qui attestent la fécondité de son imagination, autant que la grâce et l'esprit de son crayon ou de son pinceau.

Comme la plupart des maîtres de toutes les écoles, Jean Daret a gravé à l'eau-forte, son œuvre n'est pas considérable.

Il grava une estampe représentant Lot et ses filles, ainsi qu'un sujet de thése. Nous ne connaissons point ces gravures et nous ignorons s'il les a composées. En 1658, il publia une suite de neuf pe-

tites pièces de sa composition. Elles sont dédiées à sa sœur Marguerite Daret, et représentent les Vertus Théologales, sous la forme de jeunes enfants dans des paysages. Les travaux de ces diverses planches sont faciles. La pointe en est fort spirituelle.

Il ne faut pas confondre les gravures de notre Daret, avec celles d'un autre artiste appelé Pierre Daret, natif de Pontoise. Celui-ci fit paraître beaucoup d'estampes d'après le guide, le Dominicain, Blanchard, Ann. Carrache, le Caravage, Ottovenius, Vandyc, Phil. Champagne, S. Vouet, Cl. Stella, L. Lahyre, Lesueur, Lebrun, etc. Il mourut près d'Ax, dans les landes de Bayonne. L'identité de nom et la ressemblance des mots Ax et Aix, pourraient produire des erreurs. Pour éviter toute méprise, il est essentiel de remarquer que Jean Daret gravait à l'eau-forte, et Pierre Daret, au burin. D'ailleurs, les estampes de ce dernier sont marquées du monogramme PD.

Plusieurs productions de Jean Daret ont été reproduites par le burin d'habiles graveurs. Robert Nanteuil a gravé d'après lui, le portrait de Jean de Mesgrigny, désigné comme premier président du Parlement de Toulouse. Ce portrait a été gravé une seconde fois au burin, par un artiste appelé M. F. Frosne (1), pour être placé à la tête de l'*Histoire*

(1) M. F. Frosne, graveur au burin, n'est cité dans aucune biographie. Plusieurs ouvrages sur la Provence, publiés à Aix, contiennent

des Comtes de Provence, composée par Ruffi (1).

N. Pitau a gravé d'après Daret un autre portrait. Nous ignorons le nom du personnage qu'il représente.

Cundier, graveur d'un talent médiocre, né à Aix, a donné au burin, celui de Mourgues, ancien jurisconsulte provençal, d'après un dessin de Daret.

Le même artiste a gravé aussi d'après un dessin du même, le frontispice de l'*Histoire de Provence*, d'Honoré Bouche.

---

des planches par lui gravées. Ce fait, s'il ne prouve pas que M. F. Frosne fût né en Provence, atteste du moins qu'il habitait ce pays. Huber et Rost dans leur *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, tom. 7, pag. 220, parlent d'un graveur au burin, nommé Jean Frosne, qui avait exécuté beaucoup de portraits et que M. de Marolles, abbé de Villeloin, avait occupé. Évidemment ce n'est pas le même.

(1) Jean de Mesgrigny, à qui ce livre est dédié, était véritablement premier président du parlement de Provence, en 1655, année où il cessa d'en remplir les fonctions, et celle de la publication de l'ouvrage.

L'auteur de l'histoire du parlement d'Aix (M. Prosper Cabasse, *Essais historiques sur le parlement de Provence, depuis son origine jusqu'à sa suppression*, tom. 1, pag. ij de la liste des membres du Parlement) place sa réception dans cette compagnie, au 20 juin 1644.

CATALOGUE.

Des tableaux de Jean Daret, désignés dans le livre des Curiosités de la ville d'Aix, publié par de Haïtze, de ceux cités par cet auteur, et qui existent encore, avec l'indication des lieux où ils sont placés, enfin la désignation des peintures dont de Haïtze ne parle point.

—

1. La Scène, à l'autel de la chapelle de *Corpus Domini*, à St Sauveur.
2. Peinture à fresque au-dessus de cette chapelle. Copie de la transfiguration de Raphaël.
3. Descente du St Esprit sur les Apôtres, à l'église St Jérôme.
4. L'ange Gardien,
5. St Joseph.
6. Tableaux dont le nombre et les sujets ne sont point désignés, peints pour orner la chapelle de l'Association, à l'ancienne église de l'Oratoire.
7. St Joachim.
8. Ste Anne.
9. St Zacharie.
10. Ste Élizabeth.
11. St Jean-Baptiste.



12. Marie Salomé.
13. S[t] Jacques, *le Majeur.*
14. S[t] Jean, *Évangéliste.*
15. S[t] Lazare.
16. S[te] Marthe.
17. S[te] Madeleine.
18. S[t] Maximin.
19. S[t] Sidoine.
20. S[t] Siméon.
21. Anne, *Prophétesse.*
22. S[t] Pierre.
23. Marie Cléophe.
24. S[t] Jacques, *le Mineur.*
25. S[t] Siméon, *Apôtre.*
26. S[t] Thadée ou Jude.
27. S[t] Siméon. *évêque de Jérusalem.*
28. S[t] Joseph, dit Barsabas.

Il ne reste de cette suite que quatre tableaux dont deux à l'église de l'hôpital S[t] Jacques, et deux à celle du collége Bourbon.

50. Vingt-deux autres peintures représentant des concerts d'anges. Elles ornaient autant de compartiments qui entouraient le haut de la chapelle.

51. Un paysage où l'on voyait Jésus, endormi dans les bras de sa mère.

52. S[t] Joseph dormant, et un ange qui l'éveille pour fuir la persécution. « La perspective de ruines qui y est représentée dans un plafond qui se voit

de bas en haut (dit de Haïtze), quoiqu'elle n'ait en tout qu'un pied et demi, ne laisse pas de tromper la vue. »

53. Ste Famille dans une gloire.

54. Jésus, Marie et Joseph.

55. Peinture exécutée au-dessus de l'autel, représentant un grand rideau rouge dont deux anges tenaient les cordons. Ce morceau excitait l'admiration universelle.

Ces peintures ornaient l'église de l'Oratoire.

56. Tableau ovale de plus de 32 pieds, représentant la Résurrection du Sauveur. Il avait été peint en plafond, pour la chapelle des Pénitents blancs.

57. Autre tableau pour le maître-autel du couvent de St Sébastien.

58. La Vierge du Rosaire, peinte pour le maître-autel de l'église des PP. Prêcheurs, placée aujourd'hui dans l'église de Ste Marie-Madeleine.

59. Notre-Dame des Suffrages, à Ste Marie-Madeleine.

60. Un Crucifix.

61. Un saint personnage de l'ordre des Prêcheurs.

62. Autre saint du même ordre.

63. Ste Anne, ayant à ses côtés Ste Agathe et Ste Marguerite.

Tableaux peints pour l'église des Grands-Carmes.

64. St Joachim.

65. Ste Anne.

Peints pour la congrégation des Jésuites.

66. Petit tableau, peint pour le principal autel de l'église du second couvent de la Visitation.

67. Annonciation.

68. Baptême de J.-C.

69. La Pentecôte.

Ces trois descentes du St Esprit furent exécutées pour l'église de ce nom. La Pentecôte seule n'a pas été détruite. Elle est aujourd'hui dans l'église St Jérôme.

70. Ste Thérèse, recevant les insignes de son ordre de la main de la Ste Vierge et de St Joseph. Ce tableau se voit à Ste Marie Madeleine.

71. St Joachim, Ste Anne et la Ste Vierge enfant, au milieu.

72. St Jérôme écrivant dans une grotte et écoutant la trompette du jugement dernier.

Ces trois tableaux avaient été faits pour le couvent des Carmes déchaux (déchaussés).

73. St Alexis.

74. Deux religieux Trinitaires.

Peints pour le couvent de ce nom.

75. St Sauveur, religieux Recolet, exécuté pour l'église de ce nom.

76. J.-C. donnant les clefs du ciel à St Pierre.

77. St Pierre, pleurant son reniement, petit tableau ovale, de 2 pieds de hauteur.

78. Le Christ en croix, ayant la Vierge aux pieds, entre S[t] Pierre et S[t] Antoine. Ce tableau est actuellement à S[t] Sauveur.

79. Ecce-Homo. Petit tableau.

80. Jésus portant sa croix, id., aujourd'hui dans le cabinet de M. le chanoine Topin, chevalier de la légion d'honneur.

81. S[t] Joseph d'Arimathie et Nicodème, ensevelissant le Sauveur. Dans le même cabinet.

Les six derniers tableaux décoraient l'église des Augustins déchaux, appelés les PP. de S[t] Pierre.

82. Plafond peint à l'hôtel d'Éguilles. Il représentait des ornements d'architecture sur lesquels grimpaient des plantes rampantes, entremêlées de fleurs.

De Haïtze n'a pas parlé de cette peinture.

83. Les Ames du purgatoire. Tableau très endommagé et couvert de repeints, à S[t] Jérôme. De Haïtze n'en fait pas mention.

84. Miracles de Salvator de Horta, Recolet mineur, à S[te] Madeleine. Il n'est pas cité par de Haïtze.

85. Nativité du Sauveur. Tableau non mentionné par de Haïtze. Ce tableau se trouve à la chapelle du château de Labarben.

86. Le joueur de luth. Portrait inconnu à de Haïtze, et placé au musée de la ville.

87. Autre portrait qu'on dit être celui de Daret. De Haïtze le passe sous silence. Il est à l'hôtel de Mons.

88. Endymion endormi dans les bras de Diane. Plafond.

89. Endymion surpris par l'aurore. Plafond.

Ces deux peintures sont les portraits de M. de Vandôme, sous la figure d'Endymion et de sa maîtresse, sous les traits de Diane.

90. Diverses peintures en camaïeu.

Ces trois derniers numéros que de Haïtze ne désigne point, ornent la chambre d'une maison située à la rue Verrerie.

91. Le triomphe de la vertu, immense peinture à l'huile, exécutée à l'escalier de l'ancien hôtel Châteaurenard, appartenant aujourd'hui à M. le chevalier d'Agay.

92. S[t] Joseph agonisant. Cette peinture, qui figure à un des autels de l'Église de Lambesc, était inconnue à de Haïtze. Elle est remarquable par la beauté d'expression de la tête de S[t] Joseph.

93. La répétition du même tableau, mais dans un très petit format, également inconnu à de Haïtze. Cette toile orne la chapelle du domaine appartenant à M. Martin, propriétaire à Lambesc.

94. Esquisse du grand tableau représentant la résurrection du Sauveur, peint au plafond de l'église de Pénitents blancs. Cette esquisse, qui n'est pas mentionnée dans le livre des Curiosités d'Aix, se voit maintenant chez les héritiers Ravanas.

95. Un Christ en croix, la Madeleine au bas.

96. Autre tableau faisant pendant.

Ces deux numéros sont des tableaux de chevalet. Ils appartiennent à M. Clairian, ancien directeur de l'école de dessin. De Haïtze ne les mentionne nulle part.

97. La Vierge, assise sur des nuages, ayant l'Enfant-Jésus sur ses genoux. Au bas et d'un côté, S[t] Dominique, recevant le Rosaire des mains de Marie, tandis que d'un autre, l'Enfant-Jésus offre un cœur enflammé à une sainte religieuse, à genoux à droite. Tableau sur bois dont de Haïtze n'a pas parlé. Il fait partie de notre collection de tableaux.

98. Repos en Égypte. La vierge, assise au pied d'une colonne surmontée d'une draperie, tient son fils debout sur les genoux. Des anges inclinés dévotement, présentent à Jésus, des raisins dans un plat. S[t] Joseph, à côté de la Vierge, contemple ce spectacle. Au fond, paysage. Petit tableau sur toile dont de Haïtze ne parle pas quoiqu'il soit remarquable. Il fait également partie de notre collection.

Jean-Baptiste BOYER DE FONSCOLOMBE,

Peintre-amateur.

—

L'homme qu'un goût prononcé et la nécessité poussent vers la pratique des arts, acquiert, s'il réussit, des titres légitimes à l'estime des amateurs, à leur bienveillance et à des encouragements nécessaires. Plus tard, s'il donne des preuves de génie ou d'un grand talent, outre la renommée, il recueille souvent l'opulence. Telle est la carrière de l'artiste.

Mais il est une autre classe d'hommes qui a droit encore à un sentiment entièrement personnel, et à la reconnaissance des hommes de goût. Cette classe est composée de ceux qui n'ayant pas de richesses à acquérir, d'honneur à ajouter à leur nom, dont les occupations de toute autre nature et en apparence incompatibles avec les études artistiques, préfèrent néanmoins aux honneurs dont ils sont entourés et aux plaisirs qu'ils pourraient goûter, les soins inséparables

de la culture des beaux-arts, qui y consacrent leur loisirs, leurs veilles, et enfin qui réussissent complètement. Tels sont les amateurs-artistes. Leur nombre est très petit, à cause des difficultés que le plus ardent amour des arts peut seul faire surmonter.

Cette pensée ou pour mieux dire ce principe est plein de justesse. La plus exacte application peut en être faite à Jean-Baptiste Boyer de Fonscolombe, issu d'une noble et riche famille, voué à la carrière des armes, forcé à des relations de devoir, de convenance et d'amitié. Il triompha de ces obstacles, sans négliger les obligations sociales que son rang, sa fortune et sa position particulière lui imposaient. Aussi recueillit-il le fruit de ses nobles efforts, dans les éloges unanimes que lui valurent de bons et nombreux ouvrages. On conviendra que beaucoup d'artistes n'auraient pas agi de la sorte, s'ils avaient joui de sa fortune et s'ils s'étaient trouvés dans une semblable position. Il est donc bien juste de tenir compte à cet habile amateur des sacrifices qu'il s'était imposés pour se livrer à l'exercice de l'art. Il réussit si bien, qu'il est parvenu à rivaliser de talent avec les artistes de réputation.

Né à Aix, le 9 septembre 1719, d'Honoré Boyer, secrétaire du Roi, et de Catherine Carnaud, Jean-Baptiste Boyer de Fonscolombe puisa dans sa famille, le goût des sciences et des beaux-arts, qui y est héréditaire. Jeune encore, il embrassa l'état

militaire et entra dans le régiment de Flandre où il fut nommé capitaine, le 18 février 1747. La bonté de son cœur, l'amabilité de son esprit et la gaîté de son caractère lui acquirent des amis véritables qu'il conserva toute la vie. Le 17 septembre 1759, il fut décoré de la croix de St.-Louis, par le duc de Villars, gouverneur de Provence.

Boyer de Fonscolombe cultivait la peinture avec succès et il peignit en miniature, sur velin, des paysages qui eurent de la réputation. Ces jolies peintures que l'amitié obtenait de lui, étaient fort recherchées parce qu'elles décélaient un véritable talent et une grande facilité. Elles lui valurent, en 1766, le titre de *membre honoraire associé* de l'académie de peinture et de sculpture de Marseille, qui florissait alors. Boyer de Fonscolombe voyagea ensuite en Italie où il demeura assez longtemps. Il sut mettre à profit, le séjour qu'il fit dans ce pays, pour avancer dans la peinture. Il dessina ou peignit une grande partie des monuments antiques qui avaient frappé ses yeux. Ce fut surtout à Rome, qu'il se livra à ces sortes d'études. Il paraît qu'il s'appliqua aussi à rendre fidèlement sur le velin, les beaux ciels de l'Italie. En 1767, l'académie *del desegno,* à Rome, l'admit au nombre de ses membres honoraires. Il rapporta de cette ville, non-seulement la précieuse collection d'études dont il vient d'être parlé, mais encore des miniatures faites d'après plusieurs ta-

bleaux d'histoire appartenant à l'école italienne. Sa famille possède dans ce genre une miniature représentant Saint-Louis, roi de France, guérissant les écrouelles, peinture pleine de mérite. Ces divers ouvrages accrurent sa réputation de peintre et lui méritèrent les éloges des connaisseurs. A partir d'alors, les peintures de Boyer de Fonscolombe acquirent un supériorité marquée sur celles d'auparavant. On les distingue de celles-ci par un ton de couleur *chaud* et brillant, et l'on peut dire avec vérité qu'elles sont quelquefois admirables.

En 1773, J. B. B. Grosson ayant fait paraître son recueil des *Antiquités et Monuments Marseillais*, Boyer de Fonscolombe contribua aux dépenses que nécessitait la publication de cet ouvrage, ainsi que le témoigne la note gravée au bas de la quinzième planche.

Il mourut dans sa ville natale, le 11 décembre 1783, âgé de 74 ans et trois mois, emportant les justes regrets de sa famille, de ses amis et des appréciateurs du vrai talent.

Ses productions sont aussi nombreuses que variées. Cet habile amateur avait adopté une manière de peindre qui, sans frais de travaux, produisait tout l'effet désirable. Il pouvait ainsi avec facilité, se livrer à la féconde imagination dont il était doué et peindre d'une manière expéditive. Les ciels de ses compositions produisent en général un bel effet,

et ses soleils couchants soutiendraient quelquefois le voisinage de ceux de Claude Gélée. Il groupait les nuages avec goût, les peignait légèrement, et de telle sorte, qu'en obtenant par leur secours, d'agréables oppositions, il les faisait servir à relever le sujet principal. Les paysages qu'il représentait ne sont pas surchargés de ces nombreux détails qui décèlent une malheureuse fécondité privée de goût; mais il les enrichissait de détails simples et gracieux. Ces jolies compositions, toujours animées par des figures pleines de vie, de mouvement et de variété, sont spirituellement peintes. Il disposait ses groupes avec art et savait communiquer aux figures toute la gaîté et la vivacité provençales qui dominaient dans son propre caractère. L'hilarité et une aimable folie président à l'action des figures. On y voit le plus souvent de riantes scènes, telles que des danses champêtres auxquelles sont mêlés des personnages grotesques. L'emploi des couleurs saillantes que nécessite la diversité de ces costumes, est si bien combiné, si bien ménagé, que sans produire du papillotage, il sert à éviter la confusion qu'amènerait nécessairement la multiplicité des figures. La plupart des paysages peints depuis son retour de Rome, représentent des monuments antiques, des bas-reliefs et des statues d'après les études qu'il avait faites en Italie. Les terrains des premiers *plans* sont très vigoureux et pleins de chaleur, ses rochers

d'une forme grandiose et heureusement placés. L'œil se repose avec plaisir sur des loiutains légers et vaporeux, ainsi que sur les eaux qui sont d'une grande transparence. Nous n'exceptons qu'un petit nombre de productions où l'on remarque, comme on dit en peinture, un *faire lâché*. Ce sont celles, sans doute, qu'il enfantait dans ces moments où l'imagination fatiguée a besoin de repos, et auxquelles il ne travaillait qu'à contre cœur et pour se délivrer de l'importunité des prières indiscrètes. Mais on y reconnaît toujours la facilité d'exécution, la fraîcheur de coloris et la vérité de ton que l'œil recherche et que le goût apprécie.

François TUAIRE, *Peintre.*

—

Quand la mort a frappé un jeune artiste qui parcourait sa carrière à pas de géant et allait atteindre le but vers lequel les plus énergiques efforts et une brillante imagination le poussaient sans relâche, on regrette doublement la perte du talent si prématurément moissonné. Les regrets sont d'autant plus amers, qu'on voit, par ce qu'il a laissé, combien l'avenir du jeune artiste eût eté riche de gloire. Ces réflexions sont d'autant plus justes que, quoique le talent de Tuaire n'eût pas encore atteint son apogée, ce peintre a cependant laissé un nom qui s'était déjà associé à des noms illustres dans l'art.

Les goûts simples de François Tuaire, la nature de ses occupations et la brièveté de sa vie, priveront cette notice de l'intérêt des faits. Nous tâcherons d'y suppléer, en offrant à défaut d'autres, quelques traits qui, quoique peut-être puérils, sont caractéristiques. Ils serviront à connaître l'excellence du cœur de celui qui en est l'objet.

François Tuaire (1) naquit à Aix (Bouches-du-Rhône), le 29 juillet 1794, de parents pauvres et honnêtes. Il montra dès la première enfance, une douceur de caractère qui lui attira l'attachement de ses jeunes amis et la bienveillance des personnes qui le connurent. A cet âge tendre où cédant au besoin d'un mouvement salutaire, les enfants se livrent avec ivresse à des jeux bruyants, Tuaire, d'un caractère mélancolique, se tenait à l'écart, pour étudier plus attentivement, ou pour méditer sur ce qu'il avait lu. Le plus souvent ses petits amis respectaient cet isolement; mais quelquefois ils cherchaient à le distraire, et alors, quoiqu'il en fût contrarié, il prenait part aux jeux communs. Vers ce temps il fut atteint de la petite vérole. Forcé de garder sa chambre et de suspendre ses études, il était vivement affligé. Un jour il fut trouvé versant des pleurs. Ses parents, étonnés, lui en demandèrent la cause. *La cause de mes larmes,* dit-il en pleurant amèrement, *c'est que je ne saurai plus mes leçons.*

Cette avidité d'instruction le suivit au collège. Il s'y distingua par une grande application et des progrès constants. Une candeur angélique, bien rare

(1) Il signait quelquefois Thuaire, mais la véritable ortographe de son nom est telle que nous l'avons adoptée. Cette remarque est faite pour prévenir des méprises que la différence de ces signatures pourrait occasionner.

chez les enfants de cet âge, en relevant les autres qualités dont il était doué, étouffa tout germe d'envie dans le cœur de ses condisciples. Il recevait souvent la médaille d'encouragement ; mais cédant à la modestie qui lui était naturelle, il la cachait avec soin, pour se dérober à des éloges qui eussent fait rougir sa candeur, et même pour ne pas blesser l'amour-propre de ceux qui étudiaient avec lui. Ses débuts dans l'étude des lettres et des sciences furent couronnés du succès. Cet intéressant enfant eût été un savant ou un littérateur, si un entraînement irrésistible ne l'avait poussé vers la peinture.

Il employait au dessin, le temps que lui laissait l'étude, et les essais qu'il avait faits dans ce genre, étonnèrent les connaisseurs. De toutes parts on engagea ses parents à lui ouvrir la carrière de la peinture. Tuaire s'y livra alors avec une ardeur inconcevable. Il surpassa bientôt, non-seulement les autres élèves, mais encore le maître auquel il avait été confié ; et à l'âge de quatorze ans, il put entreprendre le voyage de Paris, pour se perfectionner dans l'art. Recommandé à Prudhon, il fut admis auprès de lui, malgré la résolution de ce peintre de ne plus faire d'élèves. Cette exception en faveur d'un enfant pauvre, sans appui et étranger à la capitale, si elle honore le cœur du maître, est aussi, suivant nous, l'éloge le plus éloquent que l'on puisse faire de l'élève. La conduite et les progrès du jeune

Tuaire, justifièrent la bonne opinion que Prudhon avait conçue de lui. Chéri de son maître et docile aux avis qu'il en recevait, il fut bientôt en état de peindre des morceaux dignes d'estime.

Les secours qu'il recevait de chez lui ne suffisaient pas à tous ses besoins. Il laissait ignorer cette circonstance à ses parents, afin de ne pas augmenter les privations qu'ils s'étaient imposées à cause de lui. Pour se créer quelque ressource, il fut obligé de donner des leçons; mais il le faisait à l'insu de Prudhon qui, en ignorant la cause, l'aurait fortement improuvé, dans la crainte que cela ne retardât ses progrès. Pour recouvrer le temps donné à ses leçons, Tuaire commit une faute qui lui devint fatale dans la suite : il consacra au travail les heures de nourriture et de repos. La privation continuelle des premiers besoins de la vie et le surcroît de labeur auquel il s'était assujetti altérèrent peu à peu sa constitution déjà délicate. Il ne dût le retour d'une partie de ses forces, qu'à la jeunesse et à la pureté de ses mœurs.

Les éloges que les artistes distingués ne cessaient de donner à Tuaire, parvinrent jusqu'aux oreilles de l'épouse de Napoléon, l'impératrice Joséphine qui protégeait les arts. Voulant encourager un jeune homme que ces louanges unanimes rendaient intéressant, elle lui fit commander un tableau. Transporté de joie, Tuaire sentit ses forces doubler à un

si honorable appel. Il entreprit cette peinture avec ardeur et choisit pour sujet, Vénus entourée d'amours. Le style, le dessin, la couleur et la suavité du pinceau donnèrent aux connaisseurs, de grandes espérances sur ce qu'il pourrait faire un jour. Après avoir témoigné sa satisfaction, Joséphine désira voir le peintre, et lui fit un accueil plein de grâce et de bonté. Ce n'est pas tout ; elle voulut lui faire visiter sa collection de tableaux et compter le double du prix convenu.

Un encouragement aussi flatteur fut très profitable à Tuaire. Le génie du jeune peintre prit un vigoureux essor. Ses nouvelles productions s'en ressentirent. On y remarquait un style plus élevé, un travail plus fini. Aussi sa réputation s'accroissait-elle de jour en jour, aussi de partout lui demandait-on des tableaux. Plusieurs portraits de Louis XVIII et du comte d'Artois lui furent commandés pour les villes de Paris, Arras, Tarbes, etc. Nous citerons à ce sujet ce que lui écrivait le général Bache d'Arbaud, son compatriote, dont les connaissances dans la peinture, rendaient les éloges véritablement honorables : « J'ai reçu, mon cher Tuaire, lui disait-il, les portraits du Roi et de Monsieur. Je vous assure que j'en suis très satisfait; coloris, dessin, ressemblance, tout s'y trouve réuni. »

En 1821, un nouveau tableau lui fut demandé pour orner les appartements de Fontainebleau. Quoi-

que le prix fut modique, Tuaire, fier d'une telle destination, voulut travailler pour la gloire. Il y mit tous ses soins et produisit un excellent morceau. Le sujet composé d'une seule figure, était Psyché, condamnée à séparer des grains et secourue par la puissance de l'amour (1). L'artiste avait pro-

(1) « En disant ces mots, elle (Vénus) fit venir Psyché, lui ordonna de la suivre et la mena dans une basse-cour du château. Là sous une espèce de halle, étaient entassés pêle-mêle quatre différentes sortes de grains, lesquels on avait donnés à la déesse pour la nourriture de ses pigeons. Ce n'était pas proprement un tas, mais une montagne. Il occupait toute la largeur du magasin et touchait au faite. Cythérée dit à Psyché : je ne veux dorénavant nourrir mes pigeons que de mil ou de froment pur ; c'est pourquoi sépare ces quatre sortes de grains, fais-en quatre tas aux quatre coins du monceau, un tas de chaque espèce. Je m'en vas à Amathonte pour quelques affaires de plaisir. Je reviendrai sur le soir. Si, à mon retour, je ne trouve pas la tâche faite et qu'il y ait seulement un grain de mêlé, je t'abandonnerai aux ministres de ma vengeance.

« A ces mots elle monte sur son char et laisse Psyché désespérée. En effet, ce commandement était un travail, non pas d'Hercule, mais d'un démon.

« Sitôt que l'amour le sut, il en envoya avertir la fée qui, par ses fumigations, par ses cercles, par ses paroles, contraignit tout ce qu'il y avait de fourmis au monde d'accourir à l'entour du tas ; autant celles qui habitaient aux extrémités de la terre, que celles du voisinage. Il y eut telle fourmi qui fit ce jour-là quatre mille lieues. C'était un plaisir que d'en voir des hordes et des caravanes arriver de tous les côtés.

« Il en vient des climats où commence l'aurore,
De ceux que ceint Thétis, et l'Océan encore ;
L'Indien dégarnit toutes ses régions ;
Il en part du couchant des nations entières ;
Le Nord ni le Midi n'ont plus de fourmilières ;
Il semble qu'on en ait épuisé l'univers :

fondément médité ce sujet. Le désespoir de Psyché à l'aspect d'un travail au-dessus de toute puissance humaine que vient de lui prescrire une déesse ennemie, eût offert des images disparates avec les lieux où le tableau devait être placé. En effet, représenter dans les appartements de Fontainebleau,

---

Les chemins en sont noirs, les champs en sont couverts ;
Maint vieux chêne en fournit des cohortes nombreuses.
Il n'est arbre mangé qui sous ses voûtes creuses
Souffre que de ce peuple il reste un seul essaim.
Tout déloge, et la terre en tire de son sein.

« L'éthiopique gent arrive et se partage.
On crée à chaque troupe un maître de l'ouvrage.
Il a l'œil sur sa bande ; aucun n'ose faillir.
On entend un bruit sourd ; le mont semble bouillir.
Déjà son tour décroît, sa hauteur diminue.
A la soudaineté l'ordre aussi contribue.
Chacun a son emploi parmi les travailleurs.
L'un sépare les grains que l'autre emporte ailleurs.
Le monceau disparaît ainsi que par machine.
Quatre tas différents réparent sa ruine :
De blé, riche présent qu'à l'homme ont fait les cieux,
De mil, pour les pigeons manger délicieux ;
De seigle, au goût aigret ; d'orge rafraîchissante :
Telles qu'on démolit les maisons quelquefois :
La pierre est mise à part ; à part se met le bois.
. . . .

« Les fourmis s'en retournèrent aussi vite qu'elles étaient venues et n'attendirent pas le remerciement. Vivez heureuses, leur dit Psyché.

le découragement de l'âme et la crainte des supplices, aurait produit une impression pénible, inconvenance que Tuaire devait éviter. Il préféra exprimer les sentiments qu'éprouva Psyché, lorsqu'au point d'expirer de douleur, elle voit arriver des milliers d'insectes qui, en un instant, exécutent un tel travail. La diversité des sentiments que doit faire naître une pareille situation, fut parfaitement sentie par Tuaire, et c'est ce qu'il chercha à fixer sur la toile.

Psyché est représentée dans le sombre magasin de Vénus, assise sur de la paille infecte, la tête penchée vers l'épaule droite et les cheveux en désordre. Elle laisse tomber ses bras délicats, en contemplant le sujet de son mortel découragement. Tout à coup s'opère le miracle de l'amour. Toute épuisée qu'elle est, elle sent couler doucement dans son cœur l'espoir, la tendresse et la reconnaissance. Ces sentiments difficiles à rendre séparément, plus difficiles encore à réunir sans confusion, sous l'empire d'un abattement excessif, sont exprimés d'une manière juste sur la belle tête de Psyché et s'y trouvent placés de telle sorte qu'on les distingue tous à travers l'accablement de l'héroïne. Cettë composition

---

Je vous souhaite des magasins qui ne désemplissent jamais. Si c'est un plaisir de se tourmenter pour les biens de ce monde, tourmentez-vous et vivez heureuses. »

(De Lafontaine, *les Amours de Psyché*, liv. II.)

fait connaître l'étendue du génie de l'auteur et la profondeur de ses méditations. Elle mérite en outre des éloges pour la simplicité du style, une carnation vraie, autant que brillante, fruit de l'entente des couleurs et de la juste distribution des ombres. Le faire de cet ouvrage rappelle la manière du maître de Tuaire.

Le tableau de Psyché avait été distingué à l'exposition de 1822. M. de Forbin, directeur des musées de France, témoigna à l'auteur ses regrets de ne pouvoir convenablement rétribuer une œuvre faite avec talent. Il aurait désiré que le prix fut proportionné à la bonté de l'ouvrage. Mais cela ne pouvait être, attendu qu'il avait été fixé à l'avance. Tuaire n'était pas intéressé. Heureux de voir son travail agréé, il n'eût demandé aucune rétribution ; aussi reçut-il celle qu'on lui offrit, sans témoigner de mécontentement. M. de Forbin sut apprécier ce désintéressement qui prouvait éminemment l'amour de la gloire. Il procura à Tuaire le dédommagement le plus digne de lui, en lui faisant accorder une médaille d'or.

Ici commence une seconde époque dans la vie artistique de Tuaire. Quittant la manière du maître, il se livre entièrement à la sienne et s'exerce d'abord à des compositions où il savait maîtriser l'abondance des idées qui, sans ce frein salutaire, l'eût infailliblement égaré. Il disposait ses groupes avec

sagesse et un calcul tel que les accessoires faisaient valoir le sujet. Nous avons vu des dessins de cette seconde époque qui méritent des éloges. Les plans en sont artistement *dégradés* et l'œil embrasse sans peine, la composition entière. Les figures d'un style et d'une forme Raphaélesques, se font remarquer par la correction du dessin. Des contours purs et fermement arrêtés prouvent que l'artiste avait suffisamment médité les sujets qu'il traitait, et que sa main exercée à la pratique de l'art, suivait sans peine l'intention qui la dirigeait. Ces qualités rendent les productions dont nous parlons, véritablement estimables. Les tableaux qu'il peignit alors brillent d'une vigueur de coloris que n'avaient pas les ouvrages antérieurs.

Les privations que Tuaire s'était imposées lorsqu'il était sous la direction de Prudhon et le surcroît de travail auquel il s'était livré pour ne pas interrompre le cours de ses progrès, lui avaient été funestes, ainsi qu'on l'a déjà vu. Maintenant l'excessive ardeur qu'il porte à la pratique de l'art, achève de ruiner sa santé. Une maladie de langueur se manifeste. Mais, loin de ralentir l'amour du travail, elle semblait l'augmenter encore. Cependant Tuaire ne se fit point illusion sur son etat. Il vit bien qu'il fallait se résoudre à mourir. Du moins il voulut employer à des travaux honorables, le peu de temps qui lui restait à vivre. Ses efforts ne furent pas vains,

et ce qui doit augmenter les regrets d'une perte si prématurée, c'est qu'il fut enlevé à la peinture, lorsque son génie l'initiait aux grands secrets de l'art. Le travail était une habitude si impérieuse pour lui, que, malgré l'épuisement presque total de ses forces, il dessinait constamment. Peu de jours avant sa mort, il composa un croquis à l'aquarelle, représentant deux guerriers qui visitent des ruines. Cette dernière production prouve que, malgré l'affaiblissement du corps, l'esprit n'avait rien perdu de son énergie.

Le 28 janvier 1823, jour de sa mort, il paraissait être mieux qu'à l'ordinaire, ce qui fit naître quelque espoir à ceux qui l'entouraient. Mais Tuaire sentait la mort approcher. Il profita de ce calme, pour faire appeler un prêtre. Après avoir reçu les secours de la religion, il employa quelques instants à l'arrangement d'affaires d'intérêts, puis il chargea les personnes présentes de faire parvenir ses derniers adieux à des parents chéris qu'il regrettait amèrement de ne pas embrasser, et peu d'instants après Tuaire avait cessé de vivre. Il était âgé de vingt-huit ans et six mois.

Le talent de François Tuaire n'était pas un talent ordinaire. Il eût rendu son nom célèbre, et une illustration nouvelle en aurait rejailli sur sa patrie, s'il avait poussé sa carrière au terme que la pureté de ses mœurs pouvait lui faire espérer d'atteindre. On doit cependant dire avec vérité que les ouvrages

qu'il a laissés, suffisent à sa gloire, et donnent, à la ville d'Aix, le droit de se féliciter de l'avoir vu naître.

NOTICE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SUR L'ÉGLISE

SAINT JEAN DE MALTE,

AUJOURD'HUI PAROISSE SAINT JEAN (*intrà muros*)
DE LA VILLE D'AIX,

Depuis l'Établissement de l'Ordre dans cette Ville jusqu'à l'année 1791,

PAR

L'ABBÉ E.-F. MAURIN,
Aumônier du Chapitre de la Métropole.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Origine de l'Ordre de Malte et de la Commanderie d'Aix.

—

Les lieux où s'étaient accomplis les mystères du christianisme n'avaient cessé depuis la prédication de l'Évangile d'être visités par les fidèles, mais les Sarrasins s'étant emparés en 636 de la ville

de Jérusalem, les chrétiens se trouvèrent exposés à mille avanies de leur part. Leur zèle cependant ne se refroidit point. La foi vive qui leur faisait entreprendre ces voyages les soutint et leur fit braver tous les périls. Plusieurs siècles après, de pieux marchands d'Italie, ayant à leur tête Gérard Tenc, de l'île Saint-Geniez, aujourd'hui les Martigues (Bouches-du-Rhône), tout à la fois pleins de pitié pour les souffrances des pèlerins et d'amour pour cette terre désolée, obtinrent du sultan d'Égypte et de Syrie, la permission de construire une église à Jérusalem. Ils la dédièrent à Sainte-Marie la Latine, et la direction en fut confiée à un abbé de l'ordre de Saint-Benoit, d'autres disent de l'ordre de Saint-Augustin (1). Lorsqu'en 1066, les Turcs eurent chassé les Sarrasins de la ville sainte et de la Palestine, on vit les chrétiens exposés à de nouvelles persécutions. Ils ne se livrèrent point pour cela au découragement, et l'abondance des aumônes permit quelques années après, en 1080, à l'abbé de Sainte-Marie, de bâtir tout près des murs d'une église grecque dédiée à Saint-Jean et non loin du tombeau du Christ, un hôpital pour les pèlerins malades. Gérard, dont les vertus étaient connues au loin, en fut nommé le premier supérieur.

Les chrétiens étant rentrés en 1099 à Jérusalem

(1) Michaud, *Biographie universelle*, tom. 17, pag. 175.

et le royaume de ce nom ayant été donné à Godefroi de Bouillon, ce prince céda au maître et aux Frères de l'hôpital, l'église de Saint-Jean (1). Ceux-ci choisirent alors le saint précurseur pour patron. Bientôt plusieurs gentilshommes de l'armée des Croisés, témoins de leur zèle charitable envers les fidèles, se joignirent à eux et se dévouèrent à leur exemple à l'exercice de l'hospitalité. Ainsi fut fondé l'ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem.

La foi ardente de ces temps, la charité, fondement du christianisme, soutenaient ces hommes vertueux dans les entreprises les plus difficiles. Ils ne tardèrent pas à se lier par les vœux ordinaires des religieux et à y joindre celui de recevoir, de nourrir en santé et en maladie et de défendre les pèlerins. De là, par la nécessité d'escorter ceux-ci, d'assurer les chemins publics infestés par des bandes de voleurs ou des détachements d'Arabes, ils eurent à combattre et s'accoutumèrent à la guerre. L'ordre d'abord purement hospitalier, fut tout à la fois hospitalier et militaire.

Avec le triomphe de la Croix dans ces contrées s'augmenta le nombre des pèlerins. La charité des hospitaliers redoubla. Les rois et les princes de l'Eu-

---

(1) Histoire manuscrite du grand prieuré de Saint Gilles, par Jean Raybaud, historiographe de la langue de Provence, à la bibliothèque Méjanes, à Aix.

rope leur donnèrent des biens immenses pour en consacrer les produits au soulagement des chrétiens. Alors la pensée des pieux associés s'agrandit, ils songèrent à fonder un grand système religieux et militaire dans le monde chrétien. Des succursales, répandues partout, devaient se lier à la maison-mère, établie près du sépulcre de l'Homme-Dieu. C'étaient tout autant d'écoles pour former les jeunes chevaliers, c'étaient des retraites où les vieillards devaient se reposer après le combat, c'étaient des maisons d'hospitalité ouvertes aux chevaliers voyageurs. Ajoutons qu'il entrait dans les vues de l'ordre de créer au sein de ces établissements secondaires, des asiles pour les diverses infortunes.

Gérard vint débarquer à Saint-Gilles, en 1101 (1). Cette ville n'était alors éloignée que de trois lieues de la mer. Elle avait un port considérable ou abordaient les vaisseaux de toutes les nations et d'où partaient presque tous les pèlerins français qui allaient visiter la Terre-Sainte. En dehors de la ville et tout près de ses remparts, Gérard Tenc fonda une maison, devenue célèbre dans la suite, sous le nom de Grand-Prieuré de Provence. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem prit ainsi possession de l'Occident.

Cependant la puissance de l'Ordre s'augmentant avec ses biens, il fallut organiser l'exercice de l'une et

(1) Raybaud, *Histoire Ms. du grand prieuré de Saint Gilles*, t. 1. l. 1.

l'administration des autres. Les divers domaines furent divisés d'après de certaines règles, en établissements particuliers, sous l'autorité des chevaliers nommés précepteurs ou commandeurs, qui faisaient leur résidence dans le manoir principal de chaque direction. Ces dignitaires furent naturellement chargés de la surveillance des maisons de novices, des hôpitaux, etc. Il fut nécessaire en même-temps de placer dans chaque commanderie un ou plusieurs prêtres pour le service Divin, et encore des laïcs, non nobles, propres dans les idées du temps, à remplir certains offices inférieurs.

De là, en 1130, le grand-maître Raymond du Puy, divisa l'Ordre en trois classes : de chevaliers proprement dits de race noble ; de prêtres, appelés chevaliers-diaco, et de chevaliers-servants pris dans les familles bourgeoises. Il y eût ainsi dans la religion de Saint-Jean de Jérusalem, la représentation de ces trois états, connus dans les nations européennes. Cette distinction de classe fut complétée par une division territoriale, dans laquelle, par rapport à l'Ordre, l'Europe fut séparée en huit langues, savoir : la langue de Provence, celles d'Auvergne, de France, d'Italie, d'Aragon, d'Allemagne, de Castille et d'Angleterre. Comme on le voit, la Gaule eut la meilleure part dans ce système, puisqu'elle renferma trois langues sur huit, et la langue provençale obtint le premier rang de cette classification

hiérarchique, et cela était juste. Cette langue, qui comprenait la Provence proprement dite, le Languedoc et le Dauphiné, possédait dans l'île de Saint-Geniez, la patrie de *Tenc* (1), et dans la maison de Saint-Gilles, le premier établissement de l'Ordre en Occident.

Les peuples, les princes et les évêques de cette partie de la France, ne restèrent pas en arrière de ce mouvement général. Ils accordèrent à l'Ordre des églises, des terres et des immunités. Les villes d'Aix, d'Arles, de Manosque et le village de Puymoisson eurent, les premiers, des asiles gouvernés par l'Ordre.

La maison d'Aix fut établie au sud-est, et à une petite distance des murs de la ville comtale. Il a été impossible, jusqu'ici, de retrouver les titres de cette fondation, et nos historiens provençaux diffèrent sur la date ou n'en parlent point. De Haïtze (2) la fixe à l'année 1111, le dernier président de Saint-Vincens (3) et le chanoine Castellan (4), d'après d'anciens historiens qu'ils ne citent pas, la font remonter à

---

(1) Né dans l'île de Martigues, appelée autrefois saint-Geniez, vers l'an 1040.

(2) Vie du bienheureux Gérard Tenc, pag. 2.

(3) Notes sur l'Histoire d'Aix Ms., tom. 1.

(4) Nous devons à l'obligeance de M. le conseiller Castellan la communication des nombreux manuscrits du savant et pieux abbé Castellan, son oncle, décédé, professeur-doyen de la Faculté de théologie de cette ville.

l'année 1100. Ces divers auteurs se trompent : la fondation de la maison d'Aix ne peut être rapportée à l'an 1100, Gérard n'ayant, d'après les autorités les plus certaines, fait son voyage ën Occident qu'en 1101 ; elle ne peut l'être non plus à l'an 1111, puisque le pape Pascal II, dans sa bulle de 1113 où il mentionne tous les établissements de l'Ordre en Occident, ne parle point de celui d'Aix. Resterait l'autorité de Piton (1), qui place cette fondation avant celle de la commanderie de Trinquetaille-lès-Arles, établie en 1117, sur le motif que, dans une charte donnée l'an 1180, par Guillaume, comte de Forcalquier, aux hospitaliers de Manosque, le prieur d'Aix est nommé avant celui de Trinquetaille. Nous croyons encore que Piton se trompe, et que cela n'indique tout au plus que le rang d'ancienneté de ce chevalier, dans la maison duquel la charte fut donnée.

Selon nous, cette fondation doit être placée dans la dernière moitié du douzième siècle, et nous adoptons en cela le sentiment de l'historien anonyme des archevêques d'Aix. « C'est au commencement de « l'épiscopat de Montlaur, dit-il, c'est-à-dire, en « 1166, que les hospitaliers de Saint-Jean acquirent « l'établissement qu'ils ont à Aix (2). » De tous les

(1) Annales de l'Église d'Aix, pag. 118.

(2) Cette histoire fait partie de la précieuse bibliothèque de Mgr Rey, ancien Évêque de Dijon, actuellement chanoine de premier ordre du

auteurs provençaux qui ont traité ce point, celui-ci est le plus rassurant. La désignation faite par lui de la première année de l'épiscopat de Montlaur, offre un caractère de précision qui commande la confiance. Il avait sans doute puisé dans des sources encore ignorées et qu'on pourra, nous l'espérons, retrouver un jour. Après cela vient la charte du comte Guillaume, à la date de 1180 où figure Gautier, commandeur d'Aix, premier titre authentique connu de cette maison.

Si une complète certitude historique nous manque sur l'époque où fut créé l'établissement d'Aix, nous ne savons pas davantage comment il obtint le terrain sur lequel il s'établit. Nous conjecturons qu'ils le reçurent en don du comte alors régnant, et voici nos raisons : les terres environnants les trois villes d'Aix, appartenaient comme étant les plus précieuses, soit à l'église, soit au domaine. L'archevêque et le clergé avaient de belles et importantes possessions au nord, le comte en avait à l'est et au midi.

Jusqu'au moment de la réunion de la Provence à la couronne, les comtes ont possédé le domaine dit Jardin du Roi, qui s'étendait vers le sud-est de la ville.

Au commencement du XIIIme siècle, ils en déta-

---

chapitre royal de Saint Denis, qui a eu la bonté de nous le communiquer.

chèrent une partie en faveur de la maison conventuelle des frères Prêcheurs. On voit aussi dans leurs mains de vastes terrains cédés ensuite à l'archevêque d'Aix, par le roi, comte Réné. On peut donc raisonnablement penser qu'en 1166, ils avaient donné aux hospitaliers, le local nécessaire à leur établissement.

Ce terrain paraît avoir été consacré sous le paganisme, à l'une de ses fausses divinités. Car au rapport de l'historien Bouche, en 1593, on y trouva une très grande pierre portant ce mot *Minervæ*, à Minerve. Si nous en croyons une ancienne inscription, peinte autrefois sur un vieux tableau de cette église et rapportée dans un manuscrit de la bibliothèque Méjanes (1), il y aurait eu là une école dédiée à Minerve (2); en rapprochant cette inscription de l'inscription lapidaire donnée par Bouche (3), on peut en conclure qu'il y avait en cet endroit un temple dédié à Minerve, et près du temple une école. C'est ainsi que l'empereur Adrien avait établi à Rome, une sorte d'académie dans un édifice consacré à cette même déesse (4). Ce local aurait été dans la suite transformé en chapelle par les premiers

(1) Portant le n° 1011.

(2) Pièces justificatives Ms. (Ces pièces seront imprimées plus tard avec l'Histoire de la paroisse dont elles font partie.)

(3) Chorographie de Provence, tom. 1, pag. 198.

(4) Adam, *Antiquités romaines*, tom. 2, pag. 485.

chrétiens, et de là serait venue la première église des Hospitaliers.

Voilà tout ce qu'on sait de la maison d'Aix en ces premiers temps, en y ajoutant le nom du commandeur Gautier, qui se lit dans la charte de 1180. C'est sur cette première maison que s'étendirent les bienfaits du comte Alphonse 1er, en 1182 (1), et ceux d'Alphonse II en 1192 (2). C'est là que fut enseveli ce dernier, en 1209. Il en a été de la maison d'Aix comme de l'Ordre lui-même, dans la suite des temps elle a jeté un grand éclat, ses commencements furent obscurs et modestes.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Fondation de l'Église actuelle.

Le XIIIme siècle commence en Provence avec le règne du dernier des Bérenger. Ce prince porta sur le trône cette piété et cet amour de la chevalerie qui distinguaient son époque. Les temps, comme les hommes, ont, en effet, un caractère à eux propre. Le catholicisme était alors parvenu à son apogée, et

---

(1) Raybaud, *Histoire Ms. du grand prieuré de Saint Gilles*, tom. 2. Pièces justificatives.

(2) Papon, *Histoire générale de Provence*, tom. 3, à la fin du vol., aux preuves de l'histoire, pag. 28.

les arts, expression toujours fidèle de la religion et des mœurs, ne contribuèrent pas peu à entretenir les peuples dans ces sentiments élevés.

Raymond-Bérenger IV fut, comme son père. entièrement dévoué aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Après leur avoir accordé de nouveaux privilèges et de nouvelles franchises, il voulut encore que la maison possédée par l'Ordre dans sa capitale, fut distinguée de toutes celles de son comté. De là, d'abord la construction de l'église de Saint-Jean, d'Aix, l'une des plus belles de la province et plus tard l'érection du prieuré, le premier de la langue de Provence après celui de Saint-Gilles.

Bertrand de Comps, grand-prieur de Saint-Gilles, et chef en cette qualité de la langue de Provence, entra facilement dans les intentions du souverain. Il y trouvait d'ailleurs l'occasion d'employer d'une manière digne et utile, la portion des revenus de la commanderie d'Aix, qui ne servait pas aux dépenses ordinaires. Bérenger Monge, commandeur de Manosque et d'Aix, fut en conséquence chargé de faire construire une vaste église, pour remplacer la petite chapelle affectée à l'Ordre. Le nom de l'architecte qui présida aux travaux est resté ignoré, comme on le voit souvent à cette époque. Commencée en l'année 1233 (1), cette église fut achevée, sauf

(1) Raybaud, *ibid.*, tom. 1, pag. 122.

quelques détails, en l'année 1251, et, c'est ici le lieu de la décrire telle qu'elle sortit des mains de son architecte inconnu. Plus tard, en avançant dans notre récit, nous fairons successivement connaître les modifications subies par elle. Mais auparavant, il convient de donner une idée générale du système d'architecture qui fut employé dans cet édifice.

Depuis environ deux cents ans, l'architecture romane régnait en France, mais la pesanteur et le mauvais goût qui la caractérisaient, en dégoûtèrent les évêques et les abbés des monastères, (c'étaient les seuls architectes de cette époque). La fermentation qui agitait alors les peuples pour le recouvrement de leur liberté ou pour la véritable gloire de la religion, se fit également ressentir dans l'esprit des hommes livrés à la culture des lettres ou à celle des beaux-arts. Honteux de leur obscurité et peut-être aussi de la décadence de l'architecture, les artistes de l'époque cherchèrent un nouveau genre de construction qui, tout en modifiant les parties de l'édifice, répondit davantage aux sentiments religieux des peuples.

L'ogive employée jusque-là comme simple accident en devint la base. Le prolongement de l'arc-aigu, la solidité des voûtes, l'élévation et la hardiesse des édifices, la légèreté des bâtisses et la variété des symboles représentés dans tous ses ornements, forment les caractères généraux de cette architec-

ture chrétienne, désigné sous le nom de style ogival primitif, et qu'on pourrait encore appeler mystique.

Lorsque cette révolution architectonique eut lieu, la Provence était couverte d'édifices sacrés construits dans le style Romano-Bysantin. Les Hospitaliers, voulant élever un monument digne de la religion qu'ils défendaient avec tant de gloire, durent sans aucun doute appeler dans ce pays quelques-uns de ces ouvriers si habiles et si modestes tout à la fois, pour la construction de leur église.

Le plan qu'ils adoptèrent fut celui d'une croix latine, sans bas-côtés et parfaitement orientée selon l'usage du temps fondé sur l'autorité des constitutions apostoliques (1). Son chevet ou abside ne fut pas comme celui des églises romanes en rond-point, ni même à pans coupés, mais carré, ainsi que ses transsepts ou crousillons. Cette innovation, dit M. Knigt (2), commença de paraître à la fin du XIIme siècle et dans la première moitié du XIIIme. Les cathédrales de Digne, de Poitiers, de Strasbourg, etc., quoique d'un style différent, ont également leur abside carré. Cette disposition du chevet donne un air sévère, et, l'on doit le dire, borne la vue

(1) Ac primum quidem sit ædes oblongua orientem versùs navi similis, etc., *Constitutions apostoliques*, lib. 2, cap. 57, editione Parisiis, MDLXXI.

(2) Mémoire sur l'architecture religieuse de Normandie et d'Angleterre, inséré dans le bulletin monumental, tom. 4, n° 4, pag. 208.

d'une manière désagréable. Ce qui distingua celui-ci du chevet des églises dont nous venons de parler, c'est qu'il ne fut éclairé que par une seule fenêtre dont l'ouverture fermée se voit encore en dehors, tandis que les autres en ont trois.

Ce vaisseau offre, dans œuvre, 45 mètres de longueur, 21 mètres 65 centimètres de largeur dans ses deux transsepts, 9 mètres 25 centimètres dans sa nef, et 16 mètres 35 centimères d'élévation, non compris l'épaisseur de sa voûte. Elle a sept travées formées par des faisceaux de colonnettes arrondies appliquées contre le mur. Leurs bases sont sexagones et une double couronne de feuillages leur sert de chapiteaux. Au-dessus de leurs abaques égalemënt sexagones, s'élèvent majestueusement les arcades principales en forme de bandeau, et les nervures qui vont se rajuster aux clefs de voûte ornées de rosaces. Celle qui est entre les deux transsepts représente la croix de Jérusalem, et celle du fond de l'abside un agneau pascal avec sa banderole. Vingt grandes fenêtres géminées de 10 mètres de haut éclairaient ce magnifique vaisseau, et toutes, excepté celle de la façade occidentale, étaient divisées en lancettes. Cette dernière, de forme ronde, se faisait remarquer par les meneaux de six trilobes qui la traversaient dans tous les sens. Divers mémoires nous apprennent qu'elles étaient toutes ornées de brillants vitraux, représentant selon l'usage

du temps, des fonds de mosaïque, des fleurons et des légendes de Saints qui tenaient lieu de tableaux. La clarté douce et mystérieuse qu'ils répandaient dans le temple, inspiraient le recueillement et la piété. Sur ceux de la fenêtre du chancel divisée, probablement en trois lancettes, devait être peint l'image du saint précurseur patron des Hospitaliers et de la nouvelle église. On voyait au côté droit, les armes de Bérenger Monge, commandeur de Manosque et d'Aix. Elles étaient échiquetées d'argent et de gueules et surmontées d'un casque. Au côté gauche, l'inscription suivante en lettres majuscules, dites gothiques :

Frater Berengarius Monachi
Praeceptor Manuascae
Edificator Ecclesiae Sancti Joannis Aquensis
Anno Domini M. CCLXIIII.

Cette date est probablement celle de la pose des vitraux.

L'éclat et la magnificence ne furent point réservés à l'enceinte seule du temple, son extérieur ne le céda point à la majesté de son intérieur.

La nouvelle nef eut vingt-neuf contreforts disposés dans tous ses angles et de chaques côtés; ils furent surmontés d'une aiguille, terminée elle-même par

un bouquet de feuilles de choux frisés, ce qui leur donne la forme de clochetons. Quatorze d'entre eux sont percés à la hauteur du sol de la terrasse de l'église, et des gargouilles figurant des animaux fantastiques rejettent loin du mur les eaux pluviales. Une petite muraille d'enceinte sert de parapet à la plateforme qui règne tout autour. Les quatre faces de la croix se terminent par un fronton triangulaire, mais plus aigu que ceux employés dans le style grec. On les perça d'un œil-de-bœuf rempli par les meneaux de divers trilobes qui jamais n'eurent de vitraux.

On voit encore derrière les angles des frontons, des pierres d'attente qui fairaient supposer à l'architecte l'intention de surélever les voûtes ou de faire une autre construction jusqu'à cette hauteur. Plus tard, le monument fut couvert d'une charpente et de tuiles ordinaires au lieu de dalles, comme le sont encore presque toutes les églises romanes.

La vue de tous ces clochetons, s'élançant dans les airs avec les croix des pignons triangulaires, donne à cet édifice un air pittoresque que n'offrent aucun de nos monuments sacrés.

La façade, d'un style simple et sévère, fut flanquée de deux contreforts, et n'eût pour tout ornement que la fenêtre ronde dont nous avons parlé. Elle se terminait par un fronton triangulaire simple, surmonté d'une croix.

Tel fut ce temple que la piété de nos anciens souverains et le zèle des charitables chevaliers élevèrent dans l'ancienne capitale de la Provence. S'il n'est pas le plus vaste et le plus magnifique du pays, il en est du moins le plus régulier et le plus riche en souvenir. Il est aussi, pour les artistes comme pour les archéologues, le plus curieux et le plus respectable monument de l'époque. Mais ce qui doit le plus étonner, c'est que, malgré les guerres continuelles et la misère publique de ces temps-là, cette grande construction fut achevée dans l'espace de dix-huit ans. Commencé en 1233, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il fut terminé en 1251. Une piété éclairée suffisait seule alors pour l'adoption d'un plan et pour son exécution. Souvent même les fonds n'étaient pas faits, mais le zèle et la foi ne comptent point; la charité des fidèles pourvoyait à tout, et alors, les architectes et les entrepreneurs ne faisaient pas un vil trafic de leur état.

Quoique tous les détails de son ornementation ne fussent pas entièrement terminés, comme l'observe un historien, cependant Pierre de Colmieu, cardinal-évêque d'Albano, vice-gérant du pape Innocent IV, dans cette province de Provence, ne voulut pas différer davantage la cérémonie de sa consécration. Il y procéda donc le 3 mai de cette année 1251, assisté de l'évêque de Césarée de Philippe en Syrie, en présence des Hospitaliers, avec toute la pompe

du culte catholique. Il accorda même, par ordre du Pape, des indulgences à ceux qui, chaque année, au jour anniversaire, visiteraient cette église.

Quelques années après, on construisit dans les angles formés par les transsepts nord-est et sud-est de la croix de l'église, deux grandes tours ornées de créneaux et de machicoulis, signe de la puissance d'alors. En 1260, le frère Feraud de Barras, grand-prieur de Saint-Gilles, et en cette qualité, grand-commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fit construire celle du nord. Elle servit de logement aux chevaliers préposés à la garde de l'église, et devint la maison de la commanderie sur la porte de laquelle on lisait l'inscription suivante, gravée sur une plaque de marbre :

Anno Dni. MCCLX
J. Frater Feraudus de Barracio
Magnus praeceptor J. partib. cis
Marinis J. edificatu. domu.

On ignore le nom de celui qui fit construire celle du sud-est et l'époque de sa construction (1), nous

(1) Pièces justificatives, Mémoires du Bailli de Beauchamp.

avons lieu de croire cependant qu'elle était entièrement conforme à celle du nord. C'est dans sa partie inférieure qu'était placée la sacristie. Cette pièce existe encore en avant de la sacristie actuelle. Sa voûte en est basse et ses nervures viennent reposer sur les chapiteaux des petites colonnes placées dans les angles. Elle n'offre d'ailleurs rien de remarquable. Le reste de la tour devait communiquer avec la maison prieurale où résidaient les prêtres chargés du service de l'église.

CHAPITRE TROISIÈME.

Le Clocher.

—

Jusqu'au XIIIme siècle, les clochers des grandes églises de Provence n'avaient été remarquables que par leur masse imposante, comme ceux des cathédrales d'Avignon, de Fréjus, de Grasse, de Saint-Quinin de Vaison, et de Saint-Sauveur de Manosque, ou par leur position sur le chalcidique des églises, comme ceux des cathédrales d'Arles, d'Apt et de Forcalquier. Mais, placés depuis à côté de la porte principale, ils furent presque toujours surmontés d'une pyramide aërienne couverte de denticules aux angles. Leur élancement et leur légèreté

rappelèrent aux yeux des fidèles le prodige de l'ascension du Christ; et la croix qui les surmonta toujours l'empire de la religion sur les peuples. Celui-ci, construit presque en même-temps que la nef, est le plus svelte, le plus élégant et le plus élancé de la province. Il ne ressemble en rien à ceux qui l'ont précédé. Carré jusqu'au-dessus des combles de l'église, il est divisé en plusieurs étages par des corniches extérieures semblables à des ceintures. Chacune de ses faces est percée de deux fenêtres. La première, au niveau de la terrasse du temple, est divisée en deux lancettes surmontées d'un quatrefeuille. La seconde ou la supérieure, est excessivement élancée et comme la plus basse, de forme ogivale. C'est là qu'étaient suspendues les cloches. Les extrémités de la tour sont terminées par des frontons triangulaires percés de trèfles. Il est enfin couronné d'une pyramide à huit pans coupés, ayant chacun de ses angles ornés de crochets. Les espaces triangulaires existant entre les quatre angles supérieurs de la tour et la base de la flèche sont occupés par des clochetons ornés comme elle de crochets et surmontés d'un bouquet de feuillage. Ils sont également percés d'une petite fenêtre ogivale sur chaque face. Ce clocher n'a subi aucun changement depuis sa construction, si ce n'est qu'en 1754, comme nous le dirons plus tard, on raccourcit la flèche sur laquelle on plaça une croix de malte dorée,

au lieu du globe et de la croix latine qu'il y avait.

Cet édifice avait dans le principe, depuis sa base jusqu'à la croix, 192 pieds. Il ne fut terminé qu'en 1376, avec le produit de divers terrains vendus aux religieux Augustins par les Hospitaliers, moyennant la somme de 20 florins d'or (1). On commençait à peine sa construction en 1234, que sur les réclamations du chapitre, une sentence arbitrale, émanée des archevêques d'Arles et de Vienne, réunis à l'évêque de Riez, décida qu'on n'y placerait que deux cloches et qu'on ne les sonnerait qu'à petit bruit (2). La première et la plus ancienne fut suspendue à la fenêtre du levant. L'inscription qu'elle portait en donnait l'historique. Nous observerons seulement avec le père Dumoulin (3), que le prieur Isnardi, dont il est parlé, a siégé depuis 1264 jusqu'en 1276. Voici cette inscription :

Istam campanam fecit fieri magister hospitalis Frater Godefridus Duilson quam refecit frat. Raymundus Isnardi.

« Le frère Raymond Isnard a fait refondre cette

---

(1) Fauris de Saint-Vincens, *Notes sur l'Histoire d'Aix*, tom. 1, pag. 262, Ms. à la bibliothèque Méjanes.

(2) *Ibid.*, tom. 1, pag. 186.

(3) Recueil de toutes les inscriptions renfermées dans les édifices sacrés de cette ville, déposé à la bibliothèque Méjanes.

« cloche que le frère Godefroi Duilson, maître de
« l'hôpital, avait fait faire. »

La seconde, fondue aux frais du commandeur Réné Martin, portait encore une inscription ainsi conçue :

Frater Renatus Martini praeceptor Aquensis
Fecit fieri hanc campanam.

Plus tard, c'est-à-dire en 1292, lorsque la tour était sur le point d'être terminée, l'archevêque et le chapitre permirent au commandeur de l'hôpital Saint-Jean d'Aix, de mettre quatre cloches à son clocher, ce qui fut confirmé par les lettres-patentes du roi Charles II, en date du 22 avril même année (1). Ce ne fut cependant que plus d'un siècle après, que le prieur Mathieu Honorat fit faire la troisième cloche avec cette inscription :

Frater Matheus Honorati prior Sancti Joannis
Aquensis fecit fieri hanc campanam.

En 1536, Réné de Montéjean voulant fortifier la ville pour la mettre à couvert de l'armée de Charles-

(1) Saint-Vincens, *Notes sur l'Histoire d'Aix*, tom. 1, pag. 207.

Quint, qui avait envahi la Provence pour s'en emparer, résolut, au grand déplaisir des habitants, d'abattre l'église de Saint-Jean et son clocher, situés à cette époque en dehors de la ville, pour y établir à leur place un camp fortifié. Mais il fut bientôt obligé d'y renoncer, par l'ordre du grand-maître de Montmorency, et dans la crainte que ces fortifi- ne servissent aux ennemis (1).

Témoin de ces préparatifs, *Antonius Arena* nous en a dépeint toutes les circonstances dans ses vers macaroniques :

CLOCHERIVM PVLCHRVM SANCTIQUE JOANNIS AQVENSIS
FOYGARVNT MVLTVM FORTE CAVANDO PEDEM.
PLVRES MARTELLOS DE FERRO RVMPERE VIDI :
PONERE PER TERRAM QVANDO VOLEBANT EVM.
JAM QVASI PER VENTOS ILLVM TRAMBLARE VIDEBAM :
ET TOTVS POPVLVS FORT REGRETABAT EVM, ETC. (2).

L'élancement de sa flèche et son élévation semblent défier les nues, aussi la foudre en a-t-elle abattu

---

(1) Honoré Bouche, *Histoire chronologique de Provence*, tom. 2, liv. 10, pag. 577.

(2) Meygra entreprisa catoliqui imperatoris, quando de anno Domini 1536, per Antonium Arenam, Bruxellæ apud J. Van Vlanderem typographum, 1748, pag. 17.

plusieurs fois la cime. Le 28 mars 1658, le tonnerre l'ayant percée, et ayant détruit le frontispice de la façade et la dernière travée de l'église, le Parlement nomma trois commissaires pour examiner les dommages faits à ce grand édifice, et donna les ordres les plus précis pour leurs entières réparations. Ce qui obligea les chevaliers d'y faire travailler incessamment afin d'éviter la saisie de leur temporel (1).

CHAPITRE QUATRIÈME.

Fondation du Prieuré.

Après avoir donné au commandeur d'Aix des directes (2) affectées au luminaire de l'église, et contribué par ses abondantes largesses aux nouvelles constructions, Raymond Bérenger céda en 1241, au grand-prieur de Barras, vingt mille sols couronnés à prendre sur ses albergues (3) de Nice et de Grasse, pour l'entretien de deux prêtres. Il fit ensuite bâtir pour le logement des ecclésiastiques un presbytère ou maison prieurale attenant au chevet

(1) Pièces justificatives, Mémoire Ms. du prieur Viany.
(2) Rentes sur des fonds seigneuriaux.
(3) Extrait des privilèges.— *Histoire du grand prieuré de Saint-Gilles*, tom. 2, pag 93.

de l'église et communiquant avec elle. Ce prince mourut ensuite, le 19 août 1245. Son testament, fait à Sisteron le 24 juin 1238 (1), par lequel il choisit sa sépulture dans l'eglise de Saint-Jean, à côté de celle de son père, et un codicille écrit peu de temps après, contiennent de nouvelles libéralités en faveur de cette maison. Il lui légua la seigneurie de Vinon, sous la condition d'établir trois autres prêtres, chargés de célébrer tous les jours les saints mystères à son intention, et les cinq prêtres reçurent pour leur vestiaire une rente de quarante livres, assise sur les albergues des vigueries de Draguignan et de Grasse.

Quelques années après la mort de son mari, le 11 janvier 1257, Béatrix de Savoie, sa veuve, donna à cette église plusieurs héritages, situés dans le terroir d'Aix, sous la condition d'entretenir trois autres prêtres, *qui prieraient Dieu pour son ame et pour celle de son mari dont le corps reposait dans cette église*. Tous ces ecclésiastiques furent logés dans le presbytère, et leur chef eut le titre de prieur (2).

Par son testament, Béatrix légua encore à la maison d'Aix, le lieu de Lescale, qu'elle avait eu pour

---

(1) Honoré Bouche, *Histoire chronologique de Provence*, tom. 2, liv. 9, sect. 2, pag. 242. — Ruffi, *Histoire des Comtes de Provence*, chap. 4, § 10, pag. 100.

(2) Archives du prieuré d'Aix, liasse 2, nos 2 et 5.

son douaire (1), avec la charge d'entretenir cinq nouveaux prêtres, un diacre et un sous-diacre qui devaient prier pour son ame. Villaret, grand-maître de l'Ordre prit, d'accord avec Charles II, les mesures propres à faire sortir à effet les intentions de son aïeule. Ce même Villaret avait, lorsqu'il n'était encore que grand-prieur de Saint-Gilles, établi dans l'église de Saint-Jean d'Aix, un prêtre chargé *de prier Dieu pour lui.*

Toutes ces chapellenies, réunies à celles de Bérenger-Monge, de Pierre Corsin, trésorier du roi, et de Dragonet de Montdragon, étaient au nombre de dix-neuf. Charles II y en ajouta cinq autres; et par ses lettres-patentes données à Draguignan, le 19 février 1294 (2), il en fixa le nombre à vingt-quatre.

En 1330, Hélion de Villeneuve ayant passé du grand-prieuré de la langue provençale qu'il occupait depuis 1319 à la grande maîtrise de l'Ordre, se réserva expressément la collation du prieuré de Saint-Gilles et des commanderies qui en dépendaient.

Pendant qu'il était grand-prieur, il n'avait point tenu de chapitre, mais, dès qu'il fut reconnu chef

---

(1) Archives du roi d'Aix, registre *Pergamenorum*, pag. 107. — Livre des *Privilèges des Comtes de Provence*.
(2) Archives du Prieuré, sac 2, n° 6.

de l'Ordre, il s'empressa, dit l'historien de Saint-Gilles (1), d'en assembler un à Aix, le dimanche 10 mars de cette même année 1330. Il régla le service qui devait se faire dans l'église de Saint-Jean de cette ville.

D'après sa bulle de réformation, l'église devait être desservie par dix-huit prêtres. tous religieux de l'Ordre, au lieu de vingt-quatre. Douze d'entre eux furent destinés aux fondations du comte Raymond-Bérenger et de Béatrix, reine de Naples, sa fille; deux à la fondation de Pierre Corsin, trésorier du roi; un à celles du grand-maître Guilleaume de Villaret et du frère Bérenger-Monge, commandeur d'Aix; un à celle du grand-prieur Dragonet de Montdragon. Les deux derniers furent chargés de servir, l'un la chapelle de Sainte-Catherine, auparavant des Templiers, et dépendante alors de la maison d'Aix, l'autre la chapelle qu'il avait érigée en l'honneur de Saint-Louis, évêque, et des onze mille Vierges dans l'hòpital qu'il avait fondé.

Il ordonna ensuite qu'il y aurait toujours dans la maison d'Aix, un diacre, un sous-diacre et deux clercs. Il chargea le commandeur d'Aix, de nourrir tous ces prêtres et chapelains, et voulut que leur entretien fut pris sur le revenu des commanderies d'Aix, de Bayle et de Ca-

---

(1) Tome 1er, pag.

lissanc. Il assigna pour le vestiaire des mêmes prêtres et ecclésiastiques la rente de 300 gillats ou florins d'argent que le grand-maître Guilleaume de Villaret avait achetée pour l'entretien du prêtre qu'il avait fondé, et qui était imposée sur la propriété de *Gaudi*, située au terroir de Manosque ; celle de 300 gillats, que lui, grand-maître, avait achetée sur l'affar de Boniface de Bertrand, de Forcalquier. située dans le même terroir, et qu'il avait assignée pour le chapelain de l'hôpital qu'il avait fondé ; 400 autres gillats de rente imposés sur des fonds de terre situés au terroir de Volx, et enfin 300 gillats sur les seigneuries de Vinon et Ginasservis. Il ordonna aussi que les prêtres iraient tous les dimanches en procession à son hôpital, et y chanteraient l'Épitre et l'Évangile, ainsi qu'on le pratiquait à l'église conventuelle de Rhodes (1).

Ce règlement fut confirmé par le chapitre-général, célébré dans l'île de Rhodes, le 23 décembre 1344.

---

(1) Archives du prieuré, privilèges d'Aix, liasse 2, n° 8. — Livre des *Privilèges des Comtes de Provence*, pag. 124 et suiv. — Il n'est pas dit qu'on y récita également les prières de la messe selon l'usage de ce temps-là. Dès la plus haute antiquité quand on ensevelissait les morts ou qu'on administrait les malades, on était dans l'habitude de réciter les prières de la messe, sans prononcer cependant les paroles sacramentelles, ni celles de la communion. On appelait cela dire la messe sèche. Cette pratique fut interdite par le Concile de Trente, dans sa 22me session.

Quelque temps après, un collège fut attaché au prieuré de Saint-Jean, pour l'éducation des jeunes clercs, et, par une convention passée entre le prieur Mathieu Honorat et le recteur de l'université de cette ville, en 1462, le premier fut maintenu dans le droit de nommer seul les régents.

Ce prieuré était dans l'état le plus prospère, lorsque tout à coup l'invasion de Charles-Quint vint porter la désolation dans cette ville. On ordonna de démolir tout ce qui, hors de la cité, pourrait servir à l'armée ennemie. Tout fut rasé, le bourg Saint-Jean et le presbytère bâti par Raymond-Bérenger. Quelques années après, c'est-à-dire en 1540, le prieur Valentin Dubois le fit reconstruire, mais avec beaucoup moins de solidité et de magnificence que le précédent ; ce qui n'empêcha pas Marie de Médicis de s'y loger le 16 novembre 1600, lorsqu'elle vint en France pour y épouser le roi Henri IV. Les troubles suscités par l'invasion de l'empereur ayant fait suspendre le culte public dans cette église, le Parlement rendit un arrêt le 6 février 1543, par lequel il ordonna que le chant des offices et la distribution des aumônes seraient renouvelés, cette église étant de fondation royale.

Tous les prêtres attachés au prieuré formaient un espèce de chapitre, exempts de la juridiction de

l'ordinaire (1), d'après une bulle du pape Paul V, envoyée au prieur de Naberat, en 1606; le prieur devait être profès conventuel de l'ordre de Malte, licencié en théologie ou en droit canon, et il jouissait de la cure attachée à cette église. De plus, il avait le droit comme certains abbés de monastère, de porter la mitre et la crosse lorsqu'il officiait (2).

A l'avènement de Mgr. de Vintimille à l'archevêché d'Aix, le prieur et le sacristain qui, jusqu'alors avaient porté le surplis à grandes manches recouvert de la mosette noire, furent autorisés, par le souverain pontife, à porter comme les prêtres conventuels de Malte, le rocher à petites manches avec la mosette violette.

Ce prieuré rapportait 12,000 livres de rente à celui qui en jouissait, mais, outre les réparations qu'il était obligé de faire au presbytère, il devait encore nourrir et donner des émoluments à plusieurs ecclésiastiques qui desservaient cette église avec lui. Dans ces derniers temps, le nombre avait été réduit à six. Divers arrêts du Parlement, entre autres celui du 13 février 1638, avaient fixé la somme nécessaire à leur subsistance.

---

(1) Voyez aux pièces justificatives le Mémoire du prieur Viany, adressé à Mgr. l'archevêque d'Aix.

(2) Procès-verbal de la visite faite en 1681.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Tombeau des Bérengers.

—

Pendant ses discussions avec l'empereur Frédéric II, le pape Innocent IV crut devoir se mettre à l'abri de ses coups, en choisissant la ville de Lyon pour le lieu de sa résidence.

C'est là que le comte de Provence vint lui rendre ses hommages et qu'il reçut de ses mains la rose d'or. A peine de retour dans la capitale de ses états, Raymond-Bérenger tomba malade et mourut, comme nous l'avons dit, le 19 août 1245. Agrégé depuis longtemps dans l'ordre des Hospitaliers dont il avait pris l'habit en présence des prélats et des hauts barons de cette province, il avait choisi le lieu de sa sépulture dans l'église de Saint-Jean d'Aix, à côté de celle d'Alphonse II, son père. Mais comme le nouveau temple n'était pas encore terminé au moment de sa mort, son corps fut mis en dépôt dans la métropole de cette ville jusqu'en 1251, époque de sa translation, dans le magnifique mausolée que la reconnaissance des chevaliers lui avait élevé.

C'est peut-être dans l'ornementation des tombeaux que l'art chrétien produisit le plus de chefs-d'œuvre. Tout y rappelle la spiritualité, tout y annonce l'immortalité de l'ame. Légèreté des colonnettes,

richesse des dentelures, ondulation des moulures, élancement des pyramides, expression des personnages emblématiques, figurés sur les bas-reliefs ou dans les statues isolées, tout en un mot rappelle au chrétien que la mort n'est qu'un sommeil, un passage du temps à l'éternité. C'est ce qui nous explique l'attitude douce et tranquille dans laquelle sont représentés les illustres défunts sur leurs tombeaux.

Celui-ci est divisé en trois parties : celle du milieu est en forme de baldaquin soutenu par cinq faisceaux de colonnettes arrondies, dont trois sur le devant et deux sur le derrière appuyées contre le mur du transsept. Les chapitaux sont composés d'une double couronne de feuilles d'ache. La partie supérieure du monument est un fronton triangulaire orné dans ses angles de denticules ou crochets. Le tout est surmonté de trois pyramides également couvertes de feuillages. La partie inférieure de ce fronton est cintrée en ogive au haut de laquelle est une grande rosace paraissant être soutenue par trois anges. Cette arcade se subdivise au-dessous en deux plus petites également ogivales. Dans la partie supérieure des ogives est une petite couronne soutenue par deux anges de chaque côtés, appuyés sur une autre arcade inférieure ressemblant à un trèfle. On voit aux deux extrémités latérales du fronton supérieur, deux chiens de différentes espèces fixant l'un et l'autre leurs pattes sur une tête humaine.

Sur la tombe placée en-dessous de cette architecture et dont la bordure est ornée d'une petite guirlande de lierre, repose un homme vêtu de la robe, du manteau et du cordon que portaient les chevaliers Hospitaliers. Ses pieds, selon l'usage du temps posent sur un levrier, pour marquer la fidélité et la promptitude avec laquelle le défunt a marché dans le chemin de la vertu. Ses mains sont jointes comme celles d'un suppliant. C'est l'image d'Alphonse II, comte de Provence, mort à Palerme, en 1209. .

A gauche est une niche carrée, formée de quatre colonnettes isolées et soutenant un espèce de pinacle. On voit à chacune de ses faces un fronton triangulaire orné de feuilles de chêne an lieu de crochets, et l'arcade inférieure est à trèfle. Les angles de ce petit monument ainsi que la partie supérieure sont couronnés de clochetons surmontés eux-mêmes d'une petite pyramide dentelée.

C'est dans cette niche qu'est la statue de Raymond-Bérenger IV. Il est debout et entièrement couvert d'une cotte de mailles; ses gantelets, son haubert et son cuissart sont également maillés; il a, par dessus, une cotte d'arme. Une grande épée est suspendue à sa ceinture. Il tient de la main droite la rose d'or que le pape Innocent IV lui donna en 1245, Il s'appuye de l'autre sur un grand bouclier, pareil à celui qui est supendu au-dessus d'Alphonse II, son père.

La niche de droite est à peu près semblable à celle-là, mais l'architecture en est plus simple, plus dégagée, et les clochetons pyramidaux plus élancés. La statue qu'elle renferme est celle de Béatrix de Savoie, épouse de Raymond-Bérenger, morte en 1266.

La figure de ces statues est assez expressive, et la raideur que l'on remarque dans l'ensemble est peut-être l'effet de l'armure pesante du prince et du costume de son épouse. Ce caractère d'immobilité, qui frappe au premier abord, est le symbole de l'éternité.

Nous avons à examiner maintenant les bas-reliefs du mausolée d'Ildefonse. Toutes les faces concourent à représenter le même sujet qui est l'ouverture du tombeau et l'enterrement du comte. Le petit côté à gauche représente quatre personnages, peut-être des prêtres plus ou moins affectés de la cérémonie à laquelle ils assistent.

La première chose qui s'offre à nous sur le grand côté, c'est le cercueil dans lequel va reposer le prince. Deux religieux soutiennent avec effort la pierre destinée à le couvrir. L'archevêque d'Aix, présidant à cette ouverture, lève une main vers le ciel, et semble annoncer que Dieu a admis Ildefonse au nombre de ses élus. Un moine écoute avec attention le discours que l'évêque fait à cette occasion. Un autre prêtre porte la croix. Cette céré-

monie devant être toujours sanctifiée par la présence de ce signe sacré. Pendant ce temps un moine lit un écrit, probablement le testament de Raymond-Bérenger ou le procès-verbal de cette inhumation, et celui qui l'accompagne en suit la lecture comme pour voir s'il ne commet pas quelque erreur. C'est la partie du bas-relief la mieux entendue et la mieux exécutée. L'invention du reste n'en est pas aussi heureuse. Ce sont des prêtres et des moines, tous attentifs à cette cérémonie, et remplissant chacun quelque fonction. Le premier près du tombeau tient un bénitier, le second élève un encensoir. Le prêtre qui suit, couvert d'une grande chappe, est le frère Didier, premier prieur de cette église qui, élevant les mains, semble prier. Derrière lui est le commandeur Bérenger-Monge, tenant un rouleau déployé ; c'est la charte des donations qu'Ildefonse et Raymond ont faites à son Ordre. Ceux qui viennent ensuite, dit Millin (1), sont deux chanoines dont l'un est vu par derrière et l'autre par devant. Ils ont sur la tête en-dessous du capuchon de leur manteau, un bonnet relevé et plissé tout autour.

Le bas-relief est terminé au petit côté de droite par un pleureur qui s'arrache les cheveux, et une pleureuse agenouillée, couverte d'un grand voile, exprimant le plus affreux désespoir.

---

(1) *Voyage dans le Midi de la France*, tom. 3, pag. 290.

Ce bas-relief est précieux en ce qu'il nous fait connaître la forme des habits des évêques, des prêtres, des chanoines, des hospitaliers et des clercs au milieu du XIIIme siècle.

A toutes ses fondations, Raymond-Bérenger en avait ajouté une autre. Deux ans avant sa mort, il avait fait diverses donations à l'archevêque et au chapitre de Saint-Sauveur, afin qu'un service solennel fut célébré chaque année, le premier jeudi après la Saint-Michel, pour le repos de l'ame de son père, de sa mère et de la sienne (1).

Tous les ans en effet, à dater du jour de la translation et à l'époque indiquée, le chapitre se rendait processionnellement à l'église de Saint-Jean, et y chantait une messe de *requiem*, suivie de l'absoute. Il avait soin toutefois de faire transporter dans cette église, tout ce qui était nécessaire au saint sacrifice, non-seulement les vases sacrés et les ornements, mais encore la cire, le pain et le vin. Ce service n'a cessé d'avoir lieu qu'en 1790.

CHAPITRE SIXIÈME.

Tombeau de la Reine Béatrix.

A l'entrée du transsept du sud, en face du tombeau des comtes, était celui de Béatrix, quatrième

(1) Piton, *Annales de la sainte église d'Aix*, pag. 147.

fille de Raymond-Bérenger. Cette princesse avait épousé le frère de Saint-Louis, roi de France, Charles, comte d'Anjou, devenu par son mariage comte de Provence. Sœur de trois puissantes reines, son unique ambition était de le devenir comme elles, et, lorsque la victoire l'eût couronnée reine des Deux-Siciles, la mort vint la surprendre au milieu de ses triomphes, en 1267, dans la ville de Nocera, à l'âge de 38 ans (1).

Longtemps avant sa mort, dit Ruffi (2), elle avait fait son testament et avait choisi le lieu de sa sépulture dans l'église de Saint-Jean d'Aix, où déjà reposaient les corps de son aïeul, de son père et probablement de sa mère. Quoiqu'elle fut vivement regrettée de son mari, les embarras de sa nouvelle royauté parurent lui faire oublier les dernières volontés de son épouse. C'est pourquoi les chevaliers de cette ville s'adressèrent au souverain pontife, pour engager le roi-comte à faire exécuter son testament. Clément IV écrivit en effet une lettre de Viterbe où il résidait (3) par laquelle il pressait ce prince de faire transporter le corps de la reine dans l'église de Saint-Jean d'Aix. Cette lettre produisit son effet, et la translation eut lieu en 1268.

---

(1) Saint-Vincens, *Notes Ms. sur l'Histoire d'Aix*, tom. 1er, pag. 180.
(2) *Histoire des Comtes de Provence*, pag. 212.
(3) Ruffi, *Idem*, pag 213.

Son tombeau n'était pas moins remarquable pour l'ornementation que celui de son aïeul. Il était même plus riche sous le rapport de la statuaire. Neuf grandes statues posées sur des bases élégantes couronnaient ce magnifique mausolée. Cinq bas-reliefs, renfermés dans des médaillons d'une forme particulière, ornaient les diverses faces du tombeau ; et deux autres représentant les Apôtres étaient placés au fond du monument, à côté de la statue couchée de la reine. Ces derniers paraissent avoir été beaucoup moins soignés que les autres. A l'exception de deux ou trois, les figures de ces fondateurs de l'église étaient presque toutes grotesques, et l'on s'apercevait que l'artiste n'était point encore fixé sur la forme qu'il devait leur donner. Il y avait, en tout, cinquante figures composant les tableaux de la résurrection des morts et du jugement dernier. En général, toutes ces statues avaient du naturel et une grande vérité d'expression.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Tombeau du Grand Prieur Dragonet de Montdragon.

—

Au commencement du XIVme siècle, Dragonet de Montdragon, grand-prieur de Saint-Gilles, étant mort à Aix, il fut enseveli dans cette église, qu'il

avait désignée pour le lieu de sa sépulture. C'est dans cette vue qu'il laissa des rentes à prendre sur des fonds de terre situés à Manosque, pour l'entretien d'un prêtre qui devait chaque jour dire la messe à son intention (1). Ce chevalier, provençal d'origine, ne dut qu'à son mérite personnel d'avoir été choisi par le grand-maître des Hospitaliers, son lieutenant en-deçà des mers. Non-seulement il jouissait de l'estime générale de tous ses frères d'armes, mais encore il avait toute la confiance du roi Charles II, son souverain, qui le fit son conseiller intime et son commensal; ce qui l'obligea de fixer sa résidence dans cette ville où il décéda le 22 janvier 1310. Ce fut dans un enfoncement en forme de grande niche pratiquée dans le mur à droite, en entrant par la porte principale et sous la troisième travée de la nef, qu'on éleva son tombeau. On y plaça dessus une statue qui le représentait couché, la tête appuyée sur un coussin et les pieds sur un socle, revêtu de la robe des chevaliers avec la croix de son ordre. Le tout était surmonté d'une arcade surbaissée en-dessous de laquelle on voyait au milieu, son épitaphe encadrée, écrite en lettres majuscules, dites gothiques. Elle est ainsi conçue :

---

(1) Procès-verbal de la visite faite en 1613, sous le prieur de Naberat. — *Histoire du grand prieuré de Saint-Gilles*, tom. 1er, pag. 205

Dominus frater Draconetus de Montedracone,
Prior honorabilis sancti egidii et vice magister
In partibus cis-marinis hic jacet qui migravit
Ab hoc soeculo anno Domini M. CCCX. XI kal.
Februarii. Ejus anima requiescat in pace.
Amen. Pater noster.

« Ci gît le seigneur frère Dragonet de Mont-
« dragon, honorable prieur de Saint-Gilles, et lieu-
« tenant du grand-maître en-deçà des mers, lequel
« quitta ce siècle, l'an du Seigneur mil trois cent
« dix, le onzième jour des kalendes de février, que
« son ame repose en paix. Ainsi soit-il. Notre père. »

En-dessous était la représentation de son bouclier, placé entre deux écus; du côté droit était celui de ses armes, formé de gueules à un dragon ayant la tête de lion, le col velu et la poitrine; les ailes d'aigle; la patte gauche aboutissant à quatre griffes, chacune d'elles se terminant en gueule de dragon, de même que la queue; la patte droite levée et semblable à un bras d'homme, dont il tient un serpent qui le mord au coude. Le tout d'or (1). Du côté gauche était un autre écu chargé de six dragons en pal.

L'antique cathédrale de Vaison et son église pa-

(1) Raybaud, *Histoire Ms. du grand prieuré de Saint-Gilles*, tom. 1er.

roissiale actuelle, conservent encore plusieurs mausolées de cette espèce ; ils sont placés dans des enfoncements pratiqués dans les murs, en forme de grande niche.

Ce ne fut probablement que vers le milieu du XIV[me] siècle, lorsque l'usage d'élever des chapelles particulières aux saints dans les parties latérales des églises s'établit, qu'on érigea un autel devant ce tombeau, en l'honneur de Saint-Roch et de Saint-Louis, roi de France. Le premier, comme on le sait, mourut en 1327. Cet autel fut, plus tard, cédé à la confrérie des hôtes et pâtissiers de cette ville. C'est alors qu'il changea de titulaire et qu'on le consacra à Sainte-Marthe, l'hôtesse du Sauveur ; le tableau du fond représentait la sainte avec sa sœur Madeleine aux pieds de Jésus.

En avant de l'oratoire de Sainte-Marthe, contre le mur de la seconde travée et où fut percée dans la suite la chapelle du Purgatoire, on avait élevé un autel à Saint-Antoine, premier ermite, surmonté d'un tableau.

Il existait une porte conduisant à la maison prieurale en-dessus et contre le mur de la quatrième travée, touchant le transsept du sud.

Les deux transsepts furent également ornés d'un autel chacun, mais leurs titulaires varièrent. On consacra celui du nord tantôt à la Sainte-Vierge, et tantôt à Saint-Jean l'évangéliste. Il en fut de même

tière de cette église et s'y faire administrer les sacrements : 2° que le clocher ne pourrait avoir que deux cloches, qu'on ne sonnerait qu'à petit bruit ; 3° que le chapitre aurait le quart de ce qui lui serait légué par les laïques qui s'y fairaient ensevelir. On ne comprenait point parmi les laïques, les frères laïcs portant la croix de l'ordre, ni ceux qui, y ayant élu leur sépultuture, pendant leur maladie sans être encore affiliés à l'ordre, y étaient entrés après leur convalescence : et on refusait au chapitre tout droit sur les armes, chevaux valant plus de dix sols couronnés et le propre cheval du testateur. Du reste, on assimilait aux chevaux les juments, palefrois, roussins, mulets et mules, etc. ; 4° Enfin, que tous les biens appartenant à la commanderie seraient exempts de la dîme.

Ce cimetière (1) était, en 1668, dans un état complet d'abandon, aussi le commandeur de Demandolx ordonna-t-il, dans sa visite faite cette année, d'en réparer les murailles et d'y planter une croix. Il ne fut entièrement supprimé qu'en 1681, lorsque le prieur Viany en vendit le terrain pour la construction de diverses maisons. C'est dans son enceinte, dit de Haïtze (2), que furent ensevelis Bé-

(1) Procès-verbal de cette visite faite en 1668.
(2) *Topographie Ms. de la ville d'Aix*, pag. 102.

renger-Monge et les premiers religieux attachés à cette église.

CHAPITRE NEUVIÈME.

L'Hôpital de Saint-Jean.

—

Un des plus beaux titres de la ville d'Aix est, sans contredit, celui que lui donne un de ses historiens (de Haïtze) lorsqu'il l'appelle : *la ville hospitalière par excellence.* En effet, dès les temps les plus anciens, les malheureux trouvèrent dans son enceinte des asiles ouverts à toutes leurs misères. Il y avait, dit Piton (1), presque autant d'hôpitaux que d'églises. Les mendiants, les vagabonds, les orphelins, les aveugles, les enfants abandonnés, les pèlerins, les passants et les malades de toute espèce, trouvaient des refuges ou des remèdes aux maux divers qui les affligeaient. Mais l'*hôpital principal, le plus riche et le mieux meublé, comme le plus nécessaire,* ajoute le même historien, *fut celui des malades* (2). Il fut fondé par le grand-maître Hélion de Villeneuve, en 1331, et non par les princes de la maison de Barcelonne, comme le dit encore Piton (3).

---

(1) *Annales de la sainte église d'Aix*, pag. 212.
(2) *Idem, idem.*
(3) *Idem*, pag. 214.

Cet auteur n'a pas vu que les biens et les immunités accordés aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, par Alphonse II, Bérenger IV, Béatrix sa fille et Charles II, ne leur furent point donnés précisément pour fournir aux besoins de l'hôpital des *malades* de Saint-Jean de Jérusalem d'Aix, mais pour les fondations diverses qu'ils firent dans leur église où ils choisirent leur sépulture; pour la construction de cette même église, pour le prieuré, c'est-à-dire, pour le logement des prêtres et pour la nourriture et l'entretien de ceux-ci.

C'est pendant qu'il était grand-prieur de Provence, c'est-à-dire de 1317 à 1319, que le pieux Hélion de Villeneuve conçut le projet d'un hôpital pour les malades indigents de cette ville. Pénétré plus que tout autre des devoirs et des obligations de son état, il voulut leur ouvrir un asile où tous les secours spirituels et corporels leur fussent prodigués.

Il paraît, par certaines dispositions prises dans le chapitre provincial tenu à Aix en 1331, que cet hôpital fut régi par les mêmes règlements que l'hôpital de Rhodes. *Le prieur et les autres prêtres de Saint-Jean devaient aller tous les dimanches en procession, visiter les malades, et y chanter solennellement l'Épitre et l'Évangile du jour* (1).

---

(1) Archives du Prieuré. — *Privilèges d'Aix*, liasse 2, n° 8. — *Livre des Privilèges de Provence*, pag. 124 et suiv.

La piété et la charité avec laquelle les Hospitaliers traitaient les malheureux, en augmentait sans cesse le nombre, de sorte que les secours ne tardèrent pas à manquer. Mais pour obvier à cet inconvénient, le grand-maître y unit, le 8 octobre 1333, les rentes que l'Ordre avait acquis de Pierre Desprès, cardinal-évêque de Palestrine, pour l'échange de la commanderie de Saint-Vincent, et plusieurs autres rentes imposées sur diverses terres, situées soit dans le terroir de Tarascon, soit dans celui d'Arles.

Mais les guerres intestines qui désolèrent cette province pendant tout le cours du XVme siècle, en multipliant le nombre des malheureux diminuèrent aussi les revenus nécessaires à leur entretien, et, soit affaiblissement de zèle et de charité de la part des chevaliers, soit diminution des ressources, cet hôpital fut supprimé le siècle suivant (1).

Enfin, le 8 du mois d'octobre 1531, le conseil de ville, présidé par noble Bernard Bochadin, viguier et commandant pour le roi dans cette ville d'Aix, décida que tous les hôpitaux de cette ville, seraient réunis à celui de Saint-Jacques, nouvellement fondé par Jacques de la Roque, et que les pauvres dispersés dans les autres hôpitaux y seraient conduits, et leurs revenus seraient perçus et ap-

---

(5) Raybaud, *Histoire Ms. du grand prieuré de Saint-Gilles*, tom. 1er, à la bibliothèque Méjanes.

pliqués selon la volonté des administrateurs du susdit hôpital Saint-Jacques (1).

Les chevaliers Hospitaliers s'engagèrent alors à entretenir treize pauvres malades dans ce nouvel hospice, mais diverses circonstances, notamment la négligence des recteurs de l'hôpital Saint-Jacques, furent cause que cette prestation fut discontinuée : ensuite, les mêmes recteurs s'étant pourvus au Parlement contre les chevaliers, ceux-ci firent évoquer l'instance, dit Piton (2), au conseil du roi qui jugea la prescription en leur faveur, et débouta les administrateurs en 1636.

CHAPITRE DIXIÈME.

Des chapelles en général et de celle de S[t] Louis, évêque, en particulier.

—

Nous avons dit ailleurs (3), en parlant des cimetières chrétiens, quelle avait été l'origine des chapelles ; nous allons décrire maintenant celles qui furent successivement fondées dans cette église.

Au commencement du XIV[me] siècle, les architectes n'avaient point encore adopté, du moins en

(1) Mouan, *Notice historique sur Jacques de la Roque*, pag. 53—4

(2) *Annales de la sainte église d'Aix*, pag. 213.

(3) *Histoire de l'art chrétien en Provence*, Ms.

Provence, de plan fixe pour ces oratoires; ils ne songeaient pas à en faire, comme dans la suite, de nouveaux contreforts tout autour des temples et de les régulariser. Les considérant d'abord comme des annexes attachées au corps principal, ils leur donnèrent la même élévation. Ce ne fut guères que vers le milieu de ce siècle et pendant tout le XVme que l'usage en devint général, par la facilité avec laquelle les grands seigneurs obtenaient la permission de s'y faire ensevelir. Jusque-là, il n'y avait eu dans les églises qu'un seul autel, mais dès que l'usage des chapelles latérales eût prévalu, les diverses corporations et les personnages les plus distingués voulurent tous avoir leurs oratoires particuliers, et y élever un autel à leur patron ou à leur protecteur. Le premier construit dans cette église fut celui élevé en l'honneur de Saint-Louis, évêque de Toulouse, quatorze ans après sa canonisation.

Louis était né au mois de février de l'an 1274, à Brignoles, dans le château comtal, de Charles II dit le Boîteux, roi de Naples et comte de Provence, et de Marie, princesse de Hongrie. De bonne heure, sa pieuse vocation se manifesta par des signes éclatants. Enfant, c'était un ange terrestre. Il supporta avec une résignation héroïque ses dix années de captivité à Barcelonne où il avait été conduit, comme ôtage donné au roi d'Aragon, avec ses deux frères

et quatre-vingts gentils-hommes provençaux. Après la paix conclue entre le comte de Provence et le roi d'Aragon, Louis avait refusé la fille de ce prince en mariage, et la couronne de Naples que son père voulait lui céder. A une jeune et belle épouse et l'éclat de la royauté, il préféra la hère et l'habit monastique de l'ordre des Franciscains. Après s'être préparé à recevoir l'onction sacerdotale, par une rigoureuse retraite dans le château de l'Œuf, à Naples, en compagnie seulement de quelques religieux, il fut ordonné prêtre au mois de décembre 1290, et le 30 décembre 1295, le souverain pontife Boniface VIII, le consacra, malgré la constance de son refus, évêque de Toulouse.

Le bruit de sa sainteté le devança dans sa ville épiscopale où il entra comme en triomphe. Là s'ouvrit pour lui, dans sa haute mission d'évêque, une nouvelle carrière de charité et de dévouement à son peuple. Mais à peine y eut-il passé vingt mois, qu'il se détermina à résigner l'épiscopat, et il entreprit le voyage de Rome, pour faire agréer sa résolution au souverain pontife. Ce fut dans ce voyage qu'il mourut à Brignoles où il était né, dans le château de son père, le 19 août 1297. Sa mort fut due à une fièvre de consomption, occasionnée par ses longues veilles, ses austérités et ses travaux apostoliques.

Après sa mort, des miracles opérés sur sa sépulture, signalèrent sa sainteté. De toute part on allait

à son tombeau. Bientôt les évêques de cette province, supplièrent le souverain pontife de faire travailler au procès de sa canonisation. Clément V, successeur de Boniface VIII, mourut après avoir nommé la commission chargée des informations, et ce fut Jean XXII, l'ancien précepteur de Louis, qui termina cette affaire et qui, vingt ans après la mort du bienheureux évêque, le plaça solennellement au rang des saints confesseurs pontifes (1).

Dès cet instant, la Provence put se glorifier d'avoir un nouveau protecteur dans les cieux, et la ville d'Aix, sa capitale, vit la première un oratoire consacré en son honneur, par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalen (2).

Il était juste, en effet, que l'Ordre qui avait reçu tant de bienfaits des ancêtres de ce bienheureux, manifestât sa joie et sa reconnaissance par une innovation, imitée dans la suite avec tant de zèle. A peine Hélion de Villeneuve eut été nommé grand-prieur

---

(1) Voyez sa vie publiée par un citoyen de Brignoles, et imprimée à Avignon, chez Aubanel, imprimeur-libraire, rue de la Bancasse, 1780.

(2) D'après ses intentions, on transporta ses restes précieux dans l'église des Cordeliers de Marseille, où ils reposèrent jusqu'à leur enlèvement par les Aragonais, lors du sac qu'ils firent de cette ville en 1423. Ces reliques reposent actuellement dans l'église cathédrale de Valence, en Espagne. Il serait à désirer que tous les évêques de la province d'Aix se réunissent pour réclamer les restes mortels d'un saint pontife, né et mort dans nos contrées qu'il édifia par ses vertus.

de Saint-Gilles, qu'il fit éclater sa piété envers le fils du bienfaiteur de son père, par l'érection d'une chapelle qui lui fut consacrée. Jusque-là les oratoires particuliers avaient été isolés et avaient eu une élévation proportionnée à leur étendue ; quelquefois aussi on les adossait contre le mur de l'église ; mais cette fois, le grand-prieur, en construisant cette nouvelle chapelle, voulut qu'elle fit partie intégrante du temple, qu'elle y eut sa principale entrée, et qu'elle eut la même élévation. Son style est l'ogival secondaire. Les colonnettes flanquées dans ses angles sont très minces et ressemblent à des fuseaux; leurs chapiteaux formés de deux couronnes de feuilles d'ache sont très peu saillants. La voûte est toute découpée par les meneaux décrivant une croix grecque lancéolée. Ils viennent se rajuster à la clef de voûte qui représente l'écusson aux armes des grands-prieurs de Saint-Gilles. Il est de gueules, écartelé de la religion et de fleurs de lys d'argent. Les points d'intersection des quatre branches de la croix sont marqués par de petites rosaces au milieu desquelles sont des croix de Malte à huit pointes, entourées d'une petite couronne de fleurs. Elles servent de satellites à l'écu principal. Les trois faces de cette chapelle furent percées de longues fenêtres divisées en lancettes, lesquelles jointes à celle de l'église correspondaieut aux quatre points cardinaux. Il n'en existe plus aujourd'hui que deux :

celle du nord prenant jour dans la rue Cardinale, et celle du sud dans l'église. La fondation de cette chapelle remonte à l'année 1331. C'est dans son enceinte qu'on éleva un autel à Saint-Louis. Les vitraux des fenêtres durent représenter selon l'usage du temps, quelques-uns des traits de sa vie et tenir lieu de tableaux.

Le 23 avril 1566, Claude de Savoie, comte de Tende, lieutenant-général pour le roi en Provence, étant décédé au château de Cadarache, son corps fut transporté et enseveli dans cette chapelle. L'épitaphe suivante, qui n'est autre que le procès-verbal de sa mort, fut gravée sur une lame de plomb et fixée sur son cercueil :

L'AN M.C.C.C.C.C.LXVI ET LE XXIII AVRIL A III HEVRES
APRÈS MIDI, EST TRÉPASSÉ DANS CADARACHE,
MESSIRE CLAVDE DE TENDE, AGÉ DE LIX ANS
XXVII JOVRS ENVIRON, VIVANT CHEVALIER DE L'ORDRE
DV ROI, CAPITAINE DE CINQVANTE HOMMES D'ARMES,
SON LIEVTENANT GÉNÉRAL EN PROVENCE,
GRAND SÉNÉCHAL DV-DIT LIEV, AMIRAL DES MERS
DV LEVANT

CY GIST MESSIRE CLAVDE DE SAVOIE COMTE DE TENDE.

Cette inscription fut détachée de sa bière, dit l'historien du grand-prieuré de Saint-Gilles, en

1694, lorsque le prieur Viany fit restaurer cette église, mais on ne dit pas où elle fut transportée.

CHAPITRE ONZIÈME.

Chapelle du Clocher.

—

Cette chapelle renfermée dans l'intérieur de la tour du clocher, fut commencée en même-temps que celui-ci en 1234, et ne fut terminée que dans la première moitié du siècle suivant. Son style est le même que celui de l'église, ainsi qu'on peut le voir dans la partie supérieure. Les faisceaux des colonnettes des angles et les nervures qui les accompagnent, sont en tout conformes, excepté qu'au lieu d'aller se joindre à une clef de voûte, elles vont se réunir à une grande couronne ouverte, entourée d'un tore uni. Cette ouverture, fermée seulement par une trappe, était destinée, dans le principe, au passage des cloches que l'on devait placer à cette tour.

A peine terminée, un noble chevalier de cette ville, la choisit pour le lieu de sa sépulture, ainsi que nous l'apprend l'inscription gravée tout autour de la pierre tombale. On y distingue encore son portrait en pied, portant le costume des docteurs et des

chevaliers de son temps. Il est fâcheux qu'une marche d'escalier couvre une portion de son épitaphe. Nous allons cependant, pour la satisfaction du lecteur, la donner tout entière, telle que nous l'a conservée le savant père Dumoulin, religieux Cordelier de cette ville, dans son précieux *Recueil d'inscriptions religieuses :*

Hic jacet egregius vir Dominus Franciscus
De Grossis de Aquis miles, juris civilis professor,
Qui migravit die decimâ nonâ maii, decimâ
Quintâ indictione anno Domini 1347 cujus
anima in pacis beatitudine requiescat.
Amen †.

« Ci-gît noble homme le seigneur François de « Grossis, d'Aix, chevalier, professeur de droit « civil, qui mourut le dix-neuvième jour de mai, la « quinzième indiction, l'an du Seigneur 1347. Que « son ame repose dans la béatitude de la paix. « Ainsi soit-il †. »

Cette inscription, très curieuse par la forme de ses lettres, nous fait connaître un savant de ce pays dont aucun historien (du moins que nous sachions), n'avait encore parlé. Il fut du nombre de ceux qui enseignèrent le droit civil dans l'académie générale des

sciences, fondée à Aix en 1100, par le comte Ildefonse I[er], et bien avant la fondation de l'Université. par Louis II, en 1409.

Cette chapelle ne fut, jusqu'en 1680, qu'une chapelle sépulcrale. A cette époque, le prieur Viany la restaura et y éleva un autel.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Avènement du frère Jean-Claude Viany au Prieuré de St-Jean.

Depuis l'édit du mois de janvier 1646, par lequel Louis XIV autorisait l'agrandissement de la ville d'Aix, une nouvelle enceinte avait été tracée dans la partie méridionale. Outre le jardin de l'Archevêque (1); l'église de Saint-Jean, sa maison prieu-

---

(1) Le jardin et les prés de l'archevêque comprenaient la majeure partie du Cours actuel, commençant à l'extrémité du jardin de l'ancien monastère des Carmelites; se prolongeaient en droite ligne dans la direction dn couchant jusqu'à la rue Saint-Lazare, qui était alors un chemin puhlic conduisant à Marseille, longeaient ce chemin du nord au midi, jusques à peu de distance de l'ancienne maladrerie Saint-Lazare. Là ils contournaient vers le levant en suivant cet autre petit chemin qui de cette maladrerie aboutit aux bâtiments de la Boucherie, et de ce dernier point ils remontaient vers le nord jusqu'au jardin des Carmélites dont nous avons parlé plus haut et dont ils étaient séparés néanmoins par un troisième chemin qui conduisait à Marseille, lorsqu'on sortait la ville par la porte Saint-Jean. (*Mémorial d'Aix, du 18 février 1844.*)

rale et son enclos s'y trouvèrent renfermés. Dès cette époque, un grand mouvement de construction eut lieu, et la noblesse se hâta de faire élever, dans le nouveau quartier, de magnifiques hôtels qu'elle vint habiter. Depuis plus de vingt ans on travaillait aux nouvelles bâtisses, lorsque le grand-maître dom Nicolas Cotoner nomma, le 22 avril 1667, Jean-Claude Viany, auparavant prêtre de l'Oratoire, pour succéder au frère Pierre Cheilan, prieur de Saint-Jean. Dès qu'il eût pris possession de sa nouvelle dignité, le 13 juin de la même année, le nouveau prieur résolut d'exécuter les grands projets de restauration qu'il avait formés. A une science étendue, à un esprit actif et remuant, ce prêtre chevalier joignit une grande ambition. Jaloux des prérogatives de sa charge, il ne laissa échapper aucune occasion de les exposer au grand jour, et, souteuu par le crédit de sa famille, il osa tout entreprendre.

Jusque-là ses prédécesseurs, ou négligents ou dépourvus des moyens nécessaires, se contentaient de remplir leurs devoirs religieux sans être fort soucieux de réparer et d'embellir leur église ; souvent même, à la requête du procureur-général du roi, le Parlement avait été obligé d'intervenir et de forcer les Hospitaliers à faire les restaurations les plus urgentes. Une seule fois il était intervenu contre le commandeur d'Alvis de Castellane qui, en 1598, avait voulu faire fermer une partie des fenêtres et

changer la forme de la vitrerie, et par son arrêt du 5 juin de cette année, il lui avait ordonné, sous peine de la saisie de son temporel, de rétablir les choses dans leur même état, avec inhibition de clore, fermer, ni changer la forme des fenêtres et des vitres. Comme nous ne connaissons pas les travaux exécutés par ce commandeur et ses projets ultérieurs, nous ne pouvons pas les apprécier au point de vue de l'art. On peut cependant conjecturer que le Parlement était fondé à empêcher cette innovation. Ajoutons ici que cette Cour profita de cette circonstance, pour enjoindre à l'Ordre de rétablir dans l'église d'Aix, les reliques et la vaisselle d'argent qui appartenaient à celle-ci, et qui avaient été transportés à Malte avec les les archives, lors de l'invasion de Charles-Quint.

Le premier soin de Viany fut, au contraire, de mettre de l'ordre et de la régularité dans son église, d'y faire célébrer les offices avec toute la pompe et la décence qu'exige la sainteté des mystères sacrés. Il rechercha ensuite tous les titres de son prieuré, perdus pour la plupart, et fit rentrer dans la mense de son église, les pensions et les droits suspendus depuis longtemps.

La maison prieurale était presque inhabitable et tombait en ruine, Viany résolut d'en construire une plus digne et sur un nouveau plan. Le 6 novembre 1670, il obtint à cet effet l'autorisation nécessaire



de la langue de Provence, et le 25 février de l'année suivante, il en posa solennellement la première pierre sur laquelle on grava ces mots :

D. O. M.

PONT. MAX. CLEMENTE X. GALLIARVM REGE LVDOVICO XIV
MAGISTRO TOTIVS ORDINIS JEROSOLY. DOM. NICOLAO COTONER
EJVSDEM ORDINIS MAG. ET GEN. PRIORE R. R. ET ILLVSTR.
IN CHRISTO R. F. PETRO VIANY.
R.dus IN CHRISTO P. F. JOANNES CLAVDIVS VIANY S. T. D.
VIC. GEN. ORDINIS PRIOR ECCLESIÆ AQVENSIS.
DOMVS QVAM SIBI ET SVIS IN PRIORATV SVCCESSORIBUS
ÆDIFICAVIT, PRIMARIVM LAPIDEM POSVIT ANN. SALVT. 1671
DIE 5.a FEBRVARII
ALPH. DVMAS FR. COLLACTANEVS. D. PRIORIS
TOTIVS EDIFICII FORMAM DELINEAVIT.

« A Dieu très bon et très grand, sous le souverain pontificat de Clément X, Louis XIV étant roi de France, le seigneur Nicolas Cotoner, maître de tout l'ordre de Jérusalem, le très révérend et très illustre père en Jésus-Christ, le frère Pierre Viany, étant grand-prieur du même Ordre.

« Le révérend père en J.-C. le frère Jean-Claude

« Viany, docteur en sainte théologie, vicaire-gé-
« néral de l'Ordre, prieur de l'église d'Aix, posa,
« le 25 février de l'année du salut 1671, la pre-
« mière pierre de la maison qu'il bâtit pour lui et
« ses successeurs dans le prieuré.

« Alphonse Dumas, frère de lait du seigneur
« prieur, donna le dessin de tout l'édifice. »

La façade monumentale du nouveau prieuré, tournée au nord, est située sur la place de l'église. Elle correspond parfaitement, quoique d'un style différent, à la majesté de la façade du temple chrétien. Du côté du sud, elle tourne dans un grand jardin pris sur une partie de l'ancien enclos.

Pendant que l'on travaillait à cette nouvelle construction, le prieur ne resta pas inactif. Voulant donner plus d'éclat à l'annonce des solennités de son église, il prit la résolution de faire refondre les deux plus anciennes cloches de la tour felées depuis longtemps et trop petites à son gré. Il choisit pour cela, dit de Haïtze (1), le plus habile fondeur de la province, et voulut que l'habileté de l'ouvrier répondit au goût de celui qui en faisait la dépense. Les inscriptions qu'il y fit graver rappelèrent tout à la fois et leur origine et le zèle de Viany.

On lisait sur la première ces paroles :

---

(1) *Histoire de la ville d'Aix*, tom. 2, Ms. à la bibliothèque Méjanes.

FRATER RENATVS MARTINI, PRÆCEPTOR AQVENSIS
FECERAT HANC CAMPANAM : RVPTAM, AVXIT ET
RESTITVIT R. IN CHRISTO P. FRA. JOANNES CLAVDIVS
VIANY PRIOR HVJVS ECCLESIÆ ANNO 1671.
TE DEVM LAVDAMVS TE DOMINVM CONFITEMVR
CLAVDIVS PEYROVS.

« Le frère Réné Martin, commandeur d'Aix,
« avait fait cette cloche : s'étant brisée, le révérend
« père en J.-C. frère Jean-Claude Viany, prieur
« de cette église, l'a fait refondre et augmenter,
« l'an 1671. O Dieu, nous vous louons, Seigneur,
« nous vous confessons. Claude Peyrous,

L'inscription de la seconde était :

FRATER MATHEVS HONORATI, PRIOR SANCTI JOANNIS
AQVENSIS, FECERAT HANC CVMPANAM : AVXIT ET
RESTITVIT. R. IN CHRISTO P. F. JO. CLAVDIVS VIANY
EJVSDEM ECCLESIÆ PRIOR. AN. 1671. CLAVDIVS PEYROVS.

« Le frère Mathieu Honorat, prieur de Saint-
« Jean d'Aix, avait fait cette cloche. Le révérend
« père en J.-C, le frère Jean-Claude Viany, prieur
« de la même église, l'a fait augmenter et refondre
« l'an 1671. Claude Peyrous. »

Ces deux derniers noms sont ceux du fondeur, qui était d'Avignon.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Chapelle de Saint Blaise.

—

Le célèbre Jacques Viany, avocat au Parlement de Provence, voyant le zèle de son fils pour l'embellissement de l'église Saint-Jean, voulut y contribuer de son côté, par la construction d'une chapelle qu'il fit élever sur le sol du cimetière immédiatement après celle située en-dessous du clocher ; il y fit creuser un caveau pour lui et tous les membres de sa famille, quelques années avant sa mort, c'est-à-dire en 1672. On y voit encore à la clef de voûte l'écusson de ses armes qui sont d'azur à un chien d'argent sur une face d'or surmonté du casque, duquel pendent des lambrequins.

Cette chapelle est divisée en deux parties bien distinctes : la première en entrant est plus étroite et n'est pas sur le même axe de la seconde qui est plus large et plus profonde. Nous pensons que la crainte d'affaiblir le contrefort du clocher adossé contre la muraille principale de l'église est la cause unique de cette irrégularité.

A peine terminé, cet oratoire fut dédié à Saint-Blaise. Ce saint, de la vie duquel on ignore presque toutes les circonstances, avait été évêque de la ville de Sébaste et fut martyrisé par les ordres d'Agricolaüs, gouverneur de Capadoce et de la petite Arménie vers l'an 316, durant la persécution de Licinius. Les Grecs en célèbrent la fête le 11 février, et les Latins le 3. Ses reliques ayant été transportés en Occident pendant les Croisades, son culte s'y répandit bientot. Plusieurs guérisons miraculeuses, opérées par son intercession, augmentèrent encore la vénération des peuples, et depuis qu'une partie de ses reliques a été donnée à cette église, on y célèbre sa fête comme celle d'un patron. Après lui avoir élevé un autel, le frère du prieur, conseiller à la Cour des aides et son neveu, firent peindre, par Garcin, un tableau qui représente le saint faisant une oction sur le front d'un enfant malade présenté par sa mère. Il était entouré d'un cadre en stuc, ayant deux colonnes de chaque côtés également en stuc.

M. de Venel légua par son testament à cette chapelle, une belle lampe d'argent, du prix de 400 livres.

Le prieur fit ensuite creuser dans l'épaisseur du mur, à gauche en entrant, une niche dans laquelle il plaça le buste du saint, au pied duquel est une partie de ses reliques : il la ferma ensuite avec une belle porte en fer.

Le 18 du mois d'août 1674, le fondateur de la chapelle étant mort, on le déposa le lendemain dans son caveau, et l'épitaphe suivante, composée par Gaspard Varadier, de Saint-Andiol, archidiacre de l'église d'Arles, fut gravée sur la pierre tombale :

HIC JACET HUMANI DECVS ET FACVNDIA JVRIS :
SISTE GRADVM (LECTOR) FLETIBVS OSSA RIGA.
NOMEN SCIRE CVPIS : MEMORABILIS ISTE VIANY EST,
QVI COELO, ET MVNDO PIGNORA MVLTA DEDIT.
BINA PRIORATVS DECORANT FASTIGIA NATOS;
VRBS MELITENSIS ERIT TESTIS, AQUENSIS ERIT.
FASCIBVS ORNATVM MERITIS BIS PATRIA VIDIT,
MISSVS ET AD REGEM PVBLICA VOTA TVLIT.
ET THEMIDEM FLEVISSE, PATRES FLEVISSE SENATVS
ET MVSAS LACRYMIS INTEPVISSE FERVNT.
PONE MODVM LACRYMIS; FLORET VIRTVTE SVPERSTES,
MORTVVS IN SALIO PECTORE VIVIT ADHVC.

Louise de Balbi, épouse de Jacques Viany et mère du prieur, étant décédée quelques temps après, on la déposa dans le même caveau. Elle légua par son testament, la somme de dix livres pour la fondation de quelques messes.

Indépendamment de cette fondation, la dame Catherine Amphoux, épouse de M. Chaix, secrétaire de la Cour des comptes, en avait fait une autre, pour faire dire dans la même chapelle, tous les lundi de l'année, une messe de *requiem* pour le repos de son ame.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Chapelle de N.-D. d'Espérance.

—

L'enceinte de la ville moderne se remplissant de plus en plus par les nouvelles constructions qu'on y élevait, l'ancien cimetière, conservé jusqu'alors, se trouva bientôt resserré entre l'église et l'île de maisons formant le commencement de la rue Cardinale. Voyant donc l'impossibilité de le conserver, le prieur fit exhumer, en 1680, une grande partie des ossements, et les fit transporter dans des tombes creusées à cet effet dans le temple. Ce fut alors qu'il voulut utiliser la chapelle sépulcrale des *Grossis*, située sous le clocher. Sa voûte en était très élevée et en disproportion avec son étendue. Viany en construisit une seconde et la coupa ainsi par le milieu. Mais comme la partie supérieure n'avait point

d'issue, il fit encore percer dans la muraille du clocher une porte qui lui servit d'entrée et créa ainsi un appartement très utile comme entrepôt.

Ensuite, le caveau du chevalier Grossis étant resté dans le domaine de l'église par l'extinction totale de sa famille, M. Barret, avocat en la Cour du parlement, l'acheta pour sa sépulture et celle de sa famille. Ce fut avec ses deniers que l'on fit construire l'arcade de communication avec l'église.

La partie du fond de la chapelle fut exhaussée de deux marches, et on y éleva un autel en l'honneur de N.-D. d'Espérance. Le peintre Armelin fut chargé d'en faire le tableau, et deux pilastres cannelés surmontés d'un entablement en formèrent le rétable. Un individu nommé Rodolphe peignit, aux frais du conseiller Duchaffaut, une partie des murs. Les principaux traits de la vie de la Sainte-Vierge y sont assez mal représentés.

Une table de communion en bois séparait ce petit sanctuaire du reste de la chapelle, fermée elle-même par une grille en fer. C'est dans cette enceinte que se réunissait une confrérie de personnes pieuses pour y assister à diverses pratiques de dévotion, et y vaquer à la prière en commun.

CHAPITRE QUINZIÈME.

Restauration du Chœur.

Quoique les historiens et les divers mémoires que nous avons consultés ne précisent pas l'époque où le prieur Viany changea les anciennes dispositons de l'abside, nous avons cependant quelques raisons de croire que ce fut en 1680.

Jusque-là, l'autel principal orné de ses colonnes, avait été fixé contre le mur en-dessous de la grande fenêtre. Le chœur occupé par trente-huit stales dont 22 en haut et 16 au bas de chaque côté, était sur le devant et au niveau de la nef; au milieu était le lutrin avec les quatre siéges que le prieur avait fait faire la première année de son administration. Cette année 1680, l'autel fut déplacé et mis au milieu comme celui de l'église primatiale de Saint-Jean de Malte, et le presbytère disposé par derrière. Le sol de l'ancien chœur fut exhaussé comme le sanctuaire primitif et fermé par une magnifique table de communion en fer. C'est alors que Viany déplaça deux petits monuments encastrés dans la muraille occidentale de l'abside. Le premier était une élégante piscine semblable à une fenêtre géminée et à lancettes dans le

style du XVme siècle ; le second, un petit tombeau dans lequel reposait un jeune prince, moissonné par la mort dans la première enfance. On croit, dit le procès-verbal de la visite faite en 1696, que ce jeune enfant était le frère de la reine Béatrix. Il fit placer la piscine dans le transsept du sud en face de l'autel de Sainte-Madeleine, et le petit tombeau dans celui du nord en face de l'autel de Saint-Jean, aujourd'hui de la Vierge. On transporta ensuite dans la tombe commune des prieurs de cette église, placée en-dessous de la piscine, les restes mortels du frère Poncet d'Urre, commandeur d'Aix, enseveli auparavant dans le chœur.

Son épitaphe gravée sur la pierre tombale était ainsi conçue :

HIC JACET FRATER PONCETVS DE URRO BALIVVS MANVASCÆ
PRÆCEPTOR HVJVS ECCLESIÆ ET SANCTI JOANNIS MASSILIÆ
QVI SEPVLTVS FUIT DIE 14.^a MENSIS OCTOBRIS 1548.
TOLLITE HVNC LAPIDEM ET SEPELITE DEFVNCTVM.

Depuis plus d'un demi-siècle, un illustre chevalier avait été également enseveli dans ce même transsept.

Le 19 décembre 1616, Latour-Landry, de Châteauroux, étant de retour de Malte, s'embarqua au port de Mallemort et tomba dans la Durance où il se

noya. Selon ses dernières dispositions, son corps fut transporté à Aix, et enseveli dans l'église Saint-Jean.

Le prieur *de Naberat* lui fit construire un tombeau à côté de celui de la reine Béatrix. Mais ayant négligé d'en demander l'autorisation au Parlement, l'avocat-général Décormis en porta plainte à la Cour; et, sans l'intervention du prince de Condé, qui déclara dans une lettre adressée au procureur-général Guérin, que ce chevalier avait des alliances avec la couronne, ce monument aurait été abattu.

On voyait gravé sur la pierre tombale son portrait en pied, ainsi que l'inscription suivante tout autour : de plus, une plaque de cuivre indiquait les fondations qu'il avait faites dans cette église.

ICI GIST FRÈRE FRANÇOIS DE LATOUR LANDRY DE CHATEAVROVX,
CHEV. DE L'ORD. DE SAINT-JEAN DE HIÉRVSALEM, LEQVEL PAR VNG TRÉS
GRAND MALHEVR SE NOIA DANS LA RIVIÈRE DE DVRANCE, PASSANT LE
PORT DE MALLEMORT, REVENANT DE MALTE, LE LUNDI XIX DÉC. 1616,
A DEVX HEVRES APRÈS MIDI. PRIEZ DIEV POVR LVI.

On voit également encastrée dans le mur occidental du transsept du nord, à côté du petit tombeau dont nous avons parlé ci-dessus, l'épitaphe singulière du chevalier Gallard, enseveli probablement dans l'ancien cimetière.

Nous la transcrivons ici telle qu'elle est, avec l'ex
plication dans les interlignes ·

G.9 MILS. IACO. SB. TEGMIE. TE.°
Gvillermvs miles jaceo svb tegmine tetro.
GALLARDVS Q°NDA. VIXI. Q. REPE. RET.°
Gallardvs qvondam vixi, qui tempore retro
REB9. HONORE MICAS. GENVIT QVE. TE. A
Rebvs honore micans, genvit qvem terra
BEATV. VI FLETE, PCB9. DNO. ME.
Beatum vi flete, precibus Domino me.
FACITE GRATVM.

C'est à la même époque qu'il fit disparaître l
grande fenêtre du fond, dont on trouve encore l'in
dice dans la petite maison adossée contre le mu
du chancel sise à la rue d'Italie, n° 22. Le chœu
étant ainsi disposé derrière l'autel, il y fit placer u
orgue d'accompagnement. Rien en effet ne contribu
davantage à la majesté du culte que le chant grav
des Psaumes accompagné par cet admirable ins
trument (1). Plus tard, c'est-à-dire en 1683, u
orage ayant éclaté sur l'église la veille de la Saint
Jean, il fut presqu'entièrement détruit par l'eau qu
découlait perpendiculairement de la voûte. Peu d

(1) C'est un ouvrier flamand nommé Royer qui l'exécuta, moyen
nant le prix de 3000 fr. Il était composé de treize jeux non compri
celui de voix humaine.



jours après, un officier de la ville, ayant insulté un prêtre de cette église pendant la procession de la Fête-Dieu, le Parlement le condamna à une amende de quinze cents francs en faveur de ce prêtre qui les donna au prieur pour les consacrer aux réparations de l'église. C'est avec cette somme que Viany fit exécuter le nouveau buffet d'orgues. Il avait onze mètres de haut sur huit de large. Dès qu'il fut terminé, le prieur fit construire une grande tribune sur le tambour de la porte principale en-dessus de laquelle il plaça l'orgue restauré, après avoir fermé l'œil-de-bœuf orné de ses vitraux qui éclairait la nef du côté du couchant. C'est aussi pendant qu'il changeait les dispositions du chœur qu'il dut raccourcir les longues fenêtres fermées de chaque côté, et qu'il fit ouvrir l'une d'elles au sud, pour éclairer les chantres. Les tribunes latérales prises dans l'intérieur des tours du nord et du midi sont également son ouvrage : c'est là où se plaçaient les musiciens aux jours de grande solennité. Elles étaient ornées de balcons en fer semblables à la table de communion, avec l'écusson aux armes de Viany.

Pendant que le prieur faisait ces divers changements dans l'abside, il obtint de la langue de Provence la réparation totale du pavé, depuis la porte principale jusqu'au sanctuaire.

CHAPITRE SEIZIÈME.

Chapelle de Saint Joseph ou des Calissane.

Entre la chapelle de Saint-Blaise et celle d'Hélion de Villeneuve, aujourd'hui Saint-Joseph, il en existe une autre où s'ouvre la petite porte de l'église. Elle fut construite en 1682, après celle des Viany dont nous avons déjà parlé, aux frais du commandeur de Leydet-Calissanc qui y fit creuser un tombeau pour sa sépulture et celle de sa famille. On n'y voit cependant aucune inscription tumulaire, mais seulement à la clef de voûte l'écusson de ses armes, qui sont de gueules à une tour ronde pavillonnée d'or. Ce chevalier était le troisième des enfants de Pierre de Leydet, seigneur de Calissane, conseiller au Parlement et de Lucrèce de Châteauneuf; le second de ses frères Joseph de Leydet pour lequel il avait une étroite amitié, était également chevalier de Malte. C'est peut-être à son occasion qu'il la dédia à Saint-Joseph son patron.

Le culte de ce saint paraît assez récent dans la chrétienté, puisque l'auteur de l'excellente *Monographie de l'église Saint-Agricol à Avignon* dit, pag. 127 : « Avoir trouvé un titre dans lequel il est rap- « porté que Grégoire XI, siégeant à Avignon, au-

« rait fait bâtir dans l'église Saint-Agricol, la « première chapelle peut-être qui ait été dédiée au « grand Saint-Joseph », dont le culte aurait ainsi commencé dans Avignon vers la fin du XIVme siècle, c'est-à-dire de 1371 à 1378. Quoi qu'il en soit, un culte public et solennel ne fut rendu à ce saint patriarche dans toute l'église, et surtout dans l'Occident qu'après que les souverains pontifes Grégoire XV et Urbain VIII l'eurent ordonné par leurs bulles respectives, datées la première de 1621, et la seconde de 1642.

Cette chapelle est aussi probablement la première construite en son honneur dans cette ville, et l'autel que lui consacra son pieux fondateur fait tout à la fois l'éloge de son zèle et de sa religion. On n'a cessé depuis lors de l'invoquer et d'en célébrer la fête dans cette église d'une manière spéciale.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Chapelle de N.-D. de Bon Voyage ou des Forbin Sainte-Croix.

—

Nous lisons dans le procès-verbal de la visite faite dans cette église en 1696, par ordre du grand-prieur de Saint-Gilles, que les chapelles latérales ne furent ouvertes par le prieur Viany qu'en 1682; on n'a voulu parler sans doute que de celles du côté de l'épitre, puisque les autres, du moins pour

la plupart, l'étaient antérieurement. C'est là l'époque de la fondation de la première chapelle à droite en entrant (aujourd'hui le dépôt des chaises.)

Vincent de Forbin des seigneurs de Lafare et de Sainte-Croix, grand-prieur de Toulouse, la fit construire à ses frais, et l'un de ses neveux se chargea de fournir tout ce qui était nécessaire à sa décoration. C'est lui, nous dit encore le procès-verbal, qui en fit peindre le tableau. Ils voulurent ainsi l'un et l'autre, laisser une marque de leur piété, et donner une preuve de l'amour qu'ils avaient pour l'Ordre auquel ils appartenaient. L'écusson de leurs armes est à la clef de voûte. Elles sont d'or, à un chevron d'azur accompagné de trois têtes de Léopard arrachées de sable, lampassées de gueules, posés deux en chef et une en pointe et écartelées de Lafare.

A côté de l'autel, le prieur Viany fit ouvrir une porte de communication avec la belle maison prieurale qu'il avait fait bâtir depuis quelques années. La chapelle fut ensuite fermée par une belle grille en fer.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Chapelle du Purgatoire.

—

Cette chapelle, qui est la seconde en entrant à droite, fut bâtie aux frais du chevalier Claude de Simiane la Coste, comme le rapporte le procès-

verbal de 1688. Cet hospitalier était fils de Jean de Simiane de Lacépède la Coste, 11me du nom, marquis de Simiane-lès-Aix, et président à mortier au Parlement de Provence. Cette famille, l'une des plus anciennes du pays, ne fut pas moins illustre par sa piété que par les services éminents qu'elle rendit dans l'armée comme dans la magistrature; plusieurs de ses membres sont morts en odeur de sainteté, et le chevalier dont il est ici question, ne dut qu'à son propre mérite de devenir grand-prieur de Toulouse en 1722. L'écusson de ses armes, placé à la clef de voûte, est le seul monument qui nous rappelle son fondateur. Elles sont d'or, semées de châteaux et de fleurs de lys d'azur. A peine terminée, cette chapelle fut dédiée aux ames des justes souffrants dans le Purgatoire. Le tableau qui les représente dans ce lieu d'expiation est dû au pinceau d'Armelin. Ensuite, la confrérie du Centenaire de la bonne Mort fit peindre à la fresque, par Garcin, tous les murs, moyennant la somme de 300 francs. Cette société, dont les statuts avaient été approuvés par le saint siége, faisait célébrer chaque jour, à quatre heures du matin, une messe-basse, pour satifaire la piété des ouvriers et des gens de la campagne. Elle solennisait aussi le jour de la Commémoration des Morts et toute l'octave. Il était juste en effet, que des chevaliers qui répandaient avec tant de générosité leur sang pour la défense du nom

chrétien, eussent, dans ce temple, un oratoire particulier où le saint sacrifice fut offert chaque jour pour le repos de l'ame de leurs frères décédés.

En entrant dans cette chapelle à gauche, on aperçoit une grande niche ornée de chaque côté d'un pilastre corinthien. C'est là où était un autel dédié à la sainte Croix, et où se réunissait la confrérie des gens de la campagne du quartier Saint-Jean.

Les membres de cette association, se livrant le jour de leur fête à des excès scandaleux, le prieur, Jean-Baptiste de Viguier, supprima l'autel et la confrérie, et fit percer la niche pour y pratiquer un passage de communication avec les autres chapelles.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Chapelles de Sainte Marthe et de Saint Paul.

—

Depuis l'érection d'un autel consacré à Sainte-Marthe devant le tombeau du grand-prieur Dragonet de Montdragon, le retable et le tableau de la sainte le cachaient entièrement. En 1668, le chevalier Demandolx, faisant la visite de cette église, ordonna de le déplacer et de le mettre devant l'autel, pour qu'il fût mieux exposé à la vue des fidèles.

En 1693, Viany continuant les restaurations de son église par la construction de nouvelles chapelles et trouvant celle-ci trop petite, la fit démolir avec le mausolée qu'elle renfermait, et lui donna les mêmes dimensions qu'aux autres. Mais par un abus assez ordinaire aux religieux, dit de Haïtze, il plaça le tombeau de Montdragon sous l'autel de Sainte-Marthe, ce qui est expressément défendu par les canons; ces places étant uniquement réservées, continue le même historien, aux martyrs et à ceux dont la sainteté est pleinement reconnue. Pour s'indemniser en partie des dépenses occasionnées par cette reconstruction, le prieur exigea la somme de 300 fr. de la confrérie des hôtes qui y était établie bien avant son administration.

On encastra l'épitaphe de Dragonet dans un des murs du transsept du sud où était la tombe commune des prieurs de cette église, et l'écusson de ses armes fut probablement caché dans le massif du tombeau.

Vient ensuite la chapelle de Saint-Paul, la moins importante de toutes celles de l'église. Elle fut aussi la dernière construite par le prieur Viany. Sa fondation remonte, comme la précédente, à l'année 1693 ou très peu de temps après, puisqu'il n'en est pas fait mention dans les procès-verbaux précédents. A peine terminée, le prieur la dédia à l'apôtre Saint-Paul. L'autel qu'il lui consacra, quoique simple, était cependant très convenable et orné d'un magnifique

tableau représentant la conversion du saint. Il est l'ouvrage du chevalier Mathias Preti, qui le peignit par les ordres de Viany. C'est le même artiste qui, déjà, avait peint le grand tableau représentant le martyre de Sainte-Catherine d'Alexandrie, placé pendant quelque temps au fond de l'abside derrière le maître-autel.

Après avoir ainsi régularisé la nef, par l'ouverture de toutes ces chapelles, il les fit daller avec les transsepts et une partie du chœur.

CHAPITRE VINGTIÈME.

Translation du Tombeau de la Reine Béatrix.

—

Depuis plus de seize ans, le prieur poursuivait la restauration de son église : mais on y voyait encore une défectuosité considérable. Le magnifique mausolée de Béatrix, femme de Charles Ier se trouvait construit, comme je l'ai dit, à l'entrée du transsept du sud. Viany résolut de lui donner au fond de ce transsept la même place qu'occupait celui d'Ildefonse et de Bérenger IV dans le transsept du nord, et obtint pour cela l'autorisation du Parlement, premier gardien de ces tombes royales ; l'ouverture du mausolée eut lieu le 21 juillet 1689, en présence du premier premier président, commis à cet

effet. C'est alors qu'on s'aperçut, avec étonnement, qu'il ne restait plus du corps de la reine, de ses vêtements et de son cercueil, que quelques débris d'ossements mêlés avec de la cendre. La cause de cet accident fut bientôt connue. Le tombeau avait été percé à chacune de ses extrémités. Par l'une de ses ouvertures on introduisait une bougie qui servait à en éclairer l'intérieur, et par l'autre, un regard indiscret pénétrait dans cet asile de la mort. Des étincelles tombées dans la tombe royale avaient occasionné cette destruction. Néanmoins, ces restes et cette cendre furent recueillis avec respect, ils furent de nouveau renfermés dans le mausolée qu'on transfera à sa nouvelle place, et le procès-verbal qui en fut dressé constata tous ces détails (1).

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

Réparation complète de la Façade

—

La façade de l'église avait besoin d'une restauration complète, elle offrait de grandes lézardes, la réparation du fronton détruit par la foudre avait été mal exécutée, de plus, on peut dire que cette façade

(1) Voyez aux pièces justificatives le Mémoire du prieur Viany.

flanquée de deux contreforts et d'une seule tourelle, manquait de régularité et ne répondait pas à la beauté et à la majesté du temple. Le prieur voulut obvier à tous ces inconvénients, en la consolidant et en mettant la dernière main à son ornementation. Il fit pour cela construire une seconde tourelle à droite, semblable en tout à celle de gauche, renfermant l'escalier du clocher et ayant comme sa sœur jumelle, 32 mètres d'élévation. Elle eut aussi dans son intérieur un escalier pour monter au balcon qu'il fit faire entre les deux tours, au-dessus de l'œil-de-bœuf fermé depuis la pose des orgues. Ce balcon a 6 mètres de long et 1 mètre 25 centimètres de large. La balustrade est ornée de trois quatrefeuilles entre lesquelles étaient trois écussons ; le premier supportait les armes de Bérenger-Monge, fondateur de l'église, avec cette inscription : *Fundator* M.CC.XXXII. Le second celles du grand-maître régnant ; et le troisième, celles de Viany, avec cette autre inscription : *Restaurator* M.D.C.XCI. Ce balcon est soutenu par une arcade évasée dont les pendentifs reposent sur d'élégants culs de lampe.

Il fit ensuite construire entre deux petits contreforts ayant la forme d'aiguilles, le portail qui ressemble à une belle fenêtre géminée et à lancettes du XIII[e] siècle. On voit entre les deux lancettes et sous l'arcade principale un élégant quatrefeuille et le tout est surmonté d'un fronton triangulaire. Son extrémité,

comme celles des aiguilles latérales, est ornée d'un bouquet de feuilles de choux frisés. Leurs angles sont également couverts de feuillages. A la naissance du fronton et de chaque côté, les aiguilles sont percées et ornées d'une petite gargouille, représentant des chiens tenant entre leurs pattes un écusson avec le chiffre et la qualité du restaurateur de l'église. Celui de gauche porte ces trois lettres entrelacées J. C. V. Jean-Claude Viany, et celui de droite, P. S. J. prieur de Saint-Jean.

Après avoir terminé tout ce qui avait rapport à l'architecture et à la sculpture de la façade, il fit faire les deux battants des portes que l'on couvrit de divers ornements exécutés par un maître sculpteur de ce pays nommé *Routice.* Non content de les avoir ainsi décorées, il voulut encore les consolider, et l'on assure qu'il y employa plus de dix quintaux de fer.

Il fit peindre en-dessous de l'arcade qui supporte le balcon et de chaque côté, deux grandes figures emblématiques, représentant l'une la religion et l'autre la chevalerie, par Garcin.

Enfin, pour obvier aux dégâts que pouvaient occasionner les eaux pluviales, il changea toute la charpente et la toiture de l'église. Il fit ensuite badigeonner tout l'intérieur du temple par un maître-menuisier nommé Nicolas, moyennant le prix de 100 fr., afin de donner une teinte uniforme à

l'édifice, et faire ainsi disparaître les marques des diverses constructions.

A tous ces travaux, le prieur joignit la construction d'une nouvelle sacristie. L'ancienne, située comme nous l'avons déjà dit, dans le bas de la tour du sud-est, était depuis longtemps reconnue insuffisante et peu digne d'un si beau temple. Ne pouvant cependant pas l'abattre, Viany en perça le mur oriental pour y pratiquer l'entrée de la nouvelle, qu'il fit construire. Si elle ne fut pas beaucoup plus grande, elle fut du moins plus convenable et accompagnée d'un autre petit appartement dans le fond, pour servir d'entrepôt. C'est dans l'épaisseur de la muraille mitoyenne de l'église et de la nouvelle sacristie qu'il fit creuser un grand placard pour y déposer les vases sacrés, les ornements et tout ce qu'il y avait de plus précieux.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

Visite des ducs de Bourgogne et de Berri, en 1701.

—

L'église étant complètement restaurée à l'intérieur et à l'extérieur, reçut encore du grand-maître de l'ordre Raymond de Perillos, un nouvel ornement digne des chevaliers à qui elle appartenait. Les galères de la religion ayant à cette époque remporté

une victoire éclatante sur les Musulmans, et le chevalier de Ricard s'étant emparé de leur étendard, il fut envoyé le 5 janvier 1701 au frère Merlès de Beauchamp, commandeur de cette ville, pour le consacrer à Dieu dans ce temple, comme un témoignage de la valeur et de la piété d'un des enfants de la cité (1).

La providence sembla ménager un nouvel honneur à cette église. Les ducs de Bourgogne et de Berri, de retour de leur voyage aux frontières d'Espagne où ils avaient accompagné Philippe V leur frère, vinrent à Aix, le 5 du mois de mars de la même année. Des fêtes magnifiques leur furent données par les diverses autorités de la ville. Le lendemain, après avoir assisté le matin aux offices de la métropole (c'était un dimanche), Mgr le duc de Bourgogne fit prévenir le prieur de Saint-Jean qu'il irait avec Mgr le duc de Berri, visiter l'église de son prieuré, pour y voir l'étendard pris sur les infidèles, et suspendu depuis peu de jours à la voûte du temple.

A trois heures après midi, tout étant disposé pour cette réception, et les princes avertis, le cortége se mit en marche au son de toutes les cloches de l'église. Le prieur, revêtu de son rocher, du manteau,

---

(1) Voyez aux pièces justificatives, la lettre d'envoi de cet étendard, adressée par le grand-maître au commandeur de cette ville.

du cordon de l'Ordre et de l'étole, parut à la tête de son clergé, et présenta l'eau bénite à leurs altesses royales. Pendant que cette cérémonie avait lieu, on descendit l'étendard, et les princes l'examinèrent avec la plus grande satisfaction. Ils s'avancèrent ensuite l'un et l'autre vers les prie-Dieu préparés tout exprès en-dessous des marches du sanctuaire et adorèrent le saint Sacrement; le prieur les introduisit ensuite dans le transsept du nord où est placé le tombeau des Bérengers. Là, dans une harangue qu'il leur adressa, il leur fit connaître les diverses parties du monument et les qualités brillantes des souverains dont ils admiraient le mausolée. Il leur rappela ensuite, en leur montrant celui de Béatrix, épouse de Charles Ier, roi de Naples, placé dans le transsept du sud, toutes les vertus de cette princesse et les bienfaits dont elle avait comblé ce prieuré. Les princes répondirent ensuite au prieur par les paroles les plus flatteuses, en lui disant qu'il avait eu le talent de rendre à cette église antique sa beauté primitive tout en y ajoutant des formes nouvelles (1).

Pour perpétuer le souvenir de cette visite, le prieur fit graver sur une plaque de marbre l'ins-

---

(1) Galaup de Chasteuil, *Arcs-de-Triomphe élevés à Mgr le duc de Bourgogne et à Mgr le duc de Berri.* — De Haïtze, *Histoire Ms. d'Aix*, liv. 25me. § 4me.

cription suivante qu'il plaça ensuite dans le transsept du nord :

ÆTERNE MEMORIÆ
PONTIFICE MAXIMO CLEMENTE XI.
LVDOVICO MAGNO GALLIARVM REGE SEMPER AVGVSTO,
LVDOVICO FRANCIÆ DELPHINO INVICTISSIMO,
QVO SOECVLO ET ANNO PHILIPPVS V, DVX ANDEGAVENSIS PRIMVM
SERENISSIMI FILIVS LVDOVICI MAGNI NEPOS
HISPANIARVM IMPERIVM AVSPICATVS EST;
LVDOVICVS BVRGVNDIÆ DVX
ET CAROLVS DVX BITVRIGVM FRATRES,
COMITANTE MARESCALLO DVCE A NOAILLES
PROVINCIÆ SALYÆ VRBES INSIGNES LVSTRANTES,
AQVIS SEXTIIS IN HOC REGIO TEMPLO AVORVM TVMVLOS
ET VEXILLVM È SVLTANÆ NAVIS SPOLIIS
EMMI. M. M. REIMVNDI DE PERILLOS MVNIFICA PIETATE
THOLO APPENSVM,
VISERVNT ET STVDIOSE PERSPEXERVNT
DVM ILLOS SOLEMNITER SALVTAVIT
R.dus IN K.° P.F.J.C. VIANY PRIOR ECCLESIÆ.
NONIS MARTII M.D.C.C.I.

Peu de temps après que cette inscription eut été placée, le commandeur de cette ville Merlès de Beauchamp la fit enlever, en changea quelques mots et la fit encastrer dans le mur du sanctuaire. Il dénonça ensuite la conduite du prieur au conseil de la langue de Provence. Celui-ci répondit par un sa-

vant mémoire aux diverses accusations du com mandeur. C'est dans ces précieuses pièces que nou avons puisé la plupart des détails que nous donno dans ce travail (1).

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

Horloge de Saint-Jean.

Des trois cloches suspendues à la tour, deux seu lement avaient été refondues et augmentées par prieur Viany. La plus ancienne, c'est-à-dire cel que le grand-maître Godefroi Duilson avait fait fair et qui avait été refondue peu après par le prieu Raymond Isnardi, vers l'an 1270, ne pouvait plu guère convenir soit à cause du son, soit à cause d sa capacité. Désirant cependant la mettre en ha monie avec les autres, le prieur voulut de nouvea la faire refondre et l'augmenter pour qu'elle pu servir de bourdon. Ce fut en 1703 qu'il fit exécut cette œuvre par Étienne Suchet, l'un des plus ha biles fondeurs de cette ville. On y grava l'inscriptio suivante :

(1) Voyez ces divers Mémoires aux pièces justificatives.



JOANNES EST NOMEN EJVS. HANC MAJOREM CAMPANAM
TONO DISSONANTEM QVAM DONAVERAT M. HOSP. G. DVILSON
ET REFECERAT F. R. JSNARDI PRIOR, MELIORI TONO RESTITVIT, ET
CONFLARI FECIT, PARTIM EX ÆRE ANTIQVO, PARTIM EX SVIS
R. IN CHRIST. PATER F.I.C. VIANY PRIOR COMMENDARIVS
BAYONÆ, VICARIVS GENERALIS MAG. PRI. SVB MAGISTRO
E. R. DE PERILLOS. ANNO SALVTIS 1703. ETIENNE SVCHET.
TE DEVM LAVDAMVS, TE DOMINVM CONFITEMVR.

« Jean est son nom. Le révérend père en J.-C. « le frère J.-C. Viany, prieur de cette église, « commandeur de Bayonne, vicaire-général du « grand-prieur, a fait refondre et rendre à un meil- « leur son, soit avec le produit du bronze ancien, « soit aux dépens de ses deniers, cette grande cloche « discordante, qu'avait donnée le grand-maître de « l'hôpital Guilleaume Duilson et qu'avait refaite « le frère Raymond Isnard, prieur de cette église. « Sous le grand-maître de Perillos. L'année du salut « 1703, Étienne Suchet.

« O Dieu, nous vous louons, Seigneur, nous vous « confessons. »

Ensuite, comme la population du quartier Saint-Jean augmentait de jour en jour, et que l'éloignement où elle était du centre de la ville, l'empêchait d'entendre le son de la grande-horloge, Viany résolut d'en

faire une nouvelle et d'employer cette dernière cloche pour timbre. Il disposa pour cela dans l'intérieur de la tour un local pour y établir le mouvement qui marquait également les heures sur le cadran peint au fronton supérieur de la façade, et l'appartement situé au-dessus de la chapelle de N.-D. d'Espérance fut destiné à en recevoir les divers poids. Quelques années après, lorsque les habitants en eurent goûté tous les avantages, le prieur en suspendit le cours, « *afin que les particuliers,* dit de Haïtze, *portassent* « *la communauté à entrer dans la dépense de l'en-* « *tretien.* » Les consuls consentirent à cette subvention, mais comme ils ne voulaient pas soumettre la ville à une redevance annuelle envers une maison appartenant à un ordre très puissant, ils convinrent avec le prieur qu'il se chargerait lui et ses successeurs de l'entretien à perpétuité de la nouvelle horloge, de donner une fois seulement une certaine somme qui serait employée principalement à la fonte d'une nouvelle cloche destinée à cette fin. Et pour que la convention fût à l'avenir hors d'atteinte, la ville exigea qu'elle fût ratifiée par le conseil suprême de l'Ordre. Ce qui eut lieu en 1710. Et ensuite on jeta la cloche en fonte avec les armes de la ville et l'inscription suivante :

HÆC CAMPANA AD VSVM HOROLOGII ET ECCLESIÆ SANCTI JOANNIS

CONFLATA FVIT ÆRE PVBLICO CIVITATIS COSS. PROCVR. PROVINC. D.D.

HENRICO DE CASTELLANE MAJATRES. PHILIP. PERRINI ASSESSOR. LVCA DE PITON TOVRNEFORT ET GVILLELMO MONTAVD PIERREFEV. OBTINVIT ET CVRAVIT R. IN CHRISTO P. J. C. VIANY PRIOR AQVEN. 1710 ESTIENNE FOVCHET. A FVLGVRE ET TEMPESTATE LIBERA NOS DOMINE.

« Cette cloche à l'usage de l'horloge et de l'é-
« glise Saint-Jean, a été fondue aux frais de la ville,
« étant consuls et procureurs de la province MM.
« Henri de Castellane Majâtres, Philippe Perrin,
« assesseur, Luc de Piton-Tournefort et Guilleaume
« Montaud de Pierrefeu. Le révérend père en J.-C.
« Jean-Claude Viany, prieur d'Aix en 1710, l'a
« obtenue et en a soigné l'exécution. Estienne
« Fouchet. Seigneur, délivrez-nous de la foudre
« et de la tempête. »

Cette cloche compléta ainsi la sonnerie de l'église Saint-Jean, l'une des plus belles de la ville. Deux sonneurs, aux gages de 36 livres en furent chargés en 1720.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

Décoration de l'Intérieur de l'Église.

—

Depuis plus de trente ans l'infatigable prieur poursuivait ses plans de restauration. Le prieuré, l'église, son clocher et la sacristie avaient été successivement agrandis ou reconstruits ou embellis ; il ne lui

restait plus qu'à orner convenablement le temple, objet de ses prédilections. Il fit donc un appel aux artistes les plus distingués du pays. Le 13 décembre 1689, Christophe Veyrier s'engagea, par une convention privée à faire le maître-autel moyennant le prix de 1350 livres, mais ayant été nommé inspecteur de l'architecture et de la sculpture des vaisseaux de Toulon, en remplacement de l'illustre Puget, son maître et son ami, il y mourut un an après, le 11 juin 1690; n'ayant pu terminer que les sculptures de l'autel et le bas-relief de la crédence en marbre blanc. Son neveu, Thomas Veyrier, exécuta l'autel qui fut placé en 1703. Le 30 décembre de la même année, Mgr François de Berton de Crillon, évêque de Vence le consacra et y renferma des reliques de Saint-Léonce et de Saint-Eugène. Le retable et l'exposition, ornée de colonnettes, ne furent terminés qu'en 1720, par ce même Thomas Veyrier, ainsi que nous l'apprend l'inscription suivante encastrée derrière l'autel :

T. VEYRIER FECIT 1720.

Si on excepte les ouvrages de Christophe Veyrier qui sont pleins de délicatesses et de sentiment, l'autel et la crédence n'offrent rien que de lourd et de matériel.

Le frère du prieur l'enrichit ensuite de six beaux

chandeliers en cuivre, ornés de ses armes et d'une magnifique croix en ébène sur laquelle est un christ en bronze doré. Sur le piédestal est gravée l'inscription suivante :

HANC CHRISTI IN CRVCE MORIENTIS EFFIGIEM AD PIAM
FIDELIVM VENERATIONEM, MAJORI ALTARI ECCLESIÆ SANCTI JOANNIS
AQVENSIS DEDICAVIT, CONSECRAVIT,
ILL.^mus D. F. PETRVS VIANY TOTIVS ORDINIS, ET MILITIÆ
SANCTI JOANNIS HYEROSOLIMITANI GENERALIS PRIOR.
ANNO SALVTIS 1692.

L'ancien maître-autel avec ses colonnes fut vendu 300 liv. aux porteurs de livrées et placé dans leur chapelle. Ce fut alors qu'ils firent peindre par Garcin le tableau de N.-D. de Bon-Repos. Le prieur voulant ensuite couvrir la nudité de la muraille horizontale qui termine l'église, en enleva le tableau de Sainte-Catherine et y fit peindre dans toute la largeur une grande fresque formant tableau. Elle représente le baptême du Christ par Saint-Jean dans les eaux du Jourdain, et se trouve accompagné de chaque côté de deux colonnes torses, supportant un entablement au-dessus duquel sont des figures d'anges. Le procès-verbal de l'année 1696 nous apprend qu'un autre neveu de Veyrier (Christophe), en avait fait le dessin et probablement l'avait peint.

Après avoir ainsi décoré le chœur et le sanctuaire,

Viany pourvut à l'ornement des chapelles latérales. L'autel élevé dans le transsept du nord avait été jusque-la en bois et dédié à la Sainte-Vierge, il le changea pour un autre en marbre de rapport avec un retable également en marbre de Gênes. Il le consacra à Saint Jean l'Évangéliste et en fit peindre le tableau par Garcin. Il représentait l'apôtre dans l'île de Pathmos. Cette toile était encadrée entre deux colonnes d'ordre ionique en stuc supportant un fronton brisé.

En face et au-dessus de l'inscription qui rappelait la visite des princes, il fit poser la belle toile de Sainte-Catherine, mais dépourvue de cadre.

Dans le transsept du sud, l'autel était également en bois et dédié à la Sainte-Vierge, sous le vocable de N.-D. des Neiges, il le fit refaire en marbre, comme celui de Saint-Jean, avec un petit retable et le consacra à Sainte-Madeleine. Garcin en peignit aussi le tableau, représentant l'apparition de Jésus à la Sainte, après sa résurrection.

Ensuite, le prieur commanda au même Thomas Veyrier, les bustes du Sauveur, de la Vierge, des douze Apôtres, de Saint-Paul et de Saint-Barnabé, qu'il fit placer sur de petites consoles en marbre fixées à une certaine élévation contre les piliers.

Il termina tous ses travaux et toutes ses améliorations par la pose d'une belle chaire en bois doré et la construction de deux confessionaux.

Enfin, après cinquante-trois ans d'administration, courbé sous le poids des années et des infirmités, Viany donna sa démission le 15 avril 1720, et se retira à Malte où il mourut le 16 mars 1726 à l'âge de 88 ans.

Son ami P.-J. de Haïtze lui fit élever dans cette chapelle, en face de la niche de Saint-Blaise, un cénotaphe surmonté de son buste, en-dessous duquel, il fit graver sur une plaque de marbre l'inscription suivante :

ILLE HIC EST
IN EFFIGIE
R. I. C. P.
F. JOANNES CLAVDIVS
VIANY
DOCTOR THEOLOGVS
SACRÆ FACVLTATIS
AQVENSIS
DECANVS
MAGNIFICVS
HVJVS ECCLESIÆ PRIOR
PRÆCEPTOR BAYONÆ
QVI
HANC BASILICAM
REGVM ET COMITVM NOSTRORVM
REGALI MVNIFICENTIA
ERECTAM PABILI CVLTV
INSTAVRAVIT ABSOLVIT :
DOMVMQVE PRIORALEM

BASILICÆ DIGNITATI
RESPONDENTEM
AB IMO AD SVMMVM
COMPLEVIT :
PRIORATVM IPSVM
COMMENDABILI STVDIO
EX DVPLO
AVXIT LOCVPLETAVIT.
OBIIT XVII KAL. APRIL.
1726
SEDIS SVÆ 59
ÆTAT. 88
PETRVS VIANY
PATRVO SVO MAGNO
BENE MERITO
GRATITVDINIS, ET PIETATIS
ERGO
POSVIT
CVM ANNVA IN PERPETVVM
HOC IN TEMPLO
SVPLICI MEMORIÆ
P. J. DE HAITZE
DEFVNCTI AMICVS
XXX ANNORVM
MARMORIS ESCVTIONEM
CONCINNAVIT.
(THOMAS VEYRIER, SCVLP.)

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

État de l'Église sous les successeurs du prieur J.-C. Viany.

—

Deux mois après, le grand-maître Zondadari nomma le 13 juin 1720, le frère Paul Alpheran, pour succéder à Viany. Celui-ci prit possession du prieuré le 26 juillet de la même année, dans la personne de messire Louis Lautier, docteur en théologie, chanoine théologal de la métropole Saint-Sauveur, son procureur fondé, ainsi qu'il conste du procès-verbal de son installation, déposé aux écritures de Me Thibaud, notaire royal de cette ville d'Aix.

C'est pendant l'administration de ce dernier que de Haïtze éleva dans la chapelle de Saint-Blaise, le cénotaphe, dont nous avons déjà parlé en l'honneur de J.-C. Viany, son ami. Rien autre de particulier ne marqua le passage du frère Alpheran dans le prieuré et sans un événement fortuit, son successeur Jean-Baptiste de Viguier, aurait passé presque inaperçu. Mais en 1754, la foudre étant de nouveau tombée sur le clocher, elle abattit cette fois la boule et la croix de fer qui le surmontaient. L'un et l'autre furent remplacés l'année suivante le 10 septembre, par une grande croix à huit pointes et dorée, par

ordre du commandeur d'Albert, le tout aux frais du prieur. C'est celle qu'on y voit encore aujourd'hui (1). Il est fâcheux qu'en réparant ce dommage,

---

(1) « Une des pierres détachées du clocher vint écraser le toit d'une maison voisine, située à côté de l'église, dans la rue Cardinale. Cette maison est celle occupée actuellement (1844) par M. le docteur d'Astros, et qui appartenait alors à un maître Granier, procureur en la Cour des comptes, connu dans le monde sous le nom de Granier-Toilette, parce qu'il était habituellement pincé, frisé, musqué, etc., comme un véritable petit-maître de l'ancien régime. Il se mêlait aussi de faire des vers provençaux, et se permettait quelquefois des épigrammes qui lui avaient fait des ennemis.

Un de ceux-ci profitant de la circonstance, supposa qu'Appollon avait voulu se venger du poète provençal, que l'auteur compare à un crapaud, en lançant sur lui une pierre qui devait désormais le réduire au silence, en le tuant. Tel est le sujet de la pièce de vers qu'on va lire : »

LOU CLOUCHIER DÉ SAN-JEAN.

Lou Diou deis vers, sus un nuagi
Savisét dé faïré un vouyagi,
Sé troubet, en voulastrégeant
Sus nouestré clouchier dé San-Jean,
Daqui vésiét pas maou la villo,
Des questiens n'en faguet cent millo :
Maï entr'autré d'un air fâchous,
Démandet : « quu est avaou dessous,
« Semblo qué vési uno vipéro
« Qués habillado en proucurous. »
Vous troumpas, counessi lou péro,
« Li diguét aquéou émé quu éro,
« Es Toilétto, qu'en prouvençaou
« Fa dé vers qué vous farien gaou,

on n'ait pas remplacé toutes les pierres tombées, et placé les crochets des angles sur la même ligne que les autres (1). On ne verrait pas aujourd'hui une difformité qui choque l'œil et le bon goût. C'est en faisant ces réparations qu'on trouva vers l'extrémité de la flèche deux pierres blanches sur lesquelles

---

« Siou estouna qu'á soun alluro,
« (Car est un fouert pouli moussu)
« N'agués pas d'abord couneissu
« Lou bras drech, l'ami de Mercuro,
« Éou quaro rimo en turoluro. »
Lou sacrébion pren Apoulloun
« Ah! li diguét, lou vési doun
« Lou marri grapaou qué m'harcélo! »
Dins lou prémier fuéch de soun zélo,
Mando un cop dé man per darrié :
« Quand sooubriou dé ruina Gigélo (*)
« Séra sa dernière foulié;
« N'a proun fach, foou plus qué n'en fassé. »
Derrabo lou d'haut doou clouchier,
Patoou sus lou paouré Granier,
Messiés, *Requiescat in pace.*

(*) Ce mot veut dire bon-enfant: c'était le sobriquet donné au frère Jean-Baptiste de Viguier, d'une famille noble et ancienne d'Arles, alors prieur de Saint-Jean, auquel il en coûta beaucoup d'argent pour faire rétablir la croix au haut du clocher.

(Extrait du Mémorial d'Aix, du 3 octobre 1840.)

(1) Il n'a plus aujourd'hui que 60 mètres et 3 centimètres d'élévation depuis sa base jusqu'au centre de la croix. Environ 185 pieds.

étaient gravées en caractères gothiques, de la longueur de trois pouces, deux inscriptions semblables que nous allons rapporter :

XPS. (Christus) rex venit in
Pace Deus homo
Factus est.

Ces deux inscriptions furent replacées en-dessus des plus hautes lucarnes de la flèche, l'une sur la face méridionale, l'autre sur la face septentrionale. On les distingue à l'œil-nu, mais il faut des lunettes-d'approche pour les lire. Ce qu'elles ont de singulier, c'est que ces mots *Christus rex venit in pace homo factus est* forment la légende des écus d'or à la couronne, frappés à la fin du XIVme siècle et au commencement du XVme (de 1384 à 1417), sous le règne de Louis II, roi de Naples et comte de Provence. Ce monument prouverait contrairement à l'opinion du dernier président de Saint-Vincens cité plus haut, que la flèche de ce clocher n'aurait été terminée que huit ou dix ans plus tard.

On aperçoit encore encastrée sur la face orientale de la tour, à la hauteur de la seconde fenêtre, une autre inscription très curieuse, en même-temps très difficile à expliquer.

Piton nous assure (1) qu'elle avait été trouvée dans le territoire de Puyricard, mais on ne sait qui la fit placer en cet endroit, ni pourquoi elle y fut placée. Quoi qu'il en soit, elle a exercé la sagacité des plus illustres archéologues de la province. Nous allons donner l'explication des uns et des autres, sans adopter aucune opinion particulière. Nous laisserons le lecteur libre de choisir celle qui lui paraîtra la plus probable. Elle est ainsi conçue :

IO. MA. OP.

P. P. P. P. P. P. P.

F. F. F. F. F. F. F.

Jules Raymond de Soliers l'explique ainsi : *Jovi Maximo optimo septem fratres posuerunt,* sept frères dédièrent (cet autel ou ce temple) à Jupiter très grand et très bon.

L'historien de la ville d'Aix, voulant connaître le sentiment de l'illustre évêque de Vaison, Joseph-Marie Suarès, celui-ci donna l'explication suivante :

Jovi optimo Maximo ; populi. Per provinciam. Propriâ pecuniâ. Piè posuerunt. Fortissimi. Felicissimi. Florentissimi. Forum trium, nempè Julii, Voconii et Neronis.

---

(1) *Histoire d'Aix*, pag. 636.

«Les peuples épars dans cette province, très forts, très fidèles, très heureux et très puissants, ont consacré de leurs propres deniers (ce temple ou cet autel) à Jupiter très grand et très bon.»

Après avoir réparé tous les dégâts occasionnés par la foudre, le frère Jean-Baptiste de Viguier jouit encore de son prieuré pendant l'espace de vingt ans. Il mourut ensuite en 1774 et eut pour successeur Joseph-Felix Alpheran. Celui-ci administra le prieuré pendant l'espace de quatorze ans, après lesquels il résigna son bénéfice en faveur de Jean-François Alpheran, son neveu, destiné par la providence à clôturer la liste des prieurs de cette illustre église.

En effet, à peine le frère Jean-François avait-il pris possession de sa nouvelle dignité, que l'Assemblée Constituante décreta le 4 août 1789, la suppression *des dîmes de toute nature possédées même par l'ordre de Malte.* Bientôt parut le décret de la même assemblée du 2 novembre suivant, qui mettait sous la main de la nation les biens ecclésiastiques, sans distinction aucune. Cependant le 23 octobre 1790, l'aliénation des biens de l'ordre de Malte est ajournée. Ce ne fut que deux ans plus tard environ, le 19 septembre 1792, que les biens de cet ordre furent entièrement assimilés aux autres propriétés ecclésiastiques ; dès cet instant l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem fut considéré comme n'existant plus en France.

Nous allons maintenant donner autant qu'il a dépendu de nous, le nom de tous les prieurs que nous avons pu découvrir soit dans divers ouvrages-manuscrits, soit dans les archives de l'Ordre, déposées à la préfecture de ce département.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

Catalogue des Prieurs qui ont gouverné cette Église, depuis Raymond Bérenger IV, fondateur du prieuré, jusqu'en 1790.

—

	NOMS.	PRÉNOMS.	ÉPOQUE de leur administration.
FF.	DIDIER		1250.
	ISNARDI	Raymond	1264.
	LANCE	B.	
	DE CLERIO	Jacques	1338.
	DE GRASSE	Isnard.	
	CURTI	Pierre	1408.
	HONORAT	Mathieu	1424.
	HONORAT	Antoine	1468.
	DE RONCHINOL	Guilleaume	1484.
	NICOLAS	Jean.	
	DUBOIS	Géraud	1540.
	DUBOIS	Valentin	1555.
	DE PACE	Angelo	1593.
	DE CASTELLANE	Dalvis	1594.
	DE NABERAT	Anne	1613.

PELLEGRIN	Honoré	1638.
DE BERRE	Hercules	1640.
CHEILAN	Pierre	1658.
VIANY	Jean-Claude	1667.
ALPHERAN	Paul	1720.
DE VIGUIER.	J.-Baptiste	1754.
ALPHERAN	J.-Felix	1784.
ALPHERAN	J.-François	1788.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

Inventaire du Trésor de la Sacristie de l'Église prieurale Saint Jean, Extrait des procès-verbaux des visites.

1° Un magnifique ostensoire en argent avec son croissant doré, orné d'une croix en diamant, estimée le 10 octobre 1708, à la valeur de 800 livres. Cet ostensoire pesait 9 marcs 5 onces et 4 gros.

2° Un ciboire en argent, doré en dedans, pesant 1 marc 4 onces.

3° Trois calices avec leurs patènes dorés en dedans, le tout en argent, pesant 10 marcs 3 gros.

4° Deux belles lampes en argent, pesant 18 marcs 5 onces. L'une d'elles avait été donnée à la chapelle de Saint-Blaise, par M. de Venel, comme nous l'avons dit.

5° Une chapelle d'argent, composée de deux chandeliers, deux petits bassins, quatre burettes, une croix sur laquelle était en relief l'image du Christ. Un petit pot-à-eau avec une boîte pour la grande hostie, le tout pesant 16 marcs 6 onces.

6° Un bras d'argent dans lequel étaient des reliques de Saint-Blaise et une croix de l'Ordre toute émaillée, pesant en tout 10 marcs 4 onces.

7° Un encensoir et sa navette, pesant 6 marcs 6 onces.

8° Un reliquaire de Sainte-Marthe, dont le pied seulement était en cuivre, pesant 5 onces.
Un autre reliquaire d'argent renfermant d'un côté du bois de la véritable croix, et de l'autre une fiole fermée avec un verre, pesant 1 marc et 3 onces.

9° Un autre petit reliquaire en vermeil avec une ampoule de cristal, dans laquelle étaient renfermées deux épines de la couronne de Notre Seigneur.

10° Un autre reliquaire en vermeil où il y avait aussi une ampoule renfermant une dent de Saint-Jean-Baptiste.

11° Un reliquaire en vermeil, ayant la forme d'un clocher, dans l'intérieur duquel était un doigt de Sainte-Madeleine.

12° Un autre reliquaire, en forme de cassette, soutenu par quatre pieds, dans lequel il y avait une côte de Saint-Clair.

13° Un petit reliquaire d'argent, sur un pied de cuivre, qui contenait un des 30 deniers, auquel reliquaire sont attachés deux yeux d'argent.

14° Un autre reliquaire d'argent à jour, en forme de boîte, garni de perles et de corail, avec des reliques, pesant 5 onces 4 gros. Un anneau d'argent doré, avec une pierre violette, était attachée au reliquaire ci-dessus.

15° Deux cassettes de cristal, dans lesquelles il y avait des reliques brisées.

16° Une croix processionnelle à lames d'argent, ayant le Christ et la pomme en cuivre jaune.

17° Une croix double, garnie de pierreries, à laquelle il en manquait quatre des principales. Il y avait dans l'intérieur du bois de la vraie croix.

18° Une petite boîte d'argent, avec une chaîne appelée le collier de Saint-Blaise, pesant 3 onces, les reliques comprises.

19° Un bras d'argent, aux armes de la ville d'Aix et celles de l'Ordre, garni de perles, dans lequel étaient renfermées des reliques de Saint-Symphorien.

20° Un autre bras de Saint-Jean, en bois argenté avec son piédestal, dans lequel était renfermée une boîte d'or, avec des reliques de Saint-Jean-Baptiste, dont le nom était gravé sur la susdite boîte.

21° Un calice à l'usage de la chapelle de Sainte-Catherine avec sa patène, pesant 1 marc 6 onces et 6 gros.

22° Un petit autel portatif d'ivoire à trois pointes.

23° Un autre petit autel portatif à trois pointes, peint et doré.

24° Une petite croix ancienne.

25° Une mitre brodée et une crosse d'ivoire en diverses pièces.

26° Un peigne de corne, ayant appartenu à Saint-Thomas de Cantorbery, lequel était conservé dans un vieux bréviaire.

27° Quatre bourdons en cuivre argenté, une masse et une baguette pour maître de cérémonies.

28° Une custode, ayant servi à l'exposition du Saint-Sacrement, elle était en cuivre, sans pied et sans cristal.

29° Une crémière en étain.

30° Un bassin de porcelaine verte, plus une petite caisse en ivoire et deux boîtes de la même matière dans lesquelles il y avait quelques reliques.

L'église de la commanderie de Marseille ayant été démolie en 1664, époque de la construction du fort Saint-Jean, le trésor de la sacristie fut transféré dans celle du prieuré de cette ville d'Aix. Nous allons en donner l'inventaire, pour faire connaître au lecteur les richesses dont la piété des fidèles avait enrichi ces sanctuaires.

Inventaire de l'Argenterie de l'Église et de la Sacristie de Marseille.

—

1° Un grand ostensoire d'argent avec son croissant doré, pesant 6 marcs 4 gros.

2° Un encensoir avec sa navette d'argent, pesant 3 marcs 4 gros.

3° Une statue de la vierge, en argent, pesant trois marcs.

4° Un ciboire, dans une bourse de toile, pesant 1 marc 6 onces.

5° Une statue de Sainte-Anne et de la Vierge se joignant, pesant 5 marcs et 2 onces.

6° Deux vieux calices avec leurs patènes d'argent, à un desquels il y avait un petit Christ et à l'autre une pierre bleue et une figure, pesant 4 marcs 4 onces.

7° Quatre poissons, une petite jambe, une cuisse d'argent et deux petites bagues d'or, le tout pesant 7 onces.

8° Trois petits reliquaires et un chapelet de cristal où il y avait une bague d'or, le tout pesant 7 onces.

9° Un bras d'argent avec son piédestal, pesant 6 marcs 2 onces 4 gros.

10° Un chapelet d'Agate, avec un corail au bout et diverses branches de corail séparées.

11° Une grande croix d'argent à huit pointes, pour servir aux processions, la boule était

de tant de noms célèbres et où se rencontrent encore tant d'esprits éminents qui sont les gloires vivantes de notre cité; ce titre, je l'ai accueilli avec bonheur, non-seulement comme une distinction flatteuse, mais encore comme un puissant encouragement offert à mon sincère amour de l'étude, comme un noble motif d'émulation, et à ce point de vue, il a acquis, à mes yeux, toute la valeur d'une récompense.

En effet, quels avantages précieux n'ai-je pas dû me promettre de ces relations intimes de la pensée, de cet échange mutuel de travaux, enfin, de ce doux commerce des lettres qui fait vivre d'une même vie intellectuelle tous les membres d'une société; comment ne pas m'applaudir d'entrer en participation des fruits de vos études, riches trésors dont s'accroît chaque jour l'héritage de science qui vous a été légué?

Mais, en me félicitant de cet utile rapprochement avec des intelligences d'élite, j'éprouve cependant un regret, c'est d'avoir si peu à rendre en retour de tout ce que j'aurai reçu; et ce sentiment de mon insuffisance s'accroît encore par la pensée que je suis appelé à remplacer dans cette académie, un professeur dont l'éloge m'est interdit, mais en faveur duquel néanmoins, il doit m'être permis de constater, comme un fait notoire, qu'il travailla avec une infatigable ardeur de prosélitisme à propager

au milieu de nous, le goût des sciences naturelles et surtout de la géologie.

Pendant trois années, les leçons de son cours public de géologie furent accueillies par un nombreux auditoire avec une assiduité et un empressement qui témoignaient du vif intérêt qu'on prenait dans notre ville éclairée, à l'enseignement de cette science; ce fut pour mon frère un puissant encouragement et à la fois une bien douce récompense de son zèle ; mieux que tout autre peut-être, je me trouvais dans une position favorable pour m'initier d'une manière plus intime aux connaissances du professeur.

Je pus l'accompagner dans la plupart de ses courses, apprendre en détail le résultat de ses explorations, examiner les roches et les fossiles qui servaient à la démonstration de son cours, saisir avec exactitude le caractère des phénomènes, en déduire la valeur intrinsèque, et puis, de l'ensemble des faits bien connus, rigoureusement constatés par l'observation, remonter à la cause qui les a produits; grâce à cette méthode d'expérimentation, je voyais les principes de la science se dérouler avec clarté, un ordre admirable jaillir de ce chaos apparent, au sein duquel, par un effet des préventions de mon ignorance, je croyais que la masse entière du globe devait rester à jamais ensevelie. Ainsi, des mondes inconnus se montraient à mes regards émerveillés;

ces cimes abruptes des grandes chaînes de montagnes qui s'élèvent majestueusement sur nos têtes, ces immenses crêtes qui se dessinent en relief sur les flancs déchirés de la terre et forment comme sa charpente osseuse; ces couches de nature et de composition si diverses, dont les unes, étendues horizontalement en larges plateaux, marquent encore le niveau des anciens Océans qui les déposèrent, tandis que les autres inclinées, contournées en tout sens suivent les pittoresques ondulations des collines, s'enfoncent dans les gorges des vallées, descendent dans la plaine, disparaissent dans les profondeurs des abîmes de la mer ; enfin, tous les accidents si nombreux et si variés qui ont affecté l'enveloppe du globe que nous habitons, me révélaient le secret de leur origine, me déroulaient les fastes des étonnantes révolutions que la sphéroïde terrestre a subies et qui l'on fait arriver par une longue série de modifications et à travers mille changements dont il porte les traces évidentes à l'état d'équilibre et de repos où il est aujourd'hui placé.

Ainsi, je voyais avec ravissement, sortir de leurs ruines et se reconstituer avec leurs propres débris, ces mondes antiques que la géologie a découverts et dont l'esprit de l'homme, il y a à peine un demi-siècle, ne soupçonnait pas, même l'existence, bien que leurs vestiges fussent continuellement exposés à ses regards. Je les voyais apparaître, chacun avec



sa création distincte, occupant une position déterminée dans les assises dont se compose l'écorce solide de notre planète ; un examen attentif des diverses formes d'organisation, que revêtirent à ces époques reculées les habitants de ces mondes éteints, me démontraient l'existence d'un plan général conçu et exécuté avec une prévoyance merveilleuse, car il n'est pas un seul des innombrables fossiles de plantes et d'animaux exhumés des entrailles fécondes de la terre, auquel la science n'ait restitué ses formes et ses caractères, auquel elle n'ait assigné avec la plus rigoureuse exactitude une date chronologique, en fixant l'âge relatif de son apparition. Chose admirable ! A mesure que l'édifice géologique s'élevait sur des bases plus larges et plus solides, à l'aide des nombreux matériaux que les observateurs lui apportaient de tous les points du globe, l'ordre et l'harmonie des grandes lois de la nature brillaient d'un nouvel éclat et recevaient, en s'appliquant aux formations soit minérales, soit inorganiques des âges qui nous ont précédé, une magnifique confirmation; car il est impossible de ne pas reconnaître, dans les diverses conditions de l'état passé du globe, un acheminement à son état présent.

La science a donc étendu son domaine sans rien perdre de son unité. Les limites du temps ont reculé devant elle, plus loin peut-être que celles de l'espace. Justement fière de ses nouvelles décou-

vertes, elle a eu raison d'en proclamer avec confiance l'infaillibilité du jour où elle a pu rattacher l'ensemble des faits soumis à ses investigations, aux mêmes causes physiques qui président aux développements des phénomènes de l'époque actuelle, et régissent le monde adamique dont nous faisons partie.

Mais j'ai hâte, Messieurs, de justifier ces assertions par l'exposition sommaire des découvertes et des progrés de la géologie. Vous faire l'histoire de cette science, ce sera en même-temps vous fournir la plus complète démonstration de la solidité des fondements sur lesquels elle repose, et vous donner une idée de la haute importance philosophique des questions qu'elle soulève.

Oui, Messieurs, la géologie est arrivée à des conclusions incontestables, son rang lui est assigné désormais parmi les sciences du premier ordre : elle a pris place à côté de l'astronomie · les principes sur lesquels elle repose ne sauraient être regardés comme des conjectures imaginaires conçues *à priori*, en dehors de l'appréciation raisonnée des faits ; les lois générales auxquelles elle s'est élevée relativement à la formation du globe terrestre, sont le résultat logiquement déduit des phénomènes directement soumis à nos investigations, semblables à ceux qui se produisent de nos jours, et dont la période actuelle nous offre la continuation. Vous allez en juger :

L'histoire de la terre est le but des recherches géologiques, mais pour composer une histoire exacte et complète, il est nécessaire de bien connaître les faits qui se rapportent à l'époque que l'on veut décrire, d'en saisir la signification, d'en apprécier la valeur, de les classer d'après l'analogie de leurs caractères, et enfin d'extraire la formule des lois générales dont ces faits eux-mêmes ne sont que la manifestation ; en un mot, il faut observer, analyser et induire ; or, c'est à l'emploi rigoureux de cette méthode philosophique que la géologie est redevable des progrès rapides et assurés qui ont marqué sa marche depuis le commencement de ce siècle : aux vagues théories des esprits aventureux, aux conceptions quelquefois brillantes, souvent bizarres, des fabricateurs de systèmes du monde, elle a substitué la froide et minutieuse analyse des phénomènes; elle a abandonné l'interprétation des rêves pour s'attacher à celle de la nature, elle a recueilli une immense série de faits à l'empire desquels il n'a plus été permis à l'esprit humain de se soustraire, et qui sont devenus l'élément indispensable et le fondement solide des nouvelles théories scientifiques.

Car la terre conserve d'impérissables monuments de son passé ; elle possède, dans un état de conservation admirable, des archives d'une prodigieuse antiquité qu'il faut préalablement apprendre à déchiffrer, si l'on veut arriver à une détermination exacte

des divers âges de son existence : ses annales sont inscrites en caractères indestructibles sur le granit et le marbre de chacune de ses formations ; et de plus, les innombrables débris des êtres organisés dont elle recèle les dépouilles fossiles, sont comme autant de médailles caractéristiques des mondes anéantis auxquels elles ont autrefois appartenu, portant, pour ainsi dire, l'empreinte du millésime des créations distinctes et successives qui ont marqué le développement progressif du globe.

Or, c'est à l'aide de ces monuments dont l'authenticité ne saurait être révoquée en doute, c'est par une étude approfondie de ces ruines imposantes, que la géologie est parvenue à établir avec certitude les notions fondamentales de l'histoire si intéressante de notre planète.

Le premier principe qui sert de base à l'édifice géologique, c'est celui de la fluidité primitive du globe terrestre ; il est démontré que notre globe a été dans l'origine une masse incandescente et liquifiée par le feu, et qu'il est arrivé à la température qu'il possède aujourd'hui par l'effet de son rayonnement dans l'espace, lequel a amené son refroidissement progressif ; cette théorie est un accord parfait avec tous les phénomènes observés, elle est nécessaire pour que l'ensemble de tous ces faits puisse être compris et expliqué.

La forme de la terre est imparfaitement sphé-

rique : elle est applatie aux pôles et renflée à l'équateur. La différence de ces deux diamètres est évaluée à un trois centième. La même dépression se fait remarquer à toutes les planètes proportionnellement à la rapidité de leur mouvement de rotation ; elle est presque nulle aux planètes inférieures à la terre qui se meuvent plus lentement qu'elle ; elle va jusqu'au treizième et au onzième de leur diamètre pour Jupiter et pour Saturne dont la marche est incomparablement plus rapide (1).

Or, cette forme de la terre ne saurait être attribuée au hasard ; elle est le résultat des grandes lois fondamentales du système du monde. Elle est justement ce qu'elle aurait dû être si cette planète tournant sur elle-même s'était trouvée à l'état liquide. Sa rondeur sphéroïdale, son excentricité, les dimensions respectives de ses deux axes polaire et

---

(1) La théorie des forces centrales avait fait présumer à Huyghens que l'axe polaire était moins long que le diamètre équatorial de 1|578. Newton ayant introduit de nouveaux éléments dans son calcul, évalua cette différence à 1|230. La théorie plus exacte de Clairaut ne porta cet excédant du diamètre équatorial sur celui des pôles qu'à 1|305. Les diverses mesures géodésiques exécutées sur divors points de la surface terrestre, sont conformes aux calculs de Clairaut. Les observations de Laplace, relatives aux inégalités lunaires, ont donné à peu de chose près, les mêmes résultats. De toutes ces observations on peut conclure que le globe terrestre est un sphéroïde applati aux pôles et renflé à l'équateur, et dont les deux axes ne diffèrent que de 1|300. (Voyez Mémoires sur la rotation de la terre, lu à l'Académie des Sciences, 18 mai 1818. — Cours de Géologie, par H. Coquand, 7me leçon.)

équatorial se trouvent exactement dans les proportions prescrites par le rapport de sa masse supposée fluide avec la vitesse connue de son mouvement de rotation, ce qui a fait dire au célèbre Haüy, que l'applattissement de la terre à ses pôles « *est un fait géologique et le plus grand de tous* (1). »

Il y a plus : l'étude des phénomènes astronomiques a enseigné aux géomètres, que la densité des couches dont la masse du globe est composée allait en diminuant du centre à la superficie, et le plus illustre de nos astronomes, Laplace, ayant observé que la densité moyenne de la terre était de beaucoup supérieure à la densité de la couche aqueuse, vit dans cette différence une preuve nouvelle de la fluidité originaire de la masse terrestre, en vertu de laquelle les couches les plus denses ont dû se porter au centre (2). Newton avait pressenti ce résultat que Laplace a établi par ses calculs (3). Plus tard, Élie de Beaumont confirma cette brillante induction, en

---

(1) Voyez les Essais de Géologie de Reboul.

(2) « La précession des équinoxes et la nutation de l'axe terrestre, dit Laplace, indiquent une diminution dans la densité des couches du sphéroïde depuis le centre jusqu'à la surface, sans cependant nous instruire de la véritable loi de cette diminution. La mer est dans un état stable d'équilibre, et cette stabilité cesserait d'avoir lieu, si la moyenne densité de la mer surpassait celle de la terre. Enfin, les principes de l'hydrostatique exigent que si la terre a été primitivement fluide, les parties voisines du centre soient en même temps les plus denses. »

(3) Uranographie de Francœur, pag. 171.

démontrant par les faits, que la pesanteur spécifique des roches massives d'origine ignée, et des substances rejetées par les volcans, se trouvait en rapport inverse de l'ordre chronologique de leur apparition ; cette découverte, due à l'esprit éminemment observateur du plus grand de nos géologues modernes, a une immense portée, car elle donne un caractère positif à la théorie de la fluidité du globe. Et on conçoit, en effet, que si la terre, ainsi que l'établissent avec une extrême probabilité les calculs astronomiques, a été primitivement fluide, toutes les molécules de matières, indépendantes les unes des autres, en vertu de leur état de liquéfaction, ont dû se disposer autour du centre suivant l'ordre de leur pesanteur spécifique ; les substances les moins denses qui flottaient à la surface de la masse en pleine fusion se sont donc refroidies les premières : celles que les forces expansives des gaz, et que les convulsions volcaniques ont produites postérieurement à la formation de la première enveloppe du sphéroïde, provenant d'un point plus rapproché du centre ont dû nécessairement être plus lourdes ; or, c'est ce que l'observation a pleinement démontré : les granites, les posphyres, les basaltes, les laves modernes qui nous représentent les termes principaux de la série des roches ignées, suivant l'âge de leur apparition, nous offrent une échelle graduée de densités croissantes.

Mais ce n'est pas tout : lest calculs et les expériences de Laplace, de Markeline, de Cavendis, etc., ont démontré que *la densité moyenne du globe terrestre est cinq fois et demie plus grande que celle de l'eau, et double de l'écorce minérale du globe.* D'où il résulte que les couches situées à des profondeurs inaccessibles à nos investigations sont encore plus pesantes que toutes celles que nous connaissons, et que par conséquent, cet ordre de densités croissantes s'applique à la masse entière du globe. Ainsi, les matériaux dont se compose notre planète depuis les couches les plus rapprochées du centre jusqu'à l'enveloppe gazeuse de l'atmosphère qui la recouvre, ont obéi aux lois de la pesanteur pour se superposer les uns aux autres et accusent par la régularité de cet arrangement, un état de fluidité originaire. Ainsi, tous ces résultats viennent aboutir et se rattacher à ce fait primordial de la fusion du globe.

Que cette fluidité primitive, ait été ignée, c'est une vérité incontestable acquise à la science, et qu'aucun esprit au courant des études géologiques ne saurait nier aujourd'hui. L'ancienne opinion soutenue par les *Neptuniens* que la masse entière du globe avait été originairement tenue en dissolution dans les eaux, ne supporte pas un instant l'application des plus simples notions déduites des grandes lois de la physique générale et de la chimie (1).

(1) La fluidité primitive du globe terrestre était-elle aqueuse,



Les plus grands génies des temps modernes, Descartes, Leibnitz, Newton avaient deviné le fait primitif de la fusion ignée du globe terrestre ; Buffon avait entrevu et saisi quelques-unes des raisons fondamentales de cette incandescence originaire, mais les preuves de fait par lesquelles il s'efforça de corroborer sa théorie étaient loin d'être concluantes. Le judicieux Curvier avait confondu ces aperçus du génie avec les rêveries cosmologiques de quelques hommes sans crédit scientifique. « Le grand Leibnitz « même, dit le célèbre auteur des *Recherches sur* « *les ossements fossiles,* s'amusa, comme Descartes, « à faire de la terre un soleil éteint, un globe vi- « trifié sur lequel les vapeurs, étant retombées lors « de son refroidissement, formèrent les mers. »

était-elle ignée ? Les *Neptuniens* tenaient pour l'eau, les *Plutoniens* pour le feu. La science a donné raison à ces derniers. Aujourd'hui, il ne reste plus trace de *Neptuniens* dans la géologie. Leur opinion, en effet, était insoutenable. Elle n'expliquait pas la liquéfaction ou la dissolution des roches granitiques dont se compose l'écorce consolidée du globe. On conçoit bien que par le rayonnement dans l'espace, le colorique qui tenait en dissolution les matières terrestres aujourd'hui solides se soit dissipé, mais que serait devenue cette immense quantité d'eau nécessaire pour la complète dissolution du globe, puisque la vapeur d'eau ne peut franchir les limites de l'atmosphère ? — D'un autre côté, il existe des roches qui n'ont jamais pu être dissoutes dans l'eau, et la quantité nécessaire pour dissoudre les autres est énorme. Enfin, en supposant cette dissolution comme ayant pu être opérée, on arrive à cette conclusion nécessaire, d'après les considérations tirées de la quantité relative des roches et des eaux : *qu'un litre d'eau a dû tenir en dissolution 50,000 kilogrammes de matières minérales!* Ce qui est évidemment impossible.

Les adversaires de la géologie ont souvent reproduit ce passage et en ont fait une grave objection contre la théorie de la fusion ignée, mais par l'effet de je ne sais quelle fatale inadvertence, dont on a de la peine vraiment à se rendre compte, ils ont toujours oublié d'ajouter que le grand naturaliste s'était rétracté lui-même, lorsque mieux informé il déclarait à une époque plus avancée, en signalant le mode de récomposition de la plupart des roches cristallines opérées à l'aide des hauts fourneaux, par le célèbre Micherlitz. « Cette précieuse découverte paraît « enfin porter presque au degré d'une démonstra- « tion rigoureuse, une hypothèse célèbre avancée « sans preuve par Descartes, Leibnitz et Buffon, et « à laquelle les travaux récents de Laplace avaient « déjà donné un haut degré de vraisemblance ; on « peut donc regarder aujourd'hui comme chose à « peu près prouvée, que la terre a une chaleur « propre, indépendante de celle qu'elle reçoit du « soleil, et qui est un reste de la chaleur originaire, « ce retour, aux idées énoncées jadis par nos plus « grands hommes, prouve qu'il ne faut jamais mé- « priser les conjectures même les plus hasardées « des hommes de génie ; c'est un de leur privilège « que la vérité leur apparaît souvent jusque dans « leurs rêves. »

Ainsi, la fluidité primitive et incandescente du globe, appuyée sur les déductions les plus rigou-

reuses des lois générales du monde, est devenue le point de départ de tous les phénomènes géologiques. L'astronomie, la physique, la chimie ont concouru à l'établissement des bases désormais inébranlables de cette théorie. Chacune de ces sciences positives, en étudiant notre planète sous ses aspects divers, est arrivée par de voies différentes et qui peuvent se servir réciproquement de contrôle, à des conclusions identiques relativement à l'état originaire et au mode de formation de notre planète. Cet accord est, sans contredit, un des résultats les plus imposants de la science moderne. La géologie a le droit de s'en prévaloir vis-à-vis certains esprits qui trouvent plus commode de nier ses progrès que de discuter ses principes.

Mais à ces arguments *à priori*, la géologie a ajouté des preuves plus nombreuses encore, plus irrécusables, d'une évidence plus palpable, et qu'elle a puisées dans l'examen des phénomènes directement soumis à nos investigations. Ces faits d'observation concordent admirablement et avec une justesse frappante avec la théorie fondamentale de l'incandescence primitive du globe terrestre. Qu'il me suffise, Messieurs, de vous en indiquer sommairement les principaux :

Les recherches thermoscopiques exécutées dans les mines ont décélé sous toutes les latitudes une chaleur progressivement croissante à mesure que

l'on pénètre plus profondément dans les entrailles de la terre.

Les sources thermales que l'on rencontre sur tous les points du globe mais qui jaillissent plus abondantes près des grandes chaînes des montagnes, parce que là, les soulèvements en fracturant le sol ont ouvert de plus nombreux passages aux eaux souterraines, accusent une chaleur ordinairement très élevée, mais toujours égale et par conséquent indépendante de l'influence des rayons solaires et des variations de la température atmosphérique.

Les eaux que la sonde artésienne va chercher dans les profondeurs des couches de l'écorce solide du globe au sein desquelles elles étaient emprisonnées, et que le seul effort de la pression fait remonter à la surface, sont douées d'une chaleur d'autant plus considérable que leur lieu de provenance se trouve plus rapproché du centre de la terre.

Les roches appartenant à la série ignée (1), de-

---

(1) Les matériaux qui entrent dans la constitution de l'écorce solide du globe depuis sa superficie jusqu'à la roche primitive se présentent dans deux états essentiellement différents et accusent, soit par leurs relations de gissement, soit par leur composition intime deux origines distinctes. Les uns se montrent en couches régulières, horizontales ou inclinées, étendues les unes sur les autres, imitant quelquefois des assises de maçonnerie; leur configuration annonce *l'action sédimentaire des eaux*, et les terrains qui offrent cette disposition s'appellent terrains *stratifiés*. Les autres, tels que les granites, les basaltes affectent au contraire une forme massive, compacte et se trouvent intercalés au milieu des terrains stratifiés dont ils ont

puis les granites sur lesquels reposent les premières couches sédimentaires jusqu'aux laves modernes dont les coulées s'étendent sur les terrains aujourd'hui en voie de formation, offrent, ainsi que

troublé l'arrangement primitif; leur caractère minéralogique les rapproche des matières vomies par les volcans, les substances qu'ils renferment peuvent être produites dans nos fourneaux, ils sont souvent épanchés au-dessus des terrains formés sous les eaux. Leur origine doit évidemment être attribuée à l'*action du feu*.

Ainsi toutes les roches peuvent être rapportées à deux modes bien distincts de formation. Dans le premier ordre se rangent les *roches ignées* ou d'*épanchement*; le second ordre comprend les roches *sédimentaires* ou *stratifiées*, c'est-à-dire, étendues en couches ou divisées en feuillets. C'est donc à ces deux agents antagonistes l'eau et le feu qu'appartiennent certainement toutes les révolutions lentes ou subites que le globe terrestre a vu s'accomplir. Après la consolidation de la première enveloppe du sphéroïde en incandescence, quand l'abaissement de sa température par l'effet du rayonnement dans l'espace, permit aux vapeurs suspendues dans l'atmosphère de se condenser et de descendre sur la surface refroidie, les eaux remanièrent les matériaux fournis par le feu et après leur avoir fait subir des renouvellements et des transformations de diverse nature les étendirent en couche, et en formèrent des terrains nouveaux. Alors s'établirent les deux ordres bien tranchés de phénomènes dont nous venons de parler et qui n'ont pas cessé de se reproduire jusqu'à nos jours en conservant leurs caractères distinctifs : car les alluvions et les dépôts sédimentaires qui se forment au fond des mers actuelles, continuent les formations aqueuses. D'autre part, les éjections volcaniques se rattachent au feu central qui a produit les trachytes, les basaltes, les porphyres et les granites, dont la réunion compose la série des roches ignées.

L'erreur des *Neptuniens* que nous avons signalée dans une note précédente, n'était donc pas de soutenir que des terrains eussent été formés sous les eaux, ce qui est par trop évident, mais ils prétendaient que la masse entière du globe avait été primitivement tenue en dissolution dans les eaux. Cette opinion succomba au premier choc d'une sérieuse discussion. Il ne fut pas difficile aux *Plutoniens* de la couler à fond.

nous l'avons déjà observé, des densités respectivement plus fortes, suivant l'ordre de leur apparition: cette considération, jointe à celle de l'homogénéité des produits de chacune des grandes divisions de la série ignée, qui présentent la même constitution minéralogique sur quelque point du globe qu'on les observe, nous est une preuve évidente de la liquéfaction de la couche intérieure, dont ces produits faisaient primitivement partie, et d'où ils ont été rejetés par la force expansive des gaz.

Les soulèvements des montagnes opérés, à diverses époques, à la suite d'épouvantables convulsions dont notre planète a été agitée, qui ont fracturé son enveloppe, et fait surgir ces puissantes masses granitiques qui forment l'axe principal des grandes chaînes; les modifications que ces roches brûlantes ont fait subir aux terrains soumis à leur contact; les filons métalliques qui ont accompagné l'émission de ces matières élaborées par les feux intérieurs, voilà tout autant de faits qui se lient intimément à une même cause générale et qui ne reçoivent d'explication satisfaisante que par la théorie de la fluidité incandescente du noyau central.

Enfin, nous trouvons encore des indices indubitables de cette fluidité dans la haute température qui régnait à la superficie du globe pendant les périodes reculées qui ont précédé l'apparition de l'homme. Car les végétaux et les animaux dont

les débris sont enfouis dans les couches anciennes, établies sur tous les points du globe, n'ont pu vivre et se développer qu'à l'aide d'une chaleur au moins égale à celle des régions équatoriales. Et si les étages des dernières formations montrent des espèces commençant à se rapprocher de celles qui s'y remarquent aujourd'hui, on y trouve aussi des débris de plusieurs autres qui n'appartiennent maintenant qu'à des climats plus chauds que le nôtre (1).

Or tous ces phénomènes que nous venons d'énumérer, nous paraissent démontrer jusqu'à l'évidence que la terre posssède une chaleur qui lui est propre et d'une intensité prodigieuse, puisqu'elle est capable, même à une faible profondeur, de fondre les matières les plus refractaires qui entrent dans la composition des éjections volcaniques.

Ainsi, la forme élypsoïdale de la terre, sa densité, sa chaleur interne, indépendante de l'influence des rayons solaires, le décroissement graduel de sa température, aux divers âges de son développement, la production alternative ou simultanée des roches ignées et des roches aqueuses ou sédimentaires, les soulèvements inégaux des unes et des autres, les

---

(1) Tels sont les restes de mastadontes, de crocodiles, de tortues; des tiges, des feuilles, des fruits de palmiers que l'on trouve en abondance dans les étages des terrains tertiaires d'Aix.

modifications imposées par la succession des temps aux phénomènes de l'organisation des végétaux et des animaux, l'ordre invariable de superposition des terrains dont la formation a exigé une série vraiment prodigieuse de siècles, et qui a permis à la science d'établir la pagination complète du grand livre de la nature : tel est l'ensemble imposant des phénomènes généraux qui constituent les bases fondamentales de la géologie et qui tous sans aucune exception viennent aboutir à ce fait primordial d'un globe qui, roulant dans l'espace, a été originairement en pleine fusion.

Voilà ce qui fesait dire à Ampére dans son dernier ouvrage sur la philosophie des sciences et la classification naturelle des connaissances humaines: « remonter aux causes des lois de la formation de « la terre, découvrir quels changements succes- « sifs et quelles révolutions soudaines ont mis le « globe dans l'état où nous le voyons, les causes « qui ont amené ces formations successives dont « nous reconnaissons l'existence et qui ont incliné « et brisé çà et là la couche composant l'écorce du « globe, tout cela est l'objet d'une science qui « complette l'ensemble de nos connaissances rela- « tives au globe terrestre et qu'on appelle *théorie « de la terre*. Sous ce nom on a désigné autrefois « des hypothèses qui n'étaient que de vains romans; « mais aujourd'hui, grâce aux travaux de nos géo-

« logues modernes et surtout à ceux de M. Élie de
« Beaumont, la théorie de la terre s'est élevée au
« rang d'une véritable science; et plus loin M. Am-
« pére ajoute: la réunion de la géographie physi-
« que, de la minéralogie élémentaire d'une part,
« et de l'autre la géonomie et la théorie de la terre
« qui forment la géologie comparée, constituent
« une science du premier ordre appelée géologie
« (1834). »

Le fameux géomètre Poisson qui a essayé de faire prévaloir un système particulier sur le mode de refroidissement du globe, système que la physique a repoussé, nous déclare, et en ceci il est d'accord avec tous les géologues, les astronomes et les physiciens, que la forme sphéroïdale de la terre et des autres planètes prouve avec évidence qu'elles ont été primitivement à l'état fluide et même aëriforme. Et s'il fallait recourir au témoignage des grands hommes qui ont écrit sur la géologie pour nous montrer combien elle mérite la prééminence qui lui est décernée, je citerais ce passage des écrits de Herschel où je trouve ces remarquables paroles: « que cette
« science par la grandeur et l'importance de ses
« observations et de ses découvertes prend place à
« côté de l'astronomie. » Certes ce jugement d'un de nos plus célèbres astronomes ne saurait être suspect.

Je lis dans Bukland si justement appelé le Cuvier

de l'Angleterre « de ce que de vieilles opinions qui ne s'appuyaient que sur des matériaux sans valeur ont disparu devant des découvertes plus étendues, on a conclu qu'il n'y a rien de certain de ce que l'on a dit au sujet de la théorie de la terre, et que toutes les déductions sur lesquelles la géologie est fondée n'ont rien que d'indigeste et de purement conjectural, c'est s'armer contre la géologie d'un jugement faux et injuste....... » Nous pouvons dès maintenant atteindre à des conclusions d'une importance et d'une certitude incontestables, et la somme de ces conclusions, à mesure qu'elle s'accroît fournit à cette théorie, qui un jour sera l'une des richesses de l'esprit humain, un point d'appui de plus en plus ferme.

Arago, Cordier, Brongniert, Fourrier, Poisson, Laplace, Cuvier, Lyeel, Bukland, Élie de Beaumont et un nombre infini d'autres géologues, répandus aujourd'hui sur toute la surface du globe, en un mot toutes les célébrités scientifiques qui illustrent le 19me siècle; voilà tout autant d'autorités imposantes que nous pouvons invoquer en faveur de la géologie, et contre lesqu'elles personne n'a jamais réclamé.

Mais, tandis que la géologie demandait des bases à l'astronomie, à la physique générale et à la chimie, tandis que ses magnifiques théories embrassaient dans leur rapide développement et liaient dans un

indissoluble faisceau tous les faits qui devaient servir à la composition de ses annales, son influence rayonnait sur les autres branches de l'histoire naturelle.

L'anatomie comparée se trouvait en face d'un monde nouveau. La zoologie descriptive s'enrichissait d'observations curieuses sur les générations fossiles. Les lacunes signalées par la science dans l'échelle graduée de l'animalisation appartenant à la création actuelle, se comblaient à l'aide des genres et des espèces anéantis ; ainsi non-seulement la géologie retrouvait un immense prolongement de la chaîne des êtres, mais elle fournissait encore les anneaux intermédiaires qui rattachent les unes aux autres les créations distinctes qui ont marqué les diverses phases du développement de la vie, depuis son origine jusqu'à nos jours. Et chose étonnante ! C'est dans le temps où les recherches suivies simultanément sur toutes les parties des anciens et des nouveaux continents, établissaient un ordre de superposition invariable dans les dépôts formés sous les eaux, fixaient la chronologie des terrains, et inspiraient au génie d'Élie de Beaumont sa brillante théorie de l'âge du soulèvement des montagnes ; c'est à peu près à cette même époque que le génie de Cuvier, en restituant aux antiques générations exhumées des entrailles de la terre, les organes qui leur avaient appartenu, dotait la géologie d'un code de lois, au moyen desquelles tout se débrouillait, tout s'expliquait dans

le chaos des anciens âges. L'archéologie de la terre était dévoilée ! Alors se déroula aux regards étonnés de l'homme le plus beau et le plus inattendu des spectacles. Ces roches abruptes, ces pics majestueux, ces masses colossales des grandes chaînes de montagnes que la terre dans les convulsions d'un titanique enfantement a poussés vers le ciel, se montrèrent à lui comme les ruines cyclopéennes des vieux mondes anéantis, comme les gigantesques mausolées où la nature garde la muette et froide poussière des générations éteintes, dont la vie et la mort se sont mille fois disputées les dépouilles. Eh ! qui pourrait dire, en effet, la joie du géologue, lorsque à sa voix les races, enfouies depuis des milliers de siècles dans les profondeurs des couches, semblent se réveiller de leur long sommeil et lui apparaissent avec les formes qu'elles revêtirent autrefois ; lorsque semblable à un prodigieux nécromancien, promenant sa baguette magique sur ces vastes amas d'ossements pétrifiés, il évoque les esprits des mondes que le passé a engloutis.

Et ne croyez pas, Messieurs, que ce soit là un tableau de fantaisie où la réalité des faits soit sacrifiée au prestige de l'imagination : si le géologue foule sous ses pieds les couches de la *formation primaire*, sa pensée le reporte à ces temps reculés où une chaleur intense ne permettait pas aux êtres organisés de vivre et de se développer sur un sol brûlant, et

à mesure que les couches de cette première série s'élèvent, il voit les matériaux primitifs arrivés à une décomposition plus avancée, offrir des éléments graduellement plus rapprochés des conditions de l'existence organique et surtout la segrégation plus complète des matières argileuses, siliceuse et calcaire avec lesquelles devaient spécialement s'allier les quatre principes élémentaires (1), alors complètement isolés, destinés à la constitution végétale et animale. S'il parcourt les *bassins houillers*, il contemple les premiers indices de la vie animale se développer au sein des eaux, tandis que les continents émergés se couvraient de fougères arborescentes, de gigantesques équisétacées, végétation luxuriante qui s'étalait majestueusement sous un ciel des tropiques. La *période secondaire* le ramène vers ce vaste océan sillonné par de monstrueux reptiles auxquels il restitue leur effrayante dimension, leurs formes bizarres et pour ainsi dire fabuleuses, vrais tyrans du globe qui exerçaient leur voracité sur les races pacifiques dont ils avaient pour mission d'arrêter l'excessive propagation. Il retrouve sur les bords des lacs *tertiaires* les élégants

(1) L'oygène, l'hydrogène, l'azote et le carbone sont les quatre éléments dont se composent les matériaux exclusivement propres à l'existence organique, c'est-à-dire, à la vie végétale ou animale.

palmiers et les touffes de joncs où se cachaient les crocodiles et les gavials; il aperçoit encore appendus aux berges des fleuves le monstrueux dynotherium aux défenses verticales, le megathorium aux proportions démesurées, il admire avec une inexprimable émotion de curiosité cette légion de races anéanties, cette prodigieuse variété d'espèces perdues, dont l'organisation s'harmonisait si admirablement avec les circonstances extérieures sous l'influence desquelles elles vivaient: enfin, tout s'anime à chacun de ses pas dans les contrées géologiques, et dans son exaltation, il se croit transporté dans les régions lointaines où se développent sous l'action d'un climat plus fécondant que le nôtre, une faune si riche, si abondante, une si puissante végétation !

Et si vous hésitiez, Messieurs, à croire à la justesse de ces aperçus, je vous dirais : écoutez Cuvier lui-même; il serait difficile de montrer avec plus de chaleur et d'éloquence qu'il ne l'a fait dans son immortel ouvrage sur les ossements fossiles, la singularité des arrangements systématiques, suivant lesquels se montrèrent à son génie les débris des animaux qui peuplèrent les mondes antiques. « Je « me trouvais, nous dit-il, dans le cas d'un homme « à qui l'on aurait donné pêle-mêle les débris mu- « tilés et incomplets de quelques centaines de sque- « lettes appartenants à vingt sortes d'animaux, il « fallait que chaque os allât retrouver celui auquel

« il devait tenir, c'était presque une résurrection « en petit, et je n'avais pas à ma disposition la trom- « pette toute puissante; mais les lois immuables « prescrites aux êtres vivants y suppléèrent, et à « la voix de l'anatomie comparée, chaque os, « chaque portion d'os reprit sa place. Il n'y a point « d'expression pour rendre le plaisir que j'éprouvai « en voyant, à mesure que je découvrais un ca- « ractère, toutes les conséquences plus ou moins « prévues de ce caractère se développer successi- « vement, les pieds se trouver conformes à ce « qu'avaient annoncé les dents, les dents à ce qu'a- « vaient annoncé les pieds, en un mot, chacune « des espèces renaître pour ainsi dire de chacun « de ses éléments. »

On n'est plus surpris après ces magnifiques découvertes que les hommes à la raison froide, aussi bien que les esprits enthousiastes qui se sont sérieusement occupés de géologie aient été subjugués par les fastes d'une histoire aussi grande par l'élévation du sujet qu'elle embrasse, que par la haute antiquité à laquelle elle remonte, et tel est l'intérêt dramatique que présente son étude, qu'en parcourant la série des phénomènes dont se composent les annales du monde, on se demande si les descriptions qui s'y rapportent ne sont pas plutôt les rêves d'une imagination fantastique que l'exacte expression des faits observés.

Comment s'est-il donc fait qu'une science dont les documents ont de tout temps été placés sous la main de l'homme, qui déroulait à ses regards les archives complètes de l'histoire physique du globe, qu'une science si facile dans son étude, si attrayante dans ses merveilles, si féconde dans ses applications, si importante dans son but philosophique ait si peu attiré l'attention des siècles qui ont précédé le nôtre ?

La cause de cette longue et ténébreuse enfance de la géologie se trouve dans l'imperfection où étaient les diverses sciences créées pour ainsi dire à son usage, qui devaient lui prêter le secours de leurs lumières, diriger sa marche, éclairer chacun de ses pas. Il lui fallait des flambeaux pour ne pas se perdre dans l'exploration des immenses cryptes des vieux mondes où gissaient tant de générations ensevelies. Aussi, est-ce du jour même que ces sciences auxiliaires ont été formées, que la géologie a pu dater l'ère véritable de sa naissance et de ses rapides développements. Dès lors elle a abandonné les utopies imaginaires pour s'établir sur l'observation positive des faits et asseoir ses théories sur la base inébranlable de l'induction philosophique.

Oui, il est donné maintenant à l'écrivain qui voudrait aborder l'histoire naturelle du globe, de s'appuyer non-seulement sur les branches les plus transcendantes des sciences physiques, mais aussi sur les découvertes récentes qui viennent d'être faites en

minéralogie, en chimie, en zoologie, en botanique, en anatomie comparée. Ainsi armée des progrès nouveaux et des moyens infaillibles d'exprimentations que toutes ces sciences, ses devancières lui ont fournis; « débarrassée du bandeau qui obscurcissait sa vue et maîtresse de parcourir en tout sens l'horizon immense qui s'étend autour d'elle: si on en excepte l'astronomie, la géologie embrasse plus en surface et en profondeur qu'aucune autre science physique » (Bukland.)

Sans doute, il semble au premier coup d'œil que ce travail de mille siècles ne soit définitivement qu'un jeu du hazard et un pêle-mêle desordonné : il semble que la série des évènements qui ont amené la situation présente du globe n'offre qu'une succession de catastrophes ayant pour seule cause des forces aveuglément perturbatrices; mais quand avant de se prononcer sur la nature de ces évènements, on s'applique à en saisir l'origine, à en établir la connexion, à en constater les résultats, on est bien forcé d'en prendre d'autres idées, on ne peut plus y voir que les conditions calculées d'une élaboration progressive qui se développait d'après des lois invariables, on reconnaît alors que les révolutions qui ont agité le globe, le rendaient apte à recevoir des existences de plus en plus élevées auxquelles il était destiné; car chaque crise marquait un pas de plus vers l'ordre, chaque mouvement convulsif établissait

une transition à un arrangement meilleur. Et ces perturbations, cent fois renouvelées, étaient nécessaires à la constitution de l'état présent de la terre.

Cette voie seule a pu préparer ces combinaisons infinies de toutes les substances, ce mélange des matières diverses, les plus fixes s'étant combinées avec celles qui étaient les plus volatiles et qui nageaient originairement dans l'atmosphère; alliance que nous présentent la plupart des minéraux. —Ces bouleversements ont produit ces dispositions intérieures de la terre qui mettent à la portée de l'industrie de l'homme, tout ce que son génie devait faire servir à l'utilité et à l'agrément de son existence. — Ils ont donné lieu à la décomposition chimique de cette première masse cristalline qui enchaînait presque tous les éléments fixes dans une combinaison tout à fait stérile et morte pour en faire des roches distinctes de calcaire, d'argile, de grés auxquelles la période secondaire doit ses principales formations, magasins inépuisables où l'âge tertiaire a pris ensuite les matériaux dont il a fait de nouveaux emplois et d'où a été retirée, après avoir reçu de nouveaux germes de fécondité par les dépouilles des végétaux et des animaux, cette couche de terre superficielle si belle et si riche qui fournit abondamment aux besoins de l'homme.

Ainsi, Messieurs, du plus loin que l'on prenne le point de départ des faits dont se compose la science

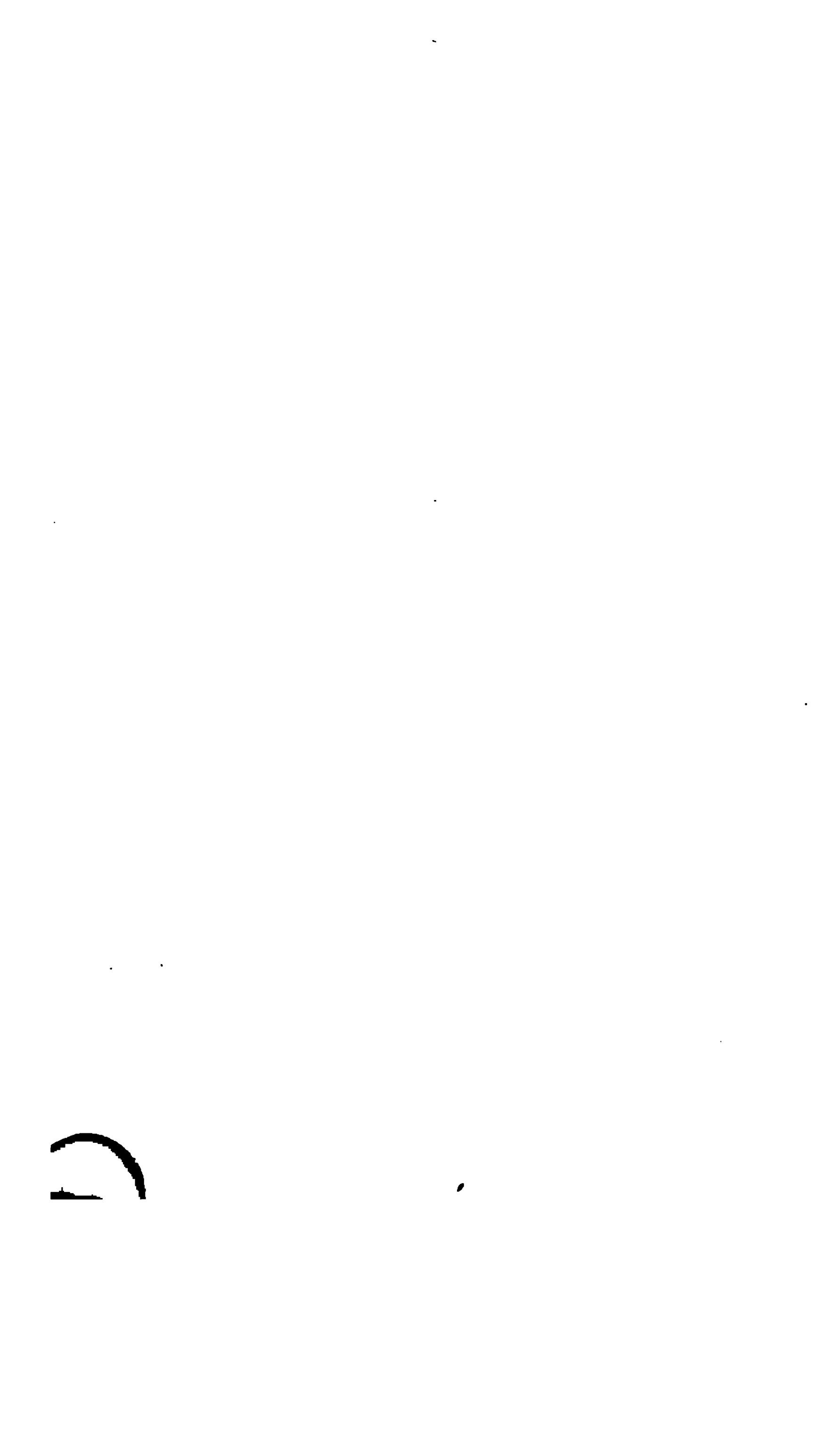
géologique, leur suite aussi bien que leur ensemble caractérisent visiblement un plan dont l'objet était l'adaptation graduelle du globe terrestre à une grande fin et l'adaptation de chaque partie à une fin particulière, concourant à préparer cette fin commune et dernière. L'homme destiné à être le maître de la terre n'en a été mis en possession par l'auteur de son être, que lorsque parvenue à un état suffisant de perfection et de stabilité, cette terre n'avait plus à éprouver de commotion générale qui pût compromettre le sort d'une espèce destinée à y développer de si beaux attributs. Car la série des êtres par perfection vient se terminer à l'homme: aussi, tout sur le globe relève de l'espèce humaine; reine de la création, elle commande aux éléments, fait servir aux progrès de son industrie les richesses minérales des époques anciennes; tout se plie à son usage, tout se range sous sa domination ou s'anéantit sous les efforts de son puissant génie: et cette suprématie n'est pas une usurpation, c'est l'avantage de sa nature, c'est le privilège de sa supériorité, c'est son droit!

Je me borne, Messieurs, à cet aperçu général de la marche philosophique d'une science qui a fait dans un demi-siècle de si étonnants et de si incontestables progrès, et dont de nouvelles découvertes viennent chaque jour agrandir le domaine. Science admirable, qui déjà occupe un rang si élevé dans la

classification des connaissances humaines; science éminemment religieuse dont l'étude approfondie est destinée à devenir une des plus abondantes sources de reconnaissance et d'admiration pour tout cœur sincère, pour toute intelligence droite qui ne veut pas se dérober aux ravissantes émotions des merveilles géologiques, car ces merveilles, sorties de la main de Dieu, portent l'éclatante empreinte de sa puissance et brillent à nos yeux comme autant de chefs-d'œuvre de sa sagesse suprême.

La géologie en élevant nos pensées à la contemplation des lois immuables qui ont constamment présidé au développement des phénomènes constitutifs du globe, proclame donc aussi bien que les autres sciences naturelles, la gloire des attributs créateurs. Grâce aux investigations géologiques, la philosophie s'est enrichie d'arguments nouveaux, de preuves irrécusables, qu'elle peut faire servir à la démonstration de quelques vérités fondamentales de la religion. Car la géologie a établi sur des preuves physiques qui ne laissent aucune place au doute et défient toutes les subtilités du raisonnement que la terre a été créée; que notre globe, masse purement minérale à son origine et aux âges reculés de sa formation, n'a pas toujours été propre à la production des phénomènes de l'organisation végétale et animale, qu'à une certaine époque la vie s'y est manifestée comme un fait sans

précédent, qu'elle n'a donc pas existé de toute éternité dans les conditions qu'elle présente de nos jours, mais qu'elle y est arrivée par des créations distinctes qui se sont succédé durant des périodes consécutives, d'une étendue considérable, mais parfaitement limitées entre elles. Nous croyons que ce sont là des sources de certitude d'une extrême importance pour la théologie naturelle; nous nous contentons de les indiquer à peine aujourd'hui, nous réservant d'y revenir dans un travail spécial sur la concordance des faits géologiques avec le texte de nos livres sacrés, et que nous aurons l'honneur de soumettre, Messieurs, à votre judicieuse appréciation.



Réponse à M. l'Abbé Coquand,

PAR M. L'ABBÉ SIBOUR,
Président de l'Académie.

Monsieur,

Si l'Académie avait besoin de justifier le choix qu'elle a fait de vous, pour remplacer le savant professeur auquel vous venez succéder ici, le discours si élégamment écrit et si plein de hautes considérations et de faits importants que vous venez de nous faire entendre, serait pour cela plus que suffisant. Vous devrez donc désormais à notre société, heureuse de vous ouvrir son sein, le tribut de vos travaux scientifiques et littéraires, vous lui devrez très peu celui de votre reconnaissance. En vous

appelant au milieu d'elle pour y remplir le vide que l'éloignement de l'un de ses membres les plus distingués y avait laissé, notre Académie n'a consulté que ses intérêts qu'il ne lui est pas permis de séparer des intérêts de la science. Que serait en effet une société de la nature de la nôtre, si elle n'offrait la représentation la plus complète possible de toutes les parties principales dont les sciences humaines se composent ? Elle oublierait son nom et son but, et au lieu d'être une société savante elle ne serait plus qu'une coterie. L'Académie d'Aix peut se glorifier de ne s'être jamais laissé conduire par cet esprit étroit et exclusif, d'avoir toujours fait ses choix avec des vues larges et d'avoir accueillis dans son sein, autant qu'il a dépendu d'elle, tous ceux qui pouvaient l'aider à accomplir sa mission scientifique. A ce titre, les Géologues avaient droit à trouver place au milieu de nous.

Par la noblesse de son but, par la grandeur de son domaine, par l'étendue de ses investigations et par l'importance des faits qu'elle a déjà constatés, aussi bien que par l'éclat de ses théories, la solidité de ses principes et l'utilité pratique de ses résultats, la Géologie a désormais pris un rang distingué dans la famille des sciences naturelles, elle se détache de l'arbre qui les représente comme un rameau vigoureux, plein de jeunesse et de sève.

Nous ne saurions oublier, Monsieur, que celui que vous venez remplacer parmi nous et que nous nous félicitons de ne pas avoir perdu tout à fait, puisqu'il demeure toujours attaché à notre société par le titre de membre correspondant, a puissamment contribué par ses travaux à maintenir la science géologique dans la direction qui lui a été récemment imprimée, direction que vous venez de caractériser si bien et qui doit la conduire par la voie sûre de l'expérience, loin de la région nébuleuse des systèmes, à des résultats toujours plus sûrs, et à des découvertes toujours plus importantes. Nous regrettons vivement que les liens étroits qui vous unissent à lui ne vous aient pas permis de nous donner ici une appréciation de ses travaux et de rappeler qu'ils lui ont valu dans le monde scientifique une célébrité aussi précoce que légitime. Nous le regrettons d'autant plus, qu'en reconnaissant notre incompétence pour suppléer à votre silence, nous reconnaissons en même-temps que personne n'était plus capable que vous de remplir la tâche dont nous venons de parler. Car vous lui êtes uni par une double fraternité. Non-seulement par celle de la nature, mais encore par celle de la science.

Et voilà pourquoi l'Académie vous appelle aujourd'hui à être son successeur. Ce n'est pas le frère qui vient remplacer le frère. C'est le savant qui fait

place au savant, et le premier disciple, pour parler comme vous, qui vient prendre la place du maître. S'il avait été possible de trouver ailleurs plus de zèle, plus d'aptitude, une vocation scientifique plus prononcée, des connaissances acquises plus étendues, nos suffrages vous auraient fait défaut ; ce n'est pas votre nom qui les a conquis, ce sont vos mérites.

Pour moi, je demande, qu'il me soit permis en ce moment de me féliciter et de féliciter notre Académie de deux choses : la première c'est que vous ne serez pas seulement au milieu de nous le représentant de la géologie, mais encore l'expression de l'alliance de la géologie avec la religion. Il me semble que tout antagonisme étant au fond impossible entre la vraie science et la vraie foi, lorsque quelque divorce de cette nature se déclare, cela vient ou de ce que les hommes de science ne connaissent qu'imparfaitement la religion ou de ce que les défenseurs de la religion se font des idées inexactes de la science. Votre double vocation sacerdotale et scientifique, en vous faisant parcourir le double domaine de la foi et de la science vous a mis complètement à l'abri du funeste mal-entendu que je viens de signaler.

Il est un autre accord, Monsieur, donc je suis heureux de saluer en vous l'expression, c'est celui de la

science et des lettres. Heureux accord qui a produit les Buffon et les Cuvier, et qui distingue aujourd'hui les professeurs et les académiciens les plus habiles, tels que les Arago, les Orfila et les Flourens. Sans doute la science peut se passer quelquefois des formes littéraires, mais quand il lui est permis de les revêtir, elle est sûre d'étendre son domaine et son influence et d'assurer l'immortalité à ses investigations.

POÉSIES

PAR M. LE MARQUIS D'ARBAUD-JOUQUES.

Paris, 2 Décembre 1801.

I.

ODE.

A mon illustre ami Chênedollé,

Auteur du poème du Génie de l'homme.

Ainsi, lorsque le bras qui lance le tonnerre,
Eut, des voûtes du ciel au centre de la terre,
Précipité l'orgueil des féroces Titans,
Les Muses fugitives
Revolèrent aux rives
Qu'ombragent des lauriers d'un éternel printemps.

Ils sont passés ces jours de honteuse mémoire
Qui de pleurs et de sang souilleront notre histoire.
Tout pouvoir qui détruit, est détruit à son tour;
Et c'est sa propre rage
Qui disperse l'orage,
Qui déchire la nue et ramène le jour.

Ah ! que dis-je ! de Dieu bénissant la clémence,
Reconnaissons ici l'œuvre de sa puissance
C'est elle dont la main dans le port nous conduit,
Et dans ce grand désastre
A fait lever cet astre
Dont les premiers rayons éclaircirent la nuit ;

Cet astre, qui bientôt s'élançant dans sa course,
De l'aurore au couchant, de l'équateur à l'ourse,
Par son éclat vainqueur rassurant l'univers,
Dissipa les tempêtes
Qui roulaient sur nos têtes,
Qui menaçaient la terre et soulevaient les mers.

O toi, Chenedollé dont le mâle génie,
S'allume chaque jour au flambeau d'Uranie ,
Puisqu'à tes vers, sortant de l'empire des morts,
L'antique Pythagore
Croirait entendre encore
Des globes radieux les nocturnes accords ;

Réponds-moi, dans quels cieux et près de quelle sphère,
Tes chants placeront-ils cet astre tutélaire
Qui de notre patrie a changé les destins ?
Est-ce Mars dieu du Thrace
Qui lui cède sa place
Ou Saturne le père et l'amour des Latins ?

C'est par lui, par lui seul, que des tyrans serviles
La terreur de nos champs, la honte de nos villes,

Dans leur fange natale ont été rejetés.
C'est lui qui les dévoue
A cacher dans la boue
Leur fatale existence et leurs fronts détestés.

L'infortuné, jeté sur des rives ingrates,
Par lui seul retrouva ses malheureux Pénates,
Ses Pénates émus de ses longues douleurs
Et sous ses vieux portiques,
De ses Lares antiques
Adora les débris humectés de ses pleurs.

O souvenirs! c'est là qu'est son berceau fidèle,
Il voit le lit d'hymen et l'urne paternelle,
Et pâle de bonheur, il bénit le héros
Par qui seul la patrie
De ses maux attendrie,
Lui rouvre un sein de mère, asile du repos.

Tels, les essaims dorés des volantes abeilles,
Au retour du printemps assiègent ses corbeilles.
Tel, quand un chêne élève un front majestueux,
Poursuivis par l'orage,
Sous son vaste feuillage
Accourent les oiseaux, à flots tumultueux.

Il a donné la paix, aux peuples, aux monarques.
Un seul s'agite encor; mais avant que les Parques
Roulent un nouvel an sur leurs sombres fuseaux,
La superbe Tamise
Alliée ou soumise
Dans son sein orageux recevra nos vaisseaux.

II.

HYMNE.

—

A la Sainte Vierge.

—

EXORDE.

Salut ! reine immortelle, ô toi, qui dans les cieux,
Triomphante montas sur les ailes des anges.
Salut ! charme éternel, trésor mystérieux
Des célestes esprits et des saintes phalanges.
Je t'invoque ; sur moi daigne abaisser tes yeux.
Sans cesser d'être enfant, je suis devenu vieux.
Des folles vanités je porte encor les langes.
Trop longtemps prodiguée à de frivoles jeux,
Qu'au moins ma voix s'éteigne en chantant tes louanges.

1re Strophe. — *Laus.*

De mille harpes d'or les célestes concerts,
Des astres descendus dans des flots de lumière,
Avec toi remontant dans le vague des airs,
Célébraient ton triomphe, ô fille, épouse et mère
Du Dieu qui créant l'univers,

Y déployant partout sa puissance infinie,
Ne fit rien d'aussi grand, d'aussi beau, d'aussi pur
Que l'humble et royale Marie ;
Marie, Ève innocente et des siècles bénie ;
Marie, aux voiles d'or, et de pourpre, et d'azur,
Dont le sein virginal fut l'arche d'alliance
Où le Verbe fait chair daigna prendre naissance.

Anti-strophe.

Rose de Jéricho, ton parfum précieux
Est l'encens que le ciel offre à son roi suprême.
Ton trone est près du sien. Les astres radieux
Ceignent ton front auguste et sont ton diadème.
Du serpent infernal, ton pied victorieux
Écrase avec mépris la menaçante tête ;
Et fille de David, la tour du roi prophète
Offrait à ses vaillants guerriers
Moins de lances, de boucliers,
Qu'un seul de tes regards pleins de célestes charmes,
Ne donne à tes enfants de triomphantes armes.

2me Strophe. — *Deprecatio.*

Mère de l'Homme-Dieu, rédempteur des humains,
Puisqu'il s'est fait ton fils, il s'est fait notre frère
Sa parole éternelle a fixé nos destins.
Il a dit sur la croix sa volonté dernière.
« Vierge, voilà ton fils, Chrétiens, voilà ta mère. »
Tu peux tout sur son cœur, et tu tiens dans tes mains
Et le bonheur du ciel et le sort de la terre.

Vierge sainte et sacrée, exauce ma prière.
Ne laisse pas jusqu'à la mort,
Sur l'abîme de l'onde amère,
Ma vagabonde nef flotter au gré du sort.
Brillante étoile de l'aurore,
A ce soir de mon jour, sois mon étoile encore.
Fais-moi franchir l'écueil. Guide-moi vers le port.

Anti-strophe.

Déjà, près d'un hameau solitaire et tranquille,
De mon père martyr héritage sacré,
Dans un temple rustique, et sous l'autel d'argile.
De ta douce image paré
De mon dernier sommeil, j'ai préparé l'asile.
Misérable pêcheur! à l'instant redouté,
Où ton fils, où mon Dieu me dira d'y descendre,
Vierge dont la puissance égale la bonté,
Prends pitié de mon ame, et protège ma cendre.

CALENDRIER

DE FAUNE ET DE FLORE.

CALENDRIER

DE FAUNE ET DE FLORE

POUR LES ENVIRONS D'AIX

OU

PREMIÈRE APPARITION DES PRINCIPAUX INSECTES

ET

PREMIÈRE FLORAISON DES VÉGÉTAUX

qui s'y trouvent,

PAR

M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

AIX,
IMPRIMERIE DE Mme VEUVE TAVERNIER,
Rue du Collège, 20.

M DCCC XLV.

AVANT PROPOS.

L'IDÉE de désigner l'époque de chaque saison par les plantes qui s'y développent, d'en former un calendrier, comme aussi un horloge de Flore en observant les heures du reveil ou du sommeil des fleurs ; cette idée aussi poétique qu'exacte, est due au génie de l'immortel Linnée qui en a consacré la pensée dans ses *Amœnitates academicæ.* Il est bien naturel aussi de chercher à comparer, à accorder les moments de l'existence des insectes avec celle des plantes, puisque l'habitation, la nourriture de ceux-là est presque constamment dépendante

de celles-ci ; et cette dernière idée n'est pas non plus nouvelle. J'ai cru que l'opuscule que je présente aux amateurs de l'histoire naturelle, pourrait être de quelque utilité à ceux qui voudraient explorer les environs de notre ville. C'est le fruit de plus de quarante ans d'observations, le résultat de toutes les notes que j'ai rassemblées dans cet espace de temps. La forme que je lui ai donnée, et que j'avais toujours en vue dans mes recherches, m'a paru, conformément à ce que je viens de dire, plus piquante et en même temps plus usuelle et plus commode.

Je ne puis me promettre d'une manière absolue que ce travail soit exempt de fautes, que tout ce qui y est énoncé soit d'une exactitude scrupuleuse. Quelque soin que j'aie pris de noter chaque jour les insectes que je rencontrais, les plantes que je voyais fleurir, il est aisé de concevoir qu'une foule de circonstances locales et variables, peuvent faire, que toutes les années et dans tous les cas, on ne trouve pas toujours pour la première fois, au jour marqué, soit les insectes, soit les végétaux en fleurs. Les chaleurs plus ou moins précoces ou retardées,

la différence d'abri, de culture, de situation, peuvent avancer ou reculer la naissance des insectes, la floraison des plantes. Il est possible encore que, malgré l'exactitude que j'ai tâché d'y apporter, quelques fautes m'aient échappé tant pour la nomenclature, que même pour les époques que j'ai assignées. Je prie les personnes sous les yeux de qui cet écrit tombera, d'en signaler les erreurs et de vouloir bien me les faire connaître; ce sera me rendre un vrai service, et me procurer le moyen de les corriger dans une nouvelle édition, s'il y a lieu. Au reste j'ai indiqué la première époque, la plus précoce, dans tous les cas, de l'apparition des insectes et de la floraison des végétaux. C'est le moyen, ce me semble, de se tromper le moins possible dans leur recherche.

J'ai suivi la nomenclature la plus nouvellement adoptée, autant que j'ai pu en avoir connaissance. Pour les plantes, c'est la *Flora gallica* de Loiseleur avec les suppléments, édition de 1806, 1807 et 1810; Gerard et Garidel, quoique encore étrangers à la nomenclature Linnéene m'ont bien servi pour la fixation des noms de beaucoup de plantes, et

l'indication des lieux où on les trouve. M. Castagne, chargé par la confiance des français résidant à Constantinople, dans l'absence de la légation française, de leurs intérêts pendant deux années entières, aussi excellent botaniste que bon observateur m'a donné les noms d'une multitude de plantes intéressantes, surtout de Marseille et de Miramas. Il les a accompagné de notes et d'observations qui m'ont été d'une grande utilité. M. Teissier, professeur de botanique à Aix, m'a fourni les noms et les époques de la floraison de beaucoup de végétaux des environs d'Aix, et des renseignements bien exacts sur les localités. M. de Fontverd, président du tribunal de Sisteron, m'a aussi communiqué des notes qui m'ont été très utiles. Je n'ai pas connu et par conséquent pas cité tout ce qu'a cité Garidel (que j'ai trouvé d'ailleurs très exact dans toutes ses indications); mais en revanche je donne beancoup de végétaux qu'il n'a pas indiqué. Quand j'ai cru devoir m'écarter de la nomenclature de Loiseleur, je désigne l'auteur que j'ai suivi.

Quant aux insectes je me suis conformé pour les coléoptères au catalogue de la collection de M. le

comte Déjean, par M. Boisduval, troisième édition. Le catalogue méthodique des lépidoptères par le même auteur (1840) m'a servi de règle pour cet ordre, et à son défaut M. Duponchel (Hist. naturelle des lépidoptères de France). Les ouvrages de Latreille, surtout les plus nouveaux, (par exemple, *les crustacés, etc., pour faire suite au règne animal, de Cuvier*) m'ont dirigé pour la nomenclature des autres ordres en général, tels que les aptères, hyménoptères, orthoptères, nevroptères et hémiptères, conjointement avec Fabricius, du moins quant aux noms spécifiques de ce dernier auteur; et les diptères, concurremment avec Meigen et M. Macquart. J'ai suivi littéralement le savant ouvrage de M. Gravenhorst sur les Ichneumonides, et de M. le comte Lepelletier pour la famille des Tenthrèdes. Mes guides pour les Libellulidées, que j'avais étudié spécialement moi-même, ont été, Vanderlinden, Toussaint de Charpentier et M. de Sélys-Longchamp dont les conseils me les ont fait encore mieux connaître. J'ai cru pouvoir citer quelquefois le travail que j'ai fait moi-même sur les cinips, les diplolèpes et les pucerons, inséré dans les Annales des sciences

naturelles et dans celles de la Société entomologique de France.

Je ne puis trop témoigner ma reconnaissance à M. Solier de Marseille, capitaine dans le génie, coléoptériste distingué, et connu de tous les entomologistes. Il m'a fourni beaucoup de notes, m'a indiqué une foule d'insectes intéressants, surtout de Marseille et de Marignane; ses observations et ses conseils obligeants m'ont été de la plus grande utilité.

Pour faciliter aux amateurs qui seraient encore peu initiés aux nouveaux progrès de l'entomologie, j'ai marqué, entre parenthèses, à la suite du nom nouveau, le nom générique plus anciennement connu, surtout pour les coléoptères et les lépidoptères. Je l'ai fait également pour les plantes lorsque j'adopte des noms encore peu connus, surtout dans la cryptogamie.

Le rayon de mes observations comprend principalement les environs d'Aix. Je l'ai étendu souvent jusqu'aux limites de notre département, et Marseille m'a fourni beaucoup d'insectes et de plantes. Il en est de même des parties du Var assez voisines et

même limitrophes des Bouches-du-Rhône, telles que Saint-Zacharie et la Sainte-Baume, où j'ai souvent prolongé mes excursions. A l'exemple de Garidel, je n'ai pas cru devoir me priver de citer quelquefois les espèces intéressantes que j'ai pu rencontrer même dans des localités un peu plus éloignées.

J'ajoute dans le courant du calendrier quelques notes, quelques observations sur les mœurs des insectes, quelques particularités concernant les plantes, qui m'ont paru présenter de l'intérêt. J'ai cru aussi devoir indiquer les époques des récoltes principales et de la maturité des fruits plus remarquables. Enfin je donne les noms français et provençaux. Une table alphabétique qui termine l'ouvrage, servira à trouver dans l'instant l'époque où l'on devra chercher une plante ou un insecte quelconque.

Je m'estimerai heureux si ce travail, plus pénible sans doute que d'un mérite réel, peut devenir de quelque utilité.

Jours. **Insectes qui paraissent rarement dans ce mois.**

1. LICINUS AGRICOLA — sous les pierres.

2. ORTHOSIA PISTACINA (Noctua)—trouvée dans l'intérieur d'une maison.

3. HAMMATICHERUS HEROS (Cerambyx) — dans l'intérieur du bois de chêne—l'insecte parfait formé, quoique encore tendre et mol, caché dans le bois.

4. DIPLOLEPIS SCUTELLARIS, Oliv. — dans une galle semblable au fruit de l'arbousier, sur les feuilles du chêne — éclos ce même jour.

FORMICA PUBESCENS — dans le bois pourri.

5. FORMICA MARGINATA — dans les bois cariés— la chaleur du foyer la fait sortir du bois et courir, même par 4 degrés de froid à l'extérieur; en automne sous les pierres, dans les bois.

6. PEZOMACHUS FESTINANS, Gr. (Cryptus) — ces 15 jours sont dans notre pays l'époque des froids les plus rigoureux : l'hiver est ordinairement plus doux avant comme après.

7. HELOPHILUS TENAX, Latr. — languissant à cette époque et caché entre les pétales de la *Rosa indica* — la larve, dans les eaux stagnantes, le fumier. Elle subit presque sans périr, l'effort du pressoir *(Linnée)*.

8. COCCINELLA SEX-PUSTULATA.

Jours. **Végétaux qu'on voit déjà ou encore en fleurs.**

1. VIBURNUM TINUS — à Marseille, gorges de Marseillovéiro, rochers inaccessibles (*M. Castagne*) — *fr.* laurier-tin. Il commence à fleurir.

2. NARCISSUS TAZETTA — il fleurit en bocal sur les cheminées, *fr.* narcisse.

3. ALYSSUM MARITIMUM (Clypœola) — sur les rochers, au bord des sentiers — fleurit tout l'hiver.

4. SINAPIS ERUCOIDES — dans les champs — fleurit pleinement à présent.

5. VICIA FABA — dans les lieux cultivés — *fr.* fève, *pr.* favo.

6. HELLEBORUS FOETIDUS — bois de Trévarèse, à Puyricard — *fr.* pied de griffon, hellébore noir.

CHEIRANTHUS INCANUS — dans les jardins — il persiste à fleurir, *fr.* giroflée, violier, *pr.* garanier.

7. URTICA URENS — dans les champs, les jardins — elle commence à fleurir, *fr.* ortie, *pr.* ourtigue.

8. ROSA INDICA, Decand. — dans les jardins; exotique — cessant à peine de fleurir avec la neige. L'hiver rigoureux a encore sa couronne, *fr.* rose de Bengale.

9. FORFICULA AURICULARIA — sous les pierres, dans cette saison; en été sur les plantes, dans les fruits — *fr.* perce-oreille, *pr.* taille-sébe.

10. AGABUS BIPUSTULATUS, Aubé — dans l'eau, aux Pinchinats, etc.

11. HYPÆNA ROSTRALIS, Dup. (Pyral.) — trouvée à Saint-Zacharie, tombée d'une fenêtre, languissante, mais en vie, par 13 degrès de froid.

12. ACRYDIUM LINEOLA, Oliv. — fréquent dans les lieux abrités, parmi les oliviers.

13. HYDROPORUS GEMINUS — dans les eaux.

ACRYDIUM PEDESTRE, Oliv.

14. REDUVIUS PERSONATUS (Larva) — dans les maisons — toujours sali de poussière, dont il se fait un vêtement. Il dévore la punaise des lits, selon Fabricius.

15. CALATHUS LATUS — aperçu aujourd'hui, courant sur le gazon.

AGABUS BIGUTTATUS, Aubé — dans les eaux, aux Pinchinats.

AGABUS DIDYMUS, Aubé — dans l'Arc, aux Pinchinats.

ELOPHORUS GRANDIS — dans les eaux, les bassins, etc.

16. AGABUS BRUNNEUS, Aubé — eaux, Pinchinats.

PARNUS PROLIFERICORNIS—les eaux, les lieux bourbeux.

HYDROBIUS GRISEUS (Hydrophilus) — dans l'eau, les bassins, etc.

BERONUS LURIDUS (Hydrophilus) — dans l'eau, les bassins.

9. VERONICA AGRESTIS — les champs.

10. ROSMARINUS OFFICINALIS — sur les collines, dans les bosquets — *fr.* romarin, *pr.* roumaniou. Fleurit presque toute l'année, la glace l'arrête à peine.

11. CALENDULA ARVENSIS — *fr.* souci, *pr* gauché-fer. Fleurit même avec la gelée.

12. SENECIO VULGARIS — dans les champs cultivés — *fr.* seneçon, *pr.* séniçoun.

13. HYACINTHUS NON-SCRIPTUS — *fr.* jacinthe. Fleurit en bocal sur les cheminées.

14. BELLIS PERENNIS — les gazons — *fr.* paquerette, *pr.* margaridetto. Fleurit tout l'hiver, à peine arrêtée par la gelée.

15. CREPIS NEMAUSENSIS — très commun au bord des champs, des chemins — commence à fleurir.

16. SALVIA CLANDESTINA — bord des sentiers, levées de terre — elle commence à fleurir.

AGROSTIS MINIMA — les champs sablonneux.

Jours. NOTONECTA MACULATA — nageant.

VELIA RIVULORUM — nageant.

VANESSA ATALANTA — elle sort de sa retraite et vole, quand la chaleur se fait sentir pendant quelques beaux jours.

17. HYDROPORUS HALENSIS — aux Pinchinats, etc.

HYDROPORUS LITURATUS — ibidem.

HYDROBIUS 2-PUSTULATUS (Hydrophilus) — ibidem.

TAGENIA FILIFORMIS — sous les pierres.

MELOË RUGULOSUS — sous les pierres; aux moulins au-dessus de l'Hospice des Insensés, à Fonscolombe, près Le Puy-Ste-Réparade.

ANTHICUS PEDESTRIS — sous les pierres.

18. ASTENUS FILIFORMIS, Dahl. — sous les pierres.

19. HYDROPORUS NIGRITA — dans les eaux.

HYDROPORUS LEPIDUS — les bassins.

CHIRONOMUS PLUMOSUS — dans l'intérieur des maisons, contre les fenêtres — c'est sa première apparition.

20. COCCINELLA 7-PUNCTATA — cachée dans les raisins secs, *panses*, gardés dans les maisons.

21. DROMINUS 4-SIGNATUS—sous les pierres, dans les collines.

22. OPHONUS PUNCTICOLLIS — sous les pierres.

23 PROCRUSTES CORIACEUS — caché sous les pierres dans cette saison.

24. PSYCHODA PHALÆNOIDES, Latr. (Tipul.)— fréquemment sur les murs.

Jours.

17. ARBUTUS UNEDO — collines de Saint-Zacharie (Var) — il reste en fleurs tout l'hiver. *fr.* arbousier, *pr.* darboussier.

18. AMYGDALUS COMMUNIS — *fr.* amandier, *pr.* amendier. En fleurs malheureusement trop tôt, quand les chaleurs sont précoces.

19. IBERIS SEMPERFLORENS, Linn. — fleurissant dans les serres — *fr.* thlaspi des jardiniers.

20. CHEIRANTHUS CHEIRI — sur les murs — *fr.* violier jaune, *pr.* garanier jaouné. Il commence à fleurir.

21. JASMINUM ODORATISSIMUM, Vahl. — dans les serres.

22. VERONICA HEDERÆFOLIA — les champs — commence à fleurir.

23. ERODIUM PRÆCOX — les pelouses — commence à fleurir.

24. THLASPI BURSA-PASTORIS — *fr.* bourse à pasteur. Commence à fleurir.

25. VANESSA L-ALBUM — on l'a vu voler ce jour là, ayant passé l'hiver caché et abrité.

26. SATYRUS MÆRA — même observation que ci-dessus pour la *V. L-Album.*

27. BRUCHUS PISI — courant dans l'intérieur d'une maison, v. 2 avril — les jardiniers de Montreuil, environ de Paris, ont observé que les pois semés en avril pour s'en procurer jusqu'à l'été, n'étaient jamais touchés par cet insecte; et ce sont ceux-là qu'on récolte en sec et qu'on garde pour les semis des années suivantes; la graine est franche, tandis que les autres chez qui, sinon le germe, au moins le périsperme est entamé, lèvent moins bien et donnent des plantes très inférieures (*note de M. Teissier*).

SITONA LINEATUS — sous les pierres.

28. OXYTELUS CARINATUS — sous les pierres, dans les excréments, et aussi voltigeant.

CORYNETES RUFICOLLIS — dans le fromage, les latrines.

29. PULEX IRRITANS — déjà malgré le froid, *fr.* puce, *pr.* niero.

30. HALIPLUS LINEATOCOLLIS, Aubé — dans les eaux, Pinchinats.

31. ACARIDIÆ QUÆDAM — sous les pierres — plusieurs espèces; j'omets leurs noms spécifiques, les connaissant imparfaitement.

SCUTOPTERUS CORIACEUS (Dytiscus) — dans l'eau, même sous la glace.

ATTA STRUCTOR, Latr. (Formic.)



25. TORTULA MURALIS, Duby (Bryum) — sur les murs au nord.

26. EUPHORBIA HELIOSCOPIA — les champs — *fr.* reveille-matin. Elle commence à fleurir.

27. ULMUS CAMPESTRIS—il fleurit déjà si l'hiver s'adoucit, *fr.* orme, ormeau, *pr.* oumé.

28. THUYA ORIENTALIS, Linn. — les jardins, les bosquets. Originaire de la Chine — *fr.* thuya de la Chine. Il croît ici en pleine terre.

29. BETULA ALNUS — au bord des rivières, des ruisseaux, dans les sables de la Durance—*fr.* aulne, *pr.* verno.

30. HOLOSTEUM UMBELLATUM — dans les champs.

31. SCORZONERA LACINIATA — les levées de terre au bord des chemins, des champs.

Jours.

Insectes qui commencent à paraître.

1. TIMARCHA TENEBRICOSA (Chrysom.) — Elle re

2. SCATOPHAGA STERCORARIA, ♂. — sur les excrém

3. CHRYSOTOXUM ARCUATUM.

4. PSOCUS PULSATORIUS, F. — sur les vieux me dans les collections d'histoire naturelle.

COLIAS EDUSA — sortant de sa retraite, indice peur du printemps, Linn.

5. OPATRUM SABULOSUM — dans les gazons, à l'abri

6. XYLOCOPA VIOLACEA.

7. SCORPIO EUROPÆUS — contre un mur abrité.

8. CYMINDIS HOMAGRICA *Var.* MERIDIONALIS — so pierres.

9. ANCHOMENUS PRASINUS — en famille, sous les pie très commun.

10. HARPALUS DISTINGUENDUS — sous les pierres d prés, au bord des chemins, etc. — très co

Jours.

Végétaux qui fleurissent.

1. ROSMARINUS OFFICINALIS — *fr.* romarin, *pr.* roumaniou. Il fleurit de nouveau, même malgré 4 degrés de froid.

2. PRIMULA VERIS — les jardins. Garidel l'indique au Prignon — *fr.* primevére.

3. RESEDA ODORATA — les jardins.

FUMARIA OFFICINALIS — les champs — *fr.* fumeterre *pr.* ubriaguos.

4. ALLIUM CHAMÆMOLY — Foz-les-Martigues.

DRABA VERNA — au bord des chemins, au pied des murs, etc.

5. CLYPÆOLA JONTHLASPI — les côteaux gazonnés.

6. TARAXACUM OFFICINALE — dans les prés, au bord des sentiers, partout — *fr.* pissenlit.

7. LEPIDIUM PETRÆUM — collines.

8. CUPRESSUS SEMPERVIRENS — acclimaté chez nous — *fr.* cyprés.

9. JUNIPERUS VIRGINIANA, Linn. — patrie, l'Amérique septentrionale; croit facilement dans nos bosquets. Il est né spontanément dans mon domaine de Fonscolombe, de graines des arbres déjà âgés — *fr.* cèdre de Virginie.

10. CALLITRICHE VERNA — dans les ruisseaux, Marseille.

ANEMONE CORONARIA — au-dessous de la Trinité, à la Pinette, à Saint-Mitre.

11. HARPALUS ÆNEUS — sous les pierres, prés de Fenouillère.

12. AGRIOTES SEGETIS (Elater) Gyll. — dans les prés, sous les pierres.

13. EMUS CYANEUS (Staphylinus) — sous les pierres.

ASTRAPÆUS ULMINEUS — sous les pierres, surtout au pied des ormeaux, à Fonscolombe.

ENNOMOS LUNARIA (Phalæna) — éclos aujourd'hui.

14. HARPALUS PYGMÆUS — autour d'Aix, sous les pierres — assez rare.

TENTYRIA MUCRONATA — à Marseille, plus rare aux environs d'Aix — elle commence à paraître si le temps devient un peu chaud.

15. CYMINDIS HOMAGRICA — sous les pierres.

16. ARGYNNIS LATONIA — dans les près, vers le pavillon de l'Enfant.

11. VISCUM ALBUM — sur l'amandier, l'aubépin, parasite — *fr.* le guy, *pr.* guis.

12. PHYLLIREA ANGUSTIFOLIA — lieux secs et montueux, côteaux de la Blaque, chemin de Marseille.

HYACINTHUS ORIENTALIS — jardins. Spontané près de Toulon.

13. RANUNCULUS FALCATUS — dans les champs, très commun.

JUNIPERUS PHOENICEA — sur les hauteurs, collines du Tholonet — *pr.* mourvén.

14. IRIS LUTESCENS — lieux secs et montueux.

HYACINTHUS RACEMOSUS — dans les champs, au bord des sentiers — *pr.* pichot barralet.

15. ULMUS SUBEROSA — au bord des ruisseaux, des champs — est-ce bien une espèce distincte ? ou plutôt une variété accidentelle que l'âge fait disparaître.

VINCA MAJOR — le long des hayes.

ERODIUM MALACOIDES — sur les levées, au bord des chemins, des champs.

16. FUMARIA SPICATA — les champs sablonneux — les pharmaciens doivent prendre garde de mélanger cette espèce avec la *F. officinalis*, quand ils donnent celle-ci en remède. La *Fum. spicata* est pour le moins un purgatif violent et dangereux, tandis que la *F. officinalis* n'a que de bonnes qualités. Observations et expériences faites par M. Teissier et M. Boyer, pharmacien.

17. PIERIS DAPLIDICE — chenille sur le chou — passe l'hyver en chrysalide.

18. GLOMERIS PUSTULATA, Latr. — sous les pierres, contre les rochers humides.

MELOE CICATRICOSUS — fréquent dans les jardins, le long des sentiers, au-dessus de l'Hôtel-Dieu.

19. SATYRUS ÆGERIA, *Var.* MEONE — dans les bosquets.

ECHINOMYIA FERA.

20. CLEONIS OPHTHALMICUS — sous les pierres, rampant aussi à terre, dans les gazons.

CHRYSOMELA SANGUINOLENTA.

APHIS HYBERNACULORUM — dans les serres, sur le *Daphne indica.*

PIERIS RAPÆ — chenille sur le chou, le *réséda odorata* des jardins.

21. LEBIA CYATHIGERA — sous les écorces des arbres à demi détachées.

BRACHYCERUS UNDATUS — sous les pierres, au pied des murs abrités.

22. OTIORHYNCHUS MERIDIONALIS (Curculion.) — caché dans la terre pendant le jour au pied des oliviers, des cyprés — la nuit il monte sur les oliviers, ronge les feuilles, les bourgeons, les jeunes pousses. Il fait beaucoup de dégats aux oliviers du Var. Selon M. Laure agriculteur distingué de Toulon, il ronge aussi les feuilles des orangers. Il paraît qu'il attaque presque tous les arbres toujours verds.

17. RANUNCULUS FICARIA — les champs humides — *pr.* aoureillcto.

18. ANAGYRIS FOETIDA — Mont-Majour près d'Arles.

ANEMONE HEPATICA — bois de Saint-Zacharie; forêt de la Sainte-Baume — *fr.* hépatique, *pr.* herbo doou fégé ; violetto dé Sante-Madeleine.

19. DAPHNE LAUREOLA — à Mimet. (M. Castagne.)

PRUNUS SPINOSA — dans les haies, bord des chemins — *fr.* le prunelier, *pr.* agranas.

20. PRUNUS ARMENIACA, *Var.* Prœcox — les jardins fruitiers — *fr.* abricotier alexandrin.

21. LAURUS NOBILIS — dans les jardins. Spontané à Solliés, au bord de la rivière.

CUPRESSUS HORIZONTALIS, Miller — transplanté; il croit très bien dans uns bosquets.

22. SAXIFRAGA TRIDACTYLITES — les pelouses, au Monteigués, plaine *Déis dédaous.*

GRIMMIA PULVINATA (Bryum) Duby, botan. gallic. — sur les murs exposés au nord.

Ses dégats sont connus sous le nom vulgaire et provençal de *chaplun*.

CLEONIS CINEREUS — sous les pierres, dans les gazons.

MOLYTES BAJULUS (Curculion.) — caché sous les pierres, rarement à découvert et marchant.

SCATOPHAGA STERCORARIA ♂ et ♀ — on la trouve souvent accouplée à cette époque.

23. DERMESTES MURINUS

PHYTONOMUS FASCICULATUS (Curcul.) — sous les pierres détachées des vieux murs, colline d'Entremont.

VANESSA POLYCHLOROS — elle passe souvent l'hiver dans les maisons ; dès que la chaleur se fait un peu sentir, elle paraît au dehors. Chenille sur l'orme, le peuplier blanc, le cerisier, le caprier, etc.

24. LYGÆUS APTERUS— commun partout, dans les jardins, les champs, le long des murs — accouplé à cette époque.

25. DITOMUS CALYDONIUS — rare à Aix. Sur la colline au nord de la Trinité, ou couvent des Capucins.

26. ACINOPUS MEGACEPHALUS — courant dans les chemins, les gazons.

EMUS ÆNEICOLLIS (Staphylinus) — sous les pierres.

PANDARUS TRISTIS (Dendarus) — sous les pierres, à Entremont ; dans mon bois de Montverd, à Saint-Zacharie.

SATYRUS MEGÆRA.

23. SISYMBRIUM TENUIFOLIUM — sur les murs, le long des chemins, très commun partout — *pr.* rouqueto fero. Odeur et saveur forte et désagréable.

VALANTIA MURALIS — le long des murs, sur les rochers.

24. GYMNOSTOMUM TRUNCATUM, Duby (Bryum) — murs au nord.

25. TUSSILAGO FARFARA — dans les vignes, les champs, les lieux humides — *fr.* tussilage, pas-d'âne; *pr.* herbo dé la puto. Il fleurit à présent, sans feuilles qui ne paraissent qu'en été.

26. ENCALYPTA VULGARIS, Duby (Bryum) — les murs.

27. LIXUS ANGUSTATUS — sur les plantes, la bardane, l'artichaux.

CLEONIS OBLIQUUS — sous les pierres, plus tard dans les gazons.

BANCHUS PICTUS — sous une pierre, colline d'Entremont.

28. TAGENIA INTERMEDIA — Marseille, sous les pierres — rarement mêlée avec le *Tag. filiformis* (M. Solier.)

DORCADION MERIDIONALE — entre les pierres; le long des sentiers, au nord de l'Hôtel-Dieu, au jeu de mail.

CASSIDA MERIDIONALIS — sous les pierres.

RHODOCERA RHAMNI (Colias) — à Luynes; à la Sainte-Baume, M. Marloi, médecin d'Auriol — rare aux environs d'Aix.

27. IRIS PUMILA — au Monteigués, au bord des champs.
MARCHANTIA CRUCIATA — près du pont de Beraud, dans les mousses.

28. EUPHORBIA PEPLUS — les lieux cultivés.
AMYGDALUS COMMUNIS — sa floraison ne peut être plus longtemps retardée. Le froid et la gelée ne l'arrêtent plus à cette époque.

Première apparition des Insectes.

1. BRACHINUS SCLOPETA — sous les pierres.

CARABUS AURATUS — courant dans les champs, les gazons.

APHODIUS PUBESCENS — dans les crottins, les bouses.

POLYOMMATUS PHLOEAS.

BIBIO HORTULANUS — très commun, endommage les fleurs.

2. BRACHINUS EXPLODENS — à Fonscolombe, etc., sous les pierres.

CLIVINA ARENARIA — au bord de la Durance, de l'Uveaune à Saint-Zacharie, sous les pierres.

NEBRIA BREVICOLLIS — sous les pierres, dans la terre.

CAPNODIS TENEBRICOSA (Buprestis) — plus commun à Marseille qu'autour d'Aix.

LIMONIUS NIGRIPES (Elater) — sur les plantes.

3. CHLÆNIUS MELANOCORNIS — sous les pierres.

PÆDERUS RIPARIUS — id.

HELIOPATES HYBRIDUS — id.

4. SILPHA GIBBA — courant à terre.

ATTA CAPITATA, Latr. — elle construit sont nid dans la terre.

HALICTUS SELADONIUS, F. (sub megillâ.)

5. ANCHOMENUS PALLIPES — sous les pierres, ordinairement en famille.

TIMARCHA CORIARIA (Chrysom.) — commune, rampant à terre.

ICHNEUMON CORRUPTOR, Oliv. (Cryptus, Grav.)

Première floraison des Végétaux.

1. VIOLA ODORATA — les prés, les bosquets.

BRYUM CÆSPITITIUM — avec les autres mousses.

2. POPULUS ALBA — au bord des terres, des rivières — *fr.* peuplier blanc, aube, *pr.* aoubèro.

3. FRAXINUS EXCELSIOR — dans les bois, au bord des rivières, des ruisseaux.

VALERIANELLA PUMILA — dans les champs.

4. AMYGDALUS PERSICA — dans les jardins fruitiers — *fr.* pêcher, *pr.* pességuier.

ANEMONE NEMOROSA — à la Touësso, chez M. Deperier.

5. POA ANNUA — dans les jardins potagers.

NARCISSUS JONQUILLA, *Var.* Flore duplici — dans les jardins.

6. SCUTIGERA ARANEOIDES, Latr. (Aran.) — dans les maisons, les lieux humides.

PHYTONOMUS VARIABILIS (Curcul.) — sous les pierres.

DICRANURA VINULA (Bombyx) — la chenille sur le saule, le peuplier — éclose ce jour-là ; elle avait passé l'hiver en chrysalide.

HELOPHILUS? METALLINUS, F. — les murs à l'abri.

7. POECILUS CUPREUS.

PHALERIA CADAVERINA — à Marseille.

GERRIS LACUSTRIS — très fréquent dans les eaux — *pr.* pesqué-pei.

DILOPHUS VULGARIS, Latr. Meig. — sur les plantes, les fleurs.

OESTRUS BOVIS, Larva. — elle produit et habite les tumeurs du dos des bœufs — à cette époque à peu près, elle quitte ces tumeurs, se laisse tomber à terre et s'y change en nymphe.

8. ICHNEUMON SALUTATOR, Rossi — sous l'écorce d'un arbre mort — plus de 50 réunis ensemble.

OSMIA CORNUTA, Latr. — elle creuse son nid qui est un simple trou cylindrique, dans une terre sabloneuse, compacte, dans une porte, dans un mur bâti avec de la terre.

PIERIS BRASSICÆ — chenille sur le chou — éclose ce jour-là.

9. TRACHYSCELIS APHODIOIDES — à Marseille.

ANTHICUS ATER — sous les pierres, dans le sable d'une cave, sur les plantes.

LA PERLE BRUNE A PATTES JAUNES, Geoffr.



6. ORNITHOGALUM LUTEUM — dans les champs de blé.

7. PRUNUS ARMENIACA — les jardins fruitiers — *fr.* abricotier, *pr.* ambricoutier.
CYNOSURUS CÆRULEUS — à Notre-Dame-des-Anges.

8. BROMUS RUBENS — sur les murs.
HYPNUM SERPENS — les rochers.

9. POTENTILLA OPACA — au bord des sentiers, les lieux gazonnés.
POPULUS NIGRA — *fr.* peuplier, *pr.* piboule, pible.

OSMIA BICORNIS, Panz. Latr. — nid semblable à celui de l'*os. cornuta*. V. le 8.

FIDONIA ATOMARIA — commune dans les prés au bord de la Durance, *iscles ;* chenille sur la luzerne, le *lotus corniculatus* — éclos ce jour-là, paraît deux fois l'année. V. 4 décembre.

10. NOTIOPHILUS 4-PUNCTATUS — les sables, dans de la sciure de bois entassée dans un chemin.

TAGENIA MINUTA — sous les pierres.

TRACHYSCELIS RUFUS — Marseille.

LIXUS POLLINOSUS — colline d'Entremont, sous les pierres.

11. LEBIA FULVICOLLIS — sous les pierres ; en juillet sur les plantes.

DROMIUS GLABRATUS — sous les pierres.

STAPHYLINUS VARIANS, Grav.

DRUSILLA CANALICULATA (Aleochara) — sous les pierres.

HELOPS TESTACEUS — Marseille, M. Solier.

12. OTIORHYNCHUS LIGNEUS (Curculion.) — sous les pierres.

TRACHYPHLÆUS SCABRICULUS — id.

CASSIDA FERRUGINEA — sous les pierres, contre les racines de thym et de lavande, assez commune à Fonscolombe.

CLOSTERA RECLUSA (Bombyx) — chenille sur le saule, vivant cachée entre les feuilles pliées.

13. OMASEUS NIGRITA — les prés des Fenouillères, sous les pierres.

EMUS OLENS (Staphylinus) — très commun sous les pierres.

10. CORNUS MASCULA — dans les bois, à Beaurecueil, etc.
FUNARIA HYGROMETRICA, Duby (Mnium).

11. ROSMARINUS OFFICINALIS — les collines — il est en pleine floraison. Il fleurit même presque toute l'année.
MYOSOTIS ANNUA — le long des hayes, au Prignon, etc.
JUNGERMANNIA COMPLANATA — sur le tronc des arbres.

12. HELIOTROPIUM PERUVIANUM — cultivé dans nos jardins.
HYPNUM CRISTA-CASTRENSIS — le bois de Montverd, à Saint-Zacharie.

13. CORONILLA GLAUCA — dans les bosquets — fleurit à plein à présent et presque tout l'été.
MEDICAGO LUPULINA — dans les champs.
JUNGERMANNIA PLATYPHYLLA — sur l'écorce des arbres.

VESPA VULGARIS — *fr.* guêpe, *pr.* guespo.

14. OPHONUS OBSCURUS — sous les pierres ; à Fonscolombe.

SITONA HISPIDULA — sous les pierres, marchant aussi sur la terre.

DOLERUS GONAGER, Lepell.

15. AMARA TRIVIALIS — dans les champs.

HARPALUS TENEBROSUS — sous les pierres.

HISTER CORVINUS.

OTIORHYNCHUS PROVINCIALIS, Dej. 1er catal. — lieux arides, Marseille, sous les pierres, M. Solier.

HALICTUS VULPINUS, F. (Sub Andrenâ.)

MUSCA CÆSAR — dans les champs.

16. XANTHOLINUS PYROPTERUS.

CHRYSOMELA FEMORATA — sous les pierres, collines de St-Canadet — l'été on ne la trouve plus qu'avec les cuisses toutes noires.

NABIS APTERA, Encycl. (Reduvius) Fabr.

REDUVIUS ÆGYPTIUS.

17. IXODES RETICULATUS — rampant dans les gazons.

ONISCUS MURARIUS — sous les pierres, les murs humides — *fr.* cloporte, *pr.* pouér dé Sant-Antoni.

LIXUS SOBRINUS — Marseille.

GRYLLO-TALPA VULGARIS, Latr. — trouvé ce jour-là dans la ville, se traînant le long d'un ruisseau. — *fr.* courtillière, taupe-grillon, *pr.* boubiou.

BOMBUS TERRESTRIS — nid sous terre.

14. SAMBUCUS NIGRA — dans les haies, le bord des champs, des chemins — *fr.* sureau, *pr.* sambéquié.

CREPIS DIOSCORIDIS — les champs, le bord des prés, des chemins.

BUXUS SEMPERVIRENS — les collines de Meirargues, etc — *fr.* buis, *pr.* bouis.

15. HORDEUM MURINUM — bord des chemins, des champs, etc.

TARAXACUM OFFICINALE (Leontodon). — dans les prés, le bord des champs, partout — *fr.* pissenlit, dent de lion. Il fleurit à présent constamment.

16. NARCISSUS DUBIUS — le Monteiguès.

ROSA INDICA, Decand. — les jardins — à partir de cette époque elle fleurit toute l'année.

SALIX CAPREA — au bord des ruisseaux — *fr.* saule-marceau.

17. PRIMULA AURICULA — cultivé dans les jardins — *fr.* oreille d'ours.

18. ANCHOMENUS ANGUSTICOLLIS — sous les pierres, à Beauval, près de l'Arc — assez rare.

CETONIA HIRTA — sur les fleurs qu'elle endommage beaucoup, celles du rosier, poirier, pommier, etc.

CRYPTUS MOSCHATOR, Grav.

EMPUSA PAUPERATA (Larva) — dans la ville ce jour-là; sur les collines abritées.

19. OXYTELUS PICEUS — volant partout, sur les excréments.

CHRYSOMELA BANKSII — encore cachée sous les pierres.

RHODOCERA RHAMNI, *Var.* CLEOPATRA — chenille sur l'*alaterne*, le *rhamnus catharticus*.

POLYOMMATUS RUBI — la chenille sur l'*hedysasum onobrychis*.

20. TROX PERLATUS — sous les pierres.

LACHNAIA CYLINDRICA (Clythra) — Marseille; plus rare autour d'Aix.

NOTODONTA DICTÆA, (Bombyx) — éclos ce jour-là, passe l'hiver en chrysalide.

ENNOMOS ILLUSTRARIA, (Phalæna) — chenille sur le saule.

21. OPHONUS GERMANUS — sous les pierres.

EMUS MAXILLOSUS — sous les pierres, dans les crottins.

CORYNETES RUFIPES.

ORTALIS CERASI (Musca.)

22. BRACHINUS CREPITANS — sous les pierres.

EMUS ERYTHROPTERUS — id.

PEDINUS FEMORALIS — id.

18. TULIPA OCULUS-SOLIS — les champs ensemencés, surtout au-dessous du jardin des capucins ou de la Trinité, terre de Faye — racine très profonde.

COCHLEARIA DRABA — les champs, le bord des terres, des prés, très commune partout.

19. HEDYSARUM ONOBRYCHIS — cultivé ; mais on le trouve sauvage — *fr.* sain-foin, esparcet.

SALIX BABYLONICA — acclimaté chez nous — *fr.* saule pleureur.

20. VERONICA ARVENSIS — les champs, les jardins.

CERASTIUM VULGATUM — le long des sentiers

21. VALERIANELLA CORONATA — les champs.

THYMUS VULGARIS — les collines, le bord des sentiers *fr.* thym, *pr.* faligoule.

22. FRAGARIA VESCA — les jardins. Croît spontanément au pic de Saint-Cassien, à la Sainte-Baume. — *fr.* fraisier.

TEUCRIUM CHAMÆPITYS — les champs.

GERANIUM MOLLE — les prés, les endroits cultivés.

23. BRACHINUS PSOPHIA — sous les pierres.

BADISTER BIPUSTULATUS — id.

CHLÆNIUS VESTITUS — dans les cailloux, les sables, au bord des rivières.

OMASEUS ITALICUS, Bonell. — sous les pierres.

HELOPS ROTUNDICOLLIS — Marseille.

ARCTIA LUCTIFERA — éclos ce jour-là.

24. PTEROSTICHUS NIGER — sous les pierres, au bord des eaux.

HARPALUS SEMIVIOLACEUS — sous les pierres, commun partout.

CARDIOPHORUS EXARATUS (Elater) — Marseille.

SCARABÆUS PUNCTATUS — à terre, dans les gazons, le long des chemins.

APHIS RADICUM, Nob. — en terre, contre diverses racines — Annal. entom. 1841.

ALYSIA MANDUCATOR, Latr. — dans les champs, courant à terre.

OSMIA LATREILLEI, Spin. — à la Touësso, creusant son nid dans une terre compacte, sablonneuse, exposée au midi.

LYCÆNA ARGIOLUS, (Polyomm.)

ORTHOSIA MINIOSA — éclos ce jour-là.

25. CICINDELA CAMPESTRIS — les lieux sablonneux, les chemins autour de la ville.

OPHONUS MACULICORNIS — sous les pierres, rives de la Durance.

23. SISYMBRIUM IRIO — dans les champs, autour des bâtiments ruraux.

24. CYNOGLOSSUM CHEIRIFOLIUM — au bord des champs.
EUPHORBIA SERRATA — dans les champs..

25. SCANDIX PECTEN — les champs, les endroits cultivés — *fr.* peigne de Vénus.
HIPPOCREPIS UNISILIQUOSA — les rives, le bord des champs.

HISTER LUNATUS — sous les pierres, Fenouillère, le bord de l'Arc.

CASSIDA VIRIDIS — dans l'intérieur d'une maison.

26. MELOÉ BREVICOLLIS — les lieux gazonnés des collines, Marseille — M. Solier.

RHYNCHITES BACCHUS — sur la vigne. — il contourne ses feuilles en cornet cylindrique et pond ses œufs dans les replis, il entame le pédicule.

APION TAMARISCI — Marseille, sur le *tamarix gallica.*

CHRYSOMELA HÆMOPTERA — sous les pierres et rodant dans les gazons.

LEMA MERDIGERA — sur les feuilles du *lilium candidum* — la larve y vit aussi et les salit, en se couvrant de ses excréments comme d'un manteau.

MACROGLOSSA STELLATARUM, (Sphinx) — elle passe l'hiver dans les maisons. On la voit à cette époque-ci volant dans les champs. Chenille sur le *galium* et en général les plantes à fleurs étoilées.

27. CHLÆNIUS HOLOSERICEUS — les prés de Fenouillère, sous les pierres — rare.

PRISTONYCHUS VENUSTUS, Clairv. — à Fonscolombe, sous les pierres — très rare.

HARPALUS SERRIPES — sous les pierres.

LIBYTHEA CELTIS — chenille en famille sur le *micocoulier, celtis australis* — le papillon passe l'hiver caché, il reparait à présent, ainsi deux fois l'année.

HELOPHILUS ARBUSTORUM, Latr.

26. ORNITHOGALUM UMBELLATUM — les champs cultivés.

PRUNUS DOMESTICA — les jardins — *fr.* prunier, *pr.* prunièro.

OPHRYS PSEUDOSPECULUM, Decand. — sur les hauteurs. M. Castagne.

27. SYRINGA VULGARIS — les jardins, acclimaté — *fr.* lilac.

PLANTAGO LANCEOLATA — dans les prés, au bord des champs, des sentiers.

ZOSTERA MARINA — le golfe de Marseille. M. Castagne.

28. IULUS TERRESTRIS — dans les débris de végétaux altérés ; dans les lieux humides et bas des maisons.

LIXUS VENUSTULUS — dans les champs, les sentiers, sous les pierres.

FORFICULA APTERA — sous les pierres — commune.

EPHIALTES MANIFESTATOR (Pimpla.)

29. ONTHOPHAGUS NUCHICORNIS — dans les bouses.

ARCTIA MENDICA.

CABERA PERMUTARIA (Phal.) — chenille sur le saule, les osiers — éclose ce jour-là ayant passé l'hiver en cocon.

SYRPHUS PYRASTRI, Latr. Meig. — la larve est aphidivore.

30. CARDIOPHORUS THORACICUS (Elater.)

MALACHIUS DILATICORNIS.

BARIS NITENS (Curcul.)— sur les plantes.

CHRYSOMELA DILUTA — Marseille.

31. OMASEUS MELAS — sous les pierres.

ONTHOPHAGUS FRACTICORNIS — les bouses.

CYRTONUS ROTUNDATUS — Marseille — indiquée par M. Solier, capitaine au corps royal du génie à Marseille, qui a écrit sur les ins. coléoptères qu'il étudie et recherche avec assiduité, qu'il connaît parfaitement ; et qui m'a donné les renseignements les plus utiles.

POMPILUS FUSCUS.

ANTHOPHORA HIRSUTA, Latr.

LEUCOPHASIA SINAPIS (Pieris).



28. TULIPA CELSIANA — au Monteigués, à Sainte-Victoire.
PRUNUS CERASUS — dans les fruitiers, cultivé; sauvage et spontané au bord des ruisseaux, etc. — *fr.* cérisier, *pr.* cerlier, cerrilier.
ERYSIMUM ALLIARIA — au bord des ruisseaux, des prés vers le pavillon de l'Enfant — *fr.* alliaire.
29. PLANTAGO PSYLLIUM — au bord des champs, des chechemins — *fr.* herbe aux puces.
RHAMNUS ALATERNUS — les bois, les collines — *fr.* filaria *des jardiniers*, alaterne, *pr.* daradéou.
TURRIS GLABRA — à Repentance.
ZANNICHELLIA PALUSTRIS — les marais de Saint-Chamas. M. Castagne.
30. POA BULBOSA, *Var.* Vivipara — bord des sentiers, levées de terre.
PLANTAGO LAGOPUS — collines arides, moulins au-dessus des insensés, ou de Saint-Eutrope.
31. TRAGOPOGON PORRIFOLIUM — les champs.
OPHRYS ARACHNITES — au bord des champs, des ruisseaux, les gazons
QUERCUS COCCIFERA — les côteaux arides — *fr.* chêne-kermés, *pr.* avaou, avaoussé.

Première apparition des Insectes.

1. BRACHINUS CAUSTICUS — Marignane. M. Solier.

LACHNAIA RUFIPENNIS (Clythra) — Sur le chêne-kermés, l'yeuse.

PSYLLA OLEÆ, Nob. — sur l'olivier; plus tard sa larve produit le coton des fleurs sous lequel elle s'abrite — trouvée ce jour-là en état parfait; elle a donc passé l'hiver dans cet état. Ann. Soc. entom. 1840.

PEZOMACHUS FORMICARIUS.

MUTILLA HALENSIS, Fabr. — courant à terre.

HYLÆUS ANNULATUS, Latr. — sur les fleurs.

ANTHOCHARIS CARDAMINES (Pieris) — la chenille sur les plantes cruciféres — elle est restée en chrysalide depuis la fin de juin.

2. RHIZOTROGUS RUFESCENS (Melolontha) — à S[t]-Zacharie, les prés, les arbres.

BRUCHUS PISI — dans les pois, les lentilles — V. 27 janvier.

APION VERNALE — les prairies, Marseille.

BLATTA ORIENTALIS, Fab. — dans les caves, les cuisines.

UROPUS ULMI (Bombix) — chenille sur l'orme — éclos ce jour-là, avait passé l'hiver en chrysalide.

3. DROMIUS 4-SIGNATUS—dans les collines, sous les pierres.

LYCÆNA ADONIS (Polyomm.) — bord de l'Arc, bois de Montverd.

LYCÆNA HYLAS (Polyomm.) — l'insecte parfait sur les collines de Barret, etc., sur le thym fleuri — pa-

Première floraison des Végétaux.

1. NARCISSUS JONQUILLA — collines de Barret, de Fonscolombe — *fr.* jonquille sauvage.

JUNCUS BUFONIUS — dans les mares.

ANEMONE CORONARIA — les champs un peu humides, près de la Trinité, champ de Faye; à la Pinette.

ISATIS TINCTORIA — les champs — *fr.* pastel sauvage.

CYATHUS VERNICOSUS, Dub. (Peziza) — sur les débris de végétaux. Une fois sous une pierre — rare auprès d'Aix.

2. ALSINE MEDIA — bord des champs — *fr.* morgeline, mouron blanc, mouron des oiseaux, *pr.* paparudo.

SYMPHYTUM OFFICINALE — la Touësso, pont de Beraud *fr.* consoude.

ORNITHOGALUM NUTANS — les champs, les blés.

BRASSICA OLERACEA — cultivé dans les jardins — *fr.* chou, *pr.* cooulé.

3. NARDUS ARISTATA — les lieux secs et élevés — M. Castagne.

HYACINTHUS COMOSUS — les champs — *pr.* gros barralet, sébilloun.

EUPHORBIA CHARACIAS — les champs, les côteaux,

raît deux fois l'année, mais la seconde apparition a lieu assez rarement.

PHLOGOPHORA METICULOSA (Noctua) — chenille sur les plantes basses, polyphage.

4. IULUS VARIUS, Fab. — les lieux humides, les maisons, les végétaux en putréfaction.

NECROPHORUS VESPILLO — les cadavres d'oiseaux, de serpents.

BLAPS OBTUSA — les lieux humides des maisons

REDUVIUS ÆGYPTIUS — rodant sur les gazons, les chemins.

GERRIS LACUSTRIS, Latr. *Var.* INALATA — dans les eaux qui ne coulent pas rapidement.

DIPLOLEPIS GALLÆ-RAMULORUM, Nob. — galle cylindrique ou ellipsoïde, produite par le renflement des rameaux du *quercus coccifera* — éclos ce même jour. Ann. sciences natur. 1832.

5. GLOMERIS LIMBATA, Latr. — sous les pierres, sur les rochers, dans les lieux humides.

BLAPS FATIDICA — très commun à Marseille.

ACRYDIUM MACULATUM, Enc. — les côteaux arides.

COREUS NUGAX — sur l'*euphorbia serrata* — très souvent accouplé sur les plantes.

FORMICA RUFA — nid en tas pyramidal composé de terre et de débris végétaux, dans les bois.

FIDONIA PLUMISTARIA — chenille sur le *dorycnium fruticosum;* lépidoptère dans son dernier état sur les collines — les œufs éclosent 20 jours environ après la ponte, la jeune chenille à son premier âge.

ALYSSUM CALYCINUM — les champs, le bord des chemins.

GERANIUM ROTUNDIFOLIUM — les terrains élevés, au bord des chemins, les gazons.

4. FESTUCA CILIATA — les champs incultes.

SYMPHYTUM TUBEROSUM — les prés du côté du pavillon de l'Enfant, les Pinchinats.

CISTUS HIRTUS — les collines.

RANUNCULUS ACRIS — les prés.

PRUNELLA VULGARIS — les prés, le bord des champs.

CHEIRANTHUS CHEIRI — les murs — *fr.* giroflier, violier jaune sauvage, *pr.* garanier jaouné fer. Il fleurit à plein à cette époque.

5. GLOBULARIA VULGARIS — les côteaux — *fr.* globulaire.

TULIPA SYLVESTRIS — dans les champs au nord de l'Hôtel-Dieu; au mont Perrin près le chemin de Marseille.

PYRUS MALUS, *Var.* Pumila — dans les jardins — plus précoces que les autres variétés.

TURRITIS HIRSUTA — au bord des champs, des sentiers.

CAREX OVALIS — le long des ruisseaux.

est noire avec des cercles blancs ; élevée dans des boîtes, après la 1re mue et alors toute grise, elle se fixe, reste immobile et finit par périr. Sans doute dans les champs elle reste engourdie l'été, l'automne et partie de l'hiver, comme la plupart des chenilles de satyres. Elle doit reprendre le mouvement dès que la saison s'adoucit, et accomplir alors ses métamorphoses. Je ne l'ai jamais retrouvée dans ces derniers états.

SARCOPHAGA CARNIARIA (Musca), Latr. — la larve dans les cadavres, les viandes gardées.

6. SCOLOPENDRA ELECTRICA — sous les pierres, dans lieux humides.

MEGACHILE MURARIA, Enc. ♂. — nid de terre paîtrie construit autour d'un rameau. Les mâles éclosent régulièrement avant les femelles. Très différente de la *xylocopâ murariâ* de Fabr.

PAPILIO MACHAON — chenille sur la rue, la carotte.

MELITÆA CINXIA — voltigeant ordinairement dans les chemins.

SATYRUS PAMPHILUS.

OPHIUSA LUNARIS (Noctua.)

7. PAPILIO PODALIRIUS — chenille sur le poirier, le pêcher, l'abricotier.

VANESSA IO — elle a passé l'hiver, chachée dans quelque retraite.

LYCÆNA ALEXIS.

LYCÆNA AGESTIS.

6. IRIS GERMANICA — sur les terrains élevés, au bord des champs — *fr.* iris, flambe, *pr.* glouojoou.

LITHOSPERMUM PURPUREO-CÆRULEUM — les prés.

ANCHUSA TINCTORIA — à Istres. M. Castagne.

BUNIAS ERUCAGO — les champs.

CERCIS SILIQUASTRUM — les bosquets, les jardins — exotique, mais bien acclimaté chez nous. *Fr.* arbre de Judée, gainier.

CAREX GYNOBASIS — sur les hauteurs.

7. EUPHORBIA CYPARISSIAS — dans les champs.

PYRUS COMMUNIS — dans les fruitiers; naturellement, mais assez rarement dans les bois — *fr.* poirier, *pr.* périero.

AJUGA REPTANS — les prés, les lieux gazonnés — *fr.* la bugle.

TRIFOLIUM PRATENSE—les prés—*fr.* tréfle, *pr.* trioulet.

8. HISTER LUNATUS, *Var.* Nigra — sous les pierres.
CIMBEX AMERINÆ — sur le *salix viminalis*, etc— passe l'hiver en chrysalide.
PACHYMERUS CALCITRATOR, Gr. — sa larve vit dans celle du *cephus pygmæus*, compensant par-là le dommage que celle-ci cause aux céréales.
DIOXYS CINCTA, Enc. — sur les fleurs du thym ; il fréquente les nids des apiaires, il doit être parasite.
FIDONIA PENNIGERARIA — la chenille sur le thym ; le lépidoptère sur les collines, du côté du Tholonet —en chrysalide en mars. Éclose à cette époque-ci.
MELANTHIA FLUCTUATA (Phal.)
ELACHISTA OLEELLA, Dup. Suppl. — chenille mineuse logée entre les deux pages des feuilles de l'olivie — elle ronge même les jeunes bourgeons quand elle est vers la fin de sa croissance.

9. ARANEA DOMESTICA — les recoins des maisons — toute l'année. *Fr.* araignée, *pr.* aragne.
PERIPHUS RUPESTRIS — au bord des rivières, dans le sables, les graviers.
SAPERDA POPULNEA — la larve en automne dans les rameaux de peuplier qu'elle fait renfler en bosses cylindriques. L'insecte parfait se trouve aussi sur le *populus nigra* — elle éclot à cette époque ayant passé l'hiver en chrysalide.
TENTHREDO GERMANICA — les lieux humides, les joncs

VICIA SATIVA — les champs, cultivée — *fr.* vesce, pesotte, *pr.* pésarotte.

8. IRIS FLORENTINA, Linn. — campagne de Bel-Air, à demi-lieue au nord de la ville, chemin de Venelle.

CAMPANULA HYBRIDA — les champs, M. Castagne.

GLECOMA HEDERACEA — tertres gazonnés prés du pavillon de l'Enfant — *fr.* lierre terrestre.

MEDICAGO ORBICULARIS.

MEDICAGO CORONATA — Roquefavour.

EQUISETUM ARVENSE — bord des ruisseaux, la Touësso, l'Arc.

9. ASCLEPIAS VINCETOXICUM — le bord des bois, Saint-Zacharie.

RUMEX ACETOSELLA — les hauteurs.

ERICA ARBOREA — bois et collines des Maures, dans le Var.

PYRUS CYDONIA — planté dans les fruitiers, spontané dans les haies — *fr.* cognassier, *pr.* coudounier.

EUPHRASIA LATIFOLIA — S[te]-Victoire, M. Castagne.

ANTIRRHINUM SIMPLEX — les champs.

ICHNEUMON CASTIGATOR — sorti d'une chenille.

ICHNEUMON SATURATORIUS, Gr. — sorti d'une chenille.

VANESSA URTICÆ — chenille en famille sur l'ortie dioïque.

CECIDOMYA? TRITICI — sa larve habite en automne et en hiver le bas des tiges de blé, les ronge, les fait jaunir et périr; surtout quand les froids arrivent tardivement.

10. ZABRUS GIBBUS — fréquemment courant à terre.

PERIPHUS CÆRULEUS — sur les sables, au bord des rivières, l'Arc, la Durance.

PERIPHUS RUFIPES — id.

BARYNOTUS OBSCURUS (Curcul.) — sous les pierres.

CIMBEX NITENS, Lepell. — sur les collines, près de la ville.

ICHNEUMON FOSSORIUS — éclos d'une chenille.

11. SIALIS NIGER — sur les joncs, les *cyperus*, au bord des eaux.

EPHEMERA CULICIFORMIS, Fab. — sur les fenêtres, dans l'intérieur des maisons.

SATURNIA PYRI (Bombyx) — chenille sur le poirier, le sorbier, le maronnier d'Inde — la chenille et le bombix très communs. Il a passé quelquefois trois ans en chrysalide.

SCIAPHILA WALHBAUMIANA — elle se voit fréquemment dans les vergers d'oliviers. Chenille sur le *centaurea collina*.

10. SALVIA PRATENSIS.

VERONICA TRIPHYLLOS — les champs.

GLOBULARIA NANA — les collines, vers les Pinchinats.

PLANTAGO PILOSA — à Montredon près Marseille.

PRUNUS MAHALEB — les bois, les bosquets — *fr.* bois de Ste-Lucie. Dévasté chaque année par la chenille de l'*hyponomeuta cognatella* qui dévore les feuilles, ne laissant intact que le bois. Heureux encore quand elle n'attaque pas les pruniers et les pommiers qu'elle dévore souvent.

11. BROMUS SECALINUS — les champs, le long des sentiers.

VIBURNUM LANTANA — les côteaux — *fr.* viorne.

SORBUS DOMESTICA — les bois, les champs — *fr.* sorbier, cormier, *pr.* sourbièro.

LATHYRUS ODORATUS, Linn. — originaire de la Sicile, cultivé dans nos jardins.

12. PERIPHUS CRUCIATUS — aux rives des fleuves, des ruisseaux, dans les sables ou caché sous les cailloux.

SILPHA GRANULATA—dans les charognes, courant à terre.

MACROTOMA GERMARI (Prion.) — à la Molle, le Var, les chantiers de bois de pin, volant à la lumière, ♂ ♀. Je ne suis pas certain de l'époque de son apparition.

CIMBEX HUMERALIS, Lepell. — sa larve se nourrit des feuilles de poirier — elle passe l'hiver en chrysalide et éclot à présent.

PEZOMACHUS GRAVENHORSTII, Nob. (Ichn.) — sur les murs ou courant dans les champs — non décrit dans le grand ouvrage de Gravenhorst; tout noir, les pieds bruns, distinct des autres par son aiguillon plus long que l'abdomen.

MUSCA VOMITORIA — les charognes, les plantes.

MUSCA DOMESTICA — les maisons, les champs, partout, trop connue par son importunité.

13. GAMASUS COLEOPTRATORUM, Latr. —sur divers insectes, parasite.

PHALANGIUM OPILIO — sur les murailles, les gazons.

SCOLOPENDRA MORSITANS — sous les pierres.

HARPALUS TARDUS — id.

PERIPHUS DECORUS — dans les graviers, au bord des courants d'eau.

OCHTEBIUS RIPARIUS — les flaques d'eau, le bord des rivières, les lieux humides.

PLATYSOMA ANGUSTATUM (Hister) — sous l'écorce des pins morts.

APHODIUS SUBTERRANEUS.

12. SECALE CEREALE — *fr.* le seigle, *pr.* ségué.
TULIPA CLUSIANA — les vignes, à la Touësso, Monteigués.
CISTUS HELIANTHEMUM — les collines.
GENISTA HISPANICA — id.
SALIX TRIANDRA — les bords sablonneux de la rivière d'Arc.

13. LAMIUM PURPUREUM — les potagers.
VICIA HYBRIDA — les champs, le bord des sentiers.
STACHYS RECTA — les champs, les côteaux.
QUERCUS ILEX — les bois, les collines — *fr.* yeuse, chêne vert — *pr.* éouvé.
CAREX SCHREBERI — sur les pelouses.
RUSCUS ACULEATUS — les bois, les côteaux, prés de Barret — *fr.* petit houx, houx frêlon, fragon — *pr.* prébouisset.
SALIX VIMINALIS — les bords sablonneux des rivières, les torrents — *fr.* osier, *pr.* vésé, végé.

DORCADION MERIDIONALE — sous les pierres aux environs de la ville, se glissant aussi entre les gazons quand la saison devient chaude.

MICROGASTER GLOBATUS (Sub Crypto, Fab.) — la larve vit en famille nombreuse dans le corps d'une seule chenille — elles en sortent en grand nombre, et filent ensemble un cocon globuleux, frisé, semblable à du coton jaune-souffre ou blanc, fixé autour d'une tige de plante, renfermant tous leurs cocons.

PSYCHE MUSCELLA — volant dans les collines, la Trévarèse, à Saint-Canadet,

14\. OPHONUS OBSOLETUS — à Foz, Marignane. M. Solier.

HETEROCERUS MARGINATUS — les eaux, les endroits inondés.

HYLESINUS OLEIPERDA — la larve dans l'aubier du bois d'olivier — *fr.* ciron, taragnon.

COCCUS ROSMARINI, Nob. ♂. — sur le romarin — Ann. sciences natur. 1833. Après l'accouplement la femelle croit en forme de petite galle ou *gall-insecte.*

OSMIA TRICORNIS, Encycl. — son nid est un trou cylindrique creusé dans les murs enduits de terre.

NEMATUS CINCTUS, Lepell.

SYRICHTUS MALVÆ (Hesperia) — chenille se cachant et vivant dans les feuilles de mauves, de *passerose.*

HEXATOMA NIGRA — sur les joncs et les saules au bord de l'Arc.

15\. CYMINDIS LINEATA — sous les pierres.

Le rossignol commence à se faire entendre.

MORCHELLA ESCULENTA, Decand. (Phallus) — dans les bosquets — *fr.* morille.

14. MESPILUS AMELANCHIER — les côteaux, les bois — *fr.* amélanchier.

CISTUS ALBIDUS — les collines, du côté du Tholonet — *pr.* messugo.

GENISTA PILOSA — les lieux secs, sablonneux.

SALIX ALBA — *fr.* le saule, *pr.* saouzé.

PISTACIA TEREBINTHUS — les collines — *fr.* térébinthe, *pr.* pétélin.

15. PYRUS AMYGDALIFORMIS, Dub. — dans les terrains incultes, les champs, au bord des chemins —

CALATHUS MELANOCEPHALUS — id.

MALACHIUS DENTIFRONS — près de Marseille.

ANTHOPHORA HIRSUTA, Latr. (MEGILLA PILIPES, Fab.) ♂ et ♀. } les fleurs du *ribes aureum*, du *lycium barbarum*, dans les jardins, etc.

ANTHOPHORA BALNEORUM, Lepell. ♂ et ♀. — elle creuse son nid dans des terrains sablonneux, compactes, coupés à pic au midi; en le creusant elle pratique en avant de l'entrée une galerie courbe, composée de parcelles de terre à jour; elle la détruit lorsqu'elle bouche le nid.

OSMIA MELANIPPA, Spin. — creusant aussi son nid dans un tertre exposé au midi.

EUCERA LONGICORNIS, . — très commune sur les fleurs.

VANESSA CARDUI — chenille sur tous les chardons, sur toutes les plantes de cette famille — très commune, si multipliée qu'on rencontre souvent ces chenilles en troupes traversant les sentiers, soit pour chercher une nouvelle nourriture, soit pour aller se métamorphoser. Répandue presque dans toutes les régions tempérées du monde.

THAIS HYPSIPYLE — au Tholonet.

EUCHELIA JACOBÆÆ (Lithosia) — chenille sur le seneçon commun, à Pélissane, à Gréoulx — a passé l'hiver en cocon.

DIANTHÆCIA CUCUBALI (Noctua) — chenille dans les capsules des caryophyllées — éclose après avoir avoir passé l'hiver en chrysal. Paraît deux fois l'an.

pr. pérussier. Fruit très âpre; les brebis, les dindes s'en nourrissent.

HIERACIUM PILOSELLA — le bord des champs, des sentiers, les terrains élevés. — *fr.* piloselle, oreille-de-rat.

ORCHIS MILITARIS — les collines, les bosquets.

ORCHIS MORIO — Marseille. M. Castagne.

CAREX GLAUCA — le long des sentiers.

SALIX VITELLINA — au bord des cours d'eau.

LARENTIA VENOSATA (Phal.) — à Fonscolombe. La chenille dans les capsules du *cucubalus behen.*

CHESIAS HIPPOCASTANATA (Phal.) — M. Martin conservateur du musée d'Histoire naturelle l'a trouvée auprès d'Aix.

BOTYS POLYGONALIS — la chenille sur le *spartium junceum,* dont elle ronge l'écorce jusqu'à la moëlle — éclos ce même jour, paraît deux fois.

CULEX PIPIENS — les jardins, les prés, les ombrages.

16. AMARA FUSCA — Marseille.

HISTER 4-MACULATUS — dans les crottins de cheval, etc.

HISTER SEMI-PUNCTATUS — rare à Aix, plus commun à Marseille.

BARIS ARTEMISIÆ — les prairies.

HALICTUS 4-STRIGATUS, *Var.* — sur les fleurs — remarquable par 3 ou 4 filets terminés en houppes semblables à des étamines, implantés sur le front; variété accidentelle.

BOMBUS ITALICUS.

ANTHOCHARIS EUPHENO (Pieris.)

SMERINTHUS POPULI — sur le peuplier, le saule.

ASPILATES CITRARIA (Phalæna) — chenille sur le plantain — paraît deux fois l'année.

TINEA GRANELLA — dans les greniers; la chenille réunit avec de la soie plusieurs grains de blé, et les ronge — elle a passé l'hiver en chenille ou en chrysalide.



16. ANTHOXANTHUM ODORATUM — les prairies de St-Zacharie — *fr.* flouve.

FESTUCA DURIUSCULA — les élévations de terrain; au bord des terres, des sentiers, les endroits gazonnés.

LINUM PERENNE — les champs, les gazons.

VIOLA CANINA — à Salon.

LOTUS SILIQUOSUS — les prés.

17. DITOMUS CAPITO — rare à Aix, moins à Marseille.

CALATHUS OCHROPTERUS — sous les pierres.

PSAMMODIUS PORCICOLLIS — Marseille, dans les sables.

DONACIA DENTIPES — *iscles* de la Durance, les joncs des ruisseaux

COCCINELLA BIPUNCTATA — larve sur le *cucubalus behen*, la *saponaria officinalis* — beaucoup de coccinelles vivent de végétaux, en état de larve; la plus grande partie cependant est *aphidivore.*

LYGÆUS SAXATILIS — les prés, surtout les prés secs.

HEMEROBIUS CHRYSOPS — les arbustes, les plantes. — les larves d'hémérobe mangent les pucerons.

18. MYGALE CÆMENTARIA — nid creusé dans la terre, fermé par une trappe de terre battue, revêtue de soie, mobile, qu'elle referme en entrant dans son trou.

POLYDESMUS COMPLANATUS — sous les pierres, lieux humides.

DASYTES PALLIPES — sur les fleurs du *cistus albidus*, etc.

HISTER BIMACULATUS.

ASIDA DEJEANII, Sol. — à Marseille, sous les pierres, toute l'année. M. Solier.

TYCHIUS CUPRIFER (Curcul.) — les herbes des prairies.

TRUXALIS BREVICORNIS—les lieux incultes, les collines, toujours aux abris.

ANTHIDIUM STICTICUM — butinant sur les fleurs labiées, odorantes, le thym, les *teucrium*.

17. VALERIANELLA ECHINATA — les champs — *fr.* mâche.

CHÆROPHYLLUM SYLVESTRE — les prairies — *fr.* persil d'âne, cerfeuil sauvage.

RHUS COTINUS — le défens de St-Zacharie, les côteaux boisés — *fr.* fustet.

LAMIUM ALBUM — les bois de St-Zacharie, à Sisteron — *fr.* ortie blanche.

18. MESPILUS PYRACANTHA — côteaux du Tholonet, les haies près de Pertuis — *fr.* buisson ardent.

COLUTEA ARBORESCENS — les bois, côteaux des Pinchinats — *fr.* baguenaudier.

ARUM ITALICUM — au bord des champs, sous les buissons, endroits un peu humides— *fr.* pied de veau, *pr.* fugueiroun.

CHARA VULGARIS — les eaux stagnantes.

SALIX INCANA — au bord de l'Arc, des torrents — *fr.* osier, *pr.* vésé, végé.

EQUISETUM FLUVIATILE — iscles de la Durance, Peyrolles, Meirargue — *fr.* prêle, queue de cheval, *pr.* cooussoudo, frétadou.

PIERIS NAPI — les bosquets, vers le pavillon de l'Enfant — assez rare ici.

ANTHOCHARIS BELLEZINA (Pieris) — les collines arides, à la tour de la Kérié — la découverte de cette espèce est due au comte de Saporta.

MELITÆA PHÆBE — chenille sur le plantain ; le papillon dans les prés.

EREBIA EPISTYGNE (Satyrus) — côteaux arides des Pinchinats, de St-Marc, où croit la *festuca cæspitosa*, le chêne kermés.

ORGYA PUDIBUNDA (Bombyx) — rare autour d'Aix — éclose ce jour-là, ayant passé l'hiver dans son cocon.

CYMATOPHORA OCTOGESIMA (Noctua) — chenille sur le peuplier.

ACRONYCTA RUMICIS (Noct.) — chenille sur le fraisier, le prunier, etc. — éclose ce jour-là.

HILARA CILIPES, Macq. — se balançant en foule audessus des ruisseaux, mâles et femelles.

19. CHLÆNIUS SPOLIATUS — assez rare autour d'Aix ; plus commun à Marignane.

CALATHUS LATUS — sous les pierres — toute l'année, très commun.

OPHONUS SABULICOLA — sous les pierres, à Fonscolombe — assez rare.

BYRRHUS STRIATUS, Enc. (Sub Nosodendro) — dans les sables de l'Arc, collines de St-Canadet, sous les pierres.

19. BROMUS STERILIS — au bord des champs, des sentiers.
NARCISSUS POETICUS — les prairies — *pr.* jusiévo.
JUNCUS MAXIMUS — à la Ste-Baume. M. Castagne.
ERODIUM ROMANUM — sur les pelouses.
JUGLANS REGIA — *fr.* noyer, *pr.* nouguier.

APHODIUS CARBONARIUS.

BRACHYCERUS ALGIRUS—rodant dans les gazons abrités, sous les pierres ; la larve vit dans le bas du tronc des oliviers, au collet de la souche. M. Mille, docteur-médecin.

CLYTUS ARVICOLA — les fleurs.

MICROGASTER GLOMERATUS, F. (Sub Crypto) — les larves vivent en famille dans une seule chenille ; en la quittant, elles filent en commun leurs cocons dans une même enveloppe, mais où elles se voient distinctes et séparées. V. 13 avril.

CINIPS SAPPHYRINA, Nob. —Ann. sciences natur. 1832.

CHRYSIS AUSTRIACA.

MELITÆA DIDYMA — chenille sur le *plantago lanceolata.*

CROCALLIS LENTISCARIA, Donz. (Phalæn.)— Ann. Soc. entom.

SYRPHUS MENTHASTRI — sur les plantes, les fleurs.

20. DROMIUS CORTICALIS — Marignane.

LEISTUS SPINIBARBIS — sous les pierres.

DASYTES CÆRULEUS — sur les plantes.

HISTER SINUATUS — sous les pierres.

APATE LUCTUOSA — je ne l'ai trouvé qu'une fois près de l'Hôtel-Dieu, le matin, volant.

CASSIDA VIBEX.

APHIS ISATIDIS, Nob. — sur le pastel *isatis tinctoria* — Ann. Soc. entomol. 1841.

DOLERUS NIGER — sur les plantes, volant au bord des sentiers.

20. PHYLLIREA MEDIA — les bois — *pr.* daradéou.
GLOBULARIA ALYPUM — côteaux de Barret, colline des pauvres, le Prignon, le Monteigués.
CERASTIUM SEMIDECANDRUM — les champs.
CYTISUS SESSILIFOLIUS — les bois; du côté du pavillon de l'Enfant, vers la Touësso.
HIERACIUM MURORUM — les murs, les chemins — *fr.* pulmonaire des français, *pr.* herbo dé la guerro.
ARUM ARISARUM — à la Molle, dans les Maures — *pr.* calen.
OPHRYS MYODES — Marseille.

ARGYNNIS EUPHROSYNE — sur la *viola odorata* — rare ici. Éclose ce jour-là.

OSCINIS OLEÆ, Latr. — la larve ronge la chair de l'olivier et gâte les huiles — éclose à présent, mais aussi dans les greniers à la fin de novembre, quand la température reste douce. V. 27 nov.

21. LEPISMA LINEATA, F. —les lieux humides, les maisons.

DROMIUS SPILOTUS — Marignane.

SCARITES ARENARIUS — au bord de la mer, Montredon près Marseille, Foz, Marignane.

AGONUM PARUMPUNCTATUM — *iscles* de la Durance, sous les pierres.

CARABUS CATENULATUS — Marseille — rare.

CANTHARIS FUSCA — commune sur les plantes.

HISTER CRUCIATUS — les charognes.

BUBAS BISON — Marseille, le Var, rare à Aix.

SCUTELLERA MAURA, F. (Sub Tetyrâ.)

HEMEROBIUS PERLA.

OPHION LUTEUS, Gr. — éclos ce jour-là de la chrysalide de la *dicranura vinula*.

LYCOENA MELANOPS (Polyomm.) — dans les bois de pin, vers le Tholonet, à la Trévarèse—découverte la première fois par M. le comte de Saporta.

MACROGLOSSA FUCIFORMIS (Sphinx) — chenille sur la *scabiosa arvensis* et *sc. columbaria*.

22. PHILOSCIA MUSCORUM, Latr. — sous les pierres.

CALLISTUS LUNATUS — sous les pierres — assez rare.

POGONUS HALOPHILUS — à Marignane.

POGONUS MERIDIONALIS — à Marignane, à Marseille.

PINUS HALEPENSIS — sur nos montagnes — on ne le trouve plus au-delà de 6 à 7 lieues du bord de la mer; le *pinus sylvestris* lui succède. *Pr.* pinsot.

SALIX AMYGDALINA — le long de l'Arc.

21. VERONICA BECABUNGA — les lieux humides.

POA PRATENSIS.

PHYSALIS ALKEKENGI — les bois, les lieux cultivés — *fr.* alkekenge, coqueret.

ERODIUM GRUINUM (Geranium) — autour des champs, sur les élévations de terre, au bord des sentiers.

ANTHYLLIS VULNERARIA — les côteaux, le Monteigués, le Tholonet, Ste-Victoire — *fr.* vulnéraire.

PINUS LARICIO, Poir. — originaire de Corse, on commence à le propager et à l'élever dans nos bosquets d'agrément.

22. PHYLLIRRA LATIFOLIA — dans les bois — *pr.* gros daradéou.

LONICERA TATARICA, Lidd. — cultivée fréquemment

ANTHRENUS VERBASCI, Gyll. — sur les fleurs. La larve dans les matières animales sèches, les pelleteries, les collections d'Histoire naturelle, qu'elle infeste.

PIMELIA BIPUNCTATA — dans les sables, Marseille.

PHYTONOMUS PUNCTATUS (Curcul.) — sous les pierres.

DOLERUS GERMANICUS — sur le *salix viminalis*.

MEGACHILE MURARIA, Enc. (Sub. Ape.) ♂. — V. 6 avril.

MELECTA PUNCTATA — elle fréquente les nids des osmies et des mégachiles; parasite.

SATURNIA CARPINI (Bombyx)— chenille sur le poirier, l'alisier, la ronce, le rosier, l'arbousier — éclos, ayant passé l'hiver en chrysalide.

AMPHIDASIS PRODROMARIA (Phalæna) — le poirier, le pommier, le chêne, le térébinthe.

ADELA DEGCERELLA — volant autour des buissons, du chêne kermès.

23 CICINDELA FLEXUOSA — les sables au bord de l'Arc.

POGONUS PALLIDIPENNIS — Foz, Marignane.

TRICHODES ALVEARIUS.

ATEUCHUS SACER — autour des crottes de cheval, de bœuf; le long des chemins. — *pr.* scaravaï.

EMPUSA PAUPERATA — dans les champs arides, les collines abritées—époque de son état de perfection.

DOLERUS TRISTIS — sur le *salix viminalis*.

LYCÆNA ACIS (Polyomm.)

ZERENE PANTATA (Phal.) — chenille sur le frêne — paraît deux fois l'an.

BIBIO MARCI — les prés.

dans nos bosquets et les jardins. — *fr.* chamérisier de Sibérie.

SAXIFRAGA GRANULATA — à la Ste-Baume.

THLASPI CAMPESTRE — les champs.

BELLIS ANNUA — les bois et les champs des Maures (Var.)

PLATANUS OCCIDENTALIS — originaire de l'Amérique septentrionale, il a réussi parfaitement dans nos contrées, et est devenu l'ornement de nos promenades — *fr.* platane d'Occident.

POPULUS FASTIGIATA — les allées, les bosquets; originaire d'Italie — *fr.* peuplier d'Italie.

23. ANDROSACE MAXIMA — dans les blés, à la Pioline, à la Mignarde.

ÆSCULUS HIPPOCASTANUM — acclimaté dans nos contrées — *fr.* maronnier d'Inde.

CISTUS GUTTATUS — dans les prés des Maures (Var.)

MELITTIS MELISSOPHYLLUM — à la Ste-Baume, à St-Zacharie, bois de Montverd — *fr.* mélisse bâtarde, mélisse des bois.

MEDICAGO MURICATA — les champs.

LAPSANA STELLATA — les bords des champs.

PINUS PICEA, Linn. — les montagnes de la haute Provence — *fr.* sapin, sapin à feuilles d'if, sapin argenté, *pr.* sapine.

24\. CICINDELA RIPARIA — sur les bords sablonneux de la Durance, du Verdon à Gréoux, plus rarement de l'Arc.

LAMPRA RUTILANS (Buprestis) — bois d'ormeau.

APHANISTICUS EMARGINATUS — les plantes, la vigne.

CANTHARIS PALLIDA — très commune sur les plantes, les arbres.

ONTHOPHAGUS HYBNERI — les crottins.

RHYNCHITES BETULÆ — sur la vigne — il en contourne les feuilles en cylindre et loge ses œufs entre les replis.

CYANIRIS CYANEA (Clythra) — sur l'aubépin, etc.

DONACIA NYMPHÆÆ — les prés marécageux des *iscles* de la Durance.

ANTHOCHARIS BELIA (Pieris)—la chenille vit sur l'*isatis*, les *sisymbrium* — elle sort de la chrysalide au bout de 15 jours.

25\. CHLÆNIUS VELUTINUS — sous les pierres; se cachant entre les cailloux au bord des rivières.

AGONUM MODESTUM — Marseille.

OLISTHOPUS FUSCATUS—sous les pierres, sur les plantes.

OPHONUS DORSALIS — Marignane.

24. VALERIANA CALCITRAPA — les prés des collines, Trets, Peynier, Sarrau, près de Sault, département de Vaucluse.

VALERIANELLA ERIOCARPA — à Miramas dans les champs — M. Castagne.

CERINTHE MAJOR — au Luc (Var.)

SCANDIX AUSTRALIS — la collines des pauvres, le Prignon au nord.

BERBERIS VULGARIS — bois de Fonscuberte ou Bigourdin, près de St-Canadet — *fr.* épine vinette.

ARENARIA SERPYLLIFOLIA — les champs sablonneux.

HESPERIS AFRICANA — dans les sables de l'Arc — une grande quantité de plantes d'origine africaine se trouvent en Provence, principalement sur la route de Marseille à Nice, et de Nice à Perpignan. Quelques botanistes ont pensé que les Maures en avaient apporté les semences dans les fourrages qu'ils tiraient d'Afrique et charriaient après eux, lors de leurs invasions, dans nos contrées. Note de M. Teissier.

GERANIUM LUCIDUM — bois de la Ste-Baume, les endroits humides.

TRAGOPOGON PRATENSE — *fr.* barbe de bouc, *pr.* barbe à bouc.

25. HYOSCIAMUS ALBUS — au pied des murs, au bord des sentiers, près l'Hôtel-Dieu, au pavillon de Grassi — *pr.* saou-pignaque.

ILLECEBRUM PARONYCHIA — au nord des moulins de

ACUPALPUS LURIDUS — volant en plein jour dans les prés des iscles de la Durance.

BEMBIDIUM CELER — caché ou courant entre les graviers, dans les sables de la Durance, du Verdon.

BEMBIDIUM CHALCOPTERUM — id.

SPHÆNOPTERA GEMELLATA (Buprestis) — les gazons.

NITIDULA RUFIPES — très fréquente sur les fleurs.

ANTHRENUS PIMPINELLÆ — sur les fleurs, surtout les ombellifères.

ATEUCHUS PIUS — les chemins, les bouses.

PHILAX MERIDIONALIS — sous les pierres.

ANASPIS HUMERALIS — les plantes, les fleurs.

ANASPIS FLAVA — id.

PHYLLOBIUS UNIFORMIS (Curcul.) — sur les feuilles des arbres, de l'aubépin, etc.

LACHNAIA 3-STIGMA (Clythr.) — sur les arbres.

ACRYDIUM LINEOLA — souvent dans les vergers d'oliviers — il a passé l'hiver en retraite, paraissant de temps en temps quand le temps est beau.

ACRYDIUM MIGRATORIUM — il est rarement très nuisible dans nos contrées, et pas plus que les autres espèces. Ailleurs, surtout dans les climats un peu plus chauds, il ravage les champs sans y laisser la moindre végétation, obscurcissant l'air par le vol serré de ses bataillons, plus dommageable que le feu et la grêle. Il en est de même de quelques autres espèces du même genre.

THRIPS PHYSAPUS — sur les plantes.

St-Eutrope ou des Insensés, sur le chemin des premières eaux — M. Teissier, professeur de botanique.

EUPHORBIA SYLVATICA — à la Pioline, le long de l'Arc.

RANUNCULUS FLAMMULA — les lieux marécageux, Cogolin (Var.)

LAVANDULA STÆCHAS — les côteaux, les bois des Maures, dans le sol granitique; près du Luc, à la Molle.

GERANIUM DISSECTUM — les prés de Fenouillère, etc.

CENTAUREA BENEDICTA — les champs cultivés — *fr.* chardon béni.

CORIXA STRIATA — nageant dans les eaux.

AMMOPHILA VIATICA, Latr. —courant le long des chemins — il creuse un nid en terre, y entasse des larves, des araignées blessées et engourdies par le venin de son aiguillon, pour la nourriture de ses petits.

PEPSIS ARENARIA, Fabr. — le long des chemins.

SESIA APIFORMIS— Fonscolombe, sur le peuplier blanc.

HADENA TREITSCHKII (Noctua) — chenille élégamment colorée, vivant sur l'*hippocrepis comosa* — éclose ce jour-là, la chrysalide ayant passé l'hiver dans un cocon de terre

26. CICINDELLA LITTORALIS — Marseille, Marignane, rare à St-Zacharie.

LEBIA CYANOCEPHALA— sous les pierres, sur les plantes.

PRISTONYCHUS TERRICOLA, *Var.* Sardea — les lieux obscurs, les caves.

AMARA EXIMIA.

AMARA RUFICORNIS — à Foz.

OPHONUS MENDAX — sous les pierres, dans les prés, à Fonscolombe.

TRACHYS MINUTA — sur les plantes.

CANTHARIS LIVIDA — id.

TROX HISPIDUS — sous les pierres.

MICRONYX CYANEUS (Curculion.) — Marseille.

PISSODES NOTATUS (Curculionite) — sur les pins, Mar— seille.

26. CRATÆGUS OXYACANTHA — le bord des champs, des chemins—*fr.* aubépine, *pr.* aoubrespin, poumeto dé paradis.

ADONIS ÆSTIVALIS — les champs semés en céréales.

SPARTIUM SCORPIUS — les collines de Venelle, St-Canadet.

LATHYRUS APHACA — les champs.

ANTHYLLIS TETRAPHYLLA — les côteaux des environs de Marseille.

CHRYSANTHEMUM LEUCANTHEMUM. — les champs, le bord des sentiers, les prés secs — *fr.* grande marguerite, grande paquerette.

MERCURIALIS PERENNIS — à la S^{te}- Baume.

APATE SEXDENTATA — dans le bois des rameaux morts d'olivier.

AGAPANTHIA CARDUI (Saperda) — sur les fleurs, du *cnicus lanceolatus*.

CLYTUS ARIETIS — sur les arbres, les bois morts ou coupés, les fleurs.

ADIMONIA BREVIPENNIS (Galleruca) — la larve sur la *salvia clandestina* ou *verbenaca*, les centaurées, etc. — l'insecte parfait très commun sur les plantes.

LINA POPULI (Chrysom.) — larve et insecte parfait sur les peupliers, saules, osiers.

TRIDACTYLUS VARIEGATUS, Latr. — les sables de l'Arc.

COREUS MARGINATUS — les plantes.

NEMATUS GRANDIS, Lepell. — larve sur le peuplier — passe l'hiver en chrysalide, éclos à cette époque; paraît deux fois l'année.

PROCRIS STATICES.

SERICARIA MORI (Bombyx) — *fr.* le ver à soie, *pr.* magnan. Il éclot de l'œuf ces jours-ci, au plutôt.

AEDIA ECHIELLA (Hyponomeuta) — chenille sur le cynoglosse, l'*echium vulgare* — paraît deux fois dans l'année.

EMPIS LIVIDA — sur les fleurs.

27. LITHOBIUS FORMICATUS, Leach. (Scolopendra) — sous les pierres.

BRACHINUS BOMBARDA — Marignane.

DRYPTA EMARGINATA — les prés humides, au bord de la Durance, Puy-Ste-Réparade.

7. ANCHUSA ITALICA — les champs — *fr.* buglosse, *pr.* bouragi fer.

BRASSICA ERUCA — les champs — *fr.* roquette.

GERANIUM SANGUINEUM — les bois près de Nans, dép. du Var.

BEMBIDIUM USTULATUM.

BEMBIDIUM PALLIDIPENNE — Marignane.

TACHYPUS PICIPES — dans les sables, le long des chemins.

PÆDERUS RUFICOLLIS — entre les cailloux au bord des ruisseaux, des rivières.

ATEUCHUS LATICOLLIS—les chemins, parmi les crottins.

OTIORHYNCHUS CRIBRICOLLIS.

LEPYRUS COLON — sur les saules, très commun au bord de l'Arc.

VANESSA ATALANTA — chenille sur l'ortie dioïque.

CHELONIA VILLICA (Arctia) — sur le pissenlit, laitue, etc.

OPHIUSA GEOMETRICA (Noctua) — les rives gazonnées et élevées de l'Arc; rare.

AGROTIS SAUCIA (Noctua.)

28. SCARITES PYRACMON — dans les sables, à Montredon, Mazargue, près de Marseille — très profondément enfoncé dans le sable.

OPHONUS COLUMBINUS—sous les pierres, à Fonscolombe.

NITIDULA FLEXUOSA — dans les charognes, sous les pierres.

ONTHOPHAGUS FURCATUS — les bouses.

ARRHENODES CORONATUS (Brentus) — sous les lichens, dans mon bois de Montverd, à S[t]-Zacharie — une seule fois trois ensemble, dont un mâle.

CLEONIS BREVIROSTRIS — Marignane.

PERITELUS SENEX (Curculion.)—environs de Marseille.

CYTISUS ARGENTEUS — les collines, les terres amoncelées, gazonnées au bord des chemins; aux moulins des insensés, à Fonscolombe, etc.

VICIA FABA — cultivée — V. 5 janvier, *fr.* fève, *pr.* favo.

MEDICAGO MARINA — les côtes sablonneuses de la mer, près de Marseille, à Montredon — *pr.* herbo d'oou pardoun.

MORUS ALBA — *fr.* mûrier blanc, *pr.* amourier.

28. RANUNCULUS AQUATILIS — les fossés, les lieux inondés, au chemin de Marseille, près de l'auberge du *Pin*.

CARDAMINE HIRSUTA.

HESPERIS MATRONALIS — à Cabasse près Brignolle.

ARISTOLOCHIA ROTUNDA.

PINUS SYLVESTRIS — forêt de la Ste-Baume, surtout au couchant; à Méoune (Var), où il est entremêlé avec le *P. halepensis* qui finit là.

VALANTIA APARINE — les champs semés en céréales.

CAREX VULPINA — dans les prés.

ADIANTHUM CAPILLUS-VENERIS — rochers humides, à la cascade du moulin Blanc, à St-Zacharie.

DIPLOLEPIS URNÆFORMIS, Nob. — sur les feuilles du chêne à St-Zacharie—Ann. sciences natur. 1832.

ODYNERUS CONSOBRINUS, Dufour — creuse son nid dans les terrains abrités — Ann. sciences natur. 1839.

SYRICHTHUS SAO (Hesperia) — deux fois l'an.

29. BRACHINUS EXHALANS — Marignane.

BEMBIDIUM ASSIMILE — bord de l'Arc.

TRACHYS PYGMÆA — sur les plantes, les fleurs.

BRUCHUS PECTINATUS — sur les cistes.

BRUCHUS IMBRICORNIS — id.

RHYNCHITES ÆQUATUS — sur les plantes, les arbres.

PHYTONOMUS CRINITUS (Curcul.) — Marseille, sous les pierres — presque toute l'année, M. Solier.

POLYDROSUS FLAVIPES — sur l'aubépine, le peuplier.

MORIMUS FUNESTUS —rampant à terre; sous les pierres aussi.

LEMA PARACENTHESIS — sur l'*asparagus acutifolius* sur les fleurs de l'*euphorbia serrata*.

TENTHREDO VIRIDIS — les arbres, les plantes.

ACRONYCTA MEGACEPHALA (Noctua) — passe l'hiver en chrysalide.

DOSITHEA ORNATARIA (Phal.)

30. LYCOSA SACCATA (Aranea)—courant dans les champs.

LEBIA NIGRIPES — sur le *spartium junceum*, le *quercus ilex*.

PÆCILUS VIATICUS — sous les pierres, le long des chemins, courant.

HARPALUS RUFICORNIS — sous les pierres, quelquefois rodant — très commun.

29. CISTUS MONSPELIENSIS — à Marseille; surtout dans les forêts des Maures, à la Molle — *pr.* messugue.

CARDAMINE PRATENSIS — les prés humides, Luynes — *fr.* cresson des prés.

HESPERIS VERNA — au Tholonet sous les oliviers.

IBERIS SAXATILIS — Ste-Victoire.

TRIFOLIUM STELLATUM — les bords des sentiers, des champs.

OPHRYS ANTHROPOPHORA — les prés de Jouques, à Fonscolombe très rare — cueilli une première fois dans un pré par Mme de Saporta; retrouvé une seconde fois seulement, plusieurs années après.

ARISTOLOCHIA CLEMATITIS — côteaux de St-Zacharie — *pr.* fouterlo.

ARISTOLOCHIA PISTOLOCHIA.

QUERCUS ROBUR — les forêts — *fr.* le chêne roure, rouvre, *pr.* rouvé.

30. GALIUM VERUM — dans tous les prés, les chemins, etc — *fr.* caille-lait.

LITHOSPERMUM OFFICINALE — dans les champs — *fr.* grémil, herbe aux perles.

FRANKENIA PULVERULENTA — à Beaulieu près de Rogne — chez M. de Beaulieu, mon intime ami, botaniste

ELOPHORUS NUBILUS — les bassins, les eaux.

CONIATUS TAMARISCI (Curcul.) — Marseille, le *tamarix gallica*, larve et coléoptère.

CARTALLUM RUFICOLLE (Longicorn.) — les plantes.

CIMBEX LUTEA — la larve sur le saule — éclose après avoir passé l'hiver dans le cocon.

LEUCOPHASIA LATHYRI (Pieris) — les bosquets.

ZYGÆNA RHADAMANTHUS — sur les collines vers le Tholonet, les fleurs du sainfoin, etc.

LEUCANIA VITELLINA (Noctua.)

CUCULLIA VERBASCI (Noctua) — chenille sur le *verbascum thapsus*, la *scrophulaire* — éclose ayant passé l'hiver en chrysalide.

PLUSIA GAMMA — chenille polyphage — le lépidoptère est extrêmement commun ; il vole le soir et même pendant le jour autour des fleurs.

distingué, que les sciences et notre pays regretteront toujours.

PAPAVER RHOEAS — les champs, les semis où il est trop fréquent — *fr.* coquelicot, *pr.* rouelle.

CHELIDONIUM HYBRIDUM — les semis.

SISYMBRIUM MONENSE — Ste-Victoire.

MYAGRUM PERENNE — les champs, les semis — *fr.* cameline, *pr.* lassène.

POLYGALA VULGARIS — les prés — *fr.* herbe à lait.

ANTHYLLIS MONTANA — Ste-Victoire, Notre-Dame-des-Anges, St-Zacharie?

TRAGOPOGON DALECHAMPII — les sentiers, les tertres.

ANTHEMIS ARVENSIS—le bord des chemins, des champs — *pr.* margaridier.

ORCHIS LAXIFLORA, Lam. — les prés.

MORUS NIGRA — cultivé — *fr.* mûrier noir, mûrier d'Espagne.

CENOMYCE PYXIDATA, Dub. (Lichen) — les murs, les côteaux arides.

Première apparition des insectes.

1\. PROCRUSTES CORIACEUS—sous les pierres, courant aussi à terre — il paraît de nouveau; il ne sera plus cité.

MELOLONTHA VULGARIS — sur les arbres fruitiers, le chêne — *fr.* hanneton. Il n'est pas extrêmement commun et n'occasionne pas de grands dommages.

MELOLONTHA ACERIS — sur le lilac.

SCAURUS STRIATUS — sous les pierres, le long des chemins — assez rare.

OMOPHLUS LEPTUROIDES (Cistela) — très fréquent, et même en troupes sur les arbres, surtout sur les châtons du *quercus coccifera*.

MYCTERUS CURCULIOIDES (Rhinomacer) — les plantes.

BRUCHUS CISTI — sur le *cistus albidus*.

CIMBEX MARGINATA — la larve sur le saule — éclos ce jour-là après un an à peu près passé en chrysalide.

CERATINA ALBILABRIS, Latr. — les fleurs.

ANTHIDIUM 7-DENTATUM, Latr. — les fleurs.

POLYOMMATUS XANTHE — collines près du Tholonet.

MACROGLOSSA BOMBYLIFORMIS (Sphinx) — chenille sur le chèvre-feuille — passe l'hiver en chrysalide.

HELOPHILUS FLOREUS F. (Sub Eristali) — très commun sur les fleurs et les plantes, à présent et tout l'été.

2\. PÆDERUS LITTORALIS — les sables humides, sous les pierres.

Première floraison des Végétaux.

1\. SALVIA OFFICINALIS — sur les tertres, les bords élevés des sentiers, des champs — *fr.* sauge, *pr.* saouvi.

JASMINUM FRUTICANS — les haies, les terrains élevés bordant les chemins — *fr.* jasmin jaune, *pr.* scavilles.

SCHOENUS NIGRICANS — le bord de l'Arc.

BROMUS TECTORUM — les murs, les lieux secs.

BISCUTELLA SAXATILIS, Decand. — les tertres, les lieux gazonnés, aux environs de la Touësso, etc.

ASTRAGALUS MONSPESSULANUS — côteaux incultes au-dessus du petit chemin du Tholonet, au Monteigués.

HEDYSARUM SAXATILE — id. — il est presque particulier à notre pays, *hedysarum aquisextiense*, Tournef. *Institut. rei herbariæ.*

TRIFOLIUM OFFICINALE (Melilotus) — les prés, le bord des champs — *fr.* mélilot.

VICIA PEREGRINA — les champs, les bords des sentiers.

SONCHUS OLERACEUS — les champs, les jardins — il fleurit encore et ainsi presque toute l'année — *fr.* laiteron, *pr.* cardelo.

2\. LINUM NARBONENSE — les collines cultivées.

APHYLLANTHES MONSPELIENSIS — les lieux incultes, les garrigues.

LYGISTOPTERUS SANGUINEUS (Lycus) — sous l'écorce des arbres.

MALACHIUS ÆNEUS — les plantes, les fleurs.

GEOTRUPES TYPHÆUS — les chemins.

ASIDA JURINEI, Solier — sous les pierres, Marseille.

APION VIOLACEUM — les prairies, Marignane.

POLYDRUSUS CHRYSOMELA, Parvulus, Gyll. — sur les saules, les osiers.

LEPTURA SANGUINOLENTA, (Curculion.) — à la Molle, dans les prés des Maures.

CHRYSOMELA AMERICANA — larve et coléoptère sur le romarin — très commune.

CRYPTOCEPHALLUS MARGINELLUS.

COCCUS HESPERIDUM, Fab. — sur les orangers et les citronniers. — Il est adulte à cette époque.

COSSUS LIGNIPERDA — la chenille seulement (le papillon plus tard) se voit souvent traversant le sol des allées plantées d'ormes.

CHELONIA HEBE (Arctia) — chenille sur le plantain, le pissenlit, la laitue, etc — on rencontre souvent le papillon au pied des murs, ou sur le gazon, dans le jour, presque immobile.

TIMIA MARGARITA — A la Touësso, le Tholonet — belle et rare espèce qui vole le soir vers la lumière, M. Cote-Tavan, habile et infatigable chasseur de papillons, M. Martin, conservateur au musée d'histoire naturelle, l'ont souvent recueillie.

3. GYRINUS NATATOR.

ORNITHOGALUM NARBONENSE — collines vers le Tholonet, à St-Canadet (ferme de Groules.)

CUCUBALUS ITALICUS — les bords des champs et des sentiers, les côteaux.

SAPONARIA OCYMOIDES — dans les champs sur les côteaux.

CISTUS SALVIFOLIUS — les collines boisées.

CISTUS FUMANA — les côteaux arides et incultes.

RANUNCULUS MURICATUS — les champs, les terrains humides.

CORONILLA MINIMA—les collines, les bords des sentiers.

CARDUUS PYCNOCEPHALUS — au pied des murs, au bord des champs.

CHRYSANTHEMUM SEGETUM — à Istres.

OSYRIS ALBA — les terrains amoncelés au bord des chemins.

3. BROMUS ARVENSIS.

LAMPRA CONSPERSA (Buprest.) — sur le peuplier blanc.

COPRIS PANISCUS — sur les chemins, les crottins.

VALGUS HEMIPTERUS (Trichius) — sur les fleurs — le mâle très commun, la femelle très rare.

ASCLERA CÆRULESCENS (Œdemera.) — les plantes, les fleurs.

ŒDEMERA LURIDA — id.

MORDELLA ACULEATA — id.

BRUCHUS BIGUTTATUS — sur les cistes.

BRUCHUS RUFICORNIS — id.

ANÆTIA PRÆUSTA (Saperda) — sur les arbres, les plantes.

CENTROTUS CORNUTUS — sur le genêt d'Espagne, *spartium junceum*, la fougère *pteris aquilina*.

HEMEROBIUS ALBUS.

TENTHREDO INTERRUPTA.

SMERINTHUS OCELLATA — chenille sur le saule, l'osier — éclos, ayant passé l'hiver en chrysalide.

HEMITHEA VERNARIA (Phalæn.)

4. TIMARCHA TENEBRICOSA — errant le long des chemins — elle est déjà citée en février. Elle paraît encore à présent, et très fréquemment.

TENTHREDO RUSTICA, Lepell. ♀. / CARBONARIA, F. ♂. } sur l'*euphorbia ser-*

DACTYLIS GLOMERATA — bord des chemins, des champs.

AVENA ELATIOR — les prés; on l'y sème — *fr.* fromental. *pr.* froumentane.

CONVOLVULUS CANTABRICA — collines, bord des sentiers.

HYOSCIAMUS NIGER — autour des maisons rustiques, au pied des murs, au bord des chemins — *fr.* jusquiame, *pr.* saouprignaque.

BUPLEVRUM JUNCEUM — côteaux de St-Pierre de Canon auprès de Salon, de Roquevaire.

VIOLA TRICOLOR — les champs cultivés — *fr.* pensée.

SISYMBRIUM COLUMNÆ, Jacq. — partout, dans les lieux cultivés, contre les maisons de campagne.

DORYCNIUM SUFFRUTICOSUM (Lotus) — les collines, les bois — *pr.* badasse.

ORCHIS MACULATA — les prés.

QUERCUS PEDUNCULATA — colline de Buan chez M. de Saporta, près de Sault (Vaucluse) — entremêlé dans cette localité avec le *Q. robur,* mais celui-ci occupe les lieux plus bas, le *Q. pedunculata* les plus élevés.

PISTACIA LENTISCUS — les côteaux sur le petit chemin du Tholonet.

FICUS CARICA — il commence à laisser paraître les jeunes figues *grossos; fr.* figuier, *pr.* figuiéro.

14. FESTUCA MYUROS — bords élevés des sentiers, bord des champs.

CORNUS SANGUINEA — les bois — *fr.* sanguin, *pr.* sanguino.

rata, etc. — ce sont les deux sexes d'une même espèce.

ICHNEUMON EXTENSORIUS, Gr.

ICHNEUMON XANTHORIUS, Gr.

ASTHENORA DENTANA (Pyralis.)

SCYTODES THORACICA, Latr. (Aranea) — les maisons.

AMARA ZABROIDES — Marseille, Basses-Alpes — rare.

HARPALUS SUBCYLINDRICUS — Marseille.

DASYTES MAURUS — les plantes, les fleurs.

NITIDULA PEDICULARIA, *Var.* Latipes, Marsh. — très commune sur les fleurs.

COPRIS HISPANA — paraît être la femelle du *copr. paniscus*. V. 3 mai.

ANTHICUS FLORALIS — courant dans les sables.

PERITELUS GRISEUS (Curcul.) — les saules, les osiers — endommage les arbres fruitiers, les mûriers.

CYNOGLOSSUM PICTUM — les champs, les sentiers, etc — *fr.* cynoglosse, langue de chien — *pr.* herbo dé Nouestre-Damo.

LITHOSPERMUM FRUTICOSUM — collines arides.

BORRAGO OFFICINALIS — les champs, les jardins.

RIBES RUBRUM — les jardins — *fr.* groseiller.

ROSA REMENSIS — cultivée dans les jardins — *fr.* rosier de Bourgogne.

CISTUS TUBERARIA — les prés, les gazons, les bois des Maures.

ANEMONE STELLATA, Lamarck. — dans les bois des Maures, au Château de la Molle.

CYTISUS LABURNUM — planté dans nos bosquets; indigène dans les Alpes — *fr.* cytise des Alpes, faux ébénier.

CITRUS MEDICA — en pleine terre à Solliés, Hyères; ici il a besoin d'être abrité dans les serres — *fr.* citronnier, limonier.

5. SCABIOSA ARVENSIS — les champs ensemencés — *fr.* scabieuse.

PÆONIA OFFICINALIS (flore duplici) — les jardins — *fr.* pivoine.

PAPAVER ARGEMONE — les champs.

SPARTIUM JUNCEUM — les collines — *fr.* genêt d'Espagne, *pr.* gineste.

ROBINIA PSEUDACACIA — originaire d'Amérique, cet arbre est si bien acclimaté qu'il croît spontané à Solliés au bord des ruisseaux — *fr.* acacia, faux-acacia.

CAMPYLIRHYNCHUS PERICARPIUS (Curculion.)

CHRYSOMELA STAPHYLÆA — M. Boyer, pharmacien, entomologiste distingué, l'a trouvée autour d'Aix.

GRYLLUS CAMPESTRIS, Latr. — les champs, sous les pierres.

SCUTELLERA INUNCTA, Fabr. (sub Tetyrâ) — sur les plantes, sous les pierres.

TENTHREDO BIFASCIATA, Lepell.

SPHECODES GIBBUS, Latr.

OSMIA FULVIVENTRIS } même espèce. Sur les fleurs
LEIANA
de chardon; elle coupe les feuilles de rosier pour en former son nid.

EUCERA LINGUARIA — sur les fleurs.

ARGE PSYCHE (Satyrus) — les collines du Tholonet, les moulins de St-Eutrope.

SARGUS CUPRARIUS.

6. LICINUS AGRICOLA — éclos ce jour-là d'une chrysal. trouvée à nud sous une pierre.

DAPTUS VITTATUS — Marignane.

OPHONUS OBLONGIUSCULUS — sous les pierres.

ACUPALPUS DORSALIS, *Var.* Maculatus — Marignane.

MALACHIUS 2-PUSTULATUS—très commun sur les plantes et les fleurs.

GALLERUCA CALMARIENSIS — sur les ormes qu'elle dévaste dans son état de larve.

METALLITES AMBIGUUS (Curcul.) — sur les arbustes.

LABIDOSTOMIS AXILLARIS (Clythra) — sur les arbres, chêne, etc.

CAREX VESICARIA — les bords des ruisseaux, les lieux humides.

PINUS PINEA — planté dans nos bosquets — *fr.* pin-pinier, pin-pignon.

SALIX HELIX — les rivages sablonneux des rivières — *fr.* osier, *pr.* vésé, végé.

FRAXINUS ORNUS — planté dans nos bosquets — *fr.* frêne à fleur.

6 POA BULBOSA, *Var.* Vivipara — bord des chemins.

ASPERULA ARVENSIS — les champs, les prés.

ILEX AQUIFOLIUM — forêt de la Ste-Baume — *fr.* houx, *pr.* vis.

LASERPITIUM GALLICUM—Monteigués; Ste-Victoire, dans le clausson.

MYAGRUM ERUCÆFOLIUM — St-Zacharie, terres amoncelées au bord du chemin, près du *Lion-d'or*.

ERODIUM CICUTARIUM — les gazons, les bords des chemins — *pr.* pé dé pardris. Il fleurit de nouveau.

TRIFOLIUM REPENS — les prés, les bords des sentiers — *pr.* trioulet.

LYGÆUS ARENARIUS — sous les pierres.

APHIS ROBORIS, Nob. — en état parfait. V. Annal. Soc. entomolog. 1841.

APHIS CORNI, Fabr. — sur le sanguin.

CHALCIS MINUTA — sorti d'une chrysal. de lépidoptère.

LARENTIA BILINEATA (Phalæna) — chenille sur la pimprenelle, etc. — éclose ce jour-là.

DIOCTRYA ŒLANDICA.

BOMBYLIUS MEDIUS

MELOPHAGUS OVINUS, Latr. — dans les toisons des brebis, se nourrissant de leur sang.

PHOLCUS PHALANGIOIDES, Latr. (Aranea) — les maisons, les recoins — toute l'année.

ANTHICUS NECTARINUS — on le trouve avec le *floralis* et le *pulchellus*.

7. BRUCHUS TRISTIS — sur les cistes.

BRUCHUS LUTEICORNIS — id.

GRYLLUS DOMESTICUS, Latr. — les lieux humides des maisons.

NEPA CINEREA — les eaux, les boues délayées — *fr.* scorpion d'eau.

NOTONECTA MACULATA — dans l'eau, nageant — V. janvier. On la trouve encore.

REDUVIUS PERSONATUS — les maisons — V. 14 janvier.

ASIRACA CLAVICORNIS, Latr. — les plantes.

AGRION PUELLA — autour des bassins, à Fonscolombe.

TENTHREDO CAPTIVA, Lepell.

TENTHREDO ALBIMACULA, Lepell.



CENTAUREA CYANUS — les champs ensemencés, au milieu des blés — *fr.* bleuet, barbeau.

CREPIS NEMAUSENSIS — Il est encore en fleur. V. janv.

7. TAMARIX GALLICA — les sables des rivières, des ruisseaux — *fr.* tamaris.

STYRAX OFFICINALE — à Solliés, les côteaux — *fr.* aligoufier.

PISUM SATIVUM — cultivé — *fr.* pois, *pr.* pésé.

CITRUS AURANTIUM — en caisse, et l'hiver en serre — *fr.* oranger.

PLATANUS ORIENTALIS — originaire de Grèce. On le plante rarement chez nous. A Bourgane près d'Apt, à St-Pons de Gémenos.

FAGUS SYLVATICA — le bois de la Ste-Baume, la Pioline.

PINUS ABIES — les montagnes de la haute Provence, au pavillon de l'Enfant — *fr.* pesse, épicéa.

AGATHIS MALVACEARUM.

OSMIA TUNETANA, Latr.

LYCÆNA IOLAS (Polyomm.) — à l'enclos de M. de Saporta, au nord de l'Hôtel-Dieu. Chenille dans les gousses de *colutea*, selon M. Marloi, entomologiste d'Auriol — rare.

LIMENITIS CAMILLA (Nymphalis) — chenille sur le *chèvre-feuille.*

AGLOSSA PINGUINALIS — chenille dans les substances grasses; on l'aperçoit souvent rampant dans les maisons. Selon Linnée elle vit quelquefois dans les intestins de l'homme, et plus fâcheuse que les autres vers — le papillon partout, dans les maisons, au-dehors aussi; la chrysalide, dans un cocon lâche, à la surface de la terre, au milieu des débris de végétaux desséchés.

MOLOBRUS THOMÆ, Latr. — volant dans les champs.

TACHINA TREMULA — fleurs de l'*euphorbia serrata*, à St-Zacharie.

3\. THOMISUS CITREUS, Latr. (Aran.) — les plantes, les champs.

CALATHUS LIMBATUS — les sables de la Durance, à Mirabeau.

HARPALUS ANXIUS — sous les pierres, commun, à Fonscolombe.

PERIPHUS EQUES — les sables au bord des ruisseaux et rivières, Gréoulx, St-Zacharie, la Durance.

APION MALVÆ.

PINUS CEDRUS, Linn. — originaire du Liban. On l'a planté ici, mais rarement. A la Pioline, à Valmousse, à Fonscolombe où il s'est semé naturellement cette année 1843 — *fr.* cèdre du Liban.

URTICA PILULIFERA — à Marseille au fort St-Nicolas.

8. VALERIANA RUBRA — les murs, les rochers ou terrains élevés et pierreux, aux moulins des insensés ou de St-Eutrope — *fr.* valériane.

VALERIANELLA HAMATA, Decand. — à Miramas.

POA TRIVIALIS — les prés.

HYPECOUM PENDULUM — près de l'Arc, chez M. de Clapier.

ECHIUM AUSTRALE — à Miramas — M. Castagne.

MARRUBIUM VULGARE — les bords des chemins — *fr.* marrube blanc, *pr.* bouen riblé.

BLATTA PALLIDA, Enc. — les bois, dans les débris des végétaux.

APHIS PAPAVERIS — sur le pavot, les fèves, etc.

APHIS ROSÆ.

SYMPECMA FUSCA (Agrion) — les bosquets, assez loin des eaux.

CEPHUS PYGMÆUS — sur les fleurs. La larve dans l'intérieur des tiges de blé qu'elle rend stériles—elle occasionne de grands dommages dans les provinces du nord de la France. Mém. Soc. royale d'agriculture de 1842.

TENTHREDO VENTRALIS — sur le pin d'alep.

MEGACHILE MURARIA, Fab. (sub Xylocopâ) — construisant son nid en terre paîtrie, contre un mur, semblable à une motte de terre qui y serait appliquée. Différente de *meg. muraria* de l'Enc. V. 6 et 22 avril.

THAIS MEDESICASTE — les bois, à St-Zacharie.

COLIAS HYALE.

PIERIS CRATÆGI — chenille sur tous les arbres à fruit, surtout l'amandier qu'elle dévaste, à peine feuillé. Le papillon dans les prés, sur le seigle en fleur, partout — ses œufs dans un paquet de 2 ou 3 feuilles sèches liées par de la soie que filent les petites chenilles en naissant, et attaché à l'arbre; celles-ci y passent dans leur jeune âge tout l'été et jusqu'aux premiers beaux jours à la fin de l'hiver, sans en sortir.



MALVA SYLVESTRIS — dans les champs, les bords des chemins, partout — *fr.* mauve, *pr.* maouvo, maougue.

POTERIUM SANGUISORBA — les champs — *fr.* pimprenelle, *pr.* pimpinello.

LYCÆNA CYLLARUS (Polyomm.)

LYCÆNA ESCHERI.

MELITÆA DEIONE — chenille sur le muffle de veau *antirrhinum majus*, en famille — paraît deux fois l'année.

XANTHIA PULMONARIS (Noctua) — chenille cachée dans le cœur des feuilles de consoude, *symphytum officinale;* les bords de la Touësso, depuis le pavillon de Monier, jusqu'au pavillon de l'Enfant, etc.

FIDONIA PINIARIA (Phalæna) — à St-Zacharie, phaléne et chenille, sur les pins ou autour.

EMPIS PENNIPES.

OESTRUS BOVIS — volant dans les fougères, les herbes où paissent les bœufs — V. 7 mars.

TEPHRITIS VIEDEMANNI.

9. MACHILIS POLYPODA, Latr. — sous les pierres, dans les gazons humides.

OMALIUM OPHTHALMICUM — sur les plantes, volant, à St-Zacharie.

APHODIUS LURIDUS — dans les bouses, sous les pierres.

PTILOPHORUS DUFOURII — dans les prés de M. de Fontverd à St-Canadet, une seule fois.

NEIDES TIPULARIA (Cimic.) — sous les pierres.

CIMEX LECTULARIUS, Latr. — *fr.* punaise, *pr.* cimé, punaïse.

APHIS SALICIS.

EPHEMERA VULGATA F. — à St-Zacharie, sur les arbres, au bord de l'Uveaune.

EPHEMERA VENOSA? F. — id.

FESTUCA CÆSPITOSA, Loisel. Suppl. — les collines arides autour d'Aix.

CERASTIUM VISCOSUM—bord des ruisseaux, les champs.

ARENARIA MEDIA — à St-Chamas.

CRATÆGUS ARIA — Monteigués, Ste-Victoire, bois de Montverd — *fr.* alisier.

ROSA RUBIGINOSA — les haies — *fr.* églantier.

GEUM URBANUM — les bords des prés, des ruisseaux — *fr.* benoite.

ANTIRRHINUM MAJUS — les murs des jardins, du pavillon de l'Enfant — *fr.* mufle de veau.

CLYPEOLA JONTHLASPI — les collines, les gazons — déjà en février.

SEMBLIS BICAUDATA — aux environs des ruisseaux.

APIS MELLIFICA — toute l'année ; c'est à présent le moment des essaims. V. janvier. *Fr.* abeille, mouche à miel, *pr.* abillo.

MELITÆA ARTEMIS, *Var.* Provincialis — iscles de la Durance ; à Solliès, côteaux du Défens.

ZYGÆNA FILIPENDULÆ — à St-Zacharie, fleur du *trifolium pratense*, *scabieuse*, etc.

CLIDIA GEOGRAPHICA (Noctua) — chenille sur l'*euphorbia cyparissias*, en famille — le lépidoptère toujours grisâtre à St-Zacharie, toujours fond jaunâtre à Fonscolombe.

ACRONYCTA EUPHORBIÆ (Noctua) — sur les *euphorbia cyparissias* et *serrata*, sur le tamaris.

HELIOTHIS DIPSACEA (Noctua) — sur la laitue, etc — passe l'hiver en chrysalide.

PHASIANA VINCULARIA (Phalæna) — prise au théâtre par M. Giraud, peintre, collecteur zélé de papillons et de chenilles.

10. DINODES RUFIPES — sous les pierres, dans les prés.

PHÆNOPS DECOSTIGMA (Buprestis) — sur un tronc de peuplier coupé, au moulin Blanc, à St-Zacharie.

CLERUS 4-MACULATUS, F. — pris dans la poix découlant d'un pin taillé, bois de Fonscuberte ou Bigourdin, comm. de Venelle, une seule fois.

ANOBIUM OBLONGUM — dans le bois des meubles, le bois mort.

ASCALAPHUS ITALICUS — volant dans les bois taillis ;

BRASSICA RAPA — cultivée dans les jardins, les champs — *fr*. rave.

SENECIO VULGARIS — les jardins, les champs cultivés — encore en fleur. V. janvier. *Fr*. seneçon, *pr*. sénissoun.

MERCURIALIS ANNUA — les jardins, les champs cultivés — encore en fleur; elle a déjà fleuri l'hiver. V. nov.

10. SALVIA VERBENACA — les pelouses.

BRIZA MEDIA — dans les prés.

GALIUM CINEREUM — les côteaux.

GALIUM SETACEUM — les collines de la Fare.

CAUCALIS LEPTOPHYLLA — les champs, le bord des sentiers.

RHAMNUS CATHARTICUS — les haies, chemin de Venelle, vers l'Aubère; à Aix, côteaux de Beauregard — *fr*. grainette d'Avignon, *pr*. granetto.

dans les clairières, à St-Zacharie, à la Combe de Lourmarin (Vaucluse.)

TENTHREDO PUNCTUM — les fleurs.

SPHECODES FUSCIPENNIS, Foudr. in Literis — voisin du *sph. gibba*, Latr. plus grand, ailes plus noires. Il pond ses œufs dans les nids des apiaires, entr'autres du *colletes fodiens*. M. Foudras, entomol. distingué de Lyon.

VANESSA ANTIOPA — chenille en famille sur le saule — *fr.* morio.

VANESSA L. ALBUM — la pariétaire — déjà en janvier.

DEILEPHILA ELPÉNOR — sur la vigne — a passé l'hiver en chrysalide.

EUCHELIA PULCHRA (Lithosia) — Marseille, à Fonscolombe dans les garrigues.

EUCLIDIA GLYPHICA (Noctua) — commune, volant de jour dans les prés.

PHASIANA PETRARIA, Dup. — à la Molle, dans le Var.

ADELA PANZERELLA.

SYRPHUS FESTIVUS, F. (sub Eristali) — les fleurs.

11. CICINDELA LUGDUNENSIS — pont de Mirabeau, Greoulx, les sables.

CHLÆNIUS AGRORUM — courant sur le gazon.

CRYPTOHYPNUS PULCHELLUS (Elater) — Fonscolombe.

ONITICELLUS FLAVIPES — les excréments d'animaux.

ONTHOPHAGUS SCHREBERI — id.

MYLABRIS MELANURA, Pall. 10-PUNCTATA, Oliv. — sur les fleurs, surtout celles de la *scabiosa columbaria*.



VIOLA ARVENSIS, Decand. — à Istres.

JUNCUS TENAGEIA — à Miramas — M. Castagne.

EUPHORBIA SEGETALIS — les champs, les jardins.

ARENARIA TENUIFOLIA — les lieux pierreux, le pied des murs.

PYRUS MALUS — cultivé dans les vergers, spontané dans les bois — *fr.* pommier, *pr.* poumiero.

TEUCRIUM IVA — aux moulins des insensés, au-dessus de l'enclos de M. Barthélemy, entre les pierres.

MYAGRUM PANICULATUM — les champs de céréales autour d'Aix.

TARAXACUM PALUSTRE (Leontodon) — les marais de St-Chamas.

11. SALVIA CLANDESTINA—bord des chemins, etc—encore en fleurs. V. janvier.

VERONICA ANAGALLIS — dans les ruisseaux, le long du chemin en-dessus de l'enclos de Beaufort.

VERONICA CHAMÆDRYS — dans les *Maures.*

AVENA FATUA — les champs de blé.

FESTUCA DUMETORUM — les bois.

LINUM CAMPANULATUM — les côteaux, en avant des Pinchinats, au midi du chemin, etc.

ANTHICUS ATER — les plantes — déjà cité, V. mars.
BRUCHUS RUFIMANUS — dans les pois et autres légumes.
BRUCHUS NUBILUS — les cistes.
CLEONIS ALBIDUS — Montredon près Marseille.
POLYDRUSUS IMPRESSIFRONS — les arbres.
PHYTÆCIA LINEOLA (Saperda) — les fleurs, Fonscolom.
LABIDOSTOMIS SCAPULARIS (Clythra) — les plantes, les fleurs, les arbres.
HISPA ATRA — sur les plantes ; sous les pierres quand le temps deviendra froid.
GALLERUCA TENELLA — sur les osiers, le *tamarix gallica*.
ICHNEUMON ANNULATORIUS, Fab.
POLYOMMATUS GORDIUS — les bois de St-Zacharie.
HESPERIA SYLVANUS.
DEILEPHILA PORCELLUS — sur l'épilobe.
CLEOPHANA PLATYPTERA — chenille sur l'*antirrhinum simplex* — elle a passé l'hiver en chrysalide ; elle reparaîtra en juillet. V.

12. EPEIRA CONICA, Latr. (Aranea) — les plantes.
PANAGÆUS CRUX-MAJOR — iscles de la Durance sous les pierres.
NEBRIA PSAMMODES — les sables humides.
ANCYLOCHEIRA RUSTICA (Buprestis) — St-Zacharie, le bois de pin mort.
LIMONIUS BRUCTERI (Elater) — les plantes.
LIMONIUS LITHRODES (Elater) — Montverd.
CYPHON PALLIDUS — les plantes.
LIGNYODES ENUCLEATOR (Ellescus Curculion.) — sur le chêne, au bord de l'Uveaune, St-Zacharie.

SAXIFRAGA ROTUNDIFOLIA — les collines des Maures, à la Molle.

HIPPOCREPIS COMOSA — les lieux cultivés des collines, les gazons.

SENECIO SYLVATICUS — les champs.

12\. GALIUM MOLLUGO — les lieux marécageux, le bord des ruisseaux, quelquefois aussi dans les endroits secs ou moins humides — plus maigre dans toutes ses parties dans les lieux secs.

PLANTAGO ARENARIA — les champs.

CAUCALIS DAUCOIDES — les champs un peu secs.

TELEPHIUM IMPERATI — aux Infernais, etc.

SILENE NOCTIFLORA — les tertres gazonnés.

SAXIFRAGA AJUGÆFOLIA — Ste-Victoire.

CISTUS PENICILLATUS — les collines incultes.

PERITELUS LITHARGYREUS (Curculion.) — sur le *daphne tartonraira* à Montredon.

BALANINUS CERASORUM (Curculion.) — sur divers arbres, le long des ruisseaux.

MALACOSOMA LUSITANICA (Galleruca) — très commune sur toutes les fleurs, surtout les composées.

PHYTÆCIA PUNCTUM (Saperda) — herbes des prairies.

PHALACRUS GRANULATUS — plantes et fleurs.

PENTATOMA BICOLOR (sub Cimice) — les plantes.

APHIS POPULI-ALBÆ, Nob. — Ann. Soc. entomolog. 1841.

TENTHREDO CONFUSA, Lepell.

DOLERUS BAJULUS.

AGATHIS MAJOR, Nob.

PERILAMPUS ITALICUS, Fab. (sub Diplolepe.)

BOMBUS ITALICUS.

BOMBUS SALTUUM — à Fonscolombe.

SATYRUS MÆRA — chenille sur les graminées — éclos ce jour-là. Deux fois l'année, V. janvier.

LYCÆNA ALSUS (Polyomm.)

THANAOS TAGES (Hesperia.)

CHELONIA FASCIATA (Arctia) — sur le pissenlit et autres plantes basses, à Gréoulx.

PTILODONTIS PALPINA (Bombyx.)

SARGUS FORMOSUS — les feuilles des arbustes.

DOLICHOPUS PENNITARSIS — les plantes.

BOMBYLIUS ATER, Fab.

13. TRECHUS RUBENS — sous les pierres et aussi courant.

POTENTILLA REPTANS — les champs, partout — *fr.* quintefeuille, *pr.* frago.

RANUNCULUS REPENS — le long des ruisseaux — M. Castagne.

IBERIS PINNATA—les champs ensemencés—*fr.* bramofan.

LOTUS CORNICULATUS, *Var.* Glabra. Lotus Major? Scop. — les prés, les bords élevés des chemins.

LEONTODON HISPIDUM — les prés.

ANTHEMIS INCRASSATA — les champs, à Miramas.

SCORZONERA HIRSUTA — le Monteignés.

13. GLADIOLUS COMMUNIS — les champs ensemencés — *fr.* glayeul, *pr.* coutéou.

LAMPYRIS SPLENDIDULA — dans les gazons — *fr.* ver-luisant, *pr.* luzerne.

MALACHIUS ELEGANS.

APHODIUS 4-PUSTULATUS — Bigourdin près de St-Canadet, dans la poix des pins taillés.

BALANINUS NUCUM (Curculion.)—larve dans les glands, les noix, etc.

OBEREA PUPILLATA (Saperda) — sur le *lonicera caprifolium*, collines vers le Tholonet — une seule fois.

ALYDUS CALCARATUS (Coreus) — les plantes.

RAPHIDIA OPHIOPSIS — parc de Fonscolombe sur un mur — fraichement éclose.

CIMBEX LÆTA.

CIMBEX OLIVIERI, Lepell.

SATYRUS PASIPHAÉ — collines du petit chemin du Tholonet, dans les guarrigues.

ARCTIA FULIGINOSA — chenille sur l'*arctium lappa.*

HEMITHEA VIRIDARIA (Phalæna) — au Puy-Ste-Réparade, chenille sur la *mentha rotundifolia* — deux fois l'année.

14\. DASYTES ATER — fréquent sur les graminées.

LAMPYRIS NOCTILUCA — dans les gazons, les buissons — *fr.* ver-luisant, *pr.* luzerne, moins commune que la *lamp. splendidula.*

CATOPS OBLONGUS — à Fonscolombe.

IPS FERRUGINEA — dans la poix des pins taillés.

ATTAGENUS 3-FASCIATUS — sur les fleurs.

AVENA SATIVA — *fr.* avoine, *pr.* civado.

EVONYMUS EUROPÆUS — les bois, les bosquets — *fr.* fusain, bonnet de prêtre, *pr.* bounet dé capelan.

FRITILLARIA PYRENAICA — Ste-Victoire.

ARENARIA TETRAQUETRA — montagnes, Ste-Baume, plan d'Aups.

POTENTILLA SUBACAULIS — Ste-Victoire.

CRATÆGUS AZAROLUS — cultivée — *fr.* azerolier.

CRATÆGUS TORMINALIS — à la Ste-Baume.

SISYMBRIUM POLYCERATIUM — au pied des murs, au bord des chemins, St-Zacharie, etc.

BRASSICA NAPUS — les champs, cultivé — *fr.* navet, *pr.* navéou.

ASTRAGALUS HYPOGLOTTIS—les gazons, les bords élevés des chemins.

LAPSANA COMMUNIS — les champs, la Ste-Baume.

ARCTIUM LAPPA—les cours près des bâtiments, le bord des prés — *fr.* bardane, *pr.* lapourdié.

PARIETARIA OFFICINALIS — au pied des murs, sur les murs même, partout — *fr.* pariétaire, *pr.* espargoule.

14. CORIS MONSPELIENSIS — les côteaux arides.

JUNCUS LAMPOCARPUS, Ehr. Gram.

RANUNCULUS ARVENSIS — les champs.

ERYSIMUM CANESCENS, Decand. — Ste-Victoire, la Ste-Baume, etc.

GERANIUM COLUMBINUM — les prés, autour d'Aix.

HIPPOCREPIS CILIATA, Wild. — au Tholonet chez les PP. Jésuites, aux Pinchinats — M. Teissier.

THYLACITES PILOSUS (Curcul.) — sous les pierres.

BRACHYDERES PUBESCENS (Curcul.)—sur le pin d'Alep, entre les feuilles.

GRAMMOPTERA VARIANS (Leptura) — sur les fleurs — rare.

GRAPTODERA OLERACEA (Altica) — sur la salicaire, *lythrum;* larve sur l'épilobe.

COCCINELLA 20-PUNCTATA.

COCCINELLA IMPUSTULATA.

SYRTIS CRASSIPES (Cimic.) — les plantes.

ASCALAPHUS AUSTRALIS, Enc. — sur la colline des moulins des insensés — une seule fois.

CHELOSTOMA MAXILLOSA, Latr. — sur les portes des maisons, à l'extérieur — elle y fait des trous comme ceux des *anobium*, pour y nicher ses petits.

15. CYBISTER ROESELII (Dytiscus) — les eaux.

DYTISCUS MARGINALIS.

HYPHYDRUS VARIEGATUS — fort Lamalgue, à Toulon.

HYDROPHILUS CARABOIDES — les eaux.

RHAMNUSIUM SALICIS, *Var.* Rufa (Rhagium) — Montverd.

CIMBEX OBSCURA — à la Ste-Baume, fleurs du *geranium pyrenaicum.*

TENTHREDO VIDUA, Lepell. — fleurs de l'*euphorbia serrata.*

CHRYSIS CÆRULIPES.

CHRYSIS CUPREA, Rossi.

DIPLOLEPIS FLAVIPES, Nob. — Ann. sciences natur. 1832.

LOTUS CORNICULATUS, *Var.* Villosus — les bords élevés des chemins, les prés secs.

MEDICAGO DENTICULATA — les champs.

PSORALEA BITUMINOSA — les bords des sentiers, des champs, partout.

CNICUS DISSECTUS — les prés de Fonscolombe.

ACHILLÆA TOMENTOSA — au Puy-Ste-Réparade, terrains secs.

CAREX ACUTA — le bord des ruisseaux.

15. GALIUM ULIGINOSUM — ruisseaux, lieux marécageux.

ELÆAGNUS ANGUSTIFOLIA — valon de Gardanne allant vers Mîmet, les lieux frais, les jardins — *fr.* olivier de Bohême, *pr.* saouzé muscat.

IRIS PSEUDO-ACORUS — les *iscles*, dans les ruisseaux.

SCIRPUS HOLOSCHÆNUS — le bord des chemins, des ruisseaux, les lieux où l'eau séjourne l'hiver. — *fr.* jonc.

ECHIUM VULGARE — les bords des champs, des chemins — *fr.* vipérine.

CAMPANULA SPECULUM — les champs semés en céréales *fr.* miroir de Vénus.

LONICERA CAPRIFOLIUM — les côteaux boisés.

HALICTUS 4-STRIGATUS, Latr. — sur les fleurs — il creuse, dans le sable et sous les pierres, des nids en boyau.

STELIS PUNCTATISSIMA, Latr. — fleurs du lilac.

16. TETRAGNATHA EXTENSA (sub Araneâ) — les bords des ruisseaux, sur les plantes, où elle ourdit sa toile.

OENANTHE PIMPINELLOIDES — les lieux gazonnés, les champs, bord de l'Arc.

LINUM TENUIFOLIUM — les lieux secs, les collines.

ALISMA PLANTAGO — dans les ruisseaux — *fr.* plantain aquatique.

ALLIUM SATIVUM — cultivé, non indigène — *fr.* ail, *pr.* aillet.

ERICA VULGARIS — les collines des Maures — *fr.* bruyère, *pr.* brugas.

EUPHORBIA OBSCURA.

POTENTILLA HIRTA — les collines, St-Zacharie.

MELISSA OFFICINALIS — les prairies, le long des ruisseaux — *fr.* mélisse, citronelle, *pr.* pouncirado.

IBERIS LINIFOLIA — le Monteigués.

THLASPI BURSA-PASTORIS — il se voit encore en fleurs et presque toute l'année.

THLASPI PERFOLIATUM — les champs.

HEDYSARUM CAPUTGALLI — les collines, bois de Montverd.

CORONILLA EMERUS — le Prignon, Ste-Victoire, la Ste-Baume.

LATHYRUS SPHÆRICUS — les lieux montueux.

CARDUUS ACANTHOIDES — partout, dans les champs, au bord des chemins.

SCHERARDIA MURALIS.

EQUISETUM PALUSTRE — les *iscles* de la Durance.

16. JASMINUM OFFICINALE — originaire des Indes, cultivé partout — *fr.* jasmin, *pr.* jaousémin.

HALIPLUS FERRUGINEUS — Marseille, les eaux.

OMOPHLUS CURVIPES (Cistela) — sur les chênes-verts, *ilex*.

ATTELABUS CURCULIONOIDES — les arbres, arbustes.

RHYNCHITES CUPREUS — les arbres, les plantes.

STENURA VILLICA (Leptura) — les ormes, cours de la Trinité; sur les roses, enclos de M. de Saporta.

PHYTÆCIA EPHIPPIUM — les fleurs.

CRYPTOCEPHALUS VIOLACEUS — sur les plantes.

TROGUS LAPIDATOR (Ichneum.) — sur les fleurs ombellées. La larve dans la chrysal. du *papill. machaon*.

TRACHYNOTUS FOLIATOR (Ichneum.) — les chrysal.

CRYPTUS CINCTUS, Fabr.

HEDYCHRUM AURATUM, F. (sub Chryside.)

NYSSON MACULATUS — les fleurs.

ANDRENA CÆRULESCENS, Enc. (an Fabricii?) — sur les fleurs crucifères, Fonscolombe.

LIGUSTRUM VULGARE — les bois — *fr.* troëne, *pr.* ooulivier saouvagi.

CYPERUS LONGUS — tous les endroits humides — *fr.* souchet.

SCIRPUS PALUSTRIS — les bords des rivières, les lieux humides, à Pélissane.

GALIUM PALUSTRE — le long des fossés aquatiques.

STATICE ECHIOIDES — Marseille, Miramas.

ALLIUM ROSEUM — les bords des ruisseaux, les prés du pavillon de l'Enfant.

ASPHODELUS FISTULOSUS — la Crau — *pr.* pouracho.

CUCUBALUS BEHEN — bord des sentiers, des terres cultivées — *fr.* behen blanc, *pr.* carnillet.

SEDUM ACRE — collines pierreuses.

RANUNCULUS CHÆROPHYLLOS — la Crau.

PAPAVER SOMNIFERUM — cultivé dans les jardins — *fr.* pavot.

ERYSIMUM OFFICINALE — au pied des murs, autour des habitations champêtres, au bord des sentiers.

ULEX PROVINCIALIS, Loisel. Suppl. — à Roquefavour — M. Teissier.

TRIFOLIUM SCABRUM — les lieux secs, les collines, bord des sentiers.

TRIFOLIUM LAPPACEUM — les champs.

TRIFOLIUM OCHROLEUCUM — bois de Montverd.

SCORPIUS SUBVILLOSA — les champs — *fr.* chenille.

CICER ARIETINUM — cultivé — *fr.* pois chiche, *pr.* césé.

LATHYRUS NISSOLIA — les champs semés, Marseille.

17. HARPALUS PUNCTATO STRIATUS — Marignane, Foz.

COLYMBETES STRIATUS (Dytisc.) — les eaux.

HYDROPORUS PLANUS (Dytisc.) — id.

HYDROPORUS 12-PUSTULATUS — id.

HYDATICUS TRANSVERSALIS — Marseille, dans les eaux.

AGRYPNUS MURINUS (Elater) — groupé dans des excavations de mûriers, où la sève suintait, à la Pioline.

AGRIOTES GALLICUS (Elater) — à Fonscolombe, fleurs de *cornus sanguinea* — une seule fois.

CRYPTOHYPNUS RIPARIUS (Elater) — les plantes, les arbustes.

CRYPTOHYPNUS 4-PUSTULATUS — entre les cailloux, dans les sables de l'Arc.

DRILUS FLAVESCENS — sur les plantes.

ATTAGENUS PELLIO — les maisons.

CORYNETES CHALIBÆUS — les cadavres, les latrines, Marseille — M. Solier.

SCAURUS TRISTIS — Marseille.

LEPTURA RUFIPES.

PODAGRICA FULVIPES (Altica.)

CHRYSOMELA HOTTENTOTA — sous les pierres, rodant partout.

GRYLLOTALPA VULGARIS, Latr. — c'est l'époque où l'on peut trouver son nid dans les prés.

APHIS FAGI.

TENTHREDO LEPIDA, Lepell.

ODYNERUS AUCTUS, Panz. }
DANTICI, Aliorum. }

17. BROMUS SQUARROSUS — les lieux secs, les prés non arrosés.

MELICA NUTANS — les champs, les côteaux.

THESIUM LINOPHYLLUM — les bordures des bois, les sentiers.

ONOSMA ECHIOIDES—le bord des champs, des chemins.

LINUM USITATISSIMUM — cultivé; moins chez nous que dans le Var — *fr.* le lin.

ARENARIA RUBRA — au pied des remparts de la ville, au bord des fossés.

ROSA CENTIFOLIA, Linn. — jardins — *fr.* rose d'Hollande.

ROSA CANINA — les haies, le bord des chemins — *fr.* églantier, *pr.* grate cuou.

RUBUS FRUTICOSUS — les haies, les bois — *fr.* ronce, *pr.* roumi.

STACHYS ANNUA.

STACHYS ARVENSIS.

SIDERITIS HIRSUTA — le bord des sentiers, les terrains incultes.

OROBANCHE MAJOR — les terres cultivées, etc. — *fr.* orobanche.

SISYMBRIUM NASTURTIUM — les ruisseaux — *fr.* cresson, cresson d'eau.

TRIGONELLA MONSPELIACA — les champs, les bois.

LATHYRUS CICERA — cultivé en prairies artificielles — *pr.* garoutte, geissetto.

LATHYRUS HIRSUTUS — les prés.

SATYRUS JANIRA — très commun partout, chenille sur les graminées,

BRITHYA PANCRATII (Noctua) — chenille sur le pancratium, îles de la rade de Marseille.

18. AGONUM MARGINATUM — lieux humides, Marignane, Marseille.

HARPALUS DISPAR — Foz, Marignane.

ACMÆODERA ASPERSULA Illig.
DERMESTOIDES, Solier (Buprestis)
— Marseille, les fleurs composées — M. Solier.

ANTHAXIA CYANICORNIS (Buprestis) — Apt, Marseille, sur les graminées,

TILLUS UNIFASCIATUS — Fonscolombe, sur les arbres.

APHODIUS PRODROMUS.

RHYNCHITES BETULETI, *Var.* Cæruleus — roulant en cylindre les feuilles de la vigne, pour y abriter sa postérité; il les fait dessécher.

LIXUS ASCANII — les fleurs, Fonscolombe.

PHYTÆCIA MOLYBDÆNA — id.

COCCINELA 7-PUNCTATA — la larve vit de pucerons — pour la seconde fois, déjà en janvier.

TETRIX SUBULATA — dans les champs, sur les plantes.

LATHYRUS SATIVUS — cultivé — *fr.* gesse, *pr.* jaisse.

ASTRAGALUS MASSILIENSIS, Lam. — à Montredon — on l'a confondu avec l'*astr. tragacantha* qui ne croit qu'en Asie.

LOTUS RECTUS — le bord des champs, des ruisseaux.

LOTUS HIRSUTUS — id.

MEDICAGO MINIMA — les lieux incultes.

PHILADELPHUS CORONARIUS — les jardins — *fr.* seringa.

SONCHUS PICROIDES — les champs, les côteaux.

CAREX MAXIMA — à la Touësso, le long des fossés.

18. BROMUS DISTACHYOS — les collines arides.

LOLIUM PERENNE — les bords des chemins, des prés — *fr.* ray-grass, *pr.* margaou.

SCHERARDIA ARVENSIS — sous le pont de Beraud, etc,

GALIUM GLAUCUM — bois de Montverd.

HYPECOUM PROCUMBENS — les champs, à Miramas.

LITHOSPERMUM ARVENSE.

CAUCALIS ANTHRISCUS — les champs.

CAUCALIS NODOSA — les collines, les champs incultes.

BUPLEVRUM STELLATUM — les champs cultivés.

BUPLEVRUM ODONTITES — les champs, les côteaux.

RUMEX ACUTUS — les prés, les bords des sentiers, partout.

AGROSTEMMA GITHAGO — dans les champs semés en blé — *fr.* nielle des blés, *pr.* niello.

ROSA SEMPERVIRENS — dans les haies, sur les collines, au petit chemin des moulins des insensés, collines du Tholonet.

CAPSUS SPISSICORNIS — les plantes.

ÆSCHNA VERNALIS — à Fonscolombe, aux iscles de la Durance.

SIGALPHUS IRRORATOR — une fois sortie d'une chrysal., une autre fois sur une tige de seigle.

EUMENES COARTATA — nid de terre, globuleux, avec une espèce de petite galerie en avant en forme de goulot, appliqué contre un mur, une feuille, etc.

MACROCERA GRANDIS, Nob. — sur les fleurs, endormie le soir entre les pétales de la pivoine double.

SPHINX PINASTRI — chenille sur le *pinus halepensis*.

AMPHIDASIS HIRTARIA (Phalæn.)

TINEA CRINELLA—dans la laine des matelas, les étoffes, les insectes desséchés des collections.

19. DYTISCUS CIRCUMFLEXUS.

CRATONYCHUS NIGER (Elater) — les plantes.

MALACHIUS EQUESTRIS — id.

TRICHODES ALVEARIUS — sur les fleurs. La larve dans les ruches.

PACHYCERUS ATOMARIUS (Curcul.) — larve dans les racines de l'*anchusa italica*, *buglosse;* le coléoptère s'y trouve aussi — M. Boyer, pharmacien.

LARINUS JACÆÆ (Curculion.) — sa chrysal. dans les calyces mûrs du *cnicus arvensis*.

CALANDRA ABBREVIATA — Marignane, dans les herbes, sous les pierres.

MIRIS GOTHICUS (sub Capso) F. — les plantes.

SPARTIUM PURGANS — Gréoulx, Combe de Lourmarin (Vaucluse.)

MEDICAGO SATIVA — *fr.* luzerne.

ERVUM ERVILIA — les champs — *fr.* ers, *pr.* erré.

LACTUCA PERENNIS — collines incultes.

CENTAUREA ASPERA — bord des sentiers, champs, etc.

ORCHIS ABORTIVA — les bois, le parc de Fonscolombe.

SERAPIAS ENSIFOLIA — les bois, le bord des champs.

CUCUMIS MELO — Patrie, l'Asie; cultivé — *fr.* melon, *pr.* miéroun.

CUCUMIS SATIVUS — *fr.* concombre.

SPINACIA OLERACEA — cultivé dans les jardins potagers — *fr.* épinard.

19. CAUCALIS LATIFOLIA — les champs — *pr.* grappon.

ÆTHUSA CYNAPIUM — Buan, chez M. Camille de Saporta, au bord des prés, des sentiers — *fr.* petite cigue.

BUPLEVRUM GLAUCUM, Decand. — Marseille, Salon, Miramas — découvert dans ces localités par M. Castagne.

RHINANTHUS CRISTA-GALLI—les prés maigres, humides — *fr.* crête de coq.

MELAMPYRUM ARVENSE — au plan d'Aups, près la Ste Baume, etc. — *fr.* blé de vache.

ARABIS ASPERA — Buan, dans le bois.

BUNIAS ORIENTALE — Buan, les champs.

PHRYGANEA PELLUCIDA, Deg.

GORYTES TUMIDUS.

BOMBUS RUDERATUS.

20\. ARGUTOR RUBRIPES — Marseille.

ARGUTOR VERNALIS — id.

HYDROPORUS OPATRINUS — id.

PTOSIMA 9-PUNCTATA (Buprest.) — les arbustes, le cerisier sauvage, le prunier.

IPS MACULATA — les charognes, les plaies cancéreuses de l'ormeau.

ENOPLIUM SERRATICORNE — les bois ouvrés, à St-Zacharie.

HAMMATICHERUS CERDO (Cerambyx.)

LEPTURA RUFA — sur les roses, dans un jardin au-dessus de l'Hôtel-Dieu; à la Molle (Var.)

ACRYDIUM THALASSINUM — les côteaux, les champs.

COCCUS OLEÆ — l'olivier, le laurier-rose — couvant ses petits, sous la coque formée par son corps.

ODYNERUS SPINIPES (Vespa.)

ARGYNNIS DIA — bois de St-Zacharie.

ARGE GALATHEA (Satyrus) — les gazons.

ACONTIA SOLARIS (Noctua) — volant même de jour, dans les prés, etc.

STRATYOMYS CHAMÆLEON — sur les fleurs.

SARGUS AURATUS.

NEMESTRINA FASCIATA (sub Cythereâ).

APHRITIS AURO-PUBESCENS, Latr. — chrysalide sous les pierres; St-Zacharie.

ACHILLEA ODORATA — lieux secs, montueux.

CUCURBITA PEPO — cultivée — *fr.* courge, *pr.* cougourdo.

SCABIOSA COLUMBARIA — les sentiers, le bord des champs, partout — *fr.* scabieuse.

ANAGALLIS PHOENICEA — les champs, les jardins.

JUNCUS GLOMERATUS — le bord de l'Arc.

JUNCUS GLAUCUS — Miramas.

ERICA VIRIDI-PURPUREA — les bois — *fr.* bruyère à balai, *pr.* brusc.

RUBUS CORYLIFOLIUS — les lieux ombragés.

TEUCRIUM PSEUDO-CHAMÆPITYS — Marseille.

ANTIRRHINUM LATIFOLIUM, Mill. — à Vaucluse, aux platrières d'Auriol.

ANTIRRHINUM PELISSERIANUM — les champs.

RAPHANUS SATIVUS— cultivé dans les jardins potagers, originaire de la Chine — *fr.* radis, raifort.

RAPHANUS RAPHANISTRUM — les champs.

ASTRAGALUS SESAMEUS — quartier de Cuco, vis-à-vis les boucheries.

ERVUM LENS — cultivé — *fr.* lentille.

POLYGALA SAXATILIS — Marseille — M. Castagne.

VICIA SEPIUM — la Ste-Baume, dans le bois.

PHLOMIS LYCHNITIS — colline des moulins de St-Eutrope.

CENTAUREA JACEA — les prés.

ÆGILOPS OVATA — partout, bord des sentiers, des champs — *pr.* bla doou diablé.

CAREX HIRTA — le long de l'Arc.

21. AGRYPNUS ATOMARIUS (Elater) — prés de Fenouillère — trouvé uue seule fois.

CORYNETES VIOLACEUS — les peaux, les cadavres.

SCAURUS ATRATUS — rampant le long des chemins, cours de la Trinité, chemin de Rogne au-dessus de l'Hôpital.

SITARIS APICALIS — nids d'apiaires.

LIXUS ACUTUS — les plantes.

BARIS SPOLIATUS — sous les pierres et dans les herbes, lieux arides, Montredon et Endoume près de Marseille.

SAPERDA PUNCTATA.

CRYPTUS RECREATOR, Fab.

TORTRIX CYNOSBANA — plieuse des feuilles de rosier.

TEPHRITIS CARDUI, Gen. Urophora, Macq.

22. PHÆNOPS TARDA (Buprestis) — bois de pin mort à S[t]-Zacharie — rare, je ne l'ai pris qu'une fois.

BARIS PUNCTATISSIMUS — mêmes lieux et avec le *baris spoliatus*. V. 21 mai.

CALLIDIUM CLAVIPES — rare.

PROTOPHYSUS LOBATUS (Cryptoceph.) — les feuilles des arbres; les plantes.

FORFICULA MINOR — les plantes, sous les pierres.

CALOPTERYX LUDOVICIANA, Sélys — bord de l'Arc, des ruisseaux.

GORYTES 4-FASCIATUS — sur les fleurs.

ASPLENIUM ADIANTHUM-NIGRUM — les murs humides, les fontaines.

21\. JUNCUS BULBOSUS — Miramas.

RUMEX PULCHER — le long des chemins — *fr.* oseille-violon.

ROSA SPINOSISSIMA — le bois de la Ste-Baume.

ANTIRRHINUM CYMBALARIA — Marseille.

HIERACIUM CERINTHOIDES— Ste-Victoire, la Ste-Baume.

ORCHIS CORIOPHORA — Notre-Dame-des-Anges — M. Castagne.

22\. OLEA EUROPÆA — *fr.* olivier.

FESTUCA PHLEOIDES — le bord de tous les chemins.

TAMARIX GERMANICA — les sables de la Durance.

PRIMULA ELATIOR — Ste-Baume; collines de Sarrau entre Apt et Sault, dans les prés.

ATHAMANTA MEUM — les champs — *pr.* sistré.

ASPHODELUS RAMOSUS — le plan d'Aups, la Molle — *pr.* pourraquo.

ROSA PIMPINELLIFOLIA — bois de la Ste-Baume.

PISTACIA VERA — originaire de Syrie— *fr.* pistachier.

23. ZABRUS PIGER — les pierres, les chemins, le plus souvent près de la mer, au Pharo, Marseille — M. Sollier.

COPRIS EMARGINATA — femelle du *C. lunaris*.

APHODIUS ERRATICUS.

ZONITIS PRÆUSTA — larve dans le nid de la *megach. centuncularis*. Insecte parfait sur l'*eryngium*, Fonscolombe.

NACERDES NOTATA (Œdemera) — Marseille, les chantiers de construction.

BARIS CUPRIROSTRIS (Curcul.) — sur le *sisymb. tenuifolium*.

TROGOSITA CARABOIDES — dans le blé, le pain.

AGRION SANGUINEUM — le bord des ruisseaux.

GORYTES 6-CINCTUS.

BOMBUS MUSCORUM — est-il bien distinct du *B. italicus* ?

STRATYOMIS STRIGATA.

24. CICINDELA CIRCUMDATA — Foz.

CICINDELA 3-SIGNATA — id.

HARPALUS NEGLECTUS — Marseille.

LUDIUS HOLOSERICEUS — (Elater).

DASYTES NIGRICORNIS.

MYCTERUS UMBELLATARUM — Marseille, les fleurs, surtout le *laserpitium gallicum*.

BARIS CHLORIZANS (Curculion.) — diverses plantes, Marseille.

MONOHAMMUS LIGNATOR (Ceramb.) — dans les Maures.

COLAPHUS BARBARUS (Colaspis) — les luzernes à Solliès où elles occasionnent de grands dmomages. Aix, aux Pinchinats.

23. GALIUM APARINE — les champs — *fr.* gratteron.
GALIUM ARISTATUM — les côteaux arides.
ECHIUM ITALICUM — les champs, les lieux incultes.
STATICE PLANTAGINEA — Buan, les prés secs.
CONVALLARIA POLYGONATUM — à la Ste-Baume — *fr.* sceau de Salomon.
POLYCARPON TETRAPHYLLUM — bord des chemins
CERASTIUM ARVENSE — Combe de Lourmarin, prairies de Buan — *fr.* oreille de souris.
LAMIUM HIRSUTUM — à Buan.
OROBUS CANECENS — id. dans les prés.
ONONIS CHERLERI — Miramas.
VALANTIA CRUCIATA — à Buan, bord des sentiers, des champs — *fr.* croisette.

24. CYPERUS FUSCUS — les pâturages humides, la Camargue, la Crau — c'est sur cette plante que les bergers de Camargue et de Crau croyent que la *fasciola hepatica,* (Mull. 52) dépose ses œufs, et qu'elle communique aux troupeaux la maladie connue vulgairement sous le nom de *parpailloun.* M. Castagne.
GALIUM TENUIFOLIUM, Allion. — les lieux secs et montueux.
PLANTAGO MAJOR — les prés, les bords des champs — *fr.* grand plantain, *pr.* plantage.
LONICERA PERICLYMENUM — les collines, les haies — *fr.* chèvre-feuille, *pr.* mérentiane, mairésiouvo.

CLYTHRA 4-PUNCTATA, *Var.* — sur le saule.

COREUS SCAPHA — sur les plantes.

SMERINTHUS TILIÆ.

ZYGÆNA LAVANDULÆ — bois de Bigourdin, côteaux près du Tholonet.

LASIOCAMPA BETULIFOLIA — sur le chêne vert — elle paraît deux fois. V. 18 août.

PLUSIA GAMMA — chenille polyphage — éclose ce jour-là; déjà citée.

EXECHOSTOMA NITIDA, Macq. — dans les prés de Buan — genre nouveau que j'ai découvert. Ann. entomolog. 1842.

25. SCARITES LÆVIGATUS — Foz.

ENDOPHLÆUS SPINOSULUS (Eledona) — Ste-Baume, sous les écorces.

RHYNCHITES PUBESCENS — le chêne, le *quercus ilex*.

BARIS LEPIDII — sur diverses plantes.

OBERIA LINEARIS (Saperda)—le noisettier, Montverd.

SCUTELLERA HOTTENTOTA (sub Tetyrâ) — les plantes.

LIBELLULA DEPRESSA.

LYCÆNA CORYDON.

ZYGÆNA TRIFOLII — prairies des iscles de la Durance, de Fonscolombe.

HADENA GENISTÆ — la chenille mange la laitue — éclose ce jour-là.

CHRYSOPS CÆCUTIENS.

BOMBYLIUS CINEREUS.

ATHERIX MACULATUS — au bord de l'Uveaune, à St-Zacharie, sur les feuilles des arbres.

ASTRAGALUS HAMOSUS—les gazons, le bord des champs.

LATHYRUS SYLVESTRIS — lieux frais et montueux, le bois de Montverd à St-Zacharie.

CARLINA ACAULIS — les côteaux incultes, de Beaulieu, du plan d'Aups.

CENTAUREA SCABIOSA — les bords des chemins, Venelle, la Trévarèse.

BRYONIA DIOICA — les haies — *fr.* couleuvrée, *pr.* bryouino.

5. POA ERAGROSTIS — les prés.

FESTUCA FLUITANS — les ruisseaux, la Touësso.

GALIUM VERTICILLATUM — Ste-Victoire.

ANAGALLIS TENELLA — bord de l'Arc.

SAMBUCUS EBULUS — les prés, Fenouillère, etc. — *fr.* hyéble, *pr.* saupuden.

DAPHNE MEZEREUM — Ste-Baume — *fr.* bois gentil.

DICTAMNUS ALBUS — bois de Valfère, terroir de Rognes — rare, *fr.* fraxinelle.

EUPHORBIA GERARDIANA — Marseille, Salon, Miramas.

CARLINA VULGARIS — les sentiers, le bord des champs.

CENTAUREA MONTANA — prairies dans les montagnes de Sarrau, entre Apt et Sault (Vaucluse.)

BUPHTHALMUM AQUATICUM — nonobstant son nom, on le trouve ça et là dans les lieux secs et herbeux, la Crau, N.-D. de la Garde — M. Castagne.

26\. SCORPIO OCCITANICUS — à Mazargue près Marseille, dans les sables.

CHLÆNIUS TIBIALIS — Marseille.

ATEUCHUS SEMIPUNCTATUS — Marseille.

CETONIA ANGUSTATA.

CETONIA AFFINIS.

COPTOCEPHALA SCOPOLINA (Clythra.)

CHRYSOMELA SANGUINOLENTA — partout, le long des chemins, les gazons, etc.

CHRYSOMELA CEREALIS.

LEMA ASPARAGI — les asperges.

LEMA DODECOSTIGMA — id.

LEPTURA UNIPUNCTATA — sur les fleurs de rosier, de ronce, de trèfle.

LYGÆUS EQUESTRIS — sur les plantes, dans les prés.

AGRION MERCURIALE, Touss. de Charp.

PAPILIO PODALIRIUS — éclos. Déjà cité.

HADENA BRASSICÆ (Noctua.)

DASYPOGON TEUTONUS.

CERIA CLAVICORNIS — les plantes, les fleurs.

27\. ACMÆODERA PILOSELLÆ (Buprestis)—Aix, St-Zacharie.

ANTHAXIA MANCA (Buprestis) — sur le bois d'orme coupé.

CLERUS MUTILLARIUS.

SAPERDA TREMULÆ.

APION TUBIFERUM — sur le *cistus albidus*.

OBEREA OCULATA (Saperda)—sur le saule, le peuplier, à St-Zacharie.

26. TRITICUM HYBERNUM — *fr.* froment, blé tuzelle, *pr.* tuello, blat.

LONICERA PYRENAICA — bois de la Ste-Baume.

CONVOLVULUS LINEATUS — vergers d'oliviers au Tholonet.

BUPLEVRUM GERARDI — abondant dans les champs près de la ville, au bord des aires, aux moulins de St-Eutrope, à Vauvenargue.

SCROPHULARIA CANINA — dans les vignobles, les endroits secs.

LATHRÆA SQUAMARIA — Brignoles.

ALTHÆA HIRSUTA — les champs.

27. AIRA MONTANA? — le plan d'Aups, terrain maigre.

TRITICUM SPELTA — cultivé — *fr.* épautre, *pr.* espéoute.

FESTUCA BROMOIDES — les bosquets, les haies.

SOLANUM DULCAMARA — les haies — *fr.* douce-amère.

HERNIARIA HIRSUTA — les bords des sentiers, les terrains pierreux, etc.

PALIURUS ACULEATUS — les bords élevés des chemins,

EXOCENTRUS BALTEATUS (Cerambyx) — Montverd, St-Zacharie.

CLYTHRA 4-PUNCTATA — sur le saule — V. 24 mai.

CRYPTOCEPHALUS SERICEUS.

LABIDOSTOMIS TAXICORNIS (Clythra) — sur le chêne, le *querc. coccifera,* sur les châtons.

CHRYSOMELA FASTUOSA — commune à St-Zacharie, sur le *galeopsis ladanum.*

PHALACRUS BICOLOR — les plantes.

CRYPTUS ANGELICÆ, Lepell. (sub Hylotoma, F.)

GORYTES CRUENTUS.

LYCÆNA SAPORTÆ, Dup. }
SEBRUS Bois d. (Polyomm.) } — le papillon sur les sainfoins.

SYRICHTHUS SIDÆ (Hesp.) — St-Zacharie, les prairies.

LITHOSIA COMPLANA — fréquemment dans les maisons, la chenille aussi; elle vit sur l'*ortie?*

ACRONYCTA PSI (Noctua)—chenille sur le prunier, etc.

HADENA OLERACEA (Noctua) — l'oseille, la laitue — passe l'hiver en chrysal.

EUCLIDIA MONOGRAMMA (Noctua.)

HELIOTHIS PELTIGERA (Noctua) — chenille polyphage, laitue, etc.

BOTYS VERTICALIS.

28. TORTRIX VIRIDANA — sur le chêne, *Q. robur.*

CICINDELA SCALARIS — Marignane.

ACUPALPUS MERIDIANUS — aux iscles de la Durance — volant en plein jour.

les haies, chemin de Langés—*fr.* porte-chapeau, *pr.* arnadéou.

28. POA RIGIDA — les terrains secs — *pr.* saoune-garri.
BRIZA MAXIMA — les lieux secs et chauds, Marseille, le Luc.
PHALARIS CANARIENSIS — cultivé.

CHALCOPHORA MARIANA (Buprestis) — bois mort de pin, St-Zacharie.

AMPEDUS AUSTRIACUS, Ziegl. (Elater) — Aix, troncs pourris de Saule.

MALACHIUS FASCIATUS — les plantes.

DASYTES LINEARIS — id.

GYMNOPLEURUS FLAGELLATUS — les bouses, les chemins.

APODERUS CORYLI — sur le chêne, etc.

LYCTUS CANALICULATUS — les écorces.

COLYDIUM SULCATUM — à la Ste-Baume, sous les écorces mortes.

ACANTHODERUS VARIUS (Lamia) — à Fonscolombe; deux ans de suite sous le même peuplier blanc.

DIPLOLEPIS GALLÆ-POMIFORMIS, Nob. — Ann. sciences natur. 1832.

PONERA CONTRACTA (sub Formicâ.)

ANDRENA THORACICA, Kirb. — très comm. sur les fleurs.

VANESSA POLYCHLOROS — chenille sur l'orme, le cerisier, le peuplier blanc, le caprier, etc., polyphage — Déjà en février, mais, ayant alors passé l'hiver.

SATYRUS DORUS.

THECLA W-ALBUM (Polyomm.) — chenille sur l'orme; le papillon commun autour de la ville, sur les murs, à terre, etc. — éclose ce jour-là.

BOMBYX NEUSTRIA — chenille polyphage, l'orme, le chêne, le charme.

PSYCHE FEBRETTA, Dup. — la chenille mange la scorzonére des jardins — V. Ann. Soc. entomolog. de France, 1834.

MELICA RAMOSA — prés du Tholonet.

CAMPANULA PERSICIFOLIA — côteaux, bord des chemins, des champs.

CAMPANULA ERINUS — les murs.

SERAPIAS RUBRA — les bois, les champs.

TRIPHÆNA SUBSEQUA, *Var.* Consequa (Noctua) — sur le pissenlit, plantain, laitue, etc.

HYPONOMEUTA COGNATELLA — chenille en famille, sur le fusain, le pommier, le prunier, le *prunus mahaleb,* qu'elle dépouille totalement de leurs feuilles.

AEDIA PUSIELLA (Hyponom.) — chenille sur l'*echium vulgare,* le *cynoglossum.*

DOSITHEA PUSILLARIA (Phalæna) — chenille dans les plantes desséchées des herbiers.

PYRALIS FORFICALIS.

ENNYCHIA POLLINALIS (Pyral.)

29. ARGUTOR BARBARUS — île de Ratonneau, rade de Marseille.

LIMONIUS 2-PUSTULATUS (Elater),

DASYTES 4-PUSTULATUS — les fleurs du *cistus albidus,* etc.

MALACHIUS RUFUS — les plantes, les fleurs.

LIXUS TURBATUS — Aix, dans les fossés de la Touësso, au bas des tiges de *berle.*

RHYNCHITES CÆRULEOCEPHALUS — chêne-vert.

PHYTÆCIA CYLINDRICA (Saperda).

DEILUS FUGAX (Clytus) — sur les fleurs de *mahaleb,* etc.

TENTHREDO HÆMATOPUS.

HALICTUS LEUCOZONIAS, Latr. ? — commun sur toutes les fleurs.

PANURGUS LOBATUS, Latr. — sur les fleurs composées, cichoracées. Nid, trou creusé dans la terre plane.

29. HORDEUM VULGARE — *fr.* orge, escourgeon, *pr.* hoourdi.

LOLIUM TEMULENTUM — dans les blés — *fr.* ivraie, *pr.* jueil.

POA COMPRESSA — bord des chemins, des bois.

GALIUM PUMILUM — Ste-Victoire.

CONVOLVULUS INTERMEDIUS—campagne des PP. Jésuites au Tholonet.

RANUNCULUS PYRENÆUS — Ste-Victoire.

MALVA NICÆENSIS — Miramas.

TYPHA ANGUSTIFOLIA — les marécages, les rivières — *fr.* masse d'eau, massette, *pr.* saigno.

MEGACHILE CENTUNCULARIS (sub Anthophorâ) — nid composé de cellules à la suite les unes des autres, formées de plusieurs doubles de feuilles de rosiers coupées, sous les pierres, enterré.

ANTHIDIUM PUNCTATUM — nid dans une terre sablonneuse, abritée; cellules enveloppées du coton des graines de peuplier; l'entrée bouchée avec des *aigrettes (pappus)* de fleurs composées.

CILIX SPINULA (Platypteryx)— chenille sur le poirier, en juillet.

DORYCERA GRAMINUM, Macq. — très commune dans les prairies.

30. SCORPIO EUROPÆUS — lieux humides, intérieur des maisons, sous les pierres — déjà en février.

NITIDULA VARIA — écorce d'orme entamée où la sève suintait.

ANTHRENUS GLABRATUS — fleurs de l'*anthemis arvensis*, etc.

ASIDA GRISEA — sous les pierres — déjà citée; toute l'année.

PANDARUS TRISTIS — sous les pierres, bois de Montverd — déjà cité.

LIXUS FILIFORMIS — sur le *cnicus lanceolatus.*

ASTYNOMUS ATOMARIUS (Callidium.)

CHRYSOMELA GEMINATA — Montverd, sur les fleurs de l'*hypericum (millepertuis.)*

LIBELLULA VULGATA.

FIGITES BICOLOR, Nob. — Ann. sciences natur. 1832.



30. PLANTAGO VICTORIALIS — Ste-Victoire, dans le clausson.

LATHYRUS PRATENSIS.

ORNITHOPUS PERPUSILLUS — les champs, les blés — *fr.* pied d'oiseau, *pr.* amarun.

GENISTA TINCTORIA — les sables des rivières, etc. — *fr.* genestrolle.

DIPLOLEPIS QUERCUS-ILICIS (sub Cyniped.)

BOMBYLIUS CTENOPTERUS.

31. LUDIUS HÆMATODES (Elater.)

DASYTES PLUMBEUS — les plantes.

RIPIPHORUS FULVIPENNIS? Dej. — sur l'*eryngium vulgare*, Fonscolombe — élytres fauves, le seul sommet noir.

MORIMUS LUGUBRIS (Lamia) — au moulin Blanc, à St-Zacharie.

CALLIDIUM FEMORATUM — à Montverd, St-Zacharie, sur les arbres.

CRYPTOCEPHALUS HUMERALIS — les plantes, arbustes.

CRYPTOCEPHALUS BIMACULATUS — id.

GRAMMOPTERA RUFICORNIS (Leptura)—fleurs du sureau, St-Zacharie.

LUPERUS FLAVIPES — plantes.

ARGOPUS CARDUI (Altica.)

EMPUSA PAUPERATA, ♂. — les garrigues, les côteaux incultes — V. 23 avril.

CERCOPIS SANGUINOLENTA — les plantes.

ASCALAPHUS C-NIGRUM, Latr. —volant dans les collines, sur les blés.

BRACON DESERTOR, Enc.

DIPLOLEPIS QUERCUS-FOLII (sub Cynipe)— galle ronde, spongieuse, colorée, hérissée de petites pointes, semblable au fruit de l'arbousier, sur la côte des feuilles de chêne.

COSMIA DIFFINIS (Noctua) — sur l'orme — éclos aujourd'hui.

31. STIPA PENNATA — collines incultes, au nord des moulins de St-Eutrope ou des Insensés.

BUPLEVRUM ROTUNDIFOLIUM — les champs — *fr.* perce-feuille.

BISCUTELLA HISPIDA, Decand. — moulins de St-Eutrope.

ACHILLEA NANA ? — Ste-Baume.

Première apparition des Insectes.

1. DROMIUS LINEARIS — volant le soir.
MALTHINUS BIGUTTATUS — les plantes, les arbres.
TYCHIUS CUPRIFER (Curcul.) — dans les prés.
CRYPTOCEPHALUS NITIDUS.
ADIMONIA RUSTICA (Galleruca.)
ACRYDIUM VIRIDULUM (sub Gryllo.)
TETRIX BIMACULATA (sub Acrydio.)
ÆSCHNA FORMOSA.
CINIPS BEDEGUARIS (sub Diplolepe.)
SCRAPTER LAGOPUS, Serville (Andrena.)
AGLAOPE INFAUSTA, Latr. (Procris, Bois d.) — chenille en famille sur les amandiers qu'elle dévaste.
CRAMBUS LINEATUS.
CHALYBE PYRAUSTELLA (Tineit.) — à la Touësso, dans les gazons.
SYRPHUS SCRIPTUS.

2. ACRYDIUM LINEOLA — déjà en janvier et avril.
DIPLOLEPIS QUERCUS-FOLII.
FOENUS ASSECTATOR.
HESPERIA LINEA — chenille sur les feuilles du blé — éclose ce jour-là.
ARCTIA MENTHASTRI.
ASOPIA FULVOCILIALIS (Pyralis) — à St-Zacharie.
SCOPULA FRUMENTALIS (Pyralis) — dans les prés, les blés.

Première floraison des Végétaux.

1. ALLIUM SCHÆNO-PRASUM — les jardins — *fr.* civette.
TEUCRIUM FLAVUM — collines près le petit chemin du Tholonet.
THYMUS ACINOS — les champs — *fr.* petit basilic.
SIDERITIS SCORDIOIDES — les côteaux.
MEDICAGO FALCATA — le bord des champs.
MEDICAGO RIGIDULA.
MEDICAGO GERARDI.
ONONIS MINUTISSIMA — les collines arides.
ASTRAGALUS INCANUS — les côteaux de Marseille.
HYPERICUM PERFORATUM — les champs — *fr.* mille pertuis, *pr.* herbo dé san-Jean, herbo dé l'oli rouge.
CARTHAMUS CARDUNÇELLUS— les collines, la Trévarèse, le plan d'Aups.
GNAPHALIUM GERMANICUM (Filago.)—*fr.* herbe à coton.
ATRIPLEX HORTENSIS — jardins — *fr.* arroche, bonne dame, *pr.* harmoou.

2. HORDEUM DISTICHUM — cultivé — *pr.* paumoulo.
GALLIUM MARITIMUM — le Monteigués.
CONVOLVULUS ARVENSIS — les champs — *fr.* liseron des champs, *pr.* courrégeole.
CERASTIUM AQUATICUM — bord des ruisseaux.
CHELIDONIUM CORNICULATUM — les champs semés.
PRUNELLA HYSSOPIFOLIA—bord des prés, des chemins.
ORCHIS PYRAMIDALIS — bois de Montverd.

TIPULA OLERACEA — larve dans le tan des arbres pourris, du *perussier*.

3. EMUS MAXILLOSUS (Staphylinus) — sous les pierres, dans les charognes, les excréments.

DICERCA ÆNEA (Buprestis.)

ANTHAXIA NITIDULA (Buprestis) — sur les fleurs.

AGRILUS RUBI (Buprestis.)

CANTHARIS MELANURA — les fleurs.

DERMESTES ATER — la larve dans le nid du *bombus ruderatus*.

MYLABRIS FUESLYNI — en grand nombre sur les fleurs de *scabiense*.

CRYPTOCEPHALUS MORÆI — les plantes.

CRYPTOCEPHALUS FASCIATUS.

AGRION PUMILIO.

MELITÆA ATHALIA — chenille sur le plantain.

DIPLOLEPIS QUERCUS-TERMINALIS (sub Cynip.)

ASOPIA FARINALIS, Dup. (Pyralis.)—dans les maisons.

BOTYS FERRARALIS, Dup.—chenille plieuse des feuilles de l'*eryngium*.

HELOPHILUS TENAX—deux fois dans l'année, ou plutôt toute l'année V. 7 janvier.

4. COLOSOMA SYCOPHANTA — sur les chênes, à Fonscolombe, dans les nids de *B. processionea*.

CATOPS TRISTIS.

CRYPTOCEPHALUS BIPUNCTATUS.

CRYPTOCEPHALUS 4-PUNCTATUS.

DISOPUS PINI (Cryptoceph.)

COCCUS ULMI, enc.

OPHRYS NIDUS-AVIS — la Ste-Baume.

3. BROMUS ASPER, Decand. — les bosquets.
JUNCUS EFFUSUS—les ruisseaux, les lieux marécageux.
SIUM LATIFOLIUM — les ruisseaux — *fr.* berle.
SISYMBRIUM SYLVESTRE — les fossés près l'auberge du Lion-d'or, à St-Zacharie.
TRIFOLIUM AGRARIUM — le bord des champs, les prés.
PARMELIA CAPERATA, Ach. (Lichen.)

4. PLANTAGO MEDIA — bord des prés, pelouses.
LYSIMACHIA VULGARIS — prés, bord des ruisseaux.
POLYGONUM AVICULARE, *Var.* Erectum, Ger. —les lieux cultivés.
RESEDA PHYTEUMA — les champs.
DELPHINIUM AJACIS— les jardins— *fr.* pied d'alouette, *pr.* flous de l'amour, capouchin.

DIANTHÆCIA CARPOPHAGA (Noctua.)

CLEOPHANA OPALINA (Noctua) — chenille sur l'*antirrhinum simplex* — passe l'hiver en chrysalide.

5. LEMA MELANOPA — sur les plantes.

OSMYLUS MACULATUS — au bord de l'Uveaune, St-Zacharie — rare.

CORDULEGASTER ANNULATUS (Æschna.)

AGRION PUPILLA.

TENTHREDO SCRIPTA, Lepell.

METOPIUS NECATORIUS (Ichneum.)

BRACON NOMINATOR — les côteaux arides, moulins des insensés.

THECLA QUERCUS (Polyomm.)

NEMEOBIUS LUCINA (Erycin. Argynn.) — le bois de la Ste-Baume du côté de *Giniés*.

SATYRUS ARCANIUS — le bois de la Ste-Baume.

STRATYOMYS CHAMÆLEON — les fleurs.

6. DRYPTA EMARGINATA — sous les pierres, aux iscles de la Durance, à Marignane — rare.

ZONITIS MUTICA — sur la *centaurea calcitrapa*.

LYTTA VESICATORIA — en grand nombre sur le *lilac*, le *lonicera tatarica*, l'olivier, le frêne.

CUCUJUS MONILIS — à la Ste-Baume, sous les écorces — rare; pris une seule fois.

GRYLLUS SYLVESTRIS (sub Achetâ.)

SCUTELLERA SCARABÆOIDES, F. (sub Tetyrâ.)

APHIS PINI.

LIBELLULA COCCINEA, Charp. } autour des bassins, à
FERRUGINEA, Fab. }

5. ALLIUM CARINATUM — au moulin de Trimon, près le pont de Beraud — *pr.* aillé-fer.

ARENARIA SAXATILIS.

TILIA EUROPÆA — le bois de la Ste-Baume, le parc de Fonscolombe, la campagne des Jésuites au Tholonet — *fr.* tilleul, *pr.* tilloou.

SISYMBRIUM ALTISSIMUM — les prés de Fenouillère.

BUPHTHALMUM SPINOSUM — bord des chemins.

6. SAMOLUS VALERANDI — bord des ruisseaux — *fr.* mouron d'eau.

BUPLEVRUM FRUTICOSUM — les jardins.

EUPHORBIA EXIGUA — les champs.

Fonscolombe, aux iscles de la Durance—vivante, elle est du cramoisi le plus vif; desséchée, elle devient roussâtre; le nom de *ferruginea* est mal donné.

AMMOPHILA SABULOSA (sub Sphege.)

ANTHOCHARIS AUSONIA (Pieris) — Fonscolombe, St-Zacharie.

MELITÆA DIDYMA — déjà 19 avril.

THECLA ÆSCULI (Polyomm.)

SPHINX LIGUSTRI — chenille sur l'olivier, le troësne, le lilac — éclos ce jour-là, ayant passé l'hiver en chrysalide.

ZYGÆNA TRANSALPINA — St-Zacharie. Chenille sur l'*hippocrepis comosa.*

HALIAS CHLORANA (Tortrix) — plie les feuilles du *populus alba.*

VOLUCELLA INANIS — commun sur les fleurs, tout l'été.

MUSCA DOMESTICA — éclose ce jour-là. La larve avait consumé celle d'un *pamphilius* qui dévaste l'amandier conservée dans une boîte; déjà 12 avr.

7. AGRILUS UNDATUS — sur la ronce.

APHODIUS SCYBALARIUS.

APHODIUS PECARI.

RHIZOTROGUS TROPICUS (Melolonth.) — les prés, plantes, à St-Zacharie.

PENTATOMA NIGRICORNIS (sub Cimice.)

PENTATOMA ALBOMARGINATA (sub Cimice.)

LYGÆUS PINI.

7. BROMUS MADRITENSIS — le bord des champs.
NIGELLA DAMASCENA — les gazons, au bord de l'Arc, vis-à-vis la Pioline — *fr.* nielle, *pr.* niello.
ALCÆA ROSEA — les jardins — *fr.* rose trémière, passe-rose.
OROBANCHE THYMI-VULGARIS, Vauch. Mon. — lieux secs, montueux.
HEDYSARUM CRISTA-GALLI — à la Verdière (Var.)

CICADA PYGMÆA, Enc.

8. OCHTEBIUS RIPARIUS — sables de l'Arc — V. 13 avril.
HOPLIA ARGENTEA — sur les arbres, les fleurs.
CETONIA AURATA — les fleurs.
DERMESTES VULPINUS.
LAGRIA HIRTA — au bord de l'Uveaune, à St-Zacharie, sur les plantes.
PENTATOMA BACCARUM (Sub Cimice).
COREUS VENATOR — sur l'alaterne, l'arbousier.
CAPSUS SCHACH — sur les plantes.
LIBELLULA CÆRULESCENS.
GOMPHUS UNGUICULATUS (Æschna).
GOMPHUS UNCATUS, de Sélys.
POMPILUS PUNCTUM.
FORMICA VAGANS, Nob. — le mâle et le neutre courant avec une grande vitesse sur les chemins; le neutre ou ouvrière, aussi sur les fleurs.
THECLA SPINI (Polyomm.).
CLEOPHANA ANTIRRHINI (Noctua).
HELIOTHIS ARMIGERA (Noctua)— chenille polyphage, sur le chanvre, la courge, etc.
NYMPHULA BIPUNCTALIS (Pyralis).
9. LEPISMA SACCHARINA — les maisons.
HYDROPHILUS PICEUS — dans les eaux.
CETONIA MORIO — sur les plantes, les fleurs.
ASCLERA VIRIDISSIMA (Œdemera).

CATANANCHE CÆRULEA — les bords des chemins, les collines, etc.

ÆGILOPS TRIUNCIALIS—les sentiers, le bord des champs.

LYCOPUS EXALTATUS — dans les lieux couverts.

SALVIA SCLAREA — au bord des champs—*fr.* orvale, toute-bonne, herbe de St-Jean.

GALIUM PARISIENSE — Ste-Victoire.

BETA VULGARIS, Linn.—cultivée dans les champs, les jardins potagers — *fr.* betterave.

AGRIMONIA EUPATORIUM, — bord des champs, des sentiers, *fr.* aigremoine, *pr.* sourbeireto.

EUPHORBIA SPINOSA — à Gréoulx (Basses-Alpes).

PRUNELLA LACINIATA — le bord des prés, des champs, les côteaux — *fr.* brunelle.

LAPSANA RHAGADIOLUS — le bord des champs, les pelouses.

POLYPODIUM VULGARE — les rochers humides — *fr.* polypode.

9. SALSOLA TRAGUS — sables de la Durance.

APIUM GRAVEOLENS — les jardins, spontanée dans les prés de Solliès — *fr.* céleri, *pr.* api.

LINUM STRICTUM — collines, bord des sentiers.

ANOGCODES RUFICOLLIS (Œdemera.)

GRACILIA BREVIPENNIS — dans les maisons.

CLEONIS BREVIROSTRIS — à Marignane — déjà en avril.

CHLOROPHANUS POLLINOSUS (Curcul.) — sur les saules et osiers, aux iscles de la Durance.

COREUS CRASSICORNIS.

HYDROMETRA STAGNORUM.

APHIS CARDUI.

LIBELLULA CURTISII — dans les joncs, au bord de l'Arc — rare, je ne l'ai trouvée qu'une fois.

CALOPTERYX VIRGO.

CINIPS AURATA, Encycl. — galle fongueuse du chêne.

EVANIA APPENDIGASTER — sorti de la nymphe d'un diptère.

POMPILUS VIATICUS — courant le long des chemins, sur les gazons.

VANESSA URTICÆ — deux fois l'an. Déjà en avril.

LYCÆNA ÆGON (Polyomm.)

SMERINTHUS QUERCUS — dans les bois de St-Zacharie, d'Auriol. Chenille sur le chêne—il a passé l'hiver en chrysalide.

PROCRIS GLOBULARIÆ.

EUBOLARIA MÆNIARIA (Phalæna.)

PALPULA BITRABICELLA (Tineit.)

10. GYRINUS STRIGOSUS } Marignane. M. Solier.
LIMBATUS, Solier. }

COPRIS LUNARIS — le long des chemins.

SCRAPTIA FUSCA — sous les pierres, sur les plantes.

LILIUM CANDIDUM — les jardins — *fr.* lys, *pr.* iéri.

RUMEX ACETOSA — jardins potagers — *fr.* oseille.

CHLORA PERFOLIATA—les lieux frais, bord des sentiers.

SILENE MUSCIPULA — les champs.

SPIRÆA ULMARIA — les champs, les côteaux.

SPARTIUM ERINACEOIDES — Ste-Victoire; plan d'Aups, aux approches de la Ste-Baume — hérissé d'épines, ne s'élevant pas, appliqué en touffes contre les rochers.

CHRYSANTHEMUM CORYMBIFERUM — les collines.

SERAPIAS LINGUA.

10. SCIRPUS MARITIMUS — le long de l'Arc.

BETA CICLA, Linn. — les potagers — *fr.* bête, poirée, *pr.* herbéto

APIUM PETROSELINUM—les jardins potagers—*fr.* persil, *pr.* bouenéis herbos.

POLYDRUSUS BETULÆ, Oliv.; Dej. Catal. 1re édition.
MOLORCHUS UMBELLATARUM — à Fonscolombe.
APHIS LONICERÆ, Nob. — Ann. entomolog. 1841.
AGRION RUBELLA — au bord des ruisseaux.
CERAMIUS FONSCOLOMBII, Latr. — son nid dans les bords élevés des chemins, sur la rive droite de l'Arc — il creuse ce nid dans les terrains abrités; c'est un simple trou en terre; il pratique en avant une galerie courbe, à jour, composée de parcelles de terre qu'il a extrait du trou; lorsqu'il bouche ce nid, il détruit ou laisse tomber cette galerie. — Ann. entomolog. 1835.
THECLA LYNCEUS (Polyomm.)
PELLONIA VIBICARIA (Phal.)
ENNYCHIA PERPUSILLA (Anarta) — M. de Saporta, V. ind. method. Bois duval, p. 162.
BOMBYLIUS NIGRIBARBIS, Macq. in Litteris.
TABANUS MORIO.
PLATYCEPHALA UMBRACULATA, Macq. (Musca) — les plantes, dans les prés.
11. DITOMUS FULVIPES.
HYDRÆNA LONGIPALPIS — dans les eaux de l'Arc.
ONTHOPHAGUS TAURUS — les bouses, les crottins.
DICES BILBERGI — Marseille, sur la mauve commune.
CHRYSIS IGNITA — dans les nids d'apiaires creusés dans les terrains sablonneux, compacts.
ALUCITA XYLOSTELLA — elle paraît deux fois l'an.

SEDUM DASYPHYLLUM — les côteaux pierreux — *pr.* razinet.

PRUNUS CERASUS — première maturité des cerises.

OROBANCHE MINOR — à Miramas.

CENTAUREA COLLINA — les champs.

CREPIS ZACINTHA — bord des champs, des sentiers, terrains élevés, gazonnés.

TRAGOPOGON CROCIFOLIUM — les terrains gazonnés.

14. SOLANUM LYCOPERSICON, Linn. — les jardins. Originaire de l'Amérique méridionale — *fr.* tomate, pomme d'amour.

TRIFOLIUM RUBENS — défens de St-Zacharie.

LACTUCA SATIVA — les potagers — *fr.* laitue, *pr.* lachugue.

URTICA DIOICA — les lieux frais, bord des prés, des champs — *fr.* ortie, *pr.* ourtigue.

12\. STENOLOPHUS VAPORARIORUM — sous les pierres, Aix, Fonscolombe.

LACCOPHILUS MINUTUS — dans les eaux.

HYDROPHILUS CARABOIDES.

HYDROBIUS SCARABÆOIDES (Hydrophil.)

ORYCTES SILENUS — Marseille.

SCARABÆUS PUNCTICOLLIS — Marignane.

CETONIA LUCIDULA.

HELOPS ASSIMILIS.

ŒDEMERA ATRATA.

POLYDRUSUS CHRYSOMELA (Curculion.) — bord de la Durance — déjà en mai.

GRACILIA PYGMÆA (Longicorn.) — à Fonscolombe.

LYGÆUS MILITARIS.

EUBOLIA BIPUNCTARIA — (Phalæn.)

ORNIX STHRUTHIONIPENELLA (Tinéit.)

13\. DROMIUS MERIDIONALIS — volant le soir à la lumière.

AMARA COMMUNIS — dans les gazons.

ORYCTES GRYPUS — larve se logeant dans les racines des arbres, et les rongeant, surtout les souches d'olivier.

ONTHOPHAGUS CAPRA — les crottins, les excréments.

OXYOMUS SABULOSUS (Aphodius.)

CETONIA STICTICA — les fleurs qu'elle dévaste.

ELENOPHORUS COLLARIS — les vieux murs, rare à Aix, moins à Marseille.

12. TRITICUM JUNCEUM — Montredon, près Marseille.

SCHÆNUS MUCRONATUS — Montredon.

FRANKENIA INTERMEDIA, Decand. — Marseille.

RUMEX OBTUSIFOLIUS — le long des prairies.

DIANTHUS PROLIFER — bord des champs, levées de terre.

RUTA GRAVEOLENS — au petit chemin du Tholonet, fontaine de Barbésier — *fr.* rue; *pr.* rudo.

SISYMBRIUM SOPHIA — à Rians, Vauvenargues, selon Garidel.

ALTHÆA OFFICINALIS — St-Pons, Berre, Marignane.

ONONIS NATRIX — bord des champs, collines.

HIERACIUM BARBATUM — Ste-Victoire — M. Teissier, professeur de botanique.

HIERACIUM HALLERI — id. M. Teissier.

SCORZONERA HUMILIS — Ste-Victoire, MM. Teissier et Barnaud de Toulon.

GNAPHALIUM STÆCHAS — les côteaux, les champs secs.

13. POLYPOGON MONSPELIENSE — endroits humides vers l'Arc.

AIRA MINUTA — au plan d'Aups, au pied de la Ste-Baume.

MYOSOTIS APULA — à Istres — M. Castagne.

PIMPINELLA GLAUCA — les collines.

GOUFFEIA ARENARIOIDES, Decand. — collines des environs de Marseille — genre créé par M. Castagne, adopté par Decandolle, dédié à feu Gouffé-la-Cour, botaniste distingué, directeur du jardin botaniste de Marseille.

MYLABRIS GEMINATA — les fleurs de trèfle, scabieuse.

RIPIPHORUS BIMACULATUS — sur l'*eryngium* — assez rare.

HYLOTOMA ROSÆ.

FORMICA FUSCA — monticules assez élevés dans les prés.

ANTHOPHORA FEMORATA, Enc. (sub Ape) — les fleurs de l'*echium italicum*, près de l'Arc.

TABANUS AUTUMNALIS.

14. PACHLUS VIATICUS — à Fréjus (Var); plus rare à Aix.

GYRINUS BICOLOR — les eaux.

HYDROBIUS MELANOCEPHALUS (Hydrophil.)

SPHÆRIDIUM SCARABÆOIDES.

ONTHOPHAGUS MAKI — assez rare.

BOLBOCERAS LUSITANICUS — courant à terre dans les bois de pin, Marseille — M. Solier; rare.

ANISOPLIA CAMPESTRIS — sur le rosier, sur les saules au bord du Verdon.

DORCUS PARALLELIPIPEDUS (Lucanus.)

LARINUS URSUS (Rhinobatus) — les chardons.

AROMIA MOSCHATA (Cerambyx)— les saules, à Auriol, à la Touësso?

CALLIDIUM VARIABILE, *Var.* Testaceum.

LOCUSTA VIRIDISSIMA — dans les blés, sur les plantes.

TINGIS CARDUI.

PALARUS FLAVIPES, Latr. — fleurs du *paliurus*.

MEGACHILE CRISTATA, Nob. —sur les fleurs de la *mauve commune*.

OSMIA CÆRULESCENS, Spin.

SAPONARIA VACCARIA — les champs ensemencés, etc.

ARENARIA TRIFLORA — Ste-Victoire.

NEPETA NEPETELLA — aux Infernais.

HELMINTHIA ECHIOIDES — bord des sentiers, très commune à St-Canadet.

RAMALINA FARINACEA, Ach. (Lichen) — bois de pins, à St-Zacharie.

4. PLANTAGO CORONOPUS — bord des sentiers, au pied des murs — *fr.* corne de cerf.

RUBIA TINCTORUM — les haies, les bois — *fr.* garence, *pr.* rubi.

NERIUM OLEANDER — les jardins, orangerie. Naturel à Hyéres, à la rivière de Réiran près Fréjus — *fr.* laurier-rose.

PIMPINELLA DIOICA — les côteaux.

LASERPITIUM SILER — Ste-Victoire, au clausson, selon Garidel.

SIUM FALCARIA.

CAUCALIS GRANDIFLORA — les champs, les sentiers.

JUNCUS ACUTIFLORUS, Ehr. gram. — le long des eaux.

RUMEX CRISPUS — les prairies.

CISTUS LEDIFOLIUS — terrain élevé au bord du chemin, le long de la rive droite de l'Arc, au *gour* de Martelli, vis-à-vis la Pioline.

CLEMATIS VITALBA — les bosquets, bordure des bois *fr.* herbe aux gueux.

jours.

OSMIA CÆRULESCENS, Spin.

ANTHIDIUM NASUTUM — les prés de S[t]-Zacharie.

ANTHIDIUM MANICATUM.

VANESSA C-ALBUM — chenille sur l'orme.

SPHINX EUPHORBIÆ — passe l'hiver en chrysalide.

SESIA SPHECIFORMIS.

SERICARIA MORI, Boisd. (Bombyx) — ver-à-soie. Il fait son cocon.

LITA VORTICELLA (Tinéit.)

ANTHRAX SINUATA — d'un nid d'apiaire — éclos ce jour. Larve couleur de rose, un peu velue.

USIA ÆNEA, Latr. — dans les champs, sur les plantes.

ORTALIS PALUSTRIS (Muscid.)

15. LEISTUS SPINILABRIS — Marseille.

GYRINUS LINEATUS — bassins à Fonscolombe, etc. — assez rare.

ANCYLOCHEIRA FLAVO-MACULATA (Buprestis) — les bois de pins morts et abattus, à S[t]-Zacharie.

ELMIS ÆNEUS — Marseille.

BLAPS GAGES — dans les maisons.

LARINUS FLAVESCENS (Rhinobatus) — fleurs de chardon, du *carthamus lanatus*.

MOLORCHUS ABBREVIATUS — sur le peuplier blanc, à Campredon, bord de l'Arc.

HISPA TESTACEA — sur le *cistus albidus*, coléoptère et larve ; celle-ci vit cachée dans le parenchyme des feuilles. Marseille, S[t]-Zacharie.

CHRYSOMELA GRAMINIS — les plantes labiées, menthe, etc.

TEUCRIUM CHAMÆDRYS — les côteaux — *fr.* germandrée, petit chêne, *pr.* calamendrier.

CORONILLA JUNCEA — le Monteigués.

BISERRULA PELECINUS — les Maures, Cogolin, dans le Var.

ANTHEMIS COTULA — les champs — *fr.* camomille puante, maroutte.

ARTEMISIA DRACUNCULUS — les jardins — *fr.* estragon.

15. LYCOPUS EUROPÆUS — bord des ruisseaux.

STIPA JUNCEA — collines arides.

VITIS VINIFERA — *fr.* vigne.

LASERPITIUM TRILOBUM.

PEUCEDANUM MINUS — Ste-Victoire.

JUNCUS MARITIMUS — les marais de Fos.

EUPHORBIA CHAMÆSYCE — champs cultivés.

RUBUS CÆSIUS — les bois, les haies.

CLEMATIS FLAMMULA — les bois; *pr.* entrevadis.

CAPPARIS SPINOSA — cultivé, *fr.* caprier, *pr.* taperier.

TEUCRIUM MONTANUM — les collines arides, Tholonet, Ste-Victoire.

BALLOTA NIGRA — les bords des sentiers, des champs.

ANTIRRHINUM SIMPLEX, Wild. — les champs.

TRIFOLIUM SPUMOSUM — Montredon.

PENTATOMA TRISTIS (sub Cydno) — sur la *mercurialis annua*.

BOMBUS CORONATUS, Enc. (sub Apc.) — à Montverd — pris une seule fois.

ARGYNNIS HECATE — à la Ste-Baume — Mr Marloi, docteur médecin à Auriol.

SCIAPHILA WALHBAUMIANA (Tortrix) — chenille plieuse de la *centaurea collina* — éclose à présent, deux fois l'année. V. 11 avril.

HYPSOLOPHA PERSICELLA — chenille sur le pêcher.

RHAGIO ATRATUS, Latr. Meig.

16. SCOLOPENDRA CINGULATA, Latr. — sous les pierres

DEMETRIAS ELONGATULUS.

CORYNETES RUFICOLLIS.

LEPTURA HASTATA — les fleurs de ronce, etc.

ALTICOPUS TESTACEUS (Altica) — les plantes.

LIBELLULA CONSPURCATA — à Fonscolombe, aux iscles de la Durance.

CRABRO CLYPEATUS, Panz.

OSMIA PAPAVERIS — le mâle fréquente les fleurs de la *malva sylvestris* — la femelle (abeille tapissière, Reaum.) revêt les parois de son nid creusé en terre, avec les pétales du coquelicot.

TRIFOLIUM FRAGIFERUM — les bords des chemins, les lieux gazonnés.

ONONIS SPINOSA — les prés secs, les champs — *fr.* arrête-bœuf, *pr.* agon, agavon.

OPHRYS BIFOLIA — bord de l'Uveaune, à St-Zacharie.

CREPIS HISPIDA — les prés autour du château de la Pioline — M. Teissier le dit originaire d'Afrique.

ACER CAMPESTRE — les bois, le bord des rivières — *fr.* érable, *pr.* agas.

ACER PSEUDO-PLATANUS — bord des ruisseaux, des bois — *fr.* érable-sycomore

CELTIS AUSTRALIS — bord des chemins; planté dans les promenades publiques. On en voit un magnifique, place des Quatre-Dauphins, dans la ville. Il a 4^m 65^c de circonférence à 1^m au-dessus du sol. Il paraît avoir 200 ans d'existence — *fr.* micocoulier, *pr.* falabriguier.

5. VERBENA OFFICINALIS — les bords des prés et des champs.

POA MARITIMA — les marais de Berre — M. Castagne.

AVENA BROMOIDES — le pied des murs, le bord des champs.

JUNCUS ACUTUS — Miramas.

GYPSOPHILA SAXIFRAGA — bord des chemins, terrains entassés, St-Zacharie.

GALEOPSIS LADANUM — les champs, les chaumes.

CARDUUS NIGRESCENS — Vill. Delph. — le long des chemins.

ACER MONSPESSULANUM — les bois, Montverd.

PIERIS NAPI — déjà en avril.
ZYGÆNA HIPPOCREPIDIS — St-Zacharie, chenille sur
l'*hippocrepis comosa*.
CLEOCERIS OO (Noctua) — chenille sur le chêne.
ACRONYCTA ACERIS (Noctua)—sur le maronnier d'Inde,
été, — éclose ce jour-là.
PHASIA CRASSIPENNIS (sub Therevâ) — les fleurs.
17. CHRYSOBOTHRIS AFFINIS (Buprest.)
OEDEMERA CÆRULEA — les plantes, les fleurs.
OEDEMERA CLAVIPES } idem.
FLAVIPES, Payk. }
POLYDROSUS SERICEUS — sur les arbres.
CLYTUS ARCUATUS.
COCCUS FESTUCÆ, Nob. — surtout sur la *festuca phœnicoides* — Ann. sciences natur. 1833.
ACMÆOPS ARATOR — sur les fleurs ombellées, *daucus carota*, etc.
HYLOTOMA ENODIS — larve sur le saule — éclose après avoir passé l'hiver en chrysalide.
LEUCOSPIS GIGAS.
PEMPHREDON LUGUBRIS.
ARGYNNIS NIOBE — dans les bois, Montverd.
ZYGÆNA SAPORTÆ, Hubn. } chenille sur l'*eryngium*
ERYTHRUS, Boisd. }
campestre — elle paraît ne pas être réellement la
Z. erythrus.
CHELONIA CAJA (Arctia.)
ACONTIA LUCTUOSA (Noctua.)

7. FESTUCA PHÆNICOIDES — bord des champs un peu secs, les sentiers.

AVENA PRATENSIS — au bord des chemins, au pied des murs, etc.

TRITICUM SYVATICUM, Mænch. Hass. — les lieux frais, montueux.

TRITICUM TENELLUM — bord des champs.

ALISMA PARNASSIFOLIA — à la Touësso.

EUPHORBIA PILOSA — les lieux humides.

HEDYSARUM SPINOSISSIMUM — à Montredon.

SCORZONERA HISPANICA — les jardins potagers — *fr.* scorzonére.

CENTAUREA CALCITRAPA — les champs, les chemins, partout — *fr.* chaussetrape, chardon étoilé, *pr.* caouquo-trépo.

ACER OPULIFOLIUM — forêt de la Ste-Baume.

SCOPULA MARGARITALIS (Pyralis) — sur le tilleul ?

HERMINIA CRINALIS — à Fonscolombe — rare.

TORTRIX OBLIQUANA.

PTEROPHORUS PENTADACTYLUS — sur les fleurs, les plantes.

18. ANCYLOCHEIRA 8-MACULATA (Buprest.) — sur le pin, St-Zacharie.

AGRILUS AMETHYSTINUS (Buprest.) — côteaux près du Tholonet, Fonscolombe ; sur les feuilles du *cnicus lanceolatus*.

ANISOPLIA AGRICOLA — les graminées. — accouplée avec la suivante.

ANISOPLIA ARVICOLA — id.

PARNUS PROLIFERICORNIS — dans les eaux — déjà en février.

STENURA MELANURA (Leptura) — sur les fleurs.

CRYPTOCEPHALUS GRACILIS.

LESTES BARBARA (Agrion.)

ANTHIDIUM FLAVILABRE — fleurs de thym, etc. au bord de l'Arc.

BOMBUS FRUTETORUM — à Fonscolombe.

VANESSA IO — chenille en famille sur les orties — déjà en avril, mais vieille et ayant passé l'hiver.

DEILEPHILA NICÆA (Sphinx) — chenille sur le tithymale — l'hiver en chrysalide.

ZYGÆNA SARPEDON.

TRIPHÆNA PRONUBA — chenille sur le plantain, pissenlit, etc.

18. PANICUM VIRIDE — les champs — *fr.* panisse.
PLANTAGO ALBICANS — à St-Mitre, le long des chemins — M. Castagne.
VERBASCUM BLATTARIA — pont de Beraud, la Touësso — *fr.* herbe aux mittes.
CHIRONIA CENTAURIUM (Gentiana) — les prés, les bords des sentiers — *fr.* petite centaurée,
ANETHUM FŒNICULUM — les haies, les jardins — *fr.* fenouil, anis doux.
GERANIUM TUBEROSUM, Linn. — Marseille, M. Castagne.
ONOPORDUM ACANTHIUM — les champs, les cours des maisons rustiques — *fr.* pédane.

LEUCANIA L-ALBUM.

ECHINOMYIA GROSSA.

19. BOLBOCERAS MOBILICORNIS (Scarabæus) — à Marignane, M. Solier, une seule fois volant au crépuscule.

STENURA CRUCIATA (Leptura) — sur les fleurs de trèfle, scabieuse.

OSMIA ANDRENOIDES, Spin. — Fonscolombe, St-Zacharie.

APATURA ILIA, *Var.* Clytie (Nymphalis) — à St-Zacharie, le papillon sur les arbres, peupliers, poiriers.

SATYRUS MEGÆRA — déjà en février.

THECLA EVIPPUS (Polyomm.) — à St-Zacharie, bois taillis du moulin Blanc.

NOCTUA ALBIPUNCTA.

CARADRINA BLANDA (Noctua) — chenille sur le plantain, taraxacum, etc., plantes basses.

CATOCALA CONVERSA — volant sur les troncs des grands arbres, autour des bâtiments.

20. POLLYXENUS LAGURUS — sous les écorces de platane.

CHLÆNIUS CHRYSOCEPHALUS — Marignane, M. Solier.

AMARA RUFIPES — Marignane.

AMARA RUFICORNIS — à Foz — déjà 26 avril.

GYRINUS URINATOR — dans un bassin à St-Giniés, près Marseille, M. Solier.

APHODIUS SUBTERRANEUS — les excréments.

ANISOPLIA AUSTRIACA — sur les graminées, *festu…* *phœnicoides*, etc.

19. PHLEUM NODOSUM — les côteaux, le bord des chemins.

BRIZA ERAGROSTIS — le bord des champs cultivés.

AVENA FLAVESCENS — bord des prés, des chemins, les collines.

HORDEUM VULGARE — *fr.* orge ; on commence à le moissonner.

VERBASCUM NIGRUM — bord des chemins, des terres, partout.

EPILOBIUM ANGUSTISSIMUM — les rochers, à Beaulieu ; terrasse de Montverd, à St-Zacharie.

PUNICA GRANATUM — les haies, les levées de terre, au bord des chemins, du côté des Casernes — *fr.* grenadier, *pr.* miougranier.

LAVANDULA LATIFOLIA — Ste-Baume, plan d'Aups, les torrents descendant de la Trévarèse — *fr.* lavande.

ANDRYALA INTEGRIFOLIA — bord des chemins, des champs.

20. SCIRPUS LACUSTRIS — le long de l'Arc.

PANICUM MILIACEUM — spontané, croissant à divers endroits — *fr.* millet, *pr.* méi.

SCABIOSA STELLATA — les champs cultivés.

ASCLEPIAS VINCETOXICUM — côteaux, lisières des bois, à St-Zacharie — *fr.* dompte-venin, *pr.* reviromenu.

PLUMBAGO EUROPÆA — bord des chemins — *fr.* dentelaire, malherbe, *pr.* herbo enrabiado, herbo déis rascas.

ANASPIS COLLARIS — les plantes, les fleurs.

PHYTONOMUS CRINITUS (Hypera) — à Marseille — déjà 29 avril; toute l'année.

STENURA NIGRA (Leptura)— sur les fleurs, Montverd.

COCCINELLA 9-PUNCTATA, Fabr.

SCUTELLERA PICTA (sub Tetyrâ).

ÆLIA ACUMINATA, Fabr.

CICADA PLEBEIA (sub Tettig.)—sur les arbres; larve dans la terre, rongeant les racines — son chant commence; celui du rossignol cesse peu de jours après.

CALOPTERYX HÆMORRHOIDALIS (Agrion.)

PLATYCNEMIS ALBIDELLA (Agrion.) — bord de l'Arc, dans les joncs, les buissons.

NEMATUS SEPTENTRIONALIS, Lepell. —la larve sur le *betula alba*, à Fonscolombe—l'hiver en cocon, en terre.

MYZINE CYLINDRICA—les fleurs, surtout de l'*eryngium*.

SCOLIA HORTORUM ♂.
FLAVIFRONS ♀. } sur les fleurs aglomérées, l'oignon, le porreau, le *dipsacus*, etc. — même espèce, les deux sexes.

ANDRENA MINUTA.

CROCISA HISTRIO — sur les fleurs, scabieuse, etc.

ANTHIDIUM DIADEMA, Latr. — fleurs de *centaurea aspera*, *C. calcitrapa*, etc.

SATYRUS CIRCE — dans les bois, se reposant souvent sur le tronc des arbres; dans les champs; la chenille sous les pierres; elle doit se nourrir de graminées — chrysalide libre, sans lien, un peu au-dessous de la surface du terrain.

HERNIARIA GLABRA — le long des murs.

CHENOPODIUM URBICUM — au pied des murs.

DAUCUS GUMMIFER, Lam. — Montredon.

TRIBULUS TERRESTRIS — les champs — *pr.* trouoquo-peiroou.

COCHLEARIA CORONOPUS — rives de l'Arc; à St-Canadet, à l'entrée du village, contre le mur d'une maison.

LEONTODON CRISPUM — au bord des sentiers.

ARTEMISIA ABSINTHIUM — les jardins — *fr.* absinthe, *pr.* encens.

CARPINUS BETULUS — les bois ; rare à Aix, à la Pioline — *fr.* charme.

SYRICHTHUS PROTO (Hesperia) — chenille dans les feuilles du *phlomis lychnitis*, qu'elle tient pliées pour s'y cacher. A la colline des moulins de St-Eutrope.

BOMBYLIUS CONCOLOR.

TEPHRITIS HIERACII.

21. ONTHOPHAGUS OVATUS — les bouses.

TENEBRIO MOLITOR — larve dans la farine; coléoptère dans les lieux obcurs, les maisons.

HYLOTRUPES BAJULUS (Curcul.) — bois de pins, etc.

AGAPANTHIA SUTURALIS (Saperda) — les plantes.

LEPTURA TOMENTOSA — sur les fleurs de la ronce, du trèfle, etc.

COCCINELLA GLOBOSA, Ill. — larve sur les feuilles du *cucubalus behen*, qu'elle ronge — elle ne vit pas de pucerons comme la plupart des espèces congénères.

PLATYCNEMIS ANGUSTIPENNIS (Agrion.)—bord de l'Arc. avec la *pl. albidella,* mais plus rare.

HYLÆUS VARIEGATUS (sub prosopide.)

XYLOCOPA VIOLACEA — nid dans les pièces de bois qu'elle creuse, dans les roseaux secs — déjà en février.

MEGACHILE ARGENTATA (sub Anthophorâ.)

NOMIA DIVERSIPES, Latr. } fleurs composées, d'oignon, de poireau, de l'*eryngium*.
RUFICORNIS, Bonell. }

21. AGROSTIS STOLONIFERA — les lieux humides.
AVENA SATIVA — on commence à la moissonner
TRITICUM REPENS — bord des chemins — *fr.* chiendent.
CHENOPODIUM VIRIDE — les jardins, le bord des chemins — *fr.* patte d'oie.
EUPHORBIA FALCATA — dans les champs.
THLASPI SAXATILE — les collines arides.
MEDICAGO MURICATA — V. 23 avril. Elle fructifie à présent.
TRAGOPOGON PICROIDES.
CICHORIUM INTYBUS — les prés secs, les bords des chemins — *fr.* chicorée sauvage, *pr.* cicori fer.
XANTHIUM STRUMARIUM — bord des sentiers, des champs, *fr.* glouteron.

EUCHELIA JACOBÆÆ (Lithosia) — chenille sur le seneçon. A Pelissanne, à Gréoulx.

PSYCHE FEBRETTA. — femelle éclose aujourd'hui. Ann. soc. entomol.

LARENTIA VITALBATA (Phalæn.)

22\. ANTHAXIA AURICOLOR (Buprest.)—dans les bois coupés, l'ormeau.

STEATODERUS FERRUGINEUS (Elater.)—au bord de l'Arc; peupliers; à Fonscolombe.

MYLABRIS CYANESCENS—fleurs de *scabiosa columbaria*, graminées; Fonscolombe.

MYODES SUBDIPTERUS, ♀. (Ripiphor.)

CRIOCEPHALUM FERUM (Callidium) — bois de pins, Montverd.

CLEONIS CINEREUS (Curcul.) — déjà en février.

SPARTOPHILA SEX-PUNCTATA (Chrysom.) — à Fonscolombe, sur le *spartium junceum; une* seule fois.

CLYTHRA ATRAPHAXIDIS — sur les graminées, sur le *polygonum aviculare.*

COCCUS PICRIDIS, Nob. — sur le *picris hieracioides*, *cnicus arvensis*, etc. — à présent dans son état adulte. Ann. sciences natur. 1833.

BEMBEX ROSTRATA — sur les fleurs composées, le *senecio jacobœa.*

MYRMOSA EPHIPPIUM, Jurin.

ANDRENA PUNCTULATA, Kirb.

ARGYNNIS PAPHIA — les bois.

SATYRUS BRISEIS.

22. SECALE CEREALE — on commence à le moissonner.

ALOPECURUS BULBOSUS — à Repentance, sur les côteaux — M. Teissier.

LYCIUM EUROPÆUM — les bords des terres, des chemins, les haies — *pr.* arnavéou.

PASTINACA SATIVA — les prés de Fenouillères, etc. — *fr.* panais.

SMYRNIUM OLUSATRUM — à la S[te]-Baume.

EPILOBIUM HIRSUTUM — bord des ruisseaux.

CUCUBALUS OTITES — les collines.

PHLOMIS HERBA VENTI — les bords des terres — *pr.* herbo battudo,

PHASEOLUS VULGARIS — cultivé — *fr.* haricot, *pr.* fayoou.

HYPERICUM MONTANUM — bois de Montverd, à S[t]-Zacharie.

CICHORIUM ENDIVIA—les jardins potagers—*fr.* endive, chicorée, *pr.* cicori.

EUPATORIUM CANNABINUM — bord des ruisseaux, la Touësso, pont de Beraud.

SATYRUS HERMIONE — les bois, les bosquets, s'arrêtant sur le tronc des arbres.

STYGIA AUSTRALIS — chenille dans les tiges d'*echium italicum*, M. Mille ; à Groules, Puy-Ste-Réparade.

PROCRIS PRUNI — chenille sur l'aubépin, le peuplier blanc — éclos ce même jour.

LASIOCAMPA PINI (Bombyx.)

EURHIPIA ADULATRIX (Noctua.) — chenille sur le térébinthe.

VENILIA MACULATA (Phalæn.)—collines du plan d'Aups.

HALIAS QUERCANA (Tortrix.)

TEPHRITIS SOLSTITIALIS (Muscid.)

23. CICINDELA GERMANICA — courant dans les prés, les champs cultivés.

POECILUS CURSORIUS — Marignane.

ANTHAXIA PASSERINII ? (Buprestis) — bois de frêne.

ANTHAXIA INCULTA (Bupr.) — Marseille.

AGRILUS ÆNEICOLLIS — Marseille.

ATHOUS HÆMORRHOIDALIS (Elater) — les plantes.

OCHTEBIUS FOVEOLATUS — Marseille — V. 13 avril.

CETONIA OBLONGA — fleurs de *centaurea collina*, aux moulins des insensés; plus fréquent à St-Zacharie.

HELOPS CÆRULEUS — à la Ste-Baume, sous les écorces et dans les troncs pourris.

CISTELA ATRA (Helops) — à Fonscolombe, à la Ste-Baume, écorces ou volant.

MYLABRIS VARIABILIS — fréquent sur les fleurs de scabieuses, les composées, etc.

PANICUM GLAUCUM — dans les cultures.

ASPERULA CYNANCHICA — bord des chemins, incultes.

CONVOLVULUS SEPIUM — les haies — *fr.* liseron, *pr.* grosso-campaneto.

RUMEX BUCEPHALOPHORUS — au nord de la citadelle de Sistéron, Montredon.

MENTHA ROTUNDIFOLIA — le bord des champs, des chemins — *pr.* menthastro.

MENTHA PULEGIUM — les ruisseaux, les champs, bord des sentiers — *fr.* pouliot, pouillou.

ORIGANUM CRETICUM — les collines, les champs près du pavillon de l'Enfant.

SCROPHULARIA AQUATICA — les ruisseaux, près le pavillon de l'Enfant — *fr.* scrophulaire, herbe du siège, *pr.* herbo doou siégé.

ASTRAGALUS CICER — à la Keirié, le Monteigués, S[t]-Marc de Morée.

ZONITIS NIGRICORNIS — Marseille.

ROSALIA ALPINA (Cerambyx) — Ste-Baume, volant.

CARTALLUM RUFICOLLE — les plantes.

LEPTURA LIVIDA.

CLYTUS MASSILIENSIS.

TROGOSITA CÆRULEA — à St-Zacharie, dans l'intérieur d'une maison.

HYPOPHLÆUS CASTANEUS — écorce de pin.

PENTATOMA CÆRULEA (sub Cimice.)

LEPTOPUS LITTORALIS? Latr. — les sables au bord des rivières, les murailles, les fenêtres,

GOMPHUS SIMILLIMUS, (Æschna)— assez loin des eaux, même sur les hauteurs.

PIERIS DAPLIDICE — déjà en février.

SATYRUS PAMPHILUS, *Var.* Lyllus.

LYCÆNA DOLUS — chenille sur l'*hedysarum caput galli*, bois de Montverd.

SESIA BROSIFORMIS.

AGROTIS SEGETUM (Noctua.)

ADELA AGLAELLA— en famille sur les fleurs du troëne, du sureau.

BOMBYLIUS MAJOR.

24. ANTHAXIA HYPOMELÆNA (Buprestis) — les fleurs.

ANTHAXIA UMBELLATARUM — id.

BYTURUS TOMENTOSUS.

DIAPERIS BOLETI—dans un agaric, plusieurs ensemble, à Fonscolombe.

LABIDOSTOMIS 3-DENTATA (Clythra) — les plantes, les arbres.

HYPERICUM TOMENTOSUM.

LEONTODON VILLARSII — bord de l'Arc.

CYNARA SCOLYMUS — cultivé dans les jardins — *fr.* artichaud, *pr.* cachouflier.

CARTHAMUS TINCTORIUS — cultivé ; indigène à Nice — *fr.* carthame, safran-bâtard.

INULA SQUARROSA — les côteaux arides vers le pavillon de l'Enfant.

INULA HIRTA — les collines.

HYMEHELINA DUBIA — collines près du Tholonet, aux Infirmeries.

SERAPIAS LATIFOLIA — les côteaux, la Trévarèse — *fr.* helleborine.

FAGUS CASTANEA — à Vauvenargue, St-Canadet, le plan d'Aups — *fr.* châtaignier, *pr.* castagnier.

4. TRITICUM HYBERNUM, Linn. — première époque de la moisson du blé.

VERONICA OFFICINALIS — la Ste-Baume — *fr*, véronique mâle.

CAMPANULA ROTUNDIFOLIA—Ste-Victoire, la Ste-Baume,

SOLANUM MELONGENA, Linn. — les jardins, cultivée,

BLATTA ORIENTALIS, Alata—les bas-lieuxdes maisons, les cuisines — ailé, c'est le mâle.

CICADA PICTA, Fabr. }
TOMENTOSA, Encycl. } dans les garrigues, sur les côteaux où croit le chêne-kermés — *pr.* cigalon.

CLADIUS DIFFORMIS, Lepell. — larve sur le rosier.

BEMBEX LABIATA — les fleurs du *senecio jacobæa,* etc.

BEMBEX OCULATA, Latr. Panz.

ANDRENA MINUTISSIMA, Rossi (sub Ape) — en famille sur les fleurs labiées et composées, voltigeant et s'y reposant.

ARGYNNIS PANDORA — sur les fleurs des grands chardons, *cnicus lanceolatus*, *spinosissimus.*

ACHERONTIA ATROPOS (Sphinx) — chenille sur le *solanum tuberosum*, *jasminum officinale,* olivier etc. indigène aux Indes, multipliée en Europe. Il se trouve en Afrique, en Chine, et presque sur tout le globe dans les climats chauds ou tempérés — je l'ai reçu de la Chine, d'une taille beaucoup plus petite que les notres. Éclos ce jour-là. Vulg. papillon tête de mort.

AGROTIS EXCLAMATIONIS (Noctua.)

AGROTIS CORTICEA

NOCTUA FLAMMATRA.

APLECTA NUBILOSA (Noctua.)

TRIPHÆNA ORBONA (Noctua.)

TRIPHÆNA SUBSEQUA.

originaire d'Amérique — *fr.* melongène, meringeane, aubergine.

SEDUM ALBUM — les collines pierreuses — *pr.* razinet.

LEPIDIUM SATIVUM — les jardins — *fr.* cresson alénois, nasitort, *pr.* neston.

GERANIUM PYRENAICUM — Ste-Baume.

GERANIUM ROBERTIANUM — à Barret, aux Pinchinats —*fr.* herbe à Robert.

INULA PROVINCIALIS—les collines, le bois de Montverd.

CERATONIA SILIQUA — à la Napoule (Var) — *fr.* le carroubier, carrouge.

ASPLENIUM CETERACH — les murs — Il fructifie à cette époque, *fr.* cétérach. *pr.* herbo doourado.

SYRPHUS MELLINUS — les fleurs.

25. TACHYPUS FLAVIPES — Marseille.

CATALASIS PILOSA (Melolontha) — sur les frênes, au bord de l'Arc, à Campredon.

HELIOPATES HISPANICUS (Pedinus) — Marseille.

AKIS PUNCTATA — les vieux édifices; plus commune à Marseille, qu'à Aix.

TENEBRIO OBSCURUS— dans la farine, les lieux obscurs — plus rare que le *T. molitor.*

APION ÆNEUM — les feuilles des arbres, les plantes le *cistus albidus.*

LABIDOSTOMIS LONGIMANA — les plantes.

LOCUSTA FALCATA, Devillers.

CICADA HÆMATODES, Latr. — à Tarascon, à Tonelle, dans les vignes.

MICROGASTER DEPRIMATOR, F. (sub Ichneumone.)

ANDRENA 4-PUNCTATA — sur les fleurs.

ANTHIDIUM CONTRACTUM — nid en forme de bouteille, paîtri de miel grossier, attaché aux branches; l'insecte n'en sort qu'après l'hiver.

SATYRUS TITHONUS.

SATYRUS SEMELE.

26. ABAX STRIOLA — sous les pierres, dans les troncs, Ste-Baume.

AGRILUS BIFASCIATUS (Buprestis) — à Fonscolombe, à Montverd, dans les gazons — rare, deux fois seulement.

25. ELYMUS EUROPÆUS — forêt de la Ste-Baume.

PLANTAGO SUBULATA — bord de la mer à Marseille, dans la Crau.

SANICULA EUROPÆA — Ste-Baume — *fr.* sanicle.

STATICE ARMERIA — au plan d'Aups.

PHYTEUMA ORBICULARIS — à la Ste-Baume.

EPILOBIUM MONTANUM — bord de l'Arc, la Touësso, (Garidel.)

LAMIUM MACULATUM — Vauvenargues, Rians, (Garid.)

DIGITALIS LUTEA — bois de la Ste-Baume.

HYPERICUM CORIS — id.

SCORZONERA ANGUSTIFOLIA — Ste-Victoire vers le *garagail,* le plan d'Aups.

PRENANTHES MURALIS — sur les murailles, surtout à la Ste-Baume, contre les rochers.

SANTOLINA CHAMÆCYPARISSUS — les montagnes, Ste-Victoire, la Ste-Baume.

TAMUS COMMUNIS — à la Ste-Baume — *fr.* sceau de Notre-Dame.

MOMORDICA ELATERIUM — bord des champs, des prés, au pied des murailles — *fr.* concombre sauvage, *pr.* coucouroumasse, coucomasse; son fruit est un violent purgatif.

26. PHALARIS CYLINDRICA, Decand. — les vignes, les chaumes à Montverd, St-Zacharie.

PLANTAGO PSYLLIUM — les champs, bord des sentiers — *fr.* herbe aux puces.

ANTHAXIA SALICIS (Buprestis) — au plan d'Aups.

TRICHODES LEUCOSPIDEUS — au pic de Bretagne attenant à la Ste-Baume.

LUCANUS CERVUS — accouplé à cette époque.

PHALERIA CULINARIS — à la Ste-Baume, les troncs pourris.

MESOSA NEBULOSA (Lamia) — Ste-Baume.

LEPTURA SCUTELLATA — écorces, Ste-Baume.

APATE HUMERALIS — Marseille.

APATE APPENDICULATA — dans les vieux sarments, à Marseille.

CHRYSOMELA FEMORALIS — déjà en mars.

SATYRUS EUDORA — les bois.

SESIA CHRYSIDIFORMIS.

HETEROGYNIS PENELLA — les côteaux de Nans, Var — Ann. Soc. entomolog.

MNIOPHILA CORTICARIA, Boisd. (Boarmia, Phalæna) — la chenille vit sur le lichen des arbres.

POLIA DYSODEA — le *sonchus oleraceus*, la laitue.

METROCAMPA MARGARITARIA (Phalæna.)

LARENTIA CÆSIATA (Phalæna.)

TINEA GRANELLA — dans les greniers, entre les grains de blé qu'elle réunit et lie avec de la soie, pour les ronger. Elle paraît deux fois par an—V. 16 avril.

ASILUS BARBARUS.

27. SCUTOPTERUS CORIACEUS (Dytiscus) — les eaux.

SISYPHUS SCHÆFFERI — les bouses qu'il roule en boule le long des chemins; quelquefois en assez grand nombre dans le même local.

MIRABILIS JALAPA — dans les jardins ; originaire d'Amérique — *fr.* belle de nuit.

RHUS CORIARIA — à Barret, au Sambuc, à St-Zacharie — *fr.* sumach des corroyeurs, *pr.* foûvi.

GALIUM STELLATUM — les collines, le plan d'Aups

CHENOPODIUM VULVARIA — les champs, le bord des murs — *fr.* arroche puante, *pr.* pouabreyo.

ORIGANUM MAJORANA, Linn. — jardins — *fr.* marjolaine.

MELISSA NEPETA — bord des champs, des sentiers — *pr.* manuguetto.

CREPIS FÆTIDA — les champs, les sentiers.

XERANTHEMUM ANNUUM — les collines incultes, du côté des Infirmeries, du Tholonet.

CANNABIS SATIVA — cultivé — *fr.* chanvre, *pr.* canébé, carbé.

HUMULUS LUPULUS — bord des ruisseaux, Fenouillère, etc. — *fr.* houblon, *pr.* houbelon.

7. LYSIMACHIA NUMMULARIA — bord de l'Arc, Valabre, d'après Garidel. — *fr.* nummulaire, herbe aux écus.

ONTHOPHAGUS HYBNERI — déjà 24 avril.

PHASMA ROSSIA — les collines.

LOCUSTA VERRUCIVORA, Fabr.

PSYLLA FICUS (sub cherme.)

PHRYGANEA BUCCATA, Nob. — au bord des bassins, des ruisseaux.

HYLOTOMA FURCATA.

SIGALPHUS OCULATOR (sub ichneum.)

CRYPTUS SEDUCTORIUS, Grav. — sorti du nid du *pelopæus spirifex.*

SESIA TENTHREDINIFORMIS.

CATEPHIA LEUCOMELAS — sur le chêne vert, à S[t]-Zacharie.

ANAITIS COARTATA (Phalæna.)

28. HARPALUS GRISEUS—courant dans les prés, les champs humides.

CAPNODIS TENEBRIONIS (Buprest.) — les plantes, les roses.

ZONITIS BIFASCIATA — bords de la Durance près du pont de Pertuis.

UROCERUS PSYLLIUS — sur un bois de fenêtre.

APORUS BICOLOR, Spin. Latr. — les fleurs.

ARGYNNIS AGLAIA — bois de la S[te]-Baume.

LIBYTHEA CELTIS — en famille sur le *micocoulier* — éclos à cette époque. Déjà 23 avril.

EUCLIDIA MI (Noctua) — S[te]-Baume — M. Marloi l'y a trouvée.

ELACHISTA OLEELLA — éclose ce jour-là. V. 8 avril.

GARIDELLA NIGELLASTRUM — les champs entre les Boucheries et Fenouillères, Fonscolombe dans les chaumes, Gréoulx.

CHELIDONIUM MAJUS — à la Touësso, assez près de la pyramide des eaux chaudes — *fr.* grand éclaire, célidoine.

COTYLEDON UMBILICUS — les murs — *fr.* nombril de Vénus, *pr.* escudet.

THYMUS SERPYLLUM — les terres amoncelées au bord des chemins — *fr.* serpolet, *pr.* sarpoulet.

TRIFOLIUM ANGUSTIFOLIUM—bord des champs, sentiers.

CUCURBITA CITRULLUS, Linn. — cultivée — *fr.* melon d'eau, pastéque.

ASPLENIUM RUTA-MURARIA — les grottes, les murs.

3. CUSCUTA EUROPÆA — parasite sur le thym, etc.

DAUCUS CAROTA, *Var.* Sylvestris—dans tous les champs cultivés ou incultes — *pr.* girouillo.

RUTA ANGUSTIFOLIA, Persoon. — bord des sentiers, côteaux, moulins de St-Eutrope—*fr.* rue, *pr.* rudo.

MYRTUS COMMUNIS — vallon de la Nerte, à Marseille, à l'Estérelle (Var) — le myrte à fleur double a été trouvé par le savant Peiresc, sur les côteaux de Belgencier (Var.)

MALVA ROTUNDIFOLIA — les prés, les bords des sentiers — *fr.* petite mauve

PICRIS HIERACIOIDES—très commune à St-Canadet, etc.

CNICUS ARVENSIS (Serratula) — les terres cultivées — *pr.* cououssido.

29. ORECTOCHILUS VILLOSUS (Gyrinus) — les eaux, à St-Zacharie.

CORYNETES RUFIPES — maisons, etc. — déjà en mars, presque toute l'année.

CERCYON MINUTUM, *Var.* Lugubre (Sphærid.)

RHIZOTROGUS PINI (Melolontha.) — St-Zacharie.

TENTYRIA MUCRONATA — déjà en février.

PENTATOMA JUNIPERINA (sub cimice.)

PLOIARIA VAGABUNDA, Latr. — les maisons.

SYRICHTHUS ALTHÆÆ (Hesperia.)

LASIOCAMPA LINEOSA — sur les cyprès, Marseille, St-Zacharie.

PLUSIA DAUBEI (Noctua) — jardin de Fonscolombe — rare.

AGROTIS SAUCIA (Noctua) — chenille sur l'*euphorbia-serrata*, l'œillet, etc. — éclose, déjà 27 avril.

30. CHELIFER CANCROIDES, Latr. — sous les écorces — portant ses œufs en paquet sous son ventre.

RHIZOTROGUS VICINUS (Melol.) — Marseille.

MYRMELEON LIBELLULOIDES — les collines arides.

FÆNUS JACULATOR.

CELONITES APIFORMIS — fleurs de *melissa nepeta*, etc.

HERIADES TRUNCORUM (sub Anthophorâ) — l'extérieur des portes des maisons, dans la ville — son nid dans le bois, semblable aux trous des *anobium*, bouché à l'extérieur avec quelques grains de sable pétris.

COLIAS EDUSA — deux fois l'an. Déjà en février.

9. DIPSACUS SYLVESTRIS — les prés, les bords des ruisseaux.

SOLANUM TUBEROSUM — originaire d'Amérique — *fr.* pomme de terre.

LEPIDIUM IBERIS—bord des chemins, des champs, etc.

10. CAPSICUM ANNUUM — cultivé dans les jardins — *fr.* poivron, piment, *pr.* pébroun.

TORDYLIUM MAXIMUM — les champs.

RESEDA LUTEA — les champs.

CNICUS ERIOPHORUS, Linn. —bord de l'Arc, M. Teissier; défens de S[t]-Zacharie, Garidel.

CENTAUREA SOLSTITIALIS — les champs ensemencés — *pr.* oouruélo.

ACHILLEA MILLEFOLIUM — les prés — *fr.* millefeuille.

ARGYNNIS LATONIA — deux fois l'an. Déjà en février.

VANESSA CARDUI — déjà 15 avril, mais ayant passé l'hiver; ainsi deux fois.

SYRICHTHUS LAVATERÆ (Hesperia) — à Montverd, les prés du moulin Blanc.

ILARUS OCHROLEUCA (Noctua) — chenille sur les blés. La noctuelle aussi s'y repose; elle vole pendant le jour sur les fleurs.

LEPTIS VERMILEO.

SCENOPINUS FENESTRALIS — sur les fenêtres, dans l'intérieur des maisons.

HIPPOBOSCA EQUINA — *pr.* mousque-bouboino.

Première apparition des Insectes.

1. ANOMALA VITIS — sur les saules, sables de la Durance.

STRANGALIA CALCARATA (Leptura) — dans les bois des Maures (Var.)

CASSIDA VIRIDIS—larve sur le *cnicus arvensis* — éclose à présent. Déjà en mars.

HERIADES CAMPANULARUM.

ARGYNNIS ADIPPE.

PAPILIO MACHAON—éclos ces jours-ci, après être resté presque un an en chrysalide. Paraît deux fois l'an; déjà 6 avril.

SERICARIA MORI (Bombyx) — sorti du cocon.

ORGYA TRIGOTEPHRAS (Bomb.)—chenille sur le *quercus coccifera,* plus tard quand ses jeunes feuilles durcissent, sur l'*osyris alba* — femelle aptère, fécondée par le mâle sans quitter le cocon. Le comte de Saporta. Ann. Soc. entomolog.....

LARENTIA DUBITATA (Phalæna) — grotte des œufs à la Ste-Baume — plusieurs ensembles contre les parois de la grotte.

HYPÆNA PROBOSCIDALIS (Herminia) — même grotte.

2. SCARITES ARENARIUS.

ÆSCHNA RUFESCENS — iscles et prés au bord de la Durance.

CHALCIS MINUTA, Fabr. — V. 6 mai.

POMPILUS EXALTATUS—sur les fleurs, surtout les fleurs ombellées.

Première floraison des Végétaux.

ALLIUM CEPA — jardins potagers — *fr.* oignon, *pr.* cébo.

DIANTHUS CARYOPHYLLUS — collines incultes, Fonscolombe; S[t]-Zacharie, côteaux du moulin blanc — *fr.* œillet, *pr.* ginouflado fero.

ORIGANUM VULGARE — les côteaux — *fr.* origan.

SCABIOSA LEUCANTHA — collines de la Trevarèse.

ERYNGIUM CAMPESTRE — les collines incultes, bord des chemins — *fr.* panicaut, chardon-Roland, *pr.* panicaou.

CENTAUREA CONIFERA — les côteaux boisés — *pr.* lengue de cat.

RHODOCERA CLEOPATRA (Colias) — chenille sur l'alaterne, le *rhamnus catharticus* — éclos ce jour-là. Déjà en mars.

ZYGÆNA OCCITANICA — Fonscolombe, sur les fleurs de scabieuse, etc. — accouplée ce jour-là.

PTILODONTIS PALPINA (Bombyx) — déjà 12 mai.

CATOCALA PROMISSA (Noctua.)

GONOPTERA LIBATRIX (Noctua) — chenille sur le saule.

AGROTIS CURSORIA (Noctua.)

HEMITHEA CHLORARIA (Phalæna.)

ODONTIA DENTALIS (Pyralis) — chenille dans les tiges de l'*echium italicum*.

ANTHRAX BEELZEBUTH — fréquent sur les fleurs, surtout de l'*anthemis arvensis*.

PANGONIA MACULATA — les fleurs, scabieuse, *dipsacus fullonum*.

ANOBIUM PANICEUM — dans les pains à cacheter, les insectes des collections.

3. TRICHODES APIARIUS — sorti du nid d'un *odynerus*.

SCARABÆUS PUNCTATUS — les champs, les chemins — déjà en mars.

LUCANUS CAPREOLUS.

HAMMATICHERUS MILES.

AUCHENIA SUBSPINOSA (Crioceris.)

BRACON BICOLOR, Spin.

TRYPOXYLON FIGULUS, Latr.

SCOLIA 4-PUNCTATA.

VESPA 3-PUNCTATA — à Fonscolombe, sur les fleurs, de scabieuse, etc.



ANDROPOGON PROVINCIALE — sur les côteaux de S[t]-Marc, au Tholonet, à Beaurecueil — M. Teissier.

STICTA PULMONACEA, Ach. (Lichen.) — sur les arbres.

3. RHAMNUS ZIZYPHUS — originaire de Syrie, planté dans les jardins — *fr.* jujubier, *pr.* chichourlier.

PYRUS COMMUNIS — première maturité des poires,

SATYRUS ÆGERIA, *Var.* Meone. — les bosquets, les taillis — deux fois; déjà en février.

CATOCALA PELLEX — chenille sur le saule — éclose ce jour-là.

PYRAUSTA PUNICEALIS (Pyralis.)

ORTALIS CERASI (Musca) — la larve vit dans la chair des cerises, surtout dans les bigarraux.

4. CALLIDIUM THORACICUM — à Fonscolombe.

BRACON DENIGRATOR.

DISCÆLIUS ZONALIS, Latr. Panz. (sub vespâ.)

AMPHIPYRA PYRAMIDEA (Noctua)—chenille polyphage, le sanguin, le *spartium junceum*, etc. — éclose ce jour-là.

PLUSIA NI (Noctua) — chenille sur la luzerne, Montverd.

ASPILATES SACRARIA (Phalæn.)

CABERA PERMUTARIA (Phalæn.) — chenille sur le *salix viminalis* — éclose ces jours-ci.

5. EMUS ERYTHROPTERUS — sous les pierres — déjà en mars.

CEROCOMA SCHÆFFERI—à Groules, Puy-Ste-Réparade, fleurs de *scabiosa columbaria.*

LOCUSTA GRISEA F.

MEGACHILE VILLUGHBIELLA—coupe les feuilles de lilac, pour en tapisser son nid.

LITHURGUS CHRYSURUS — creusant son nid dans les troncs morts. Insecte ailé sur les fleurs *syngénésiques*, *centaurea calcitrapa* — on le voit jusqu'à

4\. DIPSACUS FULLONUM — cultivé — *fr.* chardon bonetier, chardon à foulon.

SCOLYMUS HISPANICUS — les champs, les sentiers ; on le cultive aussi — *fr.* épine jaune. La racine est bonne à manger.

CINERARIA MARITIMA — Mimet, N.-D. des Anges, Marseille.

CROTON TINCTORIUM — les champs, les vignobles — *fr.* tournesol. Sert à la teinture.

5\. BETONICA OFFICINALIS — bois de Montverd, et ailleurs *fr.* bétoine.

CARTHAMUS LANATUS — bord des chemins, au pied des murs.

CENTAUREA PANICULATA — collines incultes, sentiers.

la fin d'août. La larve sortie de son œuf, ne se change en insecte parfait que l'été suivant. Ann. Soc. entomolog. 18....

SAROPODA ROTUNDATA, Panz. (sub megillâ.)

VANESSA ATALANTA — sur l'*urtica dioïca* — déjà 27 avril.

SATYRUS IDA.

NOTODONTA DICTÆA (Bombyx) — sur le peuplier — éclose à cette époque. Déjà en mars; deux fois l'an.

MISELIA CULTA (Noctua) — à Fonscolombe — éclose ce jour-là.

6. ATHOUS DEJEANII (Elater) — à la Ste-Baume, sous les pierres.

ANOMALA JULII — sur les saules, dans les sables de la Durance, du Verdon.

LAGRIA PUBESCENS — St-Zacharie, sur les plantes au bord des ruisseaux.

LARINUS CYNARÆ (Curculion.) — les chardons, Marseille, les Maures.

TRIPLAX NIGRIPENNIS — à la Ste-Baume, les écorces.

CICADA ORNI (sub Tettigoniâ) — *pr.* cigaou.

LIBELLULA FONSCOLOMBII, de Sélys — les bassins à Fonscolombe, aux isles de la Durance, Puy-Ste-Réparade.

PARNOPES CARNEA — les fleurs composées, l'*eryngium* — assez rare.

MYRMICA SUBTERRANEA, Latr. — nid dans les terres sablonneuses compactes — les mâles et les femelles paraissent ces jours-ci.

6. DIANTHUS HIRTUS — lieux incultes, collines près du Tholonet, de S[t]-Zacharie.

DELPHINIUM PUBESCENS—les terres ensemencées ou en chaume — *fr.* pied d'alouette des champs.

OCYMUM BASILICUM, Linn. — les jardins — *fr.* basilic, *pr.* balico.

TEUCRIUM POLIUM — bord des champs, des sentiers.

ARGYNNIS ADIPPE, *Var.* Cleodoxa — bois de St-Zacharie.

SYRICHTHUS FRITILLUM (Hesperia.)

ZYGÆNA HILARIS — à St-Zacharie.

TRIPHÆNA FIMBRIA (Noctua.)

SPINTHEROPS SPECTRUM (Noctua)— chenille sur le *spartium junceum;* elle mange surtout les fleurs.

OPHIUSA LUSORIA (Noctua.)

GNOPHOS VARIEGATA (Phalæna.)

7. DITOMUS CALYDONIUS — à Fonscolombe, le soir, sur une tige de blé.

BEMBIDIUM STRIATUM — les sables des ruisseaux, des rivières, le bord des bassins.

LOPHA 4-GUTTATA — id.

VESPERUS STREPENS — à Fonscolombe, sous les platanes, et volant à la lumière ; à St-Zacharie, sur les pins — la femelle ce jour-là.

CASSIDA VIBEX — déjà 20 avril.

ACRYDIUM FLAVUM, *Var.* d'Europe, Encycl. — dans nos collines, nos garrigues.

ACRYDIUM ITALICUM (sub Gryllo) — les champs, les chaumes, les collines.

LYGÆUS ROLANDRI.

TENTHREDO RIBESII, Lepell. — à la Ste-Baume.

SPHEX FLAVIPENNIS (sub Pepside.)

LEUCOPHASIA SINAPIS (Pieris) — deux fois l'an; déjà en mars.

LASIOCAMPA PRUNI (Bombyx) — éclos ce jour.

7. LILIUM MARTAGON — Ste-Baume, bois de Vauvenargue *fr.* martagon.

SILENE SAXIFRAGA — sommet de Ste-Victoire, Ste-Baume — *fr.* saxifrage, casse-pierre.

TEUCRIUM AUREUM — bord des champs, des sentiers.

SATUREIA HORTENSIS — les champs — *fr.* sarriette, *pr.* pébre d'aï.

VICIA CRACCA — les prés, Montverd.

LIPARIS CHRYSORRHOEA (Bombyx) — très commune, en famille, sur les *arbousiers*, dans les Maures.

SPINTHEROPS DILUCIDA (Noctua) — fréquemment dans l'intérieur des maisons.

HEMITHEA GENISTARIA, Dup. (Phalæn.) — les bois.

AEDIA ECHIELLA (Hyponom.) — chenille sur l'*echium* et les plantes *asperifoliæ*.

TRYPETA SOLSTITIALIS (musca).

8. PHALANGIUM HISTRIX — dans les bois, sous les pierres, parmi les mousses.

OPHONUS OBSOLETUS — Marignagne, Foz — déjà 14 avril.

TACHYS RUFESCENS — sous les écorces de pin.

POGONUS MERIDIONALIS — Marseille, Marignane.

ANCYLOCHEIRA PUNCTATA (Buprestis) — les pins morts.

CLERUS FORMICARIUS.

HISTER 12-STRIATUS — les bouses, les chemins, etc.

GYMNOPLEURUS PILULARIUS (Ateuchus.)

GEOTRUPES STERCORARIUS

CISTELA SULPHUREA — à la Ste-Baume, au St-Pilon.

PSYLLA OLEÆ — la larve vit sur les fleurs de l'olivier qu'elle enveloppe d'une espèce de coton qui suinte de son corps.

AGRION CÆRULESCENS, Sélys.

NEMATUS INTERCUS, Lepell. — dans les galles des feuilles du *salix amygdalina*, *viminalis*, où la larve se trouve tout l'été.

NEMATUS GRANDIS, Lepell. — larve sur le peuplier;

8. AGROSTIS DECUMBENS, Gaud. — bord de l'Arc.
VELEZIA RIGIDA — les rochers de St-Eutrope.
JUNCUS ARTICULATUS—les marécages, les prés humides.
SISYMBRIUM OBTUSANGULUM — les jachères.
FICUS CARICA — première maturité des figues qui donnent deux récoltes

il éclot après avoir passé un mois dans l'état de chrysalide.

ICHNEUMON ALBICILLUS, Grav.

AGATHIS INITIATOR, Nob. (sub bracone, Fab.) — sur les fleurs ombellifères.

THECLA BETULÆ (Polyomm.) — rare ici.

POLYOMMATUS PHLÆAS — déjà en mars.

SYRICHTHUS ALVEUS (Hesperia.)

LASIOCAMPA QUERCIFOLIA (Bombyx) — chenille sur le arbres fruitiers — éclos ce jour-là.

CATOCALA DILECTA (Noctua) — sur les chênes à Fonscolombe, etc. — éclose aujourd'hui.

CATOCALA ELOCATA — chenille sur le saule, le peuplier.

SCOTOPHILA TRAGOPOGONIS (Noctua) — à Fonscolombe.

LEUCANIA VITELLINA (Noctua) — chenille sur les graminées.

MYELOPHILA CRIBRELLA (Hyponomeuta.)

PENTHINA SALICANA (Tortrix.)

9. EPEIRA DIADEMA, Latr. — les champs, les jardins, sur les ruisseaux.

PTEROSTICHUS PARUMPUNCTATUS, *Var.* Laserrei. — à la Ste-Baume, sous les pierres.

AGRILUS VIRIDIS (Buprestis.)

AGRILUS CYANEUS.

GEOTRUPES SYLVATICUS — les crottins.

NEMOGNATHA CHRYSOMELINA — Fonscolombe, fleurs du *dipsacus fullonum*. Marseille, sur l'*echinops ritro*, M. Solier.

9. MELICA CILIATA — V. 16 mai.
LYTHRUM HYSSOPIFOLIA — les rochers, ou grottes fraîches, vers le Tholonet.

ANTHIDIUM TÆNIATUM, Latr. — fleurs du *lotus corniculatus,* dans les prés.

SYRICHTHUS SAO (Hesperia) — déjà 28 avril.

ZYGÆNA FAUSTA—les fleurs surtout celle de la *scabiosa columbaria.*

10. LOPHA 4-PUSTULATA — bord des bassins, sable des ruisseaux.

COLYMBETES STRIATUS (Dytisc.) FUSCUS, Gyll. } au pont de Beraud.

HAMMATICHERUS HEROS — déjà en janvier.

MELITTURGA CLAVICORNIS, Latr. — à St-Zacharie, sur les fleurs de la luzerne, amassant le pollen avec ardeur, et en surchargeant ses pieds — le mâle beaucoup plus rare que la femelle.

COLIAS EDUSA, *Var.* Helice.

LYCÆNA AGESTIS (Polyomm.)

ACRONYCTA RUMICIS (Noctua) — chenille sur le plantain, le fraisier, le pêcher; polyphage — éclose aujourd'hui; deux fois l'an; déjà 18 avril.

BRYOPHILA GLANDIFERA (Noctua.)

11. HARPALUS PUNCTATO-STRIATUS — on le trouve encore. Déjà 18 mai.

CISTELA MURINA — sur les pins.

CRYPTOCEPHALUS 8-GUTTATUS — les plantes.

SCUTELLERA NIGELLÆ (sub Tetyrâ.)

SPHEX ARGENTATA (sub Pepside.)

LYROPS TRICOLOR (sub Larrâ.)

MELITÆA PHOEBE—chenille sur la *centaurea calcitrapa* — déjà 18 avril.

10. CAMPANULATA GLOMERATA — St-Mitre, près d'Aix.
JUNCUS OBTUSIFOLIUS, Ehr. Gram. — bord de l'Arc.
SEDUM ANACAMPSEROS — les collines.
PRUNUS ARMENIACA — maturité des abricots.
SATUREIA MONTANA—les côteaux incultes, St-Zacharie.
GNAPHALIUM LUTEO-ALBUM — lieux humides, Marseille, Miramas.

11. CRUCIANELLA ANGUSTIFOLIA — à la tour de la Kérié, au Monteigués, collines d'Auriol.
HIERACIUM AUREUM — bord de l'Arc.

MANIA MAURA (Noctua) — sous les voûtes humides, dans les souterrains, souvent plusieurs ensemble.

OPHIUSA CAILINO (Noctua) — à Fonscolombe.

12. EURYTHYREA MICANS (Buprestis)— Marseille, Aix, rare —sa larve dans le bois d'orme. M. Mille, docteur-médecin.

PEDINUS MERIDIANUS — sous les pierres.

CLYTUS 3-FACIATUS — fleurs ombellées, l'*eryngium*, la rue.

CRYPTOCEPHALUS GRANDIS—sur les *quercus*—M. Solier.

COCCINELLA 11-PUNCTATA — la larve vit des feuilles de *momordica elaterium*.

LOCUSTA SERRATA, Fabr. } les chaumes, les
Gryll. GIGANTEUS, Villers }
collines à Montverd.

SCUTELLERA GRAMMICA (sub Tetyrâ.)

NEMATUS MELANOSTERNUS, Lepell. (Tenthredo) — la larve sur le saule.

ICHNEUMON EXTENSORIUS, Grav.

SPHEX MAXILLOSA (sub Pepside.)

LYROPS POMPILIFORMIS, Panz. (sub Larrâ.)

HALICTUS 6-CINCTUS (sub Hylæo.)

MEGACHILE MURARIA, Enc. }
BRYORUM, Schr. }
(sub Ape) — déjà 22 avril. Différente de la *xyloc. muraria*, Fabr.

HESPERIA ACTÆON.

PHYGAS TAURELLA—dans les herbes, les blés—chenille inconnue. Coque semblable à celles des zygénides.



12. SALVIA HORMINUM.

INULA DYSENTERICA — le bord des ruisseaux — *fr.* herbe de St-Roch.

HYPOCHÆRIS RADICATA — à la Pioline.

LIPARIS DISPAR (Bombyx.)

CATOCALA CALLINYMPHA — Montverd — découverte par M. de Saporta.

CLEDEOBIA SUPPANDALIS (Pyral.)

DASYPOGON DIADEMA.

MILESIA DIOPHTHALMA.

13. ACMÆODERA TÆNIATA (Buprestis) — au pic de Bretagne, Ste-Baume, à Fonscolombe, etc. — M. Solier.

ANOBIUM CASTANEUM — les bois des meubles.

COPRIS PANISCUS — déjà 20 mai.

MYLABRIS GEMINATA, *Var.* Grisescens — Marseille.

CIONUS VERBASCI (Curcul.) — la larve mange les boutons du *verbascum.*

CIONUS THAPSUS — sur le *verbascum nigrum.*

LYGÆUS APTERUS, ALATUS — les jardins, les murs — V. en février.

LIBELLULA VULGATA—son second âge ; elle varie alors, et ses couleurs diffèrent un peu du premier âge.

TROGUS LUTORIUS, Grav. (Ichneum.)

LARRA ICHNEUMONIFORMIS — sur les fleurs en ombelle, et autres.

ANDRENA VARIEGATA, Enc. — sur les fleurs composées ou agregées, la *menthe*, etc.

OSMIA TUNETANA.

CLIDIA GEOGRAPHICA (Bomb.)—sur l'*euphorbia serrata* — en famille, du moins lors de ses premières mues ; paraît deux fois. V. 9 mai.

BOTYS OPACALIS

13. AMMI MAJUS — dans les vignes, les champs cultivés.
HIERACIUM ANDRYALOIDES.

HELOPHILUS ARBUSTORUM — très fréquent sur les fleurs — déjà en mars.

14. OMOPHRON LIMBATUM — les sables de l'Arc, Marignane, Marseille.

MEGATOMA SERRA.

MELOLONTHA FULLO, ♂. — sur les pins, les chênes, dans les sables au bord de l'Arc — *fr.* le foulon.

CLYTUS ORNATUS — les fleurs, la rue, l'*eryngium*, etc.

ACRYDIUM STRIDULUM — les collines, les champs.

ACRYDIUM CÆRULESCENS — id.

EPHEMERA CULICIFORMIS, Fabr. Encycl. — dans les maisons, sur les fenêtres — V. 11 avril.

BEMBEX SINUATA, Panz.

FORMICA LIGNIPERDA, Latr. — les vieux murs, les arbres — les 3 sexes à cette époque-çi.

LIMENITIS CAMILLA (Nymphal.) — chenille sur le *lonicera caprifolium* — Deux fois dans l'année. V. 7 mai.

SATYRUS FIDIA — les collines, près des insensés, etc.

SATYRUS ACTÆA — les moulins des insensés.

CATOCALA NYMPHAGOGA (Noctua.)

CATOCALA NUPTA.

MUSCA MACULATA — fleurs en ombelle, carotte.

15. LICINUS ÆQUATUS — à peine encore formé ce jour-là.

GEOTRUPES HYPOCRITA — les fientes.

PHYTONOMUS VARIABILIS — déjà en mars.

CALANDRA ORYZÆ — dans les divers grains — à peu près aussi commune que la *C. granaria*, M. Solier.

14. SIUM NODIFLORUM — dans les ruisseaux.
ANTIRRHINUM ELATINE — les prés.
ECHINOPS RITRO — le bord des champs, des chemins.

15. VERBASCUM THAPSUS — les champs moins arides, les côteaux plus fertiles—*fr.* bouillon blanc, moléne.
TRIFOLIUM ARVENSE — à Langés, selon Garidel; au bois de Montverd.

AGRION AURANTIACUM — au bord des eaux, iscles de la Durance.

SCOLIA 6-PUNCTATA, Rossi.

EUMENES POMIFORMIS.

LYCÆNA MELEAGER (Polyomm.) — Montverd.

NUDARIA MURINA (Lithosia.)

TRIPHÆNA IANTHINA (Noctua.)

HELIOTHIS DIPSACEA (Noctua) — deux fois l'année.

16. LARINUS CARLINÆ (Curculion.)

STILBUM CALENS (sub Chryside) — à Montverd, rare.

OXYBELUS UNIGLUMIS.

STIZUS REPANDUS, Latr. — les fleurs.

MELITÆA CINXIA — déjà 2 mai.

SPHINX CONVOLVULI — le *sphinx* le soir sur toutes les fleurs campanulacées ; la chenille sur le *liseron.*

COSSUS LIGNIPERDA — éclos ce jour-là.

CALLIMORPHA HERA — le lépidoptère commun dans les bosquets, les broussailles.

17. CICINDELA CHLORIS — au pied même des neiges de la haute Provence—M. Honnorat, docteur-médecin à Digne, entomologiste distingué.

CARABUS VAGANS — courant dans les gazons, les champs.

DORTHESIA CHARACIAS, Latr. — sur les *euphorbes.*

HEMEROBIUS LATERALIS, Enc. — son nom indique, comme celui de l'*ephémère,* une vie très courte. Je l'ai gardé en vie 3 jours entiers, piqué d'une épingle.

16. CAMPANULA TRACHELIUM — le défens de Rians; S[t]-Zacharie — *fr.* campanule.
OENANTHE PEUCEDANIFOLIA — bord de l'Arc.
ARTEMISIA ABROTANUM — les jardins — *fr.* auronne.

17. POLYGONUM CONVOLVULUS — les champs cultivés.
LAVATERA OLBIA — à Hyères, vis-à-vis les îles; à Cabasse (Var.)

POMPILUS NIGER — sur les fleurs.

HALICTUS 4-STRIGATUS — V. 16 avril.

CERATINA CALLOSA (sub Megillâ) — Fonscolombe, St-Zacharie, fleurs du *cnicus lanceolatus*.

OSMIA ADUNCA (sub Anthoph.)

CÆLIOXYS CONICA (sub Anthoph.)

ZYGÆNA ONOBRYCHIS — chenille sur le *dorycnium suffruticosum* — éclose aujourd'hui.

18. POECILUS GRESSORIUS — les Basses-Alpes.

ANTHAXIA CICHORII (Buprestis) — pic de Bretagne, à la Ste-Baume, plan d'Aups, etc.

ÆGOSOMA SCABRICORNE (Prionus) — à la Ste-Baume.

CINIPS DORSALIS (sub Diplolepe.)

MEGACHILE APICALIS, Spin. Fascic.

CLEOPHANA PLATYPTERA (Noctua) — chenille sur l'*antirrhinum simplex*—deux fois l'année. V. 11 mai.

AEDIA PUSIELLA (Hyponom.)— V. 26 avril et 28 mai.

BOTYS POLYGONALIS — la chenille ronge l'écorce des tiges du *spartium junceum*, en épargnant la moëlle — deux fois l'an; déjà 24 avril.

IDIA FASCIATA—dans les champs, près du jeu de mail.

19. MACROLENES 6-MACULATA (Clythra) — à la Molle dans les Maures; à Fonscolombe sur la *centaurea calcitrapa*.

PENTATOMA OLERACEA (sub Cimice.)

APHIS PERSICÆ—il occasionne en grande partie la maladie des pêchers, connue sous le nom de *cloque*.

ICHNEUMON CASTIGATOR—les fleurs ombellées, panais, carottes — deux fois l'an. Déjà 9 avril.

SESELI MONTANUM — les côteaux arides, à la tour de la Kérié. M. Teissier.

LINUM CATHARTICUM — les prés de la Pioline.

ALLIUM PORRUM—cultivé dans les potagers, les champs — *fr*. poireau, *pr*. pouerri.

POLYGONUM PERSICARIA — au bord de l'Arc ; près des maisons des champs, lieux gras et un peu humides — *fr*. persicaire, *pr*. herbo dé San-Christoou.

SAPONARIA OFFICINALIS — le bord des chemins, terrains frais et gras — *fr*. saponaire.

CNICUS LANCEOLATUS (Carduus) — bord des chemins, des ravins, au pied des murs en pierres sèches — *fr*. chardon, *pr*. cardoun.

CINIPS TUBULOSA, Nob. — galles cornues du chêne — Ann. Sci. natur. 1832; parasite d'un *diplolèpe.*

HALICTUS FLAVIPES (sub Hylæo.)

STIZUS BIFASCIATUS (sub Larrâ.)

ANTHIDIUM STRIGATUM — fleurs de la *satureia montana.*

SATYRUS BRISEIS, *Var.* Pyrata — les collines.

CERIGO CYTHEREA (Noctua.)

CATOCALA CONJUNCTA — chenille sur le *quercus ilex.*

20\. CLYTUS MYSTICUS — les fleurs ombellées, etc.

STENOPTERUS PRÆUSTUS (Necydalis) — les fleurs.

SCUTELLERA NIGROLINEATA, Latr. — les ombellifères, carotte, etc.

SCUTELLERA SEMIPUNCTATA (sub Tetyrâ) — id.

PENTATOMA ORNATA (sub Cimice) — les plantes crucifères.

21\. SAPERDA CARCHARIAS — sur le peuplier noir.

HEDYCHRUM LUCIDULUM, Lepell.

STIZUS RUFICORNIS (sub Larrâ)

MEGACHILE SERICANS, Foudr. in Litteris—sur les fleurs syngénésiques, *centaurea calcitrapa* — magasin de zool., M. Guérin 1832.

SATYRUS HERMIONE, *Var.* Alcyone — les bois, bois de Montverd.

PYGÆRA BUCEPHALA (Bombyx)—chen. sur le peuplier.

HELIOPHOBUS OBESA — sur les racines de diverses



LYTHRUM SALICARIA — au bord des ruisseaux — *fr.* salicaire.

CHONDRILLA JUNCEA — le bord des champs, des sentiers — *pr.* saoute-oulamé.

CONYZA SQUARROSA — les côteaux, les chemins.

CARLINA CORYMBOSA — les côteaux, S[t]-Zacharie; les lieux pierreux.

ASPLENIUM HEMIONITIS — à Montredon, près Marseille, en quantité dans une fosse profonde — M. Menut, habile botaniste.

NEPETA CATARIA — chemin de S[t]-Canadet. Valon du Dragon à Rogne — *fr.* herbe aux chats, *pr.* herbo déis gats.

PRENANTHES VIMINEA — bord de tous les chemins.

PRENANTHES HIERACIFOLIA (Crepis Pulchra) — à S[t]-Canadet vis-à-vis la croix, au-dessous du village — une seule fois.

SENECIO DORIA — les sables de l'Arc, de la Durance.

TANACETUM VULGARE — les jardins — *fr.* tanaisie, barbotine, *pr.* tanarido.

TANACETUM BALSAMITA — les jardins — *fr.* menthecoq.

plantes, principalement à ce qu'il paraît sur celles de la *camphorosma monspeliensis*—M. de Saporta a fait connaître cette espèce le premier.

22. APHODIUS FIMETARIUS.

APHIS ULMI — dans des gousses en forme de galles, sur les feuilles d'orme — les individus ailés paraissent à présent.

CEROPALES VARIEGATA — les ombellifères.

HESPERIA COMMA.

SPINTHEROPS CATAPHANES (Noctua) — souvent dans l'intérieur des maisons.

CATOCALA SPONSA.

OPHIUSA ALGIRA (Noctua) — les trous dans les murs, quelquefois les maisons.

23. HYDROPORUS OPATRINUS.

HEDYCHRUM REGIUM.

CERCERIS AURITA, Latr., Fab. — la rue, les ombellifères, etc.

CERCERIS EMARGINATA (sub Philantho) — id.

AGROTIS AGRICOLA — M. de Saporta.

CATEPHIA ALCHYMISTA (Noctua)—chenille sur le *Q. ilex* — éclose ces jours-ci.

24. CHRYSIS SUCCINCTULA.

MUTILLA EUROPÆA — le mâle sur les fleurs, la femelle courant à terre — sortie d'une coque de *clythra* dont elle avait dévoré la larve.

POLIA VENUSTA (Noctua) — le comte de Saporta l'a découverte le premier.

22. GERANIUM SANGUINEUM — à Malouesse, au Tholonet, les bois de Nans (Var) — *fr.* bec de grue. Déjà 27 avril.

ACHILLEA AGERATUM — les incultes, les côteaux, le bord des sentiers.

ONOPORDUM ELONGATUM — les lieux pierreux.

23. THAPSIA VILLOSA—Monteigués; à la Ste-Baume; défens de St-Zacharie; Marseille, à Ste-Marguerite.

CARLINA LANATA — à la montée de St-Eutrope; à la Pomme, chemin de Toulon, commune d'Auriol.

24. AMARANTHUS VIRIDIS—les champs cultivés, les endroits fumés et gras.

AGLOSSA CUPREALIS.

NOLA CHLAMITULALIS (Pyralis) — chenille sur la scabieuse, assez à découvert.

25\. DITOMUS SPHÆROCEPHALUS — le Pharo, à Marseille, M. Solier.

ACRYDIUM CÆRULANS—les garrigues, les collines arides.

POMPILUS SANGUINOLENTUS — les fleurs.

SCOLIA INSUBRICA, Latr. — Fonscolombe, Toulon.

ANTHIDIUM OBLONGATUM, Latr. — fleurs du *lotus corniculatus*, dans les prés.

MACROGLOSSA STELLATARUM — chenille sur le *galium verum* — déjà en mars. Toute l'année, très commune; souvent, surtout l'hiver, dans les maisons.

ORNEODES HEXADACTYLUS, Latr. — souvent dans l'intérieur des maisons.

26\. ARANEA LABYRINTHICA, Latr. — les haies, le bord des chemins — grande toile en entonnoir.

AMARA PATRICIA — les Basses-Alpes.

HAMMATICHERUS VELUTINUS — dans le bois du *quercus ilex*, 2. *robur* — deux fois l'an, déjà en février.

ÆSHA AFFINIS.

MYRMELEON FORMICARIUM — *fr.* le *formicaleo*, fourmilion.

LEUCOSPIS DISPAR, Fab. Latr. — certainement mâle du *leucospis gigas*. V. 17 juin.

27\. HYLOBIUS PINETI (Curcul.) — rare ici.

PHYTONOMUS PLANTAGINIS (Curcul.)

LOCUSTA EPHIPPIGER — les côteaux, les buissons — très nuisible aux arbres fruitiers, aux mûriers.



25. SCABIOSA GRAMONTIA — les champs.
HELIOTROPIUM EUROPÆUM — les champs — *fr.* herbe aux verrues, tournesol, *pr.* herbo déis touéros
CNICUS FEROX — les chaumes, le bord des champs, des chemins.

26. SOLANUM NIGRUM — les champs cultivés, les jardins, les lieux gras — *fr.* morelle.
CENTAUREA SALMANTICA — St-Zacharie, talus au bord du chemin qui va des Poteries au *réal* de Savar.

27. CNICUS MONSPESSULANUS (Carduus) — à Luines, à Encagnane, aux Pinchinats, bord des ruisseaux.

ACRYDIUM BIGUTTULUM.

SCOLIA 5-CINCTA, Fabr. ♂.
6-MACULATA, Fab. ♀.

SATYRUS FAUNA — les champs, les côteaux.

OPHIUSA CRACCÆ.

SERICORIS GEMMANA (Tortrix) — chenille dans l'intérieur des bourgeons de pin.

28. ACRYDIUM MARMORATUM? Enc. Suppl. Vill. — les côteaux stériles, les garrigues.

ÆSCHNA MIXTA.

MUTILLA ATRATA — mâle de la *mut. europœa.* V. 24.

CHELONIA PUDICA (Arctia) — la chenille mange l'*hordeum murinum*, *bromus arvensis*, *holcus lanatus*, *lolium perenne*, etc. — la chenille se trouve fréquemment en hiver, sous les pierres.

OPHIUSA TYRRHÆA (Noctua) — chenille sur le *térébinthe*, le *rhus coriaria* — M. de Saporta a connu le premier la chenille.

29. MYODES SUBDIPTERUS, ♂. (Ripiphorus). — le mâle une seule fois, à Montverd — V. 22 juin.

ACRYDIUM CONICUM.

CEROPALES MACULATA — sur les fleurs.

PELOPŒUS SPIRIFEX.

30. PRISTONYCHUS ALPINUS — à Ste-Victoire, du côté qui regarde Rians. Une fois dans les rues d'Aix, M. Mille.

AMARA EURYNOTA — à St-Zacharie, Aix.

HALICTUS SELADONIUS, Latr.

28. PASSERINA HIRSUTA — à Montredon, près Marseille.
DAPHNE GNIDIUM — les collines, les bois, S[t]-Zacharie *fr.* garou, sain bois.
PRUNUS DOMESTICA — première maturité des fruits.

29. LEONTODON TUBEROSUM—les prés, du côté du pavillon de l'Enfant, de Fonscolombe—il n'y est pas rare, cependant Garidel l'indique non pas à Aix, mais à Marignane. Gérard, *in pratis aquensibus.*

30. CAMPHOROSMA MONSPELIACA — les talus des chemins; le pied des murailles — *fr.* camphrée.

ASPILATES CITRARIA (Phalæna) — chenille sur la luzerne, *medicago sativa* — deux fois l'année ; déjà le 16 avril.

31. POMPILUS PLANICEPS, Latr. — sur les fleurs, les ombellifères.

SAPYGA PUNCTATA, Panz. (sub Hello)—à Fonscolombe.

31. LACTUA SALIGNA — les vignes, les champs.

5. CENTROTUS GENISTÆ (Membracis) — sur le garou *Daphne Gnidium*.

CYMATOPHORA OCTOGESIMA (Noctua) — déjà en avril.

6. DYTISCUS PUNCTULATUS.

DERMESTES MURINUS — éclos aujourd'hui. Déjà en janvier.

HETEROCHEILUS SEPIUM (Pompilus) — sur les fleurs — ainsi dénommé par M. Foudras, savant entomol. de Lyon. Son nid consiste en des cellules agrégées, en terre paîtrie, cachées sous des pierres.

7. PERIPHUS TRICOLOR — les graviers de la Durance.

CHRYSOMELA AMERICANA — larve et coléoptère sur le romarin — déjà le 5 mai.

CASSIDA MERIDIONALIS — déjà en février.

SYMPECMA FUSCA (Agrion) — dans les bosquets ; assez loin des eaux.

PSEN ATER, Latr.

DEILEPHILA CELERIO (Sphinx) — Aix, St-Zacharie — rare.

NOTODONTA ZICZAC (Bombyx.)

8. EPEIRA FASCIATA (sub Araneâ) — les champs, le bord des ruisseaux.

APHODIUS SCRUTATOR — les bouses, les fientes.

OTIORHYNCHUS LIGUSTICI (Curcul.) — à la Ste-Baume, entre les racines d'arbres ou de plantes.

MYRMELEON OCCITANICUM.

9. COREUS MARGINATUS — déjà 26 avril.

APHIS TILIÆ.

5. ATRIPLEX HALIMUS — en haie, le long des chemins, Marseille, le Martigue.

6. PANICUM DACTYLON — les champs mal cultivés, les talus des chemins — *fr.* chien-dent, *pr.* gramé. Fléau de l'agriculture.

7. SCABIOSA SUCCISA — à N.-D. des Anges.
ASPARAGUS ACUTIFOLIUS — les haies, les collines — *pr.* roumaniou couniou.
EUPHORBIA PEPLIS — les sables au bord de la mer.
DOLICHOS MELANOPHTHALMUS — cultivé dans les champs — *fr.* haricot noir, *pr.* bannetto. On le mange en verd, et aussi le légume sec.

8. CNICUS ACARNA — champs, vignes.
ERIGERON ACRE — les champs, bord des chemins.

9. ARUNDO PHRAGMITES — le bord des torrents, des champs.
HYOSCIAMUS ALBUS — au bord des terres, au pied des murs.

PHYLLOXERA QUERCUS, Nob. — sous les feuilles de chêne — Ann. Soc. entomol. 1833.

LIBELLULA VULGATA, 3e âge.

PHILANTHUS TRIANGULUM — fait la chasse aux abeilles domestiques et les dévore.

LITHURGUS CORNUTUS (sub Centride) — sur les fleurs du *cnicus ferox*.

10. GYMNÆTRON ANTIRRHINI (Curculion.) — à la Ste-Baume; la larve, dans les calyces renflés d'une espèce d'*antirrhinum*.

COREUS SCAPHA.

APHIS NYMPHÆÆ — sur les feuilles demi-submergées des *nymphæa*.

POMPILUS VARIEGATUS — les fleurs ombellées.

MACROCERA ANTENNATA, Latr. — sur la *centaurea calcitrapa*, etc.

DEILEPHILA ELPENOR — V. 10 mai.

11. ORYCTES GRYPUS — sa larve ronge les souches de l'olivier — éclos ce jour-là. Déjà 13 juin.

DEILEPHILA LINEATA (Sphinx) — chenille sur l'*euphorbia serrata*, l'*antirrhinum majus* — éclos ce jour-là, un mois après sa métamorphose en chrysalide.

12. POLISTES GALLICA — déjà en janvier.

ZEUZERA ÆSCULI.

CARADRINA ALSINES (Noctua.)

CLEDEOBIA BRUNNEALIS (Pyralis) — à Fonscolombe.

13. PURPURICENUS BUDENSIS — une seule fois à Montver au bas du bois, sur les fleurs de l'*eryngium*.

DIANTHUS ASPER — près la tour de la Kérié — M. Castagne.

10. DATURA STRAMONIUM — les champs, les jardins — *fr.* pomme épineuse.

ERYNGIUM MARITIMUM — à Montredon.

ASPARAGUS OFFICINALIS — croissant naturellement au Monteigués, etc. Rare dans cet état. Cultivée dans les jardins — *fr.* asperge.

11. PANICUM VERTICILLATUM — les champs, les jardins — *pr.* panisso.

SCANDIX CEREFOLIUM — les jardins — *fr.* cerfeuil, *pr.* charfueil.

CRITHMUM MARITIMUM — au bord de la mer — M. Castagne.

12. INULA BIFRONS (Conyza) — à la Laouvo, Puyricard, chemin de St-Canadet.

13. HELIANTHUS TUBEROSUS — les jardins; originaire d'Amérique — *fr.* topinambour, *pr.* tartiflo. 40

POMPILUS BIPUNCTATUS — sur les fleurs ombellées.

ANTHIDIUM SCUTELLARE, ♀. Latr. — à Fonscolombe, fleurs du *cnicus ferox*.

14. LOCUSTA SPLENDIDULA — les gazons, les prés.

APATURA ILIA, *Var.* Clytie (Nymphal.)—déjà 19 juin.

LARENTIA LINARIATA (Phalæn.) — chenille sur l'*antirrhinum simplex*.

GNOPHOS OBSCURATA (Phal.)—sur la laitue, les plantes basses — elle ne passe pas l'hiver en chrysal.

GALLERIA CERELLA—chenille dans les gâteaux de cire des ruches, qu'elle ronge — fléau de nos ruches.

15. LOCUSTA LILIFOLIA — sur les arbustes.

CARADRINA CUBICULARIS (Noctua.)

16. ERGATES SERRARIUS (Prionus)— c'est le mâle de l'*erg. faber*.

MANTIS RELIGIOSA, Linn. Latr. — les champs, les vignes, les garrigues.

ACRONYCTA EUPHORBIÆ (Noctua) — déjà 9 mai.

17. MANTIS PUSILLA — les champs, les terrains incultes.

HELIOTHIS DIPSACEA (Noctua) — déjà en mai.

OCYPTERA LATERALIS, Fabr. Latr. (Musca.)

18. MYODES SUBDIPTERUS, *Var.* Nigra (Ripiphorus) — V. 22 juin.

CALANDRA GRANARIA — les grains de blé, les greniers — cet insecte nuisible donne 6 générations dans l'année. *Fr.* charanson, *pr.* courcousoun.

VITIS VINIFERA — maturité des raisins d'espèces précoces.

14. PANICUM SANGUINALE — les champs cultivés.
CRYPSIS SCHÆNOIDES (Schænus)? — au pont de l'Arc.
ANTIRRHINUM SPURIUM — les champs — *fr.* velvote.

15. EUPHORBIA PARALIAS — les sables au bord de la mer, Marseille.
ADIANTHUM CAPILLUS VENERIS — les cavernes humides, au Prignon, aux Infernais, etc. — *fr.* capillaire de Montpellier. Déjà cité en mai.

16. EUPHORBIA PITHYUSA—Marseille, sables de Montredon.
ALTHÆA CANNABINA — à Auriol, à St-Zacharie, à la Trévarèse; bord des champs, des sentiers.

17. DAPHNE TARTONRAIRA — à Montredon.
ARTEMISIA VULGARIS — les jardins — *fr.* armoise.

18. ARTEMISIA PANICULATA, Lam. — bord de l'Arc, terres sabloneuses, lieux incultes et pierreux.

TIMARCHA CORIARIA (Chrysom.)

LASIOCAMPA BETULIFOLIA (Bombyx) — à S[t]-Zacharie, sur le *Q. ilex* — V. 24 mai.

19. STAPHYLINUS ÆNEUS.

NECROPHORUS VESTIGATOR — les charognes.

HISTER NITIDULUS — les cadavres — V. 16 et 18 avril.

THYLACITES FRITILLUM (Curcul.)

DIPLOLEPIS-GALLÆ TINCTORIÆ, Enc. — sa galle sur les jeunes rameaux du chêne — il diffère peu de l'espèce du levant qui donne la galle du commerce; notre galle est moins hérissée de pointes.

20. CLYTUS FLORALIS.

SPHECODES GIBBUS, Latr.

DASYPODA HIRTIPES — à Fonscolombe, à S[t]-Zacharie, sur les fleurs radiées — assez rare.

BOMBYX QUERCUS — chenille sur la ronce, le rosier, les feuilles du chêne encore tendres — éclos ce jour-là.

DILOBA CÆRULEOCEPHALA (Bomb.) — chenille sur le sorbier, l'aubépin, etc.

TYPHONIA MELAS — chenille dans un fourreau soyeux, tout revêtu de grains de sable, trouvée une seule fois, au défens de S[t]-Zacharie, chemin de la S[te]-Baume.

HELOPHILUS METALLINUS — déjà 15 mars.

21. OTIORHYNCHUS MERIDIONALIS — en terre au pied des oliviers; la nuit il monte sur l'arbre et ronge ses feuilles, ainsi que celles des orangers, etc. — il

19. EUPHRASIA LINIFOLIA — à Barret, au Monteigués; les lieux secs et élevés.

20. ARUNDO DONAX—le bord des eaux, les lieux humides et abrités—on le plante au bord des champs pour en faire un abri : il ne fleurit aisément qu'à Roquevaire, Marseille, les lieux chauds, *fr.* roseau, *pr.* canne.

21. PANICUM CRUS-GALLI — les terrains cultivés.

cause beaucoup de dégats dans le Var; on les connaît sous le nom provençal de *chaplun*.

LYCÆNA BÆTICA (Polyom.)—chenille dans les gousses du *colutea*.

PERONEA FAVILLACEANA (Tortrix) — la chenille plie les feuilles de l'aubépin, de l'*hippophae*.

22. EUNECTES GRISEUS (Dytisc.) — iscles de la Durance, commune du Puy.

DEILEPHILA PORCELLUS.

ARGYROPTERA MARGARITANA — à St-Canadet.

23. SCORPIO EUROPÆUS — déjà en février.

CHLÆNIUS VESTITUS — déjà en mars.

CHLÆNIUS TIBIALIS — déjà 25 mai.

POMPILUS FUSCUS.

24. NEBRIA PSAMMODES—les sables humides—déjà 12 mai.

CHLÆNIUS VELUTINUS — sables de l'Arc, de la Durance — déjà 25 avril.

HARPALUS RUFICORNIS — les champs, sous les pierres — déjà le 10 mai.

ANCHOMENUS PALLIPES — deux fois l'an. Déjà en mars.

TRECHUS RUBENS — sous les pierres — presque toute l'année.

APION PISI — sur le sanguin *cornus sanguinea*.

25. CALATHUS LATUS—sous les pierres, etc. —toute l'année. Déjà en janvier et 19 avril.

PERIPHUS CÆRULEUS (Bembid.) — les sables — déjà 10 avril.

PERIPHUS CRUCIATUS — id. — déjà 12 avril.

OXYTELUS PICEUS — déjà en mars.

2. ANTIRRHINUM ORONTIUM — les champs.

3. TEUCRIUM SCORDIUM — à Fonscolombe, prés marécageux.

4. PORTULACA OLERACEA — bord des champs, des chemins, jardins — *fr.* pourpier, *pr.* bourtoulaigue.
AMYGDALUS COMMUNIS — récolte des amandes.

5. BRIZA ERAGROSTIS — déjà 19 juin.

VESPERUS SOLIERI, Dej. — Marseille — découvert par M. Solier à qui il a été dédié, et qui cependant le regarde comme le même que le *vesperus luridus.*

LESTES PICTETI (Agrion) — au bord de la Durance, une seule fois.

OSMIA ANDRENOIDES, Spin. Fascic. — à St-Zacharie — déjà 19 juin.

26. CYMINDIS LINEATA — à Groules, commune du Puy-Ste-Réparade, sous les pierres—déjà au 15 avril.

OMASEUS MELANARIUS — bord des rivières, sous les pierres; à St-Zacharie.

APHIS BURSARIA — dans des galles vésiculeuses sur les pétioles et les feuilles du *populus nigra.*

LYCÆNA ARGIOLUS (Polyomm.) — V. 3 mai, 23 avril, mars.

PLATYPTERYX HAMULA — chenille sur le chêne.

CARADRINA RESPERSA (Noctua.)

LUPERINA RUBELLA (Noct.)—à Fonscolombe—trouvée par M. Merck de Lyon, habile entomologiste.

HYDROCAMPA LITTERALIS (Pyralis.)

27. HARPALUS DISTINGUENDUS — sous les pierres — déjà en février.

GRYLLUS ITALICUS (sub Achetâ)—les champs, les prés.

EPISEMA HISPIDA (Noctua) — sur le laiteron, la laitue, à St-Zacharie; chenille en novembre sous les pierres — éclos ayant passé neuf ou dix mois en chrysalide.

ALUCITA XYLOSTELLA — chenille sur le chèvrefeuille — paraît deux fois.

26. ANDROPOGON ISCHÆMUM — au bord des champs, des sentiers.

27. BELLIS PERENNIS — déjà en mars; de nouveau à présent; presque toute l'année, excepté les trois ou quatre mois les plus chauds.

28. OPHONUS PUNCTICOLLIS — volant le soir.

EUNECTES GRISEUS, *Var.* Sticticus (Dytiscus) — iscles de la Durance — V. 22 août.

HYDATICUS CINEREUS (Dytiscus.)

ARCTIA MENTHASTRI — chenille sur le *leontodon tuberosum,* dans les prés — déjà 2 juin.

29. SITARIS HUMERALIS — dans les nids des apiaires, Fonscolombe.

LOCUSTA FUSCA — les prés, iscles du Puy, St-Zacharie.

PLUSIA GAMMA — chenille polyphage — V. 21 mai. On la trouve toute l'année.

30. CEBRIO GIGAS, ♂. — il paraît toujours dès qu'il a plû, dans cette saison et aussi plus tard.

ACRYDIUM DANICUM? Linn. Enc. suppl. (sub Gryllo) — iscles de la Durance, près de St-Zacharie.

TETTIGONIA VIRIDIS (sub Cicadâ.)

APHIS VIMINALIS, Nob. — sur le saule — Ann. Soc. entomol. 1841.

31. TRUXALIS NASUTUS, Latr. — les vignes, les bords sabloneux de l'Arc, à Campredon.

PSYCHE FEBRETTA, ♂.

AGROTIS COS (Noctua) — à Fonscolombe.

XYLOPODA NEMORANA (Pyralis) — la chenille plie les feuilles du figuier et s'en nourrit. Le papillon est fréquent sur les fleurs.

28. ERIGERON VISCOSUM — les chemins, le bord des bois, des champs — *pr*. herbo déis nières, herbo déis masquo.

29. LINUM MARITIMUM — les prés humides, Fonscolombe.

30. EUPHRASIA VISCOSA — Barret, Monteigués.

31. SENECIO JACOBÆA — le bord des champs, les prés — *fr*. jacobée, herbe de S[t]-Jacques.

Première apparition des Insectes.

1. ACRYDIUM THALASSINUM — les champs — déjà 20 mai.
CERATINA ALBILABRIS (sub Prosopide) — déjà 2 mai.
ANTHIDIUM MANICATUM — les fleurs de la *melissa nepeta* — déjà 14 juin.
NUDARIA MURINA (Lithosia.)
CRAMBUS AQUILELLUS — dans les prés.
CRAMBUS DELIELLUS — id.
CRAMBUS SELASELLUS — id.
PHYCIS PALUMBELLA (Crambus.)
CULEX PIPIENS — sortant de chrysalide
2. SCUTIGERA ARANEOIDES, Latr. — déjà en mars.
CEBRIO GIGAS, ♀. — dans la terre à la profondeur de 0 m 50.
COCCINELLA 14-PUSTULATA.
LESTES VIRIDIS (Agrion) — V. 18 juin.
EUMENES COARTATA — déjà 18 mai. Nid de terrre fine paîtrie, en forme de bouteille, attaché à un rameau, à une feuille, à un mur.
COLLETES SUCCINCTA (sub Andrenâ.)
LIPARIS SALICIS (Bombyx) — chenille sur le peuplier — éclos ce jour-là.
MNIOPHILA CINERARIA, Boisd. (Phalæna) — V. 26 juin.
CRAMBUS FALSELLUS.
CRAMBUS TENTACULELLUS — les champs, les prés, à Fonscolombe.
3. POLIA DYSODEA (Noctua) — déjà 26 juin.

Première floraison des Végétaux.

1. SATUREIA CAPITATA — Ste-Victoire. Retrouvée après avoir été ignorée pendant plus de cent ans après Garidel, par MM. Teissier et Barnaud.

2. SMILAX ASPERA — les bois, expositions chaudes — *pr.* gros-gramé.

3. XANTHIUM SPINOSUM — Auriol, Marseille.

CUCULLIA TANACETI — la Tanaisie; Montverd, Fonscolombe.

4. CLEOPHANA OPALINA (Noctua) — déjà 2 juin. Elle ne passe pas l'hiver en chrysalide.

XANTHIA GILVAGO — chenille mangeant les graines d'ormeau ; on la trouve fréquemment sous les pierres au pied des ormeaux, lorsque les graines tombent.

5. TIMARCHA TENEBRICOSA — déjà 1er février.

NOCTUA C-NIGRUM.

XYLINA EXOLETA (Noctua) — éclose ce jour-là.

6. BALANINUS NUCUM (Curcul.) — déjà 14 mai.

DIPLOLEPIS SOLITARIUS, Nob. — Ann. Sci. natur. 1832.

PLUSIA CHALSYTIS — à Fonscolombe — éclose ce jour-là.

7. OPHONUS GERMANUS — déjà en mars.

COPTOCEPHALA SCOPOLINA (Clythra) — déjà 25 mai.

VELIA RIVULORUM, Latr. — déjà en janvier.

8. CONIATUS TAMARISCI (Curcul.) — sur le tamaris, Marseille, Gréoulx ; la larve et le coléoptère — déjà le 30 avril.

PIMPLA VAGATOR, Grav. — St-Canadet, sortie du tronc d'un maronnier, bosquet de M. de Fontverd.

HELIOPHOBUS POPULARIS (Noctua) — éclos ce jour-là.

9. FORFICULA APTERA — sous les pierres — déjà en mars.

PIMPLA ROBORATOR.

MESOLEPTUS DELUSOR, Grav. (Ichneum.)

10. EPEIRA SERICEA (Aranea) — les haies, les jardins.

EMUS OLENS (Staphyl.) — sous les pierres — déjà en mars.

4. SOLIDAGO VIRGA-AUREA — Meyreuil, bois de Montverd — *fr.* verge d'or, *pr.* bensiponétos.

5. PTERIS AQUILINA — à St-Zacharie dans les bois, les vignes — *fr.* fougère, *pr.* féouré.

6. SESELI GLAUCUM — collines incultes, Ste-Victoire.

7. FICUS CARICA — seconde maturité des figues, pour les espèces qui fructifient deux fois l'année.

8. STELLERA PASSERINA — dans les champs.
ASTER TRIPOLIUM—les marais, St-Chamas, Marignane, Marseille.

9. SINAPIS ERUCOIDES—elle fleurit de nouveau. V. janv.

10. BELLIS SYLVESTRIS — les lieux frais et montueux, au Tholonet.

PIERIS BRASSICÆ—chenille sur le chou—déjà en mars.

11. HARPALUS SERRIPES— sous les pierres — déjà en mars.

CHRYSOMELA HÆMOPTERA— courant, et sous les pierres — déjà en mars.

BOARMIA RHOMBOIDARIA (Phalæna) — chenille sur l'*arbutus unedo*, etc.

MUSCA CÆSAR — déjà en mars.

12. SILPHA TRISTIS — à Sisteron, Basses-Alpes.

ELENOPHORUS COLLARIS — à Marseille, rare à Aix ; pris deux fois le même jour à cette époque, M. Solier — déjà 13 juin.

MESAGONA ACETOSELLÆ (Noctua.)

CRAMBUS DISPARELLUS — les champs, les prés, à Fons-colombe.

13. PENTAPHYLLUS MELANOPHTHALMUS—sur les troncs coupés et sous l'écorce des pins, à S[t]-Zacharie, à Péchaurie (Var).

ALEYRODES CHELIDONII, Latr. — sur les choux des jardins, sur le *chelidonium majus*, larve et insecte parfait.

CLEOCERIS VIMINALIS (Noctua) — chenille sur le chêne — éclose ce jour-là.

14. TERMES FLAVICOLLE, Fab. — sur les troncs d'arbres morts — rare.

POLIA CHI (Noctua)— sur l'*euphorbia serrata* — éclose ce jour-là. Ne passe pas l'hiver en chrysalide.

ASPLENIUM SCOLOPENDRIUM — dans le bois de St-Pons à Gémenos, au bord des ruisseaux — *fr.* langue de cerf.

11. EUPHRASIA ODONTITES — Puyricard, prés de Fonscolombe, etc.

12. PYRUS MALUS — première maturité du fruit.

HOLCUS HALEPENSIS — dans les prés de St-Zacharie — très nuisible par sa racine épaisse et traçante.

13. ASTER ACRIS — les côteaux près la Touësso, au Prignon.

ERIGERON GLUTINOSUM—Marseille, expositions chaudes — M. Castagne.

14. SCILLA AUTUMNALIS — les prés secs, les allées battues.

CYPERUS FLAVESCENS — le pont de l'Arc.

HEMITHEA VIRIDARIA (Phalæn.)—chenille sur la *melissa nepeta* — éclose à cette époque, après 12 jours en chrysalide. Paraît deux fois l'an. V. 14 mai.

15. ACANTHODERUS VARIUS (Lamia) — déjà 28 mai.

HADENA AUSTRALIS (Noctua.)

16. ACINOPUS MEGACEPHALUS — courant à terre — déjà en mars.

ACRYDIUM GROSSUM (sub Gryllo) — côteaux incultes près du Tholonet; dans les Basses-Alpes, près de Digne.

LYCÆNA TELICANUS (Polyomm.)

17. PERILAMPUS VIOLACEUS.

BOMBYX CRATÆGI — chenille sur le sorbier, aubépin, etc.

ERIOPUS LATREILLEI (Noctua) — chenille sur le capillaire. Papillon à Fonscolombe, etc.

ŒCOPHORA OLIVELLA, Duponch. — la chenille vit dans l'amande de l'olive, elle en sort à la fin d'août ou au commencement de septembre, pour se métamorphoser — elle nuit beaucoup aux olives.

18. PERIPHUS EQUES—sables de la Durance— déjà 8 mai.

ANTHIDIUM CONTRACTUM — déjà 25 juin.

DEILEPHILA NERII (Sphinx)— le sphinx dans un jardin à Aix, une seule fois.

HADENA SOLIERI (Noctua) — dans les Basses-Alpes; aussi en Basse-Provence?

POLIA SCORIACEA (Noctua) — à Fonscolombe le lépidoptère, dans les prés, sur les arbustes.

15. COLCHICUM AUTUMNALE — les prés des Infirmeries, à Fonscolombe — *fr.* colchique. Les feuilles et le fruit ne paraissent qu'en mars suivant.

16. HEDERA HELIX — *fr.* hierre, *pr.* éourré.

17. POLYGONUM MARITIMUN — la plage de Montredon — M. Castagne.

18. OPHRYS SPIRALIS — dans les prés secs.

19. ACRYDIUM MACULATUM, Enc. — les côteaux arides, les garrigues — déjà en janvier.

LIBELLULA CÆRULESCENS — déjà 8 juin.

PERILAMPUS CHRYSIS — sur les fleurs du *peucedanum silaüs*, etc.

SPHINX LIGUSTRI — déjà 6 juin.

PHLOGOPHORA EMPYREA (Noctua) — sur les feuilles des tilleuls en charmille, enduites de miellée; Montverd.

HADENA ÆTHIOPS (Noctua) — chenille sur l'*hemerocallis fulva*, la laitue.

AGROTIS AQUILINA (Noctua.)

CERASTIS INTRICATA (Noctua) — le comte de Saporta.

SEGETIA XANTHOGRAPHA (Noctua.)

20. ASTYNOMUS ÆDILIS (Ceramb.) — sur les bois de pins coupés.

UROCERUS NOCTILIO, ♂.
UROCERUS JUVENCUS, Latr. ♀. } dans les troncs morts de pin, entrant et sortant successivement des trous qu'ils y ont pratiqué — même espèce ♂ et ♀.

PHLOGOPHORA METICULOSA (Noctua) — chenille polyphage — déjà 3 avril.

POLIA CANESCENS (Noctua.)

AGROTIS PUTA (Noctua.)

COSMIA FULVAGO (Noctua.)

ORTHOSIA NEGLECTA (Noctua.)

21. LYCOSA TARENTULA, *Var.* Narbonensis (sub Araneâ) — courant dans les gazons, les chemins.

CARABUS CATENULATUS — à Marseille, rare; plus commun aux Basses-Alpes — déjà 21 avril.

19. LAVATERA TRIMESTRIS—à Sisteron, Basses-Alpes, près du Dauphiné, au bord du Buéch, dans les haies, au bord des bois.

ULEX NANUS—côteaux arides du Tholonet, M. Teissier.

20. POLYCNEMUM ARVENSE — *fr.* camphrée sauvage.

ALLIUM MOSCHATUM —aux trois moulins, au-dessus de l'Hospice des insensés.

21. VITIS VINIFERA — première époque de la vendange.

PÆCILUS CUPREUS — déjà en mars.

ADIMONIA RUSTICA (Galler.)—sous les pierres; enfoncée dans la terre.

DORTHESIA CHARACIAS, ♂, ♀. — la femelle commune partout sur les euphorbes : le mâle une seule fois à Sisteron, au bord de la Durance, ce jour-ci, en grand nombre.

NOTIPHILA CELLARIA — dans les maisons, sur les fruits trop murs ou en fermentation, le vin, le vinaigre.

22. HISTER CADAVERINUS.

GEOTRUPES TYPHÆUS — dans la terre — déjà le 2 mai.

APHIS PYRI.

BOMBUS SYLVARUM — à Fonscolombe.

23. CICINDELA CAMPESTRIS — à Fonscolombe — deux fois l'année ; déjà en mars.

GEOTRUPES STERCORARIUS.

TENTHREDO SUCCINCTA, Lepell.

24. DITOMUS CALYDONIUS — à Marseille, rare à Aix — V. 7 juillet.

CHLÆNIUS MELANOCORNIS — courant dans les gazons ; sous les pierres — déjà en mars.

25. HISTER ÆNEUS — les excréments.

CHRYSOMELA LURIDA — les côteaux arides, les garrigues ; Aix, Fonscolombe, sur la vigne, selon Fabric.

22. OROBANCHE MEDICAGINIS, Duby. — à Salon, sur les racines de la luzerne — elle s'étend beaucoup et fait périr quelquefois les luzernières. Note de M. Castagne.

TUBER CIBARIUM, Bull. — *fr.* truffe, *pr.* rabasso. C'est l'époque, où en creusant la terre, on trouve cette cryptogame dans sa maturité.

23. ERIGERON CANADENSE — dans les champs cultivés, les lieux frais, le bord de l'Arc. Naturalisé et devenu spontané.

24. POLYGONUM AVICULARE—le bord des chemins, les cours, les champs, etc. — *fr.* renouée, trainasse, centinode, *pr.* tirasso.

25. HYSSOPUS OFFICINALIS—au bord des sentiers, les rives des torrents, les lieux incultes, à Fonscolombe — *fr.* hyssope, *pr.* mariarmo.

NOCTUA DEPUNCTA.

26. HISTER NITIDULUS.

CHRYSOMELA HOTTENTOTA — trouvée accouplée ce même jour; déjà 18 mai.

PHASIANA SCUTULARIA (Phalæna)—chenille sur le thym — éclose aujourd'hui.

BOTYS UNIONALIS — sur une charmille de tilleuls, le soir, à Montverd — M. de Saporta.

27. AGRIOTES SEGETIS (Elater) — dans les prés, sous les pierres — déjà en février.

CHRYSOMELA GRAMINIS — les plantes à fleur labiée, la menthe, etc. — déjà 15 juin.

NEMATUS INTERCUS, Lepell. — déjà 8 juillet. Il paraît deux ou trois fois dans l'année.

ORTHOSIA PISTACINA, *Var.* Lychnidis (Noctua.)

28. SCARITES PYRACMON — Montredon, Mazargues, près de Marseille — déjà 28 avril.

HISTER SPECULIFER.

GORYTES CRUENTUS (sub Pompilo.)

29. LEISTUS SPINIBARBIS.

ASIDA GRISEA — V. 30 mai. Déjà inscrit deux fois se trouve toute l'année.

PANDARUS TRISTIS (Dendarus) — déjà le 31 mai.

30. HISTER INTRICATUS.

HISPA TESTACEA — déjà 15 juin.

26. JASMINUM OFFICINALE — dans les jardins, autour des maisons de campagne, originaire des Indes — déjà 16 mai.

27. BOLETUS LUTEUS — sous les pins.

28. LAVANDULA SPICA — les collines arides — *fr.* aspic, *pr.* espic.

VISCUM OXYCEDRI — sur le *juniperus oxycedrus* et le *junip. communis*, dans les communes de Château-Arnoux, Montfort, (Basses-Alpes) — trouvé et décrit par M. de Fontverd, président au tribunal de Sisteron, savant botaniste.

29. GNAPHALIUM STÆCHAS— les collines— il fleurit encore. V. 12 juin.

30. CHELIDONIUM GLAUCIUM — le bord des terrents, les champs — *fr.* pavot cornu.

VANESSA C-ALBUM — éclose ce jour-là. Déjà 14 juin.
OSCINIS OLEÆ—sortie aujourd'hui d'une olive encore verte.

Jours.

Première apparition des Insectes.

1\. POLISTICHUS FASCIOLATUS — sous les pierres dans les prés, à Fonscolombe.

HISTER CONJUNGENS.

CETONIA AURATA — sur les fleurs de la carotte.

MELOE AUTUMNALIS — rodant à terre.

LYGÆUS HYOSCIAMI.

FORMICA NIGRA (sub Lasio.)

2\. SILPHA RUGOSA — cadavre de serpent, etc.

CHRYSOMELA FEMORALIS — V. 26 juin. Accouplée à cette époque ci ; la variété toute noire et celle à cuisses rouges, ensemble.

ÆSCHNA IRENE—à St-Zacharie, Montverd—très rare, trouvée une seule année. Ann. soc. entom. 1838.

FORMICA RUFA — déjà en mai.

SATYRUS MEGÆRA — éclos ces jours-ci. Déjà 19 juin.

HELIOPHOBUS OPTABILIS (Noctua) — chenille sur les plantes basses, plantain, *leontodon*, etc., à Fonscolombe et auprès d'Aix.

3\. DINODES RUFIPES — dans la terre.

HISTER MASSILIENSIS.

CONIATUS REPANDUS (Curcul.) — à Fonscolombe sur le *tamarix gallica*—il me semble que ce n'est qu'une variété locale du *con. tamarisci*.

4\. DITOMUS CAPITO — Marseille — déjà 17 avril.

ZABRUS GIBBUS — déjà 10 avril.

ONITIS OLIVIERI — dans les bouses.

Première floraison des Végétaux.

1. ALYSSUM MARITIMUM — déjà en janvier. Il commence à fleurir à présent.

2. GALEOPSIS LADANUM — encore en fleurs. V. 17 juin.

3. HIERACIUM PILOSELLA—il fleurit encore. Déjà 15 avril.
fr. oreille de rat, piloselle.
PARMELIA CANDELARIA, Delis. (Lichen.)

4. MELISSA NEPETA — encore en fleurs. Déjà 26 juin.

5. HYDROPORUS PICTUS — à Fonscolombe, les bassins.
HYDROPORUS GEMINUS — id. — déjà 15 janvier.
HISTER AFFINIS.
HELIOPHOBUS HIRTUS (Noctua.)
6. EMUS CYANEUS (Staphylin.) — déjà en février.
THANAOS TAGES (Hesperia) — déjà 12 mai.

7. AMARA EXIMIA — déjà en février.
HISTER DIMIDIATUS.
HADENA DISTANS (Noctua) *Var.* Suberis.
8. CALATHUS LIMBATUS — Marseille, sous les pierres — déjà 8 mai.
HELOPS CARABOIDES.
POLIA FLAVICINCTA (Noctua)—chenille sur l'euphorbe, la *calendula*, le *verbascum nigrum*.
LUPERINA CONSPICILLARIS (Noctua.)
9. HYDROCHUS ELONGATUS — les eaux.
PHYTONOMUS PUNCTATUS (Curcul.) — déjà en mars.
XANTHIA RUFINA (Noctua.)
10. ANTHAXIA AURICOLOR (Buprestis) — bois d'ormeau, St-Zacharie.
HOPORINA CROCEAGO (Noctua.)
XANTHIA GILVAGO (Noctua.) *Var.* Palleago.
11. PHLOIOTRIBUS OLEÆ — dans les jointures des rameaux d'olivier.
COCCUS CARICÆ—sur les figuiers dans le département du Var.

5. CHRYSOCOMA LINOSYRIS—les prés secs, à Fonscolombe.
HYDNUM IMBRICATUM, Villars — les bois de pin — *pr.* gratinous.

6. PEUCEDANUM SILAUS—les prés; à Encagnane, à Luines, au pont de Beraud, à Fonscolombe.
AGARICUS ERYNGII, Decand. — les bords des sentiers, les lieux où croît l'*eryngium* — *pr.* baligoulo.

7. CICHORIUM INTYBUS — déjà 20 juin. *Fr.* chicorée sauvage.

8. AGRIMONIA EUPATORIA — encore en fleurs. Déjà 8 juin.
CENOMYCE RANGIFERINA, Ach. (Lichen) — Rians, bois de Montverd.

9. CENTAUREA JACÆA — encore en fleurs. V. 20 mai.

10. BRIZA ERAGROSTIS — le bord des champs cultivés — déjà 19 juin.
STIPA TORTILIS — les lieux secs et montueux.

11. SESELI TORTUOSUM — les collines.
CENOMYCE ENDIVIÆFOLIA, Ach. (Lichen) — les bois, les rochers.

ICHNEUMON LABORATORIUS, Fab.

HADENA ÆTHIOPS — éclose ce jour-là. Déjà 19 sept.

STOMOXYS CALCITRANS.

12. GYRINUS NATATOR — déjà au 2 mai.

CHRYSOMELA SANGUINOLENTA — V. 25 mai.

ICHNEUMON OCCISORIUS, Gr.

ANDRENA SCHRANKELLA, Kirb. — sur les fleurs.

CYMATOPHORA RUFICOLLIS (Noctua) — Fonscolombe — éclose ce jour-là.

13. BRACHINUS IMMACULICORNIS — Fonscolombe, sous les pierres — V. en mars.

HADENA PROTEA (Noctua)— éclose ces jours-ci.

14. XANTHIA XERAMPELINA (Noctua.)

PLUSIA FESTUCÆ — à Fonscolombe.

RHYPHUS FENESTRARUM, Latr.

15. XANTHIA AURAGO.

GORTYNA FLAVAGO (Noctua.)

16. CRYPTOPHAGUS CELLARIS — volant et aussi sous les pierres.

SYRPHUS PYRASTRI (sub Scævâ) — déjà en mars.

17. ANCHOMENUS PRASINUS — déjà en février.

SATYRUS ÆGERIA, *Var.* Meone—les bois, les bosquets déjà en février et le 3 juillet.

18. COPRIS LUNARIS — déjà 11 juin.

19. TIMARCHA TENEBRICOSA — les chemins — déjà en février et le 5 septemb.

12. LEONTODON HIRTUM — côteaux arides.
CLAVARIA CORALLOIDES — les bois.

13. LYCOPUS EUROPÆUS — il fleurit encore. V. 15 juin.

14. CLAVARIA AMETHYSTINA — dans les mêmes lieux que la *clav. coralloides*.

15. ACHILLEA MILLEFOLIUM — les prés — V. 30 juin.

16. BARTSIA VISCOSA — N.-D. des Anges — M. Castagne.
TRIFOLIUM PRATENSE — fleurit encore. Déjà 7 avril.

17. CNICUS LANCEOLATUS (Carduus) — fleurit encore. V. 20 juillet.

18. CLATHRUS CANCELLATUS — bord des champs, à S[t]-Zacharie, une seule fois.

19. SALVIA PRATENSIS — fleurit encore. V. 20 avril.
AGARICUS CAMPESTRIS — les prés que fréquentent les bœufs — *fr.* champignon de couche, *pr.* boulet.

Première apparition de quelques Insectes. D'autres paraissent encore.

20. ACHERONTIA ATROPOS (Sphinx) — éclos. Déjà 24 juin. Deux fois l'année.

21. OPHONUS COLUMBINUS—sous les pierres—déjà 28 avril.
XYLINA LAPIDEA (Noctua) *Var.* Leautieri — sur le cyprés. Le cocon dans l'enfourchure des branches — elle passe trois mois dans le cocon et ne reste que 15 jours en chrysalide. M. Leautier de Marseille, excellent collecteur de lépidoptères.

22. OPHONUS OBSCURUS — sous les pierres, à Fonscolombe.
NOCTUA GLAREOSA.
HADENA OCCLUSA — sur le *Q. ilex*, à St-Zacharie.

23. BYRRHUS STRIATUS, Nob. (sub Nosodendro, Enc.) — à St-Canadet, sous les pierres — on le trouve encore. Déjà en avril.

24. ORTHOSIA HEBRAICA (Noctua.)

25. POMPILUS HIRCANUS.
AGRIOPIS APRILINA (Noctua.)

26. LEBIA CYANOCEPHALA, *Var.* à poitrine rouge — sous l'écorce d'un pin, sous les pierres, dans les gazons.
VESPA VULGARIS, ♂. — la femelle déjà en mars.

27. OPHONUS SABULICOLA — déjà 19 avril.
ONTHOPHAGUS FRACTICORNIS — déjà en mars.

28. HYDROPHILUS PICEUS— dans les bassins— déjà 10 juin.

Végétaux qui sont encore en fleurs ou qui fleurissent de nouveau; peu pour la première fois.

20. PLANTAGO LANCEOLATA — bord des champs, des prés, des chemins — V. mars et 12 mai.

21. GALIUM VERUM — les prés, bord des sentiers — déjà 30 avril.

LEUCODON SCIUROIDES, Schw. (Hypnum) — à N.-D. des Anges.

22. LINUM MARITIMUM — déjà 28 août.

23. MENTHA PULEGIUM — déjà 23 juin.

24. DAUCUS CAROTTA, *Var.* Sylvestris — fleurit encore. déjà 28 juin.

25. CHRYSANTHEMUM LEUCANTHEMUM.

OSMUNDA REGALIS — à la Molle, dans les Maures — *fr.* osmonde.

26. SYRINGA VULGARIS — il refleurit quelquefois.

27. CNICUS FEROX — il est encore en fleurs. V. 25 juillet.

28. HELMINTHIA ECHIOIDES (Picris.)

PIMELIA BIPUNCTATA — Marseille — V. 22 avril.

LIXUS SOBRINUS — déjà en mars.

ONTHOPHAGUS NUCHICORNIS — déjà en mars.

ORTHOSIA PISTACINA — chenille sur le chêne, l'*althæa*, etc. — V. 1 janvier.

29. PTINUS FUR — les maisons, les collections d'insectes, que sa larve ronge — déjà en janvier et 3 mai.

AMMOECIUS ELEVATUS (Aphodius.)

APATE 6-DENTATA — se logeant dans le bois mort d'olivier — déjà 26 avril.

REDUVIUS STRIDULUS — sous les pierres, courant aussi dans les gazons.

CHRYSIS DIMIDIATA.

CHRYSIS RUTILANS, Enc.

HADENA LUTULENTA (Noctua.)—sur l'*euphorbia serrata* — ne passe pas l'hiver en chrysalide.

30. OMASEUS MELAS, *Var.* Italicus — sous les pierres — déjà en mars.

LYCÆNA TELICANUS (Polyomm.) — trouvé ce jour-là, nouvellement éclos. Celui des papillons qui paraît le dernier. V. 18 septembre.

31. CHRYSIS SPLENDIDULA, Rossi.

POLIA LICHENEA — éclose ce jour-là.

29. CENTAUREA PANICULATA — déjà 5 juillet. Elle fleurit encore.

30. SENECIO JACOBÆA — fleurit encore. Déjà 17 sept.

31. HYPNUM CRISTA-CASTRENSIS—dans les bois, sur le tronc des arbres — il fructifie à cette époque.

Première apparition de quelques Insectes. D'autres reparaissent encore.

1. BRACHINUS SCLOPETA—sous les pierres—déjà en mars.
BRACHINUS EXPLODENS — id — déjà en mars.
TRACHYSCELIS APHODIOIDES—Marseille—déjà en mars.
PHRATORA VITELLINÆ (Chrysom.) — larve et insecte parfait sur les saules.
ÆSCHNA RUFESCENS — déjà 2 juillet.
TRIPHÆNA PRONUBA (Noctua) — déjà 18 juillet.

2. BRACHINUS CREPITANS—sous les pierres—déjà en mars.
TRACHYSCELIS RUFUS — Marseille — déjà en mars.
PHYTONOMUS PLANTAGINIS (Curcul.) — déjà 27 juillet.
CHRYSOMELA HOTTENTOTA — V. 26 septembre.

3. PARNUS PROLIFERICORNIS — déjà 18 juin.
LIBELLULA VULGATA, 3e âge — V. 9 août.
OPHIUSA TYRRHÆA (Noctua) — déjà 28 juillet.

4. XANTHOLINUS ELEGANS.
LESTES VIRIDIS — déjà 2 sept.
LOPHYRUS PICEÆ, Lepell. — sur le pin sylvestre, en famille — éclos aujourd'hui, après six mois en chrysalide.
XYLOCOPA VIOLACEA — V. 21 juin.

5. DYTISCUS MARGINALIS—volant dans un rez-de-chaussée de maison, à la campagne — déjà en mai.
OXYOMUS CÆSUS — Marseille.
SPINTHEROPS CATAPHANES (Noctua) — déjà 23 juillet.
PLUSIA GAMMA — déjà 29 août. Éclos aujourd'hui.



Végétaux qui sont encore en fleurs ou qui fleurissent de nouveau; peu pour la première fois.

1. JUNIPERUS COMMUNIS — les collines, les bois — il commence à fleurir.

2. SISYMBRIUM TENUIFOLIUM — le pied des murs, bord des sentiers, etc.

3. ARBUTUS UNEDO — les bois du défens de St-Zacharie — les fleurs et les fruits se trouvent ensemble sur l'arbre, à cette époque. *Fr.* arbousier, *pr.* darboussier.

4. VERBASCUM NIGRUM — bord des chemins, des terres — déjà 19 juin.

5. EUPHORBIA CHARACIAS — on la trouve encore quelquefois en fleur. Déjà 3 avril.

6. LICINUS AGRICOLA — sous les pierres — déjà janv. et 6 mai.

DORYTOMUS TREMULÆ.

ACRYDIUM PEDESTRE — accouplé ce jour-là, et restant 24 heures dans cet état. Déjà en janv.

7. TROMBIDIUM HOLOSERICEUM — dans les gazons, sous les pierres.

CLEONIS OPHTHALMICUS — sous les pierres — V. févr.

COCCINELLA 4-PUSTULATA.

8. AGROTIS SAUCIA (Noctua) — V. 30 juin.

PERONEA FAVILLACEANA (Tortrix) — dans le trou d'un mur ce jour-là.

9. ALYDUS CALCARATUS (Cimex) — dans les prés, sur les plantes — V. 15 mai.

CRYPTUS LUCIDATOR, Fabr. — sorti des chenilles de *zerena ulmaria* et de *botys polygonalis* — cocon suspendu par un fil.

10. ALOPHUS 3-GUTTATUS (Curculion.) — sur les plantes, sous les pierres.

SYRPHUS RIBESII (sub Scævâ.)

11. RHAGIUM INDAGATOR — sous l'écorce d'un pin, en assez grand nombre.

HADENA SAPORTÆ (Noctua) — sur les fleurs du lierre,

6. MYAGRUM PERENNE — les champs, les sentiers — V. 30 avril. *Fr.* cameline.

7. ARUM ARISARUM — à la Molle, dans les Maures.
ANDROPOGON ISCHÆMUM — il refleurit quoique rarement. Déjà 27 août.

8. HYOSERIS SCABRA — les côteaux arides, les prés — déjà 1er août. Ses feuilles sont sèches et hérissées dans les lieux secs; plus grandes et presque glabres, dans les endroits plus gras.

9. PRUNELLA VULGARIS — elle fleurit encore, mais rarement.

10. ASPERULA CYNANCHICA — déjà 24 juin.
VISCUM OXYCEDRI — maturité des graines; elles sont élancées de la plante avec élasticité et s'attachent par leur viscosité à l'objet qu'elles atteignent, M. le président de Fontverd — V. 18 sept.
TRICHOSTOMUM BARBULOIDES, Bryd. (Musci) — les lieux montueux.

11. SINAPIS ERUCOIDES — les champs, le bord des sentiers — déjà 8 sept. et à partir de cette époque, tout l'hiver.

éclose ces jours-ci — M. Cotte-Tavan, industrieux collecteur de lépidoptères.

12. POLIA VENUSTA (Noctua) — sur les fleurs de lierre — V. 24 juin.

PEZOMACHUS BICOLOR, Grav. (Ichn.)—sous les pierres — V. 11 avril.

13. OPHONUS PUNCTICOLLIS — sous les pierres.

PSAMMODIUS PORCICOLLIS—les sables, Marseille— déjà 17 avril.

14. HELOPS TESTACEUS — à Marseille — déjà en mars.

DIPLOLEPIS LENTICULARIS, Enc. — galle applatie sous les feuilles de chêne — éclos ce jour-même.

15. ORYCTES GRYPUS — déjà 13 août.

HELOPS ROTUNDICOLLIS — Marseille — V. en mars.

16. PANAGÆUS CRUX-MAJOR — V. 12 mai.

17. PÆDERUS RIPARIUS — déjà en mars.

18. CALANDRA PICEA.

19. STENOLOPHUS VAPORARIORUM — déjà 12 juin.

ICHNEUMON CASTIGATOR — V. 19 juillet.

20. CALATHUS CISTELOIDES—à Tarascon, au bord du Rhône.

21. LEPISMA AUREA, Dufour — sous les pierres, en famille — Ann. Soc. entomol. 18...

CHRYSOTOXUM ARCUATUM—sur les fleurs et les plantes, à l'abri — déjà en février.

22. APHODIUS CONSPUTUS.

SISYMBRIUM NASTURTIUM — déjà en mai. *Fr.* cresson, cresson d'eau, *pr.* creissoun.

12. SALVIA CLANDESTINA — les talus, au bord des chemins, des champs — elle commence à fleurir.

13. VALERIANA RUBRA — les murs, le bord des terres — déjà 8 mai.

14. CENTAUREA CALCITRAPA — elle fleurit encore, si des pluies douces viennent à régner. Déjà 19 juin.

15. ANTIRRHINUM SIMPLEX — déjà 15 juin.

GRIMMIA APOCARPA, Engl. bot. (Bryum) — les lieux couverts.

16. CHLORA PERFOLIATA — on la retrouve quelquefois encore en fleur. V. 9 juin.

17. SATUREIA MONTANA — déjà 12 juillet; fleurit encore.

18. CENOMYCE PYXIDATA, Ach. (Lichen) — en fructification. Déjà 30 avril.

19. ASTER ACRIS — encore en fleur. V. 12 sept.

20. DAPHNE GNIDIUM — V. 29 juillet.

21. LEPIDIUM SATIVUM — *fr.* cresson alénois. Déjà 24 juin.

22. DIANTHUS HIRTUS — encore en fleurs, mais rarement.

FORFICULA AURICULARIA—dans les fruits, sous les pierres — déjà en janvier.

23. ICHNEUMON SALUTATOR, Enc. Rossi — sur les fleurs.

24. ELOPHORUS NUBILUS—sous les pierres, lieux humides.

MISELIA OXYACANTHÆ (Noctua) — le lépidoptère sur les fleurs du lierre. M. Cotte-Tavan.

25. ASTRAPÆUS ULMINEUS—à Fonscolombe, sous les pierres, près des ormes.

PEZOMACHUS FESTINANS — V. janvier.

26. OXYTELUS CARINATUS — dans les excréments, sous les pierres; volant aussi — à peu près toute l'année.

MYCETOPHILA FUSCA, Meig. — la larve dans les champignons; l'insecte dans les maisons, aux fenêtres, dans les champs, etc.

27. CYMINDIS HOMAGRICA, *Var.* Meridionalis — sous les pierres — déjà en février.

OSCINIS OLEÆ — la larve dans la chair de l'olive, qu'elle altère ainsi que l'huile — la mouche éclot dès à présent, si la chaleur la favorise, par exemple dans les olives entassées dans les greniers.

28. CYMINDIS AXILLARIS— sous les pierres— Basses-Alpes.

29. AGRYPNUS ATOMARIUS—contre un mur abrité, à Fonscolombe.

BOMBUS TERRESTRIS—caché ces jours-ci dans un tronc pourri— déjà en mars.

MISELIA OLEAGINA — le lépidoptère sur les fleurs du lierre, M. Cotte-Tavan.

MERCURIALIS ANNUA — commence à fleurir à présent. V. janvier.

23. AVENA ELATIOR — V. 3 mai. *fr.* fromental.

CHENOPODIUM LEIOSPERMUM — les lieux incultes.

24. AGARICUS DELICIOSUS — les bois de pin — *fr.* champignon, *pr.* pignén.

25. OLEA EUROPÆA — récoltes des olives.

CONYZA SQUARROSA — déjà 20 juillet.

26. JUNIPERUS OXYCEDRUS — les bois — il commence à fleurir. *Fr.* cade, *pr.* cadé.

27. ERICA MULTIFLORA — la colline d'Arbois — elle commence à fleurir. *Fr.* bruyère.

28. SCABIOSA ATROPURPUREA, Linn. — les jardins — *fr.* fleur de veuve.

29. BALLOTA-NIGRA — elle fleurit encore, rarement. V. 15 juin.

30. LEBIA FULVICOLLIS — à Fonscolombe ce jour-là, sous une pierre, accouplée ; aussi sous les écorces. — V. en juin.

30. ASPLENIUM ADIANTHUM-NIGRUM—il fructifie à cette époque. V. 20 mai. *Fr.* capillaire, capillaire noir.

Première apparition de quelques Insectes.
D'autres paraissent encore.

1. XYLINA EXOLETA (Noctua) — éclose ce jour-là.

2. XANTHOLINUS PYROPTERUS — V. en mars.
HISPA ATRA — sous les pierres — déjà en mai.

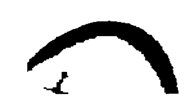
3. TIMARCHA CORIARIA (Chrysomela) — accouplée ces jours-ci. V. 19 août.
CULEX ANNULATUS — dans l'intérieur d'une maison et aussi dehors — trouvé deux fois dans ce jour.

4. FIDONIA ATOMARIA (Phalæna) — éclose aujourd'hui. Déjà 17 avril : deux fois l'année.
MUSCA DOMESTICA — languissante dans l'intérieur des habitations; quelquefois encore assez vive, si le froid ne se fait pas sentir.

5. LITHOBIUS FORFICATUS, Leach. (Scolopendra.)
LOCUSTA LILIFOLIA — V. 14 août.

6. LEPISMA SACCHARINA — déjà 9 juin.
HAMMATICHERUS VELUTINUS (Cerambyx) — dans le bois de platane, renfermé, mais bien formé et agile — déjà en février.

7. AMARA EXIMIA — sous les pierres, collines de Fuveau V. 7 octobre.
LEPTOPUS LITTORALIS, Latr. (Cimic.) — sur les murs, dans les graviers au bord de l'Arc.
ORTHOSIA RUTICILLA, *Var.* Ilicis — sur le *Q. ilex*, S^t-



Végétaux qu'om voit encore en fleurs.

1. ASPLENIUM RUTA MURARIA — les murs, les rochers — il fructifie à cette époque.
2. ERYSIMUM OFFICINALE — déjà 15 mai.

3. ULEX EUROPÆUS — collines incultes, partout; chemin d'Aix à Marseille — selon M. Teissier, d'après quelques botanistes, ce serait l'*U. provincialis*. Il commence à fleurir; c'est la parure de nos côteaux en hiver· *Fr.* ajonc, *pr.* argiélas.
4. SCORZONERA HISPANICA — cultivée dans les jardins — elle fleurit encore. V. 19 juin.
   CALENDULA ARVENSIS — les champs, le bord des chemins — elle commence à fleurir. Déjà en janvier.

5. RESEDA PHYTEUMA — les champs — déjà 1er février.

6. SONCHUS PICROIDES—les collines du côté du Tholonet, Groules commune du Puy.

7. LAMIUM AMPLEXICAULE — V. en février.

On trouve encore les Insectes indiqués ici.

Zacharie — le comte de Saporta l'a fait connaître le premier.

8. NEBRIA BREVICOLLIS — presque toute l'année, sous les pierres et dans la terre — V. en mars.

CEBRIO GIGAS, ♂. — déjà 30 août et 2 sept.

9. PHALERIA CADAVERINA — à Marseille — déjà en mars.

DIPLOLEPIS QUERCUS-TOJÆ (sub Cinipede) — éclos ce jour-là.

10. LEBIA 4-MACULATA—à Fonscolombe, sous les écorces.

NOTIPHILA CELLARIA (Scatophaga)— les maisons, la lie de vin, les fruits — déjà 21 sept.

11. CALATHUS LATUS — sous les pierres — V. 25 août. Toute l'année.

12. HAMMATICHERUS CERDO — dans le bois, à cette époque — déja 20 mai.

13. ARMADILLO VULGARIS, Latr. — sous les pierres; dans les lieux humides.

CLEONIS OPHTHALMICUS— sous les pierres —V. 6 nov.

14. ARMADILLO VARIEGATUS, Latr. —sous les pierres; lieux humides.

15. PTINUS FUR — dans l'intérieur des maisons; la larve dans les collections d'histoire naturelle, etc. — déjà 28 octobre.

16. STOMOXYS CALCITRANS — volant dans les lieux abrités, contre les murs exposés au midi —déjà 11 octob.

Quelques Végétaux qui fleurissent encore.

VIOLA ODORATA, *Var.* Semperflorens — les jardins, mais fleur simple.

ALSINE MEDIA — les jardins potagers, etc. — déjà le 2 avril. Elle commence à fleurir à présent.

DRABA VERNA — sur les pelouses — elle commence à fleurir. V. février.

CORYLUS AVELLANA, fleurs mâles — les bois, bord des ruisseaux — ces fleurs commençent à se développer. *Fr.* coudrier, noisettier, *pr.* avellanier.

BELLIS PERENNIS — déjà 28 août. Elle fleurit tant que l'hiver est doux.

GRIMMIA PULVINATA, Engl. bot. (Bryum) — les murs —elle commence à fructifier. *Fr.* mousse. V. mars.

ANTHEMIS ARVENSIS—déjà 30 avril. Elle fleurit encore rarement.

TRAGOPOGON PRATENSE — déjà 24 avril.

RESEDA ODORATA — les jardins. Originaire d'Egypte — il commence à fleurir aux abris. *Fr.* réséda.

MALVA SYLVESTRIS — déjà 8 mai ; fleurit encore.

17. BOMBYX RUBI — éclos ces jours-ci, en quelque sorte artificiellement, après avoir tenu la chrysalide en cocon, tout l'hiver dans un lieu chaud. Il est très difficile d'obtenir le *Bombyx*, en le tenant dans la maison, sans ce procédé. Le comte de Saporta.

18. CALANDRA GRANARIA — V. 18 août.

19. ASIDA GRISEA — V. 28 septembre.

20. SCAURUS ATRATUS — V. 21 mai.

21. APIS MELLIFICA — aux abris, butinant sur le réséda des jardins, etc.

22. POLISTES GALLICA — V. 14 mai.

23. MUSCA VOMITORIA — dans les maisons; dehors, aux lieux abrités — déjà en janvier.

CHIRONOMUS PLUMOSUS (Tipula) — dans les maisons, contre les fenêtres — il commence à paraître. V. 19 janvier.

24. PHALANGIUM OPILIO, Latr. — sur les murs, les talus.

SITONA OCTOPUNCTATUS — sous les pierres.

25. PODURA PLUMBEA, Fabr.

26. PHORA ATERRIMA (sub Tephrite) — sous les pierres ; rarement volant.

17. ANTIRRHINUM MAJUS — encore quelques fleurs rares. déjà 9 mai.

CENTAUREA SOLSTITIALIS—à peine quelques fleurs. Elle justifie son nom fleurissant d'un solstice à l'autre.

18. TORTULA SUBULATA, Hedw. (Bryum) — les murs — elle commence à fructifier. V. janvier, *fr.* mousse.

19. VERONICA ARVENSIS — déjà en mars.

20. PIERIS HIERACIOIDES — déjà 28 juin.

21. SCABIOSA COLUMBARIA — elle fleurit encore. Déjà 20 mai.

LEPIDIUM PETRÆUM — les lieux montueux, rocailleux.

22. TRIFOLIUM OFFICINALE (Melilotus) — déjà 1er mai.

HEDYSARUM ONOBRYCHIS — V. en mars.

23. TARAXACUM OFFICINALE — déjà en mars.

24. SPARTIUM JUNCEUM — il refleurit quelquefois.

TUSSILAGO FRAGRANS — les jardins — il commence à fleurir.

25. HELLEBORUS FÆTIDUS — à Montverd, au bord de la rivière d'Uveaune, à la Ste-Baume — *fr.* pied de griffon, hellebore noir.

LONICERA CAPRIFOLIUM — il fleurit encore quelquefois.

26. CORYLUS AVELLANA, fleurs femelles — les fleurs femelles paraissent un peu plus tard que les mâles.

27. PHYTONOMUS MURINUS — sous les pierres.

28. DERMESTES VULPINUS — V. 8 juin.

29. APHODIUS INQUINATUS — volant autour des bous

30. LIXUS ANGUSTATUS — sur l'arbousier, encore.

31. PTINUS RUFIPES.

FIN.

SONCHUS OLERACEUS — déjà. . .

27. CORONILLA GLAUCA — les jardins, les bosquets — déjà janvier et mars.

28. DIANTHUS CARYOPHILUS à fleurs doubles — les jardins — il a fleuri ce jour-là dans un jardin médiocrement abrité.

29. AMYGDALUS COMMUNIS — on l'a vu, quoique rarement, fleurir dès cette époque, quand la température se maintient trop douce. Précocité funeste.

30. ANEMONE CORONARIA — les jardins abrités — elle y fleurit déjà quelquefois.

31. ROSMARINUS OFFICINALIS — il commence à fleurir, V. mars.

ERODIUM CICUTARIUM — déjà 6 mai, il fleurit tout l'hiver, cessant à peine. pendant les froids les plus rigoureux.

FIN.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES INSECTES.

A.

A.

minuta, 20 juin.
minutissima, 24 juin.
punctulata, 22 juin.
4-punctata, 25 juin.
shrankella, 12 oct.
thoracica, 28 mai
variegata, 13 juill
Anisoplia agricola, 18 juin.
arvicola, 18 juin.
austriaca, 20 juin.
campestris, 14 juin
Anobium castaneum, 13 juill
oblongum, 10 juin.
paniceum, 3 juill
Anogcodes ruficollis (OEdemera), 9 juin
Anomala julii, 6 juill.
vitis, 1 juill.
Anthaxia auricolor (Buprestis), 22 juin, 10 oct.
cichorii, 18 juill.
cyanicornis, 18 mai.
hypomelæna, 24 juin.
inculta, 23 juin.
manca, 27 mai.
nitidula, 3 juin.
passerinii? 23 juin.
salicis, 26 juin.
umbellatarum, 24 juin.
Anthicus ater, 9 mars, 11 mai.
floralis, 5 mai.
nectarinus, 7 mai.
pedestris, 17 avr.
pulchellus, 4 mai.
Anthidium contractum, 25 juin, 18 sept.
diadema, 20 juin.
fasciatum, 4 août
flavilabre, 18 juin.
florentinum, 13 juill.
manicatum, 14 juin, 1 septemb.
nasutum, 14 juin.
oblongatum, 25 juill.
punctatum, 29 mai.
7-dentatum, 1 mai.

A.

sticticum, 18 avr.
strigatum, 19 juill.
scutellare, 13 août.
tæniatum, 9 juill.
Anthocharis ausonia (Pieris). 6 juin.
belia, 24 avr.
bellezina, 18 avr.
cardamines, 1 avr.
Anthophora balneorum, 15 avr
femorata, 13 juin.
hirsuta, 15 avr.
Anthrax beelzebuth, 2 juill.
sinuata, 14 juill.
Anthrenus glabratus, 30 mai.
pimpinellæ, 25 avr.
verbasci, 22 avr.
Apate appendiculata, 26 juin.
humeralis, 26 juin.
luctuosa, 20 avr.
6-dentata, 26 avr. 29 oct.
Apatura ilia, 19 juin (Nymphalis)
ilia, var. Clytie, 14 août.
Aphanisticus emarginatus, 24 avr.
Aphis bursaria, 26 août.
cardui, 9 juin.
corni, 6 mai, 22 sept.
fagi, 17 mai.
hybernaculorum, 20 fév.
isatidis, 20 avr.
loniceræ, 10 juin.
nymphææ, 9 août.
papaveris, 8 mai.
persicæ, 19 juill.
pini, 6 juin.
pistaciæ, 1 août.
populi albæ, 12 mai.
pyri, 13 juin
radicum, 24 mai.
roboris, 6 mai.
rosæ, 8 mai.
salicis, 9 mai.
tiliæ, 9 août.
viminalis, 30 août.
ulmi, 22 juill.
Aphodius carbonarius, 19 avr

A.

B.

B.

stis intricata (Noctua), 19 sept.
tina albilabris, 1 mai, 1 sept.
callosa, 17 juill.
eris aurita, 23 juill.
emarginata, 23 juill.
opis sanguinolenta, 31 mai.
yon minutum (Sphærid.), var. lugubre, 29 juin.
clavicornis, 26 mai.
o cytherea (Noctua), 19 juill.
coma schæfferi, 5 juill.
pales maculata, 29 juill.
variegata, 22 juill.
nia affinis, 25 mai
angustata, 25 mai.
aurata, 8 juin, 1 oct.
hirta, 18 mars.
lucidula, 12 juin.
morio, 9 juin.
oblonga, 23 juin.
stictica, 13 juin.
cis minuta, 6 mai, 2 juill.
cophora mariana (Buprestis), 28 mai.
rbe pyraustella (Tinea), 1 juin.
fer cancroides, 30 juin.
onia caja (Arctia), 17 juin.
hebe, 2 mai.
fasciata, 12 mai.
pudica, 28 juill.
villica, 27 avr.
ostoma maxillosa, 14 mai.
as hippocastanata (Phalæn.), 15 avr.
sotis musiva (Noctua), 2 août.
nomus plumosus, 19 janv. 23 décemb.
nius agrorum, 11 mai.
chrysocephalus, 20 juin.
holosericeus, 27 mars.
melanocornis, 3 mars, 24 septemb
spoliatus, 19 avr.
tibialis, 25 mai, 23 août.
velutinus, 25 avr. 24 août.
vestitus, 23 mars, 23 août.

Chlorophanus pollinosus (Curculion), 9 juin.
Chrysis austriaca, 19 avr.
cærulipes, 15 mai.
cuprea, 15 mai.
dimidiata, 29 oct.
ignita, 11 juin.
rutilans, 29 oct.
splendidula, 31 oct.
succinctula, 24 juin.
Chrysobothris affinis (Buprestis), 17 juin.
Chrysomela americana, 20 févr. 2 mai, 7 août.
banksii, 19 mars.
cerealis, 26 mai
diluta, 30 mars.
fastuosa, 27 mai.
femoralis, 16 mars, 26 juin, 2 oct.
geminata, 30 mai.
graminis, 15 juin, 17 sept.
hæmoptera, 26 mars, 11 septemb.
hottentota, 17 mai, 26 sept. 2 nov.
lurida, 25 sept.
sanguinolenta, 20 févr. 26 mars, 12 oct.
staphylæa, 5 mai.
Chrysops cæcutiens, 25 mai.
Chrysotoxum arcuatum, 3 févr. 21 nov.
Cicada hæmatodes, 25 juin.
orni, 6 juill.
picta, 24 juin
plebeia, 20 juin.
pygmæa, 7 juin.
Cicindela campestris, 25 mars, 23 septemb.
chloris, 17 juill.
circumdata, 24 mai.
flexuosa, 23 avr.
germanica, 23 juin.
littoralis, 26 avr.
lugdunensis, 11 mai.

C.

D.

D.

Dasypogon diadema, 12 juill.
teutonus, 26 mai.
Dasytes ater, 14 mai.
cæruleus, 20 avr.
linearis, 28 mai.
maurus, 5 mai.
niger, 4 mai.
nigricornis, 24 mai
pallipes, 18 avr.
plumbeus, 31 mai.
4-pustulatus, 29 mai.
Deilephila celerio (Sphinx), 7 août.
elpénor, 10 mai, 10 août.
euphorbiæ, 14 juin.
lineata, 11 août.
nerii, 18 sept
nicæa, 18 juin.
porcellus, 11 mai.
Deilus fugax (Clytus), 29 mai.
Demetrias elongatulus, 16 juin.
Dermestes ater, 3 juin.
murinus, 23 févr., 6 août.
vulpinus, 8 juin, 28 déc.
Dianthœcia carpophaga, 4 juin (Noctua).
cucubali, 15 avr. 20 juill.
Diaperis boleti, 24 juill.
Dicerca ænea (Buprestis), 3 juin.
Dices bilbergi, 11 juin.
Dicranura vinula (Bombyx), 6 mars.
Dilophus vulgaris, 7 mars.
Dinodes rufipes, 10 mai, 3 oct.
Diloba cæruleocephala (Noctua), 20 août
Diotrya œlandica, 6 mai.
Dioxys cincta, 8 avr
Diplolepis gallæ-pomiformis, 28 mai.
gallæ-ramulorum, 4 avr.
gallæ-tinctoriæ, 19 août
flavipes, 15 mai.
lenticularis, 14 nov.
quercûs-folii, 31 mai, 2 juin.
quercûs-ilicis, 30 mai.
quercûs-terminalis, 3 juin.
quercûs-tojæ, 9 déc.
scutellaris, 4 janv.
solitarius, 6 sept.
urnæformis, 28 avr.
Discælius zonalis (Vespa), 4 juill.
Disopus pini (Cryptoceph.), 4 juill.
Ditomus calydonius, 16 fév. 7 juill. 24 sept.
capito, 17 avr. 4 oct.
fulvipes, 11 juin.
sphærocephalus, 25 juill.
Dolerus bajulus, 12 mai.
germanicus, 22 avr.
gonager, 14 mars.
niger, 20 avr.
Dolichopus pennitarsis, 12 mai.
Donacia dentipes, 17 avr.
nymphææ, 24 avr.
Dorcadion meridionale, 28 fév. 13 avr.
Dorcus parallelipipedus (Lucanus) 14 juin.
Dorthesia characias, 17 juill. 21 sept.
Dorycera graminum (Musca), 29 mai.
Dorytomus tremulæ, (Curcul.)
Dosithea ornataria (Phal.), 29 avr.
pusillaria, 28 mai.
Drilus flavescens, 17 mai.
Dromius corticalis, 20 avr.
glabratus, 11 mars.
linearis, 1 juin.
meridionalis, 13 juin.
4-signatus, 21 janv. 3 avr
spilotus, 21 avr.
Drusilla canaliculata, 11 mars. (Aleochara).
Drypta emarginata, 27 avr. 6 juin.
Dytiscus circumflexus, 19 mai.
marginalis, 15 mai, 5 nov
punctulatus, 6 août.

E.

E.

F.

F.

L.

Limenitis camilla (Nymphalis) 7 mai , 14 juill.
Limonius bipustulatus (Elater) 29 mai.
bructeri , 12 mai.
lithrodes , 12 mai.
nigripes , 2 mars.
Lina populi (Chrysomela.) 26 avr.
tremulæ , 4 mai
Liparis chrysorrhæa (Bombyx) 7 juill.
dispar , 12 juill.
salicis , 2 sept.
Lita vorticella (Tinéit.) 14 juin.
Lithobius forficatus (Scolopendra) 27 avr. , 5 déc.
Lithosia complanata , 27 mai
Lithurgus chrysurus , 5 juill.
cornutus , 9 août.
Lixus acutus , 21 mai.
angustatus , 27 févr. , 30 déc.
ascanii , 18 mai.
filiformis , 30 mai.
pollinosus , 10 mars.
sobrinus , 17 mars , 28 oct.
turbatus , 29 mai.
venustulus , 28 mars.
Locusta ephippiger , 27 juill.
falcata , 25 juin.
fusca , 29 août.
grisea , 5 juill.
liliifolia , 15 août , 5 déc.
serrata , 12 juill.
splendidula , 14 août.
verrucivora , 27 juin.
viridissima, 14 juin.
Lopha 4-guttata (Bembid.), 7 juil.
4-pustulata , 10 juill.
Lophyrus piceæ , 4 nov.
Lucanus capreolus , 3 juill.
cervus , 26 juin.

L.

Ludius hæmatodes (Elater) , 31 mai.
holosericeus , 24 mai.
Luperina conspicillaris (Noctua), 8 oct.
rubella , 26 août.
Luperus flavipes , 31 mai.
Lycæna ægon , 9 juin. (Polyomm.)
adonis , 3 avr.
agestis , 7 avr. 10 juill.
alexis , 7 avr.
alsus , 12 mai.
argiolus, 24 mars, 26 août
bætica , 21 août.
corydon , 25 mai.
cyllarus , 8 mai.
dolus , 23 juin.
escheri , 8 mai.
hylas, 3 avr.
iolas , 7 mai.
melanops , 21 avr.
meleager , 15 juill.
saportæ, } 27 mai.
sebrus, }
telicanus, 16 sept. 30 oct.
Lycosa saccata (Aranea), 30 avr.
tarentula , var. narbonensis, 21 sept.
Lyctus canaliculatus , 28 mai.
Lygæus apterus, 24 févr. 13 juill.
arenarius, 6 mai.
equestris, 26 mai.
hyosciami , 1 oct.
militaris, 12 juin.
pini , 7 juin.
rolandri, 7 juill.
saxatilis, 17 avr.
Lygistopterus sanguineus , 2 mai. (Lycus)
Lyrops pompiliformis , 12 juill.
tricolor, 11 juill.
Lytta vesicatoria , 6 juin.

M.

N.

ea linearis (Saperda), 25 mai.
oculata, 27 mai.
pupillata, 13 mai.
ebius foveolatus, 23 juin
riparius, 13 avr. 8 juin.
ptera lateralis (Musca).
otia dentalis (Pyralis), 2 juill.
nerus auctus (Vespa), 17 mai.
consobrinus, 28 avr.
spinipes, 20 mai.
phora olivella (Tineit.), 17 sept.
emera atrata, 12 juin
cærulea, 17 juin.
clavipes, 17 juin.
rus bovis, 7 mars, 8 mai.
opus fuscatus, 25 avr.
lium ophthalmicum, 9 mai.
seus melanarius, 26 août.
melas, 31 mars.
melas, var. italicus, 23 mars, 30 oct.
nigrita, 13 mars
philus curvipes (Cistela) 16 mai
lepturoides, 1 mai.
phron limbatum, 14 juill.
cus murarius, 17 mars.
icellus flavipes, 11 mai.
is olivieri, 4 oct.
ophagus capra, 13 juin
fracticornis, 31 mars, 27 oct.
furcatus, 28 avr.
hybneri, 24 avr. 27 juin.
maki, 14 juin
nuchicornis, 29 mars, 28 oct.
ovatus, 21 juin.
schreberi, 11 mai.
taurus, 11 juin.
rum sabulosum, 5 fév.
ion luteus, 21 avr.
iusa algira (Noctua), 22 juill.
cailino, 11 juill
craccæ, 27 juill.
geometrica, 27 avr.
lunaris, 6 avr.
lusoria, 6 juill.
thyrræa, 28 juill. 3 nov.
Ophonus columbinus, 28 avr. 21 oct.
dorsalis, 25 avr.
germanus, 21 mars, 7 sept.
maculicornis, 25 mars.
mendax, 26 avr.
oblongiusculus, 6 mai.
obscurus, 14 mars, 22 oct.
obsoletus, 14 avr. 8 juil.
puncticollis, 22 janv. 28 août, 13 nov.
sabulicola, 19 avr. 27 oct
Orectoeheilus villosus (Gyrinus), 28 juin.
Orgya pudibunda (Bombyx), 18 avr.
trigotephras, 1 juill.
Orneodes hexadactyla, 25 juill.
Ornix struthionipeuella (Tin.), 12 juin.
Ortalis cerasi, 21 mars, 3 juill.
palustris, 14 juill
Orthosia hebraica (Noctua), 24 oct.
miniosa, 24 mars.
neglecta, 20 sept.
pistacina, 2 janv. 28 oct.
pistacina, var. lychnidis, 27 sept.
ruticilla, var. ilicis, 7 déc.
Oryctes grypus, 13 juin, 11 août. 15 nov.
silenus, 12 juin
Oscinis oleæ, 20 avr. 30 sept. 27 nov.
Osmia adunca, 17 juill
andrenoides, 19 juin, 25 août.
bicornis, 9 mars
cærulescens, 14 juin.
cornuta, 8 mars.
fulviventris, 5 mars.

O.

Osmia latreillei, 24 mars.
  leiana, 5 mars.
  melanippa, 15 avr.
  papaveris, 16 juin.
  tricornis, 14 avr.
  tunetana, 7 mai, 13 juill
Osmylus maculatus, 5 juin.
Otiorhynchus cribricollis, 27 avr. (Curculion)
  ligneus, 12 mars.
  ligustici, 8 août.
  meridionalis, 22 fév. 21 août.
  provincialis, 15 mars.
Oxybelus uniglumis, 16 juill.
Oxyomus cæsus (Psammod.), 5 nov
  sabulosus, 13 juin.
Oxytelus carinatus, 28 janv. 26 nov.
  piecus, 19 mars, 25 août.

P.

Pachycerus atomarius, 19 mai. [Curcul]
Pachymerus calcitrator, 8 avr. [Acænitus]
Pæderus littoralis, 2 mai.
  riparius, 3 mars. 17 nov.
  ruficollis, 27 avr.
Palarus flavipes, 14 juin.
Palpula bitrubicella (Tineit.), 9 juin.
Panagæus crux major, 12 mai, 16 nov.
Pandarus tristis (Dendarus), 26 fév 30 mai, 29 sept.
Pangonia maculata, 2 juill.
Panurgus lobatus, 29 mai
Papilio machaon, 6 avr, 1 juill.
  podalirius, 7 avr. 26 mai
Parnopes carnea, 6 juill.
Parnus prolifericornis, 16 janv. 18 juin, 3 nov.
Pedinus femoralis, 22 mars.
  meridianus, 12 juill.
Pelopœus spirifex, 29 juill.
Pellonia vibicaria, [Phalæna], 10 juin.
Pemphredon lugubris, 17 juin.
Pentaphyllus melanophthalmus, 13 sept.
Pentatoma albo-marginata, 7 juin.
  baccarum, 8 juin.

P.

Pentatoma bicolor, 12 mai.
  cærulea, 23 juin.
  juniperina, 29 juin.
  nigricornis, 7 juin.
  oleracea, 19 juin.
  ornata, 20 juin.
  tristis, 15 juin.
Penthina salicana [Tortrix], [redacted] juill[redacted].
Pepsis arenaria, 25 avr.
Perilampus chrysis, 19 sept.
  italicus, 12 mai.
  violaceus, 17 sept.
Periphus cæruleus, 10 avr. 25 ao[redacted]t
  cruciatus, 12 avr. 25 ao[redacted]t
  decorus, 13 avr.
  eques, 8 mai, 18 sept.
  rufipes, 10 avr.
  rupestris, 9 avr.
  tricolor, 7 juill.
Peritelus canus (Curcul.), 4 ma[redacted]
  lithargyreus, 12 mai.
  senex, 28 avr.
Perle brune à pattes jaunes, 9 mars
Peronea salvillaceana [Tortrix], 21 août, 8 nov.
Pezomachus bicolor (Cryptus). 12 nov.
  festinans, 6 janv 25 nov
  formicarius, 1 avr.
  gravenhorstii, 12 avr.

P.

Polistichus fasciolatus, 1 oct.
Pollyxenus lagurus, 20 juin.
Polydesmus complanatus, 18 avr.
Polydrusus betulæ [Curcul], 10 juin
chrysomela, 2 mai, 12 juin.
flavipes, 29 avr.
impressifrons, 11 mai.
parvulus, 2 mai.
sericeus, 17 juin.
Polyommatus gordius, 11 mai.
phlæas, 1 mars, 8 juill.
rubi, 19 mars
xanthe, 1 mai.
Pompilus bipunctatus, 13 août.
exaltatus, 2 juill
fuscus, 23 août.
hircanus, 25 oct.
niger, 17 juill.
planiceps, 30 juill.
pulcher, 20 juill.
punctum, 8 juin.
sanguinolentus, 25 juill
variegatus, 10 août.
viaticus, 9 juin.
Ponera contracta (Formic.), 28 mai
Pristonychus alpinus, 30 juill.
terricola var. sardeus, 26 avr.
venustus, 27 mars.
Procris globulariæ, 9 juin.
pruni, 22 juin.

staticea, 26 avr.
Procrustes coriaceus, 25 janv. 1 mai.
Protophysus lobatus (**Cryptocep.**) 22 mai.
Psammodius porcicollis, 17 avril, 13 nov.
Psen ater, 7 août
Psocus pulsatorius, 4 février.
Psyche **febretta**, 28 mai, 21 juin, 31 août.
muscella, 13 avr.
Psychoda phalænoides, 24 janv.
Psylla **ficûs**, 27 juin.
oleæ, 1 avril, 8 juillet.
Pterostichus niger, 24 mars.
parumpunctatus, var. **lasserrei**, 9 juillet.
Pterophorus pentadactylus, 17 juin.
Ptilodontis palpina (Bombyx), 12 mai, 2 juillet.
Ptilophorus dufourii, 9 mai.
Ptinus fur, 4 mai, 29 oct., 15 déc.
rufipes, 31 déc.
Ptosima 9-punctata (Buprestis) 20 mai.
Pulex irritans, 29 janv.
Purpuricenus budensis, 13 août (Cerambyx).
Pygæra bucephala (Bombyx). 2 juill.
Pyralis forficalis, 28 mai.
Pyrausta punicealis (Pyralis), 3 juillet.

R.

Raphidia ophiopsis, 13 mai.
Reduvius ægyptius, 4 avr.
personatus, 14 janv. 7 mai.
stridulus, 29 oct.
Rhagio atratus, 15 juin.
Rhagium indigator, 11 nov.

Rhamnusium **salicis**, 15 mai. (Leptura)
Rhizotrogus pini (Melolontha), 29 juin
rufescens, 2 avr.
tropicus, 7 juin.
vicinus, 30 juin.

R.

S.

S.

S.

T.

T.

Timarcha tenebricosa, 1 févr., 5 sept. 19 oct.
Timia margarita (Noctua?), 2 mai.
Tinea crinella, 18 mai.
    granella, 16 avr.
Tingis cardui, 14 juin.
Tipula oleracea, 2 juin.
Tortrix cynosbana, 21 mai.
    obliquana, 17 juin.
    viridana, 27 mai.
Trachynotus foliator (Ichneum.), 16 mai.
Trachyphlæus scabriusculus (Curcul.) 12 mars.
Trachys minuta, 26 avr.
    pygmæa, 29 avr.
Trachyscelis aphodioides, 9 mars, 1 nov.
    rufus, 10 mars, 2 nov.
Trechus rubens, 13 mai, 24 août.
Trichodes alvearius, 19 mai.
    apiarius, 3 juill.
    leucospideus, 26 juin.
Tridactylus variegatus, 26 avr.
Triphæna fimbria (Noctua), 6 juill.
    ianthina, 15 juill.
    orbona, 24 juin.
    pronuba, 18 juin, 1 nov.
    subsequa, 24 juin.
    subsequa, var. consequa, 28 mai.
Triplax nigripennis, 6 juill.
Trogosita cærulea, 23 juin.
    caraboides, 23 mai.
Trogus lapidator (Ichneumon), 16 mai.
    lutorius, 13 juill.
Trombidium holosericeum, 7 nov.
Trox hispidus, 26 avr.
    perlatus, 30 mars.
Truxalis brevicornis, 18 avr.
    nasutus, 31 août.
Trypeta solstitialis, 7 juill.
Trypoxylon figulus, 3 juill.
Tychius cuprifer (Curcul.), 18 avr. 1 juin.
Typhonia melas (Bombyx), 19 août

U.

Urocerus juvencus } 20 sept.
    noctilio }
Uropus ulmi [Bombyx], 2 avr.
Usia ænea, 14 juin.

V.

Vanessa antiopa, 10 mai
    atalanta, 16 janv. 27 avr. 5 juill.
    c-album, 14 juin, 30 sept.
    cardui, 30 juin
    io, 7 avr. 18 juin.
    l-album, 25 janv. 10 mai.
    polychloros, 23 févr. 28 mai.
    urticæ, 9 avr. 9 juin.
Velia rivulorum, 16 janv. 7 sept.
Venilia maculata (Phalæna) 2 … juin
Vespa 3-maculata, 3 juill.
    vulgaris, 13 mars, 26 oct
Vesperus solieri, 25 août.
    strepens (Ceramb.) 7 ju…
Volucella inanis, 6 juin.



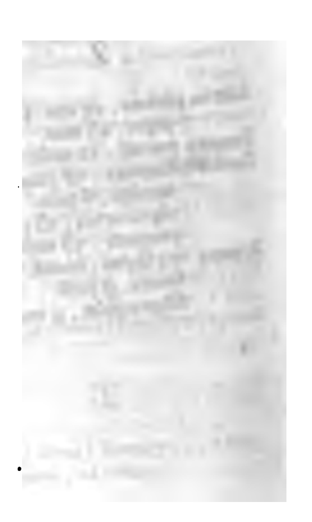


TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PLANTES.

A.

A.

C.

Convolvulus arvensis, 2 juin.
cantabrica, 3 mai.
intermedius, 29 mai.
lineatus, 26 mai.
sepium, 23 juin
Conyza sordida, 17 mai.
squarrosa, 20 juil. 25 nov
Coris monspeliensis, 14 mai.
Cornus mascula, 10 mars.
sanguinea, 4 mai.
Coronilla emerus, 15 mai.
glauca, 13 mars, 27 déc.
juncea, 14 juin.
minima, 2 mai.
Corylus avellana, 10 déc. 26 déc.
Cotyledon umbilicus, 27 juin.
Cratægus aria, 9 mai.
azarolus, 13 mai.
oxyacantha, 26 avr.
torminalis, 13 mai.
Crepis dioscoridis, 14 mars.
fœtida, 26 juin.
hispida, 15 juin.
nemausensis, 15 janv. 6 mai.
zacyntha, 10 juin.

C.

Crithmum maritimum, 11 août.
Croton tinctorium, 4 juill.
Crucianella angustifolia, 11 juill.
Crypsis schænoides, 14 août.
Cucubalus behen, 16 mai.
italicus, 2 mai.
otites, 22 juin.
Cucumis melo, 18 mai.
sativus, 18 mai.
Cucurbita citrullus, 27 juin.
pepo, 19 mai.
Cupressus horizontalis, 21 févr.
sempervirens, 8 févr.
Cuscuta europæa, 28 juin.
Cyathus vernicosus (Peziza), 1 avr.
Cynara scolymus, 23 juin.
Cynoglossum cheirifolium, 24 mars
pictum, 4 mai.
Cynosurus cæruleus, 7 mars.
Cyperus flavescens, 14 sept.
fuscus, 24 mai.
longus, 16 mai.
Cytisus argenteus, 27 avr.
laburnum, 4 mai.
sessilifolius, 20 avr.

D.

Dactylis glomerata, 3 mai.
Daphne gnidium, 28 juill. 20 nov.
laureola, 19 févr.
mezereum, 25 mai.
tartonraira, 15 août.
Datura stramonium, 10 août.
Daucus carota, var. sylvestris, 28 juin, 24 oct.
gummifer, 20 juin.
Delphinium ajacis, 4 juin
pubescens, 6 juill.

D.

Dianthus asper, 9 août.
caryophyllus, 1 juill, 28 déc.
hirtus, 6 juill. 22 nov.
prolifer, 12 juin.
Digitalis lutea, 25 juin.
Dictamnus albus, 25 mai.
Dipsacus fullonum, 4 juill.
sylvestris, 29 juin.
Dolichos melanophthalmus, 7 août.
Dorycnium suffruticosum, 3 mai.
Draba verna, 4 févr. 9 déc.

E.

F.

G.

leopsis ladanum, 16 juin, 2 oct.
lium aparine, 23 mai.
aristatum, 23 mai.
cinereum, 10 mai.
glaucum, 18 mai.
maritimum, 2 juin
mollugo, 12 mai.
palustre, 16 mai.
parisiense, 8 juin.
pumilum, 29 mai.
setaceum, 10 mai,
tenuifolium, 24 mai.
verum, 30 avr. 21 oct.
verticillatum, 25 mai.
uliginosum, 15 mai.
ridella nigellastrum, 27 juin.
nista hispanica, 12 avr.
pilosa, 14 avr.
tinctoria, 30 mai.
ranium dissectum, 25 avr.
molle 22 mars,
lucidum, 24 avr.
pratense, 14 mai.
pyrenaicum, 24 juin.
robertianum, 24 juin.
rotundifolium, 3 avr.
sanguineum, 27 avr., 22 juill.
tuberosum, 18 juin.
Geum urbanum, 9 mai.
Gladiolus communis, 13 mai.
Glechoma hederacea, 8 avr.
Globularia alypum, 20 avr.
nana, 10 avr.
vulgaris, 5 mars.
Gouffeia arenarioides, 13 juin.
Gnaphalium germanicum (Filago), 1 juin,
luteo-album, 10 juill.
stæchas, 12 juin, 29 sept.
Grimmia apocarpa (Bryum) 15 nov
pulvinata, 22 fév. 12 déc.
Gymnostomum truncatum (Bryum), 24 févr.
Gypsophila saxifraga, 16 juin.

H.

dera helix, 16 sept.
dysarum caput galli, 15 mai.
crista galli, 7 juin.
onobrychis, 19 mars, 22 déc.
saxatile, 1 mai.
spinosissimum, 17 juin.
lianthus tuberosus, 13 août.
liotropium europæum, 25 juill
peruvianum, 12 mars.
lleborus fœtidus 6 janv. 25 déc.
lminthia echioides (Picris), 13 juin, 28 oct
racleum sphondylium, 4 août
rniaria hirsuta, 27 mai.
glabra, 20 juin.
speris africana, 24 avr.
matronalis, 28 avr.
verna, 29 avr.
Hieracium andryaloides, 13 juill.
aureum, 11 juill.
barbatum, 12 juin.
cerinthoides, 21 mai.
halleri, 12 juin.
murorum, 20 avr.
pilosella, 15 avr., 3 oct.
Hippocrepis ciliata, 14 mai.
comosa, 11 mai.
unisiliquosa, 25 mars.
Holcus halepensis, 12 sept.
lanatus, 23 avr.
Holosteum umbellatum, 30 janv.
Hordeum distichum, 2 juin.
murinum, 15 mars,
vulgare, 29 mai, 19 juin.
Humulus lupulus, 26 juin.
Hyacinthus comosus, 3 avr.
non scriptus, 13 janv.



L.

nium purpureum, 13 avr.
sana communis, 13 mai.
rhagadiolus, 8 juin.
stellata, 23 avr.
erpitium gallicum, 6 mai.
siler, 14 juin.
trilobatum, 15 juin.
hræa squamaria, 26 mai.
hyrus aphaca, 26 avr.
cicera, 17 mai.
hirsutus, 17 mai.
nissolia, 16 mai
odoratus, 11 avr.
pratensis, 30 mai.
rectus, 17 mai.
sativus, 17 mai.
sphæricus, 15 mai.
sylvestris, 24 mai.
andula latifolia, 19 juin.
spica, 28 sept.
stæchas, 25 avr.
atera olbia, 17 juill.
trimestris, 19 sept.
rus nobilis, 21 févr.
ntodon crispum, 20 juin.
hirtum, 12 oct.
hispidum, 12 mai.
tuberosum, 29 juill.
villarsii, 23 juin.
dium iberis, 29 juin.
petræum, 7 févr. 21 déc.
sativum, 24 juin, 21 nov.
strum vulgare, 16 mai.
um candidum, 9 juin.

M.

a nicæensis, 29 mai.
rotundifolia, 28 juin.
sylvestris, 8 mai, 16 déc.
ubium vulgare, 8 mai.
icago coronata, 8 avr.
denticulata, 14 mai.
gerardi, 1 juin.

L.

Lilium martagon, 7 juill.
Linum campanulatum, 11 mai.
catharticum, 18 juill.
maritimum, 29 août, 30 oct.
narbonense, 2 mai.
perenne, 16 avr.
strictum, 9 juin.
tenuifolium, 15 mai
usitatissimum, 17 mai.
Lithospermum arvense, 18 mai.
fruticosum, 4 mai.
officinale, 30 avr.
purpureo-cæruleum, 6 avr.
Lolium perenne, 18 mai.
temulentum, 29 mai.
Lonicera caprifolium, 25 déc., 15 mai.
periclymenum, 24 mai.
pyrenaica, 26 mai.
tatarica, 22 avr.
Lotus corniculatus, var. major, 12 mai.
var. villosus, 14 mai.
hirsutus, 17 mai.
rectus, 17 mai.
siliquosus, 16 avr.
Lycopus europæus, 15 juin, 13 oct.
exaltatus, 8 juin.
Lycium europæum, 22 juin.
Lysimachia nummularia, 27 juin.
vulgaris, 4 juin.
Lythrum hyssopifolia, 9 juill.
salicaria, 20 juill.

M.

Medicago falcata, 1 juin.
lupulina, 13 mars.
marina, 27 avr.
minima, 17 mai.
muricata, 23 avr. 21 juin
orbicularis, 8 avr.
rigidula, 1 juin.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PLANTES.

A.

A.

T.

Teucrium chamædrys, 14 juin.
chamæpitys, 22 mars.
flavum, 1 juin.
iva, 10 mai.
montanum, 15 juin.
polium, 6 juill.
pseudo-chamæpitys, 20 mai.
scordium 23 août.
Thapsia villosa, 23 juill.
Thesium linophyllum, 17 mai.
Thlaspi bursa-pastoris, 24 janv., 15 mai.
campestre, 22 avr
perfoliatum, 15 mai.
saxatile, 21 juin.
Thuja orientalis, 28 janv.
Thymus acinos, 1 juin.
serpyllum, 27 juin.
vulgaris, 21 mars.
Tilia europæa, 5 juin.
Tordylium maximum, 30 juin.
Tortula muralis (Bryum), 25 janv.
subulata, 18 déc.
Tragopogon crocifolium, 10 juin.
dalechampii, 30 avr.
picroides, 21 juin.
porrifolium, 31 mars
pratense, 24 avr. 14 déc.
Trichostomum barbuloides (Musci), 10 nov.
Trigonella monspeliaca, 17 mai.

Trifolium agrarium, 3 juin.
angustifolium, 27 juin.
arvense, 15 juill.
fragiferum, 15 juin.
lappaceum, 16 mai.
ochroleucum, 16 mai.
officinale, 1 mai, 22 déc.
pratense, 7 avr., 16 oct.
rubens, 11 juin.
repens, 6 mai.
scabrum, 16 mai.
spumosum, 15 juin.
stellatum, 29 avr.
suffocatum, 13 mai.
Tribulus terrestris, 20 juin.
Triticum hybernum, 26 mai, 24 juin.
junceum, 12 juin.
repens, 21 juin.
spelta, 27 mai.
sylvaticum, 17 juin.
tenellum, 17 juin.
Tuber cibarium, 22 sept.
Tulipa celsiana, 28 mars.
clusiana, 12 av.
oculus-solis, 18 mars.
sylvestris, 5 avr.
Turritis glabra, 29 mars.
hirsuta, 5 avr.
Tussilago farfara, 25 févr.
fragrans, 24 déc.

U.

Ulex europæus, 3 déc.
nanus, 19 sept.
provincialis, 16 mai.
Ulmus campestris, 27 janv.

Ulmus suberosa, 15 févr.
Urtica dioica, 11 juin.
pilulifera, 7 mai.
urens, 7 janv.

V.

Valantia aparine, 28 avr.
cruciata, 25 mai.

Valantina muralis, 23 févr.
Valeriana calcitrapa, 24 févr.

ERRATA.

PAGE 372, ligne 26 — *beronus* — *lisez* berosus.

374, ligne 21 — *drominus* — *lisez* dromius.

383, ligne 15 — *uns* — *lisez* nos.

407, ligne 18 — après le mot *variétés* — *ajoutez* pommier nain.

414, ligne 4 — *le Var* — *lisez* (le Var.)

418, ligne 1re — à la place de *id.* — *lisez* sous les pierres.

425, ligne 1re — *steliris* — *lisez sterilis*.

430, ligne 15 — *lisez* Degeerella.

436, ligne 3, — *il creuse* — *lisez* elle creuse.

438, ligne 24 — *formicatus* — *lisez* forficatus.

455, ligne 1re — *garex* — *lisez* carex.

470, ligne 14 — après *agathis major, nob.* — *ajoutez* annal. entomolog. 1845.

484, ligne 11 — après *pivoine double* — *ajoutez* annal. entomol. 1845.

502, ligne 18 — *effacez les mots* déjà citée.

506, ligne 18 — *effacez* diplolepis quercûs folii.

512, ligne 17 — *commun* — *lisez* commune.

514, ligne 15 — *vagans nob.* — *lisez* cursor nob. ann. entom. 1845.

516, ligne 2 — *gracilia brevipennis* — *ajoutez* (Longic.)

522, ligne 26 — après *communs* — *ajoutez* annal. entom. 1845.

538, ligne 4 — après *ann. soc. entomol.* — *ajoutez* 1834.

547, ligne 22 — *coucomasse* — *lisez* coucoumasse.

548, ligne 16 — après *entomolog.* — *ajoutez* 1836, tom. 4. p. 586.

550, ligne 6 — après *ruisseaux* — *ajoutez* ann. entom. 1845.

PAGE 551, ligne 6 — *célidoine* — *lisez* chélidoine.

556, ligne 7, *ahgynnis* — *lisez* argynnis.

556, ligne 16 — *entomol.* — *ajoutez* 1834.

562, ligne 3 — 18 — *lisez* 1834.

563, ligne 1 — *dianthur* — *lisez* dianthus.

572, ligne 8 — 3-*faciatus* — *lisez* 3-fasciatus.

570, ligne 21 — *æsha* — *lisez* æschna.

590, ligne 15 — *prės* — *lisez* prés.

622, ligne 22 — *ann. soc. entomol.* 18 — *lisez* ann. scienc. natur. 18.

637, ligne 7 — *quadam* — *lisez* quædam.

653, 2me colonne — *aœtosellæ* — *lisez* acetosellæ.

654, 1re colonne, ligne 8 — *cribrella* — *ajoutez* 8 juill.

655, 1re colonne, ligne 6 — *lateralis* — *ajoutez* 17 août.

676, 1re colonne, ligne 14 — *postulaca* — *lisez* portulaca.

TABLE DES MATIÈRES

DU CINQUIÈME VOLUME.

—

———



MÉMOIRES

de

L'ACADÉMIE

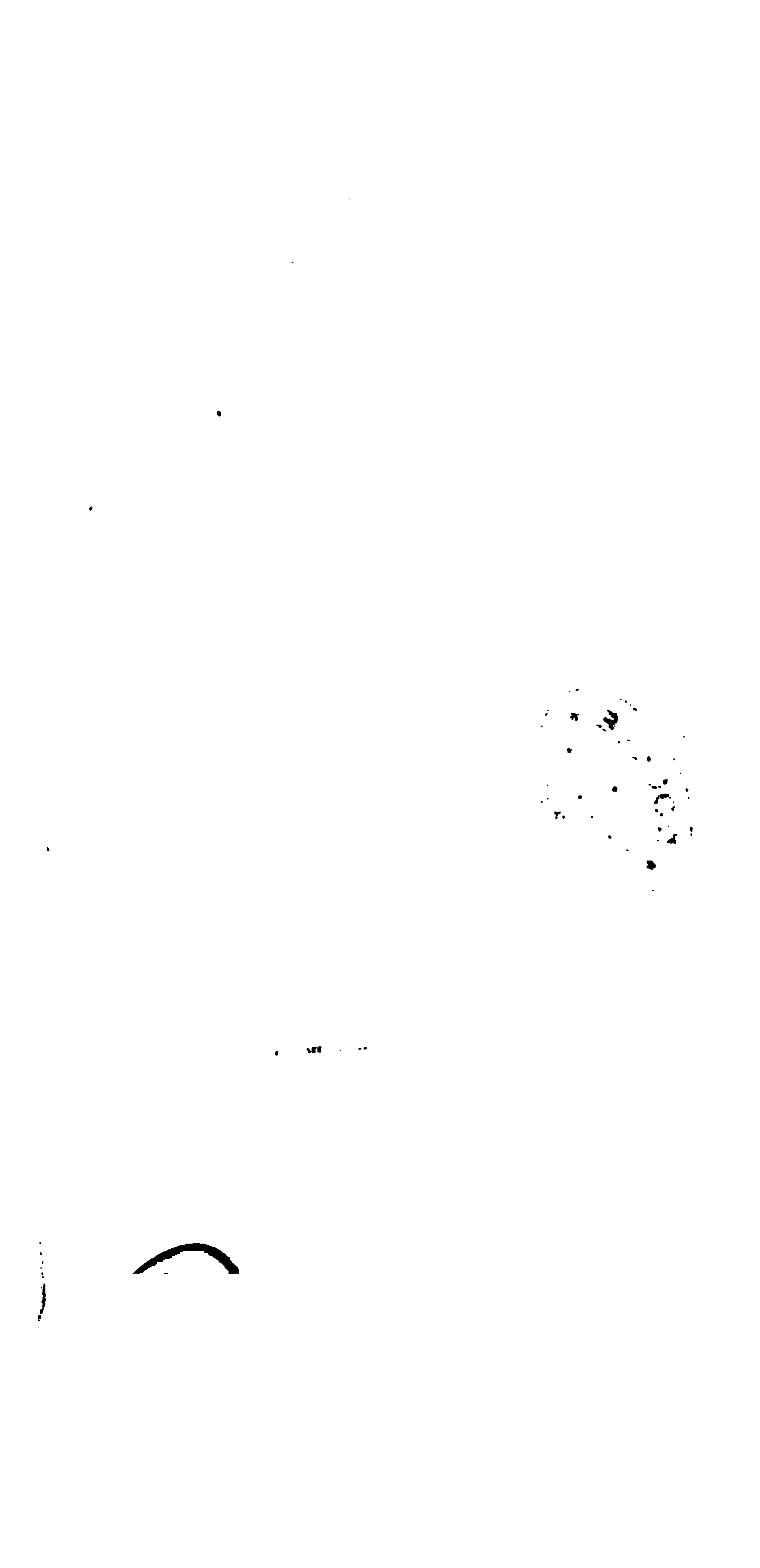
DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES,

D'AIX.

TOME VI.

AIX,
IMPRIMERIE DE Veuve TAVERNIER, RUE DU COLLEGE, 20.

1845.



DISCOURS

SUR

L'ALLIANCE DE LA RELIGION ET DE L'INDUSTRIE

PRONONCÉ

A la séance publique annuelle de l'Académie,
le 21 Juin 1845,

PAR

M. L'ABBÉ SIBOUR, CHANOINE,

Professeur à la Faculté de Théologie d'Aix, Vicaire-général de Digne, Président de l'Académie, Chevalier de la Légion d'honneur.

Messieurs,

L'ANNÉE dernière à pareille époque, j'essayai de montrer l'heureuse influence que la religion a toujours exercée sur l'agriculture. Je voudrais aujourd'hui faire voir que cette influence n'est pas moins salutaire pour l'industrie et le commerce. J'aurais à cœur, s'il m'était possible, de dissiper des préventions qui troublent l'harmonie entre le progrès

matériel et le progrès moral, et je serais heureux de prouver qu'il les faut calomnier et dénaturer l'un et l'autre pour les supposer ennemis.

Notre Académie, Messieurs, faite à l'image de cette ville paisible, lettrée et essentiellement agricole, a toujours mis, il est vrai, au premier rang des intérêts qu'elle doit défendre et éclairer, les intérêts de l'agriculture, des lettres et des beaux-arts, mais elle ne saurait exclure les sciences industrielles. En ce moment même des circonstances particulières semblent lui faire un devoir de porter de ce côté son zèle et ses lumières. Une ère nouvelle commence pour le pays. A mesure que la vie du passé décline et s'éteint peu à peu dans le sein de cette vieille et illustre capitale de la Provence, Dieu, peut-être, va lui refaire d'autres destinées, en l'initiant plus profondément à la vie industrielle et commerciale qui lui a presque manqué, jusqu'ici. Grace aux prodiges de la vapeur, et à ces voies rapides de communication au moyen desquelles les distances s'effacent, Aix va se trouver bientôt aux portes de Marseille et ne former plus qu'une ville avec la grande métropole commerciale du midi: la reine de cette mer dans laquelle se concentre de plus en plus l'activité Européenne. Et cette jonction va se faire au moment où notre puissante voisine verra augmenter encore les sources de sa prospérité; au moment où des travaux cyclopéens qui

dépassent les entreprises les plus audacieuses de l'antiquité, amèneront dans son territoire et jusques dans ses murs, avec les eaux fertiles de la Durance, un moteur nouveau, capable de donner à son industrie manufacturière, un développement dont il est impossible d'assigner le terme. Appelés maintenant à entrer en participation de tous ces bienfaits, nous oublierons des rivalités peu éclairées et peu généreuses. Nous oublierons que notre territoire était la route naturelle de ces eaux qu'on en a détournées à grands frais, et nous l'oublierons plus facilement encore si un jour nos propres campagnes voient ce nouvel élément de prospérité agricole et industrielle venir s'ajouter à tous ceux qui sont promis à la cité.

Mais, Messieurs, toute transformation est nécessairement accompagnée d'une crise. Les villes comme les hommes ne peuvent pas voir changer les conditions de leur existence sans labeur et même sans péril. Ce sont des circonstances critiques, où il faut beaucoup de courage et une sagesse éclairée. En présence des promesses et des dangers de l'avenir, à la vue de ces horisons nouveaux qui s'ouvrent devant notre ville, le devoir de l'Académie est tout tracé et elle saura le remplir. Elle doit travailler à la conciliation des intérêts anciens avec les intérêts nouveaux de la cité. Elle sait qu'entre l'agriculture qui est la mère des produits du sol,

l'industrie qui les transforme et le commerce qui les échange, il y a au fond sous des apparences de lutte et de rivalité, une véritable communauté d'intérêt, et que ces diverses branches de la richesse publique se soutiennent mutuellement et loin de se nuire se fortifient en s'unissant. Il lui faudra donc rassurer l'agriculture contre les exigences et le développement de l'industrie, mais tout en favorisant le développement industriel il lui faudra le surveiller. Car il a aussi ses dangers, et selon qu'il est bien ou mal réglé, il peut amener la ruine ou la richesse d'un pays, le bien-être ou le malheur des populations. Il y a une fièvre d'industrialisme qui d'ordinaire monte à la tête au début, et qui mène par des entreprises folles à des catastrophes inévitables. Il y a aussi des systèmes économiques dont la résultat est d'augmenter avec la richesse du petit nombre, la misère des masses et de créer une sorte de féodalité industrielle, la pire de toutes. Il appartient aux bons citoyens et aux vrais philosophes de détourner ces périls qui peuvent mener à des malheurs et à des commotions terribles. L'Académie ne saurait manquer à ce devoir.

Mais c'est à elle qu'il appartiendra surtout de proclamer bien haut que les progrès matériels ne sont pas tout pour un pays, et que ces progrès ne sont même véritablement assurés et véritablement utiles que quand ils marchent d'accord avec les

progrès intellectuels et moraux. Quels que soient les avantages que l'avenir garde à cette ville, il lui importe de ne jamais répudier la gloire de son passé. Elle fut illustre par le culte des lettres et des arts, avant qu'elle pût espérer de le devenir par le culte de la matière. En lui enlevant la plus grande partie de sa puissance et de ses richesses, les révolutions anciennes lui avaient laissé au moins ce lustre du savoir, cette noblesse de l'esprit et ce privilège du bon goût qui sont l'ornement de l'opulence et la consolation, je dirai plus, le dédommagement de la pauvreté. Il faut que ces avantages soient conservés quelle que soit la situation qu'une révolution industrielle peut faire au pays. Cette ville, disons-le, avec ses mœurs paisibles et élégantes, son calme profond, le silence même de ses rues, la beauté de ses édifices, ses vastes et somptueux hôtels, sur le seuil desquels çà et là l'herbe pousse, la majesté des souvenirs partout empreinte, les ombrages qui l'environnent, les gracieuses collines qui la dominent, offre à l'ami de l'étude et des sérieuses méditations un charme mélancolique qui l'enchaîne et le ravit. Ce caractère, hélas! ne peut manquer d'être altéré si un jour la vie industrielle avec sa bruyante activité coule à grands flots dans son sein; mais au moins qu'en perdant quelque chose de cette noble et poétique physionomie que nous aimons tant, elle sache con-

server toujours en des sanctuaires inviolables le feu sacré de l'esprit, et le goût des beaux-arts.

Au reste, par un heureux concours, une institution essentiellement favorable à la culture des belles-lettres, va donner au milieu de nous une plus grande impulsion au mouvement intellectuel; à mesure que d'autres circonstances activeront le mouvement matériel. Un nouveau et puissant foyer d'étude va être créé dans la ville avec cette Faculté des lettres qui nous a été accordée et qui complètera admirablement nos établissements d'instruction publique. Et comme s'il était vraiment dans notre destinée de ne pas nous laisser complètement séduire par le côté pratique et vulgaire des intérêts matériels, cette cité a déjà été dotée d'une de ces grandes écoles, qui sont destinées à réaliser la pensée de l'union de la science et de l'industrie, et où les arts mécaniques sont relevés et perfectionnés par la théorie.

Il faudrait que notre Académie, Messieurs, oubliât son nom, sa nature et ses devoirs les plus sacrés, si elle n'encourageait pas ces tendances élevées et si, en mettant ses efforts à concilier ainsi tous nos intérêts, elle ne secondait pas par un concours empressé les vues patriotiques d'une administration, dont le zèle aussi actif qu'éclairé, a acquis tant de droits à la reconnaissance de la cité.

Pour moi, Messieurs, en saluant aujourd'hui le

génie de l'industrie qui se présente à nos portes je voudrais, je l'ai dit, lui porter au nom du génie de la religion quelques paroles de paix et d'amour, je voudrais lui persuader que le christianisme lui est doublement favorable, d'abord en le soutenant dans sa marche et ensuite en l'empêchant de s'égarer.

On s'étonne tout d'abord en présence des faits éclatants et nombreux qui montrent la salutaire influence exercée par le christianisme sur le mouvement industriel des peuples, que cette influence ait pu être si généralement méconnue par les économistes modernes. Eh quoi! on oublie donc ce qu'était le monde, même au point de vue du progrès matériel, avant que la religion chrétienne l'eut renouvelé, ce qu'il est encore là où son esprit n'a pas pénétré, ce qu'il devient aussitôt que cet esprit s'altère! Qu'était le monde, avant le christianisme? Une vaste et cruelle exploitation de l'homme par l'homme. Dans l'empire Romain seulement, plus de cent vingt millions d'esclaves travaillant au profit d'une poignée de privilégiés; les peuples pressurés par toute sorte d'exaction; la propriété concentrée dans quelques mains; des richesses immenses scandaleusement amassées plus scandaleusement encore dissipées; l'industrie enchaînée au fond de l'ergas-

tulum et marquée au front du sceau de l'infamie. Tel était le monde lorsque commença cette grande révolution morale dont nous recueillons aujourd'hui les fruits, trop souvent, hélas! avec un ingrat dédain.

Elle commença, on le sait, dans la boutique d'un charpentier. Ses premiers adeptes furent quelques pauvres manouvriers. Le plus grand de ses apôtres était un faiseur de tente et il se glorifiait de son métier. Dans les luttes sanglantes des premiers siècles, quand le christianisme était parfois forcé de se dérober aux persécutions, c'était à des ouvriers que le divin proscrit allait demander un asile. Ceux-ci emportaient précieusement dans leur sein les mystères sacrés et ils leur creusaient un abri dans les catacombes. C'est ainsi que sous la ville des César, fut bâtie par des hommes du peuple, une autre Rome souterraine, cité mystérieuse où durant plusieurs siècles le christianisme s'organisa et en même temps poussa dans les entrailles même de la société de profondes racines. Puis quand il brisa la pierre de son sépulcre, comme son fondateur, et qu'il vint s'asseoir sur le trône, il y fit monter avec lui la fraternité humaine, principe d'une égalité que le monde ne connaissait pas et d'une liberté dont il ne connaissait que le nom; principe aussi de la paix et de la charité sans lesquels tout véritable progrès, même matériel, est impossible.

Et que serait devenue la civilisation Européenne, si l'église chrétienne n'avait été déjà puissamment affermie, lorsque les invasions des peuples du nord menacèrent de ramener le monde aux dernières limites de la Barbarie? Qui désarma alors ces hordes sauvages? qui adoucit peu à peu ces fiers courages? qui les initia aux arts de la paix, et à ces sentiments délicats d'humanité qui devaient engendrer plus tard la trève de Dieu, la chevalerie, la défense et l'amour de tout ce qui était faible et opprimé sur la terre?

Mais ce n'était pas tout de vaincre la Barbarie au-dedans, il fallait la vaincre au-dehors; il fallait aller en quelque sorte la tarir dans sa source. Ainsi fit le christianisme. Conquérant pacifique au nord, il s'avança la croix et la bèche à la main, il passa les mers et les fleuves, il pénétra dans les forêts et sema partout avec des germes de vérité, des germes de richesse et de civilisation. Ces germes se développèrent à l'abri des monastères, véritables colonies agricoles et industrielles qui devaient devenir plus tard des villes puissantes. Ce travail pacifique au nord, fut complété plus tard par des invasions religieuses et guerrières au midi.

Les Croisades considérées d'un point de vue étroit, ont pu présenter des inconvénients politiques, mais elles n'en eurent pas moins les plus grands résultats sociaux, et surtout des avantages incalculables pour

le commerce et l'industrie. On pourrait écrire là-dessus un livre important, si ce livre n'avait été écrit par un homme d'un grand esprit, dont la mémoire nous sera toujours chère, que notre Académie se glorifia d'avoir compté parmi ses membres et dont le nom est inséparable désormais du récit des guerres saintes.

L'esprit féodal et guerrier qui, comprimé dans l'Europe chrétienne, n'en aurait été que plus actif et devait arrêter longtemps encore le triomphe complet des idées chrétiennes et des principes de paix qui en faisaient le fond, trouva dans ses lointaines expéditions, moins le moyen d'alimenter que de consumer son énergie. Le pays, soulagé par l'absence de ces hommes de fer qui pesaient sur lui, respirait. Il s'essayait à l'indépendance autour des noirs donjons restés silencieux; les liens du servage et du vasselage se relachaient. Quelquefois, le pauvre peuple, (pour parler le langage des chroniques) achetait des franchises, car il fallait beaucoup d'argent aux hommes d'armes pour figurer selon leur rang à la Croisade; quelquefois il conquérait sa liberté. D'ailleurs le sang versé pour la foi dans les batailles était un baptême d'affranchissement. C'est surtout aux guerres saintes qu'il faut rattacher ce mouvement communal qui, imprimé par des serfs devenus libres et enrichis par les métiers, habilement encouragé par les rois, remplaça peu

à peu la féodalité par la monarchie et créa le tiers-état.

Mais par les mêmes causes, à côté de l'association politique et à l'ombre même des franchises municipales, se forme et se développe l'association industrielle. Le travail libre s'organise. Les confréries d'ouvriers se constituent. Elles déployent fièrement leurs bannières bénies par la religion, et le jour n'est pas loin où les hommes de ces communes de Flandre, devenues tout à coup si riches et si puissantes, oseront les tenir haut et ferme en présence des bannières même de la féodalité.

L'association industrielle du moyen âge, d'abord purement religieuse, se sécularise peu à peu. Après avoir avec les frères pontifes veillé à la sûreté des routes et pourvu à la facilité des communications : après avoir avec les frères humiliés, couvert la Lombardie et la Toscane de manufactures ; après avoir, au chant des cantiques, élevé la cathédrale gothique et écrit cette magnifique épopée monumentale qui nous saisit d'admiration, réalisant ainsi par la foi et le dévouement religieux les miracles que la fabuleuse antiquité prêtait à l'harmonie, elle élargit sa sphère d'activité, elle entre plus avant dans le mouvement politique et social, elle a sa place dans toutes les chartes. Saint-Louis, le roi justicier, le roi chrétien et populaire par excellence, s'occupe d'elle avec amour dans ses Établissements.

Saint-Louis nous ramène aux Croisades dont au reste nous ne nous sommes pas un moment éloignés, car c'est aux Croisades que se rattache et l'esprit guerrier devenu tout à coup essentiellement tutélaire avec les ordres militaires et religieux, et ce mouvement architectural que nous avons nommé, dont l'ogive dénote l'origine orientale, et qui reçut au moins des guerres saintes une puissante impulsion.

Mais nous pourrions indiquer d'autres résultats purement industriels et qui se rattachent d'une manière encore plus visible et plus immédiate aux expéditions d'outre mer, inspirées et conduites par la pensée chrétienne. Avec ces lointaines expéditions la navigation se développe et se perfectionne, le commerce s'étend et trouve des débouchés jusque-là inconnus. De nouvelles industries sont créées. L'art nautique encore dans l'enfance, prend un rapide essor. Les vaisseaux reçoivent des dimensions proportionnées aux lointains voyages. On multiplie alors les mâts. La voile latine fait place à une voilure plus compliquée et qui permet de suppléer souvent par l'habileté des manœuvres à l'inconstance des vents. La boussole est peut-être trouvée. L'hydrographie naît. On détermine grossièrement la configuration des côtes, des baies et des îles. Des flottes nombreuses sillonnent les mers, tantôt pour le transport des troupes et les besoins de la

guerre, tantôt dans un but purement commercial, pour ravitailler les armées. Les vaisseaux de la Baltique et des mers du nord vont jusqu'au fond de la Méditerranée. Les flots de cette mer baignent à l'Occident et surtout en Italie des villes que le commerce rend tout à coup merveilleusement opulentes. Pise, Gênes et surtout Venise, l'épouse de l'Adriatique, rappellent par leur puissance maritime et par leurs richesses Tyr et Carthage.

Avant les Croisades, l'Orient était, sous le rapport de l'industrie, plus avancé que l'Occident. Les Sarrasins avaient des manufactures d'étoffes : à Damas on travaillait les métaux avec une grande perfection. La Grèce connaissait la fabrication des soieries. C'est de Tripoli que Roger II apporta en Sicile le mûrier et les métiers propres à travailler la soie. La première filature fut établie dans son château de Palerme et l'arbre de Morée prospéra sous le beau ciel d'Italie comme sous celui de la Grèce, en attendant d'offrir un jour à toute l'Europe méridionale et principalement à la France une importante branche d'industrie et de commerce. C'est encore des guerres saintes que date la culture de la canne à sucre (1). On sait les transports des Croisés lorsqu'ils trouvèrent pour la première fois à Tripoli cette précieuse

(1) Michaud, *Histoire des Croisades*, tome VI, chap. XVIII, 6me édit.

plante. L'aliment qu'elle fournit est aujourd'hui un des premiers besoins des peuples civilisés et la source principale de la richesse de nos colonies.

Mais ce qui valut mieux encore que tous ces avantages particuliers, c'est que dans ces longues et lointaines expéditions les peuples se mêlèrent et se connurent, les préventions et les haines diminuèrent. Il se fit un grand échange d'idées. Les connaissances et les procédés divers se propagèrent, et de cette immense fusion résulta cette grande activité de l'esprit humain, d'où la vie et les progrès des sciences sortirent, et qui devait amener un jour avec la renaissance, ces découvertes fameuses qui ont formé le moyen-âge et qui ont changé le monde.

Telle fut la marche du christianisme depuis son berceau jusques à des siècles rapprochés de nous. Voilà ce qu'il fit, malgré les plus grands obstacles, dans des temps qui furent sous quelques rapports plus docilement soumis que les nôtres à son influence. Il est facile de juger si cette influence fut alors nuisible à l'industrie et au commerce. Les économistes modernes qui dédaignent le moyen-âge et les principes religieux qui en furent l'ame sont des enfants ingrats qui méconnaissent leur père. Les progrès modernes ne se sont pas développés en Europe sans germes antérieurs. Or, ces germes c'est le christianisme qui durant le moyen-âge, les avaient semés.

Et la preuve que c'est bien en effet au christianisme que remonte la cause première des progrès même matériels que nous avons faits, de ces richesses et de cette puissance dont, à juste titre, nous sommes si fiers, c'est qu'on ne les rencontre que chez les peuples chrétiens. Il y a des milliers d'années qu'à côté de ces peuples chrétiens marchent d'autres peuples qui ne le sont pas. Voyez où ils ont abouti, voyez où ils en sont, je ne dis pas sous le rapport des vérités morales et religieuses, mais seulement sous le rapport de ce progrès industriel dont nous parlons. Demandez-le à l'Inde où deux cents millions d'hommes se laissent exploiter par une poignée de marchands. Demandez-le à la Chine qui est forcée de capituler devant quelques vaisseaux anglais. Comme tout est immobile, faible, décrépit dans ces régions où le soleil de la civilisation chrétienne n'a pas encore lui, ou se lève à peine. Il n'y a, ni plus de vie, ni plus de progrès, ni moins d'engourdissement dans ce vaste empire du Croissant où la loi religieuse semblait avoir pourtant, selon les vues d'une école sociale moderne, fait à la chair et à la matière une assez belle part. Je dois être dispensé de pousser plus loin cette revue, car il est évident que l'activité humaine est depuis longtemps l'apanage exclusif des sociétés chrétiennes. Elles seules sont en ce moment éclairées, riches et puissantes ; elles seules, à côté de la dé-

cadence des autres peuples, montrent le spectacle d'une véritable exubérance de vie et surtout de vie industrielle.

Ce grand phénomène social est-il donc, Messieurs, inexplicable. Est-ce là un effet dont on ne puisse facilement assigner la cause? Non sans doute, et il semble qu'il faille s'aveugler volontairement pour ne pas voir que cette cause se trouve dans les principes mêmes que le christianisme portait daus son sein, principes qu'il a fait prévaloir et qui sont venus peu à peu se réaliser dans les institutions et les faits.

Une religion qui a proclamé la fraternité humaine, qui a abaissé les barrières que la politique et les préjugés avaient élevés aux confins de chaque nation, qui a fait du genre humain une seule famille; une religion qui a proclamé la loi du travail, qui a ennobli, sanctifié, déifié en quelque sorte, non-seulement les labeurs de la pensée, mais encore les rudes labeurs de l'atelier; une religion qui a tant fait pour le peuple, qui a brisé ses entraves, qui l'a élevé peu à peu de l'abaissement le plus profond et le plus ignominieux aux régions sereines de la liberté; qui a pansé avec amour toutes ses blessures, qui a élevé des palais pour abriter ses infirmités et toutes ses misères, qui a inspiré pour son service tant de sublimes dévouements; une religion qui a mis le droit à la place de la force, qui a fait du



pouvoir un service, qui commande aux nations l'amour de la paix, aux gouvernements la justice, aux peuples la subordination; une religion qui a placé sous la garde même de Dieu le droit d'association, qui a fait de ce droit tant et de si belles applications, qui flétrit partout l'égoïsme et l'isolement, et dont l'essence est dans la charité; une religion enfin qui a donné une base inébranlable à la famille et à la propriété, qui condamne également et la prodigalité et l'avarice, qui enseigne l'activité, la vigilance, la prudence, la loyauté et la délicatesse, qui inspire l'esprit d'ordre et qui met au rang des vertus l'art de bien mener sa maison..... Une pareille religion ne renferme-t-elle pas le plus beau code d'économie politique qu'il soit possible de formuler? Et pourrait-on s'étonner que, sous son influence et par l'impulsion qu'elle a donnée au monde, les sociétés chrétiennes aient atteint ce haut point de prospérité où nous les voyons aujourd'hui?

Pourquoi donc ce divorce, Messieurs, qu'on voudrait proclamer entre le christianisme et l'industrie? Pourquoi ces efforts pour inventer des théories économiques soit politiques, soit sociales, hostiles à nos théories religieuses. J'entends murmurer les mots de spiritualisme, de mortification et de célibat, comme si de ce côté, il y avait dans le christianisme des tendances incompatibles avec le développement et le progrès matériel.

Messieurs, on n'entend pas les préceptes et l'esprit du christianisme, quand on veut en faire sortir une prohibition industrielle ou des incompatibilités qu'ils ne renferment pas. Les principes et les tendances dont on se plaint règlent et modèrent le progrès matériel, ils ne l'arrêtent pas. A la vérité, l'industrie n'est pas tout aux yeux de la religion. Dans la destinée même terrestre des sociétés humaines les richesses ne sont jamais le but, elles ne sont qu'un moyen. L'utile n'est qu'un des trois termes du grand problème, dont le vrai et le beau forment la complète expression, et qui doit donner pour résultat le plus grand bonheur possible du genre humain. Non, le christianisme ne veut pas faire de l'homme une machine, il a un trop grand soin de sa dignité pour cela. Il ne veut pas non plus le laisser s'amollir et se perdre dans les jouissances matérielles. Voilà pourquoi il lui apprend que son ame vaut, après tout, mieux que son corps, qu'il a une fin plus noble que de produire comme l'esclave et de consommer comme la brute, et qu'il doit marcher sur la terre sans jamais perdre de vue les cieux; voilà pourquoi il lui apprend encore qu'il n'a pas été créé pour les richesses, mais les richesses pour lui, et que le plus bel usage qu'il en puisse faire dans l'intérêt de son bonheur et dans l'intérêt de la société, ce n'est pas de les entasser, mais de les répartir. La nation la plus heureuse à ses yeux n'est

pas celle qui a dans son sein le plus de riches, mais celle qui a le moins de pauvres. La richesse publique, c'est la dot accordée au genre humain par la providence, il ne sert pas à grand chose d'en augmenter la somme, en en découvrant quelque source nouvelle et abondante, si en même temps on ne s'étudie à la distribuer et à la faire pénétrer par mille canaux divers dans le corps social. Or, voilà justement ce que le christianisme fait avec ses préceptes et ce que nulle théorie économique ou socialiste ne saurait faire sans lui. Il relève aux yeux du maître la dignité de l'ouvrier, aux yeux du riche la dignité du pauvre ; il montre des frères, des égaux, des ames immortelles, là où l'économiste n'a vu qu'un vil troupeau à exploiter, sorte de capital auquel il faut faire rendre le plus possible. D'autre part, il enseigne à l'ouvrier et aux pauvres à mettre leur bonheur dans le travail, dans une sage prévoyance, dans la sobriété. Il fait une vertu de leurs privations et au lieu de lâcher la bride à leurs désirs et à leurs passions, il commande de les enchaîner. Pour prix de leurs sacrifices, il offre dans ce monde l'aisance qui est ordinairement le fruit du travail et de la sagesse, la santé qui est le premier des biens, les joies de la famille, une vie à l'abri des orages, la paix de l'ame et les consolations de la religion, et il offre dans un monde meilleur la perspective d'une récompense infinie et d'un bonheur éternel. Le spi-

ritualisme chrétien n'a jamais interdit l'usage légitime des jouissances terrestres, il n'en défend que l'abus. Quand les disciples de Manès dirent anathème à la chair et à la matière, ils furent à leur tour, on le sait bien, anathématisé par la religion. Sa doctrine conforme à la nature humaine est corps et âme tout ensemble. Elle condamne également et le mysticisme exagéré et le matérialisme abject. La loi de la charité, magnifique et mystérieuse attraction, lie l'homme à Dieu et l'homme à l'homme, elle est le principe de son activité et de son développement propre sur la terre. Cette chaîne divine ne l'attache au ciel que pour l'empêcher de s'égarer ici bas et de tomber au fond de ces marais fangeux où le conduiraient les vices de sa nature et les passions désordonnées de son cœur. Il est vrai que la religion dit souvent à l'homme de s'abstenir, bien différente de ces doctrines imprudentes et mensongères qui l'exhortent à consommer le plus possible et à jouir. Mais dans ce monde tel qu'il est et non tel que le rêvent quelques imaginations malades, savoir s'abstenir, c'est précisément savoir être heureux. Régler ses appétits, modérer ses désirs, dompter ses passions, avoir de l'ordre et de la mesure, se soumettre à la loi divine comme à la loi humaine, c'est pratiquer la mortification et c'est marcher dans la voie la plus sûre pour arriver au bonheur même ici bas.

On a nommé le célibat ecclésiastique et religieux, on a voulu y voir une cause incessante d'appauvrissement. Des hommes voués à l'enseignement de la religion aux fonctions de la charité, aux travaux de l'entelligence, sont évidemment inutiles. Il faut des bras à la société, elle n'a besoin ni de tête ni de cœur apparemment. En supprimant le célibat, on supprime, il est vrai, la source la plus féconde du dévouement. On supprime le prêtre véritable, la sœur de charité, le frère des écoles chrétiennes, toutes les institutions que le plus pur esprit de charité a fondées et dont les membres ne renoncent pour eux aux joies de la famille que pour se consacrer plus librement au soulagement des maux et des besoins de la famille universelle. Mais n'importe c'est la doctrine du dernier siècle : en-dehors du travail matériel et de la production matérielle, il n'y a pas de salut pour la société.

Cependant les économistes qui attaquent les principes et les tendances du christianisme devraient au moins se mettre d'accord entr'eux. Or, tandis que les disciples d'Adam Smith et toute l'école du dix-huitième siècle reprochent au célibat de nuire au développement de la population, et d'être ainsi une des principales causes de la misère publique : voici que le disciple de Malthus tremble, au contraire, en voyant la population croître bien plus vite que les subsistances, reproche amèrement au christianisme,

comme M. de Sismondi, par exemple, d'encourager trop la famille et le mariage, mettrait, s'il le pouvait, à la place du célibat volontaire de la religion, le célibat forcé du pauvre et de l'ouvrier, et prêche la contrainte morale comme le plus impérieux des devoirs.

Ces accusations des économistes, qui se détruisent les unes les autres, montrent mieux que les raisonnements la sagesse profonde du christianisme, et comment il a su trouver ici, comme en tout, ce juste tempérament et cette loi d'harmonie, qu'on ne peut violer, sans exposer aussitôt le monde à heurter contre mille écueils et à se précipiter dans des abîmes inconnus.

Je m'arrête, Messieurs, car je n'ai déjà que trop abusé de la bienveillante attention que me prête cette assemblée. Mais que n'aurais-je pas à dire encore s'il m'était permis maintenant de placer sous vos yeux tous les systèmes dangereux et insensés qui ont essayé et essayent encore de se substituer au christianisme, et non seulement de corriger sans lui les vices de notre état social actuel, mais encore de l'organiser tout à fait en-dehors de ses principes et de ses influences. Je voudrais pouvoir seulement vous indiquer les résultats obtenus.

Vous verriez l'Angleterre, ce pays classique de l'industrie et des systèmes économiques modernes, pour avoir seulement laissé s'altérer dans son sein

l'esprit du christianisme, marcher rapidement vers le gouffre sans fond d'une révolution sociale, qui donne le vertige et l'épouvante à ses hommes d'état, et dont les efforts les plus habiles ne pourront peut-être pas la garantir. Vous verriez sous le manteau d'une opulence factice la plaie hideuse du paupérisme qui ronge ses entrailles ; six millions d'Irlandais condamnés à enrichir de leurs sueurs quarante mille propriétaires et dessimés par la famine chaque fois que la récolte du tubercule grossier qui leur sert d'aliment vient à manquer ; un sixième de la population totale de cette île si orgueilleuse de ses richesses réduit à l'indigence et attendant des secours publics un morceau de pain ; une taxe des pauvres, liste civile de la misère qui s'élève déjà à 250 millions et qui va chaque année en augmentant ; des ouvriers bien plus malheureux que les anciens esclaves, travaillant dès l'âge le plus tendre, souvent dans les lieux les plus malsains, 16 ou 18 heures par jour et ne recevant qu'un faible salaire, que la concurrence illimitée et l'abondance exagérée des produits forcent de plus en plus à diminuer ; voilà quelques traits seulement d'une situation qui, un moment dévoilée a fait jeter à l'Europe entière un cri de terreur et d'indignation. On a essayé, il est vrai, depuis quelque temps de l'améliorer un peu, mais le mal est trop profond et semble ne plus laisser que la terrible alternative ou de ruiner le pays par

une réforme industrielle complète, ou de le laisser se débattre dans des luttes et des agitations de plus en plus ardentes et qui peuvent amener sa perte.

En France, il faut le dire, le mal est loin d'être si grand dans les idées comme dans les faits. Les théories matérialistes du dix-huitième siècle ont été à peu près abandonnées. Les systèmes économiques de l'école anglaise n'ont été reçus même par les adeptes qu'avec de grandes modifications, dans le sens des idées spiritualistes. Une école économique, toute chrétienne, a même été fondée, et nous sommes heureux de trouver à sa tête un de nos savants compatriotes que l'Institut vient récemment d'appeler dans son sein (1). La constitution de la propriété est chez nous meilleure. La richesse publique moins grande, mais mieux répartie. Par la nature même du pays l'industrie agricole est encore la première de toutes. Le sort de nos classes pauvres a sans doute besoin d'être beaucoup amélioré, mais il est loin de présenter l'affligeant tableau que nous retraçions il n'y a qu'un instant. L'économie politique y est devenue plus sociale. Elle a plus tenu compte de l'homme que de son produit. Le problème de la science économique a été mieux posé. On ne lui a plus demandé pour résultat la plus grande somme possible de richesse, mais de bonheur commun.

(1) M. Alban de Villeneuve.

A la vérité quelques hommes ont outré cette tendance favorable aux masses, tendance toute chrétienne, et se laissant égarer par des illusions qu'on ne saurait trop déplorer, car elles mettent au service de l'erreur des intelligences souvent distinguées, des ames pleines de feu et de générosité, ils ont cherché et cherchent encore sous nos yeux en-dehors des principes du christianisme et de la vraie nature de l'homme, une organisation nouvelle de la société qui doit bannir de ce monde tous les maux qui l'affligent et faire refleurir sur la terre l'âge d'or chanté par les poètes. Mais tous les novateurs, qui ont fait de la science sociale une religion, ne tarderont pas à se détromper, si déjà tant de tentatives avortées ne leur ont pas appris qu'ils mettent des rêves dangereux à la place des réalités de la vie.

Ah ! n'avons-nous donc rien de mieux à faire que d'enfanter toujours des utopies et de composer de cent façons diverses le roman de l'humanité ? Le monde n'est pas à créer. Notre état social n'a pas besoin d'être repris en sous-œuvre, il a besoin d'être sans cesse amélioré : amélioré dans ses conditions morales et dans ses conditions matérielles. C'est à quoi le christianisme travaille et c'est à quoi seul il peut travailler efficacement. S'il était possible qu'un jour tout ce bonheur sans mélange, qu'on rêve pour le genre humain, se réalisât, ce ne pourrait être que par une application générale et rigoureuse

de ses maximes. Il n'est pas un abus qu'il ne condamne et qu'il ne s'efforce d'extirper, pas une vertu qu'il ne préconise. Loin donc de contrarier son influence, il faudrait la favoriser. Il faudrait proclamer avec lui que la société terrestre est fondée sur une double loi, la loi du travail et la loi de la charité. Il faudrait en son nom prêcher aux hommes la fraternité, l'amour de l'ordre, la fuite de l'oisiveté, le désintéressement dans la richesse, la bienfaisance, le dévouement, le courage et la résignation au milieu des maux inséparables de la vie. Il faudrait de plus en plus pénétrer de son esprit les lois, les institutions, les gouvernements; que tout dans la communauté tournât à l'avantage commun; qu'on écrivît au premier rang des droits de l'homme, celui de vivre en travaillant; que par un vaste système de travaux publics conduits par l'État et destinés à soulager le pauvre, en enrichissant le pays, au lieu d'exciter la fièvre de l'industrialisme et de l'agiotage, on ne laissât jamais les bras sans ouvrage et l'ouvrage sans une suffisante rémunération. Il faudrait étendre sur toutes les misères la bienfaisance publique, et, prêtant la main à tous les dévouements et surtout au dévouement religieux, ne laisser, s'il était possible, aucune souffrance sans soulagement, aucune douleur sans consolation. Puis il faudrait aussi ne pas se contenter de perfectionner les institutions, mais travailler surtout au perfectionnement

moral du peuple. Ne pas caresser ses vices, ne pas exciter ses passions. Éloigner de son esprit toutes ces images décevantes d'un bonheur fantastique, mirage trompeur que des théories imaginaires présentent sans cesse à ses yeux. Lui recommander l'amour de la religion, l'observation des lois, le respect de tous les droits, la pratique de tous les devoirs. Une société, basée sur de tels principes et qui mettrait fidèlement en pratique de pareilles maximes, ne pourrait manquer d'être à la fois riche, puissante et heureuse. Ce serait une société parfaite — Oui, car ce serait une société chrétienne.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX,

Lu à la Séance publique du 21 Juin 1845,

par

M. LE COMTE DE MONTVALON,
Secrétaire-perpétuel.

Messieurs,

C'est avec une émotion plus vivement ressentie que je viens encore une fois faire entendre ma faible voix dans cette enceinte, où votre bienveillant accueil m'a encouragé, pendant une longue suite d'années, à venir vous rendre compte des travaux annuels de l'Académie, à la formation de laquelle j'ai concouru et dont je n'ai cessé de partager les efforts tant que mes forces ont pu me le permettre.

Une voix plus éloquente que la mienne fut chargée l'année dernière d'une tâche qu'il me fut toujours si doux de remplir: seul j'ai eu à me plaindre de cette intervention forcée. La bienveillance de mon savant collègue M. le docteur Payan s'est plu à couvrir d'éloges mon nom. Je sais trop bien que je

ne les ai pas entièrement mérités pour m'en énorgueillir; ils serviront au moins d'encouragement à mon zèle, en me montrant le but auquel je dois viser et que je n'ai malheureusement pu atteindre encore. Gages d'une amitié dont je m'honore, ils me sont encore plus précieux par l'indulgence que vous avez mise à les entendre.

L'existence des sociétés savantes dans les provinces est d'une utilité trop généralement reconnue, pour que j'essaye de la démontrer. Elles réunissent en faisceaux les lumières généralement répandues dans notre belle patrie et attestent le culte qu'on leur rend dans toute la France. Nous ne devons pas nous dissimuler cependant, que, dans la position que nous a fait la centralisation, nous ne pouvons, en tout ce qui touche les sciences et les arts, que signaler quelques efforts généreux, planter au besoin quelques jalons sur la route qui conduit à Paris, et que c'est seulement de cette capitale du monde civilisé que peuvent partir les découvertes qui étonnent le siècle, ces chefs-d'œuvre des arts, qui la placent au rang de ceux de Léon x et de Louis xiv.

Une seule branche est restée dans notre partage, c'est à la vérité la plus importante au bonheur des peuples; l'agriculture, que les théories éclairent sans doute, mais que l'expérience seule fait prospérer, nous appartient à peu près exclusivement; sachons la cultiver avec un zèle incessant. C'est par elle que



nous serons véritablement utiles au pays et que nous mériterons les encouragements que le gouvernement nous laisse espérer.

Nous considérons comme devant avoir des résultats immenses les liens qui se sont formés entre nous et la société d'agriculture de notre colonie d'Afrique; tous nos efforts tendront à les resserrer chaque jour davantage. La nature nous a placés pour servir d'intermédiaire entre la France et l'Afrique; c'est chez nous que doit s'opérer l'acclimatation nécessaire aux plantes propres aux deux continents; c'est de chez nous que les doctrines agraires doivent être importées sur ce sol si fertile, auquel la Barbarie n'a pu faire perdre entièrement les avantages que notre civilisation éclairée est destinée à lui rendre.

Mais avant de porter les lumières sur le sol africain, je crois qu'il peut être utile d'examiner jusqu'à quel point nous avons pu les répandre sur celui qui nous vit naître, et pour cela je crois devoir vous présenter un tableau court et précis de la situation actuelle de notre agriculture locale.

Peu de changements ont eu lieu depuis la dernière fois que je remplis cette tâche, et ceux que l'on peut signaler n'offrent que des sujets de découragement. Un froid excessif a achevé sinon d'anéantir nos espérances sur la plus riche de nos cultures, du moins a démontré sur quelles bases fragiles elles reposent. Une température, que nous avions

éprouvée plus intense à d'autres époques, a suffi pour faire périr une grande partie de nos arbres. Le froid est toujours la cause essentielle des mortalités d'oliviers, mais des circonstances différentes signalent chacune de ces catastrophes. Celle qui vient de nous frapper doit être principalement attribuée à la transition subite d'une température chaude à un froid de huit degrés Réaumur. Les arbres surpris en pleine végétation ont été comme asphyxiés, si je puis me servir de cette comparaison ; un brouillard glacé est venu se congeler sur leurs branches et a causé leur mort.

Il est facile de démontrer la vérité des deux causes qui ont concouru à les faire périr, en observant, que les arbres malades ou privés de culture ont généralement résisté, parce que la circulation de leur sève était déjà arrêtée, et que ceux, situés sur les hauteurs et en vue de la mer, n'ont pas été atteints, tandis que ceux, placés à l'abri et dans les plus chaudes expositions, ont péri.

Signaler les causes diverses de ces sinistres est pour nous un devoir, y opposer un remède est au-dessus de notre intelligence. Il est une vérité généralement reconnue aujourd'hui, notre climat s'est sensiblement refroidi, le reboisement de nos montagnes peut seul lui rendre son ancienne douceur; nous espérons peu la réussite de nos soins; nous ne cesserons pas cependant de les reproduire chaque année.



Le froid de l'hiver dernier a porté un préjudice considérable à nos vignobles. Le peu d'abondance de la récolte dernière, les apparences fâcheuses que présente cette année, n'ont pu cependant soutenir le prix où les vins étaient montés, et démontrent que ce n'est, que par des mesures législatives, vainement demandées depuis longtemps, que l'on pourra empêcher la ruine de cette portion de nos produits.

Les céréales elles-mêmes s'annoncent sous un fâcheux aspect. Quelques inondations partielles et surtout une constance de pluies, dont nos annales n'offrent pas d'exemple, ont rendu les semailles impossibles, dans les parties les plus fertiles de notre territoire. Le froment jaunit et s'étiole dans celles où on a pu le confier à la terre, résultat inévitable de la température humide et froide du printemps.

Ce que nous pouvons appeler nos produits secondaires ne présente aucune différence à signaler, point de progrès dans les nouveaux essais, en un mot, stagnation complète. Tels sont, Messieurs, les obstacles qu'éprouve notre agriculture ; ils ne sont rien cependant, si on les compare aux dangers qui la menacent et qui selon nous, ne peuvent que l'anéantir, je veux parler de la cherté de la main-d'œuvre, devenue hors de proportion avec le rendement des produits plus tôt en baisse qu'en augmentation, et sur le manque absolu de bras qui se fait ressentir à différents degrés et en proportion du.

plus ou moins d'éloignement des grandes villes, et surtout des foyers de ces travaux gigantesques, entrepris simultanément et sur tous les points à la fois.

Le luxe porté à un point excessif dans la classe agricole, une soif de bien-être inconnue à nos pères et cette ambition qui pousse hors de leurs sphères toutes les classes de la société, et surtout celle destinée à la culture des champs, dépeuplaient déjà trop nos campagnes et jetaient leur population dans les cités, où elles trouvaient momentanément au moins plus d'aisance et surtout plus de moyens de satisfaire leurs penchants, lorsqu'a surgi cette soif de grands travaux, qui, après avoir absorbé la masse de nos travailleurs, finit par attirer ceux de toutes les parties de l'Europe.

Les sciences continuent à être l'objet du culte spécial de plusieurs de nos collègues et d'un grand nombre de nos concitoyens; leur application nous devient chaque jour plus familière, par les travaux immenses que nécessitent les chemins de fer et la construction du canal de Marseille; les obstacles s'applanissent devant elle. Là, des chaînes de montagnes sont percées, d'autres sont réunies par l'immense aqueduc qui s'élève rapidement sous nos yeux et qui laissera bien loin derrière lui les travaux les plus célèbres des Romains en ce genre: c'est au progrès des sciences que nous devrons cette supé-



riorité. L'établissement de l'école des Arts et Métiers ne peut manquer de les répandre dans la classe ouvrière, et d'en faire chaque jour ressortir l'influence.

L'archéologie, cultivée chaque jour davantage, retire sans cesse de notre sol classique, les débris précieux d'une civilisation momentanément effacée par les invasions des Barbares. Nous lui devons des dissertations savantes sur les monuments antiques qui nous restent, et surtout sur les édifices consacrés au culte; il est facile d'en calculer ainsi la majestueuse architecture et de transformer en idée des ruines presque informes, en leur rendant leurs aspects primitifs, et que la fureur des Barbares et la main du temps, encore plus destructeur qu'eux, n'ont pu leur ravir entièrement.

Nous devons une mention toute particulière au progrès que font chez nous les sciences naturelles, devenues l'occupation principale d'un grand nombre de nos jeunes compatriotes, justement excités par les leçons et les succès de notre savant collègue M. de Fonscolombe. Nous devons à cet académicien un ouvrage aussi ingénieux par le titre, que remarquable par la science, et qu'il a intitulé *Calendrier de Faune et de Flore*. Mettre en regard la naissance des fleurs et l'apparition des insectes dont elles sont la nourriture, est une idée mère et utile, qui ne pouvait être mise au jour, que par un homme dont la vie entière fut consacrée à la science.

Les éloges que je donne avec tant de bonheur à l'ami que je chéris depuis mes plus jeunes années, auraient, peut-être, dû trouver leur place dans le compte-rendu que je dois vous présenter, des travaux de nos collègues. Le mérite de l'œuvre et la distinction que lui a accordée l'Académie, en la faisant imprimer à ses frais, justifient le motif qui m'a déterminé à lui consacrer une mention spéciale.

S'il est vrai que tout se concentre à Paris, il faut avouer que cette attraction se fait ressentir plus particulièrement encore en tout ce qui concerne les arts. C'est dans la capitale seulement que les artistes peuvent trouver les modèles qui inspirent leur génie, la célébrité qu'ils ambitionnent, et la fortune qui doit être leur récompense. Sachons nous résigner au rôle auquel nous sommes irrévocablement condamnés, et si nous ne pouvons jouir de la gloire de nos compatriotes, excitons leurs jeunes efforts, et mettons-les à même d'aller prendre place à côté de ces noms célèbres que fournit la Provence à toutes les époques de la peinture.

C'est ce que réalisera, nous l'espérons, notre école de Dessin, qui a déjà fourni aux arts tant de noms justement célèbres.

Les progrès de notre école deviennent chaque année plus remarquables; la protection que lui accorde et les secours qu'elle reçoit de l'autorité municipale, les soins de son habile professeur et le zèle



du bureau d'administration, nous autorisent à assurer que l'on verra sortir de son sein des artistes distingués et d'habiles ouvriers.

Me voici enfin arrivé à ce que j'ai toujours considéré comme le plus doux des devoirs que vous m'avez imposés depuis quinze années, vous présenter une esquisse rapide des travaux annuels des membres de l'Académie. Ces travaux sont de deux natures différentes, les premiers consistent en de nombreux rapports sur les ouvrages adressés à la société, qui a adopté l'usage d'exiger qu'on les lui remît par écrit, usage utile puisqu'on peut au besoin les consulter dans la suite. Ces rapports, généralement empreints d'une sage critique et d'une grande impartialité, sont trop nombreux pour que j'entreprenne de vous en présenter l'analyse; c'est des ouvrages de mes collègues que je dois vous entretenir et non de leurs opinions personnelles sur des œuvres que la presse a déjà livrées à la publicité.

Nous devons à notre savant collègue M. de Fonscolombe, le *Calendrier de Faune et de Flore*, dont j'ai cru devoir vous parler en commençant; il pourrait à lui seul faire la réputation de l'auteur, si, depuis longtemps, il n'était pas connu comme l'un des plus savants entomologistes de notre époque. J'ajouterai cependant, que, quoique la pureté du style ne soit pas impérieusement exigée pour les œuvres scientifiques, celle de M. de Fonscolombe est pleine

de grâces et de pureté. Le style, c'est l'homme, a-t-on dit. Jamais adage ne fut mieux justifié. Qui pourrait croire que l'auteur de ce livre ne fût pas doué d'une âme pure et belle, telle que nous la connaissons ?

M. Castagne, l'un de nos membres correspondants que nous voyions avec bonheur assister à nos séances, nous a communiqué un important ouvrage qui porte pour titre : *Catalogue des plantes qui naissent naturellement dans les environs de Marseille.* Le territoire de Marseille n'avait pas été encore suffisamment exploré. M. Castagne, se plaçant au rang des Tournefort et des Garidel, a rendu un éminent service à la science botanique et complété, en quelque sorte, notre Flore provençale.

Notre érudit et infatigable collègue, M. Mouan, nous a lu une notice très intéressante sur *Denis Faucher*, *moine de la célèbre abbaye de Lérins*, auteur d'une histoire de Provence. Gardien du dépôt si précieux de la bibliothèque Méjanes, M. Mouan emploie sa vie à en explorer les trésors ; nous devons des éloges mérités aux soins qu'il met à faire ressortir les noms de ceux de nos compatriotes qui illustrèrent la Provence dans des temps déjà éloignés de nous.

Notre collègue, M. Porte, nous a communiqué une notice extrêmement intéressante sur les bibliothèques et les cabinets qui ont existé à Aix depuis le

moyen-âge; il a rendu un service signalé aux sciences par des recherches qui justifient que ce n'est pas sans raison que notre antique cité reçut le surnom glorieux d'Athènes des Gaules. Il appartenait à l'un de ses enfants les plus érudits, de relever la gloire scientifique de la noble fille de Sextius.

Nous devons au même académicien une notice très curieuse sur l'*Église de Sainte-Anne de Gouiron près Lambesc.* Quelques débris, à peine échappés aux ravages des siècles et aux bouleversements dont notre patrie ne fut que trop souvent le théâtre, ont suffi à l'auteur pour rétablir l'édifice que rend encore plus intéressant le sauvage aspect de sa situation. La simplicité charmante du style de M. Porte, ajoute un charme de plus au romantique aspect du sanctuaire élevé par la piété de nos aïeux.

Les recherches archéologiques et architecturales de notre collègue M. l'abbé Maurin, sur les *Églises paroissiales du Saint-Esprit et de Saint-Jean*, méritent des éloges que ma faible voix ne suffit pas à proclamer. On ne sait si l'on doit plus de louanges à l'art avec lequel l'auteur vous initie à ces grands travaux de construction si parfaitement décrits, que l'on serait tenté de croire qu'il les a dirigés lui-même.

La bienfaisance a élevé plus de monuments que l'orgueil; les premiers semblent plus durables; le sentiment qui les fit élever se perpétue heureusement et veille à leur conservation. Nos deux belles

églises furent édifiées par la charité qui en a bâti tant d'autres; celle de Saint-Jean, confiée a un ordre justement célèbre, devenue la sépulture de quelques membres de la famille des comtes de Provence, si chéris par des peuples qu'ils savaient rendre heureux sous leur domination, a dû rester empreinte de la grandeur de ses fondateurs et de la puissance de l'ordre à la garde duquel elle fut remise. M. Maurin a rendu à chacun des dignitaires de l'Ordre la part qu'ils prirent à l'embellissement d'un édifice, qui, malgré les dévastations révolutionnaires, conserve encore un aspect grandiose, et où la piété des fidèles a rétabli la parfaite imitation du mausolée détruit de Raymond Bérenger, dans lequel ont été replacées ces dépouilles mortelles pieusement dérobées à la fureur des modernes vandales.

M. le docteur Payan, dont nous sommes chaque jour à même d'apprécier la science, et qui, l'année dernière à la place que j'occupe aujourd'hui, vous a donné la preuve d'un talent oratoire que je ne saurais égaler, nous a communiqué divers opuscules imprimés, traitant de diverses maladies et des moyens curatifs employés par lui. Il nous a lu un ouvrage ayant pour titre : *Considérations historiques et pratiques sur la lithotritie*, nouvelle découverte, qui a fait succéder à l'une des opérations les plus difficiles et les plus effrayantes de la chirurgie, une méthode de guérison, dépourvue de cet appa-

reil terrible et de ces douleurs atroces qui déterminaient souvent les hommes les plus fermes à préférer une mort cruelle, sans doute inévitable, mais exempte au moins des préparatifs que nécessite l'opération découverte par le frère Côme.

Une main plus habile est indispensable pour faire agir dans l'ombre l'instrument destiné à broyer le calcul ; M. le docteur Payan, dont la réputation, comme opérateur, est justement reconnue, s'est en quelque sorte rendu propre cette partie difficile de l'art chirurgical.

Notre érudit collègue M. le conseiller Castellan, dont nous avons souvent à signaler les connaissances variées et le style élégant et pur, a embelli nos séances hebdomadaires par la lecture de quelques fragments de son ouvrage intitulé : *Études sur la femme antique.* Il nous a montré la femme grecque pendant la seconde période. Rien n'échappe aux investigations de notre savant collègue, l'influence du sexe sur la politique et les mœurs de l'époque qu'il peint, la vie privée, les vertus et les défauts de cette belle moitié du genre humain, vices et qualités qui, pour avoir une origine toujours identique, n'en révellent pas moins des formes si différentes, à des époques et chez des peuples qui n'ont entr'eux aucune ressemblance, sont peints par l'auteur avec un éclat de couleur antique et un charme de vérité capables de faire illusion et de persuader

que nouveau Saint-Germain, il a vu de ses propres yeux les ressorts de la politique grecque, et que les mystères du gynécée n'ont pas eu de voiles pour lui.

Notre savant prédécesseur a enfin rompu un silence que nous avons si souvent déploré comme une calamité pour notre Académie. M. de Montméyan nous a lu un traité intitulé : *Principes théologiques*. Nous y avons retrouvé la profondeur des pensées, la puissance logique et le style si pur et si ferme qui se font remarquer dans toutes les productions de notre collègue. Nous aimons à espérer que, dans le courant de l'année académique qui va s'ouvrir, il nous mettra plus souvent à même de lui adresser des éloges que, plus que personne, je suis heureux de lui offrir.

Les occupations si nombreuses de notre président et les soins qu'il n'a cessé de donner à la nouvelle organisation de notre Académie, l'ont empêché de lui faire de nouvelles communications. Quoique je me sois interdis de parler des rapports qui nous sont faits journellement, je ne puis passer sous silence celui de M. l'abbé Sibour, sur l'*Histoire de Saint-Augustin*, adressée à l'Académie par notre collègue M. Poujoulat, parce que ce rapport est lui-même un ouvrage remarquable.

Ce n'est que pour me conformer à un usage auquel je voudrais, en ce moment, pouvoir me soustraire, que je suis obligé de faire mention de deux

lectures que j'ai faites à l'Académie, dans le but de lui prouver que je cherche à suppléer par mon zèle à l'insuffisance de mes talents.

La première a pour titre : *Aperçu de la situation actuelle de l'agriculture dans le département des Bouches-du-Rhône ; les causes de sa décadence et les moyens d'y remédier*, la seconde est une *Anecdote de mœurs des montagnards de l'Helvétie*, à laquelle, l'actualité des évènements de cette année, pouvait prêter quelque intérêt. Nous devons, cette année des éloges mérités au zèle avec lequel nos membres correspondants ont concouru à nos travaux. Outre la *Flore Marseillaise* de M. Castagne, dont j'ai déjà fait mention, nous avons reçu de M. le baron de la Doucette, un volume de mélanges littéraires remarquable également par la prose et les vers qu'il renferme ;

De notre troubadour provençal, M. Maillet, une épitre en vers français, digne de l'auteur des beaux vers provençaux dont nous avons été si souvent à même d'apprécier l'élégance.

M. Eusèbe de Salles n'a pas tardé à nous offrir la preuve de la justice de nos suffrages, en nous adressant un opuscule d'une originalité piquante qui a pour titre : *Mahomet socialiste*.

Une sorte de fatalité semble me condamner à rouvrir chaque année la source des regrets que nous cause la perte de ceux de nos membres que

l'impitoyable mort nous ravit. Nous n'avons eu à regretter cette année que la perte d'un seul de nos membres ; mais elle nous a été d'autant plus sensible que nous devions moins nous y attendre. M. d'Hauthuille, bien jeune encore, a été enlevé tout à coup à la science qu'il professait avec un si brillant éclat, aux lettres qu'il cultivait, à sa famille désolée, et aux nombreux amis que la douceur de son caractère et l'aménité de ses mœurs lui avaient attachés dans toutes les classes de la société, et surtout parmi les membres de cette Académie, qui s'était empressée de l'appeler dans son sein.

Je m'arrête, Messieurs, des voix plus éloquentes que la mienne m'ont devancé et ont rendu ma tâche inutile. Nous n'oublierons jamais les touchantes paroles de celui que votre choix a appelé pour occuper le fauteuil que laissait vacant notre jeune et infortuné collègue.

L'Académie, justement désireuse de compléter ses rangs par des choix propres à lui faire mériter chaque jour davantage l'estime que ses travaux lui ont acquis, a eu cette année un plus grand nombre de nominations à faire ; plusieurs de ses membres résidant ayant transporté leur domicile hors de nos murs, ont pris rang parmi les membres correspondants.

L'usage m'a fait une loi de proclamer les noms des nouveaux membres.

L'Académie désirant témoigner hautement sa reconnaissance à M. Poulle Emmanuel, premier président de notre Cour royale, pour l'intérêt qu'il lui a témoigné dans une circonstance récente, s'est empressé d'offrir à ce haut fonctionnaire un diplôme de membre honoraire, dignité concédée à un petit nombre d'hommes éminents. Le même rang a été décerné à M. le docteur Arnaud, l'un de nos fondateurs.

Elle a appelé à prendre part activement à ses travaux, M. l'abbé Coquand, qui remplace dignement son frère. Même ardeur pour les sciences, et surtout pour la géologie. Nous pouvons croire n'avoir rien perdu et nous faire une complète illusion.

Le siège laissé vacant par M. d'Hauthuille est rempli par M. François de Fortis, juge d'instruction à Aix, magistrat éclairé, littérateur élégant, moraliste profond et pur. La place de M. de Fortis parmi nous semblait être marquée depuis longtemps, et nous sommes heureux de la lui voir remplir.

Ont été également nommés membres résidants MM. Bouteuil, doyen de la Faculté de droit, savant jurisconsulte, avocat distingué, que ses vastes connaissances appelaient parmi nous, et Roustan, inspecteur de l'Université, qu'un double titre désignait à notre choix : les sciences exactes, et un talent remarquable pour la poésie. Vous allez en juger vous-même, Messieurs. Je m'abstiens donc de tout

éloge; ils sont inutiles; il lui sera plus doux sans doute de les recevoir de cette assemblée.

C'est avec bonheur que nous voyons s'accroître chaque année le nombre de nos correspondants; il est la preuve de l'estime que l'Académie a inspirée aux savants et aux hommes de lettres de la France et des régions étrangères. Parmi ceux qui, dans le courant de cette année ont, sollicité et obtenu le titre de correspondants, je dois vous signaler, M. Pru-dhomme, médecin oculiste à Rome; M. Eusèbe de Salles, professeur d'arabe, dont j'ai déjà parlé dans ce compte-rendu, et enfin M. le marquis de Galliffet. Son discours de réception où il traite de l'influence des femmes sur la littérature, aurait été un titre à son admission, si elle n'avait pas été justifiée d'avance par les intéressantes relations de voyages qu'il a publiées déjà depuis deux ans.

L'Académie avait mis au concours une question vraiment nationale, rechercher qu'elle avait été en Provence l'administration des communes pendant la domination Romaine, et successivement jusqu'à la grande Révolution de 1789. Une médaille d'or de 600 fr. était offerte à l'auteur du meilleur mémoire.

Deux mémoires seulement furent remis l'année dernière; le premier parut mériter un encouragement et l'auteur fut invité à revoir son ouvrage; le concours fut prorogé à cette année.

Un seul mémoire nous est parvenu; l'auteur a



évidemment profité des avis que l'Académie lui avait adressés ; je m'abstiens d'analiser cet important ouvrage, l'Académie ayant décidé que le rapport qui lui a été fait par M. le conseiller Rouchon serait lu en séance publique. On sera ainsi à même d'apprécier les motifs qui, en empêchant l'Académie de décerner le prix, l'ont déterminée à accorder à titre d'encouragement une médaille d'or de trois cent francs. Le billet ayant été décacheté, je proclame, le nom de M. Jules de Séranon, avocat.

La question est retirée du concours.

Le conseil-général du département des Bouches-du-Rhône justement allarmé des dangers qui menacent l'agriculture et l'industrie, par le manque des bras qui peuvent seuls les faire prospérer, a invité les sociétés savantes à rechercher quels seraient les moyens de porter un remède efficace à un mal dont les conséquences se font déjà vivement ressentir et deviennent chaque jour plus dangereuses.

L'Académie a cru devoir mettre cette question au concours et l'a posée de la manière suivante :

« Quel serait le mode le plus propre à employer, « pour que les travaux d'intérêt public fussent per- « fectionnés, sans détourner les bras de l'agriculture « et du commerce. »

Un seul mémoire a été déposé au secrétariat, il a pour épigraphe.

Ex necessitate, aut adversus otium castrorum (Tacite).

Une commission a été nommée pour l'examen de ce mémoire; c'est son opinion dont je suis chargé de vous donner connaissance en analisant rapidement ce mémoire.

Quoique le style ne soit pas le principal mérite des ouvrages de cette nature, on est cependant en droit d'exiger une certaine perfection qu'on ne trouve malheureusement pas dans ce mémoire, généralement sans vigueur, presque toujours diffus et traînant; le style montre un auteur peu exercé encore dans l'art d'écrire.

L'exposition du sujet est bonne, l'auteur le présente d'une manière claire et le divise avec habileté; malheureusement, la démonstration manque souvent aux principes posés.

La partie historique de l'ouvrage est incontestablement la mieux traitée; c'est celle qui a dû coûter à l'auteur plus de peine et de travail; il est à regretter cependant qu'une critique plus éclairée eût présidé à cette partie de son ouvrage; il n'aurait pas fait revivre cette opinion vulgaire, dont la science a fait justice depuis longtemps, qui attribue à l'armée de Marius la jetée qui sépare les étangs de Berre et de Bolmond.

La simple inspection des lieux en démontre l'absurdité. Marius attendait les Teutons qui voulaient pénétrer dans la province Romaine vers les embouchures du Rhône, maître des derrières de son ar-



mée, sa retraite était toujours assurée en côtoyant l'étang, il était dès-lors inutile de se frayer une route à travers un étang dont il occupait les deux bords.

Cette chaussée, absolument semblable à celle qui se forme de nos jours à la suite de l'espace qui s'étend au-delà de la fabrique de soude de Berre, n'est absolument composée que de sable et de graviers apportés par les torrents qui se dégorgent dans l'étang, et ne présente aucune trace de pierres ou de moëllons amoncelés par la main des hommes, ainsi que je m'en suis assuré par les nombreuses fouilles que j'ai fait pratiquer quand j'étais propriétaire de cette jetée.

Il est une autre erreur que l'on peut reprocher, en décrivant les travaux exécutés par les armées de l'Empire pour le passage du Simplon, il les fait partir d'Erian, petite ville de la Savoie, et oublie que la longue vallée du Rhône la sépare du pied de la montagne, et qu'un espace de plus de trente lieues est parcouru sans qu'il ait été besoin d'employer des travaux d'art.

L'auteur mentionne avec clarté les travaux exécutés par les armées des peuples anciens et surtout par les troupes romaines. Il ne tient pas assez compte, à notre avis, de la différence que leur composition, leur discipline, les mœurs de ces temps éloignés offrent avec les nôtres ; il oublie totalement le texte de son épigraphe. Tacite dit que les travaux des

troupes sont commandés par la nécessité, *ex necessitate;* il faut avant tout démontrer que cette nécessité, qui, ne le perdons pas de vue, n'est considérée que sous le point de vue militaire, est aujourd'hui la même que dans le temps des Romains.

L'auteur appuye son système par les efforts tentés par les gouvernements modernes des états Européens ; il cite les établissements frontières de l'Autriche et les régiments nombreux qu'ils fournissent ; mais ce système est impraticable en France, nous n'avons pas heureusement des frontières désertes et d'immenses terrains à concéder aux troupes.

Les colonies militaires de la Russie ont le même inconvénient, d'ailleurs nos soldats ne sont pas recrutés parmi une masse de serfs toujours disposés à préférer le joug sévère de la discipline militaire au *knout* de leurs maîtres.

Le système Suédois plus compliqué est également impraticable en France.

Celui de la Prusse qui consiste à ne garder sous les drapeaux que le tiers des soldats et à renvoyer le reste dans leurs foyers, a toujours été repoussé en France, où notre nombreuse armée paraît indispensable en temps de paix à la sûreté du gouvernement et au maintien de l'ordre.

L'auteur cite les nombreux travaux exécutés récemment par nos troupes en Algérie et sur le sol Européen. Les premiers sont entrepris dans des cir-



constances exceptionnelles ; il est forcé lui-même d'avouer que les seconds n'ont offert que des désavantages du côté de l'économie. Sans doute l'armée peut être employée avec succès dans les grands travaux publics, mais jamais isolément : ce serait la ruine de la discipline militaire. Les travaux qui lui sont confiés doivent l'être exclusivement à tout autre classe d'ouvriers ; les soldats doivent être soumis à la seule autorité de leurs chefs naturels ; ils doivent être exécutés pour le compte du gouvernement, jamais pour celui des compagnies. L'honneur français répugnera toujours à obéir à quiconque ne porte pas l'épaulette et à devenir l'instrument de la fortune d'un industriel.

L'auteur propose l'emploi dans les travaux publics des condamnés, ensuite des mendiants et des vagabonds ; la première classe est subdivisée nécessairement en condamnés aux travaux et ceux qui subissent un simple emprisonnement.

L'emploi des premiers est fixé dans les arsenaux et les ports. Quant aux seconds, ce serait une aggravation de peine qu'on ne saurait infliger, sans une nouvelle loi qui ne pourrait avoir elle-même d'effet rétroactif. D'ailleurs, la masse des gardiens qu'il faudrait employer pour les surveiller, coûterait plus cher que ne vaudrait leur ouvrage et n'empêcherait pas qu'ils revinssent en masse infecter la société qui les a sequestrés.

Il en est de même des mendiants et des vagabonds. Cette lèpre des sociétés modernes ne sera jamais extirpée, tant qu'on ne les obligera pas, à l'exemple des gouvernements de la Suisse, à demeurer dans leurs communes pour y être employés à la réparation des chemins vicinaux.

D'après ces considérations, l'Académie a jugé que l'auteur du mémoire n'avait pas atteint le but qu'elle s'était proposé. On avait demandé des moyens nouveaux pour empêcher les travaux publics d'enlever les bras nécessaires à l'agriculture et à l'industrie. Faites travailler l'armée, se borne-t-il à répondre. Mais ce moyen n'a rien de nouveau ; l'expérience a laissé son utilité dans le doute, attendu la composition actuelle et les préjugés militaires.

Le prix offert ne peut donc être décerné. L'importance de la question, l'intérêt que le conseil-général attache à sa solution, déterminent l'Académie à la maintenir au concours pour l'année prochaine.

L'Académie met au concours cette année la question suivante :

Examiner quel est pour le territoire d'Aix et les terrains analogues de l'ancienne Provence le mode à préférer dans l'exploitation des terres par autrui, du fermage ou du bail à mégerie. — Donner les règles qui président au bail à mégerie dans le terri-

toire d'Aix ou dans tout autre territoire de l'ancienne Provence, dont on s'occupera spécialement. — Rechercher si le bail à mégerie est ou non plus propre que le bail à ferme, à assurer l'avantage d'un plus grand nombre de familles agricoles et propriétaires.

Une médaille d'or de trois cents francs ou le prix en argent sera décerné à l'auteur qui aura mieux résolu cette question si importante pour notre agriculture.

Les mémoires devront être remis au secrétariat de l'Académie, au plus tard le premier avril 1846.

On a lu :

1° Rapport sur un Mémoire relatif à la question des Communes en Provence, que l'Académie avait mise au concours, par M. Rouchon, *Conseiller*.

2° Parallèle entre Abd-el-Kader et Jugurtha (fragment d'un voyage en Afrique), par M. Poujoulat.

3° Ascension au Vésuve, par M. l'abbé Coquand.

4° Une Épitre philosophique en vers, par M. Roustan, *Inspecteur de l'Académie*.

DISCOURS.

—

DISCOURS

PRONONCÉ

A la Séance publique annuelle de l'Académie,
le 20 *Juin* 1846,

PAR

M. A.-A. TAVERNIER,
Docteur en Droit,
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour Royale d'Aix,
Président de l'Académie.

Messieurs,

Je veux rechercher les avantages de l'étude simultanée des lois et des belles-lettres. Généralisant ma pensée, je veux essayer de dire ce que l'étude des lois peut gagner à l'étude de la philosophie, de l'histoire et des lettres. Voici les questions que je voudrais résoudre : quelle lumière peut-il jaillir, pour la science des lois, des vérités qu'enseignent

les autres sciences que j'ai nommées? Y a-t-il un lien qui les unisse? Quel est-il? Enfin le champ immense de l'étude des lois peut-il être agrandi et comment peut-il l'être par elles?

Ces questions conviennent à l'Académie et à ses habitudes d'idées. Elle a reçu la mission de proclamer les vérités utiles et elle répond à l'objet de son institution, toutes les fois qu'elle indique la route à suivre dans les travaux de l'intelligence, ou qu'elle inspire le goût des nobles tentatives. Cette thèse semble convenir aussi aux habitudes de notre cité qui renferme une jeunesse vouée aux études du Droit, un barreau et une magistrature qui font des lois leur sérieuse et constante préoccupation. Heureux celui qui vient la développer aujourd'hui, s'il sait pénétrer cette grave matière, et tenir un langage digne de l'Académie qu'il a l'insigne honneur de présider.

Chez tous les peuples, les hommes voués à la connaissance des lois ont cherché à augmenter leur moyens d'action par le triple éclat de l'éloquence, de la philosophie et des sciences morales. Cherchez, à toutes les époques, dans tous les siècles, quand un homme a voulu dominer ses semblables, se porter accusateur de l'infraction des lois, se faire leur organe devant les tribunaux, prêter à ses concitoyens le secours de ses lumières juridiques, il a compris que la connaissance de la loi seule n'était rien pour

lui et qu'une autre puissance, celle de la parole et de la science générale, devait l'accompagner.

Quand un fait est universel, de tous les temps et de tous les lieux, il forme autorité. Quand les traditions se sont transmises sur un point, toujours les mêmes, de peuple à peuple, de nation à nation, de siècle en siècle, elles ont pour nous la force d'une démonstration. Telles sont les traditions de l'humanité sur le sujet qui nous occupe. La Grèce, Rome, les Modernes, tous, sur ce point, ont senti et jugé de la même manière.

Permettez donc qu'avant d'autoriser par le raisonnement ce que je veux établir ici, je l'autorise par l'exemple des siècles qui nous ont précédés.

Jetons d'abord les yeux sur la Grèce.

Un invincible attrait nous ramène toujours, quoique nous fassions, vers ce pays des fictions et des rêves, où nous avons vécu dans notre enfance, bercés par de douces illusions, enchantés par l'héroisme de ses peuples et de ses cités, vers ce pays qui sut inspirer de si nobles sacrifices à ses enfants et qui est resté dans notre esprit comme un souvenir de nos premières années, plein de fraicheur et de vie.

Les monuments primitifs des lois de la Grèce nous sont inconnus. Mais les traces qu'on en retrouve dans les historiens et les poètes nous les présentent comme un droit assez simple dans ses formes, approprié aux mœurs du peuple, ayant conservé

quelque chose de primitif au milieu pourtant des besoins d'une société cultivée et polie.

On comprend sans peine que les hommes voués à l'étude de ces lois aient voulu ajouter à ce que j'appellerais volontiers leur art, des notions variées; et qu'il aient recherché en dehors de leurs connaissances positives des inspirations plus profondes et plus hautes, en les demandant à l'éloquence, à l'histoire et à la philosophie. Le goût du beau était répandu chez les Grecs. Jamais peuple n'eut le sentiment plus délicat, l'esprit plus vif, les dispositions à l'enthousiasme plus prononcées. Sensible jusqu'à l'excès, tout ce qui parle à ses sens l'exalte; le culte de la forme le subjugue; il adore l'œuvre sortie du ciseau de Praxitèle et les créations de ses peintres; il applaudit dans les jeux olympiques, aux actions généreuses; il y couronne les compositions lyriques et la parole d'un orateur le remue et l'agite comme le vent soulève les flots de la mer qui baigne le rivage de ses campagnes et de ses ports. Un autre trait le distingue encor. C'est le goût pour les travaux de la pensée. Plus ingénieux à inventer que difficile et heureux dans ses découvertes, l'esprit grec parcourt dans le monde philosophique le cercle entier de l'erreur. Il touche à toutes les questions, étudie l'homme, la nature, les cieux, croit à la vertu mystérieuse des nombres; essaye et goûte de tous les systèmes; contemple la divine harmonie

des choses ; proclame et nie l'existence d'une cause première, et se perd, pour trouver le vrai, dans les rêveries les plus hardies, sans qu'aucune d'elles le ramène à la vérité, ou le dégoûte de l'erreur.

Ces deux traits, propres à la Grèce, durent influer sur l'étude des lois. Ceux qui s'y vouaient par état, furent, comme les autres, emportés par ces deux besoins dominants. Deux exemples peuvent en être cités. Je prends ici les types les plus parfaits, Démosthène et Platon. C'est en eux que se résume la vérité que j'énonce.

Tout le monde connaît les œuvres du premier. De siècle en siècle la postérité a redit ce qu'il fut ; chaque écrivain, dont le suffrage compte, a marqué d'un trait ce qui l'avait frappé dans ce génie oratoire ; et depuis Cicéron jusques à nous, un immense concert se fait entendre pour le proclamer le roi de la tribune populaire, la parole la plus énergique, le talent le plus vrai, la nature oratoire la plus forte, à qui rien n'a manqué, ni la chaleur, ni la vie, ni le trait, et qui dût à ses efforts sur lui-même et à la vigueur de la pensée, jamais à l'art, ses coups les plus inattendus et ses victoires les plus glorieuses. Mais ce qui est moins connu, c'est que Démosthène, avant de devenir l'orateur politique par excellence, était voué à l'étude des lois ; qu'il avait consacré sa vie à la défense des intérêts civils de ses concitoyens devant les tribunaux d'A-

thènes ; et que la première fois que sa voix, qui devait arriver jusqu'à nous à travers les siècles, se fit entendre devant eux, c'est pour lui-même qu'elle implorait ses juges et demandait vengeance contre les dilapidations de ses propres tuteurs.

Démosthène nourrit et fortifia son génie par l'exercice de la pensée. Il approfondit les secrets de l'art oratoire, étudia le cœur de l'homme, ses passions, sa nature, et s'éleva jusqu'à concevoir cette forme pure, sévère, correcte, énergique et puissante dans laquelle il sut renfermer ses pensées. Au milieu d'un peuple disert, discoureur, abondant dans les mots, il se fit une nature opposée où la force et la précision dominent. Il dépassa ses modèles et au lieu de copier leurs traits et de les reproduire en lui, il en créa de nouveaux qui n'allèrent qu'à sa taille et à sa majestueuse simplicité. On a vanté ses victoires sur ses défauts naturels. On nous l'a peint sur les bords d'une mer en courroux, y cherchant l'image d'une assemblée tumultueuse et achetant à ce prix le courage nécessaire pour la dominer. J'aime mieux le voir dans la solitude de ses pensées créer la forme nouvelle et fière dont il les revêt ; j'aime mieux lui reconnaître l'honneur d'avoir donné à sa langue quelque chose qu'elle n'avait pas avant lui. Homère lui avait prêté la pompe et la magnificence, Démosthène lui donna la vigueur et la mâle énergie. Le premier a consacré dans ses

chants les traits naïfs d'une société qui commence ; le second a marqué dans sa langue les progrès d'une société avancée et réfléchie. Enlevez à Démosthène les secrets que l'étude de l'éloquence et des sciences morales lui révélèrent, sa couronne est flétrie ; ce n'est plus qu'un légiste.

Platon ne fit pas de l'étude des lois l'occupation principale de ses jours. La philosophie et les études morales captivèrent son génie. Il exposa sur les mystères de l'âme, sur la beauté morale, sur l'harmonie des mondes, des théories pleines de grandeur et d'élévation. Puis il descendit de ces hauteurs ; il revint à des choses plus saisissables, plus humaines. Il publia son livre des lois.

Platon a fait, à l'inverse, le chemin que d'autres ont suivi après lui. Au lieu de s'élever des lois à la philosophie, il est descendu de celles-ci aux autres. Son vol l'a porté d'abord dans les cieux. Il s'est abattu plus tard dans la plaine. Qu'importe aprés tout cette différence ? Elle n'enlève rien à la force, ni à l'autorité de son exemple. Il prouve toujours un lien secret entre ces choses. Je ne juge pas en ce moment l'œuvre de Platon. Je constate les faits ; sous ce point de vue il confirme ma proposition et je l'abrite sous sa gloire. A qui en effet les siècles en ont-ils plus prodigué ? Pour qui la postérité s'est-elle montrée plus douce ? De qui a-t-elle plus volontiers

oublié les erreurs? Il est resté l'éternel objet du culte intellectuel des hommes, forts comme lui, qui l'ont suivi; et quand sous l'empire même des idées chrétiennes, on a voulu décerner un nom qui résumât à la fois tous les titres à la gloire humaine, on a nommé Platon. Il y a en effet dans lui une certaine grandeur qui lui est propre. On le dirait dans l'antiquité le pontife de la philosophie; ses mains sont pures, sont front rayonne de je ne sais quel éclat, et son esprit est poussé comme par un instinct des vérités révélées. Il en sent la nécessité. Il éprouve le tourment de ne pas en posséder les secrets divins, et il meurt comme oppressé par le sentiment de son impuissance à les dérober au Ciel. Jamais donc l'alliance des études philosophiques et de l'étude des lois ne fut plus élevée, ou plus glorieuse.

De la Grèce, je passe à Rome. Ici tout est nouveau: le ciel, les mœurs, les institutions. Les esprits y sont moins mobiles, la langue moins harmonieuse, le sentiment du beau moins répandu. On y est moins séduit par les spéculations philosophiques. Rome n'est d'abord qu'un reflet d'Athènes pour tout ce qui ne tient pas à l'art de conquérir et de gouverner. Mais plus tard Rome acquiert son individualité, et quand les grandes scènes politiques se déroulent sur ce théâtre du monde, Rome ne ressemble plus qu'à elle-même.

Ici nous allons retrouver la même alliance dans les travaux des hommes que la postérité a le plus célébrés.

Je prends Rome à deux époques différentes, celle de Cicéron et celle de Pline le Jeune.

Ces temps ont bien entre eux quelques ressemblances. Mais ils ont bien aussi leurs différences. Le premier de ces hommes illustres vécut encore sous l'empire de la liberté. Elle expirait sans doute, sous l'ascendant de César. Elle n'aurait pas triomphé davantage sous celui de Pompée. Des temps nouveaux se préparaient. Ces deux hommes en furent les précurseurs. Mais pourtant la liberté avait encore des défenseurs pleins d'enthousiasme. La patrie était chère à leur cœur. On rêvait son indépendance, et il suffit de lire la correspondance de Cicéron avec les plus grands citoyens de l'époque pour être frappé de la réalité de leurs espérances et de leur effroi à la vue des maux qui les menaçaient. Ces temps orageux où l'âme se partageait entre les agitations du présent et les douleurs réservées à l'avenir, virent naître et fleurir Cicéron, la plus belle intelligence que Rome nous ait léguée. Esprit étendu, imagination heureuse et brillante, nature calme et réglée, la vie ne déborde pas en lui. Elle est sagement contenue. Ce qui semble lui convenir mieux qu'à un autre, c'est la mesure. Il sent et comprend le devoir moral. Il en trace les règles sans exagération et sans faiblesse. Le goût le

plus sûr inspire ses créations. Elles sont chastes, pures, ornées de beautés naturelles. Il est abondant, riche, inépuisable. Ce serait un tableau saisissant, que de placer en regard de ses travaux sur les lois civiles ou politiques, ses travaux de philosophie, de morale ou d'histoire. Ce beau génie fut tout à la fois spéculatif et pratique. Il sent le possible autant que le vrai. Il poursuit l'un sans le dépasser; il se consume à chercher l'autre. Plus heureux que Platon, il ne rêve jamais, et il n'afflige pas la conscience humaine par des chutes profondes. Mais il l'attriste par ses doutes. Plus fort par son esprit que par son caractère, il couvrit souvent par le premier les faiblesses du second. Mais la suite de sa vie, remplie de traverses, de gloire, d'amertume permit de les voir et de les compter une à une. Ame tendre, il souffrit des douleurs domestiques qui sont restées célèbres et qui répandent sur quelques instants de sa vie une teinte de mélancolie et de désespoir. Sa mort lui donne enfin aux respects de la postérité une consécration égale à celle de son génie.

C'est en cet homme que se résume à Rome. pour l'époque dont nous parlons, l'alliance de l'étude des lois, de la philosophie et de l'éloquence. Il les unit et les fait marcher de concert. Consumé par cette double flamme, son esprit jamais ne s'épuise. Il renouvelle ses forces, saisit de nouveaux aperçus et tente de nouveaux essais. Il expose dans son *Traité*

des lois, leur origine première et la source divine d'où émane le droit. Dans sa *République*, il reconstitue Rome Ancienne. Dans son livre de la *Nature des Dieux*, il touche à tout, à l'homme individuel, à l'homme social; il prodigue les richesses de sa langue pour peindre les cieux, la nature et la vie qui y est répandue. Et pourtant c'est de là que sort l'orateur; c'est de là qu'il descend pour monter à la tribune, pour faire entendre les accents auxquels Rome applaudit, pour attaquer Verrez, sauver la république, animer le sénat, arracher à César une sentence d'absolution ou défendre son ami Cœlius. Il fut, chose rare, tout à la fois un modèle d'activité et de méditation. Il agit et philosopha. Il vit et fit de grandes choses. Il quitte à propos le champ des spéculations pour redescendre dans la vie réelle. Nouvel Archimède, le bruit des discordes civiles et du mouvement qui se fait sous ses yeux ne l'arrache pas au silence de ses pensées. Son âme contemple et goûte la vérité morale et philosophique. Il se laisse emporter au charme de la peindre et de la fixer. Mais la lutte et le combat trouvent son cœur haletant et toujours préparé. Il s'y mêle, il y vit. Meurtri des coups qui lui sont portés, il y revient encore, et sa mort, il la devra aux actes de sa vie publique. Singulière nature! Elle fut faible, et elle eut assez de forces pour accomplir beaucoup. Elle fut incomplète et elle est restée pour nous l'expression la plus

haute du génie des lois uni au génie oratoire et philosophique de Rome.

Quand Pline le Jeune figurait sur la scène de Rome, la ruine de la liberté s'était consommée. La société avait pris une forme nouvelle. Du pouvoir descendaient le sourire qui rendait les courtisans heureux; les honneurs qui remplissaient la vie; la fortune qui l'embellissait. On avait vu des temps sinistres. La tyrannie avait pesé sur Rome. Il se fit alors une réaction. On se réfugia dans les travaux de la pensée, pour se consoler des maux présents et des maux à venir. C'est à cette disposition des esprits que nous devons la plus belle forme des conceptions historiques, celle que réalisa Tacite.

Pline, son émule et son ami, choisit un rôle moins éclatant. Il prit celui qui convenait à sa nature. L'étude des lois, la défense des intérêts des provinces, les accusations devant le sénat, le panégyrique du prince, voilà sa vie. Ce n'est plus Cicéron, ni le théâtre où il se produit, ni les grandes proportions du philosophe et du lucide et parfait orateur. Jamais homme pourtant ne releva mieux que Pline, par ses qualités personnelles, les qualités de son esprit, et le livre qui semblait le moins fait pour assurer sa gloire, est celui qui l'a fait vivre dans la postérité, parce qu'il nous a révélé les secrets les plus intimes de sa nature morale. Ses *lettres* nous



disent comment il comprit l'étude des lois, leur application, et leur défense devant les tribunaux de Rome. Elles nous racontent ses études sur l'art, ses efforts, ses succès, sa vie animée dans les luttes judiciaires. Elles constatent les anxiétés de Trajan et les soins délicats dont ce prince entourait l'orateur dans les jours de ses combats devant lui. Elles nous apprennent enfin le lien par lequel il avait uni dans sa vie intellectuelle, les travaux de la pensée, ceux de l'éloquence, de l'histoire et des lois. Il ne nous reste aucun monument de son éloquence judiciaire. L'art dut en faire le fond. Son esprit fut, plus délicat qu'abondant. L'énergie dût lui manquer. Elle ne convenait pas à sa nature. Sa parole fut pure, élégante; mais le rhéteur s'y montre. C'est le jeu trop souvent répété de l'esprit, rarement l'impulsion de l'âme et des grands mouvements. Il est pourtant le dernier modèle à Rome de l'alliance de ces belles études auxquelles il consacra sa vie, et dans le mouvement intellectuel de cette époque, dans l'éclat que les lettres ont jeté encore sur elle, Pline le Jeune est resté au premier rang.

J'ai hâte d'arriver à nos temps modernes, de franchir cette nuit profonde des siècles, pour me retrouver en présence de nos institutions, de nos mœurs et de nos gloires françaises. Nous aussi nous

avons compris, comme l'antiquité, le lien secret qui unit ces grandes choses. Je voudrais dans une gradation bien marquée, dans un rang qu'aucun de vous ne put confondre évoquer le souvenir de trois noms diversement célèbres, et vous montrer dans d'Aguesseau, Montesquieu et Portalis ce que fut cette noble alliance.

D'Aguesseau appartient, par sa naissance, au siècle de Louis XIV. Il lui appartient bien plus encore par ses doctrines. Il fit de l'étude des lois l'occupation de toute sa vie, mais il sut l'aggrandir, la rendre féconde et lui donner de vastes proportions. Nos temps modernes ont vu naître une institution que la Grèce ni Rome ne connurent, celle du ministère public. C'est dans l'exercice de cette noble fonction, que d'Aguesseau s'est acquis un grand nom. Pour se tenir à la hauteur des devoirs qu'elle imposait, le magistrat, sous l'ancienne monarchie, devait unir à la science profonde des lois, celle du droit public, du droit écclésiastique, de l'histoire et des sciences morales. Au sein de nos parlements, le ministère public anime tout; il veille sur tout. Il est le gardien des libertés jalouses de l'état. C'est lui qui parle, qui provoque, qui poursuit. Il trace les règles du devoir, il censure, il exhorte. Il juge et pèse les intérêts civils; il se mêle aux débats judiciaires. Les mœurs, c'est lui qui les défend. La religion, il la protège. Le pouvoir, il le représente auprès

de ces corps de magistrature, lesquels résistent, usent du droit de rémontrance et préludent par cette forme aux résistances légales que le siècle suivant doit faire entrer dans nos constitutions. Il lui faut mille langues pour se faire entendre à tous; la raison, pour commander avec empire; l'éloquence pour subjuguer: l'énergie, pour résister; la souplesse pour tout dire; une grande âme pour sentir toujours ce qui est bien, et la puissance sur soi-même pour contenir cet immense pouvoir, et ne jamais en abuser. D'Aguesseau suffit à tous ces devoirs. Il fut disert, jurisconsulte consommé, législateur par la profondeur de ses vues, magistrat réunissant en lui le double caractère du grand citoyen et du philosophe.

Où puisa-t-il le secret de cette grandeur? Dans la variété de ses études, dans les hautes spéculations métaphisiques, dans les enseignements de l'histoire, dans la méditation des orateurs de l'antiquité. Modèle des magistrats à venir, il a été dépassé sans doute par des hommes plus puissants en parole, d'une éloquence plus vraie, plus libre, mieux inspirée, d'un goût plus sûr. Mais il attend un rival qui l'éclipse par la hauteur de son caractère, l'étendue de ses connaissances et l'austère rigidité de sa vie. Dans un genre tempéré, que les anciens n'ont pas connu, avec des intérêts moins grands à défendre, des passions moins vives à suivre, sans

modèle qui ait pu l'inspirer, d'Aguesseau a formé le premier anneau d'une chaîne d'illustrations dont la gloire viendra toujours se mêler à la sienne, parce qu'elle en réveillera le souvenir.

Après le siècle de Louis XIV, voici le dix-huitième siècle, son esprit, sa hardiesse et ses œuvres. Montesquieu en occupe les sommités. Il en est une des réputations les plus considérables, une des figures les plus sérieuses et les plus graves. Cependant sous la robe du magistrat, il cache mal son goût pour le sophisme. Dans ce siècle, tout s'empreint de l'esprit de système, et le livre qui aurait dû n'en garder aucune trace, *l'Esprit des Lois*, n'en fut pas exempt tant s'en faut.

Ce livre fut pourtant une immense et colossale pensée. Si Montesquieu ne s'était borné, il aurait embrassé l'histoire du monde. Elle y est retracée à grands traits, par les époques et les temps les plus dignes d'être étudiés. La concision, les vues profondes, l'énergique briéveté du langage ne coutent aucun effort à cet esprit éminent. Il se résume, comme les esprits faibles s'étendent, avec la même facilité. Le sien simplifie et réduit. Par un mot saisissant, il explique une époque; par une nécessité, les lois d'une nation ou d'un siècle. Qui a mieux que lui jugé l'antiquité et ses gloires militaires? Qui a mieux saisi la véritable grandeur

d'Alexandre ? Qui a plus étonné par celle qu'il a donnée à Sylla ? La pompe de son langage saisit; l'éclat de son style est toujours soutenu et la vigueur de ses pensées laisse à ses compositions quelque chose de nerveux , de serré, de compact, qui n'appartient qu'à lui, un tour inimitable, une vie enfin où se révèle l'âme du poète.

Personne n'a su mieux que lui étendre l'étude des lois, l'aggrandir et l'élever. Il essaya d'en écrire la philosophie. Ce n'est pas le lieu ni le moment de dire tout ce qui lui a manqué pour être complet. Mais cette création a de si belles proportions, les développements en sont si riches, les ornements si vraiment purs, l'ordonnance si vive, la science si naturellement déguisée, si habilement fondue, qu'elle reste, à notre sens, comme la plus belle des productions sérieuses du dix-huitième siècle. Comme œuvre d'art et de composition, elle est peut-être digne de prendre place à côté d'une œuvre plus grande encore, plus naturellement vraie, plus éloquemment inspirée, où l'art se sent beaucoup moins, à côté du discours sur l'histoire universelle, où Bossuet le premier a créé la philosophie de l'histoire.

Nous touchons maintenant à des temps plus voisins des nôtres, voici Portalis.

Il naît dans une époque de paix. Mais les orages

menacent la patrie. Comme à Rome, le cours des siècles ramène des tourmentes politiques, où tout va s'ensevelir, mœurs, société et lois. Une transformation sociale va s'opérer. Il faudra fonder, réparer, créer. Une ère nouvelle va commencer; et Portalis est prêt pour cette œuvre difficile. Son esprit s'est mûri sous les feux d'un soleil qui lui a prodigué sa chaleur. Au barreau du parlement de Provence, il captive par le charme de son élocution, pense en philosophe, parle en orateur, se mesure avec Mirabeau et prélude par ces luttes de la science des lois, de la pensée et de la parole à de plus hautes destinées. Dans nos assemblées législatives, il propose les lois nouvelles. Il choisit dans le champ des législations éteintes ce qui convient à l'ordre nouveau, à ses mœurs, à son esprit. Dans les conseils du prince, il prépare, soutient et justifie devant des esprits hostiles le grand acte qui réconcilie les deux pouvoirs et donne la paix religieuse à la patrie. Enfin dans la profondeur du silence qu'il a su retrouver au milieu des tempêtes, il se recueille, juge l'esprit philosophique de son siècle et achève ainsi de sauver son nom de l'oubli.

Ce qui distingue Portalis, c'est un esprit de profonde conciliation. Il convint au rôle qu'il fut appelé à remplir. Venu à une époque de transition il sut résumer en lui les idées nouvelles et les idées anciennes. Il touche aux premières par sa nature et

son intelligence ; il tient aux secondes par cette haute raison qui lui a rarement fait défaut et qui lui en montre le besoin. Il vit nos discordes civiles, mais il ne les connut que pour en éprouver les rigueurs et pour en réparer les désastres. Imagination brillante, il pare, il orne tout ce qu'il touche. Et sa parole toujours exacte, transparente et sans obscurité, trace un sillon lumineux qui nous éclaire en le suivant. Publiciste élevé, il a ouvert le siècle par un manifeste sur les rapports des deux puissances qui restera célèbre et qui est devenu de nos jours le sujet d'une noble controverse. Héritier des doctrines parlementaires, il leur a donné une nouvelle vie; il les a rajeunies. Mais tout le prestige de son talent n'en a pu sauver l'exagération. S'il eût vécu sous l'empire des idées de liberté qui nous gouvernent aujourd'hui, il eut senti lui-même les défauts de son œuvre, la contradiction qu'elle forme avec les idées dominantes, et sa main plus docile aux inspirations de la logique qu'aux préventions haineuses qu'il n'éprouva jamais, les aurait effacés. Portalis a plus fait que d'Aguesseau. Son nom se lie au plus grand nom de nos temps modernes. Il fut sur le point le plus difficile, la lumière à laquelle ce génie qui gouvernait la France, vint s'éclairer. Dans sa reconnaissance la postérité ne les séparera pas. Portalis a fermé le dix-huitième siècle; il a assisté aux funérailles de la législation de l'ancienne

monarchie, et il a ouvert la marche de la législation civile de nos temps modernes. Si parmi cette cohorte de législateurs que nous entourons de nos respects, quelqu'un s'est élevé aux plus hautes considérations philosophique, si quelqu'un a toujours vu de haut, profondément et en maître, c'est Portalis. Si quelqu'un en ne travaillant qu'à doter son pays de lois civiles, a élevé à notre littérature des monuments où brillent la dignité du langage et les grâces du style, c'est lui encore. Heureux de payer à cette gloire provençale le tribut qui lui est dû, nous la saluons ici comme l'une des plus pures qui aient illustré notre patrie, et comme le modèle le plus heureux que l'Académie puisse proposer à votre étude et à votre admiration !

Si je conclus maintenant, l'exemple d'Athènes, de Rome et de nos temps modernes m'aura justifié ; la moitié de ma tâche sera remplie, et pour l'achever, je n'aurai plus qu'à rechercher brièvement avec vous ce que la raison peut ajouter de force à de si nobles exemples.

Dans ce but, je considère d'abord en général, ce que l'étude de la philosophie, de l'histoire et de l'éloquence fait acquérir à l'intelligence d'étendue et de puissance. J'examine ensuite en particulier ce qu'elles prêtent d'énergie à l'étude des lois.

Les études philosophiques ne fournissent pas seu-

lement des méthodes de raisonnement. Elles font connaître de plus nobles secrets. La vérité morale et méthaphysique s'y découvre. La philosophie les enseigne. Elle conduit aux premiers principes des choses ; et quand l'esprit a été élevé à de si profondes hauteurs, il voit, il sent que dans son essor il a doublé sa puissance, parce qu'il a saisi un nombre infini de vérités auparavant inconnues pour lui, et que sa force d'analyse et de synthèse s'est accrue.

L'histoire, à son tour, donne l'enchaînement des évènements, l'origine des choses et la succession des peuples. Elle résume l'ensemble des faits humains. Elle montre le cercle dans lequel ils se réalisent, se reproduisent et renaissent. L'intelligence qui recherche les causes, qui les énumère et les compte, s'enrichit en étendant ses points de vue, se dégage des préoccupations étroites, et comprend mieux l'action providentielle, la dignité humaine, les droits et les devoirs qui en découlent.

Enfin l'étude des modèles dans les lettres et l'éloquence donne le goût du beau et la faculté de le créer. Elle fait rencontrer à point, la forme exacte, précise, pure du langage écrit ou parlé.

Ainsi l'esprit qui a passé par cette triple initiation, sait penser, juger et produire. Il voit tout ce que contient une idée ; il déduit rigoureusement tout ce qui est en elle ; puis il la pare des grâces du style, il l'anime, lui imprime le mouvement et répand

sur elle les proportions, l'harmonie, la chaleur et la vie. Alors le sublime de l'art est atteint.

Voilà, Messieurs, des effets généraux produits sur l'intelligence par ces études; voyons maintenant de plus près les effets particuliers qu'elles produisent sur l'étude des lois.

On peut les considérer sous un triple rapport. Ces effets sont de trois natures. Ces études agissent ou directement sur la science des lois en elle-même; ou sur ceux qui sont protégés et défendus par les lois, c'est-à-dire, sur la société; ou bien enfin sur celui qui en particulier consacre ses jours à ces travaux si nobles et si élevés.

On le sait aujourd'hui, la philosophie a créé, dans l'étude des lois, une branche nouvelle de spéculations. Elle a créé la philosophie du droit.

Il est facile d'indiquer ici ce qu'elle embrasse. En dehors du droit positif, elle recherche les bases sur lesquelles il repose, son origine et sa source. Son but, c'est de l'indiquer avec sûreté et précision. Cette étude découvre la certitude et la légitimité du droit humain; elle comprend l'homme, sa nature, la providence, la formation des sociétés, les pactes qui y président ou qui les suivent, le droit des gens, comme le droit public, le droit naturel, comme le droit pénal. A chaque pas que fait la philosophie du droit, elle scrute des mystères. Si elle parle du droit pénal, elle rencontre les questions de liberté et

d'imputabilité ! Si elle touche au droit des gens, elle rencontre le droit de la guerre. Elle doit expliquer ce droit toujours existant parmi les peuples, de ravager le monde, de l'inonder de sang. Il faut qu'elle déchire ce voile sanglant qui enveloppe l'humanité, et qu'elle montre à tous les titres qui légitiment ce droit et le rendent sacré. Il faut que, dans l'état social, elle explique les sacrifices respectivements faits, le pouvoir, son origne et son caractère vénérable; que, dans l'état civil, elle donne la raison qui attribue à la loi la puissance de tout régler, de commander à la volonté de l'homme, de mesurer ses libéralités et de les briser quand elles sont excessives. En un mot, il faut qu'elle dise pourquoi le droit se fait le rival de l'individu, pourquoi quelquefois il semble l'opprimer, se grandir à ses dépens et vivre de tout ce qu'il lui ravit.

Jugez, Messieurs, si l'étude de la philosophie ne devient pas ici le flambeau de la science des lois. Dites si l'esprit que la philosophie n'aura pas nourri de ses secrets ou initié à ses mystères, pourra sonder tous ceux que les lois vont lui présenter. Dites enfin si l'union entre ces deux sciences peut être mieux marquée et si l'invincible nécessité de confondre dans les mêmes études les lois et la philosophie, pourrait être niée.

Mais ce qui est vrai pour la philosophie va l'être

aussi pour l'histoire. Avec elle l'étude des lois s'aggrandit et un immense horison se découvre.

C'est l'histoire qui fait remonter aux origines ; c'est elle qui fait découvrir l'enchaînement des législations qui se sont succédées ; qui fait saisir le vrai sens d'une loi. Avec elle, on redonne son vrai caractère à la législation d'un peuple qui n'est plus; on l'exhume de la poussière ; il vit et marche sous nos yeux. Avec sa lumière, on suit le sort des législations qui ont été ; on voit, sur le même sol, la législation du vainqueur et celle du vaincu se mesurer, se neutraliser, puis peu à peu se fondre l'une dans l'autre, celle-ci conserver un empire plus vivace, celle-là se décolorer, se perdre, s'éteindre enfin. Dans le combat qu'elles se livrent, on marque époque par époque, moment par moment, les victoires successives que l'une a remportées sur l'autre; et l'œil sagace du jurisconsulte historien signale avec précision le nouveau droit sorti de la fusion des deux législations précédentes.

Dans cette si intéressante étude du droit, au point de vue historique, notre époque a vu de bien glorieux efforts, et l'Allemagne a compté de bien illustres conquêtes. Savigny a ici dépassé Montesquieu. Il a été donné à l'investigation patiente et soutenue de l'emporter sur l'homme de génie. Là où quelquefois celui-ci a fait une hypothèse, l'écrivain allemand a saisi la vérité historique.

Je ne veux plus, sur ce point, exprimer qu'une dernière idée. Avec l'étude de l'histoire, les erreurs législatives s'effacent et disparaissent. La loi reste, si l'on veut, mais elle n'est plus qu'un précédent que l'étude de l'histoire a vaincu, et que toutes les intelligences éclairées signalent comme un outrage à la vérité. C'est ce qu'a fait en France l'école historique moderne; c'est ce qu'a fait M. Guizot et après lui un savant magistrat, M. Troplong. Et le principe de nos lois de 1792 et 1793 sur les communaux a été démontré n'être que le fruit de l'ignorance historique.

Après ces avantages généraux obtenus pour les progrès même de la science des lois, il est, avons-nous dit, des résultats certains que la société retire de ce concours d'études et de ce foyer de lumière dans les esprits qui s'y consacrent. Et ici la vérité n'a presque plus besoin de démonstration. Les intérêts privés réclament des défenseurs et des guides. C'est la fortune, l'honneur, la vie même qu'il faut sauver. C'est contre la calomnie habile, puissante, accréditée dans tous les cœurs, qu'il faut se défendre. Il faut alors dominer les hommes, entraîner leur conviction, émouvoir leur cœur.

Dans les troubles politiques, quand la peine de mort peut frapper des têtes sacrées, que faut-il pour prévenir un crime ou protester contre lui? Une voix puissante qui éclate comme la foudre au milieu des

juges; une intelligence qui plane au-dessus de l'accusation, et du momnet présent; un homme enfin tel que notre histoire nous en montre à toutes les grandes crises qui ont ébranlé le sol de la patrie. Dites, Messieurs, si la société qui les fait naître et qui les rencontre alors au besoin, ne retire pas une immense utilité de ces hommes qui se révèlent aux yeux de tous et que l'on bénit après que le flot populaire s'est appaisé, comme la providence et la gloire d'une nation entière!

Mais après tout, Messieurs, quand il ne resterait à celui qui a su joindre à l'étude des lois celle des sciences que nous venons de montrer si intimément unies entre elles, que les avantages personnels qui y sont inhérents, on serait assez payé des sacrifices qu'elles imposent et des efforts qu'elles nécessitent. Il est glorieux, même pour soi, d'étendre son intelligence et de la sentir plus vive, plus forte, plus pénétrante; de parcourir la science dans chacune de ses stations; de se nourrir quelquefois des secrets de la philosophie; de redemander à l'histoire ses sévères enseignements, de la réduire ou de la résumer pour soi-même en quelques pages sur lesquelles on lit, à son gré, l'action paternelle de la providence, la grandeur et la noblesse des âmes qui occupèrent la scène du monde, et l'étonnante lutte qu'elles soutinrent contre leur destinée. Il est doux aussi de se renfermer dans la solitude, de converser avec la

pensée de ceux qui vécurent sous d'autres cieux, sous d'autres mœurs, avec une autre foi; d'interroger leurs doutes, d'en rechercher, d'en trouver les causes, et de comparer la masse de lumière morale qu'ils surent développer, avec le fond plus riche, plus abondant, plus pur, sur lequel nous vivons nous-mêmes.

Enfin, Messieurs, l'art aussi a ses charmes et les chants du poète peuvent endormir nos douleurs. Il est des maux qu'il est plus facile de tromper que d'arracher de l'âme. C'est pour ceux-là que le Ciel a fait les poètes, et c'est pour les guérir qu'il leur donna le secret divin de faire couler nos larmes.

En cultivant les lettres, la philosophie et l'histoire, nous cueillerons donc tous ces fruits; et dussions-nous n'en rapporter pour nous-mêmes qu'un sentiment plus prononcé de la force de notre esprit, ou que des jouissances intimes plus vives, ou que l'oubli des maux de la vie, nous devrions encore rechercher avidement ces dons qui nous sont offerts. Combien plus y seront portées les intelligences qui sentent le prix de la science, et qui saisisissent, par un regard d'intuition, les liens et les rapports de toutes les sciences entre elles !

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES, D'AIX,

Lu à la Séance publique du 20 *Juin* 1846,

PAR

M. MOUAN,

Secrétaire-perpétuel de l'Académie.

Messieurs,

Lorsque l'année dernière, dans une solennité pareille à celle qui nous réunit aujourd'hui, M. le comte de Montvalon, mon honorable prédécesseur, présentait l'analyse de nos travaux, avec un talent et une éloquence que de longues souffrances ne paraissaient point avoir altérés, nous espérions tous que notre secrétaire-perpétuel viendrait encore s'acquitter à l'avenir d'une des fonctions les plus importantes de sa charge. Vaine illusion, Messieurs, qu'allait dissiper une triste réalité. Encore quelques mois et l'impitoyable mort enlevait à cette Académie un de ses membres-fondateurs, celui dont la longue carrière fut constamment marquée

par d'utiles travaux. Inclinons nos têtes devant les décrets de la Providence. Bientôt pour me conformer à vos vœux, j'essayerai de reproduire dans cette enceinte les titres que M. de Montvalon s'était acquis à notre estime et à nos regrets. Appelé par vos bienveillants suffrages, à remplacer notre confrère dans les fonctions qu'il remplissait si dignement, j'éprouve un sentiment bien naturel d'émotion et de crainte, si je considère et l'importance de la tâche qui m'est dévolue et mon insuffisance pour m'en acquitter d'une manière convenable. Ce sentiment s'accroît bien davantage, lorsque, parcourant les annales de cette société, je trouve gravés, en caractères indélébiles, les souvenirs de ces hommes recommandables qui m'ont précédé dans cette honorable et pénible mission. Toutefois, aidé de votre concours et secondé par le zèle qui vous anime, j'espère, Messieurs, voir succéder à ma juste défiance un salutaire encouragement et un puissant motif d'émulation.

A une époque où un mouvement général entraîne les esprits vers toutes les connaissances qu'embrasse l'intelligence humaine, quand de toutes parts surgissent d'utiles améliorations dans les arts et l'industrie, de nouvelles découvertes dans les études historiques et littéraires, notre cité ne pouvait demeurer étrangère à tant d'utiles progrès, sans démentir cette réputation de ville d'études, sanctionnée par une longue suite d'années. Aussi, hâtons-nous de le re-

connaître, jamais les circonstances furent plus favorables et plus propres à rassurer, sur l'avenir du pays, l'homme dévoué à ses intérêts. Parmi les avantages dont la ville d'Aix est en droit de s'énorgueillir, nous plaçons en première ligne la création de deux établissements importants, dignes de seconder l'impulsion que nous signalons et d'accroître en même temps le bien-être matériel de la cité. Non-seulement ces établissements seront un foyer d'études pratiques et de saines doctrines, ils éclaireront encore de leur reflet plusieurs institutions particulières. Ainsi sera propagé de plus en plus le bienfait de l'instruction dont les bases seront désormais appuyées sur des principes mieux affermis.

Notre Académie devra aussi réclamer sa part dans cet avenir prospère qui s'ouvre pour la ville d'Aix. Je ne me le dissimule pas, on a souvent élevé des doutes sur l'utilité des Académies de Province. Plus d'une fois l'esprit de système s'est attaché à les rabaisser dans l'opinion, avec le secours d'une ironie plus ou moins spirituelle. Mais il y a longtemps aussi que des raisonnements sans réplique, corroborés par des exemples nombreux, ont fait justice d'une assertion pour le moins légèrement hasardée. Tout le monde le reconnaît aujourd'hui, renfermées dans le cercle de la localité où elles sont établies, les Académies de Province peuvent rendre des services signalés, et ce rôle est encore assez beau, pour que

des esprits éminents n'aient pas dédaigné de le remplir.

Toutefois isolées les unes des autres, sans lien ni communication avec les corps savants, dont s'honore la capitale, ces sociétés littéraires n'assureraient peut-être pas à leurs travaux cette utilité réelle que l'homme doit avant tout ambitionner. On s'est encore beaucoup élevé contre la centralisation, et je n'ai point à examiner ici, si dans toute autre matière qui n'a pas spécialement les sciences et les lettres pour objet, la centralisation est ou non un vice de la société actuelle. Seulement je pense qu'en tout ce qui se rattache aux études, notre littérature ne pourrait que gagner, si les travaux exécutés sur divers points venaient se grouper auprès d'un centre commun d'où émanerait une autorité, règle souveraine de leurs divers degrés de mérite.

Telle a été évidemment la pensée qui a dû présider à l'ordonnance royale du 27 juillet dernier, concernant les sociétés savantes du royaume. Déjà sous une précédente administration, le ministre éclairé, placé à la tête de l'instruction publique, avait tenté de donner à ces compagnies si nombreuses, l'ensemble, le lien, les moyens d'action et de succès qui leur manquent; il avait même projeté de les rattacher à l'Institut comme au centre des lumières et de l'activité intellectuelles de la France. Aujourd'hui, dit M. le Ministre, dans une circulaire

dont il nous a honorés, cette organisation n'existe plus. L'administration centrale donnera directement aux travaux des compagnies savantes la publicité fructueuse et l'impulsion efficace que je considère comme un des premiers intérêts du pays et comme un des premiers devoirs de mon département.

Pour atteindre ce but, son excellence nous a adressé diverses questions concernant l'origine et la fondation de notre Académie, ses travaux, ses publications. Vous vous êtes empressés, Messieurs, de les résoudre, et tout en rendant hommage à la sollicitude de l'administration de l'État, vous avez voulu mériter la continuation de sa bienveillance par divers travaux, dont bientôt j'aurai à rendre compte.

Je signalais, il n'y a qu'un instant, la marche progressive des diverses connaissances. L'agriculture n'est point demeurée stationnaire, au milieu du mouvement général et de ce besoin d'amélioration qui étend partout son heureuse influence.

Le temps n'est plus où nos agronomes, placés sous l'empire d'une aveugle routine, suivaient servilement la ligne qu'ils trouvaient toute tracée. Aujourd'hui, l'agriculture est l'objet de nombreuses et savantes recherches, d'observations judicieuses, d'expériences utiles sur une multitude de points différents. Pour arriver à ce perfectionnement que recherchent avec tant d'ardeur les autres industries,

Elle fait des appels fréquents à la science du chimiste, aux connaissances de l'ingénieur, à l'habileté du mécanicien. Elle consigne dans des écrits dignement appréciés, le résultat de ses diverses investigations.

Mais cette diffusion des connaissances agronomiques, si une main habile ne venait la diriger, pourrait tout-à-fait manquer le but qu'on est en droit d'espérer, ou du moins ne l'atteindre que d'une manière imparfaite. On l'a dit avec vérité, jamais propagande ne fut plus difficile que celle des théories agricoles. Ce n'est pas tout de vouloir hâter la communication des lumières acquises, d'avoir l'intention d'encourager le perfectionnement des méthodes connues, il faut encore appliquer ici le principe que nous rappelions tantôt; il faut qu'une autorité dont nul ne songera à recuser la compétence, apporte le tribut de ses études et de son expérience, dans toute les questions dont l'art agricole peut être la source.

De là, l'établissement de ces comices, de ces congrès agricoles si fréquents dans notre patrie; de là, cette vaste association récemment formée en Écosse sous le nom de chimie agricole, toujours prête à amener la solution des problèmes dont les agronomes peuvent se préoccuper; de là, cette puissante protection dont le gouvernement de la France favorise ces réunions. En ce moment même ne voit-on pas

l'autorité supérieure s'entourant de toutes les notabilités agricoles, dans le conseil général d'agriculture, mettre à l'étude les questions d'un intérêt pressant et actuel, aviser surtout aux moyens les plus sûrs de répandre, sur tous les points du royaume une instruction en harmonie parfaite avec les diverses localités.

Dans notre département et non loin de cette ville, un homme recommandable s'est voué exclusivement à la propagation des saines doctrines agronomiques. La Ferme-modèle de la Montaurone que notre collègue M. de Bec dirige avec un zèle et une intelligence au-dessus de nos éloges, est appelée à fonder parmi nous l'ère du développement définitif de l'agriculture. Convaincu de cette vérité, que la réussite de toute entreprise dépend d'une heureuse application des connaissances théoriques, l'honorable fondateur de la Ferme-modèle a fait de cet établissement un centre d'études d'où ressortent et se répandent dans le pays, les méthodes, les pratiques, les instructions journalières et d'intéressantes publications. Que de fruits abondants n'a pas déjà recueilli la main qui a repandu tant de germes précieux? Si les cultures sont mieux ordonnées, si l'éducation des animaux de race supérieure s'améliore, si les engrais sont distribués avec discernement, en un mot si des laboureurs routiniers, mûs par les ressorts traditionnels du préjugé, sont convertis en

travailleurs intelligents, c'est à la Ferme-modèle de la Montaurone qu'il faut attribuer le mérite de ces heureuses innovations.

Le perfectionnement des instruments aratoires est toujours étudié avec soin par les hommes spéciaux. Pour seconder les bienveillantes intentions de M. le Ministre de l'agriculture, l'Académie a consacré cette année, une portion de son faible revenu a donner un encouragement à trois fabricants d'instruments d'agriculture, les sieurs Bonnet, Roche et Olympe. Le mérite spécial de ces industriels à été parfaitement apprécié par notre collègue M. le conseiller Vallet, organe de la commission chargée d'examiner leurs titres aux primes que nous avions à décerner. Les deux premiers de ces fabricants ont heureusement perfectionné des herses, des rouleaux, et tous les trois, des charrues qui sont accueillies avec empressement dans nos fermes, parce qu'elles contribuent à l'amélioration de nos guérêts et à la facilité de les faire en moins de temps. Le sieur Bonnet toutefois merite une mention spéciale comme inventeur d'une charrue à défoncement qui a obtenu l'estime des praticiens et dont le succès ne saurait plus être contesté à l'avenir.

L'Académie ne pouvait demeurer étrangère à une question qui vient d'agiter et préoccupe encore nos agronomes; je veux parler de ce mal inconnu qui, dans plusieurs départements septentrionaux, a

atteint les pommes-de-terre et a été un véritable fléau pour les populations. On connaît la marche de cette maladie qui a sévi même aux pieds des Cordilières où la pomme-de-terre est indigène. Le mal s'annonce par l'atrophie des feuilles, puis l'agent morbifique désorganise l'écorce de la tige, frappe le tubercule et anéantit tout le profit que l'on espérait en retirer.

Est-ce l'influence de quelques agents météorologiques ou l'existence d'un cryptogame vénéneux qui cause un tel préjudice à ces solanées? Je le répète, les recherches des plus savants agronomes n'ont produit que doute, qu'incertitude sur une maladie irrégulière dans sa course, qui ne peut être subordonnée, comme on l'avait cru dans le principe, à la nature du terrain, qu'il soit sec ou exposé à l'humidité. Toujours est-il qu'en Provence les tubercules recoltés en 1845, n'ont reçu que peu ou presque point d'altération et qu'ils pourraient être employés avantageusement dans les départements du Nord comme semence. Telle est, en termes sommaires, la réponse que notre comité d'agriculture s'est empressée de faire à la société centrale de Douai qui nous avait demandé divers renseignements sur la qualité des pommes-de-terre recoltées pendant cette année dans nos contrées, et sur le prix auquel on pourrait se les procurer.

M. le Ministre de l'agriculture, dans sa sollicitude

pour tout ce qui concerne les intérêts du pays, s'est adressé aux diverses sociétés savantes du royaume, et a demandé qu'on lui fournit sur la maladie des pommes-de-terre tous les documents que comporterait chaque localité. Notre section d'agriculture s'est associée avec un vif empressement aux intentions de son excellence. M. Vallet, rapporteur de la commission, nous a lu divers mémoires dans lesquels il étudie la question avec un zèle et un intérêt tout particuliers. Après s'être livré à l'examen et à l'appréciation de tous les systèmes publiés jusqu'à ce jour sur les causes de la maladie de nos tubercules, M. le conseiller Vallet n'a pu que constater aussi les incertitudes de la science sur ce point. Il a pensé qu'il fallait admettre pour la maladie des végétaux des influences et des causes analogues à celles qui déterminent ces funestes fléaux, sévissant sur l'espèce humaine dans leur marche capricieuse. Mais l'Académie n'a pas dû se borner à de simples exposés théoriques. Elle a voulu, autant qu'il est en son pouvoir, fournir des exemples d'une pratique avantageuse et qui fussent à la portée de tous les cultivateurs. Elle a essayé une double tentative, qui lui a paru devoir amener la découverte du remède contre la maladie en question. D'une part, la régénération de la race de notre solanée, en la multipliant par le semis et le repiquage; d'autre part, la greffe sur des sujets venus de tubercules, la plante



réduite à un seul jet, à une tige unique, et la greffe prise d'une tige venue de semence. Tout le monde connaît les modifications, les dissemblances qui résultent pour les produits des plantes à tubercules, de leur culture par la semence et par les tubercules eux-mêmes. Personne n'ignore non plus les effets ordinaires de la greffe et son influence sur la végétation des plantes qu'on y a soumises. Déjà, par les soins éclairés de M. Vallet, ces expériences ont reçu un commencement d'exécution, et nous espérons, quand il en sera temps, faire part à nos compatriotes de leur entière réussite.

Les arts mécaniques ont plus d'un rapprochement avec l'industrie agricole. Aussi, suis-je conduit naturellement à mentionner ici un travail fort remarquable de M. Humeau, chef de l'atelier d'ajustage, à l'École royale d'arts et métiers de cette ville, et dont l'auteur a fait hommage à notre Académie. C'est la description de l'outillage de l'atelier dont s'agit, accompagnée de dessins croquis en vues obliques. Ce travail spécialement destiné aux élèves de M. Humeau nous a valu un excellent rapport de notre collègue, M. Gendarme, ingénieur de l'arrondissement. D'après l'appréciation faite par un homme aussi compétent, M. Humeau a comblé une lacune importante. Un manuel de l'ajusteur manquait aux élèves de nos écoles d'arts et métiers, et l'auteur a réuni le double mérite d'avoir rempli un vide et de

l'avoir fait de la manière la plus complète. En effet, M. Humeau passe en revue tous les outils depuis le simple étau à pied jusqu'à la machine très compliquée, destinée à diviser et à tailler les engrainages. Partout se montre non-seulement le praticien consommé, mais encore le profond observateur qui a étudié avec profit la théorie générale des machines et de leurs effets. Enfin, les dessins et vues de la description, en parlant aux yeux de l'élève, doivent aider puissamment à l'intelligence du langage qui s'adresse à l'esprit. Toutefois, à côté du mérite réel de l'ouvrage de M. Humeau, notre habile rapporteur a cru devoir signaler quelques légères omissions. Ainsi l'ajusteur a souvent besoin de passer au feu quelques-unes des pièces auxquelles il travaille; un mot sur la forge et ses outils aurait donc paru nécessaire. Avec la description de chaque outil, auraient dû peut-être figurer quelques données sur la force nécessaire pour le mettre en mouvement. Il eut été bon en outre de faire connaître les prix d'achat et de premier établissement, du moins d'une manière approximative. Mais nous le redisons avec M. Gendarme, M. Humeau a produit une œuvre réellement utile, à laquelle sont acquis les suffrages des machinistes, de l'Académie et du pays.

M. le conseiller Vallet nous a communiqué un nouveau procédé dû à M. Jean Roussier, de la Roque d'Antheron, et qui a pour objet de remplacer avec



économie et avantage l'ancien système adopté jusqu'à ce jour, dans les petites filatures de soie des propriétaires. Après plusieurs années d'études et d'expériences, M. Roussier a confectionné un appareil qui consiste à utiliser, autant que possible, toute la chaleur dégagée par le foyer, à épargner la main-d'œuvre, à placer dans un petit espace, suffisant néanmoins pour éviter tout encombrement, les six personnes dont l'opération exige le concours. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce nouveau système soumis en ce moment à l'examen d'une commission, et qui paraît offrir une économie de plus de moitié sur les frais de confection de la soie. M. Roussier est encore l'inventeur d'un appareil très ingénieux, destiné à préserver les prises sur les cours d'eau de leur destruction par les crues. Il nous a soumis le plan en relief de cet appareil sur leqael votre commission est encore appelée à se prononcer.

L'étude de la nature que nous connaissons encore imparfaitement, et qui recèle dans son sein de si étonnantes merveilles, sera toujours une source féconde de notions pleines d'intérêt. Notre habile entomologiste, M· de Fonscolombe, nous a lu un traité aussi curieux qu'instructif sur les mœurs des fourmis. Rien de ce qui concerne ces hyménoptères n'a échappé aux patientes observations de notre collègue. Il examine successivement les diverses espèces de fourmis, leurs travaux, les ravages qu'elles

causent, et d'un autre côté les avantages qu'on en retire, surtout dans les colonies, où le nombre suppléant à la force, elles détruisent une quantité de reptiles nuisibles. Il y a longtemps que les travaux de M. de Fonscolombe ont marqué sa place à côté des Huber, des Latreille et autres naturalistes distingués.

M. le conseiller Castellan nous a donné lecture de nouveaux et intéressants fragments de ses études sur la femme grecque. Nous connaissions déjà le résultat des recherches de notre collègue sur la femme des siècles primitifs ou héroïques. Cette année il nous a entretenu de la femme considérée pendant la seconde période de la Grèce antique, celle qui rappelle les époques les plus florissantes. L'auteur commence par l'Athénienne et examine successivement l'épouse, la fille de famille et la courtisanne. Nous ne fairons pas ici l'éloge d'un travail dont vous allez bientôt apprécier le mérite sous le rapport du style et de la profonde érudition qu'il dévoile. Suivant la pensée de M. Castellan ce qui résulte de plus saillant de ces études, c'est le soin que l'on met à séquestrer l'épouse de la société des hommes, l'extrême licence des maris dans leur manière de vivre, et leurs fréquents rapports avec la courtisanne, ornement obligé de leurs fêtes et de leurs festins.

M. Roustan nous a lu deux nouvelles épîtres philosophiques. L'une intitulée : *l'Écueil*, a pour objet le danger des systèmes exclusifs et la nécessité de

conformer toute théorie philosophique aux règles éternelles du bon sens. A l'exemple de M. Cousin, l'auteur range toutes les écoles exclusives en deux grandes familles, et démontre comment de l'adoption exclusive du point de vue de chacune d'elles, on tombe dans un scepticisme pareil à celui de Hume ou de Berkeley. Nous ne parlerons pas de la seconde épître qui a pour titre : *la Planche de salut*, et dont notre collégue va donner lecture. Dans ces deux compositions, une poésie brillante et soutenue vient encore rehausser la profondeur des pensées et la sagesse des réflexions.

M. Coquand, géologue distingué, aujourd'hui membre correspondant de l'Académie, lui a communiqué, pendant un court séjour parmi nous, une nouvelle production se rattachant à ses études favorites. Les montagnes qui entourent la petite ville de Campiglia, en Toscane, et que l'on croit être une continuation de celles de l'île d'Elbe, renferment dans leur sein de nombreuses richesses minérales. Après les avoir longuement explorées, notre collègue en a rédigé une description complète, et nous a ainsi initiés, non-seulement à des détails scientifiques concernant le minerai, mais encore à plus d'un souvenir intéressant emprunté au sol de l'ancienne Étrurie.

C'est avec une véritable satisfaction, bien partagée d'ailleurs par tous les amis du pays, que je men-

tionne ici l'importante publication à laquelle se livre en ce moment, notre collègue, M. Roux-Alpheran, sous le titre de : *Rues d'Aix ou Recherches historiques sur l'ancienne capitale de la Provence.* Tout éloge serait désormais superflu. Nous ne pouvons que féliciter l'auteur d'avoir enfin cédé aux vœux empressés de ses nombreux amis, en élevant à la gloire de la cité un monument dont le but est de transmettre aux siècles futurs les divers faits qui, dans tous les temps, ont concouru à l'illustration de notre ville.

Enfin M. Baudier, médecin, et l'un des membres fondateurs de l'Académie, nous a fait hommage de sa traduction en vers alexandrins de quelques psaumes, hymnes ou cantiques tirés des prophètes. Un vif intérêt a accueilli ce souvenir de notre honorable collègue. Déjà la presse locale a mentionné avec éloges cette œuvre d'un homme sincèrement pieux, et qui a voulu démontrer, avant tout, que la Religion sait placer la consolation et l'espoir, à côté des plus effrayantes vérités.

L'Académie continue à recevoir de fréquentes communications de la part des sociétés savantes avec lesquelles elle est en relation, ainsi que de ses membres correspondants. Je dois une mention spéciale à un opuscule qu'a bien voulu nous adresser M. le docteur Robert oncle, médecin du Lazaret de Marseille, intitulé : *Guide du Magnanier.* Cet ouvrage est rempli d'observations judicieuses, en accord

parfait avec ce qui a été dit et étudié depuis nombre d'années sur un sujet aussi intéressant. Cet écrit est d'ailleurs le résultat des propres expériences de l'auteur.

J'arrêterai encore un instant votre attention sur un Mémoire important qui nous a été adressé par M. Rostan, de Saint-Maximin, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Le travail de M. Rostan, connu par diverses publications d'archéologie locale, renferme des aperçus aussi exacts que savamment déduits sur l'architecture chrétienne du moyen âge en Provence. Tout le sujet est dominé par cette proposition : dans les arts, comme dans la législation et la littérature, l'élément géographique exerce une influence sensible sur les divers produits qui en émanent, et c'est dans l'architecture notamment que se manifeste l'action souveraine du climat, du sol, des mœurs, des idées et des passions. Nous ne suivrons pas M. Rostan dans tous les détails de son œuvre, nous l'engageons à nous faire part quelquefois de ses travaux archéologiques écrits en général avec goût et érudition.

Nous n'avons pas eu cette année d'autre perte à déplorer que celle si regrettable de M. de Montvalon. L'Académie a choisi pour le remplacer, Mgr Rey, ancien évêque de Dijon, un de nos membres honoraires. En échangeant ce dernier titre contre celui de membre résidant, le vénérable prélat a voulu

resserrer encore plus les liens qui l'unissent à une société dont il fut un des fondateurs, et aux travaux de laquelle il ne cesse de participer avec le plus louable empressement.

Ont été nommés membres correspondants de l'Académie dans le courant de l'année :

M. Adolphe Ricard, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier, antiquaire distingué, et auteur d'un savant Mémoire sur les maîtres de pierre et autres artistes gothiques de cette même ville de Montpellier, mémoire dont il a fait hommage à l'Académie.

M. Robert neveu, docteur en médecine, à qui les sciences agricoles doivent divers opuscules intéressants, notamment sur la culture de l'amandier et la taille du mûrier.

M. Henri Deleuil, médecin et professeur de botanique et de chimie à la Ferme-modèle de la Montaurone. Ce jeune naturaliste recherche avec zèle les plantes des environs de cette ferme, et pourra bientôt enrichir la science d'une intéressante publication.

L'Académie avait remis au concours la question précédemment proposée sur *le mode le plus propre à employer, pour que les travaux d'intérêt public*

soient perfectionnés sans détourner les bras de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Aucun Mémoire ne nous est parvenu cette année à ce sujet. Attendu l'importance de la question et l'intérêt que le conseil général attache à sa solution, elle est maintenue au concours pour l'année prochaine.

Vous aviez encore mis au concours la question suivante : *Examiner quel est pour le territoire d'Aix et les terrains analogues de l'ancienne Provence le mode à préférer dans l'exploitation des terres par autrui, du fermage ou du bail à mégerie. — Donner les règles qui président au bail à mégerie dans le territoire d'Aix ou dans tout autre territoire de l'ancienne Provence dont on s'occupera spécialement. — Rechercher si le bail à mégerie est ou non plus propre que le bail à ferme, à assurer l'avantage d'un plus grand nombre de familles agricoles et propriétaires.*

Un seul Mémoire est parvenu au sécrétariat. Il a pour épigraphe : l'Agriculture est la mère-nourrice des nations. Une commission a été nommée pour l'examen de ce mémoire, et c'est son opinion que je dois résumer en peu de mots.

L'auteur, dans son préambule, se livre à des détails fort intéressants sans doute, sur l'origine des fermes à mi-fruits et de celles à rente fixe, sur

les causes et la durée de la préférence d'un de ces modes sur l'autre, depuis les époques les plus réculées jusqu'à la moitié du dernier siècle. Mais au lieu de porter si loin ses regards sur le passé, n'aurait-il pas dû se borner à un simple coup-d'œil sur ce qui s'est pratiqué, dans des temps plus modernes, dans des états plus voisins de la France et en France même?

Tout en donnant la préférence au bail à ferme sur celui à mi-fruits, il déplore avec raison le petit nombre de colons partiaires qui sont en état, dans nos contrées, de faire des avances aux terres qu'ils veulent exploiter. De là le changement de semences est négligé, la culture de la garance et du sainfoin totalement abandonnée.

Mais si c'était là l'inconvénient et le vice de notre agriculture, on n'y trouverait pas le remède dans la préférence du bail à rente fixe sur celui dit à *mégerie*, puisque le premier exige bien plus que le second, que le preneur soit en état de prêter beaucoup à la terre dont l'exploitation lui est confiée. L'auteur du Mémoire oublie d'ailleurs que le changement des semences est une charge du bailleur parmi nous.

Ce qu'il dit de la culture de la garance n'est pas exact. Les rares portions de notre sol qui pourraient servir à cette culture, ailleurs si lucrative, ne l'admettant pas avec profit. Quant au sainfoin, loin de nous la pensée qu'il soit juste de s'en prendre au

colon ignorant et pauvre, du peu d'utilité qu'il en retire. La faute n'en est-elle pas plutôt au propriétaire refusant de faire les avances d'une culture si précieuse surtout pour nos contrées calcaires.

Ajoutons encore que l'auteur du Mémoire a trop souvent perdu de vue la spécialité du programme, surtout quand il entreprend de rassembler les règles sous l'empire desquelles se pratique le bail à mi-fruits; sans doute il mérite des éloges pour la manière intelligente avec laquelle il a groupé les dispositions de nos lois et les interprétations de la jurisprudence sur pareille matière. Mais tel n'était pas le véritable sens de cette clause du programme: *Donner les règles qui président au bail à mégerie dans le territoire d'Aix ou dans tout autre territoire de l'ancienne Provence, dont on s'occupera spécialement.* Par là il faut entendre qu'on désire savoir comment on pratique ce bail en Provence et à Aix en particulier; quelles sont les stipulations qu'il admet le plus souvent, quelles sont les clauses les plus ordinaires des conventions, le tout afin de pouvoir juger des améliorations qu'on pourrait y apporter et des vices qu'il serait possible d'en exclure.

Or, ce n'est pas ainsi que l'auteur a entendu le problème à résoudre. Il a fait un travail remarquable sous plus d'un rapport, mais pas précisément celui qui était demandé. En conséquence, la commission a décidé que tout en accordant au Mémoire les

éloges et les encouragements qui lui sont dûs, il n'y avait pas lieu à décerner le prix cette année. La question est remise au concours pour l'année prochaine; l'auteur pourra ainsi revoir son travail avec soin et atteindre le but duquel pour le moment il n'a fait que s'approcher.

L'Académie rappelle qu'une médaille d'or de 300 fr. ou le prix en argent sera décernée aux auteurs qui auront le mieux résolu l'une ou l'autre des deux questions ci-dessus.

Les Mémoires devront être remis à M. le Secrétaire-perpétuel, au plus tard le premier avril 1847. Ils porteront, selon l'usage, une épigraphe et un billet cacheté renfermant l'épigraphe et le nom de l'auteur.

On a lu:

Fragment d'étude historique sur la femme Athénienne, par M. Castellan, Conseiller.

Notice historique sur M. le comte de Montvalon, par M. Mouan, Secrétaire-perpétuel.

Épître philosophique en vers, par M. Roustan, Inspecteur de l'Université.

BUREAU DE L'ACADÉMIE POUR L'ANNÉE 1846—1847.

Président.

M. TAVERNIER, Avocat.

Vice-Présidents.

M. PAYAN, }
M. PONS, } Docteurs en Médecine.

Secrétaire-perpétuel.

M. MOUAN, Avocat, Bibliothécaire adjoint.

Secrétaires-annuels

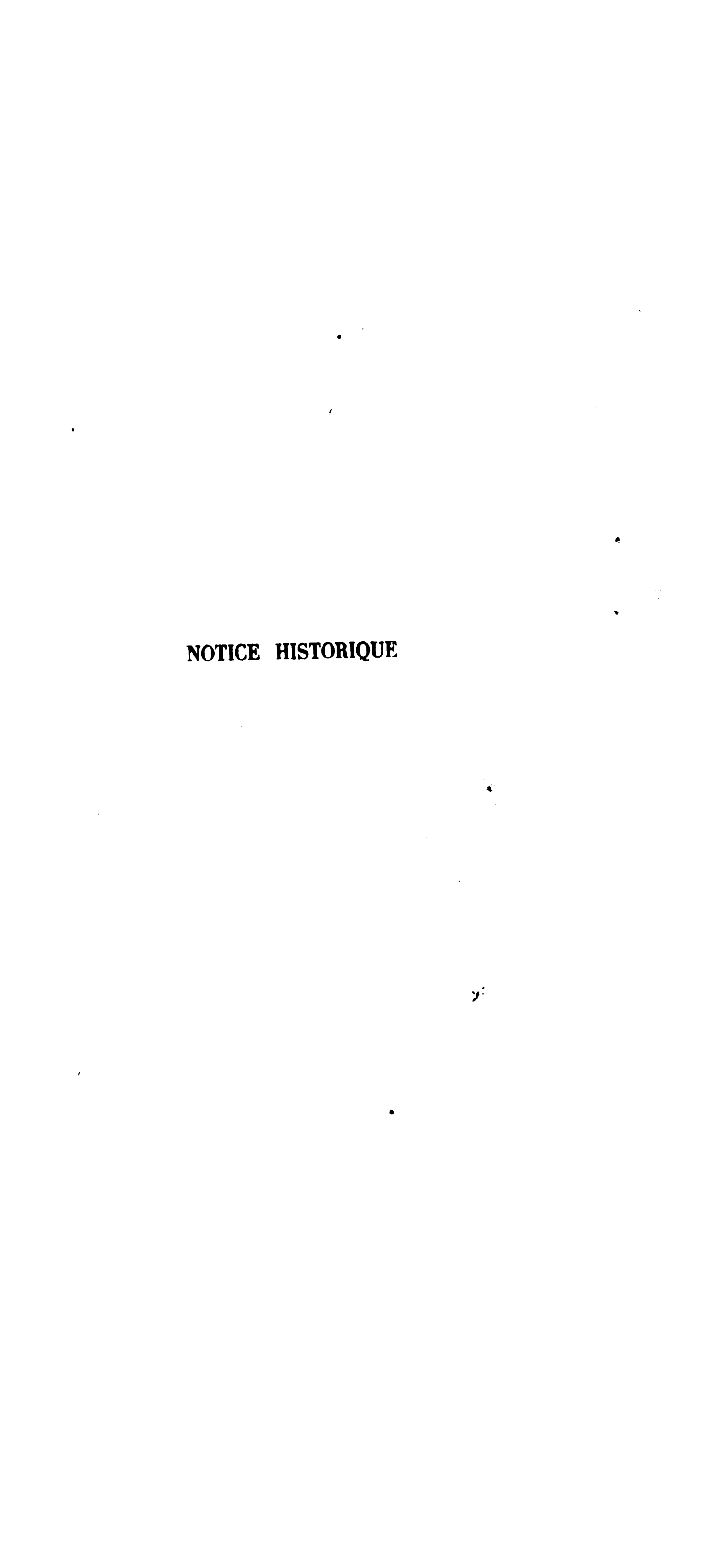
M. L'ABBÉ COQUAND.
M. DE FORTIS, Juge d'instruction.

Archiviste.

M. PORTE.

Trésorier.

M. DE GARIDEL.



NOTICE HISTORIQUE

NOTICE HISTORIQUE

sur

M. LE COMTE DE MONTVALON.

PAR M. MOUAN,
Secrétaire-perpétuel de l'Académie.

Messieurs

Les sciences agricoles ont toujours été le principal objet des travaux de notre Académie. Dans tous les temps elle a compté parmi ses membres, des hommes spéciaux, entièrement voués à la pratique d'un art qu'enrichissent chaque jour de nouvelles découvertes et auquel se rattache éminemment la prospérité du pays.

M. le comte de Montvalon, un de nos membres fondateurs et dont nous déplorons tous la perte récente, avait su marquer sa place au premier rang entre ces adeptes des connaissances agronomiques. Il appartenait à cette classe de riches propriétaires qui ne se bornant point à de pures spéculations théoriques s'efforcent d'étendre le domaine de la science,

par des soins assidus, par une application intelligente de leurs études. Homme d'exécution avant tout, il vit ses travaux couronnés par le succès et le nom de l'habile agronome avait acquis une juste célébrité. M. de Montvalon fut encore un littérateur instruit et élégant, un académicien laborieux, toujours prêt à apporter le tribut de ses lumières dans la solution des questions qui s'élevaient au milieu de nous. Tels sont les titres de M. de Montvalon à l'estime publique. Chargé de les retracer dans cette solennité littéraire, j'aurais voulu, pour justifier votre choix, pouvoir rendre à la mémoire de notre honorable confrère, tous les hommages qui lui sont dûs. Je vais essayer du moins d'apprécier ses œuvres avec cette sincérité qui seule peut donner quelque valeur aux éloges.

Louis-Honoré-Joseph-Hypolite-Hilarion-Casimir de Barrigue comte de Montvalon, naquit à Aix le 23 octobre 1774 de Joseph-André de Barrigue de Montvalon, capitaine dans le régiment d'infanterie du roi et de dame Louise-Pauline de Vento des Pennes. Sa famille originaire de la ville de Marseille avait bien mérité du pays par ses vertus et par des services signalés. André de Montvalon, bisaïeul de notre académicien, fut un des plus illustres magistrats de son siècle. Profondément versé dans la connaissance des lois, il aidait de ses conseils les chanceliers d'Aguesseau et de Lamoignon, et son



Précis des ordonnances imprimé par ordre du parlement sera toujours consulté avec fruit. Honoré de Montvalon, son fils, non moins grand magistrat, devenait le doyen de la compagnie et obtenait une pension du souverain, en récompense de ses services. Quant au père de M. le comte de Montvalon, il avait voulu servir la patrie dans une carrière non moins honorable que la magistrature, celle des armes. Il s'occupait en même temps d'expériences agricoles, et il avait écrit sur l'art de greffer un mémoire resté manuscrit. Destiné pareillement à la carrière militaire, le jeune de Montvalon fut entouré de maîtres habiles qui l'initièrent à tous les genres de connaissances et préparèrent ainsi les éléments de cette solide instruction dont leur élève devait plus tard donner tant de preuves.

En 1788, il était nommé enseigne dans les gardes françaises. Mais déjà les sombres orages qui devaient bouleverser la France entière obscurcissaient l'horizon politique : la tourmente révolutionnaire tout en détruisant l'avenir du jeune militaire, allait d'abord disposer son âme à des épreuves aussi cruelles qu'inattendues.

Dès le 16 juillet 1789, les princes du sang et les principaux personnages de la Cour avaient déserté la France pour protester sur la terre étrangère contre les nouvelles théories qui allaient envahir toutes les classes de la société. Bientôt leur conduite

compta de nombreux imitateurs. L'émigration, cette noble inconséquence des cœurs généreux, suivant la pensée d'une femme d'esprit (1), l'émigration enlevait chaque jour à la patrie, l'élite de la population, ceux-là même qui devaient en être les plus fermes soutiens.

Sans prétendre juger ici ce grand épisode de nos troubles, je me hâte de dire que la famille de Montvalon se décida à grossir le nombre des émigrants, et qu'elle demeura invariable dans la règle de fidélité qu'une opinion consciencieuse lui faisait un devoir de suivre.

Le jeune émigré alla d'abord avec son père joindre l'armée réunie à Stavelo, en Belgique, sous le commandement du duc de Bourbon. Ensuite il se rendit à Turin où se trouvait le comte d'Artois à la tête d'un corps d'émigrés, et il demeura attaché pendant quelque temps à la fortune de ce prince. Cependant le triomphe de la république française paraissait définitivement assuré. Nos compatriotes fugitifs, forcés de changer fréquemment de résidence, étaient réduits pour la plupart à un état voisin de l'indigence. Alors on vit des hommes portant un nom célèbre se livrer à des travaux manuels, préférant ainsi une pauvreté honorable à l'aisance et aux richesses qu'ils auraient pu se procurer par

(1) Mme de Staël, dans ses *Considérations sur la Révolution française.*

l'oubli d'un sentiment qui chez eux avait toute la force du devoir.

La famille de Montvalon partagea la destinée commune. Elle se réfugia dans le Valais et choisit pour demeure la ville de Sion.

Là, dénué de toutes ressources, le jeune de Montvalon put apprécier l'importance et la nécessité de l'éducation qu'il avait reçue. Le sentiment intérieur de la conscience ne suffit pas toujours à l'infortuné qui vit loin de son pays, pour adoucir les ennuis de la solitude et de l'exil. Quel remède plus puissant aux maladies de l'âme que l'étude et la culture des belles-lettres ?

M. de Montvalon se livra donc avec ardeur à ses goûts favoris. Il relisait les chefs-d'œuvre immortels de l'antiquité, et les monuments non moins impérissables de la littérature moderne, surtout de la langue italienne. Familier avec les beautés de cet idiome, il traduisait en français les morceaux qui l'impressionnaient vivement. Il se plaisait encore à étudier le caractère et les mœurs des habitants du Valais, à contempler cette variété d'objets qu'offre à la curiosité de l'observateur, ce pays alors peu connu ; ici d'arides sommets couverts de neiges éternelles et où croissent avec peine quelques rares plantes ; un peu plus loin, tout le luxe de la végétation. Deux fois il visita l'hospice du Saint-Bernard, cet asile d'une charité aussi intelligente dans ses

œuvres qu'elle est inépuisable deus ses ressouces.

Au milieu de ces utiles délassements, M. de Montvalon avait gagné la confiance du grand bailli qui le choisit pour son secrétaire; il conserva cette fonction jusqu'en 1799, époque où il se transporta à Venise avec sa famille.

Dans cette opulente cité qui bientôt devait disparaître sous le poids de sa propre grandeur, se trouvait alors un homme qui a rempli un rôle politique très important, un prélat promu par ses talents et par les circonstances à de hautes dignités dont malheureusement il ne put pas soutenir l'éclat. L'abbé Maury avait pris la fuite, après la dispersion du sacré collège en 1798. Il erra pendant quelques mois, choisit ensuite Venise pour sa résidence et participa au conclave ouvert en cette ville au mois de décembre 1799.

M. de Montvalon fut assez heureux pour nouer des relations avec ce prélat, qui, comprenant de quelle utilité pourraient être pour lui les connaissances de son compatriote, se l'attacha, en qualité de collaborateur intime. Il l'initia même à diverses entreprises littéraires en harmonie parfaite avec ses goûts, et cette communauté d'études et de travaux se maintint pendant tout le temps que l'abbé Maury séjourna à Venise.

Cependant un de ces hommes extraordinaires qui ne se montrent aux peuples qu'à de rares intervalles, s'était emparé, en France, du pouvoir. Entraîné

par l'instinct monarchique et comprenant que la sécurité pour tous les Français était un besoin non moins impérieux que l'indépendance nationale, Napoléon ne cachait plus ses intentions bienveillantes envers les émigrés. Bientôt le décret du 6 floréal an x, proclama une amnistie pour tous les prévenus non encore rayés définitivement des listes.

M. de Montvalon profita du bénéfice des circonstances et se disposa à revoir sa patrie. Le 28 octobre 1803, il eut le bonheur de saluer le sol natal, après une absence de 14 années.

Ici, va s'ouvrir pour lui une nouvelle carrière: à une vie errante et orageuse, à une existence précaire succèderont la tranquillité et le repos.

Toutefois M. de Montvalon avait encore des difficultés à surmonter. Doué d'une grande énergie de caractère, il en triompha sans beaucoup de peine.

Sa famille possédait, depuis longues années, une vaste et belle propriété de terre, dans la commune de Vitrolles. Pendant l'époque de l'émigration et à la suite d'arrangements particuliers, ce domaine était passé entre les mains des deux tantes paternelles de M. de Montvalon, pieuses et saintes personnes, consacrées au culte du Seigneur, uniquement occupées du soin de le servir.

La terre de Montvalon put ainsi échapper à la vente et à la spoliation. Quand le légitime propriétaire revint en France, il trouva le domaine dans

un état complet de délabrement. Le désastreux hiver de 1789 avait exercé son influence mortelle sur les plantations. La hache des malfaiteurs, la dent meurtrière des bestiaux, le manque presque total de culture pendant plusieurs années avaient anéanti tout produit. A peine quelques arbres chétifs montraient çà et là le triste spectacle de la décrépitude et de l'abandon.

Étranger à toute idée ambitieuse et peu jaloux de suivre l'exemple de ceux qui aiment avant tout à courir la carrière des places et des honneurs, M. de Montvalon résolut alors de se vouer exclusivement à la pratique de l'art agricole et de recomposer une nouvelle fortune sur les débris de l'ancienne. Nul n'était plus propre que lui à obtenir ce résultat. A une volonté ferme, à un travail opiniâtre, il joignait un vif désir d'acquérir toutes les connaissances qui se rattachent à l'agriculture, un soin assidu à se tenir au courant des découvertes que les sciences, la chimie surtout, enfantent chaque jour.

Bientôt, par l'intelligente activité de M. de Montvalon, par sa présence presque continuelle sur les lieux, la fertilité et l'abondance purent enrichir un sol qu'avait trop longtemps affligé une désolante stérilité. Une immense quantité de terres gastes achetée de l'hoirie de Marignane, vint de plus agrandir le domaine et augmenter pour l'avenir ses éléments de produit.



Dans ses travaux d'amélioration, M. de Montvalon s'était attaché d'une manière particulière au reboisement des collines de sa propriété, objet d'une si haute importance en économie agricole, et qui n'a cessé d'occuper nos divers gouvernements avant et depuis l'ordonnance de 1669, longuement élaborée par les soins de Colbert. Naguère le congrès agricole réuni à Paris formait dans l'intérêt du reboisement les vœux les plus pressants, et l'administration, après un sérieux examen, a donné la promesse d'un concours actif et immédiat. Déjà MM. les ministres de l'agriculture et des finances, frappés de la situation des classes pauvres de nos campagnes, ont demandé un crédit aux chambres législatives pour opérer des plantations partielles sur les nombreux hectares de terres incultes, landes et bruyères qui couvrent encore le sol du pays.

Le pin d'Alep avait paru à M. de Montvalon l'arbre le plus convenable pour hâter ce reboisement auquel il attachait tant d'importance. Ce pin est en effet l'arbre indigène de nos contrées et surtout de la partie des versants qui s'inclinent vers la Méditerranée. Toutes les expositions, toutes les natures de terrain lui sont également favorables. Un peu de terre dans la fente des rochers assure son existence.

Pendant une période de plus de 30 années, M. de Montvalon a vu couronner ses expériences par la plus heureuse réussite, et de vastes forêts ont couvert des

collines dont l'aridité attristait les regards. Devenu riche propriétaire, il a pu répandre l'aisance dans la population qui l'entourait, et tout en acquérant des droits à la reconnaissance publique, il a prouvé ce que peuvent l'ordre et l'intelligence unis à un labeur patient et à une volonté bien arrêtée.

M. de Montvalon se plaisait toujours à chercher dans la culture des lettres une agréable distraction.

Parmi les sociétés savantes dont les portes lui furent ouvertes, l'Académie de Vaucluse s'était empressée de l'admettre au nombre de ses membres correspondants. Il prononça lors de son installation un discours sur l'excellence de la littérature, dans lequel il fit ressortir toute son influence sur les mœurs des peuples, tout son pouvoir sur les hommes considérés isolément. J'ai été passionné pour les belles-lettres, disait-il, dès mon adolescence; elles sont la consolation de l'homme dans l'infortune, le soutien de sa gloire dans la prospérité, l'ornement de sa vie, dans quelque position qu'il se trouve.

Lorsqu'en 1808, l'ancienne société d'agriculture d'Aix reçut une nouvelle organisation, sous le titre de Société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts, M. de Montvalon fut accueilli dans la docte compagnie avec tout l'empressement qu'il méritait d'obtenir. Pendant toute sa longue carrière, tour à tour agronome et littérateur, il a payé sa dette académique par des travaux aussi nombreux que variés.

Agriculteur, notre honorable confrère avait rédigé trois mémoires importants dont le premier en suivant l'ordre des temps est entièrement inédit. Ce travail dont il fut chargé par le vœu unanime de l'Académie avait pour objet essentiel d'examiner le moyen le plus sûr de préserver nos oliviers des atteintes du ciron ou taragnon, insecte qui attaquant l'arbre dans toute sa vigueur, dessèche les rameaux, fait périr ses branches, dévore avec encore plus d'avidité les nouveaux jets remplaçant ceux qu'on a extirpés, oblige enfin de couper au pied cet arbre que la taille trop sévère a déjà affaibli et qu'une expansion forcée de la sève anéantit tout-à-fait.

L'habile entomologiste nous fait connaître, dans ce mémoire, les habitudes, les métamorphoses du taragnon, les causes qui tendent à en augmenter la multiplication. Il y signale les erreurs et les omissions de ceux qui avaient déjà écrit sur l'olivier, tels que Vettori et Battara chez les italiens, Charles Étienne, Sieure, de la Brousse, et l'abbé Couture chez les français. Point d'autre remède, dit-il, que celui d'extraire jusqu'au vif les branches attaquées par l'insecte et de les bruler sans délai; mais pour en assurer encore mieux les effets, des règlements municipaux devraient enjoindre aux propriétaires la destruction du taragnon, comme ils leur prescrivent de faire écheniller leurs arbres.

Dans le second mémoire concernant la reproduc-

tion et l'éducation du pin d'Alep, M. de Montvalon établissait en théorie le résultat d'une longue expérience. Rien de plus simple que le procédé qu'il indique pour la reproduction de ces pins. On abat un certain nombre des plus vieux et on les scie un peu au-dessous de l'enfourchure des branches. Cette partie supérieure de l'arbre est placée sur les endroits les plus élevés des terrains que l'on veut ensemencer. Bientôt l'ardeur du soleil fait ouvrir les cônes et la semence emportée par les vents va naturellement se déposer dans de petits creux que l'on a pratiqués, et là elle ne tarde point à germer et à se développer.

En écrivant son mémoire sur l'*ilex*, connu sous le nom d'*avaux* ou *chêne kermès*, M. de Montvalon avait pour but de résoudre diverses questions qui lui avaient été proposées par l'administration supérieure des forêts. Elles concernaient entr'autres les produits qu'on peut retirer de cet arbuste et son importance forestière pour retenir les terrains.

Joignons à l'indication de ces travaux importants:

La communication d'un mémoire sur la culture et le mode de conservation de la pomme-de-terre, ce tubercule qui naguère fixait d'une manière spéciale l'attention de nos agronomes. — L'exposé d'une expérience faite en matière d'engrais sur les cendres d'une plante marine brulée d'après un procédé particulier. Ces cendres conservaient au terrain

dans lequel on les avait enfouies de la fraicheur en été, et le rendaient moins sensible à l'action du froid. Répandues au pied de plusieurs oliviers, elles avaient entièrement neutralisé sous leur couche l'action de la gélée. Au surplus l'engrais de mer que l'on recueille dans les étangs de Berre et de Marignane et sur leurs bords, avait longtemps été considéré comme nuisible à la végétation. Seulement en 1800, quelques essais eurent lieu avec une assez grande méfiance, et bientôt, grâce aux résultats satisfaisants que l'on obtint, ce genre d'engrais fut adopté communément et pour toutes les cultures. L'expérience de M. de Montvalon devrait donc être considérée comme une nouvelle propriété se rattachant à l'emploi des plantes marines, moyenant certaines conditions.

M. de Montvalon s'occupait encore avec beaucoup d'activité du soin d'acclimater et de propager les céréales étrangères. Plus d'une fois il nous entretint de ses expériences sur le blé de Thibet, sur celui de la terre de Hus et sur le seigle d'Islande dont la production vraiment extraordinaire est une véritable conquête pour l'agriculture. Enfin les nombreux rapports de notre académicien sur les matières agricoles attestaient à la fois et l'étendue de ses connaissances et la confiance dont il était l'objet de la part de ses collègues. Vous vous rappelez tous, Messieurs, ce travail remarquable concernant le

projet de loi des irrigations, et dont vous votâtes l'envoi à M. le Ministre de l'agriculture, et cet autre rapport sur les graines oléagineuses, dans lequel il faisait si bien ressortir leur influence désastreuse sur la production des huiles d'olives.

Les belles-lettres avaient charmé les premières années de M. de Montvalon. Il ne cessa pendant toute sa vie de leur rendre un culte assidu.

Parfaitement versé, comme nous l'avons dit, dans la littérature italienne, il s'était appliqué surtout à étudier deux écrivains remarquables de cette nation, Machiavel et l'abbé Denina.

Le premier fut son auteur de prédilection. Parmi les nombreux écrits de génie profond que l'on a tant calomnié sans doute parce qu'on n'a pas toujours su le comprendre, M. de Monvalon s'était spécialement attaché au discours sur Tite-Live et à l'histoire de Florence. Après un exposé préliminaire, l'habile littérateur traduisit heureusement dans notre langue ces deux chefs-d'œuvre du secrétaire florentin. Un tel travail offrait des difficultés de plus d'un genre. En interprétant le premier de ces écrits, il s'agissait d'embrasser dans tous ses détails cette philosophie profonde que déploie Machiavel à l'occasion de son historien. Il fallait suivre avec une attention soutenue les divers points de comparaison qu'il établit si judicieusement entre l'histoire du peuple romain et les faits analogues se

déroulant dans les annales des autres peuples anciens ou modernes. M. de Montvalon eut assez de talent pour sortir victorieux de ces difficultés. Il lutta aussi heureusement avec son modèle dans sa traduction de l'histoire de Florence, étonnante conception, où le génie de Machiavel renfermant dans un cadre resserré un immense tableau, montre à chaque ligne, le grand homme d'état, le politique consommé, l'historien dont l'élégance égale l'exactitude et la concision.

Sous le titre de décennales, Machiavel avait déploré dans le langage des dieux, les malheurs qu'un astre fatal fit éprouver à l'Italie pendant le cours de deux lustres. M. de Montvalon traduisit encore en prose poétique cette brillante composition.

Parmi les écrivains récents de l'Italie, l'abbé Denina, à la fois théologien, philosophe et historien, occupera toujours un rang distingué par son histoire des révolutions d'Allemagne. Dès 1782, le professeur de Turin traçait le plan de cet ouvrage qu'il écrivait à Berlin quelques années après, et auquel il mettait la dernière main à Paris, au commencement de ce siècle.

Tout fait présumer que M. de Montvalon, pendant son séjour à Turin a pu connaître Denina et apprécier son mérite. Quoi qu'il en soit, les nombreux fragments qu'il avait lus, dans nos réunions particulières, de sa traduction des révolutions d'Allemagne,

annonçaient que l'auteur italien avait trouvé un heureux interprête de la clarté, de la méthode et de l'élégance de sa narration. Aussi devons-nous regretter que notre confrère ne se soit jamais déterminé à compléter et à publier une œuvre à laquelle on a déjà reconnu, avant nous, toute la facilité, toute la chaleur d'une composition originale.

Signalons brièvement quelques autres productions de M. de Monvalon.

En 1824, il traduisait de l'italien *les Romains dans la Grèce*, ouvrage où se trouvait retracée, sous le voile de l'allégorie, la conduite du gouvernement français, celle surtout du conquérant de l'Italie, à l'époque de la chute de Venise. Dans le courant de la même année, il consacrait à la vénération publique, dans un éloge historique, les vertus et les talents de M. l'abbé Roman, chanoine de l'église métropolitaine d'Aix, un des membres les plus distingués de notre société, et que la mort avait enlevé le 7 juin 1823.

Portant son attention sur tout ce qui concernait le pays, il signalait, en 1826, la découverte de divers objets d'antiquités dans le domaine de Montvalon, celle notamment de deux tombeaux dont les corps étaient probablement ceux de guerriers Sarrasins tués dans quelque combat livré près de ces lieux.

Appelé à peu près vers la même époque dans le Dauphiné par des affaires de famille, M. de Montvalon y écrivit la relation d'une excursion à la Grande

Chartreuse, et communiqua plus tard à ses confrères ce récit empreint des sombres couleurs avec lesquelles se produit à l'imagination le célèbre monastère de St Bruno.

Nous avons vu M. de Montvalon habitant le Valais à l'époque de l'émigration. Il avait réuni dans une notice inédite, ayant pour titre : *Voyage dans le Valais*, le résultat de ses observations sur cette contrée intéressante. La description de l'Hospice que Bernard de Menthon érigeait vers la fin du dixième siècle, sur les ruines d'un temple des fausses divinités, cette description du St Bernard nous avait vivement attachés par des détails curieux sur la vie, les mœurs et les usages de ses pieux habitants.

M. de Montvalon avait présidé cette Académie avec distinction, à deux époques différentes.

Lors de sa première présidence, en 1824, il signalait dans son discours d'ouverture de la séance publique, l'influence des sociétés académiques sur les lettres et les arts, ces génies bienfaisants qui propagent les lumières, qui conservent encore la pureté du langage, la sécurité des règles et la perfection du goût.

En 1828, époque de sa seconde présidence, M. de Montvalon avait écrit un discours dans lequel il se livrait à diverses considérations sociales et politiques. Développant cet axiome du poète latin :

Quid leges sine moribus vanæ proficiunt (1), il voulait prouver surtout que les lois les plus sages sont impuissantes quand elles sont en opposition avec les mœurs des peuples auxquels on tenterait de les imposer; d'où cette conséquence qu'un rapport indispensable doit s'établir entre les mœurs et les lois de toutes les nations. Quelque mesurée que fût cette dissertation, l'honorable président craignit néanmoins qu'elle ne froissât l'opinion de quelques-uns de ses auditeurs, tant il est vrai qu'il faut souvent bien peu de chose pour exciter les passions. Il s'empressa de la retirer après l'épreuve préliminaire de la lecture en séance particulière. A ce discours en fut substitué un autre sur les avantages et les douceurs de la vie solitaire que l'on mène au milieu des champs, et sur l'utilité que l'état peut retirer du séjour loin des villes d'une partie des grands propriétaires.

En 1830, la charge de secrétaire perpétuel était devenue vacante. Les vœux unanimes de ses confrères y appelèrent M. de Montvalon.

Successeur du vénérable docteur Gibelin et de cet autre honorable membre que nous sommes heureux de compter encore dans nos rangs (2), le nouvel élu ne tarda pas à prouver combien il était digne de remplir les fonctions dont la confiance de ses collègues l'avait investi. Représentant de l'Académie

(1) Horatius, Od., lib. III.
(2) M. Isidore de Montmeyan.

pendant l'espace de 15 années, il n'a cessé, autant que les circonstances le lui ont permis, d'être le gardien vigilant de nos droits et de nos attributions.

Nous aimerons toujours à nous rappeler cet aperçu de chaque année dans lequel notre honorable secrétaire perpétuel rendait compte de nos travaux. Avant de distribuer à chacun de nous une part d'éloges que sa bienveillance se plaisait peut-être un peu à agrandir, M. de Montvalon franchissant en quelque sorte l'enceinte de nos séances, portait au dehors un coup d'œil observateur, et tempérait la sécheresse inhérente à l'œuvre dont il était chargé par d'heureuses excursions dans le monde littéraire et industriel.

Ainsi il signalait à l'attention publique les nouvelles cultures introduites sur le sol du pays, l'invention de nouveaux instruments aratoires ou leur perfectionnement, les progrès des lettres et des arts en général, l'heureuse application des sciences à ces nombreuses fabriques dont l'industrie enrichit la France chaque jour. Ensuite il appelait l'attention des grands propriétaires et de l'État lui-même sur la reproduction et la conservation des bois. Il présentait sous l'aspect le plus sombre leur destruction toujours croissante sur le littoral de la mer, les penchants des côteaux mis à nu et sillonnés par les pluies, la terre végétale emportée et avec elle disparaissant tout espoir de reproduction. J'imiterai,

s'écriait-il, la constance d'un illustre romain : la destruction de Carthage n'était pas plus nécessaire au salut de Rome que la conservation des bois ne l'est à notre belle patrie.

Au milieu de tous ces travaux, l'honorable académicien trouvait encore le temps de tenir les rênes de l'administration dans la commune où le domaine de Montvalon est situé. Maire de Vitrolles sous la restauration pendant plusieurs années, il avait prouvé par son esprit d'ordre et son intelligence des affaires, tout le bien qu'il aurait pu opérer sur un plus grand théâtre, si les circonstances ou ses goûts l'y avaient conduit. Enfin il conserva jusqu'aux derniers instants de sa vie, la qualité de membre de la commission administrative de notre musée et de l'école de dessin.

Cependant la santé de M. de Montvalon s'était constamment soutenue grâce à sa forte constitution. Mais vers la fin de 1843 diverses causes parurent l'altérer sensiblement. Si notre collègue cessa dès-lors de se montrer assidu à nos séances, il saisissait toujours avec empressement les moments de repos que lui laissaient ses souffrances, pour venir participer encore à nos travaux.

C'est dans cette période d'une vie si active qu'il faut placer la communication faite dans nos séances hebdomadaires d'un long mémoire sur la situation actuelle de l'agriculture de notre département, les

causes de sa décadence et les moyens d'y remédier. C'était là en quelque sorte le résultat de sa longue expérience dans un art dont toutes les ramifications lui étaient familières. La gravité de ces lectures était adoucie par le récit de quelques anecdoctes concernant les mœurs des montagnards de l'Helvétie, souvenir touchant de la jeunesse de M. de Montvalon.

Les progrès du mal lui interdirent bientôt toute participation à nos œuvres. Le peu de force qui lui restait, il le réserva pour la séance publique du 21 juin dernier où, défiant pour ainsi dire les graves atteintes de la maladie, il rendit compte de nos travaux de l'année avec le talent qui lui était propre. Toutefois M. de Montvalon ne se faisait aucune illusion sur son état. C'est avec une émotion vivement ressentie, nous disait-il, que je viens encore aujourd'hui faire entendre ma faible voix dans cette enceinte.

Cette œuvre fut la dernière de notre secrétaire perpétuel. Vers le milieu de l'automne, une affection au péricarde dont il était atteint depuis quelque temps prit un caractère si grave que tout espoir de prolonger des jours précieux dut cesser. M. le comte de Montvalon est mort le 15 novembre 1845, dans le château de ses aïeuls, entouré de toute sa famille et soutenu par les secours de la religion qu'il s'empressa de réclamer. Il fut inhumé hors d'Aix et ses collègues ne purent déposer sur sa tombe l'expression de leurs regrets.

Avec lui disparut un de ces hommes que la providence a doués d'une heureuse organisation, et qui ne sont étrangers à aucune des connaissances qu'embrasse l'esprit humain. M. de Montvalon savait discourir sur tous les sujets. Il connaissait à fond le grand art de revêtir le rôle convenable à chaque position, à chaque circonstance de la vie. Dans son domaine c'était l'agronome pratique aimant à guider de ses conseils les simples cultivateurs de sa Commune ou de celles environnantes, à terminer même leurs différends par une sage conciliation. Dans les cercles de la ville d'Aix c'était l'homme aux manières polies, charmant tous ceux qui l'entouraient par son instruction variée et sa rare facilité d'élocution. Mais son principal titre à notre reconnaissance c'est d'avoir donné en même temps le précepte et l'exemple dans ses opérations agricoles, notamment en ce qui concerne le reboisement des collines. Pourquoi sous aucun de nos gouvernements une récompense nationale n'est-elle jamais venue couronner ces services réels? L'habile agronome aurait-il été plus jaloux de mériter les honneurs que soigneux de les obtenir ? Quoi qu'il en soit la mort de M. de Montvalon a privé sa patrie et sa ville natale d'un bon citoyen, et notre Académie d'un de ses membres les plus utiles et les plus laborieux.

13

RAPPORT.





139

RAPPORT

FAIT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX,

SUR

LE POLITIEN

DE

M. Norbert Bonnafous,

Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix,

PAR

M. L'ABBÉ SIBOUR, CHANOINE,

Professeur à la Faculté de Théologie d'Aix, Vicaire-général de Digne, Chevalier de la Légion d'honneur.



Messieurs,

Je suis chargé par l'Académie de lui présenter un rapport sur l'ouvrage intitulé : *De Angeli Politiani vitâ et operibus Disquisitiones*, dont l'auteur, M. Norbert Bonnafous, lui a fait hommage. Je viens m'acquitter aujourd'hui de ce devoir et faire connaître à la société l'œuvre savante dont elle m'a fait l'honneur de me confier l'examen. J'ai besoin

d'excuse pour avoir différé jusqu'ici l'accomplissement d'une tâche qu'il m'était pourtant doux à plus d'un titre de remplir, et j'ai aussi besoin d'indulgence pour la manière imparfaite dont je m'en suis acquitté; les occupations multipliées qui m'ont empêché d'apporter plus tôt ce rapport, m'ont empêché également de lui donner tous les soins qui auraient été nécessaires et que l'importance et la nature du travail de M. Bonnafous réclamaient.

Si on avait besoin de preuves, Messieurs, pour établir l'utilité des grades et des concours académiques, on en trouverait une décisive dans les œuvres importantes que ces grades et les épreuves difficiles auxquelles les candidats doivent se soumettre pour les obtenir, ont déjà produites au milieu de nous. Cette littérature d'origine universitaire, qui chaque jour ajoute aux richesses de l'Allemagne, ne promet pas en France une moindre fécondité. La philosophie, l'histoire, le droit, l'érudition et la critique littéraire lui sont redevables d'un grand nombre de travaux remarquables. Plusieurs thèses sont devenues des livres que le public a accueillis avec faveur. Telle est l'origine et tel sera aussi sans doute le sort des *Recherches sur Politien*. M. Norbert Bonnafous a demandé le doctorat ès-lettres, en présentant à ses juges deux ouvrages, à la place des deux thèses que les règlements l'obligeaient à

fournir. Chacun de ces deux ouvrages était un titre plus que suffisant pour obtenir le grade auquel le savant professeur prétendait. L'un renferme des études *sur l'Astrée et sur Honoré d'Urfé.* On y trouve après une biographie intéressante de d'Urfé, un examen de ses œuvres en général et de l'Astrée en particulier, et une appréciation juste de l'influence salutaire qu'il exerça sur les mœurs et la société de son époque. L'autre, dont nous devons vous parler ici avec quelque détail, est une monographie d'Ange Politien, écrite à la manière et dans le style des philologues de la renaissance. L'obligation où sont les candidats au doctorat de rédiger en latin une des deux thèses requises, vous explique pourquoi M. Bonnafous a écrit dans la langue de Cicéron, et nous devons le dire tout d'abord, avec une élégance et une correction de style rares de nos jours, ses Recherches sur Politien.

Au reste, cette circonstance une fois mentionnée, pour donner la raison de la forme inusitée sous laquelle se présente au public l'œuvre de M. Bonnafous, nous n'avons plus à parler de cette œuvre, comme d'une simple composition académique, mais bien comme d'un travail d'humaniste et d'un morceau d'histoire littéraire. C'est sous ce rapport, en effet, que nous allons l'examiner.

L'auteur des Recherches sur Politien nous apprend

qu'il a été déterminé dans le choix de son sujet, par l'intérêt littéraire que présente l'époque de la renaissance, au milieu de laquelle la figure du maître florentin qu'il s'est efforcé de retracer, jette un si vif éclat, et ensuite par le désir de laver la mémoire de Politien des souillures que l'envie et la malignité répandirent sur elle.

A une époque où la calomnie s'attache à toutes les brillantes renommées, où les rivalités d'école et de parti enfantent tant d'accusations injustes, où la guerre des pamphlets et des épigrammes est si animée, un homme comme Politien ne pouvait pas être épargné. Le haut rang qu'il occupait dans la république des lettres, ses précoces et éclatants succès, la faveur même des Médicis le désignaient aux traits de la jalousie. Il en fut déchiré. Ni l'homme, ni l'écrivain ne furent épargnés. On l'accusa de plagiat et même de vol littéraire. On noircit sa foi et ses mœurs. Après l'avoir représenté vivant à la manière des Épicuriens, dans le plaisir, l'indifférence et l'athéisme, on le faisait mourir d'une mort abominable, ocasionnée par un transport amoureux, qui aurait été un outrage à ses devoirs et à la nature. Ces accusations nées dans l'ombre étaient ensuite divulguées et répandues au loin par la correspondance des savants. Leurs lettres devenaient ainsi la chronique scandaleuse

du temps. Il n'était pas facile de vérifier l'exactitude des nouvelles qui étaient transmises. On croyait toutes celles qui flattaient l'amour-propre et qui abaissaient des rivaux. C'était une trop grande joie et un trop grand triomphe pour les lettrés protestants d'Allemagne, par exemple, quand ils pouvaient répéter bien haut qu'un prêtre comme Politien, un dignitaire de l'église, presque un cardinal, avait vécu comme un païen, pour qu'ils prissent la peine d'examiner si tout ce qu'on leur en disait était véritable. D'ailleurs l'examen n'eut pas été aisé. Les moyens de contrôle manquaient. Et si aujourd'hui avec le grand jour de la publicité qui s'est fait partout, avec les communications devenues si rapides, il est cependant souvent si difficile de savoir au juste à quoi s'en tenir sur les hommes et sur les choses, pour peu que les passions contemporaines aient intérêt à les défigurer ou à les dénaturer, que devait-ce être dans un temps où les passions étaient encore plus ardentes que de nos jours, la moralité des écrivains et de tous ceux qui faisaient l'opinion, peut-être, encore plus suspecte, où l'aurore de cette lumière que la presse allait répandre partout se levait à peine, et où l'on vivait parqué dans sa ville, dans son école et dans ses préjugés, sans avoir presque jamais l'occasion ou la possibilité d'en sortir?

Presque tous les jugements portés sur les grands

hommes de la renaissance et du seizième siècle sont à réformer. On les a puisés à des sources empoisonnées. On n'a pas fait suffisamment la part des haines de parti et des rivalités d'école et de religion. Les récits sales et suspects de Burchard, les éloges mensongers de Paul Jove, les épigrammes de Sannazar et de plusieurs autres, les mille bruits de cour, de ruelle, de salon, recueillis par la malignité, brodés avec une verve spirituelle, qui, nous en convenons, est très amusante, consignés dans les lettres des poètes et des philologues, quelquefois même dans les correspondances officielles des ambassadeurs, voilà les matériaux ordinaires qu'on a employés sans examen et sans critique, voilà ce qui a passé dans les anecdotes de Varillas et dans le dictionnaire de Bayle; voilà enfin ce qui est devenu de l'histoire authentique et incontestable au dix-huitième siècle. C'est comme si on écrivait un jour celle de notre temps, avec les pamphlets politiques, avec la chronique des journaux et les charges spirituelles du *Charivari* ou du *Corsaire-Satan*.

Notre siècle, plus impartial et plus curieux des origines que son devancier, avait donc une belle mission de réformation historique en ce qui concerne surtout le seizième siècle. Il l'a comprise et il est en voie de la remplir. Déjà plusieurs des grands hommes du temps ont trouvé des historiens dignes

d'eux ; Léon x, Raphaël, vingt autres moins illustres sont vengés. Les travaux de Roscoë, de Passavant, d'Audin, et même de Ranke ont jeté de grandes lumières sur toute cette époque de la renaissance où se trouvent tant de noms décriés. L'anglican Roscoë n'a pas reculé même devant une sorte de réhabilitation de Lucrèce Borgia. Et il est impossible de lire les pages qu'il lui a consacrées, sans emporter la conviction que si la fille d'Alexandre vi ne fut pas toujours semblable à sa chaste homonyme de l'antiquité, ainsi que le disent pourtant ses poètes et ses admirateurs (1), elle ne ressembla pourtant jamais à cette horrible image que la tradition historique nous donne comme étant son portrait fidèle.

M. Bonnafous a suivi ces tendances réparatrices dans ses Recherches sur Politien, et c'est aujourd'hui un nom de plus à ajouter à la liste des hommes qui ont trouvé dans l'abondante érudition, dans l'impartialité, dans l'amour de la vérité et de la justice qui distinguent plusieurs écrivains de notre temps, une plus saine appréciation de leur caractère et de leurs œuvres.

Le choix du sujet de Politien ne pouvait être meilleur pour le but que se proposait l'auteur de faire une étude sur la renaissance. Politien est en effet une des plus parfaites personnifications de son

(1) Bembo, l'Arioste, Serassi.

époque. Il en eut le génie précoce, fécond, facile, universel. A 13 ans, il entreprenait déjà une traduction d'Homère en vers latins ; à 14 il se faisait remarquer par un poème héroïque en italien rempli de beautés du premier ordre. Professeur de littérature grecque et latine, il parlait tour à tour comme s'il était né dans Athènes et dans Rome. Les plus savants hellénistes, tels que Démétrius Chalcondyle, se voyaient dans leur propre langue ravir la palme de l'éloquence et de l'érudition. Leur chaire était abandonnée et l'on se pressait aux leçons de Politien. Marcile Ficin l'appelait *un enfant homérique.* Et de nos jours un homme qui rappelle Politien par son goût exquis, par son amour pour les lettres et par ses succès de professeur, M. Villemain a dit du maître florentin, en parlant de ses poésies latines : « qu'on le « croirait naturalisé romain du temps d'Auguste, « qu'on distingue à peine ses vers de ceux de Vir- « gile et qu'ils en ont le tour libre, le mouvement « et l'harmonie (1). » Philologue laborieux, Politien a exploré l'antiquité tout entière. Traducteur élégant, il en a été un des meilleurs interprètes. Son esprit, aussi vaste que facile et orné, a tout compris, les poètes, les philosophes, les juristes même. Il fit des élégies et des chansons comme Catulle et

(1) Leçons de littérature.

Tibulle. Il exposa tour à tour dans sa chaire les doctrines de l'académie et du lycée. Platon et Aristote lui étaient familiers. Cet érudit, ce rhéteur, ce poète, ce philosophe était de plus docteur en droit canon et fort versé dans le droit romain ; c'est à lui que nous devons la première édition de Théophile, et de plus il corrigea les Pandectes de Justinien sur l'ancien et célèbre manuscrit de Florence.

Par ses liaisons, Politien tient à tous les hommes distingués de son temps. Marcile Ficin fut son maître, Lascaris, son émule, Pic de la Mirandole, son ami. Il eut pour disciple Michel-Ange et Léon x ; pour adversaire déclaré, Pontanus et toute l'école de Naples; pour correspondants, tout ce qu'il y avait de plus éminent parmi ses contemporains. Son histoire se mêle à celle de Florence et des Médicis. Il vécut familièrement avec Laurent le magnifique, il éleva ses enfants, il seconda admirablement ses goûts pour les lettres et les arts, et quand à 40 ans il descendit dans le tombeau, on peut dire qu'avec lui s'éteignit la lumière la plus éclatante de la renaissance italienne.

La vie de Politien reflète donc son siècle, et son histoire peut s'élever aux proportions de l'histoire d'une des époques littéraires les plus fécondes et les plus intéressantes.

J'ai dit le dessein de M. Bonnafous : faire con-

naître Politien, en le faisant connaître le laver des accusations qui ont entaché sa mémoire; en étudiant ses œuvres et leur influence, étudier son temps. Maintenant il faut dire comment ce dessein qui est vaste et bien conçu a été rempli.

L'auteur a donné à ses *Recherches* la forme biographique. Il consacre les premiers chapitres à éclaircir les origines de Politien. Il discute avec beaucoup d'érudition sur son nom, sur la date de sa naissance, sur sa famille. Il nomme ses maîtres; et c'était peut-être là le lieu de placer un tableau de l'état des lettres et des arts au quinzième siècle dans l'Italie, qui a devancé sur ce point tous les autres pays, et dans Florence en particulier qui a été la reine de la renaissance italienne.

Mais M. Bonnafous se trouvait sans doute gêné par son cadre. Entraîné aussi par ce goût très vif pour les recherches savantes que son livre respire d'un bout à l'autre, et qui est certes même dans ses excès un beau défaut, il a peut-être donné un peu trop de place à des détails et à des questions de pure érudition, et il s'est vu par là forcé de sacrifier les vues plus générales et les considérations littéraires, qui cependant auraient jeté plus de lumière et d'éclat sur son sujet.

Grâce à la précocité de Politien, son biographe peut cependant nous convier bientôt à l'examen de

ses ouvrages. L'écrivain chez Politien a devancé l'homme. Le poème héroïque qu'il composa à 14 ans en l'honneur de Jules de Médicis, vainqueur dans les jeux donnés à Florence, ouvre la série de ses nombreux travaux de prose, de vers, d'histoire et de philologie qui élevèrent si haut sa renommée.

M. Bonnafous nous parle successivement de tous ses travaux en suivant à peu près l'ordre chronologique. Il en résulte pour lui l'obligation de s'arrêter quelquefois longtemps sur des dates, et d'employer beaucoup de sagacité et de recherches à discuter des questions qui sont plutôt du domaine de l'archéologie, que de l'histoire littéraire.

Nous aurions peut-être préféré qu'il eût classé d'une manière plus méthodique et apprécié d'une façon plus large et plus complète, les travaux de Politien et qu'il nous eût successivement fait connaître en lui, le poète italien, qu'il faut nommer après Dante et Pétrarque; le poète latin, qui rappelle Virgile et Catulle; l'helléniste, qui remplaçait et faisait oublier même les grecs dont la prise de Constantinople avait doté l'Italie; le traducteur élégant et fidèle; le professeur à l'élocution si brillante et si fleurie; le philologue enfin effrayant d'érudition.

Chacun de ces chapitres pouvait donner lieu à des considérations neuves, élevées, intéressantes. M. Bonnafous a prouvé par son étude sur d'*Urfé et*

sur l'Astrée qu'il avait toutes les qualités de goût, de science et de style pour traiter comme il convient les hautes questions de critique littéraire. Il a préféré dans son Politien la critique philologique. Il a montré un goût décidé pour éclaircir les points obscurs qui sont relatifs aux ouvrages de Politien. Il est entré dans peu de détails sur les ouvrages eux-mêmes. Ainsi en parlant du drame d'Orphée, il établit que ce fut là la première pièce écrite en italien d'après les idées de l'ancienne tragédie grecque; il se borne à cette discussion chronologique; il ne nous dit rien de la pièce même de Politien et il emploie tout un chapitre pour établir ce fait de priorité, qu'à sa place nous nous serions contentés d'énoncer, en le fondant au besoin sur deux lignes de Tiraboschi (1) que nous trouvons dans son livre.

M. Bonnafous examine donc plutôt en philologue qu'en littérateur, en des chapitres séparés, d'abord le poème héroïque de Politien dédié à Jules; ensuite successivement ses épigrammes et quelques autres poésies grecques; ses poésies lyriques italiennes; sa tragédie d'Orphée; ses vers latins; sa traduction en vers latins d'Homère, et de quelques autres poètes

---

(1) Che l'Orfeo del Poliziano sia non solo il primo dramma italiano diviso in atti, ma assolutamento il primo tra gli scritti in nostra lingua, non temerei di affermarlo almeno finchè un altro non se ne produca certamente più antico. (Tiraboschi, litt. al P. Affo).

grecs; son histoire de la conjuration des Pazzi, morceau remarquable qu'on retrouve tout entier avec plaisir dans l'appendice du livre de M. Bonnafous, et où Politien s'est montré, comme le dit avec raison son savant biographe, historien véridique, écrivain élégant, ami dévoué; sa traduction d'Hérodien dédiée à Innocent VIII, louée dans un bref très flatteur et pour laquelle le pape lui fit compter deux cents écus d'or; enfin ses miscellanées où se montre surtout la vaste érudition de l'illustre professeur de Florence.

Malgré tous ces travaux accomplis dans une vingtaines d'années, auxquels il faut joindre les fatigues et les luttes du professorat et de plus une correspondance fort étendue et qui n'est pas la partie la moins importante et la moins curieuse des œuvres de Politien, ses amis trouvaient quelquefois qu'il se reposait trop longtemps et qu'il se laissait trop séduire par les douceurs de sa villa de Fiesole. Il y avait même quelque chose de vrai dans ces reproches. L'âme de Politien était avant tout poétique. Il avait besoin du parfum des fleurs, de rêver sous d'épais ombrages, de respirer l'air pur des champs, de retremper dans de doux loisirs les forces de son corps faible et difforme. Dans son amour pour la nature et pour cette vie champêtre embellie par un mélange heureux d'occupations sérieuses et futiles,

on reconnaît le disciple d'Horace et cet aimable *far-niente* que le poète de Tibur a si bien chanté dans ces vers que tout le monde sait :

> O rus quando ego te aspiciam, quandoque licebit
> Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis
> Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ.

La vie qu'on menait à Fiesole, exempte de soins et d'ennuis, ressemblait un peu trop à cette vie un peu épicurienne qu'aimaient les anciens. Politien y recevait ses amis. Grâce à la munificence de Laurent de Médicis, la table y était bien servie. Comme Érasme qui se mourait quand il manquait de ce petit vin de choix dont sa complexion souffreteuse ne pouvait se passer, Politien paraît aussi ne pas avoir été insensible à cet assaisonnement nécessaire de tout fin repas.

« Viens, écrit-il à Marcile Ficin, viens ici, si la « chaleur de Carreggi te fatigue : accepte l'hospi- « talité que je t'offre : doux ombrage, bonne « chère et vin parfumé. Voilà ce que tu trouveras à « Fiesole. En fait de vin tu sais que je suis quelque « peu connaisseur, Pic lui-même avec toute sa « science de gourmet ne m'apprendrait pas grand « chose. »

Politien perdait du temps dans les délices de Fiesole, mais il en perdait aussi beaucoup dans les

mille frivolités que sa position de littérateur à la mode lui imposait. L'un venait le prier de lui composer ou de lui déchiffrer une inscription, l'autre lui demandait une chanson de table, une romance ou une épithalame; il paraît qu'on s'adressait même à lui pour des sermons; je ne fais rien, s'écrie-t-il, en écrivant à son ami Jérôme Donat qui le gourmandait sur sa paresse, et je suis le plus occupé des hommes; je m'efforce d'être à tout le monde et de fait je n'appartiens à personne, encore moins à moi-même. *Cum nihil faciam, numquam sane tamen otiosus, imò dum cujusvis esse compellor, nec meus esse plane nec cujusquam possum.*

Ni ses amis, ni Politien sans doute ne songeaient que ces bagatelles poétiques qui étaient les amusements de son esprit et qu'il appelait des riens *nœniæ*, des distractions frivoles et quelquefois incommodes *occupatiunculæ ineptæ molestæque nimis*, seraient pourtant de tous ses travaux ceux qui seraient les plus durables et auxquels son nom devrait de ne pas être oublié. Ce qui est resté, en effet, de Politien, ce sont ses ballades, ses élégies et ses chansons. On a oublié le philologue, le rapsode grec ou latin, mais le poète toscan vit toujours. M. Bonnafous a eu la patience de recueillir et de nous donner à la fin de son Politien une liste, siècle par siècle, de toutes les édi-

tions qu'on a faites de ses divers ouvrages. Nous ne trouvons plus au dix-neuvième siècle que la réimpression de ses poésies italiennes. Les autres ouvrages, sauf peut-être la conjuration des Pazzi, ont passé dans ce sanctuaire reculé de l'érudition, où le nombre des visiteurs est si petit, et où l'on voit l'oubli s'attacher souvent aux plus grands noms.

Devons-nous faire à Politien le reproche d'avoir méconnu sa vocation et d'avoir employé à cultiver l'antiquité et les poètes grecs ou romains, un temps précieux pendant lequel il aurait pu enfanter quelques chefs-d'œuvre comme, bientôt après, l'Arioste ou le Tasse? Non certes et nous sommes tout-à-fait de l'avis de M. Bonnafous, quand il fait remarquer que les lettres modernes retirèrent le plus grand profit de ce dédain qu'eurent pour elles les savants humanistes de la renaissance. En remuant le sol antique où toute littérature doit avoir ses racines pour vivre, s'élever et fleurir, ils rendirent aux littératures nationales de notre Europe les plus grands services. Ils les nourrirent des sucs les plus purs; ils leur communiquèrent cette sève puissante qui hâta leurs développements et qui les fit passer si vite de l'enfance à cette maturité parfaite qu'elles atteignirent presque partout au dix-septième siècle.

De tous les travaux de Politien sur l'antiquité, ceux qui avaient plus particulièrement le caractère

d'utilité, dont nous venons de parler, furent sans contredit ses éditions et révisions des textes anciens, et en particulier ses traductions. On l'a accusé quelquefois de manquer d'exactitude dans ses traductions. Il est certain qu'il n'estimait pas que calquer un auteur ce fut le traduire. Il cherchait d'abord à bien saisir le sens, mais une fois maître de la pensée, il la rendait avec un tour libre et élégant, il luttait ainsi avec l'auteur et souvent le surpassait par le bonheur de l'expression.

On trouve ces qualités surtout dans sa traduction d'Hérodien. Les chicanes de grammairien que lui fait à ce sujet Robert Étienne n'empêchent pas que ce ne soit là un excellent ouvrage. C'est le témoignage que lui rend M. Bonnafous, après l'abbé Mongault qui est un juge très compétent, car il nous a donné lui-même d'Hérodien une traduction aussi exacte qu'élégante.

L'envie essaya de ravir à Politien la gloire qui pouvait lui revenir de sa traduction d'Hérodien. Elle ne l'accusa de rien moins que de l'avoir volée à Grégoire Typhernas qui venait de mourir. Paul Jove rapporte le bruit sans y croire. Il le rapporte, d'après Léon x, qui y croyait encore moins. Le malin panégyriste ajoute pourtant, dans l'éloge de Typhernas, que Politien était bien capable de commettre un pareil larcin et qu'il avait été plus d'une

fois convaincu de vol littéraire, (*vir in litterario sæpè convictus furti*). Mais il est pourtant forcé de dire qu'il n'est pas croyable qu'un homme si riche de son propre fond dans tous les genres de littérature et d'un esprit si fécond, ait cherché à augmenter sa gloire, en ravissant d'une façon si honteuse la gloire d'autrui. *Sed vix credibile videtur ut vir in omni dicendi facultate opulentissimus idem atque promptissimus, ex alieni ingenii labore, famam probro et calumnia redundantem quæsisse voluerit* (1).

Néanmoins la calomnie fit son chemin. Varillas la broda en anecdote avec des ornements de son invention, et Bayle a pris la peine de la réfuter dans son dictionnaire. Il dit que les meilleures critiques rejettent cette accusation comme indigne de croyance; qu'ils trouvent partout dans cette version d'Hérodien le même génie et le même caractère; que Typhernas n'était point capable de produire ce chef-d'œuvre, et qu'il eut moins coûté à Politien (dont on reconnaissait çà et là la touche brillante) de traduire tout l'ouvrage, que de donner à la traduction d'un autre l'air et la forme qui règne dans celle-ci (2).

M. Bonnafous avec raison est du même avis, et il ajoute qu'on crut si peu à la calomnie du temps de

(1) Elog. vir. doct. mém. CXVII.
(2) Bayle, Dict. phil., art. Politien, note III.

Politien qu'il fut nommé précisément après sa version d'Hérodien et probablement à cause de cette version, à la chaire de littérature grecque et latine qu'il occupa à Florence avec tant de distinction.

Toutefois il n'est pas rare que les calomnies les plus injustes aient quelque fondement. Politien dans le commerce littéraire, me semble avoir montré plus d'esprit que de scrupule et de délicatesse. Un jour dans sa chaire, au milieu d'un auditoire brillant, et interprétant l'Iliade, il se mit à réciter Hérodote, sans nommer l'historien grec qui était alors inconnu de la foule et dont les ouvrages n'avaient pas encore été imprimés. Il s'attribuait ainsi sans façon le travail d'Hérodote sur Homère et jouissait tranquillement des applaudissements qu'il lui attirait. Malheureusement pour Politien, le vieux Jean Lascaris assistait à sa leçon. Il fut stupéfait de l'audace du professeur. Comment osez-vous, lui dit-il, le prenant à part, réciter comme de vous, dans une si nombreuse assemblée, l'œuvre d'Hérodote connue depuis tant de siècles? Politien lui répondit en riant: « Je n'aurais pas cru qu'un grec ignorât si bien le stratagème facile, au moyen duquel on peut sans peine éblouir la multitude et se faire une réputation. Vous êtes ici peut-être trois ou quatre qui avez jeté par hasard un coup-d'œil sur Hérodote. Qu'est-ce en comparaison de cette foule qui m'applaudit et

qui porte au ciel mes louanges? Si, ce que je suis loin de croire, vous vouliez m'attaquer auprès d'elle et essayer de la faire revenir de son engouement, vous n'y réussiriez pas. »

M. Bonnafous déplore de pareils sentiments et une si grande légèreté dans un homme comme Politien. Il ne se croit pas obligé de tout excuser dans son héros, et il a raison. Au fond cependant le plagiat dont on a fait tant de bruit et qui est, je crois, la base sur laquelle on a élevé dans la suite toutes les accusations de larcin littéraire contre Politien, venait plutôt chez lui de paresse et du peu d'estime qu'il faisait de la multitude, que du projet arrêté de s'attribuer le bien d'autrui.

Il y a un reproche plus grave que nous ferons à Politien avec son savant biographe, c'est de n'avoir pas toujours respecté la décence dans ses écrits. A force de vivre avec les anciens, ces humanistes de la renaissance en avaient pris le langage libre et trop souvent obscène. Nous ne pouvons souffrir que des chrétiens et surtout des prêtres bravent l'honnêteté dans leurs vers, comme des païens. Politien ne s'est pas souvent laissé aller à ces licences blâmables, mais il ne les a pas non plus évitées, et il méritait d'être flétri comme le fait M. Bonnafous avec une louable et éloquente indignation, pour avoir mêlé à

des élégies délicieuses et même à des chants pieux, des pièces impures où la pudeur est outragée.

Ces torts de Politien expliquent, sans cependant les justifier tout-à-fait, les accusations que les envieux firent peser sur ses mœurs et sur sa foi.

On se tromperait, en jugeant toujours de la liberté de la conduite au seizième siècle, par la liberté des discours. Dans notre époque de raffinement et de délicatesse, on ne sait que trop souvent allier à la politesse des mots la grossièreté des sentiments. C'était en quelque sorte le contraire à la fin du moyen-âge. On avait la langue plus sale que le cœur. De grands personnages poussaient le trait satyrique ou la facétie licencieuse jusqu'aux plus incroyables excès. Les propos de table, de Luther par exemple, ne seraient pas reçus aujourd'hui dans les plus mauvais lieux, et si de pareilles licences prouvent que ces hommes n'étaient pas absolument des saints, elles ne prouvent pas au même point qu'ils fussent nécessairement très corrompus.

Il y a donc loin des vers libres de Politien à l'immoralité que quelques écrivains lui ont reprochée. S'il faut en croire ses ennemis, il mourut comme nous l'avons dit d'une mort honteuse, en chantant dans les transports d'une fièvre amoureuse, des vers qu'il adressait à un de ses disciples. M. Bonnafous détruit complètement cette abominable accusation,

que Paul Jove, Jules Scaliger, Balzac, Varillas et vingt autres, ont répétée avec des circonstances de plus en plus agravantes et avec des variantes qui prouvent le peu de solidité du fond sur lequel tout cet échaffaudage de calomnie est bâti. Les témoignages contemporains les plus formels et les moins suspects prouvent que la fin de Politien fut hâtée par la faiblesse de sa complexion, par ses études et par la vivacité de son affection envers Laurent le magnifique, à la mort duquel il semble n'avoir pas pu survivre. Ces vers dont on a fait la honteuse expression d'une basse et criminelle passion, ont été composés pour déplorer le trépas de son ami et de son bienfaiteur. M. Bonnafous cite la pièce tout entière, il cite aussi plusieurs historiens de Florence, qui tous ou contemporains ou disciple de Politien, racontent sa mort avec une parfaite exactitude et ne laissent aucun doute sur la fausseté d'une accusation, née après coup, et dans laquelle on se plut à dénaturer la passion la plus noble et les sentiments les plus légitimes.

Parmi les documents que produit le savant auteur des Recherches sur Politien, je remarque l'acte même de sa sépulture, dressé par Robert Ubaldin dans les registres de l'église de Saint-Marc. Cette pièce aussi curieuse qu'authentique prouve que les reproches adressés à Politien sur sa foi et sur sa piété ne sont

pas plus fondés que ceux qu'on lui fait sur ses mœurs. On y voit que le chanoine de la cathédrale de Florence mourut dans des sentiments convenables à son état. Ubaldin lui-même et un autre dominicain l'assistèrent durant sa maladie et à ses derniers moments. Avant d'expirer, il demanda l'habit de Saint Dominique qu'il avait, dit Ubaldin, désiré de porter durant sa vie (*quem anteà in vitâ optaverat et petierat*); et ce fut le sévère Savonarole qui, en sa qualité de vicaire-général de l'ordre, donna la permission de l'en revêtir. Politien demanda de plus et il obtint d'être enseveli dans l'église des dominicains. Tout le couvent ainsi que le chapitre assistèrent à ses obsèques, et l'on voit encore aujourd'hui son tombeau dans l'église de Saint-Marc, à côté de celui de Pic de la Mirandole, comme si on n'avait point voulu séparer dans la mort ceux qui furent si étroitement unis pendant la vie.

Ces honneurs pieux accordés à ses vertus, ces consolations dont l'amitié et la religion entourèrent ses derniers moments, ne sauraient pas plus se concilier avec la fable obscène qu'on donne pour l'histoire de sa mort, qu'avec les sentiments qu'on lui prête.

Au reste les écrits même de Politien fournissent à M. Bonnafous plusieurs preuves contre les accusations d'irreligion et même d'athéisme que ses

ennemis et surtout les protestants d'Allemagne ne lui ont pas épargnées. D'abord ses écrits ne contiennent rien qui puisse les autoriser. Ensuite on le voit dans ses lettres s'exprimer souvent d'une manière pieuse. On voit qu'il passait une partie de la nuit à réciter ses offices et qu'il se faisait un devoir de prêcher au peuple dans le carême pour accomplir les obligations de son bénéfice.

On a dit qu'il avait du dédain pour les belles-lettres, un goût exclusif pour l'antiquité profane, et qu'il préférait Pindare à David. L'amour excessif de Politien pour la forme païenne ressemble à celui de tous les humanistes de la renaissance. Ce n'était là qu'un vernis sous lequel se retrouvait souvent plein de vie l'esprit chrétien. Politien se sauva même par le goût exquis qui le distinguait, des excès dans lesquels la passion pour l'antiquité entraîna un grand nombre de ses contemporains. Il n'eut pas en philosophie la dévotion platonique de Ficin. Les Cicéroniens outrés le traitaient d'hétérodoxe. C'est-à-dire qu'il sut ne pas être exclusif. Il n'adopta servilement ni les idées, ni le langage des anciens et il conserva, au milieu de ses études savantes une complète originalité. C'est ce que démontre une étude même superficielle de ses ouvrages, c'est ce que les *Recherches* de M. Bonnafous mettent dans le plus grand jour.

Politien a donc été vengé par son laborieux et savant biographe, et le but que se proposait M. Bonnafous a été atteint.

Je trouve dans ces *Recherches* deux chapitres remarquables l'un sur les amis, l'autre sur les ennemis de Politien. Ces chapitres comme tous les autres sont remplis d'érudition. M. Bonnafous compte quelque part Vossius parmi les ennemis de Politien. Nous croyons qu'il se trompe; Vossius rapporte en historien les bruits injurieux que nous connaissons, mais sans y croire. En parlant de la cause honteuse attribuée à sa mort, il dit que c'est une fable inventée par la malveillance (*sed id fabulam esse a malevolis confectam*).

On peut encore ici regretter peut-être que l'auteur, en traitant des amis et des ennemis de Politien, n'ait pas suffisamment étendu ses vues. C'était une heureuse occasion pour traiter de l'influence de Politien sur son siècle, et pour indiquer aussi les causes de ces vives inimitiés qui séparaient à cette époque les écoles et les poètes et les armaient les uns contre les autres. Il en serait résulté une belle étude sur la renaissance et l'auteur aurait donné aussi à sa savante monographie de Politien, les proportions et l'intérêt de l'histoire littéraire.

Ceci n'est pas un reproche que nous voulions adresser à M. Bonnafous, c'est plutôt un vœu que

nous formons. Il serait injuste de ne pas reconnaître que la nature de son travail, la forme sous laquelle il se produisait, ne permettait pas au savant professeur de lui donner tous les développements dont il était susceptible. Mais ce travail peut être modifié et complété, et nous désirons qu'il le soit un jour dans l'intérêt de notre littérature et de toutes les saines doctrines, aux services desquelles M. Bonnafous a déjà mis de longues et sérieuses études, une érudition qui semblable à celle des humanistes de la renaissance est aussi profonde que variée, enfin beaucoup de goût.

Nous voyons dans les Recherches sur Politien une thèse excellente, une monographie pleine d'érudition, une espèce de tour de force pour avoir écrit en latin avec, ce nous semble, beaucoup d'élégance et de correction, une œuvre de longue haleine; mais nous y voyons de plus les matériaux d'une histoire littéraire de la renaissance dont nous désirerions que M. Bonnafous dotât un jour notre pays.

S'il nous est permis de lui donner un conseil dans son intérêt comme dans le nôtre, nous lui dirons de ne pas laisser toujours son Politien enseveli dans les ombres d'une langue morte; d'écrire un livre français avec sa thèse latine; de donner alors à la biographie les proportions de l'histoire, et à la critique

philologique les formes plus vivantes de la critique littéraire. Nous croyons que cela serait facile à M. Bonnafous, que personne mieux que lui, après ses travaux intérieurs, ne peut mener à fin un si utile et si beau dessein, et qu'il y gagnera une gloire solide, en même temps que nous y gagnerons un excellent ouvrage.



NOTICE.

—

NOTICE

SUR

LAURENT FAUCHIER,

Peintre de Portraits,

PAR M. J.-B.-F. PORTE.

Nous avons ailleurs exprimé nos regrets sur le sort de quelques artistes d'un talent distingué que leur destinée avait enchaînés au fond des provinces, alors que la distance de la capitale était un obstacle à leur célébrité. Ces regrets nous les éprouvons encore bien vivement ici, à l'égard de Laurent Fauchier, peintre, que son mérite avait placé au-dessus des artistes les plus remarquables de la Provence.

Avant d'entrer en matière, nous croyons devoir

réfuter quelques erreurs commises par Achard (1), dans la vie de ce maître.

Achard avance que Laurent Fauchier était né en 1631, à Brignoles, petite ville du département du Var. Ce sont deux erreurs. Il est vrai seulement que Balthazard Fauchier son père était d'abord orfèvre à Brignoles; qu'il avait quitté ensuite cette ville, pour s'établir à Aix où naquit Laurent en 1643.

Il dit encore que Simon Vouet, peintre célèbre, en voyant un portrait peint par Fauchier, ne put retenir son admiration, et que sans faire attention qu'un rival du mérite du jeune Fauchier, pourrait partager l'estime qu'il s'était si justement acquise et nuire à ses intérêts, il n'oublia rien pour engager madame de Venel, sous-gouvernante des enfants de France, à attirer Fauchier près d'elle.

Quelque flatteur que soit ce qu'avance Achard pour le talent de Fauchier, et honorable pour le caractère de Simon Vouet, nous ne pouvons l'admettre, puisque d'après les biographies, Simon Vouet mourut en 1641 (2), c'est-à-dire deux ans avant la naissance de l'artiste provençal.

(1) *Les Hommes illustres de la Provence*, tom. IV.

(2) Watelet et Lévesque, *Dictionnaire des arts de peinture, sculpture, et gravure*, Paris, 1792, tom. IV, pag. 338 et suiv. — *Livret du Musée royal*, 1835. — M. Robert Dumesnil, *le Peintre-graveur français*, Paris, 1841, tom. V, pag. 71, etc.



La ville d'Aix donna naissance, en 1643, à Laurent Fauchier, une des plus grandes illustrations artistiques de la Provence. « Laurent Fauchier, porte le registre des naissances de l'église Saint-Sauveur, fils de Balthazard Fauchier et de demoiselle Anne Marguerit, a été baptisé le 11 mars 1643. Le parrain a été M. Laurens Fauchier et la marraine Jehane Chantre (1). » C'étaient ses aïeuls. Son père Balthazard était maître orfèvre, établi d'abord à Brignoles et ensuite à Aix où il avait épousé la fille d'un marchand nommé Marguerit (2). M. Roux-Alphéran (3) ajoute même que Fauchier naquit à la rue Sabaterie. Balthazard ayant perdu sa femme, concentra sur ce fils toute sa tendresse. Il voulut dans la suite lui faire apprendre les belles-lettres; mais entraîné irrésistiblement vers la peinture, l'enfant négligea pour dessiner les études que son père lui avait imposées. Balthazard ne voulut pas qu'il se livrât au dessin. Il le menaçait, le battait même pour l'en empêcher; mais les obstacles que rencontrait le jeune Laurent, ne servirent qu'à irriter son inclination, et il dessinait à l'insu de Bal-

(1) *Extrait des registres de baptêmes de Saint-Sauveur*. Communication faite par M. le docteur Pons.

(2) Cundier, *Mémoires manuscrits sur Laurens Fauchier*.

(3) *Les Rues d'Aix ou Recherches historiques sur l'ancienne capitale de la Provence*, tom. 1, pag 58.

thazard, parce qu'il redoutait sa colère. Un jour, il fut tellement frappé de la beauté qu'offrait le site d'une maison de campagne possédée par son père, aux environs d'Aix, qu'il résolut d'en faire clandestinement le dessin. Pour l'exécution de ce projet, il s'y rendit plusieurs fois et s'appliqua à rendre fidèlement ce qu'il avait sous les yeux. L'attention qu'il portait à son travail, l'empêcha d'apercevoir son père qui ayant présumé le motif des excursions du jeune homme, était allé sur les lieux, pour le détourner d'une occupation à laquelle il ne voulait pas absolument qu'il se livrât. Mais après avoir jeté les yeux sur le dessin du jeune Fauchier, Balthazard fut tellement satisfait, qu'il embrassa tendrement son fils, en versant des larmes de bonheur. Le P. Bougerel (1) à qui nous devons la majeure partie des matériaux qui ont servi à la composition de cette notice, donne la description du dessin. Il ne nous paraît pas sans intérêt, de faire connaître le premier essai de Fauchier, dans un art où il réussit si bien. On y voyait un pâtre conduisant des bœufs. Plusieurs vieilles vignes et les restes d'un monument antique se voyaient au dernier plan dans lequel serpentait une rivière. Fier des dispositions de son fils, Balthazard lui permit de continuer ses études de dessin. D'après son conseil,

---

(1) *Vies des Provençaux illustres*, MS.

Laurent reçut des leçons de Mimault, bon peintre d'Aix et élève de Finsonins. Sous sa direction, Fauchier copia des toiles de grands maîtres, qui abondaient à Aix. Quoiqu'il fit ordinairement des tableaux d'histoire, Mimault peignait néanmoins des portraits qu'il traitait dans le genre historique, c'est-à-dire avec noblesse et une touche large. Fauchier ne pouvait choisir de meilleur maître en Provence.

Guidé par un amour aveugle envers son fils et par la passion qu'il portait à l'orfèvrerie, Balthazard Fauchier interrompit une seconde fois, les progrès de Laurent. Il résolut d'en faire son remplaçant dans l'art qu'il professait. Cette fois Laurent obéit. Il ne tarda pas à passer maître orfèvre, à la satisfaction de Balthazard. Les amis de Fauchier regrettaient néanmoins que ce jeune homme doué d'un rare talent, se vouât à cette carrière. Ils agirent auprès de lui, pour le rendre à la peinture dans laquelle il s'était distingué par de brillants débuts. Fauchier ne fut pas difficile à gagner. L'embarras consistait à avoir l'approbation du père; cependant à force d'instances, on parvint à l'obtenir.

Laurent Fauchier vit bien que le voyage de Rome était indispensable à son avancement. Il demanda à son père la permission de l'entreprendre; mais la tendresse paternelle s'alarma à cette ouverture. Tremblant de perdre un fils qu'il idolâtrait, Bal-

thazard ne songea qu'à empêcher son départ. Il ne trouva pas d'autre moyen pour détourner Laurent, que de le marier au plus tôt. Il lui en fit la proposition que celui-ci n'osa refuser, quoiqu'il vît avec douleur dans l'union proposée, un empêchement à son voyage d'Italie. Il épousa à Aix, le 7 août 1661, Anne Marguerit (1) qui portait ainsi les mêmes noms que sa mère.

Le cardinal duc de Vendôme, alors gouverneur de Provence, aimait beaucoup Fauchier et favorisait ses progrès. Il l'amena avec lui à Paris. Arrivé en cette ville, le cardinal voulut avoir son portrait, de la main de Mignard qui avait la réputation d'un habile portraitiste. Pendant les séances, placé derrière le peintre, Fauchier portait la plus grande attention à la pose du modèle, à la couleur, à la marche du pinceau et au faire du grand artiste. Le cardinal s'apercevant de ces soins, s'écria en riant: *prenez garde, vous avez derrière vous, un homme qui vous dérobera votre art.* Paroles prophétiques auxquelles aucun des trois n'ajoutait foi; et qui se réalisèrent complètement, puisque plus tard, Fauchier laissa Mignard derrière lui. Le portrait du duc de Vendôme étant terminé, Mignard, d'après ce qu'il avait ouï dire au prince, sur le jeune peintre,

(1) Cundier, *Mém. MS. sur Laurens Fauchier. — Notes communiquées par M. Pons.*



désira connaître plus particulièrement celui-ci. Les ouvrages, que l'artiste provençal lui montra, donnèrent à Mignard, une haute idée de son avenir. Il lui accorda de justes éloges pour ce qu'il avait fait, et de flatteurs encouragements sur ce qu'il pouvait faire encore. Il lui fut d'un grand secours à Paris, puisque outre ses conseils et le travail qu'il lui avait fait avoir, il l'engagea à peindre chez lui et sous ses yeux. Ce ne fut pas tout, Mignard lui procura plusieurs portraits et entre autres celui d'un seigneur de la Cour, dans lequel Fauchier montra un talent remarquable. Il le fesait travailler à la plupart des tableaux qu'il peignait. Avec un tel guide, Fauchier fit des progrès immenses. Il étudiait la manière et le faire de son maître, ainsi que des meilleurs artistes du temps. Il comprenait leurs exagérations, leurs défauts et sut les éviter. Ensuite lorsqu'il eut arrêté un plan sur la manière de peindre qu'il devait adopter, il fit des portraits recommandables pour le style, le coloris et la ressemblance. Sa réputation s'accroissait de jour en jour. On était si satisfait de ses ouvrages, que de toute part on lui demandait des portraits. Si Fauchier eût fixé sa demeure à Paris, les faveurs de la fortune et une brillante renommée lui étaient à jamais assurées. Malheureusement son père, par l'effet d'une tendresse mal entendue, ne pouvant se résoudre à une

plus longue séparation, pressa son fils de retourner auprès de lui.

Arrivé dans sa patrie, Fauchier se trouva surchargé de travail. Les magistrats, les seigneurs, les simples particuliers voulaient être peints par lui. Il fit aussi des portraits à Marseille, entre autres celui de Jean-Baptiste Larose, peintre de marine, à qui nous consacrerons un article. Ce portrait passait avec raison, pour un des meilleurs du maître.

La haute opinion, que manifestaient pour Laurent Fauchier les grands artistes qui l'avaient connu, était commune à tous. Le sculpteur Pierre Puget portait tant d'estime à Fauchier, qu'il lui confia son fils, doué des plus heureuses dispositions et déjà élève de Valerio Castelli, peintre de Gênes. Fauchier répondit dignement à ce témoignage de confiance. Puget fils, plein de talent, fit honneur à son maître. Ses ouvrages qui consistent en portraits, sont peints dans la manière de Fauchier. Il mourut étant encore fort jeune.

M. de Venel s'était fait peindre par Fauchier. Il envoya son portrait à madame de Gaillard-Venel, sa femme, laquelle, ainsi qu'il a été dit, était sous-gouvernante des enfants de France. Cette peinture fit du bruit à la Cour. Nous avons dit que Fauchier s'était avantageusement fait connaître, lorsqu'il habitait Paris, et que sa réputation s'accroissait de

jour en jour, quand il fut contraint par son père, de quitter cette ville. Mais c'était une réputation naissante, à laquelle l'absence devait indubitablement nuire. En effet, Fauchier avait été bientôt oublié. Madame de Venel tenta plusieurs fois de l'attirer auprès d'elle; ce fut inutilement. Laurent s'excusait par des réponses modestes, et en protestant de sa reconnaissance envers madame de Venel. Quoique affligée de l'obstination de Fauchier, celle-ci ne se rebuta pas. Elle écrivit à son frère, M. de Gaillard, évêque d'Apt, pour engager le peintre provençal, à se rendre. Le prélat, en effet, renouvela les instances déjà faites par sa sœur. Fauchier s'en tenant aux mêmes réponses, opposa la même résistance, et il refusa des offres avantageuses qui lui furent faites pour qu'il consentît à aller à Paris. L'évêque d'Apt voyant qu'il fallait renoncer à gagner l'artiste, voulut pour condescendre aux prières de sa sœur, avoir son portrait de la main de Fauchier. En reconnaissance du bon vouloir que lui témoignait cette honorable famille, l'artiste porta à son ouvrage, tous les soins dont il était capable, et produisit une excellente peinture. M. de Gaillard l'envoya à sa sœur qui la mit sous les yeux des seigneurs de la Cour. L'admiration et les éloges furent unanimes. Mais en parvenant aux oreilles de Fauchier, ces louanges n'effleurèrent seulement pas

son amour-propre. Il préféra toujours le séjour d'Aix à celui de la Cour.

Les magistrats du parlement de Provence chargèrent Laurent Fauchier de faire leurs portraits, pour en décorer une des chambres du palais de justice. L'artiste montra son désintéressement en cette circonstance, par la minimité du prix qu'il demanda pour la confection de l'entreprise. Nicolas Pinson, peintre de Valence, établi à Aix, avait déjà exécuté plusieurs tableaux d'histoire pour la voûte de la grand'chambre du palais. Fauchier commença la suite des peintures dont il s'était chargé, par le portrait en pied de Henri de Meinier Forbin, baron d'Oppède, premier Président du parlement d'Aix. Quelques jours après, tandis qu'il travaillait avec son ardeur habituelle, il fut attaqué d'une fièvre maligne de laquelle il mourut. C'était au commencement de l'année 1672, n'étant âgé que de 29 ans. Il fut enseveli dans l'église des FF. Mineurs conventuels, autrement dits des Cordeliers. On lit ce qui suit dans le registre mortuaire, tenu à l'église des Cordeliers d'Aix :

« Die veneris. 25 mars 1672, obiit M. Josephs « Fauchier, fameux peintre. Offertorio 5 livres. « Habuit 13 faces (flambeaux). »

« Die sabati 26, avons dit le chanté du susdit « M. Josephs Fauchier. De offertorio..... nihil ».

En marge est répété le nom de Josephs Fauchier, écrit d'un autre main (1).

Le prénom Joseph, précédent le mot Fauchier, pourrait faire naître des doutes sur l'identité du personnage, si l'on ne savait que les registres mortuaires étaient tenus dans les couvents, avec une négligence inconcevable, mais la qualification de *fameux peintre*, ajoutée au nom de Fauchier, démontre suffisamment que le prénom *Joseph* est une erreur, commune, au reste, à la majorité des noms mentionnés dans ces registres. Enfin l'année 1672, à laquelle nous plaçons la mort de Fauchier, est prouvée par deux lettres de madame de Sévigné à madame de Grignan, sa fille. Nous les mettrons bientôt sous les yeux du lecteur.

Nous fairons observer d'abord que l'éditeur des œuvres de cette dame (2) dit que Fauchier, excellent peintre provençal, en faisant le portrait de madame de Grignan, en Madeleine, fut pris d'une colique si violente qu'il en mourut. Le P. Bougerel prétend aussi, que ce fut tandis qu'il peignait la comtesse de Grignan. Selon Achard et la tradition, au contraire,

(1) Note communiquée par M. Pons, et tirée du registre mortuaire de l'ancien couvent des Cordeliers d'Aix, déposé aujourd'hui aux archives du Tribunal de première instance de la même ville.

(2) *Lettres de madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, Paris, MDCCCXVIII, tom. III, pag. 169, lettre 236.

ce serait lorsqu'il travaillait au portrait de madame de Forbin, connue alors en Provence, sous le nom de *la Belle du Canet.* La diversité des travaux attribués à Fauchier, lorsque la mort le surprit, doit être exacte. Nous nous contentons ici de la mentionner. Plus tard, cette constatation servira de preuve à ce que nous avons à dire sur la méthode du maître, pour obtenir dans ses ouvrages toute la ressemblance possible.

Voici comment s'exprime madame de Sévigné, dans une lettre adressée à madame de Grignan, sa fille, le 28 mars 1672 (1) : « J'aime fort votre petite histoire du peintre; mais il faudroit, ce me semble, qu'il mourût....... Vos cheveux frisés *naturellement* avec le fer, poudrés *naturellement* avec une livre de poudre, du rouge au *naturel* avec du carmin, cela est plaisant. Mais vous étiez belle comme un ange. Je suis toute réjouie que vous conserviez, sous votre négligence, une beauté si merveilleuse, etc. »

Dans une autre lettre du 6 avril 1672, écrite à la même (2), elle lui dit : « M. de Coulanges est au désespoir de la mort du peintre. Ne l'avois-je pas bien dit qu'il mourrait. Cela donne une grande beauté au commencement de l'histoire. Mais ce dé-

---

(1) *Lettres de madame de Sév.*, etc., tom. III, pag. 169.

(2) *Id.* pag. 185, lettr. 239.

nouement est triste et fâcheux pour moi qui prétendois bien à cette Madeleine si bien frisée *naturellement.* »

Cundier assure que ce peintre était d'un caractère fort doux. Il avait toujours professé pour son père et malgré les contrariétés qu'il en recevait sans cesse, une respectueuse tendresse. Il n'était pas moins désintéressé. Il en fournit une preuve dans ses accords avec la magistrature d'Aix, au sujet de la suite de portraits qu'il devait peindre pour la Cour de parlement et dans le peu de fortune qu'il laissa à sa mort, quoiqu'il eût travaillé sans cesse. Sans orgueil, il était insensible aux fumées de la gloire, et recherchait l'obscurité; mais il tenait essentiellement à la réputation d'honnête homme. L'historien F. Bouche dit qu'il était l'ennemi de la contrainte, et qu'il travaillait indifféremment le jour et la nuit (1). Rarement il était content de ses ouvrages; aussi ne les faisait-il que pour lui, et si dans la suite, il consentit à les faire connaître, ce ne fut que pour se soustraire aux obsessions de ses amis.

L'appréciation des ouvrages de Laurent Fauchier, doit trouver ici une place importante. Cet artiste se destinait à la peinture historique. Ses études avaient été dirigées sur ce point. Il avait attentivement

(1) *Essai sur l'histoire de Provence*, tom. II.

étudié les tableaux italiens. A défaut de peintures des sommités artistiques de ce pays, il méditait profondément sur la composition des ouvrages gravés d'après les tableaux ou les dessins de Raphaël, de Michel-Ange, de Jules Romain, du Corrège, des Carrache, du Dominicain, etc. Ensuite pour épurer son goût, il étudiait le style et les formes qui rendent si admirables, les sculptures antiques de la Grèce. Il fit aussi des études approfondies sur les peintures des grands coloristes. Mais il portait un judicieux discernement dans ce qu'il y avait à adopter ou à rejeter de leurs ouvrages, afin de se rapprocher de la nature. En attendant qu'il travaillât dans la peinture historique, il avait fait de nombreux portraits qui furent suivis de demandes sans cesse renaissantes. Ces considérations forcèrent Fauchier à renoncer à son rêve chéri, c'est-à-dire, à la peinture de l'histoire, pour se livrer exclusivement à celle du portrait, quoiqu'elle fût pour lui beaucoup moins lucrative. Malheureusement lorsqu'un peintre a réussi dans ce dernier genre, chacun ne songe qu'à soi. Peu importe ensuite que l'artiste ne recueille pas la haute renommée qui l'attendait à une place plus élevée.

Si les études de l'antique et des grands maîtres d'Italie, devinrent inutiles à Fauchier, pour le genre de peinture à laquelle elles se rattachaient naturel-

lement, elles lui furent profitables pour celle que l'excessive bonté de son caractère, l'avait engagé d'adopter. Aussi un goût exquis dirigea-t-il toujours son pinceau, aussi ne se lasse-t-on pas d'admirer dans ses productions, avec la noblesse du style et des attitudes, une carnation brillante et vraie, un savant parti de lumière, une grande vigueur de tons, une parfaite entente du coloris et la plus puissante verve d'exécution. Il ne donnait pas toujours à ses têtes, le même degré de fini. Cela dépendait de l'éloignement duquel devait être vu le portrait, parce qu'alors il laissait à la distance, le soin de fondre les tons. D'après ce calcul, les portraits produisaient de cet éloignement, l'effet qu'ils auraient produit, si devant être vus, de près l'artiste y eût donné le dernier degré de fini. Ses têtes respiraient la vie et tout le sentiment possible. Les yeux étaient vifs et perçants, lorsque ceux des modèles étaient tels. Pour produire ce haut degré de vie, Fauchier appliquait dans l'intérieur du globe et sur une partie de ses bords, des tons brillants qui donnaient aux yeux, l'humidité de la nature, remarque que nous n'avons faite qu'aux peintures de ce maître, ce qui en outre fournit aux traits, beaucoup d'expression et produit un effet très piquant. Il avait l'imagination fertile. Ses draperies sont peintes à larges plis et ses cheveux admirables par leur lé-

gèreté et le ton de couleur. La vérité des poses et celle des chairs font de ses têtes, des morceaux de la première beauté. Mais pour être vrai en tout, il faut dire que quelquefois, les mains de ses portraits ne sont pas irréprochables pour le dessin. La raison en est que depuis qu'il avait renoncé à la peinture historique, la pratique du dessin lui devenant moins nécessaire, il l'avait abandonnée, pour se livrer, sans réserve, à des études sur la ressemblance des traits et sur leur expression.

On doit, quand on le peut, faire connaître les manières employées par les maîtres habiles. Une pareille indication ne peut être que très profitable aux artistes. A ce sujet, nous dirons qu'il paraît que dès les commencements de sa pratique dans l'art du portrait, Fauchier avait remarqué que des rapports intimes existaient entre les yeux et la bouche. Il avait, sans doute, observé encore cette empreinte que laissent sur la face, le caractère de l'individu et sa tournure d'esprit, ce qu'on appelle physionomie. Mais il s'était assuré que cette physionomie est tellement fugitive, qu'elle se dissipe dans le repos; que cependant, elle contribuait plus à la ressemblance, que l'exacte répétition des traits; qu'on ne peut saisir le jeu de la physionomie, qu'en un instant et avant que la vivacité habituelle des yeux se soit éteinte, que les chairs du visage aient subi un

certain affaissement, et que la physionomie ait ainsi perdu son caractère particulier, ce qui ne manque pas d'arriver à ceux qui se trouvent sous la contrainte d'un repos forcé, de certaine durée.

Pour réussir dans la ressemblance des traits et de la physionomie, l'expérience avait démontré au portraitiste qu'il fallait souvent suspendre ses travaux pour les oublier, c'est-à-dire, commencer d'autres peintures et ne reprendre le premier portrait, qu'après l'avoir entièrement perdu de vue. C'est apparemment dans cette idée qu'il avait contracté l'habitude d'entreprendre plusieurs portraits à la fois et d'y travailler ensuite alternativement. Laurent Fauchier s'était fait une règle de peindre de cette manière. Aussi on a vu que, lorsque la mort le surprit, il en avait commencé plusieurs. Ce ne sont là que de simples conjectures que justifie sa manière de traiter le portrait. Nous les soumettons à l'appréciation des artistes qui, mieux que les autres, peuvent juger du degré de véracité qu'elles présentent. Tant de soins, pris par Laurent Fauchier, pour son avancement dans l'art, décèlent un esprit observateur, des études sérieuses et une application raisonnée autant que soutenue.

Ce qui vient d'être dit sur le mérite des œuvres de Fauchier, n'est nullement exagéré. Le croirait-on cependant ? Par l'effet d'une fatalité attachée

aux productions de la province, les belles toiles de ce peintre sont généralement bannies des collections de nos amateurs. En rendant justice à leur rare beauté, on préfère pourtant y voir figurer des compositions quelquefois faibles et presque toujours d'une origine douteuse; mais attribuées à des maîtres dont la réputation fut européenne; et l'on repousse des tableaux indubitables du peintre d'Aix, dont le mérite est certain. La raison en est que le peintre d'Aix est inconnu à Paris, et que ses portraits ne sont pas rares dans la ville où il reçut le jour.

Nous désignons ici quelques ouvrages peints par Laurent Fauchier, en faisant observer que nous les divisons en deux parties. La première comprend les tableaux dont l'existence nous est révélée par Cundier, le P. Bougerel et Achard, et la seconde ceux qui existent encore.

PREMIÈRE PARTIE.

1. L'apothéose de Saint François, tableau dont Achard nous fournit la description. Le ciel s'ouvre et laisse voir plusieurs esprits bienheureux, l'un desquels présente au Saint, une couronne de fleurs. Ce tableau appartenait à M. de Gaillard de Lonjumeau, amateur d'Aix.

2. Le portrait de Jacques Gaffarel, bibliothécaire du cardinal de Richelieu.

3. Celui d'Hippolyte Senturione, seigneur gênois.

4. De M. de Piolène, président à mortier du parlement d'Aix.

5. De M. de Périer.

6. Du conseiller d'Eyglun.

7. De M. de Ventimille Seisson, à Marseille.

8. De M. Arnoult, intendant des galères, représenté en pied.

9. De madame de Gabi, peinte en bergère.

10, 11, 12. Les portraits des trois premiers présidents de Bernet (1).

13. Le portrait de M. de Venel.

14. De M. de Gaillard, évêque d'Apt.

Ces deux derniers portaits avaient été envoyés à Paris, à madame de Venel, épouse du premier et sœur de l'évêque d'Apt.

15. Du nain de M. de Venel. On le voyait dans le cabinet de M. de Gaillard de Lonjumeau.

16. Du cardinal, duc de Vendôme, gouverneur de Provence.

17. De M. de Gaillard de Lonjumeau.

18. D'une femme, représentée sous un costume polonais.

---

(1) Cités par M. Roux-Alphéran, dans *les Rues d'Aix ou Recherches*, etc., tom. 1, pag. 59.

19. Du président de Grimaldi de Regusse. Il était d'une grande dimension. Ce seigneur était représenté avec la robe rouge et l'hermine. On y voyait plusieurs accessoires.

20, 21, 22, 23, 24. Cinq portraits de madame de Forbin, désignée alors à Aix, sous le nom de *la Belle du Canet*.

25. Le portrait en pied de Henri de Meinier Forbin, baron d'Oppède, dernier ouvrage de Fauchier. Le graveur Cundier acheta ce tableau et en exécuta la gravure.

SECONDE PARTIE.

26, 27. Deux tableaux, de nature morte, attribués à Fauchier et appartenant à M. le marquis d'Albertas.

Le premier représente une table sur le devant de laquelle est peint un bas relief, composé de jeux d'enfants. On voit sur la table, des citrons, des grenades, des raisins, un citron coupé dans un plat de métal et une corbeille en osier, remplie de raisins.

Dans le second paraît une table sur laquelle se trouve une écrevisse, des poissons, un chaudron, un panier en osier, renfermant des poissons de di-

verses espèces, des oignons tressés en rangs, pendus au mur et rendus avec une grande vérité.

Ces tableaux sont peints à l'effet. Le second est remarquable par la vérité et le ton de couleur. On voit dans ces deux peintures, des coups de lumière fort brillants, ce qui tient à la manière du maître. Mais on n'y remarque pas, surtout dans le premier, le fini que mettait ordinairement, Fauchier à ses tableaux. Nous n'osons donc assurer que les deux productions dont il s'agit, soient de ce maître.

28. Portrait d'Imbert, greffier du parlement d'Aix, pinçant du luth. Ce portrait rapporte Bougerel, avait été entouré d'une belle bordure, travail d'un des plus habiles sculpteurs sur bois, de la Provence. Il fit ensuite partie de la collection de tableaux de M. Magnan de la Roquête, et aujourd'hui il appartient à M. de Sinety. Le P. Bougerel ajoute que Coëlmans, graveur belge, établi à Aix, montra à Hyacinthe Rigaud, habile artiste, qui se trouvait en cette ville, le portrait d'Imbert, considéré comme le meilleur ouvrage de Fauchier, et qu'après l'avoir attentivement examiné, Rigaud s'écria : *voilà un des plus beaux ouvrages que j'aie vu dans ma vie.*

Ce jugement qui était l'expression de l'opinion de ce temps, ne serait peut-être pas sanctionné aujourd'hui par les connaisseurs. A la vérité le portrait d'Imbert est admirable par l'attitude, la beauté

des traits, le parti de lumière qui produit un très bel effet et par la ressemblance. Mais d'abord ce dernier mérite ne doit nullement compter maintenant, le greffier Imbert n'étant pas un personnage historique. Il faut convenir aussi que le ton des chairs, quoique vraisemblablement le même que le ton de la nature, n'est pas recommandable par la beauté, malgré le magnifique parti qu'en a tiré l'artiste, tandis que plusieurs autres peintures de Fauchier, ont au même degré, les qualités dont nous parlons et le surpassent par un coloris lumineux et par le sentiment qui les anime.

29. Petit portrait représentant un jeune enfant en cheveux épars, ébauche avancée, peinte sur un fond clair. Cette tête est d'un bel effet de couleur et pleine d'animation. On la voit, à Aix, dans le cabinet de M. Alexandre de Lestang Parade.

30. Un portrait de femme d'un effet très agréable, daus un très petit ovale. Il est fâcheux que les cheveux aient été altérés par le frottement. Il appartient à M. d'Agay.

31. M. Roux-Alphéran possède une petite esquisse représentant Henri de Forbin d'Oppède, en pied.

32. Tableau d'un grand format, représentant un membre de la famille de Saint Paul, actuellement en la possession de M. de Vallori.

33. *Le jeune guerrier*. Portrait célèbre par sa

beauté, d'un personnage inconnu. Il est possédé par M. de Sinety.

34. Un portrait de femme inconnue, appartenant d'abord à M. d'Arlatan de Lauris, et donné ensuite par lui à un peintre portraitiste du Piémont, nommé Pellen, à qui il fut d'une grande utilité, car ayant étudié la couleur et le faire de Fauchier, son coloris gagna beaucoup dans ses ouvrages subséquents.

35. Portrait d'un magistrat du parlement, de la famille de Gras. Il est conservé chez M. de Gras, conseiller en la Cour royale d'Aix, un de ses descendants.

On voit dans la riche collection de M. Clérian, ancien directeur de l'école gratuite de dessin, de la ville d'Aix, six portraits de Fauchier, savoir :

36. Celui d'un inconnu portant un rabat uni. La carnation en est pâle; mais le caractère de tête fort spirituel, et le parti de lumière d'une rare beauté.

37. Portrait de femme de la famille de Bréganson, dont le corps paraît jusqu'aux genoux. Elle porte des fleurs dans une draperie. On découvre au fond un paysage. La beauté des contours et du dessin, la grace répandue sur sa personne, la douceur et la vivacité des traits, la noblesse de l'attitude et le brillant du coloris doivent le faire considérer comme un des portraits les plus capitaux de Fauchier. Il est d'une dimension considérable.

38. Tête de jeune homme, à rabat dentelé, excellente peinture.

39. Tête de femme, précieusement peinte. Elle est de forme ovale.

40, 41. Deux études de tête dont l'une d'homme et l'autre de femme, faites primitivement pour une seule composition, mais aujourd'hui séparées.

42. La famille de Grasse du Bar possède le portrait de Jean-Baptiste Larose, peintre de marine. Cet admirable portrait, après la mort de Larose appartenait au président de Bandol, et ensuite il vint en la possession du propriétaire actuel.

L'auteur de cette notice possède quatre portraits de Fauchier que nous allons décrire :

43. Tête vue de trois quarts, tournant vers la gauche du spectateur. Rabat et commencement d'hermine, seulement indiqués. Le peintre a tiré tout le parti possible de l'impression rouge de la toile pour les ombres, afin de peindre avec plus de prestesse. Cette ébauche est d'une excellente pâte, et décèle une grande pratique.

44. Portrait d'un inconnu, vêtu en simple particulier. Il porte un rabat, orné de broderies. Il n'y paraît point de mains. La figure est maigre et parfaitement modelée, l'air de tête, sévère. De longs cheveux, légèrement peints, tombent sur ses épaules. Ce portrait est de forme ovale.

45. Un conseiller au parlement, vêtu d'une robe rouge. Ce portrait est de forme carrée. La figure en est maigre et très bien modelée. Il paraît une main tenant un papier.

46. Un jeune conseiller en robe rouge, dont la tête est vigoureusement peinte et pleine de vie. Les yeux sont lumineux et les cheveux fort beaux. Il tient dans sa main un papier ouvert.

Il faut prévenir les amateurs de se tenir en garde contre des portraits attribués à tort à Laurent Fauchier. Les moins faciles à distinguer, sont peut-être ceux de Puget fils, élève de Fauchier, parce qu'il mourut avant de s'être formé un style et une palette, et qu'il a copié avec talent des portraits d'après Fauchier et sous ses propres yeux. Palme, peintre de portraits, avait également travaillé dans la manière de Fauchier. Enfin une assez grand nombre de peintres provençaux ont aussi copié des portraits de cet artiste.

Laurent Fauchier a gravé à la pointe le portrait de M. de Grimaldi de Regusse, d'après lui-même. Voici la description qu'en donne M. Pons.

« Il est en buste, tourné à gauche, regardant de face, vêtu de sa robe d'hermine, dans un ovale marbré, et se détachant sur un fond teinté de tailles verticales, portant au milieu un écusson aux armes des Grimaldi, surmonté d'un mortier et soutenu par

un chien, de l'un et de l'autre côté. Sur la console, on lit à gauche, *L. Fauchier;* et à droite, *pin. et fecit.* Hauteur 327 millimètres, largeur 252 millimètres. »

Nous avons vu la gravure sur laquelle M. Pons a fait cette description qui est exacte; mais l'épreuve étant une des dernières du tirage, nous nous abstenons de parler du mérite de cette estampe. On peut dire seulement, que, malgré la fatigue du cuivre, la peinte paraît aussi vigoureuse que le pinceau du peintre.

M. Pons nous fournit encore la description de la pièce suivante qu'il attribue à Fauchier :

« Portrait d'un inconnu. Il est dans un ovale, en buste, vu des trois quarts, tourné à gauche et regardant de face. Il est vêtu d'un habit collant, porte un rabat uni et une calotte d'où s'échappent des cheveux, tombant sur ses épaules. Dans l'angle bas de gauche, se lisent, ménagés en blanc, les mots : *Lauren Fauchier*. Dans le correspondant de droite, le mot *pinxit*. Morceau en mezzo-tinto. Hauteur 142 millimètres, largeur 118 millimètres.

« Bien que l'inscription ne porte que le mot *pinxit*, il est cependant incontestable que c'est aussi Fauchier qui l'a gravé. Cette pièce est inédite et je la crois de la plus grande rareté. Je n'en connais que trois épreuves; une à la bibliothèque publique d'Aix, parmi les portraits de M. de Saint Vincens; la seconde

à Paris, dans la belle collection de M. de Baudicour, et la mienne. »

Nous ne pouvons partager l'opinion de M. Pons, relativement à l'auteur de cette pièce. Il nous semble en premier lieu que rien n'autorise à croire que Laurent Fauchier ait gravé cette planche, puisque l'inscription le désigne comme l'auteur de la peinture, seulement. Il faut remarquer en outre, que cette petite estampe, au lieu d'être gravée à l'eau-forte qui ne demande qu'une main d'artiste et que les peintres qui ont gravé, préferèrent toujours, comme étant plus simple et plus expéditive que tout autre, est pourtant gravée à la manière noire qui, au contraire, exige de longs travaux, une grande habitude dans le maniement des outils et beaucoup de temps. Il faudrait supposer que Laurent Fauchier qui était entièrement étranger à cette manière de graver, aurait débuté par un chef-d'œuvre. On ne saurait l'admettre, car la parfaite expression de la tête et la beauté des accessoires, supposent la plus grande facilité dans le maniement des outils, fruit d'une pratique longue et soutenue, ce que le manque d'usage de Fauchier, ne permet pas de lui accorder dans la manière noire. Si nous avions à émettre une opinion sur le nom du graveur de ce cuivre, nous dirions avec fondement qu'on peut l'attribuer à Sébastien Barras, graveur d'Aix, qui

a montré souvent, une habileté, nous osons le dire, de première force, dans la gravure en manière noire. Cette estampe a plus d'un rapport avec la façon de graver de Sébastien Barras.

D'après Bougerel, Cundier avait acheté du président d'Oppède, le portrait de Henri de Meinier Forbin, baron d'Oppède, et d'autres portraits de magistrats du parlement de Provence, la plupart peints par Laurent Fauchier. Il les grava pour les publier. Réunis, ils forment une suite de 20 portraits. Mais le travail du graveur est bien loin de rendre l'esprit, la couleur, en un mot, le beau talent du peintre.

La perte d'un jeune homme que la mort a si prématurément enlevé à l'art, doit faire naître aux amateurs de la peinture, des regrets bien vifs. Mourir à vingt-neuf ans, lorsque déjà il s'était placé si haut dans l'opinion des connaisseurs, est à jamais regrettable. Fauchier possédait dans sa spécialité, des qualités rarement réunies chez les artistes. A la vérité, les ouvrages qu'il a laissés, ne brillent pas tous du même degré de perfection. Cela provient de diverses causes que nous ignorons; mais tous se distinguent des autres peintures du même genre,

par la couleur et l'animation. Quoique mort à la fleur de l'âge, Laurent Fauchier a laissé d'excellents travaux. Cette remarque est de nature à joindre au regret d'être privés aujourd'hui de nombreux chefs-d'œuvre, la triste pensée que l'artiste aurait infailliblement avancé encore dans le chemin de la perfection, s'il eût poussé plus loin sa carrière.

ÉTUDES.

—

ÉTUDES

SUR

DENIS FAUCHER,

Moine de Lérins,

PAR M. MOUAN, AVOCAT,
Sous-bibliothécaire, Secrétaire-perpétuel de l'Académie.

I.

PARMI tous ces écrivains du seizième siècle, qui répandirent un si vif éclat sur le règne de François Ier, nos auteurs de biographie n'ont assigné qu'une place fort modeste, dans leurs volumineuses compilations, au moine Denis Faucher. A l'exception de dom Vincent Barral qui nous a conservé les divers écrits de Faucher, dans sa chronologie de Lérins (1),

---

(1) Chronologia Sanctorum et aliorum virorum illustrium, ac abbatum sacræ insulæ Lerinensis, a domno Vincentio Barrali, Salerno

à l'exception encore d'un chroniqueur italien (1) auquel nous sommes redevables de quelques particularités sur la vie de notre religieux, on chercherait vainement ailleurs une analyse raisonnée, une juste appréciation des écrits d'un homme célèbre à plus d'un titre. En effet, Denis Faucher, qui fut notre compatriote, ne se renferma point dans les profondeurs d'un cloître pour y demeurer inconnu à ses semblables et comme absorbé par la contemplation des choses divines. Loin de là, tout en opérant de salutaires réformes dans plusieurs maisons religieuses par sa piété, sa prudence et son étude constante des règles de la vie monastique, tout en prêchant au peuple les vérités de la foi, il entretint une correspondance active avec des notabilités de son époque, avec les cardinaux du Bellay et Cortèse, avec Charles de Sainte-Marthe et Sadolet; il composa des poésies latines que le siècle d'Auguste n'eût pas désavouées, et il écrivit sur les annales de Provence un ouvrage curieux, demeuré manuscrit.

Tels sont les titres par lesquels Faucher se recommande à notre examen. Quant aux matériaux

monacho Lerinense, in unum compilata cum annotationibus ejusdem. MDCXIII, Lugduni, Pet. Rigaud, in-4°.

(1) Memorie istorico-critiche intorno la vita e gli scritti di Dionisio Faucher, monacho Benedettino-Casinese (J. A. Gradenigo autore) insérés dans le tome v, pag. 259 et suiv. des Nuova raccolta d'opuscoli scientifici e filologici d'Ange Calogiera. In Venezia, 1759, in-12.



dont je me suis aidé pour la rédaction de cette notice, je les ai puisés dans les ouvrages même et surtout dans les épîtres de l'illustre religieux. C'est là que se montrent dans tout leur jour, son âme, ses actions, sa vie entière, en un mot tout ce qui est le plus propre à nous intéresser, en nous livrant à ces études.

Denis Faucher naquit à Arles en 1487 (1) d'une ancienne et honorable famille, originaire de Bourgogne (2). Encore enfant il annonçait par ses sentiments de piété et son application à l'étude ce qu'il devait être un jour. Il dit lui-même, quelque part, que, dès l'âge le plus tendre, il fut passionné pour trois choses : les lettres, la peinture et la vie monastique. Ses parents auraient voulu qu'il occupât dans le monde le rang où l'appelait sa naissance, mais tous leurs efforts vinrent échouer devant la détermination bien arrêtée du jeune Faucher, de se consacrer au Seigneur. Un jour il dit à dieu à sa patrie, à sa famille, à toutes les vanités au moyen desquelles on espérait enchaîner sa résolution et il se dirigea modestement vers le monastère de Saint-

(1) Nuova raccolta, tom. v, pag. 259, Armellini Bibliot. Bened. Casin., pars prima, pag. 150. Faucher, dans une de ses lettes, datée de 1561, avoue qu'il a près de 75 ans (D. Barral, p. 265), il faudrait alors placer la naissance en 1486.

(2) Robert de Brianson, tom. II, pag. 53.

Benoit-de-Poliron, au territoire de Mantoue, pour y revêtir l'humble habit de religieux (1).

Cette pieuse retraite que l'illustre comtesse Mathilde, souveraine de la Toscane, avait comblée de ses bienfaits (2), jouissait alors d'une grande célébrité à cause de la sainteté et de la science de ses habitants. Elle était une dépendance de l'abbaye du Mont-Cassin, fondée par Saint-Benoit en 529, sur les débris d'un temple d'Apollon. Le Mont-Cassin fut le berceau des ordres religieux dans les contrées de l'Occident et son souvenir se rattachera toujours dignement à l'histoire des lettres, des sciences et des arts, au milieu du naufrage de la civilisation.

Entouré dans ce saint asyle d'hommes aussi recommandables par leur piété, que par une profonde connaissance des lettres grecques et latines, le jeune Faucher se sentit entraîner avec encore plus de force vers ses inclinations naturelles. Parmi les religieux qui lui montrèrent le plus sincère attachement, était Grégoire Cortèse, devenu dans la suite prieur de Lérins, puis cardinal et désigné pour assister au fameux colloque de Worms entre les catholiques et les protestants. Mais rien ne devait plus mettre obs-

(1) Nuova raccolta, p. 260.

(2) Abbatiarum Italiæ brevis notitia auth. P. August. Lubin, ord. eremit. S. Augustini. Romæ, 1693, in-4°, pag. 267.

tacle aux fervents désirs de Faucher et il prononça ses vœux solennels le 3 mai 1508 (1).

Bientôt l'autorité de ses exemples, la vivacité et la prompte décision de son esprit lui obtinrent de nombreux disciples dont le soin lui fut spécialement confié. Il se dévoua pendant deux années à ces pénibles fonctions d'instituteur (2) ; il ne formait pas seulement à la connaissance des belles-lettres, mais il initiait encore à la pratique de toutes les vertus la jeunesse studieuse dont il était plutôt le père, que le maître, et Faucher dut être au seizième siècle un modèle parfait d'éducation religieuse et littéraire. Il écrivait à Cortèse : « Puisque vous voulez que je vous rende compte de nos études, apprenez que nous avons expliqué le poëme d'Actius Sincerus (pseudonyme de Sannazar) sur l'enfantement de la Vierge et le Traité de l'amitié de Cicéron : Mes leçons attirent de nombreux auditeurs et je suis tout étonné de l'ardeur de ces jeunes gens. On dirait qu'ils rivalisent avec moi dans l'accomplissement de leurs devoirs et qu'ils s'efforcent de faire disparaître de mes fonctions tout ce qu'elles peuvent offrir de fastidieux (3). »

(1) Nuova raccolta, ibid.— D. Barral dit que Faucher fit profession le 5 des calendes de mai, jour de l'Invention de la Sainte Croix. Il y a là une erreur manifeste.

(2) Nuova raccolta, pag. 261.

(3) Prælegimus autem (quoniam tibi studiorum nostrorum rationem

Mais le mérite de Faucher devait se produire au grand jour sur un plus vaste théâtre. Aussi ses supérieurs lui confièrent-ils le soin d'apporter de salutaires réformes d'abord dans le monastère de Lérins, et plus tard, dans celui de Saint-Honorat à Tarascon. C'est en donnant le précepte et l'exemple, et soutenu par la protection divine, dit alors humblement Faucher, que je m'efforcerai de remplir une si délicate mission (1).

Ceci se passait en 1515; cette célèbre abbaye de Lérins qui fut pendant de longues années un des plus puissants boulevards du christianisme, avait vu se glisser dans sa discipline ecclésiastique un déplorable relâchement. Pour en prévenir les suites funestes, Augustin Grimaldi, évêque de Grasse et abbé de Lérins, voulut soumettre ce monastère à la congrégation des bénédictins du Mont-Cassin. Léon X approuva ce projet et François 1er donna aussi son adhésion au moyen de lettres patentes du 14 avril 1515, en vertu desquelles René de Savoie

---

postulas explicari) carmen Actii [Sinceri de partu [virginis ..... Præterea Ciceronis librum de amicitia. Quibus lectionibus multi intersunt, et mirum est quanto in his amore ac studio sese juventus exerceat, beneficiis etiam mecum certant et pro suo quisque officio nititur, quo mihi laboris hujus tædium sublevet..... Mense decembri ex agro Mantuano. — D. Barral, p. 276.

(1) Nuova raccolta, pag. 263, 264.

gouverneur et grand sénéchal de Provence opéra la réunion (1).

Faucher mit de suite la main à l'œuvre et il eut le bonheur d'être parfaitement secondé dans ses divers plans de réforme par les religieux eux-mêmes, sur l'esprit desquels il exerçait tout l'ascendant de l'exemple, joint aux instructions. Il se plaisait avant tout à retracer la vie des saints et anciens moines de Lérins, ces modèles qu'on ne pouvait se dispenser d'imiter, sans être déclaré indigne d'habiter cette sainte maison ; il joignait à ce pieux exercice l'explication des écritures, celle notamment des épîtres de l'apôtre des nations (2).

Le zélé réformateur ne devait pas triompher aussi facilement de tous les obstacles qu'il rencontra, lorsqu'il fut appelé à introduire l'ordre et la discipline dans le monastère de Saint-Honorat de Tarascon : Ce monastère, uni à celui de Lérins, avait été établi en 1358 par Jacques Gantelmi, en exécution d'un vœu fait par son père, après le massacre des vêpres siciliennes. Suivant la charte de fondation (3), le couvent de Saint-Honorat se composait de trente religieuses, sous la direction d'une abbesse et de

---

(1) Nuova raccolta, pag. 267. — Histoire des ordres monastiques, etc., par Helyot et Bullot, t. v, p. 122.

(2) Nuova raccolta, pag. 263. — D. Barral, pag. 222.

(3) Relatée dans la Gallia christiana, tom. 1, pag. 891.

huit moines de Lérins. A l'époque où nous sommes placés, cette maison avait subi la destinée commune à tant d'autres monastères, et pour dépeindre en un seul mot l'état où elle se trouvait réduite, il suffira de dire que les religieuses ne conservaient de leur institution autre chose que l'habit (1).

Faucher fut donc tiré de sa chère retraite de Lérins par de puissantes sollicitations, celles notamment du cardinal du Bellay, alors abbé de Lérins et successeur d'Augustin Grimaldi, mort en 1532. L'œuvre qu'il allait entreprendre était pénible, délicate; mais qu'importaient les difficultés, si elles devaient amener à leur suite quelque heureux résultat? La main de Dieu ne devait-elle pas encore le soutenir dans ses efforts comme à Lérins? Les commencements de son administration furent assez paisibles, mais quand il songea sérieusement à vouloir extirper les abus dans leurs racines les plus profondes, Faucher devint en butte à tous les dégoûts, à toutes les contrariétés, à toutes les calomnies que le génie du mal est capable d'enfanter. Une lettre qu'il adressait au cardinal du Bellay, le 10 juin 1537, dépeint le triste état de son âme, avec la plus sombre énergie :

« Depuis quelque temps je fais la triste expérience de ce passage des saintes écritures : la vie de

(1) Nuova raccolta, pag 264.

l'homme sur la terre est un combat continuel...... Je m'efforçais de rétablir dans son ancien état ce monastère de Tarascon, déjà je me flattais d'arriver bientôt au port, favorisé du secours du ciel et de votre protection ; mais tout-à-coup le vent de la discorde a soufflé avec plus de violence que jamais et m'entraîne de nouveau dans l'arène pour y soutenir de pénibles combats. Il est donc vrai qu'il existe des hommes assez pervers pour arriver au but de leurs désirs n'importe par quels moyens !......... Ils ont d'abord salué mon arrivée par des félicitations qui cachaient le poison sous des fleurs, mais dès qu'ils ont vu que je ne me laissais point séduire par leurs fausses caresses et que ma conscience était inflexible, ils ont voulu m'effrayer par leurs calomnies ; j'ai été représenté comme un loup ravisseur introduit dans la bergerie, etc. (1). »

(1) Militiam esse vitam hominis super terram, tum scripturæ ipsius testimonio, tum meo ipsius magno incommodo sæpius sum expertus. ..... Cum jamjam in hoc Tharasconensi collegio rem monasticam longa dudum ut scis ignavia et veterno dejectam instaurare erigereque contendimus, cumque jam aspirante nobis cœlesti auxilio in altum prospera navigatione sub nominis tui autoritate provehimur, ecce de improviso quibusdam quasi reflantibus ventis ab instituto cursu revocati in solitam rursus arenam descendere et acta etiam agere cogimur. Neque unquam in animum inducere potuisset tantam inesse in quorumdam hominum mente nequitiam, ut dum efficiant quod volunt, id quibus modis assequantur, nihil pensi habeant.......... Et primo quidem blandis sed venenatis alloquiis compellantes gratulabantur scilicet quod sibi rector contigissem, sed cum frustra blandi-

Ces plaintes sont reproduites d'une manière plus amère encore dans une épître adressée à un illustre sénateur du monastère de Poliron. Il paraîtrait même que ce personnage aurait ajouté quelque croyance à des inculpations dont la grossièreté démontrait à elle seule toute l'invraisemblance :

« Mes ennemis ont accumulé sur ma tête des crimes que je ne soupçonnais même pas ; ils m'ont représenté comme un séducteur des vierges consacrées au Seigneur, comme un dilapidateur des finances du monastère... N'a-t-on pas prétendu aussi qu'adepte de la magie, j'avais fait un pacte avec le démon pour découvrir des trésors enfouis sous des ruines !.... Et vous, homme éminent, vous avez prêté l'oreille à de telles impostures ; mais plus on redouble de violence pour m'expulser du monastère, plus je demeure inébranlable... Dussiez-vous m'être toujours hostile, je n'éprouverai point pour cela aucun sentiment de haine contre vous (1). »

Animé de ces saintes dispositions, Faucher n'opposa plus que le silence, l'étude et la plus sévère

---

tiarum mihi insidias tetendissent....... Me pudicitiæ eversorem dictantes oves lupo commissas querebantur..... — D. Barral, pag. 222.

(1) .... Flagitiorum portenta et alia multa ejusmodi cum in me sæpius congererentur, nimirum ut me ab instituto depellerent.. ...... Ego contra oblato mihi terrore in dies eram constantior, etc. — D. Barral, p. 336. Cette lettre n'est point datée.



règle de conduite aux calomnies de ses ennemis; avant tout, il apportait une persévérance opiniâtre dans ses plans de réforme, et après des peines inouïes, il vit se réaliser en partie l'objet de ses vœux les plus chers, puisqu'il obtint que celles des religieuses qu'importunait toute idée de réforme se retireraient dans un autre monastère. Il annonçait au cardinal du Bellay cet heureux changement, le jour des calendes de décembre 1538, puis il ajoutait : « J'ai établi deux classes de religieuses dans le monastère : la première comprend celles peu familiarisées encore avec leur nouvel état et ne méditant les choses divines que d'une manière imparfaite; la seconde classe ne compte que des religieuses marchant avec rapidité dans la voie de la perfection (1). »

Dans une lettre adressée à Cortèse, le jour des nones de février 1542, Faucher nous initie à une foule de particularités, aussi curieuses qu'intéressantes, sur l'administration intérieure du monastère de Saint-Honorat :

« Après de longs et pénibles travaux, je suis heureusement plus tranquille. Celles qui résistaient à mes instantes prières ont déserté le monastère à peu

(1) Si de monalium statu scire cupis, duas in monasterio classes videas, earum quæ vetustate diutius assuetæ in mente veteri nova vix possunt meditari, et aliarum quæ novum hominem induere cupientes sese ad ejus exemplar conantur effingere. — D. Barral, p. 280.

près comme des bêtes féroces qui brisent leur chaîne..., les autres s'appliquent constamment et la nuit et le jour, à se rendre agréables à Dieu par la chasteté des mœurs et la pratique de toutes les vertus. Les belles-lettres ne leur sont point étrangères et elles parcourent nos auteurs avec autant de facilité qu'elles tournent leurs fuseaux. Nous lisons les lettres de Saint-Cyprien et de Saint-Jérôme, nous cherchons dans Saint-Ambroise et dans d'autres pères les divers passages qui présentent le plus de conformité avec notre état. Déjà elles récitent, d'après mes ordres, les offices de Cicéron et plusieurs proverbes de Salomon. Peut-être me faira-t-on encore un crime de ces exercices, tout ce que je puis dire, c'est que nos travaux littéraires sont tellement appréciés, que le nom de cette congrégation se répand dans toute la France et qu'il est même devenu célèbre à la cour. Aussi des personnes éminentes, par leur piété et leur savoir, désirent-elles avant tout, que leurs filles soient élevées d'une manière conforme à notre institution (1)... »

(1) .... Post multos anxiosque labores solito quietius ago. Nec earum pars maxima quæ nostris conatibus resistebant, veluti feræ indomitæ vagis discursibus assuetæ caveæ clastra ferre non potuerunt...... Reliquæ vero Christum sibi conciliare cupientes in die noctuque operam navant, ut illi castissimis moribus et variis virtutum ornamentis placere possint. Litteris incumbunt omnes et libros non minus quam fusos aut rumbos discunt volvere.. .. Collegii hujus

Cependant la santé de Faucher avait été affaiblie par tant de luttes ; il écrivait en 1539 au théologien Pierre Olivier : « Quand j'ai reçu vos deux lettres, j'étais atteint depuis plusieurs jours d'une grave maladie ; le souvenir de notre vieille amitié m'a été d'autant plus sensible que j'étais privé et de vos consolations et de celles de mes autres amis (1). »

Faucher fit un voyage à Paris dans le courant de cette année 1539 et fut présenté à la cour. Nous n'avons rien pu trouver sur les motifs qui le déterminèrent à cette démarche. Tout fait présumer qu'elle fut suggérée à notre religieux par quelque affaire importante se rattachant au monastère de Lérins ou mieux à celui de Saint-Honorat de Tarascon (2).

Quoi qu'il en soit, pendant le mois de mars 1543, Faucher, épuisé par la fatigue et pensant qu'il avait assez fait de sacrifices pour le monastère de Saint-Honorat, obtint la permission de se démettre d'une charge devenue désormais trop pesante, et

---

nomen ubique fere per totas gallias, sed maxime apud aulam fit famosissimum, etc. Tarascone nonis februariis raptim et digitis intenso frigere stupentibus. — D. Barral, p. 276.

(1) Accepi cum gravissime ægrotarem binas litteras tuas..... Opportune mihi redditæ tunc sunt, cum tuo et aliorum amicorum solamine indigerem. — D. Barral, p. 346.

(2) Faucher fait mention de son voyage à la Cour, dans quelques-unes de ses lettres. V. D. Barral, pag. 328, 352, 361 ; mais il ne s'explique point sur le motif qui le lui fit entreprendre.

de se retirer à l'abbaye de Lérins, cet objet de sa prédilection et qu'il croyait ne devoir plus quitter.

A peine touchait-il le seuil de ce pieux asyle que des intérêts pressants l'obligèrent de se transporter dans la ville d'Arles, son pays natal. Là, son zèle pour la religion et pour le salut des âmes ne devait point se ralentir ; il adressait fréquemment au clergé et au peuple de touchantes allocutions, trop heureux si les souvenirs de Saint-Honorat ne fussent encore venus le troubler au milieu de ces saints exercices (1).

Faucher allait en faire l'expérience : Souvent des abus paraissant tout-à-fait réprimés renaissent plus révoltants encore par l'incurie ou la perversité de celui qui succède à un sage réformateur. Une œuvre ne peut se maintenir dans l'état de perfection où l'avait conduite une âme énergique, un esprit sage et éclairé, que par la vigilance la plus exacte à ne point enfreindre les règles établies.

Le sage réformateur quittait à peine Saint-Honorat, et déjà des plaintes fréquentes s'élevaient contre le nouveau directeur ; Faucher en est informé ; il craint que l'édifice qu'il a si péniblement élevé ne s'écroule sourdement miné par l'esprit d'indifférence ou sapé ouvertement par la violation

(1) Nuova raccolta, pag. 277.

des règlements, par un libre cours donné à tous les vices. Dans sa sollicitude, il adresse deux lettres à ce coupable administrateur dont le nom nous est demeuré inconnu, et ces lettres sont des modèles de sévérité et de pieuse indignation que tempère l'esprit de douceur et de charité chrétienne.

« Arles, le jour des ides d'avril 1543. Au nom de notre confraternité et de nos travaux, au nom de toutes les angoisses et de toutes les calomnies que nous avons souffertes pour l'amour du Christ, je vous conjure de prendre quelque soin de votre honneur et de la réputation de nos vierges. Le bruit public assure que vous les fréquentez plus qu'il ne paraît être convenable et que vous assistez avec elles à des festins; — je m'efforce de réfuter de telles rumeurs, je les combats de toute mon âme, de toutes mes forces..., mais je vous en supplie, suivez les conseils d'un ami fidèle et dévoué, ne rendez point inutiles par votre fait, tant de longs travaux, tant de rudes fatigues (1).

A ces paroles bienveillantes succèdent deux mois après, des discours plus sévères :

(1) Oro te per amicitiam nostram et communes labores ac toleratas pro Christi amore molestias calumniasque ut honori tuo et virginum nostrarum famæ ac verecundiæ consulas. Multus de te olim (ut scis) rumor et vehemens suspitio fuit, quod cum virginibus frequentior esses, quam par esse ipsi judicarent, et maxime quod cum illis convivia inires..... Sed oro te ut amico tibi vere, fideliter, et amanter consulenti fidem adhibeas. Arelate idibus aprilis, 1543.

« Les choses en sont venues au point où tout le mal est à craindre et pas le moindre bien à espérer... D'où vient cette persuasion qu'il ne doit plus rien y avoir de commun avec notre ordre ? On veut écarter toute crainte, tout scrupule, et ne prendre pour règle de conduite qu'une volonté effrénée et des désirs immodérés.... Je ne cesse pas pourtant de vous défendre, ainsi l'exige mon amour envers vous... (1). »

La présence de Faucher pouvait seule guérir les maux du monastère ; il retourna donc à Saint-Honorat en 1544, rappelé par d'unanimes suffrages.

Bientôt les efforts auxquels il dut se livrer pour faire disparaître jusqu'à la moindre trace d'une mauvaise direction, peut-être encore l'inclémence de l'air, comme il le supposait lui-même, causèrent à Faucher une maladie encore plus grave que celle dont il avait été atteint une première fois. Frappé au commencement d'août, d'une fièvre aiguë, il n'était pas encore entièrement rétabli au mois de novembre suivant (2).

---

(1) Res eò revoluta est, ut plus mali timere quam boni sperare possimus...... Quorsum persuasio illa, ut nihil cum ordine nostro se habere commune existiment, nisi ut amoto religionis metu ac scrupulo, quæcunque volet sibi licere arbitrentur, et pro lege sit eis desideriorum voluntas, etc. Arelate decimo quarto calend. junii, 1543.

(2) Nuova raccolta, pag. 277, 278. Quelques lettres de Faucher mentionnent cette grave indisposition.— D. Barral, p. 294, 295, 305, 321.

On ne sait pas d'une manière bien précise à quelle époque il fut forcé d'abandonner de nouveau le monastère de Saint-Honorat. Seulement, nous apprenons par une de ses lettres, que dès le premier septembre 1547, il s'était retiré dans sa chère île de Lérins qu'il ne devait plus abandonner (1).

Faucher ne tarda pas à être élevé à la dignité de prieur (2), mais plus désireux d'obéir que de commander, il aurait bien préféré ne pas être revêtu de cette charge. Il écrivait à Laurent Garin, le 15 des calendes d'avril 1548 : « Je trouve toujours plus de charme à reprendre avec nos jeunes gens l'étude des belles-lettres. Je serais trop heureux si on ne m'avait point déféré ce titre de Prieur dont je me reconnais indigne. A cette prochaine assemblée de nos pères, je serai débarrassé, je l'espère, d'un fardeau trop au-dessus de mes forces physiques et morales (3). »

Le sentiment que sa tâche était nécessaire pour

---

(1) Nuova raccolta, ibid. — D. Barral, pag. 334 : Deo in primis gratias ago quod ea cura quæ animum meum solicitabat, sum liberatus. Lerinæ raptim. Cal. septembris, 1547.

(2) Dom. Liron, Singularités historiques et littéraires, Paris, 1738, in-12, tom. 3, p. 389.

(3) ...... Non sine animi mei voluptate, in litterarum studiis cum hac juventute exerceo...... Felix utcumque mihi esse viderer, nisi adhuc inesset mihi paternitatis hoc nomen, quo immerito appellor. Sed spero, ut his futuris patrum nostrorum comitiis hac sarcina sublever, etc. — D. Barral, p. 305, 306.

faire le bien soutint Faucher contre toutes les difficultés ; elles s'accrurent encore dans une circonstance pénible dont nous devons rappeler succinctement les détails.

François Ier avait nommé abbé de Lérins, en remplacement de du Bellay, Guillaume Pelissier, d'abord évêque de Maguelone, ensuite de Montpellier, quand le siège épiscopal eût été transféré en cette ville. Le nom de Guillaume Pelissier rappelle tout à la fois un profond théologien et un habile jurisconsulte (1). Il avait obtenu la confiance de François 1er, qui le chargea de plus d'une mission importante. Dans une ambassade à Venise il soutint dignement l'honneur et les intérêts de la patrie. Mais la mort de son royal protecteur devait lui causer de cruelles disgraces : Le parlement de Toulouse trop facile à écouter de fausses déclarations qui représentaient le savant prélat comme un partisan des nouvelles doctrines, ce parlement avait ordonné son

---

(1) La bibliothèque Méjanes possède les lettres de messire Guillaume Pelissier, evesque de Maguelone, etc. C'est un beau manuscrit in-folio, de près de 1200 pages, acheté par l'illustre fondateur de la bibliothèque d'Aix, des héritiers du marquis d'Aubais. Il avait appartenu auparavant à Charles Joachim Colbert, évêque de Montpellier. Ces lettres de Pelissier sont adressées aux principaux personnages de l'époque, au Roi, au connétable Anne de Montmorency, à la reine de Navarre, Marguerite de Valois, sœur de François Ier, au chancelier Antoine Dubourg, à la duchesse de Ferrare, au docteur Rabelais, au comte de la Mirandole, etc., etc.

emprisonnement au château de Beaucaire et la saisie de ses revenus. Peu de temps après, les accusateurs de Pelissier furent reconnus pour d'indignes calomniateurs et le prélat, remis en liberté, obtint le recouvrement de ses biens tant patrimoniaux que bénéficiaires ; alors Pelissier ne craignit point d'accuser les moines de Lérins de l'avoir indignement dépouillé de la majeure partie de ses revenus, et ses plaintes furent entendues des tribunaux. Une décision du grand conseil alloua au plaignant diverses indemnités, en outre quelques moines furent expulsés du monastère et les autres reçurent l'ordre de ne plus prêter obéissance à la congrégation de Lérins, mais seulement à l'évêque de Montpellier et à ses ministres : ceux-ci exercèrent alors toute sorte d'exactions contre les religieux ; leurs règlements furent méconnus, leur hiérarchie renversée, et ils ne dépendirent plus que d'un vicaire étranger à l'institution de Lérins, indigne directeur, prenant pour unique règle de conduite son propre caprice ou celui de la volonté supérieure dont il était le trop servile exécuteur (1).

Les angoisses que causèrent à Faucher ces pénibles circonstances sont exprimées d'une manière éloquente et avec une sainte liberté, dans une lettre

(1) Nuova raccolta, p. 279, 280.

adressée à l'évêque de Montpellier, aux ides de juillet 1557 :

«... Si je voulais énumérer les mensonges odieux, les cruels affronts, toutes les indignités qu'on nous fait subir, le récit serait trop long. Vos délégués ont dépassé toutes les bornes ; chaque jour ils s'étudient à inventer de nouvelles vexations, croyant par là vous être agréables... Serez-vous donc toujours implacable à notre égard, quel crime ont commis nos humbles religieux, pour que vous paraissiez en quelque sorte vous complaire dans nos souffrances.... Il viendra, il viendra ce jour suprême où nous devons tous comparaître devant le redoutable tribunal du souverain juge, vos cruels ministres oseront-ils espérer quelque miséricorde !...... Un tel langage, illustre prélat, m'est inspiré par l'amour de la religion et par l'honneur de cette sainte maison... Puisse la prudence diriger à l'avenir vos actions et vous épargner des mesures qui vous rendraient répréhensible aux yeux de Dieu et des hommes (1). »

---

(1) .... Longior erit narratio, si omnia illorum impudentissima mendacia et post illatas nobis contumelias...... Velim recensere. Ita enim egerunt, ut qui semel pudoris ac temperentiæ fines excesserant, naviter in dies impudentiores fieri studerent, dum tibi obsequium præstare se arbitrarentur....... Veniet, veniet supremus ille noster dies, quo nos ante tremendum illud tribunal exhiberi oportet, etc. — D. Barral, pag. 291.

Enfin, toutes ces pénibles dissensions eurent un terme en 1558 par la fermeté de Faucher et par le crédit du cardinal de Lorraine, auquel notre religieux, dans sa modestie, attribuait tout l'honneur de cette heureuse issue :

« Que n'est-il en mon pouvoir de vous rendre de solennelles actions de grâce pour tout ce que vous avez fait ; nous en garderons du moins mes religieux et moi un éternel souvenir (1). »

Faucher n'avait pas complètement délaissé le monastère de Saint-Honorat qui lui avait coûté tant de peines ; par des lettres remplies d'onction, de saintes maximes et d'utiles conseils, il s'efforçait de conserver ses filles spirituelles dans la voie de la perfection où il avait eu le mérite de les introduire, après de longues vicissitudes.

Son unique distraction était d'instruire les jeunes gens et de cultiver l'art de peindre, il excellait surtout dans la miniature ; il existe de Faucher un livre d'Heures, format in-12, écrit en entier de sa main, orné d'initiales et de figures d'un goût admirable, représentant entr'autres le sujet des Psaumes ou des Leçons. Denis avait donné le 9 avril 1554 ce livre d'Heures à Jean Faucher son frère,

(1) .... Quia tibi gratiam referre non possumus, saltem et nostro et omnium provincialium nomine nos maximam habere, et perpetuo habituros protestemur, etc. — D. Barral, p. 287.

sous cette condition qu'il ne sortirait jamais de leur famille pour qu'il fût, suivant ses expressions, un perpétuel symbole d'amour envers les siens et un pieux souvenir auprès de Dieu. Quand Barral écrivait sa chronologie en 1613, ce précieux manuscrit était au pouvoir de François Faucher, avocat au siège d'Arles, arrière-petit-fils de Jean Faucher (1).

Vers la fin de l'année 1560, Faucher commença à ressentir d'une manière sensible le poids de l'âge aggravé encore par toutes les tribulations qu'il avait éprouvées. Plus tard des douleurs aiguës dans les

(1) D. Barral, pag. 223, 224. — Armellini, Biblioth. Bened.-Casinens., pars prima, pag. 150.

Le livre d'Heures de Faucher, parfaitement conservé, appartient aujourd'hui à M. l'abbé Mercier, curé de la paroisse du Tholonet; il nous l'a communiqué avec beaucoup d'obligeance et nous a permis de prendre copie de deux notes mises en tête et que nous reproduisons ici, parce qu'elles complètent tout l'historique du remarquable ouvrage de Faucher :

« Post centum septuaginta et septem annos liber iste jamdiu legatus familiæ Faucherii, transivit in alteras manus ob extinctionem dictæ familiæ quæ transivit in nobilissimam de Viguier, anno 1731, per matrimonium Mariæ Xaveriæ de Faucher unicæ hæredis dictæ familiæ cum nobiliss. D. Jacobo de Viguier equite; et D. Jacobus adhærens conditioni et legi impositæ a D. Faucherio, dedit illud fratri suo F. Paulo Antonio de Viguier equiti Hierosolymit...... Ut dictus Paulus Antonius vivens teneat apud se, sed post illius obitum redeat ad familiam de Viguier et maneat semper apud ejus hæredes in perpetuum symbolum conjunctionis utriusque familiæ de Faucher et de Viguier.

« Librum hunc D. Petro Gay presb. dono dedit domina Maria de Latour hæres Dom. Mariæ Xaveriæ de Faucher viduæ de Viguier, anno 1802 ».

intestins, une faiblesse générale et la fièvre le réduisirent à un tel état qu'il ne pouvait plus quitter sa couche sans le secours de ses frères. Aussi le bruit de sa mort avait-il circulé dans les environs de Lérins, à Antibes et à Grasse. Faucher a lui-même dépeint dans quelques-unes de ses lettres la triste position où il se trouvait réduit (1). Enfin sur le point d'abandonner ce monde, il composa deux épitaphes à peu de jours d'intervalle (2) et à peine avait-il fini de dicter la seconde qu'il alla recevoir dans le Ciel la récompense d'une vie si dignement employée. Faucher mourut vers le commencement de l'année 1562, ses restes furent pieusement ensevelis dans une chapelle dédiée alors à Saint-Léonard, puis à Saint-Benoit (3).

Le chroniqueur italien, auquel nous avons emprunté la plupart de ces détails, a retracé dans les termes suivants, les principaux traits qui se dessinent dans le caractère de Faucher, d'après les lettres du pieux cénobite (4) :

« Faucher demeura toujours ferme dans ses entreprises, toujours courageux dans l'adversité ;

(1) D. Barral, pag. 265 à 270.

(2) Ces deux pièces de vers qui furent pour Faucher le chant du cygne sont relatées dans le Nuova raccolta, p. 284, 285 ; dans Barral, p. 223, et dans Armellini, p. 152.

(3) Nuova raccolta, pag. 285.

(4) Ibid., pag. 286.

étranger à toute idée d'orgueil et d'ambition, il savait néanmoins opposer une vive résistance à tout ce qui contrariait son zèle, à tout ce qui préjudiciait aux intérêts de la religion. Observateur exact de la discipline monastique, prêchant encore mieux par ses exemples que par ses discours, il fut généralement aimé et estimé, à l'exception toutefois de ceux qui poussés par un intérêt personnel s'obstinaient à le contrarier dans ses vues d'améliorations, ou qui, différant trop de lui par leur conduite, souffraient avec peine un continuel et puissant désapprobateur. »

II.

Je passe à l'examen des écrits de Faucher que D. Barral nous a conservés, comme je l'ai déjà dit, dans sa chronologie de Lérins (1). Au moyen de la correspondance de notre religieux, il serait facile d'assigner une date à la composition de ses principaux titres littéraires et il résulterait de cet examen que Faucher écrivit dans un âge mur, alors que les fumées de l'imagination, les illusions de la raison

(1) Opera omnia R. patris D. Dion. Faucherii monachi Lerinensis et civis Arelatensis, olim dispersa, nunc primùm a domino Vincentio Barrali Salerno Lerinensi monacho in unum congregata.

et l'incertitude du goût n'exercent plus une influence souvent nuisible. Ses lettres au nombre d'environ cent cinquante sont adressées à des personnages recommandables par leur piété, leur science et leur dignité ou à des amis qu'il affectionnait tendrement. Dans ces épîtres, l'élégance s'unit aux sentiments religieux ; on y trouve des faits souvent curieux ou intéressants et nous pensons qu'elles mériteraient d'être publiées de nouveau, celles du moins qui se rattachent à l'histoire littéraire du seizième siècle et qui sont la reproduction exacte des mœurs et institutions de cette époque. Il s'est glissé dans le recueil de D. Barral quelques erreurs typographiques provenant de cette circonstance qu'il n'a point reproduit les lettres de Faucher d'après les originaux, mais sur des copies peu soignées. Quelquefois aussi certaines lettres portent une date évidemment fausse, et il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'ordre des évènements pour reconnaître l'erreur (1).

(1) Je ne citerai qu'un seul exemple. La dernière lettre du recueil de Barral, pag. 370, est datée de 1551, mais en confrontant cette épître avec celles qui précèdent, on s'aperçoit bientôt que sa vraie date doit être de 1562. Au surplus ces observations me sont fournies par le bénédictin Dom. Gradenigo. Ce chroniqueur cite ensuite Arnold Wion, historien de l'ordre de Saint-Benoit, et un passage de son livre intitulé : Lignum vitæ, ornamentum et decus ecclesiæ, tom. 2, pag. 865, duquel passage il résulterait que Wion aurait vu en manuscrit diverses lettres de Faucher, réunies à d'autres lettres d'anciens moines. Ces lettres font-elles ou non partie de la collection de Barral ? — D.

Je placerai en première ligne la correspondance de Faucher avec le cardinal Jean du Bellay, que François 1er avait promu aux plus hautes dignités. Faucher aimait à le consulter sur tous les points embarrassants, et, plus d'une fois, il avoue que privé de ses lumières ou de ses leçons, il aurait échoué dans l'exécution de ses plans de réforme :

« Par votre grande piété, par cette heureuse influence que vous exercez si bien sur tous les esprits, sur ceux notamment qui sont convenablement préparés, le mauvais génie ne triomphera point de la cause du Christ ; le cœur de nos vierges ne se desséchera point par les exemples de la corruption, comme une jeune fleur à un souffle pestilentiel (1). »

Et ailleurs : « Nos moines de Lérins se trouvent en ce moment réduits à une telle pénurie et si accablés de dettes qu'ils ne peuvent en quelque sorte respirer sans le secours de votre bienveillance... Désolées par les malheurs du temps, les églises et communautés situées au-delà du Var sont dans l'impossibilité de tenir leurs engagements ; nous vous

---

Gradenigo ne résout point cette question et je n'entreprendrai pas non plus de la décider. V. Nuova Raccolta, pag. 289.

(1) Per tuam in Deum pietatem et singularem tuam in omnes quidem, sed in bene institutas mentes maximè ac bonarum artium studiosas mansuetudinem te oro atque obsecro, ut huic nostræ sollicitudini anxietatique subvenias, etc. — D. Barral, p. 284.

en conjurons, illustre prélat, veuillez venir à notre secours (1).

D'autres fois, et dans une douce intimité, Faucher s'entretient de poésie avec du Bellay :

« J'ai composé, en versant des larmes, une pièce de vers sur la mort de Vulteius ; permettez-moi de vous l'adresser, non que je la juge digne de vous, mais parce que votre amitié envers moi et le désir que vous manifestez, me forcent à vous fatiguer mal-à-propos de mes frivolités (2). »

Un autre protecteur, un autre confident de Faucher est Grégoire Cortèse qui fut prieur, puis abbé de Lérins, et que le pape Paul III s'était attaché en qualité de conseiller intime. Déjà nous avons mentionné les rapports d'amitié qui l'unissaient à notre religieux. Faucher félicite-t-il Cortèse de sa promotion au cardinalat, « qui ne se réjouirait, dit-il, en voyant que le vaisseau de l'église prêt à être submergé va être dirigé par un gouverneur, dont le zèle et les vertus inspirent une si juste confiance : Grâces soient rendues au souverain pontife pour

(2) :......... Qui cùm sint ipsi rerum inopia et alieno ære oppressi, non habent quo respirare jam possint, nisi tuæ benignitatis ope nitantur:..... Præterea ab ecclesiis seu sacerdotiis quæ ultrà Varum. .... Nihil extrahi potest, etc. — Barral, pag. 286.

(3) :........ Simul cum lacrymis hæc quæ ad te mitto, carmina effudi. Non quod ea digna judicem, quæ doctissimis auribus tuis debeant exhiberi, sed ingenti tua humanitate fretus, etc. — Barral, pag. 284.

choisir un tel coadjuteur, lorsque tous les vents sont déchaînés. Oui, mon enthousiasme est bien légitime, en voyant revêtu des plus grands honneurs celui qui fut jadis mon fidèle compagnon, plus tard, mon père et mon maître (1). » Ces félicitations sont suivies de ces mots si simples et qui peignent admirablement l'amitié de ces deux religieux : « Plus vous êtes revêtu d'une grande autorité, plus nous oserons espérer pour nous de grands avantages (2). »

De tels éloges n'étaient point dictés à Fauchier par un pur sentiment de flatterie. Cortèse fut en effet un des hommes les plus distingués de son siècle, par ses lumières et ses vertus. On a de lui, entre autres ouvrages un recueil de lettres parmi lesquelles neuf sont adressées à notre religieux (3). C'est une correspondance intime où l'on remarque à chaque page des témoignages d'une amitié qui exige avant tout une prompte réciprocité et qu'aurait profon-

(1) Quis enim non gaudeat eos ecclesiæ Dei tanquam navi jam prope modum submersæ gubernatores contingere......... Ingens ab omnibus christianis summo ac beatissimo pontifici nostro debetur gratia, qui tales ad moderandos ventorum flatus regendosque sibi adjutores assumpserit, etc. — Barral, pag. 277.

(2) Quantò tibi auctoritas major accedet, tantò majora commoda sperare audemus.

(3) Gregorii Cortesii Mutinensis, S. R. Ecclesiæ presb. cardinalis, epistolarum familiarum liber. Ejusdem tractatus, etc. — Venetiis, 1573, in-4°.

dément attristée la plus légère marque d'indifférence, le plus petit retard (1).

Quelques lettres de Faucher prouvent sa profonde aversion pour les nouvelles doctrines dont le souffle empoisonné allait se propageant. Au milieu des plus cruelles infirmités il écrivait à Antoine médecin : « Ne croyez point qu'un vain désir me rattache à la vie : toute mon ambition serait de voir l'église du Christ rendue à la paix et toutes ces folles erreurs dissipées (2) » ; et à Charles de Sainte-Marthe, ce théologien de Poitiers, soupçonné de partager l'hérésie, ce qui lui suscita de grands malheurs : « J'ai été vivement touché de vos maux et des dangers qu'a courus votre vie, mais ma douleur a été bien plus grande en apprenant que vous prêtiez votre appui aux opinions des hérétiques. Cependant votre dernière lettre m'a consolé ; elle m'a prouvé que les sentiments, dont vous êtes pénétré en ce moment, vous permettront bientôt de montrer au

(1) Cortèse écrivait à Faucher : Recte suspicaris mi Dionysi, litteras tuas nobis redditas non fuisse, quem quidem casum et tuli et fero molestissime. Carui enim oblectatione maxima, qua in legendis litteris tuis affectus essem, et quod præterea amici diem perdidi. — Cort. epist. fam. pag. 55.

Et ailleurs : Tua ingens in me humanitas, locataque beneficia....... Tam arcte me tibi devinxerunt, ut si te non amem, non tam rusticus aut ingratus, quàm etiam impius mihi esse videar. — Ibid. pag. 194.

(2) .... Hæc autem ad te scripsi, non tam quod longioris vitæ

grand jour votre innocence et de réfuter la calomnie. Cher Sainte-Marthe, au nom de notre mutuel attachement, conduisez-vous de telle sorte que rien, pas même les plus violentes tribulations, ne vous éloigne de la foi et de ce que vous devez à votre propre conscience (1). »

Faucher, nous l'avons déjà dit, s'appliquait à initier les religieuses du monastère de Tarascon à la connaissance de la langue latine. Il paraîtrait que des esprits chagrins ou jaloux l'auraient blâmé de se livrer à cet exercice, et Faucher se serait montré fort sensible à des critiques si peu méritées. Sans doute, la femme chrétienne qui chante les louanges du Seigneur dans une langue qu'elle ne connaît point, s'unit avec un esprit d'humilité aux créatures insensibles louant Dieu par un langage muet (2), mais d'un autre côté, d'après le véritable esprit du

inane mihi desiderium insit..... Unum est propter quod adhuc me superstitem esse non piget, si videlicet tamdiu vivam, ut expulsis profanis erroribus ecclesiæ Christi pacem videam restitutam. — Barral, pag. 309.

(1) .... Dolui, Sammarthane carissime, ubi te in tam grave discrimen adductum accepi, quo vita tua periclitaretur, sed dolore pœnæ contabui, quod de religione male sentire te aiebant, et hæreticorum opiniones erroneas obfirmato animo sustinere, etc. — Barral, pag. 327.

(2) Telle est la maxime développée dans le catéchisme ou abrégé de la doctrine chrétienne, imprimé à Bourges en 1694, 2 vol. in-12. V. le Journal des Savants du 12 juillet 1694, pag. 313.

christianisme et la doctrine des Pères, pourquoi la femme ne serait-elle pas l'égale de l'homme en instruction comme en vertus, pourquoi les facultés également départies aux deux sexes par la providence n'opéreraient-elles pas chez l'un comme chez l'autre des résultats identiques? Un de nos célèbres jurisconsultes (1) l'a dit avec vérité: Dans le système du christianisme, la femme a une mission à remplir, elle doit travailler comme l'homme pour le service du Seigneur (2), elle a la même dignité morale que l'homme (3), et si elle lui est inférieure en force, elle le surpasse en foi et en amour (4).

Pénétré de cette vérité, Faucher en fait le sujet d'une longue lettre adressée à Antoine Arlier de Nîmes (5), lettre que nous voudrions pouvoir citer en entier :

(1) M. Troplong, Influence du christianisme sur le droit civil des Romains.

(2) Paulus ad Roman. XVI, 6, 12.

(3) Paulus ad Corinth. VII, 4, 14.

(4) Matthœus. IX, 22.

(5) Antoine Arlier d'une famille originaire de Calvisson, dans le Bas-Languedoc, avait été consul de la ville de Nîmes en 1535. Chargé de diverses missions honorables par François Ier, il obtint de ce prince que Nîmes prendrait pour armoiries le type de l'ancienne médaille de cette colonie. La bibliothèque d'Aix possède les lettres manuscrites d'Arlier sous ce titre : Anton. Arlerii Nemausensis epistolæ à Barth. Blea Amanuen. è chartis neglec. selectæ. 1539, petit in-fol. couv. en parch. Ces lettres au nombre de 81 et d'une latinité très élégante sont envoyées à divers personnages célèbres tels que Dolet, Sainte-Marthe, etc. Deux épîtres seulement sont à l'adresse de Faucher

« Quelques personnes voyent avec peine que j'initie nos jeunes vierges à l'étude de la langue latine, comme si la nature n'avait pas donné également à l'homme et à la femme un esprit capable d'instruction...... Est-il bien déraisonnable que des vierges consacrées à Dieu s'occupent, au milieu des loisirs du cloître, à écrire ou à parler latin, surtout étant dirigées par un maître rempli de sollicitude sinon de science....... Quant à moi, je méprise ces inepties pour ne pas dire ces folies. J'ai en ma faveur les Jérôme et les Ambroise écrivant à de nobles dames que les vierges vouées au Seigneur doivent être versées dans les lettres grecques et latines, si elles veulent méditer avec profit la loi divine et ne pas la réciter par un simple mouvement des lèvres, comme certains oiseaux babillards (1). »

Cette lettre et quelques autres adressées pareillement à Arlier attestent que Faucher comptait encore un confident et un ami dans ce personnage. « Rien ne pouvait m'arriver de plus agréable, écrivait

(1) Miror aliquos tàm difficulter animum induere puellas scire latinè, quasi non mulieribus æquè ac viris docile ingenium natura largita sit..... Neque enim difficile creditu mihi videtur Deo dicatas virgines litterato otio vacantes latinè utcumquè aut loqui aut scribere præsertim cum præceptore utantur etsi non docto attamen sollicito..... Sed horum ineptias ne dicam insanias contemno, etc. — Barral, pag. 340.

Arlier à notre religieux, que d'apprendre quelque chose de vous par vous-même...... Il est vrai que nous n'avons pas toujours eu la faculté de nous donner mutuellement de nos nouvelles, mais nous le pourrons à l'avenir, je l'espère, puisque vous êtes revenu si heureusement dans vos foyers (1). »

Plusieurs autres lettres de Faucher concernent plus spécialement ses travaux littéraires et surtout ses poésies. Le bon religieux parle souvent de ses vers avec une modestie qui n'est pas en général l'attribut des poètes, cependant on serait tenté de croire qu'il est bien aise qu'on ne partage par ses sentiments d'humilité à en juger par le charme qu'il éprouve à faire divers envois de ses productions poétiques. Il écrivait à Antoine Arlier : « Je vous adresse un poëme en vers asclépiades que j'ai composé il y a plusieurs années pendant mon séjour en Italie. Le hasard me l'a fait découvrir tout récemment parmi d'autres papiers (2). » A Jean Dampierre : « Mon amitié envers vous ne peut demeurer

(1) Nihil optatiùs mihi contingere poterat quam de te aliquid aliquando ex te ipso audire..... Nec tibi meis nec mihi vicissim tuis litteris unquàm frui licuit, sed tamen, ut spero, in futurum licebit, te penatibus sic fœliciter restituto. — Arlerii epistolæ, ad pag. 7, 8.

(2) Hoc igitur asclepiadeum carmen quod ego aliquot ab hinc annis cùm adhuc in Italiâ essem composui inter chartas alias nuper inventum mittere ad te volui, etc. — D. Barral, pag. 339.

oisive, c'est elle qui me contraint à vous envoyer ces vers fort médiocres, il est vrai, mais qui du moins vous prouveront tout mon attachement (1). » Et à Salmon Macrin : « Voici mon élégie au roi que vous m'avez tant demandée : vous voudrez bien en corriger les défauts..... Je puis vous adresser encore plusieurs autres pièces de vers, mais à condition que vous rectifierez ce qu'elles ont de dur et d'incorrect ; vous les jetterez même hardiment au feu, si elles sont tellement mauvaises que vous ne les jugiez pas dignes d'être retouchées (2). »

Mais des soins plus importants occupaient l'âme de Faucher : plusieurs lettres adressées à Delphine, religieuse du monastère de Tarascon, présentent un ensemble parfait de tous les devoirs de la vie monastique : les consolations et les saintes joies de ce pieux état y sont retracées avec une vive éloquence, et avec l'onction la plus touchante :

« ..... Aimez cette solitude du cloître... Repassez souvent dans l'esprit, les circonstances de la vie de

(1) ..... Quia nunquam otiosus est amor, coegit me ut hæc ad te carmina inepta licet atque inconcinna transmitterem, etc. — Barral, pag. 323.

(2) Elegiam etiam ad regem quam à me tantoperè exigebas, mitto ut corrigas si quid in eà stridulum reperis..... Missurus insuper alia multa..... Sed ea conditione ac lege ut abs te aut corrigantur....., aut si tam scabra aut dura erunt quæ lima tua indigna judices, ignibus tradas — D. Barral, pag. 361.

votre époux céleste et les douleurs de sa passion... alors vous sentirez s'allumer dans votre cœur ce feu qu'il est venu lui-même apporter sur la terre et qu'il ne désire rien tant que de voir brûler en nous (1). » Et une autre fois : « Voyez que de peines, que de fatigues supportent ces hommes combattant sous les rois de la terre, que de périls ils affrontent à travers mille morts pour la récompense de quelques jours... Mais nous, nous combattons pour une gloire éternelle, pour le Dieu immortel, le roi de tous les rois... De quels délices ineffables seront suivis ces gémissements d'une sainte componction (2) !... »

Faucher avait toujours montré le plus grand zèle à initier les jeunes gens au goût de l'étude et à la pratique de toutes les vertus. Dans ses lettres adressées à Jacques Maudenne, *optimæ spei adolescenti*, et aux deux frères Grimoalde, d'une naissance illustre, on trouve d'utiles maximes mêlées aux plus sages avis.

---

(1) ..... Cellulæ igitur tuæ solitudo tibi amica sit, hic cœlestis tui sponsi vitæ decursum et toleratæ per te passionis acerbitatem toto mentis affectu meditando recogita..... Ut sentias in corde tuo exardescere ignem illum quem ipse venit mittere in terram et quem vult in nobis non utcunquè sed vehementer accendi. — D. Barral, p. 316.

(2) Considera filia quot labores sudoresque tolerant ii qui sub terrenis regibus militantes stipendium faciunt..... nos pro æternæ gloriæ præmio et immortalis Dei nostri regum omnium regis acquirendo favore ac gratia cœlestem militiam detrectabimus.... Quale gaudium, qualem consolationem... .... Sanctæ compunctionis gemitus nobis pariet? — D. Barral, pag. 317.

Il écrivait au premier : « Votre sagesse et votre amour pour l'étude me sont connus, je sais aussi de quels soins vous entourent de tendres parents, je veux néanmoins joindre ici mes exhortations à celles que vous recevez pour fortifier encore mieux votre esprit contre les mœurs perverses du siècle... Livrez-vous donc avec ardeur à l'étude des sciences et des lettres, vous n'en retirerez pas, il est vrai, de vains titres de noblesse, mais la plus solide instruction ; un nom illustre et de grands honneurs ne sauraient être votre propriété exclusive, mais tout ce que vous acquerrez en vertu et en érudition sera réellement à vous et toujours à vous (1). »

Et aux frères Grimoalde : « Quel plus bel exemple que celui donné par des jeunes gens d'une illustre famille, rehaussant par la science et la pureté des mœurs la gloire de leurs ancêtres... Ils se trompent gravement ceux qui, faisant parade d'un vain titre, ignorent qu'ils doivent avant tout aimer la vertu, véritable origine de leur noblesse (2). »

---

(1) Tametsi satis mihi explorata est in virtutes et litterarum studia voluntas tua, et patris tui..... Cura, consiliumque non deest, volui tamen his stimulis pro meo in te et parentes tuos ingenti amore meam quoque adhortationem adjungere, etc. — D. Barral, pag. 326.

(2) ..... Quid verò ad prudentiæ atque virtutis exemplar expressius, quàm videre adolescentulos familiæ nobilitate insignes ita animum induxisse, ut natalium splendore tantisper se conspicuos fieri posse putent, dum derivatam in se atque acceptam à majoribus gloriam doctrina et morum honestate tueantur, etc. — D. Barral, pag. 329.

En général, le style épistolaire de Faucher est correct et tel qu'il doit être. A peine trouve-t-on quelques mots de latinité moderne abondamment rachetés par des expressions pleines d'élégance et par des réminiscences de nos meilleurs classiques. Il aimait beaucoup Horace, et plus d'une fois notre religieux le mit à contribution. Cependant je ne prétends pas faire ici un éloge exclusif du style de Faucher : Souvent des longueurs et des redites déparent son sujet, souvent encore dans quelques-unes de ses lettres, les mêmes idées se reproduisent, sauf de légers changements de rédaction. Quelquefois avant d'arriver au but qu'il se propose, Faucher débute par de longs préambules et par une série de réflexions morales qui sont de véritables hors-d'œuvre. Ce défaut est surtout poussé trop loin dans une épître adressée à François 1er, par laquelle Faucher implorait la clémence de ce prince en faveur d'un jeune homme accusé de vol (1) : Mais toutes ces tâches sont bien excusables chez un homme habitué à passer ses jours dans la retraite, éprouvant plus que tout autre ce besoin des doux épanchements du cœur dont toutes les conditions ressentent l'empire.

---

(1) D. Barral, pag 270.

III.

Considéré comme écrivain religieux, Denis Faucher mériterait encore d'arrêter quelque temps nos regards; soit que dans des traités de piété il élève l'âme à la sublimité d'une vie contemplative, soit que dans des homélies au peuple il lui montre les obligations imposées par le christianisme ou qu'il lui retrace la vie d'un personnage bien plus illustre par ses vertus que par sa naissance, toujours sous la plume comme dans la bouche de Faucher se réfléchissent les principes les plus purs de la morale chrétienne. Exclusivemeut occupé du grand sujet qui l'anime, il dédaigne les ornements frivoles et superflus du discours, et Faucher est, avant tout, le sage et zélé réformateur, jaloux d'inspirer aux autres les principes dont il est le modèle parfait.

Toutefois, il ne faudrait pas s'attendre à trouver ici ce que l'ascétisme a de mystérieux, ce que présentent d'obscur les controverses et les subtilités mystiques. Les écrits religieux de Faucher sont essentiellement un manuel de philosophie morale et chrétienne où l'homme du monde lui-même peut puiser d'utiles enseignements. Les vérités que professe notre religieux sont exposées dans un style simple, que la moindre intelligence saisit sans effort

et que rehaussent à propos de nombreux passages des saintes écritures dont Faucher était si bien pénétré.

Moraliste chrétien, Faucher est auteur d'un traité de la réforme de l'esprit adressé de Lérins le 6 des calendes d'octobre 1548, à Delphine Tornatori, cette pieuse élève de notre religieux, que nous avons déjà eu occasion de mentionner. Ce traité divisé en neuf chapitres renferme tout ce qui est nécessaire à l'homme qui veut mener une vie vraiment régulière. L'auteur se propose surtout d'inspirer aux religieuses dont il était le père spirituel, cette perfection céleste, cette merveilleuse discipline, cette pureté évangélique dont les premiers chrétiens donnaient fréquemment l'exemple. Pour arriver à ce but, nécessité de réformer sa raison, en la soumettant aux règles de la foi catholique, sa volonté, en ne voulant que ce que Dieu veut lui-même, sa mémoire, par une application continuelle aux lectures pieuses et à la méditation ; nécessité encore de vivre dans la pratique de l'abstinence et de la sobriété, gardiennes vigilantes d'un cœur chaste, dans le dépouillement des choses de ce monde et dans un esprit d'obéissance, ces vertus qui nous rapprochent si puissamment de la divinité. Écoutons le début de Faucher :

« Lorsque tant de malheurs nous environnent,

lorsque des dangers sans nombre nous menacent au milieu des écueils de cette vie, les plus graves périls sont ceux qu'engendre notre propre nature ; si nous sommes assez heureux pour les éviter ou pour en triompher avec le secours de Dieu, rien ne doit plus nous offenser ni même nous effrayer... Le plus funeste ennemi de l'homme c'est sa volonté. C'est elle qui s'éloignant de Dieu et se repliant en elle-même, nous fait dégénérer de notre divine origine et nous précipite dans un abyme de maux (1). »

Orateur, Faucher ne perd jamais de vue que le but principal de l'éloquence est d'instruire les hommes et de les rendre meilleurs ; les vérités qu'il prêche dans ses discours inspirent d'autant plus de confiance qu'elles sont la reproduction exacte de ses mœurs. Tantôt il dirige l'attention de son auditoire sur les souffrances du Christ et sur l'obligation où nous sommes de porter la croix après lui, or quel autre que Faucher mit mieux en pratique cette morale qui découle de la sublime épopée du calvaire ? Tantôt

(1) Cùm tot nos undique mala circundent, et tam gravia nobis multipliciaque inter dubios vitæ hujus variosque anfractus pericula impendeant, nulla tamen graviora aut quæ nos magis premant, quàm ea quæ nobis adsunt intrinsecus debemus existimare..... Nemo enim aliunde tantum quantum à seipso offenditur, neque est nobis alius pestilentior inimicus, quam nostra ipsorum propria voluntas.... — De reformatione mentis, caput, 1. Barral, pag 226.

il entretient les fidèles du désir et de l'amour des choses célestes, et le soin spécial de Faucher fut constamment d'initier les âmes à la connaissance de notre véritable vocation ; une autrefois, prêchant au clergé de la ville d'Arles, il s'étend longuement sur la dignité, sur les devoirs des prêtres tout en démontrant que plus leurs fonctions sont élevées plus ils doivent être saints, et lui ne fut-il pas attentif à accomplir soigneusement toutes les obligations du sacerdoce? Enfin, s'il croit devoir proposer à l'édification de ses semblables la vie de quelque personnage recommandable, Faucher retranche de ses oraisons funèbres, toutes ces louanges vaines et excessives, toutes ces pensées stériles qui ne sont d'aucun profit pour l'instruction de l'auditeur. S'il loue celui dont la perte excite de justes regrets, c'est uniquement pour apprendre ses vertus au peuple ; pour l'exciter à les imiter, pour montrer l'étroite union qui doit exister entre la gloire et la vertu.

Telle est la conclusion où m'a conduit l'examen des ouvrages de morale et de piété de notre religieux : indépendamment du traité de la réforme de l'esprit, un de ses écrits principaux, je mentionnerai sommairement les autres productions dues à la piété éclairée de Faucher :

1° Ses *discours* au nombre de sept :

Méditation sur la passion du Christ, écrite en

1549 et adressée à André Sylvius, avec une lettre datée de Lérins, aux ides d'octobre 1549 (1).

Exhortation aux moines de Lérins à porter la croix après le Christ. « Très-chers frères, voici l'époque où le jeûne nous est prescrit, d'après la règle que nous suivons, c'est maintenant que nous devons nous glorifier avec l'apôtre Saint-Paul, dans la croix du Sauveur (2). »

Discours pour le jour de la naissance du Christ. « Qui rougirait d'être pauvre pour le Christ et avec le Christ? Que tous ceux qui aiment une sainte pauvreté contemplent ce mystère avec un pieux recueillement, qu'ils voyent les merveilles opérées aujourd'hui par le Très-Haut (3). »

Discours sur l'amour et le désir des choses célestes. « Heureux celui qui se considère comme étranger au milieu des peines de la vie, qui éprouve toutes

---

(1) Dionysii monachi Lerin. Ad Andream Sylvium de passione Christi meditatio. — Barral, pag. 249.

(2) Paraenesis de cruce port Christum tollenda (Barral, pag. 254)... Appropinquante jamque instante tempore quo à regula quam profitemur, jejunium nobis indicitur, libet cum Paulo apostolo in cruce domini gloriari.

(3) Sermo in vigilia sive in die nativitatis Christi. (Barral, pag. 257).... Quis erubescat pro Christo et cum Christo pauper fieri.... Ergo sanctæ paupertatis amatores pio mentis intuitu divinum hoc contemplantes mysterium, videant quàm admirabilia fecit dominus hodie. ...

les rigueurs de son exil et ne soupire qu'après le ciel, sa véritable patrie (1). »

Discours sur la dignité du sacerdoce. Adressé au clergé de la ville d'Arles en 1543. « Vénérables Pères, s'écrie le modeste religieux, qu'il m'est pénible, en venant vous parler du devoir et de la dignité du prêtre, de ne sentir en moi aucune des qualités qu'exigerait un semblable sujet. Qui suis-je, où sont ma science, mon habileté, mon habitude des choses, pour que je puisse être à la hauteur d'un sujet aussi grand, etc. (2). »

Discours prononcé à Tarascon, aux funérailles d'une illustre religieuse. Suivi de son épitaphe contenue en cinq distiques (3).

Discours prononcé aux obsèques de Pierre du Port, prévôt de l'église de Vence. Suivi pareillement de l'épitaphe du défunt, en deux distiques. Dans cette

---

(1) Sermo de cœlesti desiderio et amore (Barral, pag. 261). Beatus ille qui inter pressuras vitæ hujus atque angustias peregrinum sese cognoscit, et incolatus sui molestias sentiens cœlestem patriam sitibundus expectat....

(2) Sermo habitus Arelate ad clerum, anno 1543 (Barral, pag. 265). Dicturus de dignitate officioque sacerdotali, patres præstantissimi, doleo nullam in me esse vim, nullam facultatem, qua tantæ rei excellentiam dignè et pro meritis valeam explicare, etc.

(3) Sermo in funere nobilis Guillielmæ Luperiæ Tarasconensis. — Barral, pag 269.

oraison funèbre dont la date est de 1554 (1), Faucher louait l'élégance des manières du prévôt Pierre, la sagacité de son esprit, le charme de ses paroles, sa rare prudence, son zèle pour combattre les hérésies, sa profonde piété, etc. (2).

2° Des annotations sur la vie de Saint-Honorat, évêque, écrite par Saint-Hilaire, et sur l'épître de Saint-Eucher concernant l'éloge de la solitude.

Ces deux opuscules n'ont jamais été publiés. Le manuscrit était conservé dans la bibliothèque de Saint-Georges-le-Majeur à Venise (3).

3° Dialogue sur les causes naturelles des choses occultes.

Arnold Wion (4) cité par le chroniqueur Gradenigo, mentionne ce dialogue inédit parmi les ouvrages de Faucher, mais sans indication du lieu où serait déposé le manuscrit (5).

---

(1) Comme il résulte d'une lettre précédent ce discours.

(2) Sermo in funere Petri à Portu præpositi Venciensis ecclesiæ. — Barral, pag. 272. — V. sur ce prévôt, la Gallia Christiana, tom. III, col. 1233.

(3) Nuova raccolta, tom. V, pag. 293. L'auteur italien cite comme autorité ces paroles d'Armellini, bibl.-Casin., pars prima, pag. 151: Venetiis in bibliotheca S. Georgii majoris extant Faucherii opuscula varia Mss. tom. 1, in-4°, sign. 305. Le moine Gradenigo se livre ensuite à de longs détails sur ces annotations de Faucher. Nuova raccolta, pag. 294, 295, 296, 297.

(4) Lignum vitæ in prætermiss., pars II, pag. 885.

(5) Nuova raccolta, pag. 297.

4º Explication des épîtres de Saint-Paul conservées en manuscrit à Lérins, d'après Barral, qui mentionne en outre la traduction latine faite par Faucher de 3 opuscules écrits en italien et intitulés : *Miroir de l'homme intérieur ; de la discrétion ; de l'oraison intérieure ou mentale* (1).

IV.

Passons maintenant aux poésies latines de Faucher : elles sont nombreuses, variées et se rapportent à une foule de matières sacrées ou profanes. Les diverses espèces de vers latins sont adoptées par notre religieux, toutefois le distique est celle qu'il choisit de préférence. Ces vers sont ornés de quantité d'expressions élégantes attestant que le goût de Faucher s'était formé ou du moins perfectionné à la lecture de nos anciens poètes. On l'a dit avec raison, le seizième siècle en France est une époque de transition ; une grande rénovation s'y agite, s'y essaye, mais rien ne s'achève, et tandis que la poésie française était encore à son berceau, la poésie latine devait se montrer généralement revêtue de tous ces

(1) Barral, pag. 224. — Nuova raccolta, pag. 297, 298.

ornements qui en firent le charme dans les beaux jours de l'antiquité. Cette assertion est justifiée par les écrits des Muret, des Dolet et de plusieurs autres célébrités poétiques parmi lesquelles le nom de notre religieux est bien digne de figurer.

Poète sacré, Faucher chante tour-à-tour les louanges de Dieu, de la Vierge, des saints, la gloire des martyrs; il célèbre les beautés de la religion tout en s'élevant contre les faux chrétiens, les impies et les blasphémateurs; il aime à redire les douceurs de la vie monastique, à vanter cette retraite de Lérins où il avait passé des jours si heureux. Dans ces divers sujets, la piété et la poésie se prêtent un mutuel appui, et Faucher est toujours le fervent réformateur, le zélé et sincère religieux.

Ici, c'est un poëme d'environ six cents vers hexamètres en l'honnuer de Saint-Aygulphe, abbé de Lérins et de ses compagnons qui couronnèrent en 660, la sainteté de leur vie par un glorieux martyre:

Martyris Aygulphi insignem cantare triumphum
Cogito, debilibus sed nostris viribus impar
Est onus, ingenium grandi superante pusillum
Materia, ergo meis Aygulphe beate faveto
Nixibus..... (1).

(1) La chronologie de Vincent Barral n'est pas rigoureusement

Plus loin, ce sont des églogues au nombre de cinq; le sujet de la première est l'éloge de l'île de Lérins (1):

CANDIDUS

Taurinos tandem liquisti, Faustule, campos
Ruricolûm in quibus assuetus discernere lites
Pastorumque graves prudens sedare querelas ;
Dic rogo, quis ventus te nostris appulit oris ?

FAUSTUS

Noster amor, quia scire cupis, me mutuus oras
Appulit ad vestras, quid amore potentius ? Aut quis
Fortior est ventus ?....

La seconde églogue a pour titre : *de cœlesti et divino amore* (2). En voici le début :

Aspicis ut medio torrens nunc ferveat æstas
Maure die, et gelida pastum pecus ecce sub umbra
Ruminat, ardentem patula ergo sub illice solem

---

divisée en deux parties, ayant chacune un frontispice particulier. Elle offre cependant deux séries de pagination. Ce qui se rapporte à Faucher appartient en général à la seconde série et c'est avec celle-ci que concordent nos citations ; toutefois quelques poésies se trouvent encore comprises dans le premier ordre de pagination ; ainsi le poëme sur S[t]-Aygulphe est inséré dans cette première partie, à la page 311 ; il est précédé de l'histoire de ce martyr, extraite de divers manuscrits.

(1) Barral, 1[re] partie, pag. 19. Dans cette division se trouvent, comme nous l'avons dit, quelques poésies de Faucher. V. les pages 26, 216, 217, 339. Quant aux autres pièces de vers que nous indiquerons, elles sont toutes dans la seconde série, pag. 373 à 465.

(2) Barral, pag. 447.

Declinare licet, quæ altum caput obvia sursùm
Erigit et ramis frondentibus objicit umbras,
Frigus et optatum sponte officiosa ministrat.
Quo mecunque pater ducas, audire paratus
Sum tibi, nec quicquam gratum magis atque salubre
Est mihi, quam pia si fuero tua jussa secutus.....

Dans la troisième (1), Candidus et Simplicius s'entretiennent de la décadence de l'ordre monastique. Le premier de ces interlocuteurs fait le parallèle des moines de l'époque avec les anciens solitaires de l'Égypte :

His non marmoreis habitatio structa columnis
Extitit, ut nostra hæc ætas malè sana requirit.
His humiles habitare casas, seu rupe cavatas
Speluncas placuit, nec eis fuit ampla supellex
Rerum aut proventus, totam in cœlestia curam
Transtulerant, sola his semper cœlestia curæ...

Dans la quatrième églogue intitulée : *La religion* (2), Fortunatus entretient Jucundus, sous le voile de l'allégorie, des soins qu'un pasteur fidèle doit avoir pour le troupeau qui lui est confié :

Unde rogo jucunde venis? Ad ovilia tandem
Quis te traxit amor, quorum te oblivio dudum

---

(1) Barral, pag. 453.
(2) Ibid. pag. 455.

Cœperat? Hinc inter spinosa rubeta relictæ
Velleribus laceris pecudes sine lege vagantes
Sponte venenatas detondent dentibus herbas,
Sponte lupos adeunt, et sponte salubria linquunt
Pascua, et immundas inquirunt sponte lacunas.

. . . .

Quare te, Jucunde, graves perferre labores
Nocte dieque decet. Pluvias timuisse vel æstus,
Ventos, aut tonitu, reliquas aut aeris iras
Officium veri non est pastoris, inertis
Sed servi, sive ejus qui mercedis amore
Pascit oves domini tantum sua commoda pendens.

Enfin, dans la cinquième églogue(1), deux autres interlocuteurs pleurent sur la désolation dont Lérins offre le tableau et sur la future dispersion des moines:

Dic rogo cur solito mihi tristior esse videris,
Et tuus assiduo vultus mœrore macrescens
Indicat occultum cordis nimiumque dolorem?
Tu solus nescis nostris quid ovilibus annos
Contigit ante duos, ablata ut pascua, pulsi et
Pastores hinc? Quin etiam venisse ferunt, qui
Dispersurus oves procul hâc à sede fugabit...

Faucher avait dédié ces diverses églogues à Balthazard de Jarente, archevêque d'Embrun, comme il nous l'apprend lui-même :

---

(1) Barral, pag. 458.

Hos nostro placido benignè præsul
Vultu suscipe, quos tibi dicatos
Lusus mittimus... (1).

Au reste, les religieux de Lérins professaient une grande vénération pour ce prélat, et sa mort leur avait causé la plus profonde douleur (2).

Plusieurs distiques de Faucher sont remarquables par la concision énergique avec laquelle il rend sa pensée :

SUR LA PRIÈRE :

Anxia dum variis mens fluctibus æstuat, oret,
Et Dei in adversis experietur opem (3).

SUR L'AUMÔNE :

Hoc opus esse Deo gratum reputato, sinistra
Si manus ignoret, quod tua dextra facit (4).

SUR L'OBLIGATION DE PORTER LA CROIX APRÈS LE CHRIST :

Qui cupit æthereum felix conscendere sedem
Post Christum gradiens tollat et ipse crucem.
Crux timor est domini, crux est patientia, cœli
Quæ violenta potest sola aperire fores (5).

Poète profane, Faucher a composé des vers sur

---

(1) Barral, pag. 126,
(2) Gallia christiana, tom, III, col. 1094.
(3) Barral, pag. 408.
(4) Ibid. pag. 408.
(5) Ibid. pag. 444.



le mépris de la mort, sur les jardins, sur les plaisirs de la vie champêtre, contre les esprits inconstants, contre la perversité des femmes et même des épithalames dans lesquelles le grave religieux semble disparaître entièrement pour ne laisser à découvert que le poète gracieux et léger. Je vais prendre encore ici quelques citations au hazard; tous ces divers sujets se trouvent d'ailleurs confondus et sans aucun ordre apparent, dans la collection de Vincent Barral :

La pièce intitulée *de contemptu mortis* est remplie de vérités et de philosophie :

Nascentes morimur, primâque ab origine, nostra
Semper in interitum, vita caduca fluit.
Vita caduca fluit, secumque volubile tempus
Hac notas homines conditione trahit.

. . . .

Cum nequeas igitur mortem vitare timendo,
Naturœ legem quid moriture times (1)?

A ce morceau de morale succèdent immédiatement des vers ayant pour titre *de laudibus horti* :

Quœ rogo lingua potest oblectamenta referre
Omnia, quœ in sese fertilis hortus habet?

---

(1) Barral, pag. 379.

Dum vaga vere novo distinguit Chloris amœnum
Et spargit vario flore et odore solum.....

Mais si les jardins offrent tant d'agréments, nous devons en être reconnaissants envers la divinité :

Hortulus ipse etiam dum tot tibi commoda profert
Te docet ut referas pectora grata Deo.... (1).

Dans une autre pièce à peu près analogue à la précédente, intitulée *de laudibus vitæ ruralis*, l'auteur rappelle plus d'une fois Horace et sa douce philosophie :

Divitias alius quærat, petat alter honores
Et primas cathedras ambitiosus amet.
Sat mihi parva domus, mihi sat focus igne coruscans.
Sat mihi et unde queam pane fugare famem.
Sat mihi fonte cadens tenui cum murmure rivus,
Qui hortum perpetuo rore fluente riget.

. . . .

Ambiat urbanos fastus quicunque molesta
Vivere continuo in anxietate volet.
Rura mihi cordi sunt, et ruralis amica
Vita mihi innocua simplicitate placet (2)*, etc.*

Mais ce ne sont pas toujours de pareils sujets qui inspirent la muse de notre religieux.

---

(1) Barral, pag. 380, 381.
(2) Ibid. pag. 442.

Ici, elle se déchaîne contre un vieillard décrépit, triste victime de ses propres folies :

. . . .

Quam malè stulte sapis, meretrix te non amat, ipsos
Sed potius nummos captat avara tuos.
Ipsa tuis captam se oculis confingit amanter,
At magis est loculis capta dolosa tuis.
Dumque putas vinctam te illam retinere malignis
Artibus incautum te tenet ipsa suis.
Illudensque tibi nummos emungit, et inde
Cùm tibi nil fuerit, perfida terga dabit (1).

Là, c'est contre une fille mondaine qu'il veut ramener à la vertu par de sages conseils :

.... *O quantum cupies vitam duxisse pudicam*
Cum insperata tibi venerit hora necis.
Quandò igitur stimulis urget te blanda voluptas
Sollicita summum mente revolve diem (2).

Ailleurs et à diverses reprises, Faucher dirige contre les défauts et surtout la méchanceté des femmes, les traits d'une violente satyre : 12 siècles avant notre religieux, Saint Grégoire de Nazianze avait aussi composé une longue pièce de vers sur un sujet à peu près pareil ; mais Faucher laisse loin

---

(1) Barral, pag. 396.
(2) Ibid. pag. 396.

derrière lui le père de l'église grecque (1) : les grandes contrariétés qu'il avait éprouvées dans la réforme du monastère de Tarascon avaient sans doute soulevé sa bile qu'il exhalait avec des expressions souvent outrées :

Quid tua sollicitis distendis pectora curis
Imprudens, frustra tempus inane teris.
Fœmineam ratione velis si vincere mentem,
Flectere vel dictis colla proterva putes,
Sic operam ludis, veluti qui semina siccis
Littoribus mittit, æthiopemve lavat.
Adversum in montem saxum qui sisyphus urget,
Illius evadet culmina ad alta prior,
Quàm muliebrem animum voces linguamque rebellem,
Insanosque ausus perdomuisse queas (2).

Et ce qui confirmerait au besoin notre sentiment, c'est que plus loin Faucher énumère toutes les difficultés que nécessite la conduite des femmes, *fœminei gregis*, puis il ajoute :

.... *Ergo si quietis*
Expers, anxius, et gravis tibi esse
Vitam ducere vis, gregis regendi

(1) Adversùs mulieres ambitiosius sese adornantes et excolentes. *Sancti patri nostri Gregorii Nazianz. theologi, opera.* Parisiis, Cl. Morel, 1630, in-folio, tom. II, pag. 147.
(2) De indomabili pr otervitate malæ mulieris. — Barral, pag. 110.

Duram fœminei nimisque acerbam
Curam suscipe, senties malignum
Quam sit impatiensque disciplinæ
Fœminæ ingenium.........
.... Mihi autem
Si quando datur optio, strepentes
Exoptem magis anseres, loquaces
Aut optem potius domare ranas (1).

Revenons à des sujets plus intéressants et plus gracieux : j'ai dit que Faucher avait composé des épithalames. Le recueil de Barral renferme deux pièces de ce genre : l'une est en l'honneur d'Honorée de Bovis et d'André Faucher, neveu de notre religieux :

Pangite hymen pueri simul innuptæque puellæ,
Dicite io ter hymen, ô hymenæe hymen.
Diligit hanc unam, sibi quam Tritonia Pallas
Servavit ditem dotibus ipsa suis.
Huic dedit ingenium, sensus, animosque viriles,
Moribus exornans corda pudica bonis.
Artibus inde suis instruxit diva puellam
Otia ut impigro lenta labore fuget (2).

---

(1) Ad Ant. Gilbertum, de moribus mulierum malarum scilicet nam bonas nemo bonus insectatus jure fuerit. — Barral, pag. 127.
(2) Barral, pag. 104.

Dans l'autre, Faucher célébrait l'union de René Grimaldi et d'Iolande de Villeneuve, jeunes époux plus remarquables encore par la vertu et la pureté des mœurs que par l'éclat de la beauté :

Ergo hymenæe veni, paphia quoque tempora myrtho
Cinctus ades, choreas gaudens initura juventus
Jamdudum expectat, gliscens et voce canora
Pangit hymen hymenæe veni, lux aurea fulget
Quæ votis optata diu nova gaudia mandat (1).

Je terminerai ces citations par quelques vers extraits d'une épître adressée à Jean Maynier baron d'Oppède, premier président au parlement de Provence; Faucher félicitait vivement ce magistrat sur son zèle à poursuivre les sectateurs de l'hérésie :

.... *Justitiâ populos solitus frænare superbos*
Togatus et jus dicere
Nunc hostes fidei dextra expugnare potenti
Agressus es viriliter.
Unde triumphatis truculentis hostibus amplam
Victor tulisti gloriam.
Macte ergo ingenio, atque animi virtute, tuorum
Haud immemor natalium,
Extimulas animos, martisque ferocibus ausis
Turbam insolentem reprimis.

---

(2) Barral, pag. 445.

. . . .

Perge tam fœlix, pulsisque erroribus almam
Fidem labantem sustine,
Et tibi magna Deus persolvet prœmia, magnam
Tibi rependet gloriam (1).

V.

Il me reste à considérer Faucher comme historien provençal.

Sous ce rapport, il est auteur d'un ouvrage curieux demeuré manuscrit, intitulé : *Dionysii Faucherii monachi Lerinensis et civis Arelatensis annales provinciæ, manuscriptum.* Il est divisé en cinq livres et s'étend depuis les premières époques de notre histoire jusqu'à la retraite de Charles-Quint du sol de la Provence.

L'original de ces annales existait à Nîmes dans le cabinet de M. d'Aubais, bibliographe distingué (2) : La bibliothèque d'Aix en possède une fort belle copie provenant du fonds de M. de Méjanes. C'est un volume, petit in-folio, de 210 pages, relié en veau,

(1) Barral, pag. 440, 441.
(2) Bibliothèque historique de la France du P. Lelong, revue par Fevret de Fontette, tom. III, pag. 547.

écrit en entier par M. J.-F. Xavier du Molin, écuyer de la ville d'Arles, avec les armoiries de la famille du Molin collées sur la garde intérieure. Cette copie est enrichie d'observations historiques fort intéressantes par M. Claude Terrin, ancien conseiller au siège d'Arles, antiquaire distingué dont plusieurs dissertations sont insérées dans le Journal des Savants et les mémoires de Trévoux. Notre manuscrit contient encore la traduction française du premier livre des *Annales*, par M. Terrin, et c'est seulement à cette première partie que se rapportent les *observations*. Il est vraiment à regretter que la mort ou tout autre motif ait empêché M. Terrin de donner suite à un travail si heureusement commencé.

Je reviens à Faucher : lui-même nous apprend à quelle époque son œuvre a été terminée : « L'illustre cardinal du Bellay nous avait chargé, nous auteur de ces annales, du soin d'opérer de salutaires réformes au monastère de Tarascon... Après huit années de pénibles travaux et de peines infinies, nous sommes enfin arrivés heureusement au port, soutenus de la protection divine, à peu près vers le même temps où nous mettions la dernière main à ces annales (2)... »

(1) Catalogue *manuscrit* de livres provençaux, par l'abbé Dubreuil, tom. II, pag. 55 recto.

(2) Monastica disciplina in Tarasconensi longa ignavia et.... dejecta

Or, Faucher quitta en 1543 le monastère de Tarascon pour se retirer à Lérins ; nous pensons dès-lors qu'il faut placer à cette date la fin de son œuvre sur les Annales de Provence.

Quant aux sources où notre auteur a puisé ses divers matériaux, lui-même les indique dans sa préface :

« Je donne à la postérité l'histoire de cette province ; je l'ay extraite des archives du roy, des villes et des églises de ce pays ; j'ai fouillé dans celles d'Aix, d'Arles, de Marseille, d'Avignon, de Nice, d'Orange, des Baux, de Lérins, de Montmajour, etc., j'ai feuilleté des manuscrits d'une foy incontestable ; j'ai lu les anciens poëtes provençaux, et les historiens de France, d'Italie et d'Espagne, etc.; je suis sûr que de justes censeurs ne m'accuseront jamais de précipitation dans la brieveté que je me suis imposée. — *Traduction de M. Terrin* (1).

Bellaii purpurati Lerinensis abbatis sancto jussu instaurata est ; hujus instaurationis cura ab eo cardinale horum annalium autori demendata.... post immensos octo annorum labores, post infinita incommoda aspirante cœlesti aura prospera navigatione ad portum provecti sumus, eodem pene tempore quo his annalibus ultimam manum imposuimus. *D. Faucherii*, *Annales provinciæ*, pag. 131.

(1) Hujus historiam ex tabulariis regiis municipalibus et ecclesiasticis Aquensibus, Arelatensibus, Massiliensibus, saltus, Lirinæ, etc., historiographis Gallis, Italis, Hispanis excerptam posteris trado, nec præcipitis brevitatis reus ab æquis judicibus fieri jure possum. — Annales provinciæ præmium.

Ce livre est dédié par son auteur au prince Claude de Savoye comte de Tende, gouverneur et sénéchal de Provence : « Je m'acquitte, grand prince, d'un juste devoir quand je dédie l'histoire de Provence à celui qui la gouverne. Vous avez une tendre amitié pour Arles qui est mon pays natal, et pour Lérins qui est ma patrie spirituelle, etc. (1). »

Faucher décrit avec exactitude ce qui a rapport à la circonscription territoriale, à l'administration du pays, aux guerres et autres principaux évènements dont il a été le théâtre; dans ces Annales, on ne trouve point de digression oiseuse, et l'auteur qui pècherait plutôt par trop de sécheresse a eu toutefois le bon esprit de se renfermer exclusivement dans son sujet. Ici encore un ordre judicieux est religieusement observé, le récit est fidèle et sincère, la diction généralement pure et dépouillée de cette affectation que l'on a si justement reprochée à quelques-uns de nos écrivains provençaux ; les faits s'enchaînent avec art, mais souvent leur exposition est dépourvue de critique; enfin divers détails intéressants sur la langue et la poésie provençales, sur

(1) Illustrissimo principi Claudio Sabaudo Tendæ comiti provinciæ præfecto, etc., Dyonisius Faucherius S. — Provinciæ historiam provinciæ rectori jure et ex officio do, dedico, princeps fortissime; tu enim Arelatis patriæ meæ mysticæ amantissimus. (Le mot Lerinæ est probablement oublié dans cette copie).

les cours d'amour, l'institution du parlement d'Aix, l'histoire ecclésiastique, etc., complètent à propos les narrations purement historiques. Faucher, nous n'en doutons pas, a dû faciliter plus d'une fois les divers auteurs qui ont écrit après lui sur le pays, mais ceux-ci, et il en est de même à toutes les époques, ne se sont pas toujours montrés assez soigneux de rendre à notre historien la justice qu'il méritait.

Je confirmerai par quelques briéves citations la généralité de ces assertions :

Au sujet des origines de notre pays, Faucher nous a conservé en le traduisant en latin (1), un extrait de la chronique de Galfredus (2), le premier historien de Provence, vivant peu après Charlemagne. Cette chronique écrite en prose provençale aurait été traduite dans le dixième siècle en vers provençaux, par Hugues Trobi, ce prétendu père de nos troubadours. Faucher a soin de nous prévenir qu'il ne voudrait pas cautionner la fidélité de Galfredus en toutes choses, et certes il était trop éclairé

(1) Annales provinciæ, pag. 2, 3, 4.

(2) Elle est ainsi mentionnée dans le Catalogue de Dubreuil, tom. 2, p. 85 recto : « Histoire du royaume de Ligurie qui s'étendait sur toute la côte de Ligurie jusqu'à l'embouchure du Rhône. » Le bibliographe provençal ajoute que cette histoire contient quantité de faits romanesques..... Qu'elle a été mise en latin par Denis Faucher, moine de Lérins. C'est sans doute d'un extrait seulement qu'a entendu parler l'abbé Dubreuil.

pour donner comme positifs des faits tels que ceux-ci : Les rois de Ligurie auraient régné pendant 3000 ans depuis leur établissement jusqu'à la venue du Christ; la moindre défaite des ennemis de ce peuple aurait toujours été de 2 à 300,000 combattants; un roi de Ligurie aurait battu 300,000 Cimbres; renfermés dans une vallée, tous auraient péri jusqu'au dernier, par le fer, la peste ou la faim. De pareils récits ne méritent pas plus de confiance que la fable imaginée par divers chroniqueurs tels que Bongars, Robert Gaguin, Paul Emyle et Ronsard, dans sa franciade, alors qu'ils attribuent l'origine des Français à Francion ou Francus fils d'Hector. Cependant cet extrait de Galfredus renferme d'autres faits qui paraîtraient plus vraisemblables : Ainsi Solanus aurait régné le premier sur les Liguriens; le premier il aurait réglé par des lois la religion de ce peuple adorateur du soleil; le prince présidait à toutes les affaires religieuses et civiles; élevé au trône par la voie d'élection il devait toujours être de la famille de Solanus pour laquelle les Liguriens professaient la plus grande vénération.

Faucher nous présente, toujours d'après Galfredus, la série de ces rois de Ligurie. Elle offre cette particularité que chacun d'eux aurait donné son nom aux diverses localités de l'ancienne Provence : Solanus tirant sa dénomination du soleil

l'aurait donnée aux Apollinaires, Ligur à la Ligurie, Salius aux Salyens, Halicidius au port de Marseille qui autrefois était ainsi désigné, Sambracus au golfe de ce nom, aujourd'hui le golfe de Grimaud, Ricartus à la ville des Ricartins, Ernaginus à Ernaginum, aujourd'hui le Vernègue.

Faucher, suivi en cela par plusieurs écrivains venus après lui, n'expose peut-être pas avec une clarté suffisante ce qui a rapport à la fondation du royaume d'Arles et aux premiers comtes de Provence ; mais les évènements postérieurs sont classés avec ordre et méthode sous le règne qu'ils ont contribué à illustrer.

Ami sincère du pays, il déplore l'envahissement de la Provence par Evaric roi des Visigoths et la prise de possession que fit ce chef de barbares de la ville d'Arles dont notre historien fait l'éloge en ces termes :

« Evaric fixa sa cour et son séjour à Arles avec beaucoup de raison, non seulement parce qu'une situation naturellement forte, une abondance merveilleuse de tout ce que la société civile peut demander d'utile ou d'agréable, et une campagne d'une grande fertilité luy donnoit tous les avantages d'une ville royale, mais encore parce qu'étant sur les bords du Rhosne, voisine de la mer et frontière du royaume des Goths, il semble qu'elle estoit bâtie

en cet endroit pour être la maîtresse de toute la Gaule narbonnoise ; lionnoise et aquitannique, etc. (1). » — *Traduction de Terrin.*

Arles et Lérins reviennent fréquemment sous la plume de notre religieux ; ici il dépeint en termes simples et précis les invasions des Sarrasins dans sa chère île :

« Les pyrates Sarrasins affligent encore la province, ils ravagent la côte, l'isle et le monastère de Lérins ; de cinq cents religieux qu'il y avoit alors, deux seulement nommez Columbus et Eleuterius craignant la mort se cachèrent dans une grotte, tous les autres avec leur abbé Porcaire souffrirent volontairement le martyre ; Columbus quand on égorgeoit ses compagnons, sortit de sa grotte et vint se faire couronner du martyre, etc. (2). » — *Traduction de Terrin.*

Ailleurs. il recherche les origines de la ville d'Arles, il indique les divers conciles tenus en cette

---

(1) Arelate sedem fixit optima ratione non tantum propter regiæ urbis situm natura munitissimum et omnium rerum civili societati vel ad necessitatem, vel ad utilitatem vel ad delicias convenientium redundantem affluentiam, opimique agri insignem ubertatem ; sed præsertim quia Rhodano assidens, mari proxima, etc.—*Annales Provinciæ*, p. 10.

(2) Sarraceni vero pyratæ plurima damna provinciæ intulerunt, oram maritimam et Lirinam vastaverunt, ex quingentis monachis duo tantum Columbus et Eleuterius mortis timore in specu latuerunt, cæteri omnes cum Porcario abbate martyrium subire voluerunt, etc. — *Annales Provinciæ*, p. 12.

cité au nombre de neuf, il donne la liste de ses podestats, de ses viguiers, etc. (1).

Habile à saisir dans chaque personnage remarquable de nos fastes les traits par lesquels il se recommande à notre attention, Faucher termine chaque règne des comtes de Provence par un jugement plein de sagesse sur le prince dont il a résumé l'histoire : je citerai seulement deux de ces portraits qui suffiront pour donner une idée des saines appréciations de notre religieux.

Il s'exprime en ces termes sur le roi Robert :

« On peut le placer au rang des meilleurs princes et il brilla par sa justice, sa piété, sa prudence et ses diverses connaissances. Versé suivant Pétrarque, dans les saintes écritures, fervent disciple de la philosophie, orateur distingué et habile naturaliste, il disait souvent qu'il aimerait mieux descendre du trône que de renoncer aux lettres. Il érigea divers temples et diverses chapelles ; il fonda des monastères à Naples, à Aix, à Marseille, à Jérusalem... Ami des savants, il aima et protégea Pétrarque, Boccace, etc. (2). »

(1) Ibid. pag. 13, 16, 19, 20, 28, 132.

(2) Inter optimos principes numerandus, justitia, prudentia, pietate, liberalitate, doctrina conspicuus. Petrarcha refert eum fuisse sacrarum scripturarum peritissimum, philosophiæ clarissimum alumnum,

Et sur le roi René.

« Ce fut réellement un bon prince et le peuple lui donna cette qualification, moins à cause de sa réserve dans l'établissement des impôts que pour avoir surpassé tous les souverains par sa douceur, son humanité et sa bienveillance; il aima la justice, fut brave soldat, mais comme chef il manquait d'habileté; incapable d'exécution, il employait son temps à la peinture et à d'autres futilités; hors d'état de se conduire dans les circonstances difficiles, il fut néanmoins l'idole de son peuple, etc. (1). »

Simple narrateur des évènements, Faucher les expose avec fidélité et dans tous leurs détails, quoique on fût bien aise de trouver un peu plus de critique. Je prends pour exemple les guerres de Raymond de Turenne; notre auteur indique le motif des dévastations de ce prince en Provence, il dit les plaintes pressantes et réitérées des provençaux auprès de Louis second, il mentionne les troupes qui

---

oratorem egregium, incredibilem physicum.................. Multa templa extruxit...... Monasteria fundavit Neapoli, Aquis Sextiis, Massiliæ, Hierosolymis. etc. — *Annales Provinciæ*, pag. 56.

(1) Bonus sane princeps, sicque à populo vocatus, non tantum propter moderationem in tributis imponendis, sed quod omnes reges comitate, mansuetudine, humanitate, benignitate et clementia anteiret, justus et justitiam colens, miles egregius, dux imperitus; rebus agendis impar, nugis et pictura tempus terebat, etc. — *Annales Provinciæ*, pag. 110.

furent dirigées contre Raimond, la trêve qui fut conclue, et à l'expiration de laquelle les spoliations de Raymond de Turenne s'exercèrent avec encore plus de fureur ; enfin il rend compte de la vive résistance que lui opposèrent les premiers citoyens de la ville d'Arles, du combat qui eut lieu sous les murs de Tarascon et de la défaite de Turenne qui se noya dans le Rhône : « Ainsi, dit-il, celui qui tant de fois avait surchargé ce fleuve d'un butin illégitime, devint lui-même la proye du Rhône, et après avoir incendié tant de villes, tant de maisons et tant de châteaux, il périt au milieu des flots, expiant ses crimes non par la peine du talion mais par une peine entièrement opposée (1). Une ancienne chronique provençale de la fin du quatorzième siècle relate et les guerres et la mort de Raymond de Turenne. Faucher ne la mentionne pas, mais son récit est conforme sur divers points à cette même chronique (2). »

(1) Tandem qui Rhodanum toties injusta præda oneraverat, illius præda factus est, quippe tot urbes, tot oppida, tot villas incenderat aquis summersus est ; non talionis, sed pœna contraria crimina eluens. — *Annales Provinciæ*, pag. 90. v. pag. 85, 86, 87, 88, 89.

(2) Discours das troubles que fouron en Prouvense dal temps de Loys segond dal nom, filz de Loys premier, reys de Sicille et comtes de Prouvense, par aquel Reymond Rougier dict de Thouraine, surnoumat lou viscomte de Thouraine, et Alienor de Cominges, sa maire, en l'annado 1389. — Bibliothèque Méjanes, Mss. 794 et 1011.

Le texte de Faucher est suivi dans notre manuscrit de quelques détails bibliographiques et fragments de lettres, la plupart non mentionnés dans Barral. J'indiquerai entr'autres :

Une épître aux religieuses de Tarascon, dans laquelle Faucher relate sommairement les principales circonstances de sa vie ; il dit en terminant : « J'attends enfin dans cette retraite de Lérins la dissolution de la chair, craignant tout de moi-même, mais plein de confiance dans le Christ, tremblant pour mes péchés mais plaçant mon espoir dans le sang du sauveur... »

Une lettre à Gaspard Garde, baron de Vins. Faucher y expose brièvement les diverses occupations des religieuses de Tarascon.

Plusieurs autres lettres fort courtes dans lesquelles Faucher mentionne surtout ses travaux concernant l'histoire de Provence (1).

Les Annales de Faucher ont fait le sujet d'une discussion littéraire que je crois devoir rappeler en peu de mots. C'est par là que je terminerai ces études :

Quelques auteurs ont voulu contester l'authenticité de l'ouvrage de Faucher, d'autres ont pensé

---

(1) Annales Provinciæ, pag. 138 à 142.

que l'original des *Annales de Provence* avait été altéré et entièrement défiguré.

On lit dans le P. Lelong :

« L'on convient parmi nos curieux (dit M. de Mazaugues dans un mémoire manuscrit), que l'original de ces Annales a été altéré et entièrement défiguré. Il y a deux opinions là-dessus. Les uns veulent que le véritable original a été supprimé, et qu'on en a substitué un autre, auquel on a donné un air de vétusté par des ratures et autres marques, et qu'on y a fourré le nom de certaines familles modernes qu'on y trouve à toutes les pages. Les autres vont plus loin, et prétendent que tout est supposé, et que le moine Faucher n'avoit point composé d'histoire. Ce qui rend ce sentiment fort probable, est que dans le catalogue de ses ouvrages, inséré par Barral dans la chronique de Lérins, il n'y est fait aucune mention de ses Annales, qui étoient trop considérables pour y avoir été oubliées (1). »

Les auteurs du Dictionnaire des hommes illustres de Provence, au mot *Faucher*, adoptent cette dernière opinion ; ils ajoutent, après l'avoir rapportée : « Faucher lui-même ne parle *de ce travail* dans aucun de ses autres ouvrages ni dans ses lettres qui

(1) Tom. III, pag. 547.

sont en assez grand nombre. D'après ce jugement nous croyons devoir rayer ces Annales du catalogue des productions de Faucher. »

L'historien Ruffi (1) admet implicitement l'authenticité de l'œuvre de Faucher, mais avec des altérations postérieures. Il s'agit dans le passage de Ruffi de la délivrance de Charles second, prisonnier à Barcelonne, à condition qu'il donnerait en ôtages trois de ses fils avec 76 gentilshommes provençaux. L'historien de Marseille donne les noms de ces généreux citoyens, puis il ajoute : « Voilà la véritable liste des gentilshommes de Provence qui furent donnés en ôtage pour délivrer Charles d'Anjou. Celle qui parut l'an 1677 dans un ouvrage qui a pour titres *Tables contenant les noms des provençaux illustres par leurs actions*, etc., est entièrement supposée. Elle a été tirée de l'histoire manuscrite de Provence de dom Denis Faucher, religieux dans le monastère de Lérins, dont l'original fut empoisonné, il y a environ quarante ans presque à toutes les pages ; de sorte que les curieux rejettent tout-à-fait cette copie (2). »

(1) Histoire de la ville de Marseille, contenant etc., seconde édition, tom. 1, pag. 153.

(2) Je trouve dans nos annales de Faucher quelques lignes intitulées Critique de ce manuscrit. On y relate cette opinion de Ruffi, puis on ajoute :

Scholastique Pitton, dans un de ses meilleurs ouvrages, diffère tout-à-fait d'opinion avec les auteurs qui précèdent ; après avoir raconté en peu de mots les principaux évènements de la vie de Faucher, il ajoute ces paroles : « Queyque ses occupations extraordinaires, luy dérobassent bien du temps, après en avoir donné la plus grande partie à la prière, il passoit le reste à l'étude des belles-lettres, et ainsi nous lui sommes redevables de tant de choses qu'il nous a apprises dans ses écrits, auxquels il a voulu donner le titre d'Annales, qui y convient mieux que celuy d'histoire, parce que son discours y est serré et concis, et celuy de l'histoire doit être orné et diffus (1). »

Enfin l'abbé Robert de Briançon (2) dit que la famille Faucher est célèbre par le mérite de Denis Faucher, religieux de l'abbaye de Lérins, qui a fait

---

« Il y a soixante et seize otages dans Ruffi, et point de Cormis, il n'y en a que cinquante dans Denis Faucher et entr'autres Petrus et Restanus Ruffi Decormeil. On accuse M. le président de Cormis, dernier mort, d'avoir fait cette altération, pour faire valoir sa maison et son nom. Il emprunta, dit-on, l'original du vieux lieutenant particulier de Faucher, le fit transcrire avec plusieurs altérations et le rendit ainsi altéré et supprima l'original. En effet depuis Charles Ier d'Anjou on y voit le nom de Cormis presque à toutes les pages. Pour rectifier ce manuscrit il ne faut qu'oter les de Cormis partout où ils sont fourrez, ce qui n'est que depuis Charles d'Anjou Ier, pag. 143.

(1) Sentimens sur les historiens de Provence, Aix, Ch. David, 1682, in-12, pag. 36.

(2) État de la Provence dans sa noblesse, tom. II, page 53.

une histoire à laquelle il donne le titre d'*Annales* du pays, et composé d'autres ouvrages, etc.

Au milieu de cette diversité de sentiments, notre opinion n'a pu être longtemps douteuse.

Prétendre, comme l'ont fait le P. Lelong et le dictionnaire d'Achard, que Faucher est absolument étranger aux Annales de Provence qui portent son nom, et cela par cet unique motif que Barral ne les mentionne point, et que Faucher ne parle pas lui-même de cette œuvre dans sa correspondance, c'est au moyen de raisons bien spécieuses, dépouiller notre religieux de son principal titre littéraire.

Et quel motif plausible aurait eu un auteur anonyme de mettre sur le compte de Faucher, l'ouvrage qu'il aurait lui-même rédigé, quel serait cet écrivain mystérieux, à quelle époque, dans quelle localité aurait-il vécu, à quelle occasion aurait-il composé les *Annales* ?

S'agirait-il ici d'une de ces productions qu'un littérateur habile prétend exhumer d'une époque antérieure à lui, comme Chatterton mettant au jour les manuscrits du moine Rowley, comme le marquis de Surville reproduisant les poésies de Clotilde, peut-être encore comme Smitt et Macpherson, se jouant avec esprit du monde savant, par l'ingénieuse invention des poëmes galliques du fils de Fingal ?

Dom Barral ne mentionne pas ces Annales parmi les ouvrages de Faucher, d'où la conséquence que Faucher n'en est point l'auteur : ce raisonnement qu'on trouve dans le P. Lelong n'est rien moins que concluant. Je me trompe, il faut en tirer cette conclusion que Barral n'a pas eu connaissance du manuscrit de Faucher.

Qu'on veuille le remarquer, il n'est pas ici question de la rédaction d'un ouvrage appartenant à un genre de connaissances auquel notre religieux dût paraître étranger ; il y a plus, en lisant attentivement les *Annales* on acquiert encore mieux la conviction que Faucher seul a pu en être le véritable auteur.

En effet, les souvenirs d'Arles et de Lérins se multiplient en quelque sorte sous la plume de notre historien, il précise lui-même à quelle époque il a terminé son œuvre, il dit que ces Annales sont déposées dans la bibliothèque de Lérins avec d'autres ouvrages légers dont il est pareillement l'auteur (1) ; dès lors tant qu'on ne précisera pas au juste un tout autre auteur que Faucher il doit être permis de considérer les Annales de Provence comme étant l'œuvre de ce religieux.

Mais, et c'est ici l'objection des rédacteurs du

(1) Interque et horum annalium autoris nugamenta inserta sunt. *Annales Provinciæ*, pag. 79

dictionnaire connu sous le nom d'Achard, Faucher ne dit nulle part dans ses lettres, qu'il est l'auteur des Annales.

Cet argument au premier aperçu ne semble pas avoir plus de consistance que celui du P. Lelong; il est en outre inexact de dire que rien ne dénote dans la correspondance de Faucher qu'il ait lui-même rédigé les Annales en question.

Dans une lettre adressée par notre religieux à Cortèse, il lui parle longuement de l'expédition de Charles de Bourbon en Provence, il mentionne les noms de ses principaux officiers et le nombre de ses troupes, il retrace l'itinéraire de ce prince, il raconte son entrée à Aix, le jour des calendes d'octobre, enfin il énumère les principaux gentilshommes de la capitale de Provence qui opposèrent une vive résistance à Charles de Bourbon, tels que les Matheron, les Séguiran, les Coriolis, les d'Escalis, les Duchesne, les Tressemane, les Gantelme, etc. (1).

---

(1) Cette lettre est relatée avec quelques lacunes dans Pitton, Histoire de la ville d'Aix, pag. 601. . . . Si tibi nefandum ducis Borbonii bellum, contra regem suum. . . . Litteris meis significarem. Impius ille in patriam et proprium sanguinem cum Pescario legato et mille cataphractis, mille levioris armaturæ militibus, et sexdecim millibus peditum, Alpes ad Tendam transit. . . . . . Gardanam accessit et sine mora Aquensibus per Tibicinem deditionem imperavit . . . . Nullus regius exercitus illum remoratus est. Finitimi tantum nobiles præsto in armis adfuere, cum mille peditibus tumultuario collectis. . . . . Plurimi etiam ex Aquensi nobilitate, etc.

"Eh bien ! on trouve précisément tous ces détails avec plus de développements, il est vrai, mais souvent avec les mêmes phrases, dans le cinquième livre des Annales de Provence, aux pages 118, 119, 120, 121.

Maintenant que le manuscrit de Faucher soit arrivé jusqu'à nous sans la moindre altération, c'est ce que je suis bien éloigné de vouloir soutenir ; dans plusieurs passages de son livre, Faucher se plaît à donner la liste des citoyens notables ou des gentilshommes qui ont occupé un rôle dans quelque évènement important. Ici, sont énumérés les principaux chefs de la ligue dite, l'*Union d'Aix*, formée contre Louis second (1), là, ce sont les citoyens d'Arles et de Marseille qui se joignirent au duc de Calabre, fils du roi René, alors qu'il voulait tenter de recouvrer ses états (2), ailleurs sont reproduits les noms de tous les barons qui s'offrirent pour accompagner Charles III, le dernier de nos comtes, dans sa tentative sur le royaume de Naples (3). Si par une vanité déplacée, des personnes intéressées *à faire valoir leur maison*, ont substitué ou ajouté divers noms à ceux relatés par notre religieux, en transcrivant

(1) Annales Provinciæ, pag. 81.
(2) Annales Provinciæ, pag. 107.
(3) Annales Provinciæ, pag. 116.

l'original, nous admettrons ce fait s'il le faut, mais de telles altérations ne porteraient que sur des points fort accessoires à l'ouvrage de Faucher; elles ne pourraient pas surtout enlever à notre religieux un des plus beaux fleurons de sa couronne littéraire.



ÉPITRES PHILOSOPHIQUES.

Écueil, Naufrage et Planche de Salut.

TRILOGIE DIDACTIQUE.

Ἀλλ᾽ εἰ δίκαια, τῶν σοφῶν κρείσσω τάδε.

SOPHOCLE. Philoct.

PROLOGUE.

A l'Académie, des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres de la ville d'Aix.

Flos veterum virtusque virûm, quos numina poscunt !..
Quis vestrûm, ô lecti, vallum succindere ferro
Apparat, et mecum invadit minitantia castra?

VIRGILE. Én.

Comme un rayon brisé qui revient amorti
Au foyer lumineux dont il était sorti,
Comme cette vapeur, encens de la vallée,
Qui de l'humble gazon doucement exhalée,
En flots inaperçus, par un pieux retour,
Rend les pleurs de l'aurore aux feux brûlants du jour :
Ainsi, faible tribut, imparfaites images
De tant de traits brillants, semés dans vos ouvrages,
Reviennent à la source où je les ai puisés,
Ces chants qui vous sont dus, maîtres qui m'instruisez,
Amis dont l'indulgence enfla trop mon audace.
Souffrez que votre nom protége ma préface,

Élite d'une docte et royale cité,
Fière des souvenirs de son antiquité,
Qui, retrouvant auprès de ses tièdes fontaines
Des restes de la langue et des vertus romaines,
Nourrit avec amour, comme au temps du bon Roi,
La foi par les beaux-arts, les beaux-arts par la foi,
Et qui d'illustres morts peuplant sa solitude,
En fait si noblement un temple pour l'étude,
D'où, comme pour mêler sa gloire à tous les temps,
S'élèvent chaque jour quelques noms éclatants.

Dans ce temple sacré l'antique poésie
S'unit sans sacrilége à la philosophie.
Ces deux sœurs qu'on vous voit dignement honorer,
Ensemble, aux mêmes eaux, vont se désaltérer :
L'une, vierge folâtre, oisive et vagabonde,
Aime les bords fleuris, le murmure de l'onde,
Se plaît à se mirer dans le cristal mouvant,
Y jette chaque feuille et la suit en rêvant;
L'autre, au pas plus hardi, plus loin au-dessus d'elle,
Interroge avec soin chaque source nouvelle,
Toujours vers la plus haute aspire à remonter,
Et côtoyant l'abîme ose le consulter.
Mais, si du clair ruisseau fouillant le lit humide,
Sa main audacieuse, à l'eau saine et limpide,
Mêle la vase impure et le limon qui dort,
L'onde apporte à sa sœur le poison et la mort.

A vous donc, c'est à vous, savants et nobles frères,
De défendre ces eaux pures et salutaires,
De conserver sans tache aux deux célestes sœurs
Ce miroir éternel du goût, des saintes mœurs,
Et de nous préparer, sous leurs sacrés auspices,
Des armes, des soutiens et des juges propices.
Que vos chants consolant la veuve de René
Illuminent encor son front découronné,
Et que par vos travaux, les arts et la science
Replacent en ses mains le sceptre de Provence !

Obscur ami du bien et de la vérité,
Humble adepte, je viens avec sincérité
Soutenir sous vos yeux une juste querelle.
Puissent mes chants sembler dignes de vous et d'elle !
Je dirai les périls, les écueils menaçants
Où la présomption et l'oubli du bon sens
Précipitent sans guide une vaine sagesse,
Les longs débordements, la criminelle ivresse,
Les douleurs succédant aux sentiments éteints
En ce siècle affranchi des salutaires freins,
Enfin dans le désordre où sa fureur l'entraîne
L'unique port ouvert à la pensée humaine :
Quels poisons introduit dans l'esprit et le cœur
L'orgueil de la science entrant avec l'erreur,
Quels maux nous a versés cette source funeste,
Et dans notre malheur quel remède nous reste.

O toi, ma souveraine et mes chastes amours,
Dont les pures couleurs me pareront toujours,
Reine à qui j'ai voué ma pensée et ma vie,
Maîtresse des esprits, sainte philosophie,
Qu'une science folle et digne de pitié
Affligea si souvent de sa fausse amitié,
Et qu'au nom d'une sœur auguste et bien-aimée
Poursuit des faux dévots la haine envenimée !
En dépit des deux camps acharnés contre toi,
Réconcilie enfin la raison et la foi ;
Ramène, en confondant l'erreur et l'ignorance,
Par tes douces clartés le monde à ta croyance ;
Des bienfaits dont tes mains ont rempli l'univers,
Couvre, étonne, éblouis tes ennemis divers :
Pendant qu'à te servir je consacre ma plume,
Et qu'aux feux protecteurs que ta prudence allume,
Je démasque en ton nom tes faux adorateurs,
D'un culte salutaire ingrats profanateurs.
Qu'ainsi nul n'ose plus, aveugle en sa colère,
Rendre de leurs excès ton sceptre solidaire ;
Qu'à ta haute justice on connaisse tes mœurs ;
Et qu'imposant silence à d'indignes clameurs,
Mes justes vers, vengeurs de tant de félonie,
Lavent ton pur blason de toute calomnie.

ÉPITRE PREMIÈRE.

—

Écueil.

> Tous ont la déraison de voir la vérité
> Chacun de sa fenêtre et rien que d'un côté,
> Sans qu'aucun d'eux tenté par ce rocher sublime
> Aille en faire le tour et monter sur sa cime.
>
> V. Hugo.

—

En vain, l'œil menaçant, la foudre dans les mains,
Debout depuis l'exil du père des humains,
Veille aux portes d'Eden le redoutable Archange;
En vain, faibles et nus, naissons-nous dans la fange,
Captifs sur notre globe, et des cieux étoilés
Par le vide éternel à jamais isolés :
Je ne sais quel orgueil, loin des terrestres plaines,

Sans cesse appelle l'homme aux célestes domaines;
Ni pourquoi, dans ses vœux cent fois mis en défaut,
L'infatigable esprit cherche toujours plus haut.
Trouvant à chaque pas quelque trace divine
Des vagues souvenirs d'une illustre origine,
Il languit sur la terre en un secret ennui;
Et son dôme d'azur est trop étroit pour lui.
Ce corps est son fardeau, cette vie est sa peine.
Toujours, malgré le poids de sa fatale chaîne,
Vers un monde invisible il se sent attirer,
Et déjà par moments il y croit respirer.
Il tente, plein de foi, sur l'aile des génies,
Ces hautes régions, ces plages infinies,
Ce sublime empyrée, où loin de sa prison
L'âme du philosophe emporte la raison.
Impatient dauphin, du fond de l'onde amère
Il va prendre là-haut sa part de l'atmosphère,
Puiser vie et courage, et près de replonger,
Chasser de ses poumons le liquide étranger.

La vaine rêverie, errante dans les nues,
A beau semer d'erreurs ces routes inconnues,
Notre esprit s'en irrite et redouble d'efforts,
Se plaît dans cette sphère où s'agitent les forts,
Vole de cime en cime à des hauteurs nouvelles,
Laissant fondre au soleil la cire de ses ailes,
Sourd au cri paternel : imprudent tu te perds !

Mais à l'intelligence ainsi qu'aux vastes mers
Que sert de fatiguer l'immuable barrière?
Le flot meurt sur la grève ou rebrousse en arrière;
Et l'esprit, aigle errant, par le vide arrêté,
Frappé près du soleil de plus d'obscurité,
Pleurant l'ombre des bois et l'aire maternelle,
L'esprit troublé s'abat, et repliant son aile,
Contre le sol natal trop longtemps méprisé
Il retombe ébloui, haletant et brisé,
Et roule dans la poudre et d'abîme en abîme
Jusques au pied des monts dont il cherchait la cime.

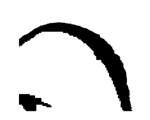
Aussi pourquoi faut-il qu'un éternel bandeau
Couvre nos yeux amants du vrai comme du beau?
Et qu'ici-bas notre âme, inquiète étrangère,
N'ait jamais entendu que ce grand cri, mystère!
Quel crime inexpié qu'elle ne comprend pas
Si loin des cieux qu'elle aime attache-t-il ses pas?
De quels vagues désirs est-elle tourmentée?
Quel dieu cloue aux rochers cet autre Prométhée
Qui tressaillant encor sous l'arrêt souverain
Secoue en soupirant ses triples nœuds d'airain?
Raison, n'es-tu qu'un leurre, ou bien, flamme céleste,
Nous faut-il t'expier comme un larcin funeste?

L'homme sur cette voie où nul n'a reposé

Trouve à chaque principe un principe opposé :
Sur le bien et le mal, sur l'ombre et la lumière,
Sur la terre et le ciel, l'esprit et la matière,
Sans cesse avec lui-même il est en désaccord,
Et dans son propre cœur livre un duel à mort.
Hélas ! Sur tout sujet, dans toutes les écoles,
Pour une vérité combien de faux symboles !
Et qui peut sans pitié, sur ce sable incertain,
Suivre dans ses écarts ce pauvre genre humain ?

D'abord, son noble front penché vers la poussière,
Il demande à ce globe un rayon de lumière :
Quelle force inconnue a soulevé ses monts,
Découpé son rivage et creusé ses vallons ;
Quelle race repose en ses couches profondes ;
S'il passa par le feu, s'il est né sous les ondes,
Et comment s'est éclose en ses flancs de granit
L'organisation qui croît, palpite et vit.
Mais, courbé sur la terre, il s'ignora lui-même,
Crut toute intelligence inutile au système,
Et puis on l'entendit dire : il n'est point de ciel ;
Chaleur, vie et clarté, tout est matériel ;
Tout nous vient de l'atome, accroché par l'atome ;
Ainsi s'est fait le monde, et Dieu n'est qu'un fantôme.

Bientôt une autre erreur, mère d'un autre excès,
Moins indigne pourtant d'un moment de succès,



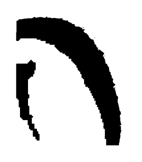
auve l'homme éperdu de ce rêve effroyable,
it (de l'esprit humain logique impitoyable !)
e pousse de nouveau sur le penchant fatal
)ui du faux malgré lui l'entraîne dans le mal.
)e son humble nourrice il détourne la vue,
;'élève au firmament et l'attache à la nue.
. travers les soleils, un œil intérieur
ui montre au haut des cieux un ciel supérieur
)ù les âmes s'en vont, par les nombres guidées,
uiser toute science au monde des idées.
lais dans la juste borne il ne peut se tenir :
)e sa double nature il perd le souvenir,
ontre son propre corps tente une aveugle guerre,
'rébuche, et l'insensé crie : il n'est point de terre !

Cependant, à travers ces contradictions,
)u conflit éternel des deux opinions
urgit le doute amer, serpent qui croît sous l'herbe,
)'abord nain méprisable et puis géant superbe,
it qui fermant l'oreille et se bouchant les yeux
lurmure : il n'est donc point de terre ni de cieux.

Ainsi, cette raison où notre orgueil se fonde,
l'a jamais embrassé qu'une moitié du monde ;
it dans cette ombre épaisse où nous vivons plongés,
latière, esprit, entre eux se sont toujours rongés.
a matière, ce corps dont le poids nous écrase,

L'esprit, cet autre ciel dont le feu nous embrase,
Ces deux puissants lutteurs l'un à l'autre liés,
Ensemble ou tour-à-tour l'homme les a niés :
Lui, de leurs longs combats le théâtre sublime,
Le témoin, le sujet, trop souvent la victime.
Ame et chair, terre et ciel, l'œuvre entière et l'auteur,
Il a tout nié, tout, jusques à son malheur.

A-t-il jamais manqué des noms couverts de gloire,
Des noms vieux et nouveaux, à cette longue histoire
Qui revient d'âge en âge obtenir des humains
Et les mêmes honneurs et les mêmes dédains ?
Est-il un seul rameau de la triple doctrine
Qui n'aime à s'étayer d'une antique origine ?
Et quel système enfin n'a dans la nuit des temps
Trouvé pour se grandir des parrains éclatants ?
C'est Thalès dévoilant aux sages la matière :
Du soleil véritable ils perdent la lumière ;
Cette éclipse sans doute échappait à ses yeux.
C'est Pythagore ouvrant l'immensité des cieux,
Le champ de l'idéal et des sublimes rêves :
La matière est niée au nom de ses élèves.
Chaque siècle épousant ces principes rivaux
Aux anciennes erreurs joint des excès nouveaux.
Platon prête à ceux-ci l'éclat de sa parole,
Aristote à ceux-là le poids de son école,
Et tous deux, le regard uniquement tendu



Vers le monde invisible ou le monde étendu,
Rouvrent au scepticisme une large carrière,
Et semblent à plaisir fermer une paupière,
Ne voyant qu'à demi le chef-d'œuvre éternel,
L'un maître de la terre, et l'autre, roi du ciel.
Mais pour vous, ô Pyrrhon, privé d'yeux et d'oreilles,
La terre est sans trésors et le ciel sans merveilles.
Ainsi le vain sophisme avec la vérité
Sous d'illustres drapeaux s'est toujours abrité;
Chaque école à son tour trompant la confiance
Verse indistinctement l'erreur et la science,
Et le faux et le vrai vont sous mêmes patrons.
Combien de noms à joindre à leurs célèbres noms!

Aveugle humanité, jouet d'un vain prophète!
La terre est sous tes pieds, le ciel est sur ta tête,
Et tout va, terre et ciel, sentiment et raison,
Enfants du même dieu, s'unir à l'horizon.
De ces deux univers vois le commun rivage,
La mer où du soleil se réflète l'image,
A travers la forêt les nuages en feu
Et les bleuâtres monts fondus dans le ciel bleu.
Vois comme Dieu te mit, sublime créature,
Au centre de son œuvre, au cœur de la nature;
Comme son doigt puissant en toi même pétrit
Ces deux purs éléments, la matiére et l'esprit,
Et par combien de lois, sous cette double face,

Il rayonne à tes yeux, dans le temps et l'espace.
Hors de nous comme en nous ton regard ébloui,
Ton oreille, tes pas ne rencontrent que lui.
Peuplant le vide pur d'œuvres impérissables,
Comme pour s'entourer de formes saisissables,
Il a jusqu'à tes sens abaissé l'infini.
C'est lui qui sur ton front que sa main a béni
Gravant en traits divins, pour t'instruire à tout âge,
De l'honnête et du beau l'ineffaçable image,
Déposa dans ton sein, pour guide et pour soutien,
Comme un aimant sacré qui tourne vers le bien,
Au-dessus de tout ordre et de toute science,
Près de la liberté, l'austère conscience.
Lui-même t'entrouvrant un avenir meilleur,
T'altéra d'une soif immense de bonheur,
Te fit le don d'apprendre et le besoin de croire,
Et permit la douleur pour couronner ta gloire.

Tel est le cri divin de l'éternel bon sens.
Les plus humbles esprits entendent ses accents.
Bon sens, trésor céleste et que la providence
Verse en limpides flots à notre intelligence,
Ainsi que dans l'espace immense et ténébreux,
Prodigue elle a versé son éther lumineux !
Il n'est point de vertu, de sagesse réelle
Qui de ce fleuve saint constamment ne ruisselle;
Toute vérité doit y trouver sa raison,



Toute erreur son écueil, tout homme sa leçon.
C'est l'eau vierge où l'or pur s'éprouve et se ravive,
La langue que Dieu parle à toute âme naïve,
La lumière où l'on aime à reposer ses yeux
Fatigués des éclairs qui sillonnent les cieux :
Lumière universelle et partout répandue
Que n'obscurcit jamais impénétrable nue.
C'est d'elle qu'Aristote a tiré sa clarté,
Socrate sa puissance et Platon sa beauté;
C'est elle qu'épandait Moïse de son style
Sur les sacrés feuillets gros du saint Évangile,
Et qu'aux yeux étonnés des Grecs et des Romains
Les sublimes pêcheurs lançaient à pleines mains.

La flamme inaltérable, imposante et sereine
Sur toute opinion éclate en souveraine;
Et d'un juste respect le peuple pénétré
La garde en son cœur simple ainsi qu'un feu sacré.
Mais plus d'un philosophe en dédaigna l'usage,
Trop fier des noms pompeux de savant et de sage;
Et l'humaine folie eut toujours même cours.
Le long cercle d'erreurs recommença toujours;
Toujours, enveloppé du sophisme et du doute,
Chaque système arrive, en sa fatale route,
Loin de la droite voie et des sentiers battus,
Au même précipice où tous se sont perdus.

De là tant de faux pas, de vaines utopies,
De douteuses lueurs, de doctrines impies,
Tant d'erreurs qui mettant les armes à la main
Par le fer et le feu se sont fait un chemin;
De là cette première et mortelle origine
Du combat des Titans contre la loi divine,
Ces Babels où se perd le langage et le cœur
Et d'où la créature insulte au créateur,
Ces chefs-d'œuvre du jour, tentatives infames,
Semant l'amour du crime au sein des faibles âmes,
Triste arène où l'enfer, en efforts monstrueux,
Se consume à tarir aux cœurs des malheureux,
Cette source de foi, d'amour et d'espérance,
Unique et saint trésor qui reste à la souffrance;
Enfin de là ce cri de révolte et d'orgueil
Qui ne se taît pas même à l'aspect du cercueil,
Ce délire gonflé de son impénitence
Qui demande au Seigneur compte de sa sentence,
Ce désespoir sans fin qui pousse l'âme à bout,
Prend le monde en horreur, le devoir en dégoût,
Fait de l'ingratitude un aveugle courage,
Maudit Dieu de par l'homme, et pour dernier outrage,
Foulant aux pieds la vie et le divin pardon
Les lui jette à la face en blasphémant son nom.

Tels ces feux souterrains que couve l'Italie,
Sous la plage brillante où sourit l'Apulie,



Et qui devaient pour elle attiédir les hivers,
Réchauffer ses deux flancs battus par ses deux mers,
Féconder ses vallons, fertiliser ses plaines,
S'élançant tout-à-coup de leurs profondes veines,
Ont parfois dévoré sa verdure et ses fleurs,
Rempli ses champs de deuil et ses villes de pleurs,
Et dans de noirs torrents de cendre et de fumée,
Vomi jusqu'au ciel même une lave enflammée :
Tel le génie humain, cet invisible feu,
Né l'ornement du monde et la gloire de Dieu,
Sort du sein déchiré de la philosophie,
Change en source de mort cette source de vie,
Et dévastant les cœurs, volcan spirituel,
Dans ses débordements monte contre le ciel.

Mais le ciel à nos maux mesurant sa clémence,
Prend en pitié le crime absous par la démence.
Quand il créa pour nous, dans sa bénignité,
Cet ineffable don, le bonheur mérité,
Et que donnant à tous de ses mains paternelles
La raison pour flambeau, les sentiments pour ailes,
Il commandait au bien, pour nous être imputé,
De naître de la lutte et de la liberté :
Il prévit les excès de notre indépendance ;
Et sa bonté voulut que cette intelligence,
Ce cœur impatient de la nuit et du jour,
Pût au dernier moment se sauver par l'amour.

Grand Dieu, si ce fut là ta volonté suprême
Que l'homme, être impuissant qui s'ignore lui-même,
Ne vît de vérité qu'en un lointain profond
Où son faible regard se trouble et se confond ;
Si quelque haut qu'il monte en sagesse, en génie,
Il ne peut t'entrevoir qu'à distance infinie :
Fais qu'au moins plus docile à ses instincts secrets.
Il lise dans son cœur et suive tes décrets !
Rends son âme semblable à la planète errante,
Des éternelles lois esclave obéissante,
Qui vers le roi du ciel, ainsi qu'un pur aimant,
Avide de lumière aspire incessamment :
Loin de lui dans l'espace à regret entraînée,
De ses plus grands écarts près de lui ramenée,
Et sous le double attrait d'un amour mutuel
Traçant autour de lui l'orbe perpétuel.
Qu'ainsi tendent vers toi nos cœurs et nos visages,
O soleil des esprits ! Qu'en dépit des nuages,
Illuminés par toi, par toi seul attirés,
Et de tes purs rayons toujours plus altérés,
Ils gravitent sans fin sous ton charme invincible,
Poursuivant, dépassant le centre inaccessible,
Par de nouveaux efforts tentant d'y revenir,
Jusqu'à ce dernier jour qui doit tout réunir.

ÉPITRE DEUXIÈME.

—

Naufrage.

Dividite turbidos.
TACITE.

—

O vous, chastes amants de la philosophie,
De l'art, de la science et de la poésie,
Qui de la muse antique embrassant les autels
Lui décernez encor des honneurs immortels;
Vous qui lui conservant sa pudique ceinture,
Les parfums de sa bouche et de sa chevelure,
Écartez de la Vierge une profane cour;
Qui dans vos cœurs épris d'un généreux amour,
Comme en un sanctuaire au-dessus des orages,

La gardez pure et sainte à l'abri des outrages :
Témoins de tant d'excès et de débordements,
Aidez ce siècle en proie à d'insignes tourments.
Montrez au voyageur dont la vertu chancelle
Le phare qui dans l'ombre à toute heure étincelle ;
Tendez le fil sauveur au génie égaré.
Surtout qu'avant l'esprit le cœur soit épuré,
Et que toujours le beau traite l'honnête en frère :
La fille de Socrate est la nièce d'Homère.
Faites parler sa voix, peignez toute l'horreur
Des maux qu'ont enfantés l'imprudence et l'erreur.

Jamais temps furent-ils si féconds que les nôtres
En vertiges fameux, en funestes apôtres ?
Et jamais sur un siècle indignement séduit
Tant de systèmes vains ont-ils jeté la nuit ?
Quels malheurs ont troublé le foyer domestique,
Quels crimes ont souillé l'arène politique,
Qui pèseront un jour sur tout lâche écrivain
Dont l'ouvrage apporta ce funeste levain !
Sous leurs tristes lauriers l'humanité renie
Ces fronts où la nature égara le génie,
Ces élus qu'entre tous favorisaient les cieux,
Portant la harpe sainte et l'encens aux faux dieux...
Hélas ! dans le chaos où l'esprit se replonge
Tout n'est que froid mortel, nuit épaisse et mensonge.

Aucun foyer n'a plus ni flamme ni chaleur ;
Sion sur les chemins s'asseoit dans sa douleur.

En vain dans ce désert chacun rêve une idole,
La demande au roman, au théâtre, à l'école ;
Errant sur les hauts lieux vainement Israël
Des prophètes du jour attend un autre autel.
A peine si parfois, du sein de ces ténèbres,
Sortent de loin en loin quelques clartés funèbres,
Systèmes sitôt nés sitôt évanouis,
Rêves toujours trompés et cultes inouïs,
Tombés et disparus comme des feux sinistres,
En couvrant de leur cendre autels, dieux et ministres.
Tels ces globes sanglants, égarés sous les cieux,
Hôtes inattendus, passants mystérieux,
Dans les airs ébranlés plongeant comme la foudre,
N'éclatent un instant que pour tomber en poudre :
Débris d'un monde ancien par des mondes broyé
Et que l'œil des mortels suit toujours effrayé.

Pendant qu'autour de nous tout s'ébranle ou s'écroule,
Écoutons les devins qu'interroge la foule.
Les uns, à la nature, enflés d'un vain savoir,
Comptent impunément dérober son pouvoir :
Seuls, du crâne au pubis, des veines aux artères,

Ils ont vu tous les nerfs, fouillé tous les viscères,
Et poursuivant en vain le secret éternel,
Qui fuit devant la loupe et trompe le scalpel,
Dans les cœurs pantelants que leur main scarifie,
N'ont plus laissé de sang, de fibre ni de vie.
Vantez donc leur science et leur impiété :
Dans les plus vives chairs de la société,
Elles iront bientôt, de la foule applaudies,
En retournant le fer, plonger leurs mains hardies.

Les autres qu'on nous prône, interprètes savants
Des livres qu'a rongés la poudre des couvents,
N'ont-ils pas, après tant d'efforts et de promesses,
Retiré le passé de ses ombres épaisses,
Et surpris dans ses flancs l'avenir en dépôt ?
L'impénétrable énigme enfin livre son mot ;
Causes ni fins n'ont plus pour nous de nuit profonde ;
Écoutez, voici comme il en va de ce monde :
Le droit, c'est la victoire ; et la fatalité,
C'est la loi, c'est la reine et la divinité.
Divinité sans cœur, sourde, aveugle et muette
Que la raison détrône et que l'instinct rejette ;
Idole dont en vain ces sophistes d'un jour
Redressent les autels abattus sans retour.



Enchaînant de trop près, par un excès contraire,
Toute philosophie au pied du sanctuaire,
Ceux-ci, qui dédaignaient un profane flambeau,
Voulurent le jeter fumant sous le boisseau :
Sans songer que du ciel descend toute lumière,
Que chacune en apporte, éclatante courrière,
Sur son aile dorée, à l'heure, au point qu'il faut,
Pour le progrès du monde, un signe du Très-Haut,
Et que toutes enfin, quels que soient leurs domaines,
Comme le chœur sacré des prières humaines,
Saintes et tendres sœurs, marchent en s'embrassant,
Et tirent de leur nombre un charme plus puissant.
A quel point s'emporta ce zèle sans prudence
Que la foi désavoue autant que la science !
Des ligueurs, (puissent-ils être au moins les derniers !)
Plus hardis, plus fougueux que leurs vieux devanciers,
Nous figurant Dieu même à leur sanglante image,
Épouvantaient les saints de leur amour sauvage,
Vendaient César, tentaient d'anoblir le bourreau,
Et criaient : Pierre, sors ton glaive du fourreau !
Des noms de christianisme et de philosophie
On osa cependant parer tant de folie.
Leur succès éphémère étendant leurs erreurs
Ressuscita bientôt de contraires fureurs ;
Et longtemps des deux parts méconnue et foulée
La raison se voila dans l'horrible mêlée.

Qu'ils répondent, grand Dieu, des maux dont a pleuré
Le culte aimable et pur qu'ils ont défiguré.

Ceux-là, plus froids docteurs, d'humeur moins ascétique,
Se vantent d'apporter la doctrine pratique :
Le bien, c'est, disent-ils, tout ce qui nous est bon ;
Dévoûment, c'est sottise ; équité n'est qu'un nom :
Et l'honnête et le juste et le vrai, c'est l'utile.
La nature aux humains n'a donné qu'un mobile,
L'intérêt : qu'un désir et qu'un but, le bonheur.
Et qu'y font ces vains mots, vertu, sagesse, honneur?
Honneur, vertu, sagesse, oiseuses rêveries,
Stériles fictions, frivoles draperies
Dont le clinquant s'achète avec une once d'or,
On sent tout votre vide, et l'on vous cherche encor!
Par quelle illusion, par quel trompeur mirage
Pour la réalité l'homme prend-il l'image?
De tous les cris du cœur si grands et si nombreux
Le premier, le plus grand n'est-il pas, sois heureux?
C'est là toute la loi. Devoir vraiment commode
Dont Bentham rédigea l'inestimable code!
Règle facile à tous et dont tous ont usé!
Grande et sainte morale où Malthus a puisé
L'inespéré salut des races trop fertiles!
Évangile effaçant tous nos vieux évangiles
Et qu'avec des transports dut sans doute accepter,
Devenant tout-à-coup juste sans s'en douter,

Botany-Bay surpris de se trouver fidèle
Aux vertus que débrouille enfin la loi nouvelle,
Et fier, devant le ciel qu'il croyait offensé,
De son amour du bien si mal récompensé !

D'autres, au nom si doux de la liberté sainte,
Vont rallumer le schisme et la discorde éteinte,
Sèment la défiance entre les rangs divers
Et ces ferments de trouble, effroi de l'univers,
Ces rêves insensés d'égalité jalouse
Qui soupirent le meurtre et que l'envie épouse.
D'un Océan terrible ils tourmentent les eaux,
Lancent des feux ardents jusque sous les vaisseaux,
Et dans le gouffre, ouvert au milieu des orages,
Poussent peuples et rois, perdent héros et sages.
En attendant sa part du monde déchiré,
Avec un art fatal leur rage a conspiré,
Aigrissant nuit et jour toutes les infortunes,
Toutes les passions et toutes les rancunes :
Jusqu'à ce que, le trouble à son comble arrivé,
Du sein de l'anarchie un bras se soit levé
Qui brise cette audace et son masque hypocrite
Et la livre tremblante aux lions qu'elle irrite.

Mais notre âge fertile en grands réformateurs
A déjà salué d'autres libérateurs.
Ceux-ci feront du monde une famille unique

Tout bien sera commun, toute chose publique;
En tout lieu fleuriront l'aisance et l'équité.
Plus doux que ne l'a vu l'heureuse antiquité,
Saturne au sceptre d'or règnera sans tonnerre;
L'Élysée envîra le bonheur de la terre;
Les fléaux de Pandore instruits à pardonner
Dans la boîte fatale iront s'emprisonner.
Une nouvelle Astrée, ardente, libre et nue,
Dont la planète est là toute fraîche venue,
Frappe d'un pied superbe aux vieux temples chrétiens.
Voyez tomber le poids de nos derniers liens,
Les fleurs seules tressant des chaînes sociales,
Et sur les carrefours les couches nuptiales!
Salut, terre promise et si pleine d'attraits,
Éden que perdit l'homme en sortant des forêts!
Reçois-nous, corps et biens, qu'on approuve ou qu'on blâme.
Qu'est-ce que les plaisirs ou les besoins de l'âme?
Notre âme ne connaît ni le froid, ni la faim;
Toute parole est creuse, et l'homme vit de pain.
Mêlons donc toutes mœurs, changeons toute nature:
A tous la même couche et la même pâture;
Que le loup rende enfin chair pour chair à l'agneau,
Que le reptile foule à son tour le taureau.
Vous, cédez vos greniers à ces pauvres cigales,
Et toi, ta ruche pleine, aux guêpes tes égales!
Doux ramiers, échappés aux serres des vautours,

Partagez avec eux vos nids et vos amours !
Mêmes droits, même sort. Place à notre mérite !
Périsse la famille, invention maudite,
Sot préjugé, vain nom ! Quel titre un fils jaloux
Aux sueurs de son père a-t-il de plus que nous ?
Pour dispenser à tous les biens que nous dispute
Cet amour paternel, sauvage instinct de brute,
Il faut troubler la race aussi bien que le rang,
Fils douter de son nom, et père de son sang...
Oh ! combien de rêveurs égaîraient la satire,
Si l'indignation n'étouffait pas le rire !

A leur suite voyez éclore dans nos murs,
Comme après l'ouragan mille insectes impurs,
Ces œuvres infestant la place et le théâtre.
La loi s'est faite athée, et le peuple idolâtre.
Vingts auteurs, sans frémir, versent d'affreux venins
Aux coupes où fumaient les breuvages divins.
Leur cercle criminel que ce siècle encourage
Porte à la Providence un défi qui l'outrage,
Prête au vice hideux de trompeuses couleurs,
Peint la vertu laidie au hâle des douleurs,
Met le roseau pour sceptre entre ses mains divines,
Et sur son front sacré la couronne d'épines ;
Et puis du nom de reine en chœur la saluant,
Devant lui dans la rue il la chasse en huant.

Le drame, le roman, le conte, la nouvelle,
Châteaux-forts qu'a choisis cette ligue rebelle,
Vomissent nuit et jour cent chevaliers poudreux
En guerre avec le monde et divisés entre eux :
Aventuriers pareils, dans leurs fureurs sauvages,
A ces hordes du Nord dont les sanglants ravages
Sur l'Occident désert, veuf de son empereur,
De l'ombre d'Hercynie étendirent l'horreur.
Mais du moins de nos lois l'intrépide gardienne,
Dont rien ne peut lasser la verve quotienne,
Sur tant d'excès sans doute ouvre un œil vigilant ;
La presse aura contre eux levé son fouet sanglant :
La presse a ses corps-francs et ses bandes gothiques ;
La règle, le bon sens, le goût, ces dieux antiques,
Fuyant humiliés sous les propos railleurs,
Font place aux dieux nouveaux nés en ces temps meilleurs.

Le ciel pourtant, semé d'éclatantes étoiles,
Des souffles du passé gonflait toutes nos voiles ;
D'illustres nefs, l'honneur de notre pavillon,
Au loin laissaient encore un glorieux sillon.
Mais l'orgueil des vivants refuse de le suivre :
Je ne sais quel espoir les trouble et les enivre ;
Il cherchent sans boussole, à travers les brisants,
Aux mers de l'avenir quelques nouveaux courants,
Des bords inexplorés, des Indes inconnues,
Et des îles sans nom qu'ils demandent aux nues.



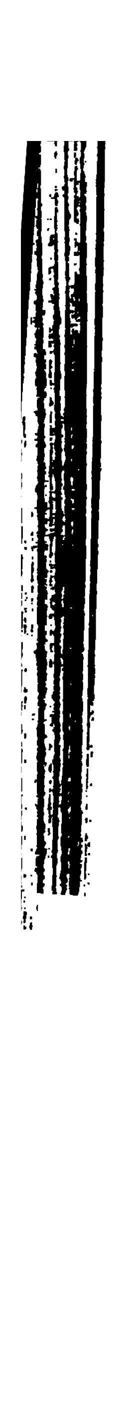
Leur navire, pour eux triste et dernier cercueil,
Va de l'écueil au gouffre et du gouffre à l'écueil :
Trop heureux s'ils pouvaient, audacieux corsaires,
Embraser en passant les antiques galères,
Et noyant les trésors découverts avant eux,
Ne laisser que l'abîme à leurs derniers neveux.
C'est peu de mesurer leur taille de pygmée
A la grandeur des noms dont l'histoire est semée;
C'est peu d'oser corrompre, émules envieux,
L'encens que nous brûlons devant nos demi-dieux :
Leur désespoir jaloux veut ternir par l'outrage
Tout éclat qui nous charme et qui les décourage,
Et mêle, après le char des grands triomphateurs,
Le sarcasme à nos chants et la boue à nos fleurs.
Vîtes-vous cette neuve et bruyante croisade?
L'art pour l'art! disaient-ils. La morale est trop fade,
Et la langue trop prude; affranchissons les arts.
Et l'art échevelé, hâve, les yeux hagards,
Affectant chaque jour de plus libres allures,
Revêtit ses héros d'audace et de souillures,
Alla des voiles saints, avec un ris moqueur,
Dépouiller l'hyménée, et le frappant au cœur,
Entr'ouvrit une triste et lamentable plaie,
Et traîna la pudeur honteuse sur la claie.

Le terrible fléau pouvait-il t'épargner,
Muse? où le bien n'est plus, le beau peut-il régner?

O vierge du Permesse et du Pinde sonore,
A ce nom vénéré peux-tu répondre encore,
Toi qui verses sans honte à d'indignes amants
L'hypocrène mêlée aux fanges des romans ?
Toi qui tombée en proie à des fureurs bizarres,
Sur le luth d'Amphion tends des cordes barbares,
Et laissant se confondre en efforts superflus
La langue que les dieux ne reconnaissent plus,
N'as pas su retenir que pour guider ta verve
La sage antiquité t'avait donné Minerve ?
Insensée, en brisant tes joyaux les plus chers
Et tes chastes bandeaux, tu crus briser des fers.
Ah ! respecte du moins les cendres poétiques
Des fils qu'a dus la France à tes chantres antiques !
Jamais leurs noms fameux dans l'orgie insultés
Ne tomberont des cieux par Homère habités :
Soit que pour mieux complaire à ce siècle incrédule
Tu laisses sous leur mousse et sous le ridicule
Périr tes fleuves saints et ton sacré vallon
Et les noms de tes sœurs et celui d'Apollon ;
Soit que n'espérant plus de nouvelles conquêtes,
Toi-même, dans ton deuil, viennes rompre tes fêtes,
Jeter aux vents tes fleurs, tes perles et ton or,
Ta lyre et tes lauriers qui résonnaient encor :
Jalouse d'effacer jusques à la mémoire
De tout ce qui faisait ton amour et ta gloire.
Telle, dans sa défaite et dans son désespoir,



Armide délaissée, à bout de son pouvoir,
Fatiguant vainement l'enfer de nouveaux charmes,
S'emporte, et l'œil gonflé de dépit et de larmes,
Jette et foule à ses pieds ses fleurs, ses diamants,
Et brise de douleur ses derniers talismans.



ÉPITRE TROISIÈME.

—

Planche de Salut.

C'est foi dans la langue des Dieux,
Amour dans la langue des hommes.

V. HUGO.

—

Tout a donc violé la loi de sa nature.
Savoir, philosophie, arts et littérature,
Tant de biens précieux, tant de dons enchanteurs,
Tout s'est donc à la fois corrompu dans les cœurs.
A l'air descendu pur des célestes collines
La licence a mêlé le vent de ses doctrines,
Effroyable simoun qui souffle dans nos murs
Et jusqu'en nos foyers ses miasmes impurs.

Ainsi nous sont venus ces étranges malaises,
Ce reveil agité des passions mauvaises,
Cet appétit malade et jamais appaisé,
Ce haut goût de débauche où l'esprit s'est blasé.
L'or seul dans tous les cœurs jette une ardeur fébrile,
Le sens moral s'éteint et la pudeur s'exile;
La lyre, le pinceau, la presse aux mille voix
Portent l'affreux venin sous les plus humbles toits;
Le feuilleton le glisse au sein de la famille;
Chaque père s'émeut et tremble pour sa fille;
Et le prêtre à son Dieu crie, en tendant les mains,
S'il a donc sans retour délaissé les humains!
Fatigué des vapeurs qui chargent l'atmosphère,
Le peuple même a peine à tenir sa colère,
Prête à nous demander justice du poison
Qui détruit son courage et trouble sa raison.
Et nous restons muets devant ces félonies,
Trahisons du talent lâchement impunies!
Contents de nous confondre en regrets superflus,
Nous détournons la tête! Il ne nous reste plus
Que d'asseoir de nos mains, en pompe, au capitole,
Sur l'autel profané, l'abominable idole!

Mais quel Alcide armer contre de tels fléaux?
Qui ressuscitera Gilbert ou Despréaux?
Comment troubler la paix de tant d'académies

Qui se sont en chantant mollement endormies,
Comme le vieil Olympe après ses longs festins,
Sur l'immortalité promise à leurs destins?
Les demi-dieux assis au banquet littéraire,
Prêts à se partager, comme les dieux d'Homère,
Ont oublié qu'au moins se mêlant aux combats,
Aux peuples qu'ils aimaient ces dieux prêtaient leurs bras.
Dans un morne silence ils attendent l'orage,
Tels que ce roi des rois se voilant le visage
Quand pour sa noble fille, hélas! prête à mourir,
Les princes vont combattre et les peuples périr.
Ainsi, lorsqu'au sénat le vainqueur de Pompée
Vit aux mains de Brutus l'impitoyable épée,
Reconnaissant les dieux à ce triste signal,
Il accepta son heure et le décret fatal,
Couvrit sa face auguste, et tomba dans sa gloire,
Défiant les poignards d'atteindre sa mémoire.
Dans sa robe sanglante il s'est enveloppé,
Quand un seul cri peut-être à César échappé,
Un cri de cette voix qui forçait les murailles,
Eût ému Rome entière au fond de ses entrailles,
Et rangé devant lui, vainqueurs et furieux,
Ses vétérans venant le disputer aux dieux.

Est-ce à vous d'imiter ce déplorable exemple,
Enfants des troubadours, autre honneur du vieux temple,

Autre espoir du poète, et ses maîtres aussi ?
Gardiens des saintes lois qui veillez au Midi,
Vous à qui tant de gloire a commis la défense
Des vertus qu'on blasphème et de l'art qu'on offense ?
Quoi ! La corruption est là, fière et debout,
Qui foule sous ses pieds la morale et le goût,
Et nous, du feu divin muets dépositaires
Nous n'osons ressaisir les foudres salutaires
Qu'appellent tant d'horreurs, sur son front criminel !
Cette auguste prêtresse, arrachée à l'autel,
Qui, les cheveux épars, gémissante, éplorée,
Se débat dans les mains d'une troupe égarée,
Et lève, en attestant le nom de vos aïeux,
Ses regards enflammés et ses bras vers les cieux,
C'est votre reine, à vous, l'antique poésie,
Indignement frappée, indignement trahie :
Elle succombe ; et vous, les yeux de pleurs mouillés,
Baisant ses pieds meurtris, ses vêtements souillés,
Vous, ses fils bien-aimés, ses glorieux ministres,
Prêts à la suivre au son des flûtes et des cistres,
Vous préparez la tombe et l'encens et les fleurs,
Murmurant pour adieux, vains et derniers honneurs,
Les hymnes inspirés aux chantres d'un autre âge !
Mais elle est immortelle, et veut un autre hommage :
Levez-vous en son nom ; il est temps de punir.
Vous n'êtes, dites-vous, prêtres que pour bénir.
Ah ! du moins qu'un seul mot sorti du sanctuaire

Soutienne notre essor, s'il n'est point téméraire,
Et nous viendrons, aidé du Dieu qu'on a bravé
Citer par devers vous ce siècle dépravé,
Noter toute œuvre impure et toute idée impie
Afin qu'à votre voix, la muse qui s'oublie,
Croyant entendre un cri de la postérité,
Tremble, et pleure sa faute et sa célébrité.

Non que dans un auteur blâmant la moindre audace;
Je brûle pour un mot son livre sur la place,
Ni que j'aime un esprit sévère et pointilleux
Qu'on voit à tout propos se montrer chatouilleux :
Malencontreux hibou que le moindre jour blesse,
Qui cache dans la nuit sa jalouse faiblesse,
De l'ombre et des tombeaux rêve la royauté
Et maudit chaque aurore et chaque nouveauté.
Mais je veux que l'audace ait au moins sa barrière,
Qu'on brise aux mains des fous toute arme meurtrière,
Et qu'on laisse une fois le feu de nos remparts
Répondre aux feux sans nombre ouverts de toutes parts.

Loin cette pruderie et cette humeur sauvage
A qui le vent, l'écho, le buisson fait ombrage,
Croyant voir s'embraser le monde à chaque éclair
Et les cieux se dissoudre au premier conte en l'air !

Malheur au juge armé d'une haine insensée
Envers tout sentiment contraire à sa pensée,
Ou qui du moindre écart d'abord effarouché
Condamne tout coursier sitôt qu'il a bronché!
Honte à cette critique, implacable ennemie,
Qui maigrit à sa tâche et ressemble à l'envie,
Attentive à surprendre un somme d'un moment,
Pâle et muette au bruit d'un applaudissement!
Elle attaque en aveugle et déchire avec joie,
Jamais sans la meurtrir n'abandonne sa proie,
Ternit en les touchant le cristal et l'acier
Sortis brillants et purs des mains de l'ouvrier,
Ronge le diamant pour une tache vaine;
Et le parfum des fleurs s'infecte à son haleine.

Quiconque impatient d'exhumer une erreur
Met la phrase en lambeaux pour mieux blesser l'auteur,
Quiconque épluche tout dans une œuvre sincère,
Fouille une terre sainte en chacal littéraire.
Au premier mot douteux crier: Ah! tu l'as dit!
C'est le sauvage trait du nocturne bandit
Qui le long des taillis sans cesse à notre piste,
Fond au premier faux pas sur nous à l'improviste.
Ah! qu'en vos vers sans haine et jamais sans pitié
Indulgence et raison soient toujours de moitié!
De Babel foudroyée on cherche en vain la trace:

L'architecte vaincu devant Dieu trouva grâce.
Qu'ainsi dans nos débats, sans colère et sans peur,
En attaquant l'ouvrage on respecte l'auteur.
Sachons garder pourtant les droits de la pensée ;
L'opinion publique en fut-elle offensée,
Livrons, s'il faut, contre elle un combat inégal ;
Où nous voyons le mal, crions-lui : C'est le mal !
Notre vie à ce prix ne vaut pas qu'on se taise.
Ne laissons point le doute et la folle hypothèse,
Égarant la raison hors des sentiers permis,
Tenir sur leurs devoirs les mortels endormis.
Guerre franche et sans trève à tout système inique
Qui blesse la morale et la pudeur publique,
Remplit l'âme de trouble et de rêves menteurs
Et peint la vérité brouillée avec les mœurs.

Mais bannir de l'esprit l'hypothèse et le doute
C'est à l'aveugle ôter son bâton sur la route ;
On dit du philosophe, est-il homme de biens?
Et non point, est-il juif, musulman ou chrétien ?
Il faut du champ, de l'air, du large à la pensée,
Et la vérité meurt, la liberté blessée.
Laissons donc le génie, intrépide éclaireur,
S'ouvrir sa route même au prix de quelque erreur ;
Laissons bride flottante en son vaste domaine

S'agiter et bondir l'intelligence humaine,
Qui se tait et périt dans l'immobilité,
Comme l'oiseau des bois dans la captivité :
Tout repos est fatal, toute gène funeste
Et toute ombre mortelle à cette enfant céleste.
Sans doute; et loin de moi d'arrêter en chemin
Contre l'ordre suprême un seul rayon divin !
Je sais que l'erreur même est un droit légitime,
Tant que la bonne foi la sépare du crime,
Tant qu'un parfum d'honneur, un souffle de vertu,
Fait vivre le devoir dans le cœur combattu ;
Je sais qu'infatigable autant qu'indépendante
La raison veut toujours, superbe conquérante,
Aventurer plus loin son char victorieux,
Qu'il nous faut tous pousser au timon glorieux ;
Le soutenir sans cesse, et de nos mains propices
Écarter les torrents, combler les précipices.
Mais qu'au moins on salue avec un soin pieux
Les pas qu'ont sur la route imprimé nos aïeux,
Qu'on s'anime comme eux d'une volonté pure,
Qu'avec un saint respect abordant la nature
On se confie au nom auguste et solennel
Inscrit sur chaque page en ce livre éternel ;
Qu'on rende un juste hommage au culte tutélaire
Gardé par la candeur et la foi populaire,
Dont l'amour maternel ombragea nos berceaux,
Baume de nos douleurs, abri de nos tombeaux.

Ainsi lorsque bravant la révolte et l'orage,
Colomb, pieux et simple avec tout son courage,
Des continents cachés sous un autre horison
Aux lointains Océans va demander raison,
Il arme ses vaisseaux et son front ceint de gloire
Du signe en qui Dieu même a promis la victoire.
Tels parurent encor dans les siècles derniers
Ces illustres esprits, rejetons printanniers
Que poussait au soleil l'Europe rajeunie.
Ils épuisaient en vain les sources du génie :
L'humble et simple évangile, étonnant leur savoir,
Vit leurs genoux fléchir et leurs cœurs s'émouvoir ;
Car depuis deux mille ans que cette œuvre immortelle
Aux peuples affranchis porta la foi nouvelle,
Ni sages ni héros ni pontifes ni rois
N'ont doté les humains de plus sublimes lois,
Et malgré nos efforts et malgré nos injures
Rien de plus grand n'ira dans les races futures.

Cependant toute idée a son règne et son jour,
Puis se transforme et tombe et renaît tour à tour :
Chaque peuple se mêle au cours de la science,
Chaque siècle affluent le teint de sa nuance ;
Les sources qu'il reçoit versent sur ses deux bords
Tantôt un flot vivant, tantôt des sables morts ;

Il en est qui déjà lui manquent épuisées
Ou ne lui donnent plus que des eaux méprisées,
Et d'autres qui longtemps sans nom et sans valeur
Changèrent en un jour sa face et sa couleur.
L'orage et la rosée, inégaux tributaires,
Le poussent de concert sur de plus hautes terres;
Chaque neuve pensée élevant son niveau
Sur sa nouvelle rive apporte un flux nouveau,
Il se souvient encor de cette antique ondée
Qui lui tomba des cieux au fond de la Judée.
Mais tout progrès doit place au progrès qui le suit:
La vague en arrivant couvre celle qui fuit;
Nul asile sacré, nul bois demeuré vierge
Que chaque opinion à son tour ne submerge.
Au mouvement commun cédons sans résister;
La masse des esprits, prompte à tout emporter,
Poursuit sa longue course et sa hausse éternelle,
Et Dieu veut qu'on avance et qu'on monte avec elle.

Humble arbrisseau, jeté sur le bord du torrent,
Tout flot courbe ma tige et me plonge au courant,
Et cache avec ma cime, en une écume impure,
Feuilles, fleurs et rameaux, ma plus douce parure:
Mais toujours, en dépit des flots qui l'ont couvert,
Du faible tronc froissé le cœur demeure vert,
Vit de sa sève, et grâce à la bonté divine,



Au sol qui l'a nourri tient par quelque racine,
Toujours il entrevoit au moment d'expirer
Un rayon du soleil qui lui dit d'espérer.
J'espère ; tant de fois un regard de clémence
Réchauffa dans mon sein l'éternelle semence !
J'espère ; tant de fois un flot moins irrité
Me rendit le limon par les eaux emporté !
Tant de fois dans la nuit que je crus la dernière
De célestes lueurs ont suivi ma prière !
J'espère, et me résigne, et l'autan furieux
N'arrache à mes douleurs qu'un murmure pieux.

Je me dis : Cette grande et sublime parole
Qui vint à Jupiter ravir son capitole,
Au Barbare sa proie, aux Romains l'univers,
Qui lava tant de honte et brisa tant de fers ;
Cette quadruple voix qui retentit encore
Aux quatre points du ciel, comme un airain sonore,
Prêchant aux nations un dieu plus élevé
Que même après Socrate on ne l'avait rêvé ;
Qui dit à l'empereur tout pâle de colère :
Mon Seigneur est ton maître et l'esclave est ton frère !
Et qui, victorieuse, aux peuples à genoux
Jeta ce cri de Dieu : Mes enfants, aimez-vous !
A-t-elle donc trouvé quelque voix qui l'égale,
Ou ce siècle attend-il d'une bouche rivale

Des prodiges plus clairs que tous ceux qu'elle a faits,
Des bienfaits plus féconds, plus grands que ses bienfaits?
Est-il un cri d'angoisse, un vœu de l'infortune,
Une juste espérance au genre humain commune,
Est-il un droit de l'homme, un droit des nations,
Un sentiment sorti de nobles passions,
Qui dans la loi du Christ n'ait son écho fidèle
Ou sa vivante image ou son premier modèle?
Ne peut-elle, avançant avec l'humanité,
Suivre toute science et toute vérité,
Elle qui comprenait dans son cœur sympathique
Nobles, bourgeois et serfs, royaume et république,
Elle qui recueillit dans son sacré giron
Les fils de Zoroastre et les fils de Platon,
Et de l'antiquité souveraine héritière
Vit tous les arts nouveaux éclore à sa lumière?
Le monde qui lui doit tant de glorieux pas
Ne saurait-il marcher sans sortir de ses bras?

Ce temple antique et saint dont nous voyons le faîte,
De deux mille ans chargé, soutenir la tempête,
Peut bien laisser tomber de son front couronné
Quelque informe débris, par le temps condamné;
Il peut, dans sa grandeur, laisser le vent du pôle,
Emporter en passant à l'or de sa coupole



Quelques feuillets ternis, rongés par les hivers,
Et qu'on voit sans regret se perdre dans les airs ;
L'architecte divin qui fonda l'édifice
Peut en étendre encor le vaste frontispice,
Et faire croître, ainsi que des palmiers vivants,
Jusqu'au dôme des cieux ses chapiteaux mouvants :
Sans que la voûte auguste ou le mur séculaire
S'ébranle un seul instant sur sa pierre angulaire,
Sans qu'autour des parvis le peuple rassemblé
Pour le saint tabernacle ait un moment tremblé.
C'est qu'ils reposent tous sur des lois éternelles,
Ces préceptes chrétiens, ces vertus fraternelles
Que nul progrès humain ne saurait dépasser,
Ni tempête ravir, ni soleil effacer :
C'est qu'à ceux que l'épreuve accable et décourage
Dieu présente ce phare au milieu de l'orage
Afin qu'ils aient au moins sur l'Océan désert
Un guide toujours sûr, un port toujours ouvert.
Qui peut donc s'écrier : le Seigneur se retire,
De sa vaste machine il abdique l'empire,
Et pour qu'on le comprenne il nous laissa trop loin ?
Au plus faible de nous manque-t-il au besoin ?
Mille invisibles fils, épargnés du tonnerre,
Flottent du haut des cieux jusque sur cette terre :
Dieu verse l'espérance et la grâce par eux ;
Par eux l'esprit vers lui remonte. Trop heureux
Qui peut en saisir un, s'y tient d'une main sûre,

Et le passant trois fois autour de sa ceinture,
Sent du courant divin les électriques flots
Pénétrer doucement la moëlle de ses os,
Inonder des sacrés et mystiques fluides
Son cœur et son esprit jusque-là restés vides,
Et les ravir au pôle, ardent foyer d'amour,
Où la sainte étincelle aspire un prompt retour.





DU DÉLIRE.

À quel signe on reconnait s'il est sympathique ou idiopathique, lorsqu'il survient dans une maladie aiguë au temps où elle peut être ou n'être pas jugée?

PAR M. D'ASTROS, D.-M. M.

La médecine est une science d'observation. C'est aux observations bien faites qu'elle a dû et devra toujours ses progrès. La pratique en est la vraie source. C'est au lit du malade que se forme réellement le médecin. Il y arrive guidé et soutenu, d'abord, par la doctrine apprise dans les facultés et les livres : plus tard il la juge ; et, fort de son expérience il la rectifie dans ce qu'elle a d'erroné, et y ajoute quelquefois.

Le délire, symptôme de quelques maladies aiguës dans l'apogée de leur intensité, est ici sympatiquement produit ; mais il est idiopathique dans la fièvre cérébrale, c'est-à-dire, qu'il tient alors essentiellement à la lésion de l'encéphale, ou des nerfs qui en

naissent ou de ses méninges. Cette lésion bien souvent n'existe point seule, mais est concomitante d'une autre affection, telle, par exemple, que la fièvre typhoïde. C'est ce qui constitue une maladie compliquée. On conçoit que la maladie simple exigeant un traitement particulier, celui-ci doit être modifié si la maladie est multiple. Chacune des affections a ses indications particulières. C'est à la sagacité du médecin à juger des remèdes qui conviennent à chacune d'elles, et quelle est l'indication la plus pressante à remplir. Son habileté combinera alors tellement ses moyens que l'uu ne nuise pas à l'autre; et que, la maladie, combattue dans ses plus dangereux symptômes, cède, partiellement d'abord, et puis entièrement, à ses efforts. Mais une première condition pour en assurer le succès, c'est de connaître l'ennemi auquel l'on a à faire; il faut beaucoup d'attention souvent pour ne pas prendre le change. C'est un travail d'esprit; il doit être prompt; car il est telle nature de mal qui ne permet pas de délai.

Cette digression, dans laquelle je me suis, peut-être, laissé trop entraîner, tient pourtant de près au sujet qui nous occupe.

Indépendamment des deux espèces de délire, dont j'ai parlé plus haut, il en est un troisième qui est sympathique sans être symptôme de maladie. Supposons le médecin soignant un malade sérieuse-



ment atteint; la gravité des symptômes a disparu sous l'influence du traitement le plus rationnel; on croit toucher à la guérison, lorsque, contre toute attente, il survient du délire: est-il sympathique? ou idiopathique? Là est la question importante. Avant de parler du signe d'après lequel on peut, à mon avis, indubitablement la résoudre, je citerai, entre plusieurs autres, deux cas dans lesquels elle s'est présentée.

Je fus un jour appelé auprès d'un jeune homme de 15 ans, retenu au lit par une pleurésie des plus aiguës. Le sujet était d'un tempérament sanguin, très développé, très avancé pour son âge, fort, et l'inflammation très intense. J'eus sur le champ recours aux émissions sanguines générales et locales. Le sang des saignées était recouvert d'une couenne jaune et épaisse, indice de la violence de l'inflammation. Celle-ci domptée, la couenne n'exista plus; la douleur pleurétique, ainsi que la difficulté de la respiration cessèrent; la toux diminua considérablement. Enfin le quatrième jour la température du corps avait repris son degré naturel, et le pouls son type normal; enfin la fièvre était nulle. Je jugeai, et c'était avec raison, la fluxion inflammatoire résolue. J'avais tenu et je tenais encore le jeune malade à une diète absolue. L'exemple récent d'un malade de l'hôpital, qui, dans un cas tout pareil, eut une

recrudescence ou retour de sa maladie pour avoir pris de la nouriture (*), me rendait plus sévère. Voilà que le cinquième jour survint le délire. On crut tout de suite au passage d'une maladie à une autre, ou à une complication de fièvre cérébrale. J'en jugeai autrement, et je ne surpris pas médiocrement les gens de la maison, lorsque je recommandai de donner un bouillon d'abord, et quatre heures après une petite soupe. Le délire, la nuit suivante, fut moindre; on continua les soupes et vingt-quatre heures après il cessa tout-à-fait. Une franche convalescence suivit immédiatement un état qui avait donné les craintes les plus sérieuses.

A quelques années de là un cas analogue s'offrit à ma pratique. Un homme d'une cinquantaine d'années, d'un tempérament éminemment nerveux; que j'avais soigné et vu guérir, il y avait environ vingt ans, d'une fièvre cérébrale au moyen de la glace et de deux moxas, fut saisi d'un frisson violent, accompagné de forte céphalalgie, de douleur poignante au côté gauche du thorax, et suivi de fièvre avec toux fréquente; crachats muqueux rouillés, et enfin de difficulté de respirer. Les symptômes de la pleuropéripneumonie étaient évidents; mais l'inflammation se compliquait d'affection bilieuse,

(*) Plus qu'il ne fallait, sans doute.



et en même temps d'un état nerveux, qui rendait la situation du malade très pénible, et le traitement difficile. Cependant il surmonta le mal; le pouls cessa d'être fébrile à la fin du second septenaire. néanmoins il resta quelque chose des symptômes étrangers à la pneumonie: j'ai parlé de l'idiosyncrasie nerveuse et de la complication bilieuse. Il fallut pour compléter la cure recourir encore plusieurs fois aux évacuants et aux antispasmodiques, qui avaient été utilement employés; ces derniers durant tout le cours de la maladie, et, les premiers à sa dernière période. Enfin nous croyions entrer en convalescence, lorsque le désordre des idées, un délire peu ordinaire, une espèce d'aliénation mentale vinrent rabattre la joie de la famille. Celle-ci en proie à de nouvelles alarmes demanda une consultation. Un de mes honorables confrères de la ville fut appelé.

Après lui avoir fait le rapport de la maladie, exposé la manière dont elle avait été traitée; démontré que la résolution de la plèvre et du poumon avait dû céder à un traitement actif et soutenu, de même que l'affection bilieuse aux évacuants; après avoir fait prendre en considération la période où nous étions arrivés; l'absence des causes qui auraient pu occasionner le retour de la même maladie; l'affaiblissement qui avait dû être la suite inévitable

de la violence du mal autant que de sa durée, des émissions sanguines, des évacuants, et aussi de l'écoulement de plusieurs plaies des vésicatoires successivement appliqués; et enfin après avoir fait observer que le sujet étant très nerveux, il était à présumer que le délire survenu n'avait d'autre cause que le besoin d'alimentation, j'eus le bonheur de faire partager mon sentiment à mon confrère; il fut d'avis de faire passer d'abord quelques prises de lait; excellente idée! Vu l'éréthisme nerveux dans lequel était le malade; aussi opérèrent-elles merveilleusement. Nous donnâmes après des bouillons et des soupes qui firent complètement cesser la perturbation des centres nerveux, et la convalescence fut assurée.

Voici maintenant sur quoi je me fondai, dans les deux cas, pour juger que le délire n'était pas un symptôme de maladie; et, ce fut la raison que je donnai au médecin consultant à l'appui de ma thèse.

Lorsqu'une affection cérébrale vient compliquer dans son cours une maladie aiguë, la fièvre, qui s'est manifestée dès l'invasion de celle-ci, et qui l'a accompagnée dans ses phases diverses, n'a point encore eu de solution; elle n'a point cessé avant l'apparition du délire, qui est le symptôme de la maladie qui va devenir concomitante de la première. Si, au contraire, la maladie que l'on traitait a parcouru



ses diverses périodes ; si elle s'est terminée au vrai temps de sa coction et de ses crises ; si la fièvre est tombée ; dans cet état, si, au bout d'un jour ou deux, le sujet malade, étant toujours tenu à la diète, le délire survient sans cause de maladie apparente, s'il survient sans que la fièvre subsiste, oh ! alors on a lieu de penser, qu'il dépend d'une certaine irritation nerveuse, irritation qui parle haut et dit : que le corps a besoin de réparation, et que, ce sont des aliments et non des remèdes qu'il reclame. Un médecin, qui prendrait malheureusement le change et qui, au lieu de commencer à donner de la nourriture au malade, continuerait à le tenir à la diète et le soumettrait à un traitement, produirait une vraie fièvre cérébrale, et, dans son erreur, ferait une victime.

En deux mots, dans des cas analogues à ceux que j'ai relatés, le délire n'est que sympathique, s'il est survenu le malade n'ayant pas la fièvre ; il est, au contraire idiopathique, c'est-à-dire, le symptôme d'une complication cérébrale, ou d'une fièvre cérébrale succédanée, s'il est survenu la fièvre subsistant toujours. C'est le pouls qui décide.

36



BAS - RELIEFS GAULOIS

TROUVÉS A ENTREMONT
PRÈS D'AIX EN PROVENCE,

MÉMOIRE

COURONNÉ

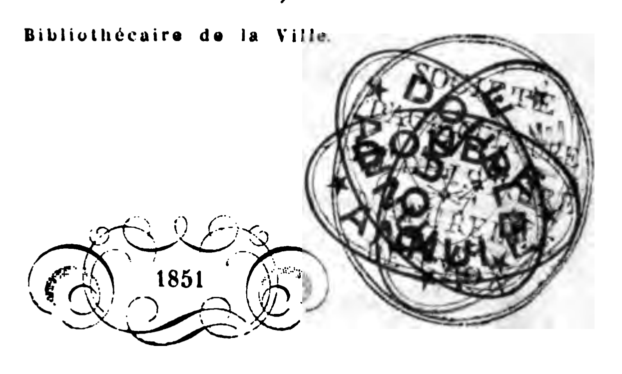
PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

DANS LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 22 AOUT 1851 ;

Avec Notes diverses, Planches et Fac-simile d'Inscriptions ;

PAR M. ROUARD,

Bibliothécaire de la Ville.



AIX,

IMPRIMERIE VEUVE TAVERNIER, GÉRÉE PAR MARIUS ILLY,

Rue du Collége, 20.

AVANT-PROPOS.

Le mérite de ce Mémoire et son importance, s'il en a, résultant surtout du jugement de l'Académie, qui en a accepté les conclusions, malgré leur *hardiesse*, en le couronnant, nous croyons devoir le faire précéder de l'appréciation qu'en a donnée M. Ch. Lenormant dans son rapport.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

Extrait du rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au nom de la Commission des Antiquités de la France, par M. Lenormant; lu dans la séance publique annuelle du 22 *août* 1851 (*).

Le savant Rapporteur, après avoir remarqué que le concours de cette année est un des meilleurs qu'il y ait eu depuis longtemps, au point de vue des travaux qui se rattachent à l'antiquité classique, et que la Commission,

(*) La Commission des Antiquités nationales est composée de MM. Raoul-Rochette, Jomard, Dureau de la Malle, Hase Guérard, Berger de Xivrey, Vitet et Lenormant.

qui ne prodigue pas les médailles de ce concours, ajoute-t-il, en accorde une deuxième à M. Roget de Belloguet, auteur des *Origines Dijonnaises* (1 vol. in-8°), dont il apprécie l'ouvrage, continue ainsi :

« Nous trouverons, sous ce dernier rapport, quelque chose de plus complet chez M. Rouard, critique moins incisif que M. de Belloguet, mais qui lui ressemble par la sagesse et la retenue. Ces qualités, dont l'Académie trouvera la preuve dans le souvenir des travaux antérieurs de M. Rouard, rendent plus frappante la hardiesse de ses conclusions à propos des débris d'un monument singulier, découvert aux environs d'Aix en Provence. Non qu'il ait été le premier à penser que ce monument pourrait bien provenir des Salyes, peuple gaulois qui précéda les Grecs dans cette contrée et en disputa la possession aux Romains ; mais si le mérite de l'initiative échappe à M. Rouard pour l'explication de débris découverts en 1817, et mis, dès cette époque, à la portée de tous les observateurs, il a du moins le mérite d'avoir le premier discuté d'une façon régulière et complète la

conjecture de quelques-uns de ses devanciers (*).

« Il ne faut pas craindre que les temples les arcs, les amphithéâtres et tous les monuments d'une architecture ornée, surtout ceux qui se sont conservés dans l'intérieur des villes, échappent à l'attention des savants et des académies. Si le siège du Parlement de Provence, ville de doctes études, eût renfermé, en outre du magnifique tombeau qu'on y voyait encore dans le dernier siècle, quelque vestige aussi élégant des splendeurs du peuple-roi, nous aurions, à propos d'un tel monument, des volumes de commentaires. Mais tous les peuples n'ont pas eu le privilége de laisser des vestiges aussi attrayants pour l'imagination; et c'est ce qui explique comment une immense enceinte, pourvue d'une muraille presque cyclopéenne, et remplie des débris d'une civilisation primitive et à demi-barbare, a pu subsister pendant plusieurs siècles, depuis la renaissance des lettres, à portée et pour ainsi dire au-dessus de la ville

(*) Nous indiquons, ou nous donnons dans la note 4, à la suite de ce Mémoire, tout ce qui a été publié concernant l'*explication*, ou plutôt l'*attribution* de nos Bas-reliefs.



de Sextius, sans que la curiosité des savants ait été attirée de ce côté. C'est de nos jours seulement qu'on s'est attaché à résoudre le problême que soulèvent les ruines éparses sur la colline d'Entremont; et l'intérêt que ces ruines ont commencé à exciter s'est accru par la découverte des trois blocs sculptés en bas-reliefs qui font l'objet du Mémoire que nous examinons.

« On a pensé, comme je l'ai déjà dit, que l'enceinte d'Entremont appartenait à l'Oppidum principal des Salyes, détruit et dépeuplé par les Romains; on a considéré les sculptures découvertes dans cette enceinte comme les restes d'un monument exécuté, sinon par des artistes du pays, au moins par des Grecs de Marseille engagés au service de ce peuple. On a cru voir dans les détails horribles de ces Bas-reliefs, c'est-à-dire les têtes coupées et comme suspendues au monument, ou bien attachées au harnais des chevaux, en signe de victoire, la confirmation de l'existence d'un usage attribué aux Gaulois par les auteurs de l'antiquité. Aucune de ces données si neuves et si importantes ne répugne à la



sage critique de M. Rouard; il les corrobore des arguments les plus vraisemblables, et votre commission est disposée à accepter les conclusions de son Mémoire (*).

« Ainsi, nous aurions un vestige certain et de grande proportion de l'art des Celtes; cet art, dépourvu d'originalité et constamment imité des modèles grecs, comme le démontre l'étude des monnaies gauloises, aurait servi d'interprète aux passions et aux usages de la barbarie. Les Bas-reliefs qui en portent l'empreinte décorent sur trois faces un monument, dont la forme quadrilatère rappelle (M. Rouard l'a très bien remarqué)

(*) Nous sommes obligé de faire remarquer ici qu'*aucune* de ces données, concernant nos Bas-reliefs, ne se trouve dans les ouvrages qui les ont mentionnés, ou qui en ont traité, et que nous indiquons dans la note 4. Elles nous ont été toutes suggérées, ou fournies par l'étude de ces monuments, ou par la lecture des textes anciens, dont aucun n'avait été allégué jusqu'ici pour les expliquer. Le langage de M. le Rapporteur pourrait faire supposer qu'il existe d'autres livres où l'ON a examiné, où l'ON a expliqué ces Bas-reliefs ... Cela est possible, mais s'il y en a, ils sont inconnus à Aix, et ils paraissent l'avoir été aussi des auteurs indiqués dans la note 4. Quant à nous, nous osons dire que la question nous a paru neuve encore, au moins pour tout ce qui tient à leur explication, bien qu'il y ait plus de 30 ans de leur découverte, et que l'on se soit occupé plus d'une fois de ces monuments singuliers, sur lesquels nous serions heureux d'attirer l'intérêt de nos concitoyens, et l'attention de l'autorité municipale, pour qu'on les mit enfin à l'abri des injures de l'air.

celle des débris Gallo-romains qu'on a découverts à Paris, non-seulement dans les fondations de Notre-Dame, mais à Saint-Landry, et jusque sur l'emplacement de notre Bibliothèque nationale. J'ajoute que la forme de ces prétendus autels semble les rattacher aux monuments qui, sur notre sol, ont précédé les Grecs et les Romains; d'où il résulterait que les ornements de la sculpture, empruntés à une civilisation plus avancée, n'aurait fait que décorer des types d'architecture primitive déjà propres à la religion locale.

« M. Rouard a donc rendu à l'archéologie un véritable service, en appelant de nouveau l'attention des savants sur des débris déjà presque oubliés depuis leur découverte; il a raison de provoquer des fouilles et des recherches nouvelles sur cette colline d'Entremont où il retrouve jusqu'au type traditionnel des habitations gauloises; il aura contribué par la force mesurée de son argumentation, à éclaircir une question neuve, difficile, et féconde en conséquences. Quoique son Mémoire soit court, votre commission ne l'a pas jugé indigne de partager la troisième médaille. »



Nous souhaitons mériter de la part de nos lecteurs l'observation, le reproche peut-être que nous fait en finissant le trop indulgent Rapporteur de la Commission, si d'ailleurs, comme il l'a dit en commençant, notre discussion est *complète*; et, sans doute, alors notre Mémoire ne paraîtra *court* que par comparaison avec la plupart des ouvrages bien plus volumineux, bien plus importants, qui ont été adressés à l'Académie pour le concours des Antiquités nationales, et qui s'élevaient cette année au nombre de 73, imprimés ou manuscrits. De plus, en y joignant un bon nombre de notes *diverses*, dont à peine quelques-unes étaient indiquées dans notre manuscrit, et qui sont toutes, ou presque toutes archéologiques, ou justificatives de ce que nous alléguons dans le Mémoire, nous croyons répondre à l'observation, et compenser ainsi en quelque sorte ce qui manquait au travail envoyé à l'Académie.

Ces notes, qui se rattachent à l'histoire du pays et aux origines de la ville d'Aix, dont ce Mémoire fournira désormais', sans doute, les premières pages, comme nos planches

offriront enfin à l'histoire de l'Art un vestige incontestable de ce qu'il était chez les Celtes, il y a 2000 ans, nous donnerons aussi l'occasion de publier les *fac-simile* de deux inscriptions, plus ou moins connues, mais très-curieuses à divers titres. L'une intéresse notre histoire locale, dont elle constate deux faits importants de l'époque romaine, qui ne sont relatés dans aucun auteur de l'antiquité; l'autre, étrangement défigurée par ceux qui ont cru la lire et la publier les premiers, et sur laquelle les savants les plus recommandables se sont appuyés pour établir certaine donnée géographique, perdra toute son importance, réduite à la simple expression de ce qu'elle renferme; mais ce sera un document altéré de moins dans le domaine de la Science; et c'est encore lui être utile que de la dégager de tout ce qui peut induire à erreur, et lui donner de fausses bases.

Ce 28 Septembre 1851.



341

MÉMOIRE

SUR

LES BAS-RELIEFS GAULOIS

TROUVÉS A ENTREMONT,

PRÈS D'AIX EN PROVENCE.

Les Celtes ou Gaulois, nos ancêtres (1), nous ont-ils laissé des monuments authentiques, ou des débris de monuments, qui, abstraction faite d'un petit nombre de textes anciens plus ou moins concluants, plus ou moins contradictoires (2), puissent faire supposer de leur part quelque connaissance, quelque pratique de ce que nous appelons les Beaux-Arts, et particulièrement de la Sculpture? Existe-t-il encore des statues, des bas-reliefs qu'on puisse

exclusivement et légitimement leur attribuer, qui ne soient pas évidemment Gallo-Romains, et dont l'exécution remonte avec toute vraisemblance à l'époque de la conquête romaine, ou même aux temps qui l'ont précédée, c'est-à-dire, à deux mille ans ?

La réponse paraîtra facile, et le doute singulier aux personnes qui, connaissant les recueils d'antiquités nationales et autres, publiés soit antérieurement, soit depuis ceux du savant P. Montfaucon, jusqu'à l'*Atlas des monuments des arts de la France*, de M. Alexandre Lenoir, recueils copiés et dépouillés si souvent, se rappelleront y avoir vu bien des monuments gaulois ou celtiques, bien des figures de Druides, et même de Druidesses, jusqu'à la statue du glorieux Vercingétorix, jusqu'à celle de la Vénus bretonne de Quinipily, tirée d'un temple élevé par César lui-même à Vénus, dans le Morbihan (3)!..

Cependant le doute nous paraît très légitime sur cette question, car toutes ces figures, si intéressantes pour notre histoire primitive, manquent en général d'authenticité. Ajoutez que presque toutes ont été dessinées et gravées, dans le principe, de la manière la plus inexacte, et que ceux qui les ont ensuite copiées, semblent n'avoir cherché qu'à les embellir, c'est-à-dire, à les transformer en figures grecques, ou romaines; ce qui est d'autant plus fâcheux, que

la plupart des monuments originaux ont disparu, soit devant l'œil de la critique qui les a reconnus pour apocryphes, soit par l'incurie des possesseurs, quand toutefois ils ont existé réellement, et qu'ils n'étaient pas les fruits de l'imagination de l'artiste dessinateur, ou des souvenirs confus de l'écrivain.

Nous croyons apporter des éléments nouveaux, qui pourront contribuer à éclaircir cette question aussi difficile qu'intéressante, dont la solution, pour être partielle et locale en quelque sorte, ne laisserait pas que d'avoir une certaine importance historique. Cette solution résulterait, si nous ne nous abusons, d'abord de l'examen attentif, et de l'étude des Bas-reliefs découverts aux environs d'Aix; et subsidiairement, de l'histoire de la localité où ils ont été trouvés.

Ce résultat curieux au point de vue de la science archéologique, puisqu'aucun monument gaulois de ce genre, et bien authentique, ne remonte à ces temps reculés, et que tous ceux que l'on attribue à ce peuple avec quelque fondement, appartiennent à l'époque romaine, ce résultat, disons-nous, avait été entrevu; mais il n'avait été qu'entrevu, ou soupçonné par quelques-unes des personnes qui, dès l'origine, avaient pu examiner ces Bas-reliefs, dont la découverte remonte à 1817, et dont la Société académique, devenue depuis l'Académie d'Aix,

s'occupa immédiatement, non sans divergence d'opinions.

Par instinct, pour ainsi dire, par l'impossibilité de les donner à un autre peuple, à une autre époque, et surtout par l'aspect, et l'*historique* de la localité où ils ont été trouvés; peut-être aussi par le désir si ordinaire, si naturel, de rehausser le prix d'un monument, en reculant l'époque de son origine, quelques-uns de nos antiquaires étaient disposés à les donner aux Gaulois, ou les leur attribuaient; mais ils ne pouvaient en fournir d'autres preuves qu'un vain désir, des conjectures vagues, ou des médailles imaginaires (4).

Enfin, de savants, de spirituels voyageurs auxquels nous les avions signalés, les avaient vus, et même remarqués avec intérêt (*); mais trop rapidement, sans doute, pour pouvoir hasarder sur leur origine une opinion arrêtée, ou pour l'émettre autrement que sous la forme d'une plaisanterie (5).

Nous aussi, et sous les mêmes impressions que plusieurs de nos collègues, nous croyions à la haute antiquité de ces monuments, que nous avons connus assez tard; et nous désirions vivement en tirer la preuve, soit du sol d'où ils ont été extraits, et que nous avons parcouru bien des fois, non sans regret

(*) Entre autres, sir James Millingen. et M. Prosper Mérimée.

de ne pouvoir y pratiquer des fouilles; soit des figures sculptées sur ces Bas-reliefs. Ces figures, en effet, bien que d'un travail barbare, et corrodées par les injures du temps, devaient être étudiées sur les lieux, les planches que l'on en trouve dans l'*Atlas de la Statistique du Département*, étant aussi peu exactes dans les détails que pour l'expression générale.

C'est à cette circonstance sans doute, qu'il faut attribuer l'incertitude qui a régné jusqu'ici sur l'origine de ces Bas-reliefs. L'oubli, de la part de l'artiste, qui les a d'abord dessinés ou gravés, de quelques détails très significatifs, qui, pour être reconnus et appréciés, avaient besoin d'être rapprochés des textes de Strabon et de Diodore de Sicile, et que ces textes nous ont, pour ainsi dire, indiqués, explique cette incertitude. On a hésité d'autant plus à reconnaître leur haute antiquité, que l'absence de tout autre monument contemporain analogue, devait la rendre très douteuse; mais aujourd'hui que d'excellents dessins et des gravures irréprochables (*), où l'expression et le style même de ces débris barbares, si l'on peut parler ainsi, se trouvent joints à l'exac-

(*) Nous devons les uns et les autres au talent remarquable de M. Marius Reinaud, notre compatriote, que sa modestie et de pieux devoirs ont retenu parmi nous, quand les artistes les plus capables de l'apprécier, l'appelaient dans la capitale, où il aurait trouvé peut-être la fortune, et certainement la renommée.

titude la plus rigoureuse, exactitude reconnue par des personnes aussi éclairées que compétentes, il nous semble que notre opinion sur leur origine celtique sera pleinement justifiée, alors surtout que l'histoire, même par son silence, viendra confirmer toutes les inductions qui naissent de l'étude de ces Bas-reliefs, et de l'aspect de la localité qui les a si longtemps recélés.

Après avoir dit un mot de leur découverte déjà assez ancienne, nous donnerons leur description, qui sera justifiée par les planches ci-jointes, et leur explication résultera de quelques textes de Strabon, de Diodore de Sicile et de Tite-Live, qui prouvent, si nous ne nous trompons, qu'on ne peut y voir que des personnages gaulois. L'historique du lieu où ils ont été découverts, et les origines mêmes de la ville d'Aix, viendront à l'appui de notre assertion, et démontreront peut-être la haute antiquité de ces sculptures; car nous essayerons de prouver qu'elles n'ont pu être exécutées depuis l'invasion romaine, ou du moins depuis la fondation de la colonie d'Aix, et que par conséquent elles remontent à deux mille années.

§ I.

DÉCOUVERTE DES BAS-RELIEFS.

Cette découverte n'est point due entièrement au hasard, comme tant d'autres de ce genre. Au mois d'avril 1817, quelques jeunes professeurs du Petit-Séminaire (*) dirigeaient leur promenade vers le plateau d'Entremont, qui domine au nord la ville d'Aix, à moins d'une heure de distance, sur la route de Puyricard et de Rognes. Bien que l'archéologie ne fut pas précisément le but de leur course, ils espéraient toutefois reconnaître quelques débris de la ville Salyenne, de la ville primitive, que la tradition a toujours placée sur ces hauteurs, peu explorées, à ce qu'il paraît, par les antiquaires, qui ne nous ont rien laissé de précis à ce sujet. Cependant, si une vaste enceinte marquée presque partout par des murs épais et sans ciment, ou par des escarpements plus ou moins éboulés ; si de nombreux débris de poterie suffisent pour caractériser les restes d'une cité, d'un camp fortifié, ou d'un établissement quel-

(*) Parmi eux se trouvaient M. Reynaud, aujourd'hui professeur d'écriture sainte à la Faculté de théologie, et M. Gautier, recteur à Puyricard.

conque, depuis longtemps nos historiens auraient dû visiter et décrire cet emplacement, qui limite au midi, et sur ce point, la riche plaine de Puyricard, vers laquelle il incline par une pente légère, et avec laquelle, ceux qui en ont écrit, plus ou moins obscurément, semblent le confondre (6). Toutefois les auteurs de la *Statistique du département des Bouches-du-Rhône* en ont parlé presque les premiers, et en ont même donné le plan (pl. x, fig. 4), sans doute, par suite de l'intérêt qui s'attacha à la découverte de nos Bas-reliefs; car aussitôt après, ils avaient été le sujet, en partie, d'un mémoire lu à l'Académie d'Aix, par le vénérable président de Saint-Vincens, et publié dans le tome 1 du *Recueil* de cette Société (V. la note 4).

Quoi qu'il en soit, en parcourant le plateau d'Entremont, les jeunes ecclésiastiques dont nous avons parlé, remarquèrent d'abord l'une de ces pierres sculptées, bâtie à l'angle d'une petite bastide, ou habitation, élevée au milieu de cette vaste enceinte, avec les matériaux sortis du sol, ou plutôt des ruines dont il est presque couvert. Ces mêmes jeunes gens excités par cette découverte inattendue, trouvèrent bientôt après, et engagées aussi dans des murailles, mais celles-ci non bâties, les deux autres pierres sculptées, dans le voisinage de la première. Ils se hâtèrent d'annoncer leur bonne fortune archéologi-

que à quelques membres de l'Académie, qui en prévinrent l'autorité. Celle-ci fit aussitôt enlever ces trois pierres, et elles furent transportées, non sans peine, à la Bibliothèque Méjanes à l'Hôtel-de-Ville, où il est à regretter qu'elles ne soient pas restées jusqu'à ce jour, au lieu d'être exposées, dans notre Musée *en plein air*, à toutes les intempéries de l'atmosphère, qui les corrode depuis tant de siècles. Heureux au moins de pouvoir ici rendre hommage au zèle intelligent de M. le marquis de Foresta, alors sous-préfet d'Aix, qui mit le plus louable empressement à les faire enlever, et à les faire mettre en lieu de sûreté, laissant à l'autorité municipale le soin de veiller à leur conservation. Au reste, les altérations qu'elles ont pu subir depuis leur transport au Musée, en 1831, jusqu'à ce jour, seraient peu importantes, s'il fallait en juger par les planches de la *Statistique*, qui, dessinées plusieurs années auparavant, alors que les pierres étaient encore à la Bibliothèque, n'indiquent presque rien d'essentiel, que l'on n'y retrouve aujourd'hui. Ajoutons même que l'on y reconnaît encore des détails précieux, qui ont échappé au premier dessinateur, ou au graveur de ces planches.

§ II.

DESCRIPTION DES BAS-RELIEFS.

Ces Bas-reliefs, au nombre de neuf, d'une conservation assez diverse, et bien imparfaite, comme on doit s'y attendre, sont tous évidemment de la même époque, sinon de la même main. Ils sont sculptés sur trois pierres de la même espèce, et de forme cubique, presque de la même grandeur, qui ont appartenu au même monument, et qui ont dû être superposées, sans doute avec d'autres, que l'on n'a pas retrouvées.

La nature de ces pierres, dites vulgairement pierres froides, qui est blanche et molle, et qui résiste cependant à l'action du temps, semble indiquer qu'elles proviennent d'une carrière voisine, exploitée à ce qu'il paraît très anciennement, sans toutefois qu'on ait reconnu des traces de cette exploitation primitive, lorsque vers la fin du siècle dernier, on essaya d'en tirer des pierres pour la construction du nouveau Palais de justice d'Aix.

Le monument, dont il n'a été retrouvé d'autres restes que ces trois blocs séparés, a dû consister en

un, ou plusieurs piliers ou pilastres, qui auraient été élevés en guise de trophée, plutôt que d'arc de triomphe ; en effet, les trois faces sculptées de chaque pierre correspondent entr'elles par les sujets qu'elles représentent, en les supposant placées les unes sur les autres; et la face qui ne l'est pas, grossièrement taillée et aplanie, n'a pas dû être exposée aux regards du spectateur. Il est facile de s'apercevoir de cette destination du monument, en plaçant nos trois planches, qui donnent chacune les trois côtés sculptés du monument, l'une au-dessus de l'autre, comme elles sont disposées dans la planche XII de l'*Atlas de la Statistique*; on verra alors que la face principale, ou du milieu, représente des personnages en entier, tandis que les parties latérales des trois pierres ou cubes, n'offrent que des têtes séparées, qui caractérisent singulièrement ce barbare trophée.

Nous allons décrire successivement chacune de ces pierres, en suivant pour plus de clarté l'ordre, assez naturel, ce nous semble, adopté dans l'*Atlas de la Statistique*, qui les représente toutes simultanément ; ce que nous aurions voulu faire pour nos gravures, si le format de cette publication nous l'eût permis.

La première de ces pierres (pl. 1) est presque carrée ; elle forme un cube, qui a 35 centimètres de hauteur, sur 37 de large, et autant de pro-

fondeur. On voit sur la première face, à gauche, (A), une tête barbare, d'une expression féroce et belliqueuse, dont la lèvre supérieure est garnie d'une forte moustache, et dont la chevelure, comme tressée, forme une espèce d'encadrement du visage, et vient s'unir à la barbe, qui paraît aussi tressée, ou artistement frisée. Cette tête, dont les yeux semblent ouverts, et qui d'ailleurs n'offre aucune trace du cou, comme toutes les autres têtes que nous avons à décrire, est ornée et chargée de deux branches ou deux cornes, qui inclinent à gauche, et paraissent sortir des cheveux auxquels elles s'adaptent. Elles forment une espèce d'ornement fort difficile à déterminer, mais dans lequel on peut reconnaître sans peine les appendices, et les saillies du casque ou de la coiffure, les ailes ou les cornes, que les chefs gaulois y adaptaient, tant pour la défense que pour l'ornement, et surtout en vue de rendre leur aspect plus effrayant. Nul doute que la tête que nous décrivons n'atteignit ce but, puisqu'elle réunit la plupart des traits indiqués par Diodore de Sicile, comme caractérisant les Gaulois, dont la chevelure relevée sur le front, ajoute-t-il, peut-être en forme de cornes, rappelait, selon lui, l'aspect des Pans et des Satyres (7).

La figure suivante (B), qui est sur la principale face de la pierre, ou celle du milieu, nous paraît bien

plus significative encore. C'est un cavalier allant au pas, dont le cheval, qui a le corps beaucoup trop prolongé, occupe toute la largeur de la pierre, insuffisante cependant pour donner en entier la queue de l'animal. La tête du guerrier est détruite, et semble l'avoir été avec intention. On peut remarquer toutefois quelques traces de la partie supérieure du casque, ou des ornements qui rehaussaient, ou décoraient sa tête; et la prolongation des creux causés par la cassure dans la partie inférieure du visage, fait supposer qu'il portait la barbe. Les seules traces de vêtement que l'on puisse reconnaître, seraient une espèce de justaucorps ou tunique écourtée, fendue, et peut-être sans manches, qui s'arrête sur le haut des cuisses, véritable *sagum*, ou saye des Gaulois (8), serrée à mi-corps par un ceinturon, auquel paraît attachée, sur le côté droit, une longue et lourde épée, ou sabre, dans son fourreau. On distingue, en effet, parfaitement une espèce de rainure double, ou de bourrelet, tout le long et de chaque côté de cette arme, qui doit indiquer nécessairement le fourreau.

Le cavalier tient dans la main droite un long javelot qui appuie sur son épaule, et dont l'extrémité inférieure effilée s'étend sur le poitrail du cheval. La partie supérieure, qui se prolongeait en arrière du cavalier, en augmentant, ce semble, de volume, a été brisée, hachée, on ne saurait dire pourquoi,

puisqu'il n'y avait point là de tête à détruire. Le guerrier n'est nullement en position de percer de sa lance, dont on distingue le fer, un ennemi *qu'on reconnaît à peine*, comme il a été dit d'abord, puisque sa lance porte sur son épaule, et que son cheval est au pas.

Mais ce que l'on a pris d'abord pour un ennemi que l'on aperçoit à peine, et ce dont la planche de la *Statistique* n'offre aucune trace, est précisément la partie la plus caractéristique, et par conséquent la plus intéressante de tous nos Bas-reliefs ; c'est la tête de l'ennemi vaincu, portée en trophée, et attachée de la manière la plus évidente, la plus visible, au cou du cheval du chef gaulois victorieux, qui revient en triomphateur, solennellement, paisiblement nous pourrions dire, en comparant l'allure calme de son cheval avec celle des chevaux des autres guerriers que nous avons à décrire.

Est-il possible de trouver rien de plus significatif, de plus caractéristique que ce détail précieux, non remarqué ou méconnu par tous ceux qui avaient examiné plus ou moins rapidement ces Bas-reliefs? Détail qui nous paraît tout-à-fait concluant, et qui semble nous avoir été révélé par la lecture des textes de Strabon, de Diodore et de Tite-Live, rapprochés de nos Bas-reliefs (9).

Cet usage barbare de porter ainsi en trophée les

têtes des ennemis vaincus, et qui n'a pas été particulier aux Gaulois à cette époque reculée, n'a pu être retracé ici que par des Gaulois, ou pour des Gaulois, au moment même de leurs triomphes. Il ne se trouve rappelé sur aucun autre monument antique, à notre connaissance, si ce n'est partiellement sur des médailles, et sur plusieurs des bas-reliefs qui décorent l'arc de triomphe d'Orange, où l'on peut en reconnaître les traces, au milieu d'autres trophées gaulois. Le monument qui le rappelle de la manière la plus complète, est donc unique, et partant d'un grand intérêt (10).

Une autre circonstance curieuse, très propre encore à caractériser l'origine de nos Bas-reliefs, et qui nous est aussi indiquée par des textes de Strabon et de Diodore, c'est le port de la longue épée, ou espadon, sur le côté droit, particulier à ce peuple; car bien que Polybe attribue aux fantassins romains, dits *hastati*, hastaires, à cause de leur longue pique, l'usage de porter aussi le glaive du côté droit, ce glaive n'était qu'une espèce de poignard espagnol, effilé des deux côtés et pointu. Il n'avait par conséquent rien de commun avec la longue épée, qui pendait obliquement au flanc droit du guerrier gaulois, épée si bien caractérisée par l'épithète de μακρὰ longue, que lui donnent Strabon et Diodore (11). Le premier la désigne sous le nom de μάχαιρα

machœra, l'autre sous celui de σπάθη, *spatha*, mot gaulois qui nous est resté dans celui d'*espadon*, lequel en rend exactement la signification, et presque la forme (12). Nous en avons fait plus tard le mot espée, épée, comme les Italiens en avaient fait *spada*, les Espagnols *espada*, et notre provençal *espazo*, ou *spazo*, qui représente encore mieux le mot gaulois.

Enfin ne reconnait-on pas à l'extrémité obtuse ou tronquée du fourreau, la forme de cette arme large et sans pointe, mais à double tranchant, dont on se servait pour frapper, mais non pour percer, et que Polybe et Tite-Live ont si bien signalée (13)?

Les armes des Gaulois étaient proportionnées à leur taille gigantesque, disent les mêmes écrivains, et il faut bien reconnaître sur notre Bas-relief cette longue épée, ou plutôt cet espadon, pendant, ou attaché obliquement au côté droit du cavalier, comme on retrouve dans l'arme qu'il porte sur son épaule le long javelot qu'ils nommaient *lance*, selon Diodore, mot qui est encore resté dans notre langue, et dont le fer avait une coudée de long, le fût un peu plus d'une coudée, et dont la largeur était d'environ deux palmes. Leurs épées ne sont pas moins longues que le *saunium*, ou javelot des autres nations, ajoute-t-il, et leurs javelots ont même le fer plus long. Excepté le grand bouclier gaulois, n'avons-nous pas trouvé dans notre Bas-relief la plupart des armes



décrites par Diodore et par Strabon, comme particulières à ce peuple, et à ces deux autorités ne pouvons-nous pas joindre encore les témoignages de Polybe et de Tite-Live?

Le troisième côté (C) de la première pierre, qui est la partie latérale à droite du spectateur, et qui a conservé dans le haut un reste de corniche, ou d'encadrement, offre deux têtes vues de face, l'une à côté de l'autre. La première est barbue, avec des moustaches que l'on ne peut guère reconnaître dans l'autre, aussi sans barbe probablement; l'une et l'autre ont les cheveux tressés, et relevés autour du visage qu'ils encadrent jusqu'aux oreilles, dont la forme est prolongée et saillante. Une espèce d'ornement, fait peut-être avec les cheveux tressés, paraît au-dessus du front de la seconde, à la manière des sauvages; toutes les deux ont les yeux fermés, et ressemblent à des têtes coupées, clouées ou suspendues en trophée.

La seconde pierre (pl. 2), qui a près de 60 centimètres de hauteur, sur 35 de large et 40 de profondeur, offre d'abord sur le côté droit (D) une tête de femme, probablement, à laquelle son encadrement formé par une double bande qui l'entoure en guise de turban roulé autour du visage, donne l'aspect d'une figure de religieuse, ou de kabyle. Cette espèce d'enroulement de gauche à droite, qui des-

cend de la partie supérieure du Bas-relief, et que nous retrouverons sur la troisième pierre à la face correspondante à celle-ci, nous paraît aussi difficile à décrire qu'à expliquer. On avait voulu y voir un bras; peut-être pourrait-on y reconnaître plutôt une draperie, ou une bande, qui nous indique la manière dont on enveloppait, dont on suspendait les têtes des vaincus, que l'on voulait appendre aux murs de la maison du vainqueur, lorsqu'elles n'y étaient pas clouées.

La face principale de cette pierre (E) offre un personnage debout, peut-être nu, car on ne saurait y retrouver aucun vestige de vêtement, ni même la partie supérieure du personnage, tant ce Bas-relief a souffert. On a dit qu'il s'appuyait sur un bâton, qui, selon nous, pourrait être un fût de lance surmonté d'un trophée, d'une tête...... Peut-être n'est-ce que l'encadrement d'un autel sur lequel reposerait un grand disque, que l'on voit en partie, et que l'on devine, et dont on pourrait faire un large bouclier. Dans la partie inférieure, au-dessous du personnage, on croit apercevoir la forme d'un vase, qui indiquerait probablement un sacrifice.

Vers le haut du Bas-relief, on distingue parfaitement les traces d'un encadrement ou corniche, et par-dessus quelques vestiges, quelques semblants de caractères grecs, dans lesquels on reconnaîtrai

volontiers un A, un Λ, et un peu au-delà un Y, toujours sur la même ligne, si on était bien convaincu que ces vestiges, que ces traits sont dûs au ciseau du sculpteur, et non point au hasard, ou à quelque accident de la pierre. Les injures du temps, ou celles des hommes, nous ont enlevé cette preuve décisive ; elle n'aurait fait que confirmer les motifs qui nous portent à reconnaître dans ces Bas-reliefs l'influence du voisinage de Marseille, si ce n'est l'ouvrage même de quelque marseillais esclave, ou prisonnier de la peuplade Salyenne. D'ailleurs celle-ci n'était pas toujours en état de guerre avec la colonie Phocéenne. Elle a pu appeler, ou attirer l'artiste, ou l'ouvrier grec dans son sein, comme de jeunes gaulois ont dû visiter et fréquenter Marseille, dès ce temps-là, ainsi qu'ils le firent plus tard en foule, et même y contracter quelque goût pour les arts, les pratiquer, et en reporter le germe chez leurs compatriotes. C'est ainsi que fut introduit, sans doute, l'alphabet grec, que l'on trouve mêlé aux lettres de l'alphabet latin, sur des médailles gauloises de cette époque, (mélange d'ailleurs qui peut tenir à l'origine commune des deux alphabets, et à la ressemblance de la plupart des lettres) ; et que dans la suite les Barbares devenus *Philhellènes*, selon l'expression de Strabon, écrivirent même leurs contrats en grec, ou en caractères grecs (14). On sait que les Gaulois, n'ayant

point d'alphabet qui leur fut propre, adoptèrent celui de leurs voisins, et particulièrement celui des Grecs de Marseille, lorsqu'ils voulurent écrire leur langue, qui ne fut longtemps qu'une langue parlée, dont les compositions étaient confiées à la mémoire, soit par la politique des Druides, soit par nécessité.

La troisième face de la pierre (F) représente trois têtes, dont l'une est à peine indiquée par les restes de la barbe que l'on voit, ou que l'on peut supposer au haut du bas-relief à droite. A peu près au centre, est une tête assez caractérisée par sa barbe, et par ses cheveux plus ou moins hérissés, et qui rappelle la tête des Pans et des Satyres, comme l'écrit Diodore, de la physionomie des Gaulois en général. Dans la partie inférieure, on ne voit que les restes d'une tête informe, dont la fracture de la pierre semble avoir fait disparaître le bas du visage, qui se retrouvait peut-être sur une assise inférieure.

Les dimensions de la troisième pierre (pl. 3), plus maltraitée encore que les deux autres, sont presque les mêmes que celles de la précédente; 55 à 60 centimètres de hauteur, 35 de large et 30 de profondeur. Le premier côté (G) offre seulement une tête à peu près effacée, soutenue ou suspendue en quelque sorte, par une espèce d'enroulement semblable à celui que nous avons remarqué sur le côté D de la seconde pierre, correspondant à celui-ci, et qui nous paru assez difficile à expliquer.

La face du milieu (H) offre beaucoup plus d'intérêt, quoique singulièrement rongée par le temps. La sculpture que l'on dirait *aplatie*, expression qui rend bien l'effet produit au premier aspect, y paraît en très bas-relief, à la différence des faces latérales qui sur les trois pierres offrent un fort relief. Hâtons-nous d'ajouter que l'artiste s'y montre bien supérieur à ce que nous avons décrit jusqu'ici. Il est même difficile de croire que celui qui a tracé le premier cheval (pl. 1, fig. B), si démesurément allongé, soit l'auteur de ceux que nous remarquons sur cette pierre, dont la face principale représente deux cavaliers au galop, et courant dans le même sens, à droite, superposés l'un à l'autre, mais séparés par un trait assez fort, ou par un filet qui formait encadrement.

La tête du cavalier supérieur manque; il tient de la main gauche la bride de son cheval, et de l'autre, peut-être appuyée sur sa cuisse la lance au fer effilé, que le premier cavalier dont nous avons parlé, porte sur l'épaule. On remarque dans la planche de la *Statistique,* qui d'ailleurs omet cette lance, la longue épée, ou espadon, attaché ou appendu au côté droit, dont il n'existe plus que de faibles traces, soigneusement indiquées par notre graveur. Le mouvement du cheval, qui est au galop, très bien caractérisé par les pieds levés de devant, est irrépro-

chable comme celui du cheval du plan inférieur, qui est aussi au galop, et dont le cavalier a complètement disparu aujourd'hui par les éclats de la pierre. On ne reconnaît plus aucune trace, en l'état, de sa cuisse et de sa jambe, qui se voient cependant sur la planche de la *Statistique*, preuve évidente qu'elles ont disparu depuis le premier dessin.

L'élan de ces deux chevaux est vraiment remarquable, tant il est naturel, et sauf leurs têtes, d'ailleurs dégradées par le temps, le dessin laisse peu à désirer. Quoique singulièrement altérés, et pour ainsi dire oblitérés dans leur état actuel, on peut dire que la main qui les a tracés, n'était point celle d'un barbare étranger aux arts, sans qu'il soit besoin pour cela de comparer ce Bas-relief aux autres. Il y a même ici quelque chose de plus que le dessin : il y a, si nous osons le dire, une manière, un style, c'est-à-dire, une image formée dans le cerveau de l'artiste, qui a su la rendre avec chaleur, avec vérité.

Enfin, la dernière face de nos Bas-reliefs (I) offre encore, comme la face correspondante de la pierre précédente, trois têtes ou restes de têtes, à peu près superposées, mais à quelque intervalle l'une de l'autre. Il n'y a plus que la barbe de la première, que l'on voit au haut de la pierre. La figure du milieu, remarquable par l'ampleur de ses oreilles,

portait barbe et moustaches, et ses cheveux, grossièrement indiqués, sont coupés à la hauteur des oreilles. La dernière tête, qui est au bas de la pierre, est tronquée dans sa partie inférieure, et le reste est aujourd'hui si informe, qu'on ne saurait y trouver aucune expression, aucun trait.

Il nous paraît bien difficile après cette description exacte de nos Bas-reliefs, et surtout après l'inspection des planches qui la confirment et la complètent, et sans lesquelles nos assertions paraîtraient hasardées et sans valeur, de ne pas reconnaître dans chaque détail, ou du moins dans la plupart, quelques traits caractéristiques des mœurs gauloises; l'espadon, longue et large épée, émoussée ou sans pointe, sur le flanc droit; le grand javelot armé d'un large fer, nommé *lance*; l'aspect effrayant et sauvage de la physionomie, la tête ou le casque hérissé de cornes et de figures en saillie; la chevelure abondante, tressée et relevée sur le front; de fortes moustaches, etc., tout cela ne se retrouve-t-il pas sur nos Bas-reliefs, comme dans Diodore et autres? Enfin, lorsque Strabon écrit d'après Posidonius d'Apamée, qui avait voyagé dans nos contrées peu après la défaite des Cimbres par Marius, que « Les Gaulois, comme la plupart des peuples septentrionaux, ont des coutumes étranges annonçant leur barbarie et leur férocité. Tel est, par exemple,

ajoute-t-il, l'usage de suspendre au cou de leurs chevaux, en revenant de la guerre, les têtes des ennemis qu'ils ont tués, et de les exposer ensuite en spectacle attachées au-devant de leurs portes (15) », Strabon n'aurait-il pas pu écrire ces lignes d'après nos Bas-reliefs, comme il les a écrites d'après un témoin oculaire? Ce cavalier qui se pare, et qui pare son cheval d'une dépouille sanglante, d'une tête coupée, n'est-ce point un chef gaulois revenant de la guerre, qui a voulu célébrer sa victoire; ou dont une population reconnaissante a voulu immortaliser le triomphe, en représentant le retour du vainqueur sur ce trophée de pierre, auquel on n'a pas manqué d'attacher, sur les parties latérales, les têtes figurées des ennemis expirants que le chef avait appendues au-dessus de sa porte, ou à l'entrée de la cité! Et dans les cavaliers au galop courant dans le même sens, ou attaquant, ne pourrait-on point voir le départ pour la guerre, ou la lutte sur le champ de bataille, comme on verrait peut-être un sacrifice solennel, là où quelques lignes, quelques traits semblent indiquer un autel, si le temps avait moins maltraité cette face du bas-relief?

Tout cela ne résulte-t-il pas enfin de la réunion de ces sculptures, qui sans doute à elles seules ne formaient pas le monument, mais qui en l'état cependant, donnent un ensemble singulier, aussi con-

duant peut-être en faveur de notre opinion, que les détails que nous avons reconnus d'après le texte des historiens et des géographes de l'antiquité ?

La description de la localité où ils ont été découverts, et l'historique de cette localité, achèveront, nous l'espérons du moins, la démonstration de notre thèse.

§ III.

TOUR ET PLATEAU D'ENTREMONT,

*ou plutôt d'*ANTREMONT.

A trois quarts de lieue, au nord de la ville d'Aix, entre la route de Puyricard et le chemin dit de la *Laouvo*, s'élève sur un plateau très escarpé du côté du midi la Tour d'Entremont, qui a donné son nom à ce quartier, mais qui ne paraît pas tirer le sien des collines qu'elle domine, comme on l'a imprimé plusieurs fois. A l'orient, cette chaîne de collines s'étend jusqu'à la montagne de Sainte-Victoire, à laquelle Marius attacha un souvenir immortel, tandis qu'à l'occident, cette même chaîne se prolonge par celle d'Éguilles jusques vers le plateau

isolé de Ventabren, et au défilé de Roquefavour, où des restes d'un camp antique portent encore le nom de Marius, toujours populaire dans nos contrées (16).

La Tour d'Entremont, dont on a fait *Intermontes* et *Intermontium*, et que nos plus anciens documents appellent toujours *Antremons*, *Turris Antremontis*, *la Torre d'Antremonts*(17), est à peu près au centre de cette chaîne de collines, qui ne sont pas dépourvues, comme on voit, d'illustration historique; et cependant cette tour n'offre rien que l'on puisse rattacher à l'antiquité. Dans son état actuel, elle ne présente même aucun caractère du moyen-âge, si ce n'est dans une partie de sa base, qui est ronde et en talus, et qui repose sur un carré peut-être bien antérieur, et servant de fondement. Elle a toutefois joué un rôle dans les guerres de cette époque, jusqu'aux temps même de la Ligue, où elle fut prise par les protestants, reprise et détruite par le baron de Vins, rétablie et occupée par le duc d'Épernon en 1593, lorsqu'il vint assiéger la ville d'Aix (18) : enfin, rasée plus ou moins complètement, par arrêt du parlement de Provence.

Telle qu'elle est, elle ne renfermerait pas une garnison de vingt hommes, et elle ressemble bien plus à une tour de moulin à vent ou de colombier, dont on a fait un *bastidon*, aujourd'hui abandonné, qu'à une forteresse. Tout porte à croire qu'entourée

de nombreux ouvrages de défense, plus ou moins improvisés par ceux qui l'occupèrent successivement, elle leur devait, ainsi qu'à sa belle position, d'où l'on domine tout le territoire d'Aix, et d'où la vue s'étend bien au-delà, l'importance militaire que nos historiens s'accordent à lui donner. La tour de la *Keirié*, ou du Prévôt, dite aussi la Tour de César, qui est à demi-lieue à l'est, et qui n'a jamais été qu'une tour de signal correspondant avec celle-ci, a un tout autre caractère de solidité et d'ancienneté.

Quoi qu'il en soit, cette Tour d'Entremont, qui par elle-même n'offre aucun intérêt archéologique, a donné son nom au plateau couvert de ruines où nos Bas-reliefs ont été trouvés. Une partie de la vaste enceinte qui couronnait ce plateau, où cette Tour s'élève à l'extrémité sud-ouest, subsiste ; et bien que chaque jour, surtout depuis vingt années, il en disparaisse quelques morceaux, on peut encore les visiter avec intérêt.

Depuis longtemps le côté méridional s'est éboulé, et pour ainsi dire effondré avec les terrains qui le soutenaient. Les côtés de l'est et de l'ouest n'offrent guère aussi que des éboulements, ou des traces de destruction systématique. Il y a eu partout enlèvement des matériaux, soit pour conquérir quelque peu de sol à la culture, soit pour élever des murs

de séparation ou de soutènement, soit surtout pour la construction d'une route voisine, dont l'établissement a été funeste à nos ruines, devenues de vraies carrières de pierres, comme tant d'autres restes d'antiques monuments qu'anéantit la civilisation moderne.

La partie du nord, qui fait face à la chaîne de collines de *la Trévaresse*, dont elle est séparée par la vaste plaine de Puyricard, est la plus intéressante encore, bien qu'elle ait presque perdu le grand caractère de construction primitive, et quasi-cyclopéenne, dont l'aspect avait frappé quelques savants voyageurs. Des blocs énormes à peine équarris, formaient ce rempart sans ciment, qui a plus de trois cents mètres de long de l'est à l'ouest sur ce point; et dont quelques parties sont aujourd'hui tout-à-fait bouleversées et dénaturées. La vue de ces ruines était d'autant plus imposante, qu'elles étaient parsemées de grands arbres, qui avaient pris racine au milieu de ces blocs depuis des siècles, et qui moins respectés encore que ces remparts, sont tombés, ou tombent chaque jour sous la hache du paysan. On y remarque encore des traces de grands carrés rentrants, qui semblent indiquer qu'ils étaient garnis de tours, aujourd'hui éboulées, et tout-à-fait effacées, si l'on peut ainsi parler. Aussi les restes de rempart qui subsistent encore tant à l'intérieur

qu'à l'extérieur, disparaissent-ils en partie sous les éboulements et atterrissements. que les eaux de pluie entraînent et accumulent.

Mais ce qu'il y a de particulier, c'est qu'une fois arrivé dans cette enceinte, qui offre accès de tout côté, et où l'on ne reconnaît aucune trace de porte ou d'entrée, on trouve encore après tout ce qui a été enlevé, une quantité prodigieuse de pierres rangées en murs épais, et formant comme des rues. Ce sont les agriculteurs, les propriétaires qui, pour cultiver quelques parties de ce terrain, ont entassé, et disposé ces pierres, de façon que l'on y circule comme dans un camp. Une maison, une espèce de *bastide*, sans parler de quelques *cabanons*, a été construite dans cette enceinte avec ces matériaux exclusivement, et c'est à l'un de ces angles que l'on reconnut le premier Bas-relief, qui recueilli évidemment sur le sol, avait été placé là sans doute dans une idée de conservation, et aussi pour consolider cette bâtisse, d'ailleurs toute moderne.

Dans ce vaste terrain à la fois cultivé, et rempli de pierres rangées en murailles, dont l'épaisseur est généralement de plusieurs mètres, et dont la hauteur en a souvent près de deux, on remarque très peu de pierres taillées, et l'on voit évidemment que ces matériaux immenses n'ont dû servir le plus souvent qu'à élever des cabanes, ou des habitations

destinées à un peuple très peu avancé dans les arts de la civilisation. On pourrait même, d'après l'enceinte, ne voir là qu'un camp fortifié, et successivement occupé par des Gaulois, des Romains, ou par des Barbares à l'époque de l'invasion, et dans le moyen-âge. Mais cette quantité prodigieuse de pierres qui étonne encore, suppose des habitations nombreuses construites à demeure, et non point un camp. Les Romains, et plus tard les hordes envahissantes ont pu et dû l'occuper temporairement, mais ils n'y ont rien construit de durable, si ce n'est peut être des retranchements. Encore moins ont-ils pu y tailler des bas-reliefs; et dans aucun de nos historiens ou de nos chroniqueurs, imprimés ou manuscrits, nous ne voyons le souvenir d'une population, qui, depuis l'époque romaine, se serait établie sur ce point, et aurait pu y dresser quelque monument, quelque construction importante; aucune mention ou tradition de chapelle, d'oratoire, ou d'autre fondation religieuse. Voilà en quel sens nous avons pu dire que le silence de l'histoire venait à l'appui de nos assertions. Quant aux ouvrages militaires, qui ont dû environner, ou défendre la Tour d'Entremont dans le moyen-âge, et dont la nature devait être toute autre, ils ont tellement disparu, qu'ils ne supposent rien de considérable en fait de bâtisse.

Mais si dans nos historiens aucun témoignage

n'indique qu'à cette époque de confusion et de trouble, quelque édifice important, une cité, une population quelconque ait occupé ce plateau d'une manière fixe, il y a quelque chose de plus concluant encore dans les ruines mêmes que nous explorons. On n'y trouve en général aucun débris, qui annonce une civilisation un peu avancée ; aucune monnaie, aucune médaille romaine ou autre, aucune inscription, ou reste d'inscription n'a été signalé jusqu'ici d'une manière authentique, comme ayant été trouvé dans cette enceinte. On comprend très bien que vingt siècles aient à peu près fait disparaître les traces, les monuments de ce genre qu'une civilisation aussi imparfaite que celle des Gaulois de cette époque pouvait y laisser ; mais peut-on faire la même supposition pour les populations postérieures qui auraient vécu sur ce point ?

Cependant on y a trouvé, et l'on y trouve encore, à l'exclusion d'autres débris(19), tout ce qui caractérise les populations primitives et barbares, et tout ce qui a pu rester d'une cité détruite il y a deux mille ans. Des scories ou des masses de fer oxydé, et entièrement dénaturé, des meules et des parties de moulin à bras en laves volcaniques, provenant évidemment des anciens volcans de la Provence (à une lieue de là, au nord, était le volcan de Beaulieu) ; des haches et des pointes de flèche en silex, et sur-

tout une très grande quantité de poteries grossières, brisées, et de forme peu variée ; signe manifeste qu'une population barbare a longtemps vécu sur ce plateau, ou s'y agglomérait habituellement en temps de guerre, et dans certaines circonstances.

Ces débris de vases de toute dimension, mais tous cependant d'une fabrique également grossière et imparfaite, sauf quelques très rares exceptions, ces débris de vases, disons-nous, faits d'argile commune, souvent à peine cuite extérieurement et sans préparation, débris dénués d'ornements, vernis ou peinture aucune, caractérisent d'autant mieux un centre de population primitive, qu'on n'y a jamais trouvé ni brique, ni aucune de ces tuiles à rebord, dites abusivement sarrasines, dont la vue révèle indubitablement des ruines romaines. Ainsi ces nombreux fragments de poterie, à cette hauteur, où l'on ne peut supposer des fabriques ou des *tuileries*, car il n'y a point d'eau, sont encore plus significatifs, et ils sont presque aussi inépuisables, que cette immense quantité de pierres même, qui n'ont pu cependant être apportées sur ce plateau, où l'on a reconnu quelques traces de fondements, que pour y construire des habitations.

D'après la nature des pierres de ce quartier, dites *laouvos* (20), généralement plates, et formant comme des briques irrégulières de toute grandeur, on peut

croire que les cabanes, ou habitations de cette époque étaient semblables à ces cabanes, ou *cabanons*, en pain de sucre, ou en forme de ruche, que l'on y voit encore, et qui ont jusqu'à 5 ou 6 mètres de hauteur. Construits exclusivement avec ces pierres plates, sans autres matériaux, sans ciment, sans bois, si ce n'est parfois une porte basse rustiquement adaptée, ils servent de retraite au paysan, au voyageur surpris par l'orage, comme d'abri contre la chaleur du jours, asyle aussi solide que commode, et dont quelques-uns remontent certainement à plusieurs siècles, et peut-être bien au-delà. Leur origine est très probablement gauloise ou salyenne, puisque les produits du sol, si l'on peut parler ainsi, ont dû en enseigner la forme pyramidale, à une époque où, selon Vitruve, les Marseillais, et par-là sans doute il entend les habitants des environs de Marseille, se bornaient à couvrir leurs habitations de chaume et de branches d'arbres.

La couleur de ces fragments de poterie est généralement rougeâtre, mais varie, selon le degré de cuite, d'une teinte foncée à une teinte pâle, et presque blanchâtre. Leur épaisseur varie aussi beaucoup, et suppose souvent des vases d'une grande dimension qui ont dû servir à conserver des provisions de toute espèce, mais particulièrement les grains, ainsi que l'eau, qui, sur ce plateau où les

sources manquent, ne pouvait guère s'y recueillir autrement, alors surtout qu'une peuplade ennemie tenait la campagne, bloquait ou assiégeait l'*oppidum* gaulois ; ce qui a dû arriver souvent.

Il n'est pas difficile de reconstruire en idée avec ces fragments, qui ont quelquefois cinquante centimètres de base, et trois à quatre centimètres d'épaisseur, de grandes amphores à forme ellipsoïde, renflées vers le milieu; ou bien mieux de grandes *jarres*, telles que celles dont nous nous servons encore, spécialement pour la conservation de l'huile, avec cette différence que ces débris antiques n'offrent aucune trace de vernis ou de peinture, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. La seule trace d'ornement que l'on puisse remarquer, si on veut lui donner ce nom, est un rebord très prononcé qui garnit l'orifice de ces amphores, ou plutôt de ces *jarres*, car le nom provençal, d'origine celtique, si ce n'est arabe, leur convient mieux à tous égards qu'une dénomination romaine ou grecque.

Ce qui confirme encore toutes les conséquences que l'on peut tirer de ces restes si considérables de vases, qui montrent l'art du potier dans ses essais les plus grossiers, c'est que l'on n'y trouve, comme nous l'avons déjà dit, aucun débris de poterie romaine, si facile à reconnaître, tant pour l'exécution perfectionnée, que pour le choix et la cuite de

l'argile, débris communs dans nos contrées, partout où il a existé une habitation, une *villa*, et sur lesquels indépendamment d'ornements très variés, on lit assez souvent le nom du potier, ou de la fabrique.

Ainsi point de médaille, point d'inscription, point de poterie fine, qui puissent appartenir à l'époque romaine, ou à une époque postérieure ; ce qui est d'accord avec le silence de l'histoire sur cette localité ; et cependant, preuves manifestes d'une population agglomérée sur ce point, et retranchée dans une enceinte d'une demi-lieue de tour au moins, population qui a existé, qui a vécu d'une manière plus ou moins continue sur cette hauteur, comment ne pas y reconnaître un chef-lieu de réunion, un véritable *oppidum*, semblable à la plupart des villes gauloises, dans lesquelles se réfugiaient, et se concentraient en temps de guerre les populations éparses, menacées d'une invasion. C'est ainsi qu'au moyen-âge, les châteaux-forts des seigneurs féodaux, et quelquefois les abbayes crénelées, servaient d'asyle, et abritaient sous leurs tourelles les habitants des campagnes fugitifs à l'approche de l'ennemi.. — Il nous reste à chercher quel était ce chef-lieu, cet *oppidum*, dont les ruines qui couvrent le plateau d'Entremont, attestent l'importance, et comment il a été remplacé.

§ IV.

LA VILLE SALYENNE, OU GAULOISE, REMPLACÉE PAR LA COLONIE ROMAINE.

Les Salyes, Salyens ou Saliens, et Salluviens, que Pline appelle les plus célèbres des Liguriens au-delà des Alpes, et que les anciens Grecs connurent d'abord sous le nom de Ligyes, et plus tard sous celui de Celto-Ligyes et de Gallo-Ligyes, occupaient, ou dominaient tout le pays qui est entre le Var et le Rhône, et qui s'é-s'étend de la Méditerranée au Verdon et à la Durance (21). Ces Salyens étaient-ils d'origine germanique comme on l'a prétendu, ou n'était-ce point plutôt une population gauloise, ou ligurienne d'origine (vraisemblablement un mélange de l'une et de l'autre) qui devait son nom à la préparation du sel, dont le commerce était d'une si haute importance à cette époque reculée, c'est ce dont nous ne pouvons nous occuper ici. Nous devons nous borner à rappeler qu'ils paraissent avoir été à la tête d'une confédération puissante, à laquelle ils donnaient leur nom, et dont les membres épars tels que les Décéates, les Oxybiens, les Sueltères, les Commones, les Ségobrigiens, les Avaticiens, etc., étaient répandus dans ce



que nous appelions la Basse-Provence, aujourd'hui les départements du Var et des Bouches-du-Rhône.

Le pays de plaine des environs d'Aix, c'est-à-dire la vallée d'Aix proprement dite, au midi du plateau d'Entremont, et au nord de ce plateau la plaine de Puyricard qui y touche, où l'ancienne chapelle de Saint-Jean-de-la-Salle, *S. Joannes a Salyis*, a conservé leur nom, paraît avoir été le quartier principal des Salyens. Toutefois d'autres le placeraient plus volontiers du côté de Salon, à une lieue à l'est, où des ruines d'une haute antiquité appelées Salonet, ou Salon-le-Vieux, semblent par leur nom les rappeler encore. Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux qu'ils n'aient occupé aussi les bords du Rhône, où Tarascon et Arles leur appartenaient ; et dans l'origine, les bouches du fleuve, et les côtes de la Méditerranée près de Marseille, où ils étaient encore mêlés avec les Grecs du temps de Strabon, qui en fait la remarque (22). Nous pensons même, malgré l'autorité de l'ancien historien Timée (23), qui donne une autre étymologie au moins fort bizarre, qu'ils ont laissé leur nom aux rives hospitalières qui reçurent les premiers colons de Phocée, et que le *Mas des Salyens* donna son nom aux premiers *Massaliotes*, dont l'accroissement et la puissance ne tardèrent pas à porter ombrage à leurs voisins, et à provoquer leurs aggressions (24).

En deçà de la chaîne de montagnes, qui sépare, du levant au couchant, le territoire d'Aix de celui de Marseille, des plaines étendues traversées par la rivière de l'Arc, (ou plutôt de l'Ar), bordées par des collines boisées et très propres au pâturage, offraient des ressources nombreuses à la population salyenne, non moins pastorale que belliqueuse. Plus d'une fois cependant elle souleva, ou entraîna contre *Massalie* les peuplades placées sous sa dépendance, ou confédérées, prévoyant bien que l'agrandissement de la colonie grecque se ferait à leurs dépens, et les refoulerait sans cesse dans l'intérieur des terres.

Dans cet état presque permanent de guerre avec leurs voisins du littoral, qui furent d'abord secourus, dit-on, par les Gaulois émigrants de Bellovèse (25), nul doute que les Salyens n'aient cherché à se retrancher, et à se fortifier là où ils avaient leur principal établissement. Dans le bassin d'Aix, aucune position n'était plus propre que les hauteurs d'Entremont à faire face, à résister à l'ennemi, arrivant soit des bords du Var, soit des rives de la Méditerranée. En effet, les Romains appelés par les Marseillais, dont les colonies d'Antibes et de Nice avaient été attaquées par les Oxybiens et par les Décéates, qui habitaient en deçà du Var, s'empressèrent d'envoyer une armée qui franchit les Alpes, environ cent cinquante ans avant J.-C., et ces deux peuplades vaincues

furent forcées d'abandonner une partie de leurs terres à la république de Marseille (26).

Trente années plus tard, et après diverses attaques plus ou moins heureuses, les Salyens, confédérés sous leur roi Teutomal, prennent de nouveau les armes ; mais le proconsul C. Sextius Calvinus envoyé contre eux avec des forces considérables, les défait en bataille rangée, s'empare de leur ville (sans doute leur ville principale), qu'il détruit, et vend les habitants à l'encan (27). — Quelle était cette ville des Gaulois-Salyens dont le nom celtique a disparu de l'histoire? Tout porte à croire qu'elle était dans les environs d'Aix, si même elle n'était point là où Sextius fonda sa colonie, séduit par la beauté des lieux, et par l'abondance des eaux chaudes et froides, auxquelles il donna son nom, *Aquæ Sextiæ*, les Eaux Sextiennes. D'ailleurs on sait que les Romains établissaient presque toujours leurs colonies dans les villes conquises, dont la situation leur paraissait la plus avantageuse, tant pour ceux qui devaient y habiter que pour contenir dans le devoir le reste de la contrée, et que l'envoi d'une colonie suppose presque toujours une cité préexistante. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il l'établit sur le champ de bataille où il avait vaincu ceux que les Romains appelaient Barbares; barbares, sans doute, puisqu'ils repous-

saient la civilisation grecque que Marseille, par la voie du commerce, tendait à propager dans les Gaules; et qu'ils luttaient contre la puissance romaine, qui marchait à la conquête du monde, en le civilisant aussi; mais barbares qui combattaient pour leur indépendance et pour leurs foyers (28).

Ce qui semble démontrer que la cité Salyenne, si tant y a qu'on puisse donner le nom de cité aux habitations plus ou moins agglomérées des Gaulois, a été remplacée par la colonie romaine, c'est que le nom de celle-ci a seul prévalu. La cité primitive plus ou moins détruite, les habitants dispersés ou vendus à l'encan, elle n'est plus mentionnée; il n'est plus question que des *Eaux Sextiennes*, même pour désigner l'endroit où les Salyens ont été défaits, par conséquent, avant la fondation de la colonie, qui fut peuplée de Romains sans doute, mais sans doute aussi comme il arrivait souvent, d'ennemis vaincus, de Salyens dispersés, revenus dans leurs foyers ruinés et asservis. *Les Eaux Sextiennes* sont toujours la *ville des Salyens* (29), ou une ville des Salyens, et c'est ainsi que, même deux siècles après, le géographe Ptolémée la classe encore, tout en lui donnant son nouveau nom. Il dénomme de leur nom celtique les autres villes Salyennes, qui n'avaient pas été détruites, mais pour la ville d'Aix, le nom romain remplace le nom primitif. La manière dont il s'ex-

prime, dans sa précision de géographe nomenclateur, semble ne laisser aucun doute. « Au-dessous des Cavares, dit-il, (ceux d'Avignon, de Cavaillon, etc.), on trouve les Salyes, dont les villes sont *Tarouscon*, *Glanon*, *Arelaton*, colonie; les *Eaux Sextiennes*, colonie; *Ernaginon* » (l. 2, c. 9). On reconnaît sans peine des noms celtiques, des noms étrangers à la langue des Romains dans toutes ces villes Salyennes, excepté pour celui des Eaux Sextiennes, qui a remplacé le nom de la ville principale. En effet, on a dû, indépendamment de tout autre motif, chercher à dénationaliser le chef-lieu des vaincus, en substituant un nom romain au nom celtique de la ville prise et détruite, dont il est permis cependant de voir les restes, peut-être la citadelle, l'acropole, dans les ruines qui couvrent encore les hauteurs escarpées d'Entremont.

Par une singulière destinée, ces ruines qui semblaient n'avoir jamais été visitées, jamais explorées, qui du moins n'avaient jamais été décrites, bien que placées aux portes d'une ville justement réputée savante, au moins dans son passé, et amie de la science, ces ruines nous ont révélé, après deux mille ans, le monument de sculpture le plus ancien, le plus empreint des mœurs et des usages gaulois, si nous ne nous abusons pas, qui ait été publié jusqu'ici; et ce monument porte avec lui, pour ainsi dire, une date cer-

taine, qui le fait remonter à une époque aussi reculée ; époque à laquelle les monuments romains de sculpture eux-mêmes sont extrêmement rares, puisqu'on ne peut guère citer, comme antérieurs ou contemporains, que les tombeaux des Scipion, découverts à Rome vers la fin du dernier siècle, qui n'offrent cependant que des ornements sculptés d'architecture.

Si nos Bas-reliefs sont gaulois, et cela nous semble démontré, tant par les sujets qu'ils représentent que par l'histoire de la localité où ils ont été trouvés, ils n'ont pu être exécutés qu'avant la destruction de la cité salyenne par Sextius; avant l'époque de la fondation de la colonie, dont la date est bien connue ; peut-être avant l'époque de la première invasion romaine, qui remonte à plus cent cinquante ans avant J.-C.

On sait d'abord que les Romains s'empressèrent aussitôt après la conquête de défendre l'usage barbare de couper les têtes des ennemis, de s'en faire des trophées, d'en parer le poitrail des chevaux, et la conquête de la Gaule ayant commencé par la *Province romaine*, dite plus tard la *Narbonnaise*, cet usage dut cesser de bonne heure dans nos contrées ; peut-être dans l'intervalle qui s'écoula entre leur arrivée, et l'établissement de leurs premières colonies d'Aix et de Narbonne. Il y a plus,



depuis leur première apparition, les peuplades gauloises confédérées contre l'ennemi commun, durent peu guerroyer entre elles, et le trophée dont nous étudions les débris, semble annoncer une victoire sur des peuples barbares, dont la physionomie se retrouve, ainsi que leur parure habituelle, sur les têtes attachées aux deux côtés du monument. Rien ne donne l'idée que ces têtes puissent figurer des Romains, qui, plus d'une fois sans doute, éprouvèrent des échecs dans le pays, pendant les trente années que dura la lutte, mais qui ne paraissent pas y avoir subi de défaite assez mémorable pour autoriser les Gaulois à ériger un pareil trophée, trophée d'ailleurs qu'ils se seraient hâtés d'anéantir, s'il avait consacré leurs revers. C'est une victoire de barbares sur d'autres barbares, dont nous croyons ici reconnaître les vestiges, et cette victoire, comme le monument, a dû alors précéder l'invasion romaine, à moins qu'on ne le rattache à la grande bataille gagnée par Marius sur les Ambrons et les Teutons, dans les plaines d'Aix, vingt ans après la fondation de la colonie, bataille dans laquelle les Gaulois, ou les Salyens soumis, ont pu être ses auxiliaires contre les hordes venues du nord. Mais vingt ans après leur défaite, les Salyens étaient-ils assez puissants pour élever, aux portes mêmes de la colonie romaine, un trophée qui aurait paru rivaliser avec le fameux

trophée attribué à Marius, dont on croit reconnaître les faibles restes au pied de la montagne de Sainte-Victoire? Cela nous paraît peu probable, bien que par une réminiscence classique, on ait voulu voir dans les cavaliers de nos sculptures, des Numides amenés d'Afrique par Marius après la défaite de Jugurtha, comme si les Gaulois avaient manqué de cavalerie qui pût figurer sur notre monument, comme si les Romains avaient pu l'élever eux-mêmes.

Ce n'est pas, on le voit, un vain désir de reculer l'âge de ces Bas-reliefs, qui nous fait ainsi pencher pour leur antériorité à l'invasion romaine: nous nous bornons à tirer de l'histoire telle que nous la connaissons, les conséquences qui en découlent.

Ajoutons enfin une dernière considération, pour répondre à l'objection que l'on pourrait faire, que ces pierres, sculptées à une époque quelconque, œuvre de pure fantaisie, ont pu être portées plus tard sur le plateau d'Entremont. Leur masse, leur poids ne permettent pas cette supposition, d'ailleurs invraisemblable. Elles n'ont pu être transportées à cette hauteur, que dans la vue d'y élever un monument, et avec graud' peine. Tout nous fait croire qu'elles ont été tirées d'une carrière voisine, que l'on voulut exploiter dans le dernier siècle, et qui a pu l'être à une époque très-reculée; qui même a pu les

fournir, sans qu'il fût besoin d'une exploitation régulière, peu admissible dans ces temps barbares, et qui n'aurait laissé aucune trace. Elles n'ont résisté à l'action des siècles, elles n'ont été *sauvées*, que parce qu'enfouies au milieu de décombres de toute espèce, peut-être au moment même de la conquête, elles ont dû à ce hasard heureux, ou à cette circonstance, de conserver les restes si curieux d'un œuvre d'art, qui méritent bien plus d'être étudiés sous le point de vue historique, que sous tout autre. Pourquoi d'ailleurs ces débris d'un trophée national, renversé peut-être par les vainqueurs, n'auraient-ils pas été préservés et enfouis par les vaincus eux-mêmes ?

Si ces ouvrages, tout grossiers qu'ils sont, annoncent cependant une civilisation plus avancée que celle dont les ruines d'Entremont offrent en général l'image, il faut penser que vingt siècles ont pesé sur ces ruines, et que tout ce qui pouvait conserver quelques traces de sculpture ou d'architecture, exposé aux révolutions de l'atmosphère, et aux injures des hommes, qui plus d'une fois ont campé sur ce point, a pu et dû être anéanti.

Sans doute aussi le reste de la Gaule, à cette époque reculée, n'offre en fait de Beaux-Arts rien d'analogue, si ce n'est dans sa Numismatique ; rien du moins ne nous a été conservé, sauf quelques figures informes et contestées ; et nos Bas-reliefs, comme

points de comparaison, ayant presque une date certaine, auront sous ce rapport encore une grande importance (30); mais nous expliquons la valeur artistique de ces sculptures, quelle qu'elle puisse être, par le voisinage immédiat de la colonie grecque de Marseille, ainsi que nous l'avons déjà dit, bien qu'à cette époque nous ne connaissions guère de celle-ci que des médailles, remarquables par leur belle exécution. Les Salyens durent les premiers subir l'influence grecque sous plus d'un rapport, alors que les autres peuplades gauloises, plus ou moins éloignées, imitaient déjà la monnaie de Marseille (31); la monnaie, premier besoin des peuples, qui fondent des relations commerciales, et premier symptôme de cette civilisation, qui s'étendant des bords de la Méditerranée, où les Phéniciens, et puis les Grecs en apportèrent les premiers germes de l'Orient, devait rayonner jusqu'aux rives de l'Océan et de la Baltique, jusqu'aux rivages fabuleux de Thulé, visités par Pythéas. — Pourquoi faut-il ajouter aussi que par une réaction effroyable, d'innombrables hordes de Barbares, parties de ces rives inconnues, ou sorties de régions mystérieuses, devaient refouler un jour cette même civilisation perfectionnée et corrompue, la poursuivre jusques sur le double littoral de la Méditerranée, et la faire disparaître, si la pensée humaine, si la pensée écrite avait jamais

pu s'éteindre; si l'idée chrétienne, en régénérant le monde, n'avait mis au cœur même du Barbare le sentiment d'une civilisation, d'une perfection morale, qui devait ennoblir l'esclave comme le maître, en montrant à l'un comme à l'autre, une origine et une destinée communes?

Nous ne pouvons finir ce mémoire, sans manifester une crainte fondée sans doute; c'est qu'en supposant que le résultat en soit accepté par les hommes de la science, c'est-à-dire, en supposant que l'origine gauloise de nos Bas-reliefs soit bien reconnue, de ces bas-reliefs que nous avons déjà qualifiés de gaulois, non sans témérité peut-être, nous ne nous soyons grandement exagéré l'importance de ce résultat pour la science archéologique. Il est possible qu'à notre insu, nous ayons cédé à ce double sentiment, qui sera du moins compris par quelques personnes, dont le cœur palpite encore aux souvenirs glorieux de la cité, et à tout ce qui peut lui donner du lustre, comme il s'émeut aux symptômes de sa décadence... Il est possible que nous nous soyons exagéré leur valeur historique, sinon artistique, en pensant à ce Musée local, qui les possède, mais qui ne les conserve point assez, et dont nous avons essayé plus d'une fois d'accroître et de signaler les trésors, qui certes ne sont point tous sans valeur, au point de vue de

l'érudition et de l'art (32). Peut-être aussi avons-nous cédé au désir patriotique de placer, en tête de l'Histoire d'Aix, un monument capital qui se rattache immédiatement à ses origines, et qui dans les annales des arts du dessin en France, tiendra sans doute le premier rang par son antiquité, et pourra être placé avec les plus anciennes médailles celtiques, à la suite, historiquement, mais bien au-dessus, de ces pierres informes connues sous les noms de Dolmen, de Men-Hir, etc., qui sont presque les seuls monuments authentiques de l'époque primitive gauloise, et dont l'origine est aussi obscure que la signification.

Enfin, ne pourrions-nous pas trouver une excuse de la trop grande importance attachée à cette découverte, dans la sensation que produisit au commencement du siècle dernier, au sein même de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et bientôt dans tout le monde savant, la découverte aussi d'antiques bas-reliefs, qui ne sont pas sans analogie avec les nôtres ; mais qui, certainement Gaulois, ou plutôt Gallo-Romains, leur sont postérieurs au moins de deux siècles, et qui depuis ont toujours été placés en tête de la série des monuments des arts de la France ; nous voulons parler des célèbres Bas-reliefs trouvés en 1711, en creusant dans le chœur de la Cathédrale de Paris, et qui datent de l'empire de Tibère.

Au nombre de quinze ou seize, et disposés sur quatre ou cinq pierres aussi de forme cubique, qualifiées d'autels sans trop de motifs pour la plupart, ils offrent sur les quatre faces, des sculptures et des inscriptions, entourées d'une espèce d'encadrement dont nous trouvons quelques traces dans les nôtres. Ils portent en général des noms gaulois en lettres romaines, placés au-dessus du personnage, là même où l'on pourrait voir quelques vestiges de lettres grecques sur l'un de ceux de notre Musée. Ces bas-reliefs, du moins plusieurs, ont dû aussi être dressés en piliers, ou servir de base à une statue, etc. (33).

Mais sans pousser plus loin ce rapprochement, que des hommes plus compétents que nous feront sans doute, nous devons nous borner à mentionner ici le grand intérêt qu'excita cette découverte; les publications immédiates et simultanées, qui furent faites à ce sujet par des membres même de l'Académie des Inscriptions, et plus tard par d'autres savants français ou étrangers (34).

En rappelant que les Leibnitz et les Montfaucon l'accueillirent avec une espèce d'enthousiasme, qu'ils firent graver de nouveau ces monuments, si souvent reproduits depuis cette époque, ou en donnèrent de nouvelles explications, Qu'il nous soit permis de solliciter pour nous, qui n'avons guère d'autre mérite

que d'expliquer, et surtout de publier exactement nos Bas-reliefs, et d'assurer ainsi leur conservation trop menacée, qu'il nous soit permis, disons-nous, de solliciter quelque indulgence, quelque intérêt de la part des hommes éclairés, qui, à l'exemple des illustres savants que nous venons de nommer, ne sauraient manquer d'attacher quelque prix à tout ce qui tient à la culture des Beaux-Arts, même dans les essais les plus informes; à tout ce qui tient à l'Histoire Nationale, même à l'époque la plus obscure et la plus incertaine.

NOTES.

---

(1) Les Celtes ou Gaulois, nos ancêtres....

Quoique Diodore de Sicile ait voulu distinguer les Celtes des Gaulois, en donnant le nom de *Celtes* aux peuples qui habitaient au-dessus de Marseille, entre les Pyrénées et les Alpes, et celui de *Gaulois* à ceux qui étaient établis au delà des Celtes, en tirant vers l'Océan, et jusques dans le Nord, jusqu'à la Scythie même (l. V, § 32), nous nous en tenons à l'autorité de César, qui avait si longtemps vécu dans le pays. *Ipsorum linguâ Celtæ, nostrâ Galli appellantur,* dit-il (de Bello Gall. I. 1), en parlant des habitants de la Celtique proprement dite, qui donna son nom au pays tout entier, mais qui, d'après la division de l'auteur, n'était que l'une des trois parties de la Gaule, dont les Belges et les Aquitains occupaient les deux autres. La Celtique de César ne comprenait déjà plus la Province romaine, ou simplement la *Province*, dont il ne parle ici que pour opposer sa civilisation, soixante ans après la conquête, à l'esprit belliqueux des Belges, *propterea quod a cultu atque humanitate* Provinciæ *longissime absunt.* Même avant la conquête, le littoral de

la Celtique, ou le midi de la Gaule, avait été plus ou moins envahi par les Ligyes ou Ligures, venus d'Espagne, et plus tard par les colonies marseillaises ; et sans doute aussi, antérieurement, visité par les Phéniciens.

Il n'est pas besoin de dire que nous prenons le nom de Gaulois dans une acception toute géographique, et qu'il signifie en général tout ce qui s'est produit dans la Gaule, et même les habitants de la Gaule, de quelque race qu'ils descendent, Galls ou Kimris, Belges, Aquitains ou Ligures ; ces derniers, de race Ibérienne, qui la première parait avoir donné des habitants à l'Espagne, appelée de leur nom Ibérie ; d'où les Ligures s'étendirent sur nos rivages jusqu'en Italie, jusqu'à l'Arno, du moins jusqu'à la Magra , où de nos jours 1797-1802) la République ligurienne a fait un moment revivre leur nom, connu peut-être depuis trois mille ans.

(2) Voici la plupart de ces textes, d'où l'on peut tirer des conséquences assez diverses :

CÉSAR. — *Deum maxime Mercurium colunt (Galli). Hujus sunt plurima simulacra ; hunc omnium inventorem artium ferunt,* etc., de Bello Gall. VI, 17.

LUCAIN.—........... *Simulacraque mœsta deorum*
Arte carent, cæsisque extant informia truncis.
Phars. III, 412.

LUCIEN.— Les Gaulois, en leur langage, appellent Hercule *Ogmios*. La forme sous laquelle ils représentent ce dieu, a quelque chose de fort étrange. C'est,

chez eux, un vieillard d'un âge fort avancé, chauve sur le sommet de la tête, etc., *Préface* ou *Hercule*, trad. de Belin de Ballu., t. IV, p. 242.

A propos de cet Hercule, qu'ils nous soit permis de remarquer que Grivaud de la Vincelle cite une figure de bronze trouvée à Aix, ayant cinq pouces et demi de hauteur, dont il donne la gravure, pl. II, fig. XI, qui représente, selon lui, l'Hercule Ogmios des Gaulois, quoiqu'il n'offre pas précisément les caractères que lui a donnés Lucien dans le portrait qu'il en a tracé ; mais il reconnait que cette figure a été moulée, après l'arrivée des Romains dans les Gaules. V. *Recueil de Monuments antiques, la plupart inédits, et découverts dans l'ancienne Gaule*, Paris, 1812, 2 vol. in-4°, t. II, p. 26. Cette figure provenait, à ce qu'il paraît, du cabinet de M. Cardin le Bret, premier président au parlement de Provence, mort en 1734, dont la riche collection, souvent citée dans l'*Antiquité expliquée* du P. Montfaucon, et qui avait été formée dans notre pays, fut longtemps oubliée dans un château de l'Orléanais, où ses héritiers l'avaient transportée ; plus ou moins pillée et dévastée à l'époque de la Révolution ; enfin ce qui en restait vendu publiquement à Paris, en 1807.

Un Bas-relief (*), en pierre, du Musée d'Aix, parfai-

(*) Ce Bas-relief, dont nous serions heureux de pouvoir au moins indiquer l'origine et la découverte d'une manière précise, est très imparfaitement représenté sur le *Nouveau plan de la ville d'Aix... dédié à messire Pierre-Joseph-Laurent de Gaillard, baron de Lonjumeau, etc., par Esprit Devoux, et gravé par Honoré Coussin*, 1762. On le trouve beaucoup moins mal retracé dans un recueil tout gravé, excessivement rare, intitulé : *Antiquités de la ville d'Aix, fondée par Sextius Calvinus, en 631 de la fondation de Rome, dédié à messire Louis-Henri de Gaillard Lonjumeau de Ventabren, chevalier de l'ordre de Malte*, 1760, in-4° oblong, composé de 16 planches, y compris le titre, toutes signées

tement conservé, porte aussi cette désignation : *Personnage scénique représentant l'Hercule Gaulois,* sans doute d'après la figure d'Hercule que l'on trouve dans le *Recueil d'Antiquités* de Caylus (III, 324, pl. 88, I), avec laquelle il a quelque analogie; mais cette attribution, démentie par Millin (*Voyage dans le Midi*, II, 241) est au moins douteuse, et le bas-relief paraît être du moyen âge. Cependant, M. Mérimée, qui parle de ce Bas-relief (*Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, p. 234), jadis appliqué contre une maison de la rue Droite Notre-Dame, est disposé à le croire antique, parce qu'il a vu un bronze à peu près semblable à la Bibliothèque royale (peut-être celui de Caylus). On consultera avec fruit à ce sujet une *Notice* très-curieuse de M. Adrien de Longpérier, *sur les figures velues employées au moyen-âge dans la décoration des édifices, des meubles et des ustensiles,* insérée dans la *Revue Archéologique de* 1845-46, t. 2, p. 500-519.

MAXIME de Tyr.— Les Celtes adorent Jupiter, et le Jupiter des Celtes est un grand chêne. Dissert. VIII, § 8, ou *Sermones,* XXXVIII.

PLINE l'ancien parle d'un Zénodore, qui avait travaillé pendant dix ans, dans la ville gauloise des Arvernes, à une statue colossale de Mercure en bronze, et qui, sur sa renommée, fut mandé par Néron à Rome, où il exécuta le colosse destiné à représenter ce prince. Hist. nat., l. XXXIV, c. 7, § 18.

g. f. (*Gaillard Fecit*) Celle de notre Bas-relief est la 14e, et on lit au-dessous : *Bas-relief de 3 pieds de hauteur trouvé dans les décombres de la rue Notre-Dame, placé sur le coin de la maison du sieur Cabasse.* Cette maison, qui ne paraissait pas très ancienne, et que nous avons vu détruire en partie pour l'agrandissement de ladite rue, était à peu près en face de la grande porte de l'ancien hôtel d'Aiguines.

(3) V. entr'autres, l'ouvrage intitulé : *Monumens des arts libéraux, mécaniques et industriels de la France, depuis les Gaulois jusqu'au règne de François Ier*; par M. Alex. Lenoir ; Paris, Techener, 1840, gr. in f°, contenant 45 planch. au trait, et plus de 800 sujets, avec un texte ; le même livre que l'*Atlas des monuments des arts de la France*, etc. Paris, veuve Desray, 1828.

On y trouve, pl. 1, la statue de la prétendue *Vénus victorieuse*, que l'on voit au château de Quinipily, près de Baud, dans le Morbihan ; qui, suivant le dire des Bretons, aurait été tirée d'un temple que Jules César lui avait consacré, après la conquête des Gaules. V. dans le texte l'*Analyse raisonnée des monuments*, p. 1 et 2.

La pl. 2, outre les célèbres bas-reliefs trouvés dans le chœur de Notre-Dame de Paris, offre une statue dite de Vercingétorix, exhumée en 1774 dans les campagnes de Riom, en Auvergne, etc.

Les Druides et autres personnages Gaulois, soit en statues, soit en bas-reliefs, abondent sur les pl. 3, 4 et 5, mais tirés d'ouvrages antérieurs, où ils avaient été admis avec trop peu de critique : leur authenticité n'en est pas mieux prouvée, ou bien ils ont été reconnus pour appartenir à une autre époque.

Une bonne partie de ces figures copiées dans les planches de l'*Encyclopédie méthodique*, pl. 302, 303, 308, etc. ; dans les *Recherches sur les Costumes*, etc., *des anciens peuples*, par J. Malliot, Paris, Didot, 1804, 3 vol. in-4°, etc., ont été prises dans des ouvrages très recommandables d'ailleurs, mais dont les auteurs, malgré leur vaste science, n'ont pas pu tout

examiner par eux-mêmes, ou n'avaient pas pour les guider les secours que la critique leur aurait fournis plus tard. Ainsi on peut retrouver ces prétendues figures de Druides et de Druidesses dans l'*Antiquité expliquée* du P. Montfaucon (Paris, 1719-1724, 15 vol. in-fol. avec le supplément), tom. 2, pl. XCIII, etc ;—dans *la Religion des Gaulois*, par le R. P. Dom ... (Martin), Paris, 1727, 2 vol. in-4°, t. I, pl. 5, 6, 7. V. surtout le ch. XXX du l. I, intitulé : *Description de quelques figures de Druides représentées sur la porte d'une église d'Allemagne. Bas-reliefs d'Autun, très curieux. Autres bas-reliefs représentant des Druides (et des Druidesses)*, etc.

V. aussi ce que dit Grivaud de la Vincelle dans l'ouvrage mentionné ci-dessus, t. I, p. 163-164, sur de prétendues figures de Druides qu'il regarde comme authentiques.

(4) Voici tout ce qui a été publié sur l'origine de ces Bas-reliefs, à notre connaissance, et nous pensons qu'il n'existe pas autre chose. Excepté M. de Saint-Vincens, qui les a examinés, décrits et discutés le premier (et le seul, pourrions-nous presque ajouter), ceux qui en ont parlé après lui, ne l'ont fait qu'accessoirement, et en peu de mots, sans rien expliquer.

1° *Mémoire sur quelques découvertes d'antiquités faites auprès d'Aix, en 1817, lu à la Société académique d'Aix, dans la séance publique du 31 mai 1817, par M. de Saint-Vincens, membre de cette Société et de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.*—Imprimé dans le t. I du *Recueil des Mémoires*, etc., de l'Académie d'Aix (Aix,

Pontier, 1819, in-8°, p. 194. L'auteur s'occupe de nos Bas-reliefs, p. 202-211, et ne les croit point gaulois, mais du moyen-âge, ou de la décadence.

2° *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, t. II, Marseille, 1824, in-4°, p. 257 et 470. Les auteurs croient ces sculptures postérieures aux Romains. «Elles appartiennent certainement à des Barbares, disent-ils, mais nous croyons sentir que ces Barbares avaient quelque idée des travaux des hommes civilisés.» Cette opinion est modifiée dans l'explication de l'atlas qui les représente, pl. XII, fig. 1-9; il y est dit, p. 23, que, «selon quelques antiquaires, ces bas-reliefs peuvent remonter aux temps de Marius, et dans cette opinion les têtes auraient appartenu aux Teutons et aux Ambrons vaincus par Marius, qui revenant alors de son expédition d'Afrique, avait amené des cavaliers numides, représentés grossièrement dans quelques-uns de ces fragments antiques.»

3° M. le chanoine Castellan, mort professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie, en 1837, en parle ainsi dans le discours sur l'histoire des Salyens, qu'il prononça comme président de l'Académie, dans la séance publique du 12 juillet 1834, p. 8. «A qui attribuerait-on encore, sinon aux Salyens, ces Bas-reliefs grotesques, sans goût, sans art..... dont quatre représentent des têtes, et deux des cavaliers en action de combat?» Mais il n'entre dans aucun développement, si ce n'est pour dire «qu'ils ressemblent pour la barbarie du dessin aux médailles en or et en cuivre déterrées près d'Aix, reconnues incontestablement pour Gallo-Salyennes», médailles dont l'existence est au moins très problématique.

4° *Recherches sur les Ruines d'Entremonts, situées près d'Aix (B.-du-Rhône), et sur les mœurs des Salyens*, par E. Michel de Loqui, avocat, mémoire auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres a accordé une mention honorable dans la séance publique du 10 août 1838. Aix, imp. de F. Guigues, 1839, in-8° de 51 p.

L'auteur, mort bien jeune, malheureusement pour la science, (en 1840, à l'âge de vingt-huit ans), dit, à propos de nos Bas-reliefs dont il ne parle presque qu'en note, p. 17: Qu'il est présumable que ces sculptures sont beaucoup plus anciennes que ne l'a cru M. de Saint-Vincens; il combat ses arguments, en citant quelques textes (donnés ci-dessus, note 2) qui semblent indiquer que les Gaulois avaient des statues; en avançant qu'on ne peut rien conclure des vêtements des personnages de ces sculptures, puisqu'on n'en reconnait aucune trace, ni même de leurs armes où l'on ne voit que des lances et des épées; enfin que leur ressemblance avec d'autres bas-reliefs du moyen-âge ne prouve rien (ressemblance que nous n'admettons pas). « D'ailleurs, ajoute M. Michel de Loqui, les conjectures de M. de Saint-Vincens fussent-elles fondées, elles ne sauraient ébranler l'opinion que nous avons soutenue relativement aux ruines antiques d'Entremonts; car, dans ce cas, les Bas-reliefs pourraient dépendre uniquement de la tour construite à l'extrémité méridionale de ce coteau, dans le moyen-âge. »

On voit qu'il est assez disposé à faire bon marché de nos Bas-reliefs, qu'il décrit très succinctement dans une note encore de la pag. 6 de son Mémoire. En effet, son travail avait pour objet les ruines d'Entremont en

général, dont il donna une très bonne description, et les mœurs des Salyens.

5° Enfin, M. Prosper Mérimée, avec qui nous avons visité ces ruines en 1834, en compagnie de M. Charles Giraud, et dont nous citons l'opinion sur les Bas-reliefs dans la note qui suit, les a aussi parfaitement décrites dans l'ouvrage intitulé : *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris, 1835, in-8°, p. 235-240.

(5) « Très près d'Aix, sur la colline d'Entremont, était, dit-on, autrefois, la ville des Salyens, détruite par Sextius Calvinus. On montre au Musée quelques pierres sculptées d'un travail très grossier, découvertes dans ce lieu. Des cavaliers armés de lances sont représentés sur la moins fruste de ces pierres ; sur une autre, des têtes avec les yeux fermés ; c'est, je crois, une espèce de trophée. Toutes ces sculptures portent le caractère de la plus grande barbarie. On pense qu'elles peuvent être attribuées aux Salyens ; et, en effet, je ne vois qu'eux qui aient pu faire si mal. » Voilà tout ce qu'en dit M. Mérimée, p. 235 de l'ouvrage mentionné ci-dessus.

(6) Il n'est guère question de ces ruines dans nos historiens et dans nos antiquaires, et les deux seuls peut-être qui en parlent, mais très succinctement et très vaguement, sont restés manuscrits. Pitton, dans son Histoire d'Aix, qui en dit un mot, se borne à citer l'un d'eux, Raymond de Soliers, mais d'une manière si inexacte,

ou du moins si peu conforme aux manuscrits que nous en possédons aujourd'hui, que nous croyons devoir rapporter ici cette prétendue citation, et ce qu'on lit réellement dans les manuscrits de Soliers, parce qu'on s'est appuyé sur la citation faite par Pitton pour supposer un texte de l'*Itinéraire d'Antonin*, qui n'a jamais existé.

« Si nous croyons à Soleri (Soliers), dit Pitton, p. 639, nous ferons ce lieu (Puyricard) très ancien, et l'appellerons avec lui LA CITÉ DES RICARTINS, et voici comme il en parle dans le livre IV de ses *Antiquités*, ch. 5; *Tertio ab Urbe milliari Boream versus, extant rudera et lapides eructæ* (sic) *omnino quondam urbis, quæ ab Antonino Augusto est* civitas Ricartinorum, *Aquensi antiquior, hodie* Puy-Ricard, *immutato parùm nomine, nisi quod pro dictione civitatis nos vulgarem appellationem* Puy *reponimus, quod ad eum locum ab Urbe per milliare fit ascensus; vulgari enim nomine ascensum* Puy *appellamus, inde ascendere* Pojar .... *Urbs quidem deserta est, sed ager frequentibus villis ab Aquensibus colitur.*

Le manuscrit autographe de Soliers, qui est à la Bibliothèque d'Aix, manuscrit défectueux, il est vrai, ne contient que ces lignes concernant cette localité, à la marge de la p. 68 : *In Aquensibus agris, ad tria milliaria, septentrionem versus, extant vestigia incultæ, sed non omnino dirutæ urbis, quæ olim* civitas Ricartinorum *dicta fuit, hodie* Puy-Ricard *appellatur*; *sub jurisdictione D. Archiepiscopi continetur.*

Dans deux copies du manuscrit de Soliers, dont il est certain d'ailleurs qu'il a existé deux *éditions* ori-

ginales, on lit à peu près le même texte : «*In Aquensibus agris ad tria milliaria extant vestigia non omnino dirutæ urbis, quæ olim* civitas Ricartinorum *dicta fuit, hodie Puy-Ricard appellatur.* »

De ces deux copies, l'une, de la main de M. de Méjanes, est à la Bibliothèque d'Aix, l'autre dans notre bibliothèque particulière, provient de celle de M. de Nicolaï, qui l'avait fait faire, vers 1750, sur une copie autographe de M. Terrin, antiquaire d'Arles, et qui l'a annotée. L'origine de ces copies prouve leur authenticité, et doit annuler le texte allégué par Pitton.

D'ailleurs, non-seulement on ne trouve point de *civitas Ricartinorum* dans l'Itinéraire d'Antonin, ni dans la Notice des provinces, mais aucune route n'y est mentionnée dans la direction d'Aix à Puy-Ricard, qui ne nous est connu jusqu'ici que sous le nom de *Podium Ricardi*, et seulement depuis le XIIe ou XIIIe siècle.

Enfin pour compléter cette note déjà bien longue peut-être, et dans la pensée de faire connaître tout ce qui a été écrit sur cette localité intéressante, où l'on fera peut-être un jour de nouvelles découvertes, nous donnerons encore ici quelques lignes tirées d'un manuscrit peu connu de la Bibliothèque Méjanes, manuscrit probablement autographe, et dont nous possédons une bonne copie. Pitton en parle dans les *Sentiments sur les Historiens de Provence*, pag. 72 et 117, et en donne le titre détaillé *Provinciæ Galliæ Narbonensis secundæ, alias Braccatæ, vulgo* Provence...... *Descriptio.* L'auteur, Honoré Burle, mort à Aix en 1692, dit en parlant des Ricartins, ou de Puy-Ricard,

à la fin du chap. 3, Traité I : *Juxta Aquas-Sextias nec non extitebant Ricartini, ubi visitur hodie vetus oppidum penitus dirruptum , satis amplum tamen ; Etsi penitus deletum appareat, attamen habitatorum nomen retinuit tractus, qui hodie etiam Ricartinorum appellatus est, vocaturque hodie hic vicus diruptus* Podium Ricardi. *Verum universa planities, in cujus medio ruinæ remanserunt, non paucum suppeditat frumentum....... et ipsa planities veterem retinuit appellationem, vocitaturque Ricartinorum planities. Quin olim his in tractibus oppidum extiterit amplum ut diximus, quæ huc adhuc extant testantur parietinæ, et maxime phanum satis antiquum, sub honore Dei paræ Virginis, malorum curatricis dicatum. Sub ditione tamen Archiepiscopatus Aquensis universa planities , et jurisdictio integra submissa est, una cum retrofeudis, sub titulis divorum Joannis de la Sale* (*) *et Ludovici de la Calade..... Hieronimus Grimaldi S. R. E. cardinalis, Emin. Aquensis archiepiscopus, hujus tractus in solidum planissime dominus, in planitie umbilico, juxta que ipsamet antiquam quondam Ricartinorum civitatem diruptam castrum ædificari curavit, sibi suisque successoribus archiepiscopis..... De Ricartinis tamen* (*nec*) *quidquam scriptum reperitur apud antiquos scriptores, nec de his in antiquis marmoribus aliquid vidimus adnotatum.*

Malgré toutes ces mentions de *civitas Ricartinorum*, et de *Ricartini*, et à défaut de textes anciens et de monuments, l'origine du nom de Puyricard , par corrup-

(*) On lit, *S. Joannis a Salis*, dans un compromis passé en [illegible], entre l'archevêque d'Aix, seigneur de Puyricard, et le prieur de Saint-Jean de la Salle. *Inventaire* des titres du chapitre d'Aix, p. XIV, Ms. 1043 de la Bibliothèque d'Aix.

tion Perricard ou Péricard, est encore inconnue ; et peut être faut-il la chercher dans une charte célèbre de 1082 ou 1092, donnée par l'archevêque d'Aix, Pierre Gaufridi, imprimée pour la première fois intégralement et correctement dans les *Monuments inédits de l'apostolat de Sainte Marie-Madeleine en Provence* (publiés par M. l'abbé Faillon, Paris, Migne, 1848, 2 vol. grand in-8°, tom. II, pag. 697). Il y est question d'un Pons Ricard, (*Pontius Ricardi*) et de sa famille assez nombreuse, qui semble appartenir au domaine de l'archevêque. Or, depuis un temps immémorial, les archevêques d'Aix ont possédé, soit en partie, soit en totalité, la seigneurie et le domaine de Puyricard, et cette famille a pu y laisser son nom... Nous devons cette indication à notre collègue et ami, M. le conseiller Rouchon-Guigues, si versé dans l'étude des chartes et des documents du moyen-âge, et particulièrement dans tout ce qui tient à l'histoire de Provence, dont il a publié un très bon *Résumé*, qui fait attendre avec d'autant plus d'impatience son histoire d'Aix, à laquelle il travaille depuis longtemps, malheureusement d'une manière peu continue.

Cette longue note sur l'origine de Puy-Ricard ou Puyricard, dont il ne faudrait pas chercher l'étymologie dans la légende, bien qu'une affiche quasi-municipale de l'an de grâce 1848, nous annonçât la fête patronale de SAINT PUYRICARD, pour le 1er dimanche de mai, n'est pas tout-à-fait étrangère à notre travail, qui se rattache aux origines de la ville d'Aix. Or, cette vaste plaine a toujours fait, plus ou moins, partie du domaine de l'église d'Aix, et le hameau de Puyricard dépend de

cette ville, qui a dû posséder dès le principe tout le territoire de la cité Salyenne, ou de l'*oppidum* Gaulois.

(7) « Les Gaulois relèvent droit les cheveux du front sur le sommet du crâne et les rejettent ensuite en arrière vers le chignon du cou, de manière qu'ils rappellent assez la figure des Satyres et des Pans........... Les uns se coupent la barbe entièrement ; d'autres en conservent une partie ; les nobles se rasent les joues, mais laissent croître leurs moustaches si longues, qu'elles couvrent entièrement la bouche... Ils ont des casques de cuivre, terminés par une longue saillie, et pour donner une apparence imposante à ceux qui s'en couvrent la tête, ils prolongent cette saillie en y ajoutant soit des cornes, qui paraissent y prendre naissance, soit des masques d'oiseaux ou de quadrupèdes.» *Diodore de Sicile*, l. v, § 28 et 30, trad. de Miot.

(8) V. Caylus, *Recueil d'antiquités*, tom. I, p. 161, pl. LVIII, I; et Strabon, édit. de Siebenkees, *Lipsiæ*, 1796.... t. 2, p. 57. « Au lieu de tuniques, ils portent des schistes (tuniques fendues) qui leur descendent jusqu'aux fesses, et ont des manches.» *Strabon*, l. IV, traduction française, in-4°, t. II, p. 63, note 1.

(9) « Dès qu'un ennemi est tombé, ils lui coupent la tête qu'ils attachent au cou de leurs chevaux, ou remettent ces dépouilles sanglantes à leurs servants, et

entonnent à haute voix le pæan, c'est-à-dire, l'hymne de la victoire. Ils suspendent ces têtes comme prémices de leur butin aux murailles de leurs maisons, ainsi que d'autres ont coutume de faire pour les animaux tués à la chasse. » *Diodore de Sicile*, l. v, § xxix.

V. le Strabon de Casaubon, in-fol., 1620, p. 198, ou l'édition de Siebenkees, t. ii, p. 61, l. iv, c. iv, § v. — Tite-Live, l. x, c. xxvi, n'oublie pas ce trait caractéristique des mœurs gauloises.

....*Nec ante ad consules, qui jam haud procul a Clusio aberant, famam ejus cladis perlatam, quam in conspectu fuere Gallorum equites, pectoribus equorum suspensa gestantes capita, et lanceis infixa, ovantesque moris sui carmine.*

V. aussi Hérodote, qui attribue le même usage aux peuples de la Scythie, d'où les Gaulois paraissent originaires, l. iv, § 64, 65.

(10) On ne connait encore aucune médaille gauloise ou autre, qui représente la tête de l'ennemi vaincu attachée au cou du cheval du vainqueur ; mais plusieurs représentent un guerrier tenant à la main une tête coupée. V. l'*Essai sur les médailles de Cunobelinus*, par M. le marquis de Lagoy (Aix, 1826, in-4°, p. 18), et surtout ses *Recherches numismatiques sur l'armement et les instruments de guerre des Gaulois* (Aix, 1849, in-4°, p. 17, etc.). V. aussi la *Dissertation* de M. de la Saussaye *sur les monnaies des Eduens*, pl. 2, n° 5 et 6. Qui sait si notre monument ne fera pas reconnaître quelques têtes coupées parmi ces globules douteuses, qui abon-

dent sur les médailles gauloises, et ailleurs, et dont l'explication n'est pas toujours très satisfaisante ?

On voit parfaitement sur plusieurs des bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Orange, ces têtes coupées au milieu d'autres trophées gaulois, notamment de la trompette dite *carnix*, si bien signalée par M. de Lagoy. V. surtout les anciennes planches du livre intitulé: *Tableau de l'histoire des princes et principauté d'Orange*...., par Joseph de la Pise, la Haye, 1639, in-f°; et le bel ouvrage publié par M. le comte Alexandre de Laborde, sous ce titre: *Monuments de la France, classés chronologiquement, et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts*. Paris, Didot, 1816-1836, 2 vol. gr. in-f°, pl. 48, 49 et 51, consacrées à l'arc d'Orange. On distingue même, sur la pl. 49, à l'extrémité à droite du bas-relief n° 1, une tête qui semble portée en trophée, et peut-être appendue au cou du cheval ; mais ce détail ne pourrait être reconnu que sur le monument, dont l'époque et l'objet sont encore incertains; et que ces diverses circonstances, peu remarquées jusqu'ici, doivent concourir à faire déterminer.

(11) « L'armure des Gaulois est proportionnée à leur taille, un long sabre leur pend au côté droit, etc., etc. *Strabon*, l. IV, trad. in-4°, p. 64. Édition de Siebenkees, l. IV, c. 4, § 3.

« Au lieu d'épée, ils ont pour arme offensive un espadon suspendu au côté droit par une longue chaîne de fer ou de cuivre; et quelques-uns rattachent leurs

tuniques avec des ceintures ornées de plaques d'or et d'argent. Comme arme de trait, ils ont des javelots qu'ils nomment *lances*; le fer a une coudée de long, le fût une coudée et quelque chose de plus, et la largeur de l'arme est à peu près de deux palmes. Leurs épées ne sont pas moindres en longueur que le javelot des autres nations, et leurs javelots ont le fer plus long que leurs épées. *Diodore de Sicile*, l. v, § 30.

(12) Espadon, grande et large épée qu'on tenait à deux mains, dit le *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1835, comme la première de 1694.

(13) Dès que les Gaulois ne peuvent plus frapper de taille avec leur épée, qui est sans pointe, etc. *Polybe*, l. ii, § 33.— *Gallis prælongi gladii, ac sine mucronibus. Tite-Live*, l. xxii, c. 46.

(14) « Tous ceux qui jouissent à Marseille de quelque considération, dit Strabon (tom. 2, p. 13 de la *traduction française*, in-4°), s'appliquent à l'éloquence et à la philosophie, et cette ville qui naguère était l'école des Barbares, et communiquait aux Gaulois le goût des lettres grecques (*littéralement*, les rendait philhellènes, ou amis du grec), à tel point que ceux-ci rédigeaient en grec jusqu'à leurs contrats, oblige aujourd'hui les plus illustres des Romains même à préférer pour leur instruction le voyage de Marseille à

celui d'Athènes. Les Gaulois excités par cet exemple, et profitant d'ailleurs du loisir que la paix leur procure, emploient volontiers leurs temps à des occupations semblables; et cette émulation a passé des particuliers à des villes entières; car non seulement les personnes privées, mais les communautés des villes font venir à leurs frais, des professeurs de lettres et de sciences, et des médecins. » Une note du traducteur fait ici remarquer qu'il faut néanmoins restreindre cet usage aux Gaulois de la *province Romaine*, ou de la partie occupée par les Romains, et à quelques peuples limitrophes de cette partie, et parmi les Gaulois, aux nobles et aux Druides. V. tout ce §, très intéressant pour la civilisation des Gaulois, dans le Strabon de Casaubon, p. 181, ou dans celui de Siebenkees, l. 4, c. 1, § 5.

(15) V. le texte de Strabon, dont nous donnons ici la la traduction d'après l'in-4°, t. II, p. 64, dans l'édition de Siebenkees, l. IV, c. 4, § 5; ou pag. 197-198, édition de Casaubon. V. aussi les fragments de Posidonius, tirés de Strabon et autres, dans la précieuse collection de Didot, intitulée : *Fragmenta historicorum Græcorum*, 4 vol. in-8°, Paris, 1841-51, t. II, p. 261, etc.

(16) Ce qui, indépendamment de la tradition, peut faire croire que ce camp, ou plutôt que ces deux camps, séparés par la rivière de l'Ar, ont été occupés par Marius, c'est que le rocher escarpé, où l'un d'eux

est assis, porte encore le nom de *Baou de Mario* (*Baou*, hauteur, rocher escarpé, d'où *debaoussar*, précipiter, jeter en bas). Quant au nom de *Roquefavour*, donné à ce défilé, aujourd'hui à jamais célèbre par le magnifique pont aqueduc qui porte les eaux de la Durance à Marseille, on a voulu y voir un souvenir du premier succès de Marius sur les Barbares, *Rupes favoris*. Nous trouvons dans un manuscrit d'Honoré Burle, déjà cité (V. note 7), une étymologie moins glorieuse et assez neuve. Après une description curieuse de l'ermitage de St-Honorat de Roquefavour, que nous regrettons de ne pas transcrire ici, on lit : *Juxta castrum Ventabren vocitatum visitur vallis amœna valde cujus longitudo ad ripam usque fluminis Cœni* (l'Arc) *protenditur.... Vulgo sanctus Honoratus de Roquefavove* (sic) *nuncupatur, quia tractus ille sæpissime ad fabas procreandas et germinandas fertilissimus est.* Tract. II, c. 38.

Dans des documents plus anciens, ce même ermitage, qui était jadis un prieuré, et plus anciennement un monastère dépendant des Bénédictins de Montmajour d'Arles, est qualifié de *monasterium sancti Honorati de Roca Fraudosa*, peut-être *Frondosa*, et placé dans le diocèse d'Aix. V. *Historia monasterii S. Petri Montis Majoris secus Arelatem, etc.* par *D. Chantelou*, excellent manuscrit de la Bibliothèque d'Aix, dont nous possédons une copie. On y trouve : 1° une lettre de privilége du pape Léon VIII, en faveur de Montmajour, insérée aussi dans les *Miscellanea* de Baluze, tom. 4, p. 428, datée *circa* 964, où on lit *cellam sancti Honorati ....sitam in comitatu Aquense, ubi dicitur Rocca Fraudosa*; 2° une charte de Conrad, roi de Bourgogne et

de Provence, de 965, qui lui donne le même nom... *et in comitatu Aquense, cellam quam vocant Rocca Fraudosa*, insérée dans H. Bouche, tom. I, p. 804, mais tronquée, etc.

(17) *Antremons, Turris Antremontis, la Torre d'Antremonts*. C'est ainsi que ce mot est écrit dans l'un des plus précieux volumes des archives de la Mairie d'Aix, le Livre Rouge (*Liber rubeus*), commencé le 24 novembre 1425, in-f°, vélin, de 151 feuillets, sur lequel sont transcrits d'anciens priviléges de la cité, etc. Il y est question plusieurs fois des termes, ou bolles, qui limitaient les pâturages affectés aux bestiaux de la boucherie de la ville. Ainsi dans l'assignation, ou fixation, qui en fut faite en 1381, on lit, p. XLVI, *primus terminus est turris* Antremontis.. Dans la reconnaissance qui en est faite en 1446, on lit encore p. LXXXVII, *primus terminus est turris* Antremontis *prout antiquitus erat*.... Dans les chapitres de paix, *capitula pacis*, signés en 1387, entre la régente Marie de Blois, mère de Louis II d'Anjou, et les représentants des États, et rédigés en latin et en provençal, chapitres transcrits aussi dans le Livre Rouge, on lit, p. XXIII, *la Torre d'Antremonts*. ...... etc.

Au reste, la Tour d'Entremont est souvent mentionnée dans l'*Histoire de la ville d'Aix*, par Pitton (Aix, 1666, in-f°), à cause du rôle qu'elle a joué dans nos guerres civiles, mais il n'y est rien dit de son origine. V. aux p. 202, 211, 333, 337, 358, etc.)

(18) Le duc d'Epernon commença le siége de la ville d'Aix le 17 juin 1593, le jour même de la Fête-Dieu, en occupant la tour d'Entremont ; voici ce qu'on lit à ce sujet dans un journal manuscrit que rédigeait, ou tenait à cette époque un procureur de notre ville, appelé Foulques Sobolis, à l'instar de celui de Pierre de l'Etoile, son contemporain à Paris, et qui n'a guères moins d'intérêt pour nous. « Le 17 (juin 1593), l'ennemi est venu avec son camp assiéger Aix, et n'a empêché de faire la solennité de la Fête-Dieu, comme procession à l'accoutumée, banquets et danses, dont chez le sieur (Fabri) de Peiresc, Prince d'amour, a été fait grande rejouissance. Y était M. le comte de Carces, madame sa femme, Consuls et noblesse, environ 150 hommes ; et le matin et au soir, eut voisins et autres. (César de Nostradamus en parle à peu près dans les mêmes termes dans son *Histoire et Chronique de Provence,* p. 943).

« Ledit jour, l'ennemi s'est saisi de la métairie du capitaine Denize, et de la tour d'*Entremont* ruinée; et s'y sont barricadés, etc., » *Histoire de ce qui s'est passé en Provence , depuis l'an* 1562, *jusqu'en l'année* 1607, *ou journal de Sobolis,* manuscrit de la Bibliothèque d'Aix, (de la main de M. de Méjanes), dont nous avons une très bonne copie dans un précieux volume in-4°, intitulé : *Recueil de mémoires inédits sur l'Histoire de Provence, vers la fin du seizième siècle, copiés d'après un manuscrit, n°* 132, *de la bibliothèque de M. le marquis d'Aubais, par M. Guillaume de Nicolay, d'Arles, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

Faut-il s'étonner, si en présence même de l'ennemi,

les habitants d'Aix, et sans doute avec eux bon nombre de Provençaux, célébraient à cette époque la solennité de la Fête-Dieu, *comme à l'accoutumée*, c'est-à-dire, avec les *Jeux*, ou les mystères et tournois, institués par le roi René, faut-il s'étonner, disons-nous, si en 1851, en perspective de 1852, qui avance sur nous rapidement, on a vu avec joie, après une longue interruption, renaître l'institution du bon roi, et la même solennité, célébrée avec une pompe, un éclat, qui semblaient désormais impossibles, au milieu d'un concours prodigieux d'étrangers, qui ont paru tripler un moment la population de notre paisible et hospitalière Cité? Et tout cela, grâce à l'initiative de quelques personnes dévouées, ou plutôt grâce au concours de tous les citoyens qui ont voulu contribuer à la dépense! C'est qu'il s'agissait d'une fête vraiment *nationale* pour nous, qui n'avait pas été fraîchement décrétée; d'une institution très rationnelle, très philosophique même, à l'époque où elle fut créée, puisqu'on y célèbre le triomphe du Christianisme sur les ténèbres du Paganisme, avec le concours des *mystères* et des tournois, les grandes réjouissances du xve siècle. Ces *Jeux*, qualifiés si légèrement, si étourdiment de *mascarades* par quelques esprits superficiels ou prévenus, ayant de nouveau paru éminemment populaires dans toutes les classes de la société, si toutefois il y a encore des classes, il faut bien reconnaître qu'ils sont encore dans nos mœurs, et qu'ils tiennent à des souvenirs chevaleresques, à des sentiments poétiques et religieux, qui heureusement ne sont point encore entièrement effacés parmi nous; à moins qu'on ne veuille y voir une protestation,

une réaction générale contre les évènements de ces dernières années, comme pourraient le faire croire toutes ces fêtes analogues, ces réminiscences historiques et nationales, ces appels aux souvenirs glorieux de la vieille France, voire de la vieille Gaule (*), qui au nord comme au midi, à l'est comme à l'ouest, ont signalé, caractérisé l'année 1851, sur le sol de la France entière.

Puisqu'un épisode de la tour d'*Entremont*, qui donnera peut-être son nom à nos Bas-reliefs, a, plus ou moins à propos, amené cette note jetée dans une espèce de pêle-mêle, où personne n'ira la chercher sans doute, remarquons encore qu'un nom distingué dans les fastes parlementaires de la Provence, a figuré cette année parmi les hauts personnages de la fête, tout comme en 1593, on vit le nom parlementaire de Fabri, porté par le *Prince d'Amour*, qui plus tard devait illustrer comme savant, et comme ardent protecteur des lettres, le grand nom de Peiresc.

(19) Sauf quelques très rares exceptions :

« Nous trouvâmes un morceau d'un vase plat, dit M. Mérimée, pag. 247 de l'ouvrage déjà cité, portant quelques restes de peinture, et une petite rosace moulée à l'intérieur. Nous ramassâmes encore un autre fragment d'un vase de terre noire. La pâte de l'un et de l'autre était très fine. M. Artaud, à qui je les

(*) Les Druides figuraient au brillant cortège de Valenciennes, etc. V. le *Moniteur* du 14 mai 1851, p. 1367.

envoyais, a reconnu dans le premier tous les caractères de la poterie étrusque. Pas une seule tuile, pas une seule brique, ne s'offrit à nous pendant notre exploration, etc. »

Nous devons ajouter à cette observation de M. Mérimée, que nous avons rapporté de notre dernière et récente excursion à Entremont, un fragment de poterie noire ou plutôt peinte en noir, très fine et très légère ; c'est le fond d'un vase ou d'un plat, avec une petite rosace aussi à l'intérieur, et dont la peinture disparait en le lavant fortement, qui rappelle aussi la fabrique étrusque. Mais ces rares débris, dont l'origine peut s'expliquer très aisément par le voisinage de Marseille, etc., ne semblent jetés là que pour faire ressortir la grossièreté des autres poteries. Nous remarquâmes aussi une boule très régulière en lave volcanique, qu'un propriétaire voisin avait trouvée depuis peu, et qu'il avait placée au-dessus de sa bastide.

(20) D'après la nature des pierres dites *laouvos* ou *lauvos*, sans doute du celtique *lauba*, *lauva*, plat, uni, ou du grec λάας ; c'est une espèce de schiste marneux, dont sont formées les collines de ce quartier, qui en porte le nom.

(21) « *Ligurum celeberrimi ultra Alpes* SALLUVII, *Deciates, Oxibii*.... Hist. nat., l. III, 7. « A tout ce pays appartenant aux Marseillais, les anciens Grecs donnaient le nom de Ligystique, et aux Salyes celui de Ligye. Dans la suite ils les nommèrent Celto-Ligyes. »

Strabon, IV, trad. p. 89, Casaub, 203. Siebenkees, c. 6, § 3, p. 75. »

Le nom des Salyens est diversement écrit dans les auteurs, et selon les manuscrits. On y lit, *Salii*, *Salyi*, *Salvii*, *Salluvii* ou *Saluvii*, et sur les marbres des Fastes triomphaux : C. SEXTIVS. C. F. C. CALVIN PRO. CO. DE LIGVRIB. VOCONTIEIS. SALLVVIEISQ. Gruter, CCXCVIII, 3.

Et mieux dans Piranèsi :

C. SEXTIVS. C. F. C. N. CALVIN. PROCO
DE. LIGVRIB. VOCONTIEIS. SALLVVEISQ

(A. DCXXXI). *Lapides Capitolini*, fragm. 49.

(22) « De là (Antibes) jusqu'à Marseille, et même un peu plus loin, s'étendent les Salyes. Ils habitent cette partie des Alpes qui domine la côte, et occupent même une partie de la côte mêlés avec les Grecs. » IV. Trad. p. 89, Casaub, 203. Siebenkees, t. II, 75.

(23) Timée, dans Etienne de Byzance, au mot *Massalia*, rapporte que cette ville est ainsi appelée, parce que le pilote phocéen, approchant du rivage où il voulait aborder, jeta le cable à un pêcheur, en lui criant μᾶσσαι, ἅλιευ (*massai, alieu*) c'est-à-dire, attache (*le cable*) pêcheur, et que c'est de ces deux mots que la ville de *Massalie* prit son nom. V. *Stephan. Byzant.* et le fragment 39 de Timée dans la collection des fragments grecs de Didot, t. I, p. 201.

(24) Le mot *mas*, qui parait celtique, désigne encore dans nos parages, et particulièrement du côté d'Arles, une habitation, un domaine rural.

(25) V. Tite-Live, L. v, ch. 35.

(26) *M. Fulvius Flaccus primus transalpinos Ligures bello domuit, missus in auxilium Massiliensibus adversus Salluvios Gallos, qui fines Massiliensium populabantur.* Épitome du l. LX de Tite-Live.

Itaque quum diu multumque eluderent Salyi, Deceates, Oxybii, Euburiates, Ingauni, tandem Fulvius latebras eorum sepsit..... Florus, L. II, 3. — *Prima trans Alpes arma nostra sensere Salyi, quum de incursionibus eorum fidissima atque amicissima civitas Massilia quereretur.* Id. L. III, 2.

V. aussi Polybe, fragments du L. XXXIII, 7 et 8, éd. de Didot, ou les *Excerpta legationum*, CXXXI et CXXXIV.

(27) Épitome du L. LXI de Tite-Live. « *C. Sextius, proconsul, victa Salluviorum gente, coloniam Aquas Sextias condidit, ob aquarum copiam e calidis frigidisque fontibus, atque a nomine suo ita adpellatas. Cn. Domitius proconsul adversus Allobroges ad oppidum Vindalium feliciter pugnavit. Quibus bellum inferendi causa fuit quod* Teutomalium Salluviorum regem *fugientem recepissent et omni spe juvissent......*

V. également les fragments du L. XXX, § 23, de Diodore de Sicile, édit. de Didot, t. II, p. 544, ou dans le recueil de Valois, *Polybii, Diodori, etc., Excerpta*, p. 376, 377, le § ainsi traduit : *C. Sextius* (Calvinus), *quum Gallorum Urbem cepisset, incolasque omnes sub corona venderet, Crato quidam*, etc.

(28) Voici les autres textes relatifs à la fondation d'Aix que nous venons d'analyser :

Cassio autem Longino et Sextio Calvino, qui Sallues apud Aquas, quæ ab eo Sextiæ appellantur, devicit, *Coss. Fabrateria deducta est.* — Velleius Paterc. l. I, § 15.

Aquæ quoque Sextiæ eo loco claruerunt, quondam hyberna Consulis, postea excultæ mœnibus, *quarum calor olim acrior exhalatus, per tempora evaporavit, nec jam par est famæ priori....* Solin. Polyh. 1, 7.

V. le texte de Strabon dans l'édition in-f° de Casaubon, p. 180, ou dans celle de Siebenkees, t. 2, p. 12, (l. IV, c. I, § 5). « C'est à l'aide d'une grande quantite d'armes et de machines de gnerre que les Marseillais se soutinrent contre les Barbares, et qu'ils s'acquirent l'alliance des Romains auxquels ils rendirent de grands services, et qui les aidèrent à leur tour à s'agrandir. En effet, Sextius, après avoir défait les Salyens, fonda non loin de Marseille une ville qui tire son nom de ce général et des eaux thermales qui s'y trouvent, et dont quelques-unes, dit-on, ont perdu leur chaleur. Il mit dans cette nouvelle ville une garnison romaine, etc. » Trad. franç., in-4°, t. II, p. 12.

Ces deux derniers textes indiqueraient plutôt des quartiers d'hiver, une occupation militaire, qu'une colonie régulière décrétée par le sénat et le peuple, ou au moins par un Sénatus-consulte, comme c'était l'usage. Ce serait au plus une espèce de colonie militaire, dont on ne trouve point d'exemple avant Sylla. V. la note qui suit.

Plutarque (Vie de Marius, XIX), parle des sources d'eaux chaudes, du charme et de la beauté des lieux qui avaient séduit les Barbares, lorsque les Romains vinrent les attaquer auprès d'Aix.

Enfin pour ne laisser aucun texte, nous prenons la date de la fondation d'Aix dans la Chronique de Cassiodore, qui la mentionne en ces termes, bien qu'il ne rappelle presque jamais les événements historiques.

CN. DOMITIUS (AHENOBARBUS) et C. FANNIUS (STRABO), *His coss. Sextius oppidum ædificavit, in quo Aquæ Sextiæ in Galliis.*

Cette date se rapporte à l'an de Rome 632, 122 ans avant J.-C., selon le calcul de Varron généralement suivi; 631, selon les Fastes Capitolins, faussement attribués au grammairien Verrius Flaccus, affranchi d'Auguste, et précepteur de ses deux petits-fils.

(29) *Oppida latina*, dit Pline, AQUÆ SEXTIÆ SALLUVIORUM, *Avenio Cavarum*, *Apta Julia Vulgientium*, *Alebece Reiorum Apollinarium.*........ Hist. Nat. III, 5. Pline ne connaît encore, ou ne signale que la capitale de chaque peuple ou peuplade; Aix, des Salluviens ou Salyens, Avignon, des Cavares; Apt, des Vulgientes; Riez, ou plutôt Albiosc, des Reiens.... mais il paraît se tromper en mettant Aix, Avignon, etc., au rang des *oppida latina*, et semblant leur refuser le titre de colonie, qu'il donne aux villes précédemment mentionnées, telles qu'Arles, Béziers, Orange, Vienne, etc. Aurait-il voulu distinguer les colonies *romaines* dont il vient de parler des colonies *latines*, qu'il appelle-



rait *oppida* ? On sait qu'il y avait encore une troisième espèce de colonies dites *italiques*. Au reste, cette erreur, si c'en est une, n'est point partagée par Ptolémée, bien plus exact que Pline, et qui a écrit peu après lui, c'est-à-dire sous Hadrien (de l'an 117 à 138). Il donne à Avignon, comme à Aix, le titre de colonie sans distinction.

Ce texte de Ptolémée serait le premier qui donnerait à notre ville le titre de *Colonie*, après l'*Epitome* du LXIe livre de Tite-Live, que nous devons supposer rédigé sur l'original, n'importe à quelle époque, si, grâce à l'Épigraphie, nous ne possédions des monuments, qui prouvent que la ville d'Aix était *colonie* bien auparavant, et qui suppléent aux textes qui nous manquent, complètent, ou modifient ceux que nous avons cités dans la note précédente. Le plus explicite, le plus précieux de ces monuments, car il est unique, est l'inscription de Saint-Gabriel (*Ernaginum*) près de Tarascon, qui donne à la colonie des Eaux Sextiennes, les prénoms ou surnoms de *Julia* et d'*Augusta*. Il démontre que, soit que Sextius y eut établi une colonie, ou une simple garnison, Jules César rétablit la colonie ou la fonda, et qu'elle fut renouvelée par Auguste, puisqu'elle prit, ou qu'elle reçut le nom de l'un et de l'autre. Ces deux faits importants pour notre histoire, et les premiers connus, après la fondation de la ville et la bataille de Marius, ne sont mentionnés dans aucun écrivain ancien, et nous sont révélés par ce monument épigraphique. Cependant l'opinion généralement adoptée est qu'Aix fut colonie dès le principe, et la première

des Romains en deçà des Alpes. V. *la République Romaine*, de Beaufort, 6 vol. in-12, 1767, t. v, p. 305, etc.

L'inscription de St-Gabriel est, pour ainsi dire, le premier document original, la première pièce justificative de notre histoire, et nous regrettions dans une publication récente (*) que l'honorable propriétaire de ce monument l'eut donné au Musée d'Avignon, d'après ce qui nous avait été dit, plutôt qu'à la ville d'Aix, où sans doute il aurait été plus apprécié. Mais nous avons bientôt appris que l'inscription était restée en place, et c'est peut-être ce qu'il y a de mieux, là où Scaliger l'avait recueillie dès le XVIe siècle, dans le chœur de l'antique chapelle de St-Gabriel, localité qu'elle n'intéresse pas moins, puisque son nom primitif y est rappelé. Peut-être.... un jour la ville d'Aix, à défaut de l'original, en fera-t-elle mouler un plâtre, pour l'avoir dans ses archives, dans la salle de son conseil municipal, ou de son Musée; mais en attendant, nous obscur et zélé citoyen, nous avons cru remplir un devoir pieux, en cherchant à nous en procurer une bonne empreinte, d'après laquelle l'inscription a été lithographiée exactement, et de la grandeur même de l'original, qui est en forme d'autel carré, et d'une conservation parfaite; c'est un bloc de marbre blanc d'environ 80 centimètres de hauteur. A en juger par la forme des caractères et par la simplicité élégante de l'exécution, ce monument ne saurait être postérieur au 2me siècle, et pourrait appartenir à la fin du pre-

(*) De l'importance de l'Épigraphie en général, et de l'Épigraphie locale en particulier, discours prononcé, etc., etc., Aix, 1849, p. 41. — in-8e de 48 p., avec quelques fac simile d'inscriptions.



mier. D'ailleurs cette inscription, publiée dès 1573, par Joseph Scaliger, dans les *Lectiones Ausonianæ* (*Mosella*, v. 454, not. 297), l'a été souvent depuis..... et toujours inexactement. La voici d'après la planche ci-jointe :

M. FRONTONI. EVPORI
IIIII VIR. AVG. COL. IVLIA
AVG. AQVIS. SEXTIS. NAVICVLAR
MAR. AREL. CVRAT. EIVSD. CORP
PATRONO. NAVTAR. DRVEN
TICORVM. ET. VTRICLARIOR
CORP. ERNAGINENSVM
IVLIA. NICE. VXOR
CONIVGI. CARISSIMO

Nous en ajournons l'explication et le commentaire s'il y a lieu, mais nous indiquerons la plupart des ouvrages où on la trouve. Outre les diverses éditions d'Ausone, auxquelles on a joint ces *Lectiones* de Scaliger, éditions assez nombreuses, telles que celles de Lyon, 1575, *apud Gryphium*, in-8° et in-24; d'Heidelberg, 1588, etc., etc., on peut voir encore notre inscription dans Gruter, *Inscriptiones antiquæ totius orbis*, 1707, p. CDXIII, 4; Honoré Bouche, *Chorographie et Histoire de Provence*, 1, 132; Pitton, *Histoire d'Aix*, 649, 652, 653; Seguin, *Antiquités d'Arles*, 1687, in-4°, p. 2 de la préface; Wesseling, *Vetera Itineraria*, 1727, in-4°, p. 344; D. Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules*, tom. 1, 1738, in-fol.,

p. 136, n° 7 ; Papon , *Histoire de Provence*, I , 39 ; Calvet, *Dissertation sur un Monument singulier des Utriculaires de Cavaillon*, p. 47 ; Dumont , *Inscriptions antiques d'Arles*, n° 179, p. XXVI , le moins inexact de tous ; M. Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi*, p. 333, 334 ; M. l'abbé Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, Paris, 1848, t. II, 617 ; enfin citée aussi, d'après Scaliger, au bas de la p. 270 de l'excellent Annuaire de la Société des Antiquaires de France, pour 1850 ;

Partout notre inscription est transcrite plus ou moins incorrectement ; ce qui aurait suffi pour justifier notre *édition* , en laquelle nous avons quelque confiance, parce que l'empreinte en est sous nos yeux, et ce n'est guère autrement que l'on peut faire de l'Épigraphie *exacte*.—D'ailleurs, les incorrections ici sont en général de peu d'importance , et se bornent à altérer le texte, ou à le rendre inintelligible. Mais ce qu'il importe surtout de signaler, ce sont les fausses transcriptions , ou ces transcriptions faites à la hâte, que féconde ensuite une imagination ardente (nous ne parlons pas des inscriptions fabriquées par des faussaires), et qui trompent quelquefois les savants les plus recommandables , en propageant des erreurs fâcheuses pour la science. Si c'est en vue de sa valeur pour l'histoire d'Aix , que nous avons cru devoir donner ici le *fac-simile* de l'inscription de Fronton, c'est dans l'intérêt de la science et de la vérité , c'est pour détruire une erreur consacrée en quelque sorte par les autorités les plus graves, que, sans parler de l'inscription de Gréoulx découverte en partie dans le

XVIIᵉ siècle, complétée dans le XIXᵉ (*), nous joindrons encore ici le *fac-simile* d'une autre inscription assez insignifiante, si elle avait été publiée exactement, mais fort importante pour la géographie, avec le *développement* imaginaire qu'on lui avait donné (**). Nous-même dans notre Discours sur l'Épigraphie, nous nous étions appuyé sur ce *développement*, qui n'est plus un texte, tout en faisant nos réserves, tant il nous paraissait suspect, et cependant la nature de l'ouvrage dans lequel il avait été admis, semblait offrir une garantie suffisante. Quoiqu'il en soit, l'inscription de laquelle l'un des auteurs de la *Statistique du département* a dit qu'on peut y retrouver les paroles suivantes: *Junoni Verrius C. Verrii Filius, Curator Maritimæ, Sextumvir Augustalis Avaticorum* (Statist., t. 2, p. 294), se borne à ces mots, comme on peut le voir sur notre *fac-simile* :

IVNONI

VERRIVS CR. F.

ET

IIIIAATTIC

que l'on doit, ou que l'on peut lire : IVNONI VERRIVS CRispi Filius ET TITIA ATTICA ou ATTICE. La première lettre de IVNONI est à peu près effacée, mais elle ne saurait être douteuse. Le premier mot, ou les premières lettres de la quatrième ligne, fort difficiles

(*) Grâce à notre ami, M. le Dr Honnorat, de Digne, qui l'a publié le premier, nous avons pu en joindre le *fac-simile* à notre Discours sur l'épigraphie.

(**) V. *Géographie ancienne des Gaules*, par M. Walckenaer, tom. 1, p. 118, note 1; p. 258; t. 2, p. 189, etc.

à déterminer, a été supposé devoir se lire IIIIl vir, et le reste a servi pour faire *Augustalis Avaticorum*, excellente leçon pour la géographie locale, surtout en lisant *Curator Maritimæ*, dans CR. F. ET des lignes qui précèdent, mais leçon purement imaginaire. La forme particulière de ces premières lettres, qui ne semblent être que des jambages, dont la partie supérieure est coupée en talus et diffère quelque peu des autres, nous a fait penser aussi que c'était peut-être des lettres numérales pour *ter*, et que le nom devait se lire TERTIA. Les recueils épigraphiques offrent quelques exemples analogues de cette espèce de sigle, mais ils sont rares, et le nôtre sera remarqué, si notre conjecture est fondée. Cette inscription ne peut guère offrir d'autre intérêt.

Au reste, ce marbre que nous avons pu voir enfin, et dont nous devions une empreinte (qui a servi pour faire lithographier le *fac-simile* ci-joint) à l'obligeance de notre honorable collègue, M. Louis Castagne, maire de Miramas, sert aujourd'hui de bénitier à la paroisse de St-Mitre (canton d'Istres). Il y a été apporté depuis longtemps de l'ancienne chapelle de St-Blaise, seul reste de *Casteou-Veïre*, Château-Vieux (*Castellum Vetus*), saccagé vers la fin du XIVe siècle, et qui probablement avait succédé au *Maritima Avaticorum* de Pline, comme divers autres fragments antiques semblent l'indiquer. C'était un cippe, ou une base de statue à Junon sans doute, en beau marbre blanc, formant un parallélogramme d'environ 90 centimètres de haut, aujourd'hui de forme octogone, parce qu'on en a taillé les angles régulièrement, mais

de façon à emporter quelques lettres qui pouvaient se trouver à la fin, ou au commencement des 2ᵉ et 4ᵉ lignes. Les caractères paraissent d'assez bon style, et sont très lisibles, sauf la dernière ligne qui a souffert sous tous les rapports. Ce qu'il y a de plus remarquable et de mieux conservé, ce sont deux branches de laurier avec leurs baies, parfaitement exécutées, qui ornent chacun des côtés de cet autel ou de cette base, dont la partie postérieure fixée contre le mur à droite en entrant dans l'église, n'est pas visible.

On nous pardonnera peut-être cette digression épigraphique, grâce aux deux *fac-simile* que nous donnons, qui sont des monuments, des *textes* anciens, dont nous sommes toujours jaloux d'enrichir nos minces opuscules, quand l'occasion nous les offre; et que nous *conservons* ainsi en les donnant exactement; car nous sommes éminemment conservateur à tous les titres, par devoir d'abord, comme Bibliothécaire, (à nos risques et périls), et de plus par goût et par sentiment. Aussi envions-nous le sort de ceux qui, sur un sol plus fécond et sous un ciel plus favorable, peuvent, grâce à leur fortune, recueillir et *conserver* de nombreux monuments épigraphiques ou autres, en les faisant connaître exactement; et même publier ainsi, d'après les marbres, les premières pages gravées de l'histoire de la patrie, à l'exemple de M. Alphonse de Boissieu, savant et généreux lyonnais, qui élève avec autant de munificence que d'érudition et de goût, à sa ville natale, un monument digne d'elle, dans sa belle publication des INSCRIPTIONS

ANTIQVES DE LYON, *reprodvites d'après les monvments, ev recveillies dans les avtevrs* (*).

(30) C'est ainsi qu'il sera très intéressant de comparer nos Bas-reliefs avec les monuments réputés Gaulois, et qui paraissent tels, des Musées d'Avignon, de Toulouse, etc.

(31) Monnaie de Marseille.

« Plusieurs peuples de la Gaule ont imité le type des petites monnaies de Marseille, etc. » V. p. 14 et 15 de la *Description de quelques médailles inédites de Massilia*, etc., par M. le marquis de Lagoy, qui en fournit immédiatement la preuve, en donnant des médailles des *Volcæ* et des *Auscii*. Sur les deux médailles celtiques, citées dans la note 10, d'après M. de la Saussaye, on remarque d'un côté la tête de Diane, type introduit par les Massaliotes dans les Gaules, et au revers, un guerrier revêtu du costume gaulois, tenant d'une main l'enseigne nationale, le sanglier, et de l'autre une tête humaine, avec la légende DVBNOREIX, et DVBNOREX ; c'est le *Dumnorix* des commentaires de César. V. la dissertation de M. de la Saussaye, dans les Annales de l'Institut Archéologique, t. 17, p. 98-110.— Tirée à part, chez Didot, Paris, 1846, 8° de 15 p.

(*) On vient de publier aussi *municipalement* la Monographie de la Table de Claude, par J.-B. Monfalcon. Accompagnée du *fac-simile* de l'inscription, gravée dans les dimensions exactes du bronze, et publiée au nom de la ville de Lyon, par ordre de M. E. Reveil, maire. Grand in-folio de sept feuilles et demi, impr. de Louis Perrin, à Lyon.

(32) Qu'il suffise de signaler ici, parmi les Antiquités dont s'est enrichi notre Musée dans ces derniers temps, indépendamment des inscriptions récemment découvertes et que nous avons publiées, la statue colossale du Dieu des Jardins, si singulièrement caractérisée par les génies qui l'accompagnent, et que M. de Clarac a gravée dans son *Musée de Sculpture*, pl. 734 B, en adoptant la notice que nous en avions donnée à la suite des *Inscriptions en vers du Musée d'Aix*; et la belle mosaïque représentant sans doute une Muse, *Erato*, que semble décrire ce vers d'Ausone (*Edyll.* XX):

Plectra gerens ERATO, *saltat pede, carmine, vultu.*

Celle-ci se trouve gravée à la suite de notre troisième Rapport sur les fouilles d'antiquités faites à Aix, etc., Aix, Vitalis, 1844, in-4°, pl. 3 (*).

(33) C'est l'opinion de Dulaure, etc.

Moreau de Mautour ne traite ces monuments que de cippes et de colonnes carrées; Baudelot en fait des autels. Quoiqu'il en soit, il est à remarquer que beaucoup de monuments Gaulois, ou Gallo-Romains, affectent cette forme de Bas-relief quadrilatère, sculptés sur trois ou quatre faces comme les nôtres, ou comme ceux de Notre-Dame-de-Paris. C'est ainsi que l'on peut voir dans Grivaud de la Vincelle, tom. 2,

(*) Ces fouilles, commencées en 1841, ont cessé depuis 1845, l'allocation municipale ayant été supprimée, et par suite celle du conseil général du département, ainsi que les subventions des ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique, qu'avait sollicitées l'Académie des Inscriptions elle-même, d'après les résultats obtenus, consignés dans un premier rapport.

p. 124, pl. xv, un cippe quadrilatère trouvé en août 1784, en travaillant aux constructions du palais de justice de Paris; gravé aussi dans Dulaure, 1, 77, et dans la *France pittoresque*, de Didot, pl. 28. V. dans le Recueil d'Antiquités de Caylus, 2, 391, pl. cxvii, un monument analogue, trouvé à Maisons, près d'Andrézy, gravé dans l'Atlas de Lenoir, pl. 3., et dans Caylus encore, un autre trouvé à Langres, 4, 397, pl. cxxii.— Un autre découvert à Cassel (Nord), en 1793, aussi dans Lenoir, pl. 2.—Dans l'*Alsatia illustrata* de Schoepflin, on trouve des cippes carrés sculptés, notamment l'*Ara quadrilatera Helveti*, trouvé à *Helvetum*, aujourd'hui Ehl, (Bas-Rhin), c. 1, tom. 1, pl. 5, p. 437, etc., que l'on regarde comme Gaulois. Enfin on peut voir des bas reliefs analogues trouvés à Paris dans les fouilles de l'église de Saint-Landry, en 1829, et d'autres exhumés dans la rue Vivienne en 1751, gravés pl. 5 et 6, à la suite du mémoire de M. Jollois, sur les antiquités de Paris, inséré dans le tom. i, des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions. Paris, 1843, in-4°.

Ce système de bas-relief quadrilatère, que l'on pourrait en quelque sorte appeler celtique ou gaulois, semble se propager pendant la période Gallo-Romaine, et finir aux chapiteaux de nos églises mérovingiennes et carlovingiennes. (V. les chapiteaux de l'église souterraine de St-Denis, dans l'Atlas de Lenoir, pl. ix, et dans son Musée des Monuments français, t. i, p. 217; t. ii, p. 15, etc.). Nos vieilles basiliques en offrent toutefois encore des traces postérieurement, comme on peut le remarquer dans le cloître de notre métro-

pole de Saint-Sauveur, qui date du XIe siècle, et dont les colonnettes, effilées et très variées, sont chargées de chapiteaux historiés, malheureusement mutilés pour la plupart, et sur les quatre faces desquels on a sculpté des scènes tirées de l'Evangile, ou de la Bible, telles que la Crèche, l'Adoration des Mages, l'âne de Balaam arrêté par un ange, etc.

Si l'Archéologie ecclésiastique était en honneur à Aix, il y a longtemps que ce cloître, si curieux, si pittoresque, et qui a mérité d'occuper le pinceau des Forbin et des Granet, aurait été converti en *Musée religieux*, à l'instar de tant d'autres cloîtres de France et d'Italie; et que ces chapiteaux-bas-reliefs auraient été décrits, expliqués, etc. On aurait même pu les dessiner et les graver, et quoique leur exécution soit lourde et fort imparfaite, peut-être, qu'au point de vue de l'histoire de l'Art, et de l'Iconographie chrétienne, ils auraient offert un grand intérêt....

(34) Notre dernière note sera purement bibliographique, et aura pour objet de montrer quelle importance, quel intérêt, on a constamment attaché aux bas-reliefs gaulois, ou plutôt gallo-romains, trouvés à Notre-Dame de Paris, depuis leur découverte en 1711, jusqu'à nos jours, importance que les Bas-reliefs d'Aix, oubliés ou méconnus jusqu'ici, auront peut-être un jour, grâce à cette publication, et au jugement de l'Académie, dont l'autorité imposante donne un si grand poids à notre opinion. Ces Bas-reliefs de Notre-Dame, donnés en 1724 par le Chapitre de l'église de Paris, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, furent longtemps déposés

au Louvre, dans une salle dépendante de l'Académie. Lors de la formation du Musée des Monuments français, aux Petits-Augustins, en 179.., ils y furent placés ; mais celui-ci ayant été supprimé en 1816, on les reporta au Louvre, et ils sont indiqués dans la Description des Antiques du Musée, par M. de Clarac, sous les nos 718, 719 et 720. En 1822, ils revinrent aux Petits-Augustins pour la nouvelle École des Beaux-Arts, et ils se trouvent aujourd'hui au Musée des Thermes, rue de Laharpe, qui paraît destiné aux antiquités nationales, ou parisiennes.

1° Description des bas-reliefs anciens trouvés depuis peu dans l'église cathédrale de Paris, Paris, P. Cot, 1711, in-4° de 39 p. avec pl. in-fol. (par *Baudelot de Dairval*, de l'Acad. des inscript. et belles-lettres).

2° Observations sur les monuments d'antiquité trouvés dans l'église cathédrale de Paris, par M. de M.... (*Moreau de Mautour*), de l'Acad. des inscriptions, etc., Paris, 1711, in-4°, de 24 p., 1 pl.

3° Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, tom. 3, 1723, p. 242, avec 2 planches d'après celles de Baudelot et de Moreau de Mautour, et sans doute les mêmes.

4° *Leibnitz* et *Eccard*. Lettre à madame la duchesse douairière d'Orléans, sur les antiquités déterrées dans l'église cathédrale de Paris, avec des observations du savant J. Georges Eccard sur le même sujet, dans les *Collectanea Etymologica* de Leibnitz, publiés par Eccard, *Hanoveræ* 1717, in-8° ; et dans le t. VI des OEuvres

de Leibnitz, édit. de Dutens, Genève , 1768, in-4°, 2° part., p. 88, avec une planche. — « Découverte curieuse », dit Leibnitz, « monument rare et considérable de l'antiquité celtique » ajoute-t-il.

5° *Keysler (J. Georges). Antiquitates selectæ septentrionales et Celticæ, quibus, etc., Hannoveræ,* 1720 , in-8°. dans la dissertation *de compotationibus sacris majorum nostrorum,* p. 366-367, il en parle accidentellement à propos de *Cernuus, Hornuns.*

6° D. D. *Félibien* et *Lobineau.* Histoire de la ville de Paris, etc., Paris, 1725. V. dans le tom. I, p. CXXIX-CLII, Dissertation ou observations sur les restes d'un ancien monument trouvé dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Paris, le 16 mars 1711 (par D. Lobineau), avec une bonne planche, qui réunit toutes les pierres découvertes alors ornées de sculpture.

7° *Caylus.* V. sur cette Dissertation le Recueil d'antiquités de Caylus (II. 367 et 372), qui se trompe en l'attribuant à M. Le Roi, auteur de celle qui précède.

8° *Montfaucon.* L'Antiquité expliquée, etc., Paris, 1722, in-fol., t. 2, p. 423-426, pl. CXC. « C'est une des plus belles découvertes, touchant la religion des Gaulois, qu'on ait faites, il y a longtemps », dit l'illustre bénédictin. V. aussi t. 4 du même ouvrage, p. 38, pl. XVIII.

9° D. *Martin.* La Religion des Gaulois, tirée des plus belles sources de l'antiquité, Paris, 1727, 2 vol. in-4°. V. le tom. 2, p. 44, pl. 25. — « A peine le bruit de la

découverte de ces monuments fut répandu, que tout Paris eut la curiosité de les voir, et se crut intéressé à les faire graver, et d'en multiplier les copies. » Liv. III, ch. XII.

10° Encyclopédie méthodique. Antiquités, pl. 246-247.

11° Musée des monuments français, ou Description etc., par *Alexandre Lenoir*, t. 1, Paris, 1800, p. 109, pl. 16, 17 et 18.

12° Mémoires de l'Académie celtique, t. 1, Paris, 1807, où, p. 44, se trouve un rapport lu à l'académie celtique par E. *Johanneau*, sur l'ouvrage de M. Alex. Lenoir, intitulé : Description historique et chronologique des monuments de sculptures réunis au musée des monuments français, avec 3 planches.

13° Histoire des Arts en France, prouvée par les monuments, suivie d'une description etc., par Alex. Lenoir. Paris, Panckoucke, 1814, in-4°.

14° Mémoires et dissertations de la Société royale des antiquaires de France, tom. 4, Paris, 1823. On y trouve, p. 500, une notice archéologique sur un autel à Esus, par J.-B.-J. Jorand, avec une bonne planche lithographiée de l'autel, où on lit LOVIS, ESVS, TARVOS-TRIGARANVS, et VOLCANVS.

15° Atlas des monuments des arts libéraux, mécaniques et industriels de la France, depuis les Gaulois jusqu'au règne de François Ier, par Alex. Lenoir, Paris,

veuve Desray, 1828, gr. in-fol., contenant 45 pl. au trait, pl. 2.

16° *Dulaure*. Histoire physique, civile et morale de Paris, nouv. édit., Paris, 1834, t. 1, p. 66 avec 2 planches.

17° Introduction à l'histoire de France, ou description physique, politique, etc., de la Gaule, par Achille de Jouffroy et Ernest Breton, Paris, 1838, gr. in-fol., fig. Il y est parlé de ces bas-reliefs, p. 57 et suiv., et les pl. 7 et 8 en donnent plusieurs.

18° Monumens des arts.... depuis les Gaulois jusqu'au règne de François Ier, etc., Paris, Techener, 1840, gr. in-fol., le même que le n° 15.

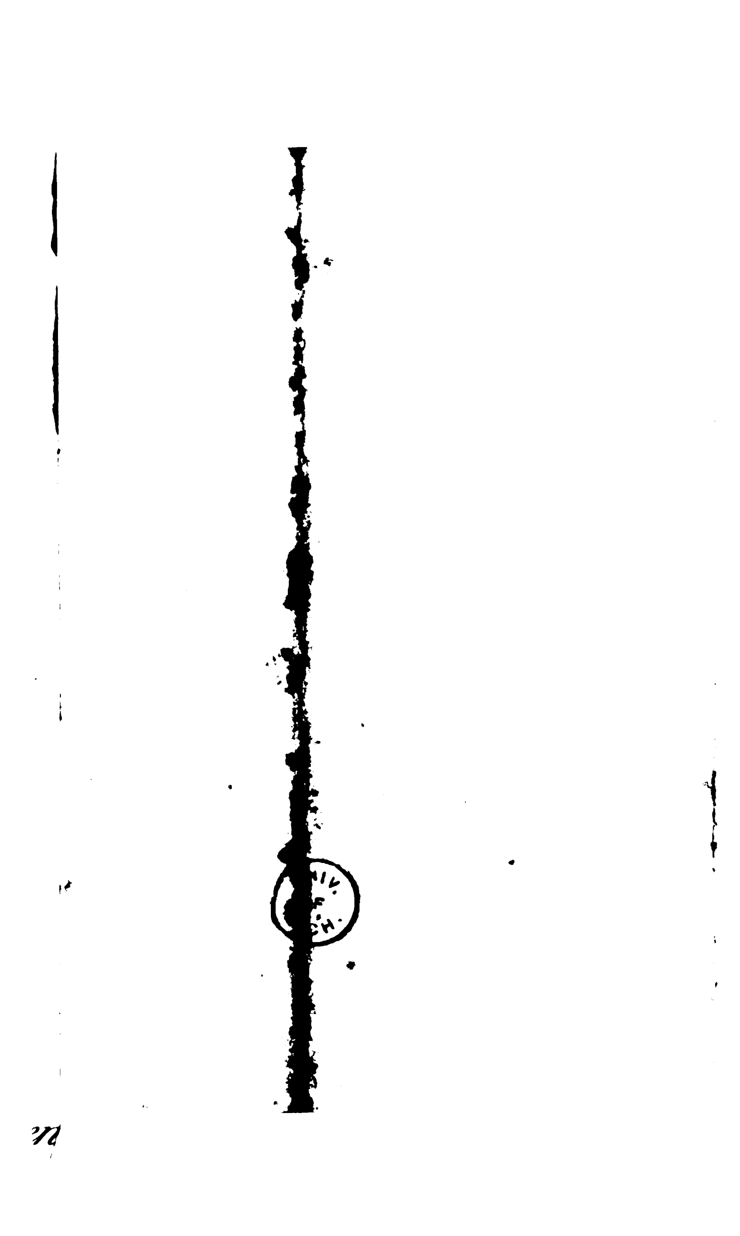
19° Univers pittoresque. — France, Dictionnaire encyclopédique, par M. N. Le Bas, tom. 1, Paris, Firmin-Didot, in-8°, 1840, pl. 27 et 33.

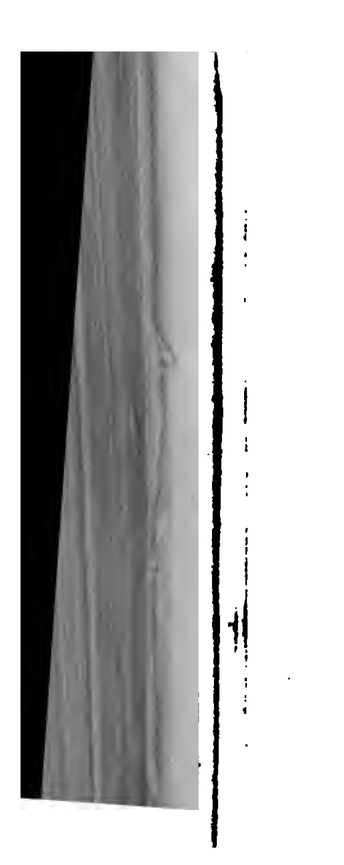
20° Mémoire sur les Antiquités romaines et Gallo-romaines de Paris, par M. *Jollois*, ingénieur en chef, etc., dans le tom. 1 des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 2me série, Antiquités de la France. Paris, 1843, in-4°, p. 1, pl. v.


Méme
C
ace.
Mémoire sur a

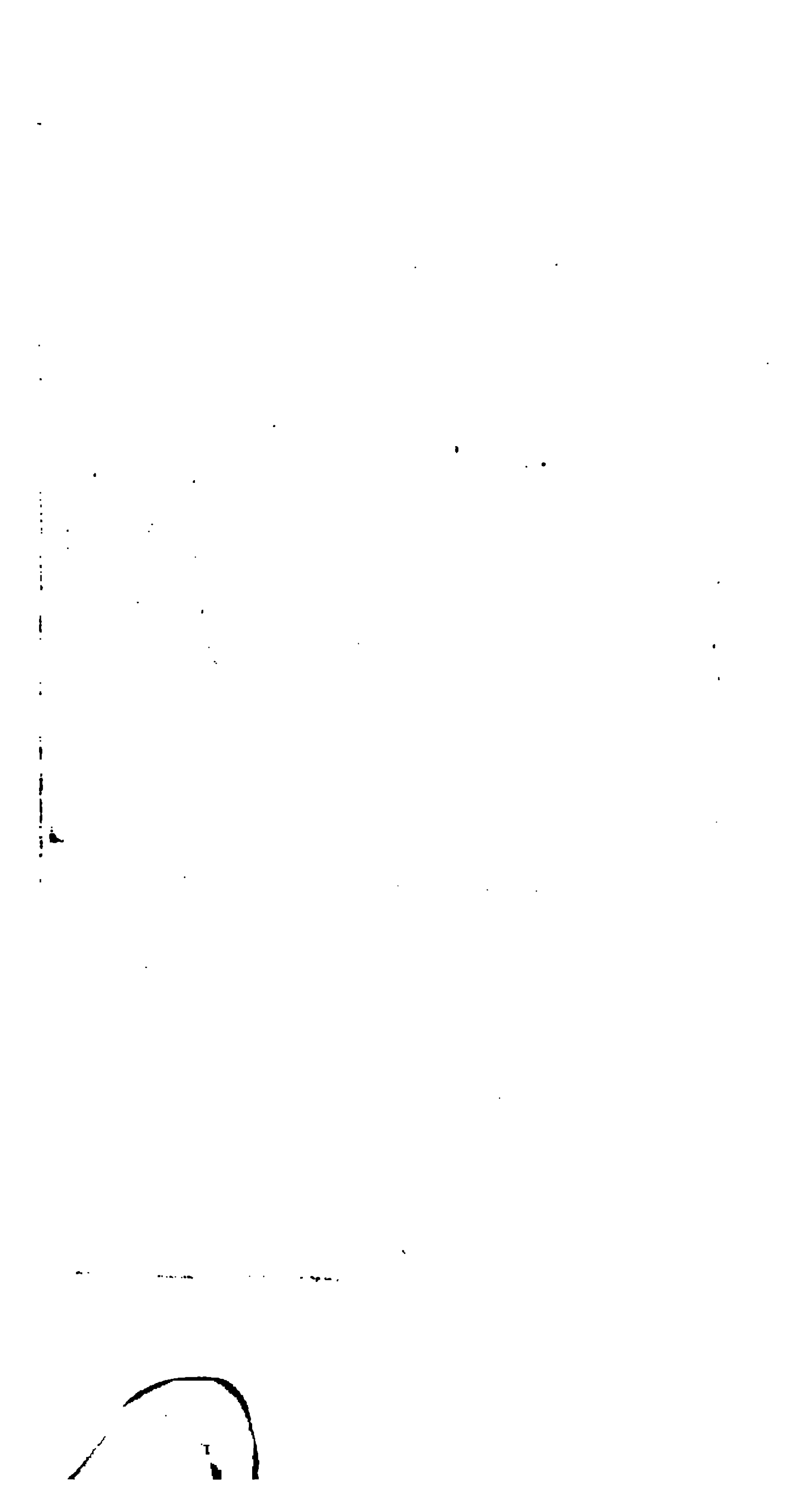


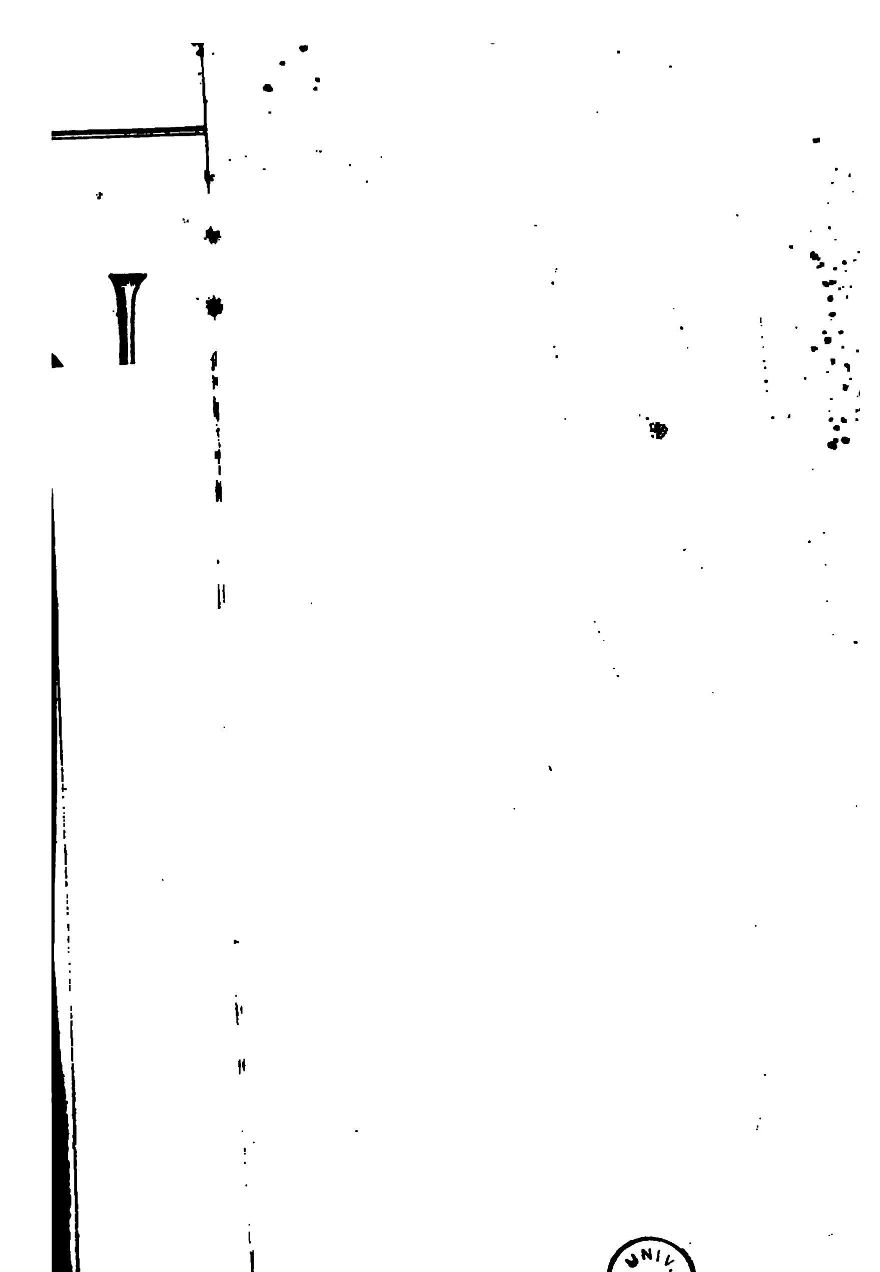
Mémoire sur













OBSERVATIONS

SUR

LE REBOISEMENT DES MONTAGNES

ET DES TERRAINS VAGUES,

DANS LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

Par Louis CASTAGNE.

Le reboisement de nos montagnes et de nos terres vagues, est une des plus graves questions qui s'attache à l'état actuel de notre agriculture. Le gouvernement a, par intervalle, manifesté la volonté de s'occuper de cette sage mesure, qui, sous tant de points de vue différents, intéresse la prospérité de la France ; aussi le concours de tous ceux qui ont étudiés, dans des époques diverses, sur des localités spéciales, les besoins, les difficultés et les moyens

du reboisement est une sorte d'obligation dont ils sont redevables envers leurs concitoyens.

C'est dans cette pensée que j'offre ici ces réflexions, sur un objet si éminemment utile. La mesure doit nécessairement embrasser toute la France, mais je circonscris mon travail au département des Bouches-du-Rhône ; il naît souvent une erreur de généraliser ce qui est composé d'éléments essentiellement exceptionnels ; l'agriculture surtout n'admet pas une pratique universellement la même ; la différence du sol, l'influence d'un autre climat, des causes qui n'ont point été encore révélées à la sagacité de l'observateur, commandent des procédés variés, de judicieuses modifications, des exceptions fréquentes. Pour être dans le vrai, l'on peut dire que l'agriculture d'une ferme n'est souvent pas l'agriculture de la ferme voisine et, si nous étendons notre exemple, quelle différence de constitution physique entre le sol de la France centrale, ou de la France du nord, toujours placé sous l'influence d'une atmosphère humide, fréquemment arrosé par les eaux pluviales, livré à un salutaire repos pendant des hivers plus ou moins prolongés et la sécheresse de nos longs étés; notre atmosphère si souvent agitée par des vents violents; l'inconstance de température de nos saisons. Dans notre département cette inconstance des saisons, tantôt nous verse d'un seul coup

des eaux trop abondantes, tantôt les retarde sans mesure, quelquefois prolonge ou ramène une douce température jusqu'au cœur de l'hiver et d'autres fois précipite, sans gradation, l'action du froid et frappe de mort une végétation encore excitée par la chaleur de l'été ou déjà ranimée par le retour du printemps.

A ces difficultés particulières, que présente le sol de notre département, s'en joignent d'autres qui peuvent contrarier la mesure du reboisement de nos montagnes et qui ont leur source, soit dans des droits acquis, soit dans de longues habitudes, ou enfin dans des besoins réels qu'il faut remplir d'une autre sorte; ici sont des entraves que de sages combinaisons peuvent vaincre et tous ces obstacles une fois surmontés, il faut étudier avec attention quel est le meilleur mode d'exécution pour que la mesure du reboisement remplisse, sans embarras, le but utile que l'on s'est proposé.

En envisageant la question sous ces trois points de vue divers, nous diviserons ces réflexions en trois sections; les besoins, les difficultés et les moyens du reboisement de nos montagnes.

l'homme ; plus la civilisation s'étend et plus le besoin de bois, de quelque nature, de quelque sorte qu'il soit, est impérieusement réclamé pour son usage ; les constructions civiles et navales, la menuiserie, aujourd'hui les chemins de fer, la caisserie pour le commerce, la tonnellerie, le charronnage, le chauffage ; partout le bois est employé ; les forêts vierges du nord, celles de l'autre hémisphère qui suppléent à ce qui manque autour de nous, reculent chaque jour devant la civilisation, et là où cette civilisation a déserté le sol qui peut-être fut son heureux berceau, les forêts ont cessé de se reproduire : la Babylonie, la Perse, l'Arabie, la Judée, les bords du Nil, n'ont plus de bois. Tyr ne pourrait plus alimenter ses chantiers avec les cèdres du Liban. Cette utilité du bois a fait penser que le respect des anciens peuples et des peuples modernes de l'Asie pour les forêts et pour des arbres quelquefois divinisés par eux, avait sa source dans le besoin bien senti du bois ; mais ce respect religieux appartient probablement à un autre ordre d'idées ; la même impression qui saisit l'imagination de l'homme civilisé à l'aspect d'un monument d'une imposante architecture, devait enflammer celle de l'homme demi-sauvage dans ces sublimes sanctuaires de la nature, pour que l'aspect d'un ciel étoilé nous touche profondément, il faut une idée de mensura-

tion , une forêt offrait d'un seul coup cette idée à l'homme encore dans l'enfance de la civilisation, le silence de ces retraits, la grandeur des formes, l'obscurité même qui les accompagne, saisissant son cœur de respect et d'admiration , un rayon divin semblait pénétrer pour lui au milieu d'elles ; aussi lorsque les sociétés premières, celles où l'Esprit saint ordonna à Moïse d'aller étudier la sagesse pour devenir législateur, quand la mystérieuse Égypte eut renversé ses forêts pour satisfaire les besoins de sa civilisation naissanté, elle éleva des colosses et ces colosses furent la transition de l'homme sauvage à l'homme civilisé, comme nos cathédrales gothiques se posent entre les chênes druidiques et les heureuses conceptions de l'art moderne.

Mais dans ce respect des peuples sauvages pour les forêts, reconnaissons un but providentiel, sans lui l'homme eut anéanti cette source de richesse si précieuse pour ses fils plus éclairés, et ce respect a permis de toucher à l'époque où, conduit par une idée différente, dans un même but, nous avons acquis de plus la puissance de créer de nouveau et de conserver.

Pour les sociétés, les temps ont une autre mesure que pour l'être isolé; aussi leur est-il donné d'associer un long avenir à l'action bienfaisante d'un règlement d'utilité publique. Les temps actuels nous

font connaître de grands dommages apportés depuis un siècle à la conservation de nos bois ; aujourd'hui nous envisageons avec effroi les maux qu'ont produits dans cette portion de notre agriculture les époques de sa tourmente révolutionnaire. Le vent du mistral a plus d'intensité, il est plus fréquent ; les pluies ne nous arrivent plus que par orages ; elles lavent les terrains en pente, les pénètrent peu, entraînent les terres dans les vallées et à la mer, et laissent à nu les rochers de nos montagnes. Il suffit d'étudier les terrains à l'entour des cimes de nos rochers, actuellement dépouillés de toute végétation pour se convaincre que dans des époques pas bien éloignées, il y eut des cultures, là où aujourd'hui il n'y a plus que des rochers arides ; quelquefois l'on y trouve des ruines d'habitations rurales, souvent des restes de murs de soutènement et fréquemment des racines d'oliviers ou des oliviers sauvages, dont la disposition symétrique indique que cet arbre y fut cultivé. La vigne abandonnée à elle-même périt au bout de quelques années et ne laisse plus aucune trace de sa culture ; l'olivier, au contraire, se perpétue longtemps de ses rejetons et se retrouve mêlé aux arbrisseaux agrestes qui ont envahis le terrain. Dans quelques localités, le figuier présente la même force reproductive, mais le figuier se sème aisément de lui-même.

Les forêts sont encore un moyen puissant pour aider l'endiguement des fleuves et des torrents; elles divisent les pluies torrentielles qui quelquefois tombent sur les montagnes; en absorbent une portion et empêchent de se former, ces ravins profonds qui par intervalle dévastent les terres cultivées.

Les rivages de nos mers sont tantôt battus par les vagues qui entraînent au loin les terres que les ruisseaux y apportent, et tantôt la mer envahit sur la terre et ne laisse point d'alluvions. C'est ce que nous remarquons sur toute notre côte, à l'exception de la Camargue, formée par les atterrissements du Rhône, mais l'étang de Berre, petite mer intérieure de quarante kilomètres environ de tour, et les étangs salés des environs présentent des atterrissements considérables; plusieurs de ces étangs diminuent sensiblement d'étendue; cette circonstance est remarquable dans celui de Berre qui reçoit dans son sein l'Arc, la Touloubre et les canaux des Alpines et de Craponne ; il est vrai de dire que la Durance apporte un large tribut à ses alluvions, mais en examinant nos hauteurs l'on ne peut se dissimuler que nos terres cultivées ne concourent aussi pour beaucoup à ces atterrissements; l'habitant des villes même peut se rendre facilement raison de cette action incessante; à Marseille, à Aix par l'une de ces pluies diluviales dont nos étés nous donnent si souvent le

spectacle, les eaux bourbeuses qui se précipitent dans les rues sont chargées des terrains environnants; ces terrains successivement dépouillés n'ont bientôt plus de profondeur et finissent par devenir rebelles à la culture. La progression avec laquelle se forment les alluvions des rivages de l'étang de Berre est rapide et elle a considérablement augmenté depuis quelque temps; l'ouverture du canal des Alpines pouvait en expliquer d'abord la cause et c'était dans cette hypothèse les terrains riverains de la Durance et de ses affluents qui les formaient, mais aujourd'hui l'on peut y ajouter les terres de nombreux défrichements que l'on a fait sur toutes les hauteurs environnantes et cette action continue des eaux pluviales sur le penchant de ces hauteurs, va bientôt montrer le rocher à nu.

Ces terrains, livrés aujourd'hui à la culture, étaient improductifs avant leur défrichement et c'est cette considération qui a fait obtenir beaucoup de permission de les défricher, le chêne kermès empêche ou contrarie le parcours des bêtes à laine, dont il diminue la tonte, sans leur donner de nourriture, il n'est bon que pour les chèvres, animal destructeur qui ne balance pas, par le profit qu'il donne, le dégât qu'il occasionne. Aucune coupe réglée n'était fixée pour cet arbre, qui, dès longtemps soumis à des coupes irrégulières, repousse du collet de la racine

et produit des taillis informes. Au désir d'étendre la culture des céréales qui, les deux premières années, donnent des récoltes fort abondantes, se joint aujourd'hui la vente de l'écorce du chêne; cette écorce est exploitée par les Languedociens et sert pour la tannerie: bientôt cet arbre aura disparu de nos côteaux et lorsque le sol, que son extraction aura mis a découvert, sera lavé par les pluies d'orage, toute végétation ne tardera pas à disparaître.

Il est hors de doute que si le sommet de nos hauteurs était couvert d'arbre, la culture des plaines pourrait s'élever davantage sur leur penchant; les arbres procurent un abri précieux, ils conservent autour d'eux une humidité constante et fixent les terrains sur les pentes rapides, réunis en masses, ils arrêtent les nuages sur le sommet des montagnes, condensent par les exhalaisons qui s'en élèvent, les vapeurs humides et alimentent par ce moyen les sources. Depuis, que par une malheureuse incurie, l'on a dévasté les forêts qui nous environnaient autrefois, nos sources ne sont plus aussi abondantes, il est peu de quartier dans le département où l'on ne puisse faire une remarque semblable. Que l'on se figure pour Marseille toutes les collines de Marseillo-Veiro, de St-Tronc, de la tête de Puget et les montagnes de St-Loup couvertes de bois; d'une autre part les collines de l'Étoile, du Pilon du Roi

et de Notre-Dame des Anges également boisées, combien le territoire serait plus riche en petits cours d'eau, en fontaines, et souvent moins dévasté par de subites averses et plus rarement exposé au souffle impétueux du mistral. Nos paysans ont fort bien observé que les vapeurs humides qui s'élèvent de la terre après des temps pluvieux, tempèrent la violence du mistral, « le mistral, disent-ils, ne prendra pas, la terre est trop humide ». Si la ville d'Aix pouvait voir la montagne de Ste-Victoire entièrement revêtue d'une belle forêt, les eaux aussi lui seraient plus abondantes et les mêmes avantages que nous relevons pour Marseille, lui seraient également acquis. Tous ces rochers nus sont improductifs ; le parcours des troupeaux est un fond que l'on épuise ; si l'on avait pu tenir un compte exact de ce que produisaient ces rochers il y a vingt ans, et de ce qu'ils rendent aujourd'hui, l'on se convaincrait aisément que chaque année il y a une diminution; c'est que là où la nature n'est point aidée et la production attentivement excitée, le sol incliné s'appauvrit nécessairement, à cela se joint les coupes irrégulières, l'extraction des racines, les défrichements d'abord suivis puis abandonnés, enfin le désordre qui accompagne l'imprévoyance de l'égoïsme, le désir immodéré de jouir, l'absence d'une action conservatrice.

Cette masse de rochers incultes qui sillonne notre département et qui offre une si affreuse nudité, soumises pendant l'été à l'action brulante des rayons solaires est bientôt dépourvue de toute humidité ; les eaux de l'hiver ne l'ont pas pénétrée et les chaleurs de la saison qui lui succède, augmentent son aridité. La réflexion de la chaleur que ces rochers absorbent accroît l'évaporation des plaines et ces plaines déjà peu favorisées par des pluies régulières, perdent plus que dans les conditions naturelles par les vapeurs qui s'en exhalent ; des forêts sur ces rochers arides amèneraient un juste équilibre de ces fonctions naturelles que la nature conservatrice a répandu sur tous les corps, nos sources seraient plus abondantes, et si, d'une part, le sol en devenant plus riche par de plus grandes productions, d'un autre, nous en aurions reculé les limites en appelant à produire des rochers aujourd'hui frappés de stérilité.

M. Arago voit dans la destruction des forêts, sur les montagnes, une modification de l'état électrique de tout un pays ; on prépare par le déboisement l'accumulation d'un des éléments indispensables à la formation de la grêle dans une localité où d'abord cet élément se dissipait par l'action silencieuse et incessante des arbres qui sont autant de conducteurs électriques. Cet illustre savant ajoute que l'observation vient à l'appui de sa théorie. Il résulte d'une

statistique fort détaillée, que dans les États du roi de Sardaigne, les provinces les mieux boisées sont celles qui sont le moins visitées par ce météore.

La houille ne peut pas partout remplacer le bois et le commerce ne peut pas toujours en approvisionner nos ateliers ; d'ailleurs, pourquoi ne pas diminuer le tribut que nous impose nos besoins et accroître notre richesse territoriale, pourquoi deshériter nos neveux d'un bienfait qu'il est en notre pouvoir de leur accorder? Associons les temps à notre bien-être. rendons-leur l'espérance en fondant pour eux des richesses futures. Ici le concours de règlements sages et prévoyants est nécessaire. Quand l'homme isolé voit se briser sa volonté pour le bien contre les obstacles qui lui font sentir sa faiblesse, c'est à la société entière à manifester les puissants moyens qu'elle possède pour la faire triompher.

Avant la promulgation des lois qui ont conduit à la divisibilité presque infinie de la propriété, celui qui possédait portait une affection singulière à l'héritage de ses pères, cette possession déjà longue, il caressait l'idée de la voir transmettre à ses descendants ; l'homme même qu'aucun privilége ne distinguait dans la société, tenait à honneur de léguer à son fils la maison où était né son père, l'arbre sous lequel il s'était assis ; aujourd'hui même, que les flots incessants des idées nouvelles emporte le siècle

où nous vivons bien loin de cette époque, nous évoquons ces touchants souvenirs qui semblent attacher une sorte de moralité à la possession. Ce pieux attachement à un terrain, à une ferme, à un fief, formait l'homme à un esprit de conservation; l'avenir s'associait pour lui aux jouissances du présent; ses futaies étaient garanties de la destruction, ses forêts toujours aménagées avec grand soin, ses jeunes arbres sauvegardés pour ses descendants: sa vie semblable au rayon fécondant qui traverse l'espace étendait une heureuse influence sur un long avenir; la loi conservatrice se reposait en quelque sorte sur lui, de son action bienfaisante; elle n'invoquait pas toute la rigueur de la nécessité; c'était un appui et non pas une digue. Les temps amènent dans leur marche des phases différentes; les besoins d'une époque ne sont plus ceux d'une autre; c'est un enchaînement de causes dont les premiers chenons reposent dans les impénétrables desseins de l'Éternel, aujourd'hui l'individualisme le plus absolu absorbe toutes les idées, une possession patrimoniale sera vendue sans regret pour acheter des actions industrielles, ces actions seront ensuite échangées pour une terre qui, morcellée à son tour, sera acquise par vingt acquéreurs différents; le prix vénal de la chose est lui seul qu'on considère, aucun autre intérêt ne s'attache plus à la propriété. Cette

manière d'envisager les biens fonds explique pourquoi tant d'arbres séculaires dans la petite, dans la moyenne et quelquefois dans la grande propriété ont disparu depuis quelques années : celui qui parcourt le département à peu de distance des villes peut se convaincre de ces coupes multipliées que l'intérêt du moment ont déterminées. Le propriétaire de beaux arbres se hâte de les couper pour en réaliser le prix, il n'a garde de les remplacer parce que ce serait une valeur morte et que sa propriété n'augmente pas actuellement proportionnellement de valeur aux frais de plantation que lui occasionnerait ce renouvellement ; cette propriété il a peu d'intérêt à la transmettre à ses enfants, mais il songe à leur en léguer la valeur et son ambition est d'accroître cette valeur.

Ce défaut de prévoyance peut ne pas être senti par celui qui refuse d'accepter dans l'avenir un intérêt qu'il a cessé de regarder comme le sien, mais il doit être corrigé par la société elle-même car c'est elle qui formule dans l'intérêt de tous des lois conservatrices.

DES DIFFICULTÉS QUI SE RENCONTRENT DANS LE REBOISEMENT DE NOS MONTAGNES

Après que l'on eut dévasté nos forêts et que tous les grands arbres eurent disparu, dans quelques localités l'on se livra à des défrichements que le plus souvent l'on abandonna après, parce que le sol n'avait pas assez de profondeur, ou bien parce que la position inclinée des terres les exposaient trop fréquemment à être entraînées par les pluies d'orages; la plus grande portion de ces terres privées de bois, conservèrent des taillis clairs-semés et ces taillis ne purent jamais protéger la reproduction des jeunes forêts, parce qu'ils furent livrés au parcours des brebis et des chèvres; le voisinage de Marseille favorisa l'industrie des fours à chaux et les racines que l'on enlevait pour servir de bois de chauffage, furent les causes qui achevèrent la destruction totale des bois sur nos collines.

Le chêne kermès, le buis, l'ajonc, les cistes couvrent des zones différentes sur les hauteurs du

département et sur les lieux où les bois ont disparu ; le buis et les cistes sont employés, dans plusieurs villages, comme litière pour former des engrais ; ni les uns, ni les autres ne peuvent jamais atteindre à une grande élévation, le buis qui dans les montagnes du Caucase et même en Corse atteint la hauteur d'un arbre de moyenne grandeur, chez nous demeure nain ; les cistes ne sont que de sous-arbrisseau, mais c'est sous leur ombre que s'abritent les jeunes arbres venus de semences, quand la dent des troupeaux ou l'imprévoyance de l'homme ne les arrêtent pas dans leur premier développement. Cet emploi pour la litière est nécessité dans une contrée où les pailles sont peu abondantes, et l'habitude et le besoin en ont fait aujourd'hui une double nécessité.

Toutes ces causes réunies sont autant de difficultés qui s'opposent à la reproduction des bois, et les faire cesser, c'est arriver à un état de choses où les sacrifices même que l'on devra s'imposer doivent être sagement renfermés dans de prudentes limites ; l'on touche ici à des besoins journaliers, aux habitudes les plus invétérées, à des droits écrits et à des droits traditionnels.

Toutes les communes rurales ont eu des biens communaux, les unes les ont conservés, et les autres les ont aliénés ; sur une portion de ces biens communaux étaient des bois ; les communes qui les

ont aliénés ont généralement conservé le droit de parcours de la mi-carême à la St-Michel, époque qui renferme le temps où les grands troupeaux transhument dans les Alpes, alors les troupeaux de la petite propriété exploitent ce que l'on appelle les herbes d'été. Les gens de campagne sont fort jaloux de ce droit parce qu'il leur permet de nourrir quelques brebis ou quelques chèvres et que cette éducation leur fournit de l'engrais pour leurs oliviers ou pour toute autre culture. Les priver de ce droit acquis, ce serait jeter une grande perturbation dans leur existence actuelle et les pousser à des actes cachés de violence, parce qu'il ne pourraient pas abandonner, pour un bien à venir, un bénéfice actuel; chez le pauvre des mesures de ce genre portent plus que de la gêne, elles conduisent à la misère. Les communes qui ont conservé des biens communaux y exercent suivant les usages locaux le droit de parcours.

Cependant il est une restriction à ce droit de parcours, chez le particulier, dont la propriété est placée sous cette servitude, c'est que les défrichements ne peuvent être empêchés, ni même limités, mais en fait cette action du défrichement est graduelle, elle est lente, et souvent la terre défrichée retourne en terre vague après un petit nombre de récoltes.

Les particuliers qui ont en propriété des terres livrées au parcours et dites terres gastes, soit qu'elles soient dans la plaine ou sur les hauteurs, s'occupent rarement à les planter en bois; ils les exploitent par les troupeaux et en même temps pour la coupe des broussailles ou l'extraction des racines. La petite propriété met plutôt en valeur ces terres, mais ces terres sont encore en très petites quantité en ses mains.

En déduisant 47,000 hectares de marais ou d'étangs, il reste 266,500 hectares de terres incultes et vagues; sur cette étendue nous pouvons attribuer 30,000 hectares aux forêts, il restera donc 236,500 hectares, un peu plus de la surperficie cultivée du département. Pour ne blesser aucun intérêt et amener progressivement un changement de produit sur cette étendue, où des droits sont acquis, soit par un usage traditionnel, soit par d'anciennes transactions, l'on pourrait facilement en détacher 5,000 hectares chaque année, en indemnisant les communes ou les particuliers qui auraient intérêt au maintien de l'état actuel des choses; ce mode serait d'autant plus facile que dans les 236,500 hectares, il y a beaucoup de terrains qui sont propriétés particulières, exemptes du droit de parcours ou libre pour les défrichements que l'on veut opérer; cette aliénation de 5,000 hectares pourrait se faire avec prudence

et discernement, de façon à ne blesser aucun intérêt et même sans diminuer le nombre des bêtes à laine que nourrissent ces 236,500 hectares, comme nous le dirons tout-à-l'heure.

Suivant la statistique de M. de Villeneuve, la Crau nourrit une brebis par chaque 63 ares, mais dans ce calcul sont comprises les herbes d'hiver, consistant en prairies ou en terres labourables annexées au parcours de Crau. Ce calcul doit prendre une autre base en s'étendant à toutes les terres vagues de quelque nature qu'elles soient, alors l'on peut considérer qu'il faut une hectare de ces terres pour nourrir une brebis ; toutefois il faut admettre que cette brebis transhume en été ; la brebis placée à l'hivernage coûte fr. 6 environ, mais il lui faut des prés ou des champs d'orge pour nourrir les agneaux ; 5,000 hectares de parcours sans ce secours, ne pourront représenter que la valeur de la nourriture d'environ 3,500 brebis. Ces terrains ont des valeurs diverses suivant des convenances particulières de proximité ou d'autres causes favorables aux troupeaux, mais l'on peut établir que leur valeur moyenne est de fr. 120 l'hectare ; ainsi 5,000 hectares représenteraient une valeur d'environ fr. 600,000.

Cependant, comme nous venons de le dire, il faut remarquer que la brebis qui est reçue à l'hi-

vernage au moyen de fr. 6, doit rencontrer dans ce parcours quelques prés, des chaumes, ou du fourrage artificiel; sans ce secours, il faudrait une hectare et demie pour nourrir une brebis; nous en avons des exemples autour de nous, une terre au bord de la Crau, de 140 hectares, qui est pourvue de prés, de champs, et d'une grande quantité de rames d'oliviers (émondage de l'olivier), ne reçoit que 120 brebis; et une autre, de 150 hectares, en Crau, ayant de grandes prairies naturelles et artificielles n'en reçoit qu'un même nombre.

L'on a calculé qu'un arpent de bois, ancienne mesure, pouvait contenir quatre cent quatre-vingts arbres; un arpent, eaux et forêts, vaut à peu près une demi hectare, ainsi une hectare peut recevoir neuf cent soixante arbres, nous réduisons ce nombre à quatre cents pour faire la part des mauvais terrains ou des accidents dans la croissance des forêts que nous voulons créer; 5,000 hectares représenteraient, suivant cette base de calcul, 2,000,000 de pieds d arbres; au bout de vingt-cinq ans une plantation de pins permettrait des coupes régulières de cinq pour cent par an; ainsi l'on aurait alors obtenu, en évaluant un arbre et l'émondage à 50 centimes seulement un produit de fr. 50,000, deux cinquièmes de plus que celui énoncé ci-dessus de fr. 30,000. Cette évaluation est la plus basse que

l'on puisse donner, et nous reviendrons tout-à-l'heure à l'appliquer plus exactement aux bois de notre département et l'on verra que ce produit chez nous est bien plus grand encore; au reste, dans ces coupes réglées, il y a toujours des aménagements qui élèvent le bénéfice des coupes après une période donnée, tandis que les parcours aujourd'hui perdent chaque année de leur valeur par le lavage des terres et par l'extraction des racines; ces forêts placées sur le sommet des hauteurs donneraient une plus grande valeur aux terrains qui se trouveraient placés au-dessous d'eux, soit en leur procurant une humidité plus constante, soit en les préservant des averses diluviales qui ravagent les terrains; ces terrains, devenus plus productifs, nourriraient plus facilement des troupeaux, et, loin de diminuer ce riche produit de l'agriculture, on le verrait au contraire s'augmenter, car plus un terrain aura de la facilité à produire, et plus, par des assolements bien entendus, l'on pourra augmenter les fourrages artificiels. Ces variations instantanées de température, ces vents violents de nord-ouest seront bien moins fréquents, lorsque nos campagnes seront couronnées de forêt; dès 1803, une société d'agriculture fondée alors à Marseille, avait senti toute l'importance de ces observations et attribuait à la nudité des montagnes et des collines du territoire, les variations

de température au printemps, si funeste aux oliviers; car nous ferons observer ici que l'olivier peut supporter une température fort basse, huit degrés même de l'échelle de Réaumur, sans éprouver du mal, mais il faut que l'arbre ne soit pas en sève, ou que la neige ne se soit pas glacée sur les arbres; si à une automne chaude, à un hiver tempéré, succèdent des froids plus ou moins rigoureux, l'olivier déjà excité par la chaleur éprouve toute l'action du froid.

Il est une objection que l'on fera sans doute sur l'objet qui nous occupe; si vous transformez, nous dira-t-on, les terres vagues du département en sol forestier, vous le privez du parcours des troupeaux et partant vous diminuez les engrais.

En admettant à 236,500 hectares les terrains vagues, qui servent aujourd'hui au parcours des troupeaux et à une hectare et demie de terre pour nourrir pendant une année une brebis; calcul le plus avantagé que l'on puisse faire en faveur de l'objection, l'on aura 157,666 brebis dans ce parcours; pour simplifier le calcul, nous l'établissons uniquement sur la brebis, quoique le troupeau soit composé de mâles, d'antenois et d'agneaux; mais ces divers animaux se combinent facilement en nombre à l'énoncé numérique de la brebis. Ces 157,666 brebis à une valeur moyenne de fr. 15

l'une, représentent la somme de fr. 2,365,000, supposant le rendement le plus heureux, 8 pour cent, par exemple, c'est fr. 179,200 de produit; ajoutez-y, si vous le désirez, fr. 78,833 pour la somme des engrais à 50 c. le quintal de 100 kil. pour chaque cent brebis transhumantes; il se formerait un total de fr. 258,000, donc les 236,500 hectares de terrains vagues, ne produiraient réellement que fr. 258,000 par les troupeaux placés sur leurs parcours, moins de un pour cent.

L'on serait dans l'erreur de penser que les 157,666 brebis qui dans ce moment paissent sur les terres vagues, vont disparaître du sol agricole du département, si ces terres sont changées en sol forestier, quand ce sol forestier sera constitué, le sol agricole recevra une telle amélioration de cette mesure, que les troupeaux non transhumant prendront un accroissement considérable. Ceux-ci fournissent le plus d'engrais et sont les plus utiles à l'agriculture; mais aujourd'hui il ne faut pas croire, quoique nous l'ayons admis par hypothèse, que les 157,666 brebis qui ont pour parcours les terres vagues, produisent réellement l'engrais utilisé que nous supposons. Ces troupeaux ne sont sur les pâturages que depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin de mai; la plupart n'ont qu'une litière fort insuffisante ou n'en ont pas du tout, et une

grande partie des propriétaires de ces troupeaux laissent ces engrais sur place pour éviter les frais de transport, ou faute de bergerie, de sorte que ce n'est, en réalité, que les propriétaires des bords des terres cultivées qui peuvent faire de l'engrais; ainsi tombe l'objection que l'on peut élever, que les troupeaux utiles viendront à diminuer si le sol forestier s'accroît.

Il est vrai que les bois bien aménagés ne doivent pas recevoir de troupeaux, mais si les chênes verts ou ceux à feuilles caduques se multiplient, la glandée sera une ressource précieuse pour plusieurs animaux, aujourd'hui même le gland du chêne vert est soigneusement récolté en plusieurs localités pour l'usage des troupeaux.

En agriculture, tous les produits sont utiles, il n'y a rien de superflu, tout concourt à augmenter une valeur territoriale, des forêts dans le département accroitront la culture des abeilles, aujourd'hui presque abandonnée ; une ruche seulement par cinq hectares de bois peuvent produire un gros revenu, sans nuire aux autres soins de la campagne, d'une autre part, le gibier deviendra plus abondant et ce produit en augmentant nos jouissances, sera aussi l'objet d'une valeur vénale.

Notre département, dans une assez grande étendue, produit peu de céréales, et les pailles sont peu

abondantes ; les bêtes de trait et de labour en consomment une partie, et il en reste peu pour la litière. Le besoin de litière est vivement senti dans presque tout le département : il est des villages où l'on emploie pour cet usage le buis, les cistes, la grande euphorbe et toute sorte de végétaux sous ligneux, les rives du Rhône fournissent une meilleure litière et en assez grande quantité, mais les transports sont coûteux et la production inégale suivant les années, le *Schaenus nigricans*, les *Scirpus maritimus*, plusieurs sortes de joncs, les *Sparganium*, les *Typha*, l'*Arundo phragmites* sont fauchés lorsque les eaux le permettent et sont employés selon les besoins et la nature des engrais que l'on veut produire. Arles, quoique plus riche en céréales que le reste du département exporte très peu de paille, les frais de transport donnent aux herbes de marais une valeur assez grande. Si nos collines arides étaient couvertes de bois, à l'ombre de ces bois il est des plantes et surtout des graminées étiolées par l'ombre que l'on pourrait récolter pour faire de la litière. Ces terrains vagues, susceptibles de se couvrir de forêts, sillonnant pour ainsi dire toutes les terres cultivées, mettraient à la portée de l'agriculture ces produits. Cette pénurie de litière et la rareté des pailles fait employer çà et là, les feuilles des arbres agrestes, les grandes propriétés qui ont des parcs en fournissent qui sont

recueillies avec soin, même dans les villes on ramasse soigneusement les feuilles tombées des arbres des promenades publiques.

Toutes ces considérations doivent faire sentir la pressante nécessité de s'occuper d'un objet aussi éminemment utile que celui de la reproduction des forêts. Dès longtemps l'on avait réclamé l'opportunité des mesures d'exécution. Des plaintes sur la coupe illicite des bois furent adressées en 1572 aux États de Provence ; Sully pensait que la progressive diminution des forêts ferait hausser le prix des denrées, aussi, sous Henri IV, les États de Provence sollicitèrent des mesures répressives contre le déboisement des montagnes ; Colbert était d'opinion que la France manquerait un jour de bois, cette idée était celle de Guillaume de Lamoignon ; Louis XIV promulgua en 1669 son ordonnance sur les eaux et forêts ; en 1687, le conseil d'État prononça l'expulsion des chèvres dans les forêts réservées aux constructions navales, mais l'édit de 1764, en encourageant les défrichements a beaucoup contribué à la destruction des bois. Toutefois nous voyons jusqu'à l'époque actuelle se renouveler par intervalle de sages règlements sur cette matière et de graves autorités les appuyer, Fontenelle, Réaumur, Buffon, Francklin entrèrent tour-à-tour en lice pour éclairer l'opinion à ce sujet.

Dans notre département, combien de fois n'a-t-on pas élevé la voix pour solliciter des mesures conservatrices et pour que l'on portât un salutaire remède aux maux produits par une si fatale incurie. En 1784, l'Académie de Marseille avait couronné le mémoire d'un anonyme, sur les moyens de renouveler les bois en France, surtout en Provence, les mémoires de l'Académie d'Aix renferment une dissertation sur cette matière, de M. de Fonscolombe, agronome et naturaliste éclairé, dissertation remplie de vues utiles et d'enseignement pratique du plus haut intérêt ; M. Delille, ancien conseiller au parlement de Provence avait donné au public, à Marseille, en 1812, une instruction sur la culture du pin, qui renferme les préceptes les plus faciles et les mieux adapté à la reproduction de cet arbre ; l'on peut voir à Marseille, au quartier de Ste-Marguerite, des bois de pins, dont il dirigea la plantation, qui, après trente ans, présentent des arbres de la plus belle venue , et combien d'autres agriculteurs philanthropes n'ont-ils pas associé leurs efforts pour vaincre ce coupable oubli du bien ; car il est digne de remarque, qu'un objet qui depuis plus de deux siècles réunit tous les suffrages, emporte toutes les convictions, sans avoir rencontré autour de lui aucun contradicteur, ne puisse pas féconder un heureux résultat et formuler un règlement d'utilité publique.

qui, associant l'avenir tout entier aux besoins du présent, ne laissât point de ces malheureuses lacunes qui dévorent en peu d'instants, le bien lentement amassé par le temps.

Ne nous le dissimulons pas, le désir d'étendre les cultures a fait plusieurs fois entreprendre des défrichements qui n'ont point eu un heureux résultat. Dans notre département il est bien peu de terres vagues et de hauteurs qui peuvent être cultivées ; les terrains arrosés font peut-être exception, mais hors de là l'on appauvrit pour longues années un terrain qui vous a fourni deux ou trois seules récoltes. L'on calcule pour la France centrale ou du nord que le défrichement ne saurait être avantageux si planté en bois, le sol ne donne annuellement 2,800 kilogrammes de bois par hectare, ou que si étant en pâturage il ne peut nourrir, aussi par hectare, un mouton, ayant la valeur de 60 kil. de blé : nous ne sommes pas dans ces conditions dans le département. Liebig observe avec beaucoup de justesse que les arbres peuvent plus facilement réussir dans un terrain tout calcaire ou sur des rochers entièrement dénudés que les plantes annuelles, les céréales par exemple ; les arbres par leur végétation lente exigent très peu de substance minérale, ils décomposent et s'assimilent les éléments de l'atmosphère, tandis que les plantes annuelles, prenant leur

accroissement complet dans un court intervalle, doivent trouver dans le sol qui les nourrit le gaz acide carbonique, l'ammoniaque, le phosphate de chaux et les autres agents nécessaires à leur développement, dans le court période de leur existence: les aliments que leur apporte l'atmosphère ne leur suffisent pas, de là la nécessité des engrais et dans nos terres maigres et sèches, avec notre atmosphère sans humidité, lorsque l'arrosage artificiel est impossible, ces engrais n'ont plus aucune puissance.

Si dans les mesures que l'autorité compétente sera dans le cas de prendre pour couvrir de nouveau nos hauteurs de forêts, elle adopte une marche progressive, qui, comme nous l'avons dit, ne blesse aucun intérêt, n'entrave aucune existence, elle aura un nombre plus ou moins long d'années pour achever son œuvre, suivant la base qu'elle voudra adopter, mais avant d'avoir consacré à cette œuvre tout le sacrifice qu'elle aura résolu d'y attribuer, elle recueillera déjà un fruit de ce sacrifice, car les forêts reproduites au bout de vingt-cinq ans, pourront être soumises à des coupes réglées et dès-lors les terres vagues ayant acquis une valeur réelle pourront être vendues avec bénéfice. Tout ici peut se réduire à une opération de finance, une société peut se former pour créer la forêt et l'élever jusqu'à l'époque où on la mettra en coupe réglée ; la dif-

férence qui peut résulter de la valeur vénale à l'époque de l'aliénation du terrain que l'on aura résolu de convertir en forêt, intérêt cumulé de cette valeur à celle de la forêt qui sera mise en coupe réglée, formulera l'indemnité à recevoir ou à donner, jamais placement n'offrira plus de sûreté, mais il est inutile de faire observer que les prix éprouveront des variations diverses, soit relativement à la nature des terrains soit d'après les époques où l'aliénation en aura été faite.

Mais des sols de terrains ayant été successivement couverts de forêt, et cette création étant devenue l'œuvre de l'administration, il y aura plus tard à considérer si elle doit demeurer propriétaire du tout ou transférer à des particuliers la propriété de ces bois; dans l'une ou l'autre hypothèse, il sera facile de former des règlements d'utilité publique qui conservent l'espérance du temps et recueillent avec économie le fruit d'une longue sollicitude.

Dans cette aliénation, il est un objet qui sans léser les propriétaires riverains peut être d'un grave intérêt pour l'avenir; c'est la plantation des bords des canaux dérivés de la Durance. Nous ne craignons pas d'évaluer à 240 kilomètres la longueur totale de ces canaux, là où ce système peut-être appliqué, comprenant ceux qui sillonnent la Crau, qui arrosent la Camargue, ou parcourent

les territoires d'Arles, des communes voisines, etc., etc. Ces 240 kilomètres donnent 480 kilomètres de berges, et supposant un arbre par chaque 4 mètres, ce sont 120 mille arbres de hautes futaies que l'on peut acquérir; le frêne de Provence, *Fraxinus oxiphylla*, l'ormeau, le micocoulier, sont des arbres qui bientôt deviendront rares dans le département et qui sont cependant d'une nécessité absolue pour le charronage, le frêne surtout, trop négligé dans nos campagnes parce que sa croissance n'est pas rapide. Ces rives que nous évaluons beaucoup au-dessous de leur longueur, peuvent encore se prolonger en y comprenant des roubines et des relargs, aujourd'hui sans utilité quelconque; déjà les propriétaires riverains ont la servitude qui résulte des recurages des canaux et du service des eaux, une berge plus ou moins large n'est pas absolument leur propriété; dans les lieux incultes il n'y aura aucun inconvénient, moyennant indemnité préalable, de donner un peu plus de largeur aux berges.

Il fut une époque où l'on se préoccupa beaucoup de l'idée de planter les grandes routes; cette idée était bonne et pouvait être féconde en heureux résultat, mais elle ne pouvait pas s'appliquer à toutes les localités, même pour la rendre réellement utile, il faudrait la restreindre; les grandes routes sem-

blent seules susceptibles vu leur largeur, de plantations sur leur côté et l'on sait que partout elles ne peuvent pas recevoir des arbres ; les fonds des vallées ou les plaines basses étant trop ombragées, entretiendraient une humidité qui dégraderait la route et contrarierait les réparations d'entretien ; cet inconvénient serait peu appréciable dans notre département où l'extrême sécheresse du sol, au contraire, combattrait les efforts que l'on ferait pour élever des arbres sur les bords, cependant l'on pourrait, dans le département, trouver une étendue assez longue de route où des plantations seraient praticables et deviendraient éminemment utiles, en procurant de l'ombre aux voyageurs ; les soins que demanderaient ces plantations seraient faciles à obtenir, par le moyen de cantonniers à qui on attribuerait cette surveillance. Nous avons circonscrit la possibilité des plantations sur les grandes routes, aux routes de premières classes, en effet, les routes départementales n'ont point une largeur suffisante pour les comprendre dans cette mesure et leur attribuer un peu plus de largeur, serait accroître les frais d'entretien et d'une autre part les voies de communication ont déjà assez emprunté de terrain à l'agriculture, sans augmenter encore ce tribut ; si cependant dans quelques localités la situation de la route le permet, on pourrait faire une

exception, toutefois en se gardant de préjudicier les propriétaires riverains, par des plantations trop proches de leur propriété; des règles analogues à celles qui sont observées entre particulier doivent nécessairement être ici applicables.

Les bords des étangs et des marais qui ne sont pas propriété particulière, peuvent dans beaucoup de positions diverses recevoir des plantations; il est des alluvions qui font partie du domaine de l'État qui seront aussi susceptibles d'être couverts d'arbres; ces arbres assainiront ces localités et accélèreront la mise en valeur de ces alluvions en retardant leur marche, circonstance qui élèvera plus promptement le terrain.

Le même bienfait de plantations intelligentes peut être étendus aux cours d'eaux qui en sont susceptibles, soit que les rives soient du domaine public, soit qu'elles appartiennent à des particuliers, en prenant des arrangements convenables pour les indemniser, ces arbres, dans beaucoup de cas, sont une sorte d'endiguement pour briser les crues trop rapides des eaux.

Plus difficilement on pourrait planter quelques plages maritimes, de notre département; les essences qui ne craignent pas l'air salin de la mer sont peu nombreuses, cependant, il serait sage de ne point priver quelques-unes de ces localités de

plantations, qui peuvent augmenter la valeur du fond et offrir plus tard un revenu.

Les remblais des chemins de fer peuvent s'assimiler aux berges des canaux ; les arbres y croîtront facilement ; l'on peut, pour cet objet, choisir des espèces qui s'harmonisent par leur développement avec les exigences de ces localités exceptionnelles.

Enfin partout où l'arbre est susceptible de croître et de se développer, il sera sage de veiller à le reproduire et lui donner les soins qu'exige sa croissance, les alentours des villes, des villages, les promenades, le voisinage des grandes usines, partout ou l'homme s'est fixé, il deviendra utile d'encourager des plantations, si l'on veut que l'avenir ait la puissance de réparer l'incurie du passé. Il est peut-être des terrains qui se refuseront toujours à recevoir des plantations d'arbres, heureusement ces terrains sont rares dans le département des Bouches-du-Rhône, dans quelques localités des essais ont été fait et n'ont pas réussi, mais peut-être que ces localités rebelles, sous de plus longs essais auraient cédés à la puissance de la nature fécondée par la persévérance de l'homme.

Après avoir examiné qu'elles sont les difficultés que l'on peut rencontrer dans les usages ou la législation du pays, pour transformer les terres vagues en forêts, il est une autre considération à envisager,

celle de la conservation de ce qui sera établi ; une surveillance incessante par le moyen d'agents spéciaux préviendra tous les désordres que l'on pourrait craindre et ces nouvelles mesures amenées graduellement et sans une concentration absolue dans une même localité, n'apporteront aucune perturbation au régime actuel; car, d'une part, diminuant les permissions de défrichement et les terres vagues étant sous la subjection de les obtenir, en disposant d'une portion de ces terres pour les changer en sol forestier, l'on ne contrarie aucune habitude et l'on ne froisse aucun intérêt; le temps fera le reste; il en sera des forêts comme il en a été des voies de communication, le peuple des campagnes n'y vit d'abord qu'une charge de plus, sans intérêt pour lui et aujourd'hui il accepte avec reconnaissance une mesure qui vivifie l'industrie agricole en multipliant la circulation des produits et rapprochant du sol productif les centres consommateurs.

DES MOYENS DE REBOISER NOS HAUTEURS ET NOS TERRES VAGUES.

Les difficultés que nous rencontrons pour couvrir, de nouveau de bois nos collines et nos rochers arides, ne sont point dans la nature elle-même, mais dans nos habitudes et nos conditions sociales. Toujours les bois ont disparus là où les populations se sont concentrées et souvent on les a vu renaître dans les contrées où ces populations sont devenues plus faibles ou ont disparu ; des exceptions diverses se manifestent cependant à cette règle générale, dans plusieurs contrées du globe , mais elles tiennent à des considérations que nous ne pouvons pas développer ici, car c'est, comme nous l'avons dit d'abord, pour le seul département des Bouches-du-Rhône que nous écrivons ces réflexions.

Lorsque Jules César assiégeait Marseille, le bois manquait aux environs pour construire les machines de guerre, preuve que vers cette époque les cultures étaient très étendues dans notre département ;

le besoin de mettre les terres en valeur avait fait disparaître une grande portion des forêts ; beaucoup de ruines attestent encore que ce fut une époque où une population nombreuse se pressait dans nos campagnes, mais plus tard, quand les Barbares du nord eurent pénétrés dans le cœur de l'empire, que les Sarrasins portaient la désolation dans nos provinces méridionales, que le désordre et la confusion régnaient partout dans l'administration du pays, les populations diminuèrent sensiblement, et les campagnes cessèrent d'être cultivées avec les mêmes soins faute de bras et de consommateurs, alors les forêts commencèrent à renaître et à couvrir encore nos hauteurs et les terres les moins habitées; c'est ainsi que la nature reprend souvent ses droits quand l'action incessante de la civilisation demeure quelque temps suspendue : aussi voyons-nous que lorsque Charles IX vint à Marseille, il fallut couper les bois pour élargir la route et faciliter le passage des équipages royaux.

Mais depuis cette époque la dévastation de nos hauteurs boisées a été dans une progression effrayante, les années de nos orages révolutionnaires ont surtout accru le mal et aujourd'hui la crainte de ne pouvoir réparer ce désordre semble dominer l'opinion générale ; pour nous, nous pensons que le mal n'est pas sans remède, mais qu'il est nécessaire

en l'appliquant, ce remède, d'avoir une constante attention de maintenir les mesures que l'on prendra, de les environner de telles garanties que l'action du bien que l'on procurera ne soit pas entravée par une tolérance coupable des anciens abus, ou par l'adoption de systèmes nouveaux, étrangers à toute expérience.

Nous avons dit que pour ne point contrarier trop brusquement l'habitude de ce qui existe, le département affranchirait annuellement 5,000 hectares de terrains vagues, ou de rochers escarpés pour les couvrir de nouveau de forêt; l'étude de ces terrains déterminera l'essence qui devra former les forêts; en général le *Pinus alepensis* dominera dans ce choix; c'est l'arbre qui est le plus naturel à notre pays et sans ramener ici les preuves qui confirment qu'il est indigène de notre sol, nous pouvons le regarder comme le plus propre à notre objet; sa croissance est rapide, il se reproduit avec facilité et des expositions diverses lui sont également favorables; nous le rencontrons sur les rochers les plus escarpés et dans le fond des vallées; il résiste à une grande sécheresse, et il ne craint pas le voisinage de l'eau; une exposition maritime ne lui est pas absolument nécessaire, témoins les bois de La Barben, plusieurs bois aux environs d'Aix, les bois de Lamanon et plusieurs autres; M. Masse, auteur



d'une statistique fort bien faite des environs de la Ciotat, cite un terrain de 250 hectares, près de cette ville qui a été couvert de pins en très peu d'années M. Delille, que nous avons déjà eu l'occasion de citer, s'était beaucoup occupé de la reproduction de cet arbre, ses instructions sur le mode à employer pour créer des bois de pins, sont encore les meilleures que l'on puisse suivre : mais pour que ces plantations réussissent, il faut que les terrains que l'on consacre à cet objet soient tout-à-fait préservés de la dent des troupeaux, non-seulement des chèvres, mais même des bêtes à laine ; que l'on ne vienne pas y couper des broussailles et faire des fours à chaux ; il faut que ces terrains demeurent parfaitement libres pour la croissance de l'arbre que l'on veut y élever.

Les arbrisseaux agrestes, les arbustes saxatiles, les graminées de diverses sortes qui couvrent d'une rare végétation ces terrains dépouillés où l'on veut créer un sol forestier, doivent être soigneusement respectés ; ils servent d'abris aux jeunes plans et ne lui font jamais obstacle, la force expansive d'une nature plus forte qui réside dans l'arbre, triomphe aisément de végétaux plus faibles et qui ne tardent pas à être dominés, mais dans leur première enfance, lorsque les pluies sont peu fréquentes, dans des localités où l'arrosage artificiel est impossible ;

ces arbrisseaux, ces arbustes, ces gramens, garantissent, conservent, protègent les jeunes arbres.

L'on peut se convaincre de la facilité avec laquelle le *Pinus alepensis* se perpétue, en considérant que malgré le peu de soin que l'on a d'aménager les petits bois qui nous restent de cet arbre, malgré l'action destructive qui s'exerce autour d'eux, ils se maintiennent encore et cherchent à vaincre ces obstacles que notre négligence laisse multiplier contre leur prodigieuse fécondité; que l'on préserve un terrain, sur lequel il y a quelques-uns de ces pins et l'on peut être sûr que dans quelques années, il se couvrira d'arbres de cette même espèce et d'une belle venue.

Les expositions tout-à-fait tournées au nord et découvertes comme les sommets les plus élevés, peuvent recevoir le *Pinus sylvestris*, cet arbre réussit fort bien dans ces expositions, il est aussi utile que le *Pinus alepensis* et quoique nous le voyons dans plusieurs localités du département d'une stature moindre, il est par sa nature un arbre aussi grand et dont le bois, chez nous, a presque la même densité. L'un et l'autre de ces deux arbres se reproduisent d'eux mêmes avec une grande facilité.

Le *Pinus pinea* vient bien chez nous, mais il est beaucoup plus lent dans sa croissance que les deux espèces précédentes, l'on a exagéré sa délicatesse

sur le choix du terrain, il se plaît partout où croît le *Pinus alepensis*: comme celui-ci il se reproduit de ses semences mais moins facilement; cet arbre serait plus précieux que les deux autres, parce que son tronc est droit et élevé, il est un des plus riches ornements dont la nature embellit les gracieux paysages de l'Italie; c'est sous son ombre que Cicéron méditait ses immortelles Turculanes; le *Pinus pinea* croît volontiers sur les crêtes, comme nous l'avons souvent observé, en Orient; partout il projette au loin une ombre immense et cette ombre est plus délicieuse parce qu'elle part d'un dôme élevé et n'intercepte pas la circulation de l'air. Dans de grandes plantations le *Pinus alepensis* pourrait réserver quelques places au *Pinus pinea*: cette diversité d'espèces est conforme au plan que suit la nature dans le développement spontané des forêts et laisse pour l'avenir une facile expérience pour éclairer nos travaux et seconder nos besoins.

La Corse produit un pin que l'on a naturalisé dans des parcs et dans des plantations d'agréments de ce département, c'est le *Pinus laricio*, cet arbre s'élève à une grande hauteur et toujours droit et avec une parfaite régularité, sa croissance est rapide, il paraît difficile sur le choix du terrain, ses semences avortent souvent chez nous. L'usage utile que l'on pourrait faire pour la marine de cet arbre,

mérite qu'on étudie la possibilité qu'il y aurait de l'admettre au nombre de nos arbres forestiers.

A côté des pins, le cyprès, *Cupressus sempervirens var. fastigiata*, doit attirer particulièrement notre attention, cet arbre aussi ne craint pas les fonds maigres, secs et pierreux et les bords des ruisseaux, sa grande utilité est pour former des abris, sa racine ne trace pas, il ne nuit pas aux plantations voisines, il peut être planté très rapproché et il s'élève fort haut, il n'est point long à prendre son accroissement, au bout de douze ans nous avons eu des cyprès venus de graines de dix-huit pieds de hauteur. Nous avons beaucoup de localités tourmentées par le vent de nord-ouest, des rideaux de cyprès les garantiraient parfaitement, son feuillage serré, son tronc droit et accompagné de rameaux qui s'élèvent parallèlement, en forment un véritable mur. Depuis quelque temps l'on sent mieux le prix de cet arbre, on le répand beaucoup en Crau, dans la seule commune d'Eyguières, il y a peu qu'on en plantait vingt mille par an. Cet arbre n'est point indigène de notre sol, il est probable que les Phocéens, anciens colonisateurs des rivages de la Provence, introduisirent cet arbre dans notre pays. Les Romains, suivant Caton, le cultivèrent avec soin. La Crète possède encore des forêts de cyprès, les peuples de cette île attribuent à ses émanations des vertus

bienfaisantes, ils ont remarqué que la peste exerce moins souvent ses ravages dans les villages situés sous l'influence des forêts de cyprès.

Cet arbre ne se reproduit pas de lui-même chez nous et si sa graine vient à germer autour des vieux cyprès, ces jeunes plans périssent bientôt: le cyprès peut être d'une utilité très grande pour la Crau et à mesure que cette plaine sera livrée à la culture, les pièces de terre que l'on mettra en valeur seront préservées facilement du vent du nord-ouest, par de rideaux de cyprès, le peuplier d'Italie plus élégant n'offre pas le même avantage parce que son feuillage est moins serré, et qu'il trace dans les terrains cultivés. Le cyprès doit se transplanter très jeune, comme tous les grands arbres.

Il y a une variété du cyprès, que l'on a nommé *Cupressus horizontalis*, à cause de la disposition étendue de ses rameaux; cet arbre est un peu plus délicat que le cyprès pyramidal, mais il est d'un port fort élégant.

Pour les arbres résineux à introduire d'abord sur nos hauteurs dénuées de végétation, ou sur nos terres vagues, nous nous bornerons à recommander les *Pinus sylvestris*, *alepensis*, *pinea*, et le *Cupressus sempervirens var. pyramidalis*. D'autres arbres méritent notre attention pour des localités diverses.

Quant notre département était couvert de forêts,

le *Pinus alepensis* en couvrait une grande partie; les penchants découverts au nord produisaient le *Pinus sylvestris*; les plateaux élevés et le penchant des hauteurs nourrissaient le *Quercus ilex*, l'*Acer monspessulanum* et le *Pyrus amygdaliformis;* lorsque ces localités avaient un peu de fraîcheur, c'était le *Quercus sesseliflora* et le *Celtis australis* que l'on y rencontrait, et enfin, dans le fond des vallées, sur le bord des eaux, l'on voyait s'élever les *Populus alba* et *nigra*, le *Fraxinus oxyphylla*, l'*Acer campestris*, l'*Ulmus campestris*. Aujourd'hui le *Quercus ilex* couvrent encore des portions de terrain assez étendue, et après le *Pinus alepensis*, c'est l'arbre que nous pouvons considérer comme le plus répandu, mais, en général, il est chétif, il a été soumis a tant de tailles irrégulières, il a été tellement négligé, qu'en plusieurs lieux ce n'est qu'un arbrisseau ou même une sorte de buisson, cependant il est peu d'arbres qui nous serait plus utile, le chêne-vert, le frêne, le micoucoulier sont les meilleurs bois pour les instruments d'agriculture, pour le charronnage et pour une infinité d'ustensiles et de travaux divers. Le chêne-vert n'est pas difficile sur le choix du terrain, comme tous les arbres agrestes et à feuilles persistantes, il n'aime pas l'émondage, il se reproduit très facilement de glands, mais il faut semer les glands sitôt qu'ils ont été recueillis. Chaque année



la glandée n'est pas également productive, elle alterne assez généralement, mais lorsqu'elle est favorable, elle fournirait à notre industrie agricole un grand secours, l'on élève peu de cochons dans nos campagnes parce que la glandée est peu abondante, et que les autres moyens pour nourrir ces animaux sont coûteux ; le chêne-vert s'allie assez bien avec le pin d'alep, il y aurait des localités où il pourrait être placé à l'entour des bois de pins ou dans les terrains un peu plus profond. La manière de l'élever est facile ; des semis faits en temps opportuns avec les précautions nécessaires, feraient promptement renaître cette essence qui tend à disparaître de nos bois.

Nous l'avons dit, les arbres à feuilles persistantes ne supportent pas l'émondage ; c'est une erreur qui est accréditée dans nos campagnes que lorsqu'on dégage un arbre de cette sorte, de ses branches inférieures on donne plus de vigueur aux tiges supérieures ; c'est précisément le contraire qui arrive ; les feuilles sont en harmonie avec le tronc, les branches et les rameaux supérieurs ; si vous rompez cet équilibre l'arbre languira et jamais il n'atteindra à cette belle venue de l'arbre laissé aux soins de la nature, voyez l'arbre resserré en pépinière, il s'étiole et jamais il ne présente la vigueur de l'arbre convenablement espacé, parce que celui-ci peut

développer ses rameaux inférieurs, nourriciers de ceux qui le dominent ; dans les rideaux de cyprès que l'on forme pour préserver du vent quelques pièces de terre, si ces cyprès ne sont pas garantis des troupeaux et que les béliers surtout viennent fréquemment se froisser sur leur tronc, les branches inférieures périssent et l'arbre languit à la longue ; étudiez la nature si vous voulez la seconder, mais ne lui imposez pas des doctrines que le désir de jouir et l'ignorance accréditent.

Souvent dans les lieux rocailleux et stériles on rencontre l'érable de Montpellier, cet arbre ne se trouve presque jamais que rabougris, cependant il est d'une belle venue, il en existait un très grand, il y a peu d'année, tout auprès du sommet de Garlaban ; cet arbre est l'un de ceux dont il sera avantageux d'étudier les habitudes, son bois est dur et il s'est perpétué dans plusieurs endroits du département.

En suivant la marche de la nature, l'on peut souvent connaître avec plus d'exactitude ce qui convient de faire pour couvrir un sol stérile de végétation, surtout quand cette végétation doit être livrée à elle-même; nous rencontrons souvent, çà et là, dans des sites divers et le plus fréquemment dans des terrains extrêmement pierreux, un arbre qui s'élève et prend une assez grande dimension au tronc, c'est le *Pyrus*

amygdaliformis; sur la lisière de la Crau, on peut le remarquer croissant même sur les poudings : pourquoi ne ferait-on pas quelques essais pour connaître jusqu'à quel point cet arbre pourrait s'assimiler à nos arbres forestiers? Son bois est d'une grande dureté et son fruit pourrait offrir quelque utilité pour les animaux ou pour l'homme; cet arbre est connu en provençal sous le nom de pérussier, mais cette désignation comprend aussi le *Pyrus communis var. achras*, le *Pyrus communis var, pyraster*. Le *Pyrus amygdaliformis* est plus fréquent dans les terrains chauds; les haies humides ou les vallons frais, nourrissent volontiers les deux autres variétés.

Le *Sorbus domestica* est un arbre qui se plaît beaucoup dans notre département, son bois est estimé pour la menuiserie, pour des vis, et des instruments de charpentier, il est très dur et reçoit un beau poli. Cet arbre ne craint pas le vent, il pivote profondément et ne nuit pas aux plantations qui l'environnent; son fruit peut être utilisé pour l'homme et pour les animaux.

Il est quelques penchants de hauteurs où le chêne *Quercus sesseliflora* réussit parfaitement bien; il est même de ces arbres, non loin des bords de la Durance, qui ont une dimension considérable, cet arbre n'est point à négliger; pour les terrains qui

lui sont favorables, il sera ce qu'est le *Quercus ilex* pour les autres localités : la glandée pour les cochons, les bois de construction plus tard, la tonnellerie, le charbon de bois, utiliseront éminemment les forêts de chêne, dont la nécessité en France doit être placée en première ligne. Le chêne blanc se multiplie avec une extrême facilité chez nous.

Le *Celtis australis*, micocoulier, se rencontre souvent d'une grande dimension dans le département ; les pentes pierreuses lui conviennent, on le rencontre, çà et là, dans les haies, son fruit attire plusieurs oiseaux de passage, son bois est dur, cet arbre ne paraît pas avoir constitué à lui seul des bois de quelque étendue ; sa croissance est lente.

Les peupliers blanc et noir, *Populus alba* et *Populus nigra*, suivent volontiers les bords des eaux, leur bois, quoique fréquemment employé, n'a pas une grande dureté.

Le frêne, *Fraxinus oxiphylla* se rencontre dans les mêmes localités que les deux espèces précédentes, cet arbre est pour nous du plus grand intérêt, son bois est très dur et cependant facile à travailler, c'est le meilleur bois de charronnage, l'on fait sécher les branches que l'on émonde pour les donner en hiver aux troupeaux des bêtes à laine. Cet arbre est bien différent par son port du *Fraxinus excelsior*, frêne ordinaire ; on devra le placer le long des

canaux et des cours d'eau et lui donner la préférence toute les fois qu'on le pourra. L'on peut aisément en faire des pépinières, sa croissance n'est pas rapide.

L'érable, *Acer campestris*, se trouve le long des cours d'eau et sur quelques versants de hauteurs, pas trop proche de la mer, et un peu frais. Cet arbre n'est pas très fréquent.

L'ormeau, *Ulmus campestris*, abonde dans les lieux frais et le long des cours d'eau; autrefois il a dû former de petits bois, au pied de plusieurs hauteurs et dans le fond de quelques vallons. Dès longtemps nous l'avions appelé pour former des avenues et ombrager les maisons de campagne, et, plus tard, il vint offrir son bel ombrage aux promenades des villes et des villages; son bois est bon pour la charpenterie et le charronnage, ses feuilles sèches sont données aux troupeaux en hiver, les feuilles tombées font une bonne litière, on le multiplie facilement, on ne pourra guère l'admettre que le long des cours d'eau à cause de la nature du terrain qu'il réclame, il lui faut de la fraîcheur ou des terres un peu profondes.

Les arbres exotiques introduits dans nos cultures ne peuvent point encore s'assimiler à ceux qui naissent spontanément sur notre sol, toujours ils ont besoin de quelques soins, et ceux dont la croissance

est facile et d'une belle venue sont ordinairement plantés sur des fonds profonds et fertiles. Si un arbre s'est développé avec vigueur près d'une habitation, dans un terrain peu profond et d'une nature ingrate, il ne doit point induire à erreur pour des plantations dans un sol analogue loin de ces habitations; les constructions de quelques natures qu'elles soient procurent une humidité constante autour de ces arbres et les lieux habités sont riches d'émanations favorables à la végétation. Laissons aujourd'hui aux parcs des grandes propriétés, aux jardins de luxe ou d'agrément, aux promenades qui embellissent nos villes, ces hôtes étrangers que l'habitude de notre climat et de notre sol n'ont pas encore absolument assimilés à nos végétaux indigènes, il y en aura plus tard qui se confondront dans nos forêts avec les enfants du sol, déjà l'on a vu de jeunes cèdres germer sous l'ombre des vieux cèdres, et le platane se reproduire, dans les ravins des torrents, de ses semences; toutefois ne faisons pas aujourd'hui de grands essais, soyons économes du temps et des sacrifices que la génération actuelle doit s'imposer, pour arriver plus facilement à un état de choses favorable aux générations futures.

M. de Fonscolombe, dans son excellent mémoire sur la reproduction des forêts en Provence, considère à la fois les terrains des bords de la Durance, les

collines des Maures, les montagnes de la haute Provence et les terrains calcaires de notre département, cette diversité de terrains et l'étendue qu'il embrasse lui fait admettre une grande variété d'arbres, pour nous, n'ayant, comme nous l'avons dit, qu'à nous occuper du département des Bouches-du-Rhône, nous sommes plus restreints dans le choix des essences que nous devons adopter pour notre objet.

Nous ne jetterons qu'un coup d'œil rapide sur la dépense comparative que nécessiterait dans l'état actuel des choses la reproduction des forêts et nous ne l'envisageons même que relativement aux bois de pins, le développement complet de ce sujet exige des désignations précises de localité et c'est en quelque sorte un devis que l'on devrait produire.

Aujourd'hui les terres vagues qui couvrent une grande portion de notre département ne peuvent, en moyenne, s'affermer plus de 3 fr. l'hectare. En Crau, les terrains qui n'auraient pas de bergerie, des prairies naturelles et quelques parcours de fourrages artificiels ne pourraient pas s'affermer à plus de 4 fr. l'hectare, et sur les bords de Crau à peine à 2 fr., ainsi établissant notre calcul sur un hectare, nous pouvons admettre à 3 fr. de revenu annuel les données suivantes :

75f	00c	Fermage pendant 25 ans d'une hectare de terre vague, soit à 3f l'an.
52f	00c	Intérêts cumulés sur cette somme pendant les 25 ans à 4 p. °/o.
36f	00c	Six journées d'hommes et six journées d'enfants pour semer en pins une hectare de terre vague.
56f	00c	Intérêts cumulés sur cette somme pendant 25 ans.
50f	00c	Traitement d'un garde champêtre à 800f par an, pour surveiller 400 hectares de plantation, les 50f représentent ce traitement pour une hectare pendant 25 ans.
36f	00c	Intérêt cumulé sur cette somme.
12f	50c	Traitement à un inspecteur pour la surveillance de 2000 hectares à 1000f, ce qui forme, 0,50c par hectare, ou soit 12f 50c pour 25 ans.
9f	00c	Intérêt cumulé pendant 25 ans.
12f	50c	Faux frais pendant 25 ans, à 1000f pour 2000 hectares, soit 0,50c par hectare.
9f	00c	Intérêt cumulé sur cette somme.
131f	00c	Coût d'une hectare de terre vague que nous n'avons évaluée qu'à 120f, mais que nous plaçons ici à 131f pour tous
479f	00c	*A reporter.*

479^{f} 00^{c} *Report.*

frais préalables d'achat, etc., etc.

215^{f} Intérêt cumulé sur cette somme,

dont il faut déduire

75^{f} Fermage pendant 25 ans.

88^{f} 00^{c} 127^{f} 52^{f} Intérêt cumulé sur le fermage.

567^{f} 00^{c}

Après 25 ans l'on aura réellement déboursé 567 fr. et l'on aura une hectare de bois de pins, qui en coupe réglée produira de 60 à 100 francs suivant la localité.

Le tableau que nous venons de tracer pour établir le coût d'une plantation de pins, nous conduit naturellement à jeter un coup d'œil sur le personnel que l'on sera pendant un temps déterminé, dans le cas d'entretenir pour la conservation des nouveaux bois, ce personnel peut être borné :

1° A un garde champêtre, au traitement de 800 fr. par an, ayant à surveiller une étendue de 400 hectares.

2° Chaque 2000 hectares pourront être sous la direction d'un inspecteur à 1000 fr. de traitement annuel.

La réussite de l'entreprise est essentiellement attachée à un bon choix chez ces agents, chargés de l'exécution : il est en France, plus que partout

ailleurs, une malheureuse tendance à favoriser l'individu au dépend de la chose publique, soit bonté, soit faiblesse, soit corruption, l'intérêt général fléchit presque toujours devant l'intérêt particulier.

Au moment des plantations ces frais peuvent être combinés de telles manières qu'il n'y ait pas de plus grandes charges. Il ne serait pas difficile d'appliquer ici la même économie que l'on retrouve dans une entreprise particulière.

Mais de quelque manière que l'on s'y prenne pour reboiser nos hauteurs, écartons-en toujours le régime communal, l'on a la triste expérience que ce régime est tout-à-fait contraire à la conservation des forêts, soit par les abus qu'il est dans l'impuissance de réprimer, soit par l'incurie qui s'attache à une forme administrative mal définie.

Nous ne nous étendons pas sur les semis et les soins qu'exigent d'autres essences, il faut bien se pénétrer de la vérité déjà énoncée, que chaque localité exigera des modifications diverses et que c'est l'étude de ces localités qu'il importe d'approfondir : nous avons développé notre idée générale en faisant une sorte de devis pour une plantation de pins, ce devis sera autre lorsqu'il sera question des plantations le long des berges des canaux d'arrosage, de routes diverses, ou d'autres terrains, ou enfin d'autres essences.

CONCLUSION.

En résumant tout ce que nous venons d'exposer, nous voyons qu'aujourd'hui 236,500 hectares de terrains vagues dans le département à 3 fr. l'hectare de produit, forment un revenu annuel de 709,500 francs, que ces 236,500 hectares, venant à produire 50 fr. par hect., élèveront ce produit à 11,825,000 francs, après vingt-cinq ans, et que ce chiffre est le minimum de celui du rendement de notre sol forestier.

Mais pour nous rendre propriétaire d'un sol de cette valeur, nous aurons dû dépenser 134,095,500 francs, somme des 236,500 hectares multipliées par 567, chiffre du devis que nous avons donné pour la plantation d'une hectare de pins.

Aujourd'hui l'hectare évaluée à 120 fr., et s'affermant à 3 fr., fournit l'intérêt annuel de 2 fr. 50 c. pour cent.

L'hectare ayant coûté 567 fr. et rendant 50 fr., établit l'intérêt annuel à 8 fr. 82 c. pour cent.

Ainsi couvertes de bois, les 236,500 hectares produiront annuellement 11,825,000 fr. Ils ne produisent aujourd'hui que 709,500 fr., donc en moins de douze ans l'excès du nouveau produit sur l'ancien aura amorti les 134,095,500 de l'achat du terrain et des frais de plantation, et nous aura procuré un sol forestier de 294,475,577 fr. à l'intérêt de 4 pour cent, cet accroissement de valeur foncière doublera celle du sol agricole du département.

En groupant ces chiffres, nous nous sommes toujours tenus en sous de toute évaluation réelle, pour faire la part des éventualités, et cet aperçu ne comportant pas les détails de toutes les localités et de chaque essence, en particulier, nous l'avons tracé, d'après notre devis pour une plantation de pins.

Mais laissons à l'industrie particulière toutes les supputations de bénéfice que peuvent produire les mesures que nous sollicitons, ne considérons dans ce moment que le bienfait qui résulterait pour le pays d'un changement aussi grand dans la nature de son sol, et remarquons que les délais apportés

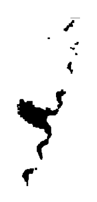


à l'exécution que ces mesures réclament, c'est les rendre plus difficiles, plus étendues, plus coûteuses, faisons servir l'ingénieuse puissance de notre état moderne de civilisation, à seconder les forces productives de la nature et d'heureux succès couronneront les nobles efforts des esprits sages et persévérants qui auront mesuré toute l'étendue d'un bienfait que nous n'hésitons pas de classer dans les nécessités de l'époque. Nous ne craignons pas de le répéter, interrogez les annales des anciens peuples et vous verrez que les révolutions qui affligèrent l'espèce humaine à diverses périodes, en apportant sur le sol une main dévastatrice et n'invoquant aucune espérance pour l'avenir, ont frappé de mort les contrées les plus fécondes de la terre, celles que toutes les traditions représentent comme le berceau des nations les plus puissantes et qu'éclaira l'aurore de toutes les civilisations.

Si l'administration qui régit notre département attache les regards vigilants sur cette question importante, elle s'inspirera de la nécessité des moyens d'exécution, elle rendra facile des mesures environnées, dans l'état actuel des choses, de quelques obstacles, et elle saura conduire avec fermeté et persévérance à sa fin une œuvre aussi patriotique; sa sagesse préviendra les froissements de vieilles habitudes interrompues, laissera à la propriété toute

la plénitude de son droit et conciliera les bienfaits de l'innovation avec les intérêts de l'actualité. Les générations futures béniront cette action puissante et éclairée, elles recueilleront le fruit de cette vieille pensée d'utilité publique alors réalisée et le pays aura conquis un nouvel élément de force, de puissance et de bien-être.







JACQUES GAUFRIDI.

[illegible] d'après la gravure de Cundier



BIOGRAPHIE

DU PRÉSIDENT

JACQUES DE GAUFRIDI

PAR M. MOUAN,

Secrétaire-perpétuel de l'Académie.

Jacques de Gaufridi fut un des hommes les plus recommandables dont l'histoire de notre ville puisse conserver le souvenir.

Ami dévoué de son pays, il le défendit dans une foule d'occasions avec une ardeur peu commune, passionné pour les intérêts du peuple, il se montra constamment jaloux du maintien de ses droits et de ses prérogatives, chargé de remplir à une époque difficile des fonctions élevées dans la magistrature, il s'y fit remarquer par une grande fermeté, enfin

annaliste de sa province, il consigna dans une histoire demeurée manuscrite et dans des mémoires aussi inédits, le récit des principaux événements dont il fut le témoin.

En récompense de tant d'actions méritoires, le peuple, cédant à un moment de vertige, saccagea un jour la maison du digne magistrat, pilla ses biens et le priva du fruit de ses longs travaux. Gaufridi, pour toute vengeance, écrivit ses *emplois* (1) et présenta dans ce mémoire justificatif l'apologie de sa conduite, lors des diverses missions qui lui avaient été confiées.

Je vais essayer d'esquisser avec simplicité le tableau d'une vie entièrement consacrée au bien public. Lorsque malgré tant de titres au souvenir pieux de la postérité, Jacques Gaufridi est presque méconnu parmi nous, il ne sera peut-être pas sans quelque utilité et sans quelque intérêt de retracer la biographie de ce grand citoyen.

Jacques de Gaufridi, issu d'une des plus anciennes familles consulaires du pays, naquit à Aix en 1597 d'Arnaud de Gaufridi et de Françoise de Pena, fille du célèbre André de Pena, conseiller au parlement.

(1) Les emplois de M. le président Gaufridi (1687), in-12 de 112 pages, avec portrait.



L'auteur (1) de l'histoire généalogique de la maison de Gaufridi voudrait y rattacher les Geoffroy des comtés d'Arles, de Forcalquier et des vicomtés de Marseille ; peut-être le généalogiste s'est-il laissé entraîner par un zèle trop exagéré de rehausser l'éclat de son nom. Quoiqu'il en soit, la plupart des membres de cette famille se rendirent autant recommandables par leur mérite personnel que par les charges dont ils furent revêtus. Alexis Gaufridi aïeul de notre magistrat obtenait en 1534 l'union de la procuration du pays au consulat d'Aix, et cette union était définitivement assurée par l'édit du mois de septembre 1535, portant réformation de la justice en Provence. Alexis Gaufridi était alors assesseur et il fut ensuite premier consul à deux reprises différentes. Son fils, Arnaud Gaufridi obtint aussi par deux fois les honneurs du second consulat, en 1598 et 1608. Il se montra constamment plein de zèle pour les intérêts de la cité.

Le jeune Gaufridi fut initié de bonne heure aux diverses connaissances qu'embrasse l'esprit humain. Des lectures assidues et réfléchies lui permettaient de se prononcer avec assurance sur plusieurs ma-

(1) Jean-François Gaufridi, conseiller au parlement, et fils de Jacques Gaufridi. Son histoire généalogique a été imprimée à Aix, chez Legrand, 1687, in-4°.

tières n'ayant entre elles aucune affinité. Néanmoins la religion et la philosophie furent toujours pour lui les objets d'un culte spécial. Ces deux puissants soutiens le rendirent inébranlable au milieu de toutes les vicissitudes dont sa vie fut agitée.

En 1627, et à l'âge de trente ans, Gaufridi qui exerçait la profession d'avocat était nommé assesseur. Une santé chancelante, une défiance injuste de ses forces, plus que tout cela, quelques obstacles apportés à son élection, ces divers motifs faisaient naître en lui l'hésitation. « J'étois imbu, disait-il, d'une maxime pratiquée dans notre maison qu'on peut accepter les charges publiques, mais non pas les rechercher, et je rougissois quand je voyois qu'on caressoit ceux qui devoient donner leurs suffrages, pour les obliger de les donner favorables (1). »

Il crut toutefois ne pas pouvoir se dérober à une marque de confiance honorablement exprimée.

Un des premiers actes de son administration fut de contribuer à une mesure dont la ville d'Aix devait recueillir un grand avantage.

Joseph Gaufridi, cousin de notre assesseur, possédait alors une source d'eaux chaudes au quartier de l'Observance. Or, la ville avait formé le projet d'acquérir cette source pour construire ensuite un

(1) Emplois, pag. 8.



édifice thermal, et Jacques Gaufridi en sollicita la cession de la part de son parent. « L'inclination pour le bien public, dit de Haitze, que Joseph Gaufridi avoit héritée de ses ancêtres, le fit facilement convenir de cette importante aliénation en faveur de sa patrie (1). » Les accords furent consignés dans un acte public, le 7 octobre 1627, notaire Isoard, à Aix (2).

Mais des soins plus importants devaient bientôt occuper le digne assesseur.

Au mois de mai 1628 s'ouvrit à Aix l'assemblée des états généraux de la province, sous la présidence de l'archevêque Plessis de Richelieu. Louis XIII y demandait des sommes considérables pour subvenir aux dépenses occasionnées par le siége de la Rochelle, dernier refuge des religionnaires. Il s'agissait encore de procéder à la vérification de divers édits écrasants pour le peuple, notamment sur la réduction de la mesure du sel pour un tiers avec augmentation du prix, sur la nomination d'auditeurs des comptes tutélaires et d'experts jurés et la création de nouveaux officiers inconnus à la Provence, tels que les contrôleurs des greffes pour les sentences

(1) Hist. de la ville d'Aix, manuscrite, liv. 14, § 87.
(2) Robert, Essai historique et médical sur les Eaux Thermales d'Aix, pag. 25.

données par les diverses juridictions, avec le droit de pouvoir exiger la moitié des salaires perçus par les greffiers (1).

Gaufridi s'élève avec force dans l'assemblée contre ces dangereuses innovations, et d'unanimes applaudissements accueillent ses paroles. D'une voix unanime encore, il est désigné avec l'archevêque d'Aix, le marquis de Janson et le sieur de Salernes, pour aller présenter au roi les remontrances du pays contre les nouveautés dont il était menacé.

Ces témoignages d'estime furent bientôt suivis de ces mots flatteurs que lui adressa le premier président Forbin-d'Oppède, au moment du départ :

« Le bien et le mal de la province sont entre vos mains ; vous devez lui témoigner votre fidélité et votre amour (2). »

Le sens de ces expressions était celui-ci : comme frère du premier ministre, l'archevêque d'Aix s'opposera faiblement aux projets arrêtés, et les autres membres de la députation, irrésolus et manquant d'énergie ne sauront lutter avec succès contre la pensée ministérielle.

Ainsi le rôle principal était confié à Gaufridi dans cette négociation. Il devait veiller surtout à ce qu'il

(1) H. Bouche, Hist. chronologique de Provence, t. II, p. 874.
(2) Emplois, pag. 10

ne fût pas accordé au roi plus de 200,000 livres. C'était là le plus grand sacrifice que le pays pût s'imposer.

L'archevêque proposait un don de 400,000 livres pour la révocation des édits. Gaufridi parvint à le ramener ainsi que ses collègues à une offre beaucoup plus modérée.

Cette offre fut reçue avec dédain par le marquis d'Effiat, maréchal de France et surintendant des finances. Vainement l'assesseur lui représenta l'épuisement du pays et l'impossibilité où il était de fournir de plus fortes sommes, d'Effiat ne répondit que par des menaces; il manifesta même la volonté de supprimer la procuration du pays et de changer les formes de la province, en matière d'administration.

Effrayé de ces projets, instruit d'ailleurs que les députés allaient être condamnés sur leur propre cahier, Gaufridi exécuta alors une action des plus hardies que son ardent patriotisme seul peut justifier: il fit disparaître adroitement, des mains du secrétaire (1), le cahier compromettant et refusa avec obstination de s'en dessaisir. La considération dont il jouissait fut assez puissante pour le soustraire à toute poursuite et il put retourner librement en Provence avec les autres députés.

(1) Emplois, pag. 12.

Mais bientôt se réalisèrent les menaces du surintendant.

Alors fut projeté le fameux édit des *élus* qui devait introduire une nouvelle forme de gouvernement dans la province, anéantir ses priviléges et renverser les anciens ordres, le bruit se répandit qu'à la contribution de la taille générale on allait joindre la taxe non seulement des immeubles, mais encore des meubles pour toutes les conditions; un impôt devait encore être prélevé sur le travail des artisans, le louage des laboureurs, les gages des serviteurs et des servantes. L'effervescence du peuple était à son comble. De là, ces désordres que rapportent nos historiens, ces assemblées tumultueuses, ces dévastations des maisons de l'intendant d'Aubrai et du président d'Oppède, soupçonnés d'être favorables à ce funeste édit des élus.

Tel était le zèle de Gaufridi pour le maintien des priviléges de son pays qu'il avouait franchement dans la suite que les actes blâmables du peuple en délire ne l'avaient point révolté. « J'avois tant d'amour pour la liberté de ma patrie que j'estimois que ceux qui la protégeoient par des actions même illégitimes méritoient des louanges, et je ne me prenois pas garde que je me rendois coupable devant Dieu, en faisant des souhaits pour ceux qui commettoient des crimes. (1). »

(1) Emplois, pag. 16.



Le projet de transférer à Toulon la cour des comptes acheva de troubler les esprits.

« C'étoit, suivant les propres expressions de Gaufridi (1), un préjudice insupportable à la ville d'Aix qui ne se soutient que par les compagnies souveraines, c'étoit aussi un moyen de faire paroître un gouverneur sans crédit et le faire deschoir de l'estime où il avoit été. »

Réuni sur la place des Prêcheurs, le peuple d'une voix unanime désignait Gaufridi pour être député vers le roi à l'effet de s'opposer au déplacement de la cour des comptes. Bientôt les suffrages qu'obtint notre assesseur dans le conseil de la cité ratifièrent le choix populaire. On adjoignit à Gaufridi le grand-vicaire Mimata.

Louis XIII était alors malade à Lyon. Le ministre de Brienne accueille brusquement les députés et dit à Mimata qu'il eût à s'occuper de son bréviaire. Les délégués de la cité n'en exposent pas moins par l'organe de Gaufridi le droit de la ville d'Aix à empêcher la sortie de la chambre des comptes, droit fondé sur de vieux privilèges et d'anciens accords avec les consuls de Provence, ils font valoir la raison d'état exigeant que la ville d'Aix soit conservée dans sa grandeur pour servir comme de bouclier ou de frein

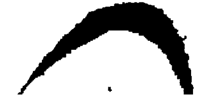
(1) Hist. de Provence, manuscrite, pag. 33.

à la ville de Marseille, ils insistent sur les avantages résultant pour la France de ce qu'à peu de distance d'une cité si considérable et si jalouse, il en existe une autre pouvant mettre 7 ou 8,000 hommes sous les armes. Notre ville, disent-ils enfin, n'a pas été pourvue par la nature des éléments capables d'assurer sa grandeur, aussi nos rois sages politiques l'ont élevée par tous les moyens que l'art a pu leur suggérer. Ils y ont établi le parlement, les comptes, toutes les justices, la procuration du pays, l'université, le tout dans le but d'y attirer des habitants. Enfin, lui enlever les moyens d'entretenir son peuple c'est occasionner du préjudice à l'État et donner un juste sujet de plainte à la cité (1).

Ces considérations ébranlent l'âme du ministre. Notre dessein, répondit-il, n'est point d'affaiblir la capitale de la Provence, ce que nous demandons avant tout c'est la soumission. Dès que la chambre des comptes sera sortie d'Aix, on rétablira ses officiers sur leurs siéges, mais en l'état des choses vous ne sauriez être utilement entendus.

Gaufridi en se retirant, protesta du danger auquel le service du roi allait être exposé dans une province dont la fidélité était à l'épreuve mais qui concevait

(1) Hist. de Provence manuscrite de Gaufridi, pag. 35, 36, de Haitze, Hist. de la ville d'Aix, liv. 15 § 6.



des craintes sérieuses de voir changer la forme de son administration.

Cependant les émeutes continuaient à Aix ; plusieurs maisons avaient été pillées et une bande de forcenés se disposait même à aller incendier le château de La Barben. Déjà les bois en dépendant avaient été dévastés. Une délibération du parlement avait fait défenses d'acheter ou d'exercer aucun office d'*élu*, sous peine d'une forte amende.

Gaufridi et un des consuls parcouraient la cité dans tous les sens; par des exhortations réitérées ils s'efforçaient de contenir et de modérer le peuple. Ils détournèrent plus d'une main criminelle prête à porter la ruine et la dévastation.

Au milieu de ces circonstances, une mission fut confiée à Gaufridi. Interprétée d'une manière défavorable par l'esprit de malveillance, elle fut l'origine de plus d'un désagrément pour notre assesseur.

Il s'agissait de la vérification de certains faits contre des fermiers plaidant avec la ville. Accompagné d'un juge royal, Gaufridi parcourait la province et s'arrêtait dans diverses localités.

Quelques personnes prévenues contre l'assesseur virent là un prétexte servant à déguiser l'enrôlement des forces disponibles en cas de besoin. Un capitaine nommé Corbeil fit part de cette conjecture au duc

de Guise, gouverneur de Provence et même au cardinal de Richelieu.

Le duc de Guise ne craignit pas de traiter publiquement Gaufridi de cabaleur; il se hâta d'informer la cour d'une démarche qu'il eut soin de présenter comme très répréhensible. Gaufridi put se convaincre plus tard que sa réputation n'avait pas été ménagée auprès de Louis XIII. « Je faisois une procédure de justice et l'on prît de là sujet de me faire passer pour factieux et pour un des auteurs des désordres de la province! J'ay été coupable auprès du roy d'un crime où je n'ay pas pensé et j'en ay ressenti la peine sans l'avoir pourtant encourue (1). »

Cependant l'affaire des élus allait avoir un dénouement bien moins fatal pour les libertés du pays que celui objet de tant de craintes, Gaufridi ne fut pas étranger encore à cette heureuse conclusion.

Le prince de Condé, muni de pleins pouvoirs, arrive en Provence pour pacifier toutes choses. Envoyé vers lui avant son entrée dans la province, puis député aux États tenus à Tarascon, Gaufridi acquiert bientôt la certitude que le prince était pénétré d'un grand esprit de tolérance et de modération. Il borna dès lors ses soins à l'entretenir dans

(1) Emplois, pag. 23.



ces dispositions favorables. Le prince changea seulement le conseil de ville et laissa le premier consul à la nomination du roi. Enfin par lettres-patentes données à Chantilly en juillet 1633, S. M. supprima l'édit des *élus* et accorda une amnistie générale sauf quelques exceptions. Toutefois la ville d'Aix fut condamnée à de fortes sommes envers ceux dont les biens avaient été pillés.

Gaufridi est de nouveau député en cour à l'effet de demander la garantie de ces condamnations contre les vrais coupables. Il aurait voulu surtout obtenir une contribution de la part des localités qui avaient pris une part active aux désordres commis à La Barben. Mais l'intention de la cour était de mettre cette dépense à la charge des officiers du parlement frappés d'interdiction pour s'être opposés trop vivement à l'édit des *élus*.

Tout ce que put faire Gaufridi ce fut de conserver au président Corriolis la jouissance de ses biens, par la confiscation qu'il obtint au nom de la ville. Il se retira, « persuadé qu'on vouloit bien que la ville d'Aix ressentit durant longtemps la peine qu'elle avoit encourue, pour les désordres qu'elle avoit tolérés (1). »

Son âme était surtout attristée de l'insolence des

(1) Emplois, pag. 27.

gens de guerre et des injures fréquentes adressées aux consuls. « Outré de déplaisir et de douleur, je souhaitois d'être la victime pour ce peuple, et j'eusse volontiers offert ma vie pour satisfaire à la justice du roy, et délivrer par ma mort tant de malheureux innocens (1). »

Gaufridi sorti de charge, put goûter pendant quelque temps un repos acheté par de nombreux et pénibles services.

Son attachement pour la ville d'Aix se montra bien dans une circonstance que nous allons rappeler succinctement. L'amour du sol natal l'emportait chez lui sur toute autre affection particulière.

Le maréchal de Vitri dont nos historiens dépeignent le caractère dur et hautain avait succédé en 1631, comme gouverneur de Provence au duc de Guise tombé en disgrâce. Au mois d'octobre 1634, le maréchal fut mandé à la cour et le marquis de St-Chaumond, désigné pour gouverner en son absence. Gaufridi avait contracté avec lui une étroite amitié et cette liaison déplut au maréchal de Vitri, ennemi déclaré de St-Chaumond. Bientôt ce dernier reçut lui-même l'ordre de se retirer dans une de ses terres et d'y attendre les volontés du roi. Cette circonstance ne refroidit en rien l'affection de Gaufridi

(1) Emplois, pag. 28.



et par là il perdit toute espèce de crédit aux yeux du maréchal.

Le départ de St-Chaumond fut un véritable deuil pour la ville d'Aix où il avait gagné tous les cœurs. Il partit accompagné de cinquante gentilshommes en tête desquels marchait Gaufridi. St-Chaumond témoigna le plus vif regret de le laisser exposé à la haine du maréchal de Vitri et proposa de lui donner tel emploi qu'il désignerait dans la nouvelle résidence qui lui devait être assignée par le roi. Mais trop de liens retenaient Gaufridi à Aix. Sa réponse à St-Chaumond est aussi noble que patriotique : « Je vous ai donné mon cœur, il est vraï et ce seroit pour moi une extrême satisfaction de vous suivre en tous lieux : cependant que la considération de ma persónne ne vous mette point en peine. Je suis né libre et je n'ay pas laissé d'user de ma liberté avec discernement. J'ay condamné les déportements du maréchal l'ayant cru l'ennemi de la province, je me suis attaché à vous, parce que je vous ai connu homme de bien, ainsi n'ayant point eu d'autre sujet de mon amour et de ma haine, je n'ay point de sujet de craindre... Je vivrai avec l'assurance que la probité donne, et je trouveray le repos que je cherche (1). »

(1) Histoire de Provence, manuscrite, pag. 99.

Exclusivement occupé de sa profession d'avocat, Gaufridi apprenait soit par les consultations où il était appelé, soit par les plaintes publiques, les nouvelles atteintes projetées contre la liberté du pays et les charges onéreuses qu'on se proposait de lui imposer.

« Ces nouvelles me piquoient si sensiblement qu'elles me faisoient porter sur le visage les tristes marques d'un déplaisir que je ne pouvois cacher, mais comme le soin des remèdes ne m'appartenoit pas, il ne m'étoit pas difficile de les éloigner de mon souvenir, ayant le loisir de m'appliquer aux bonnes lettres ou aux affaires particulières (1). »

Voici quelle était la principale de ces innovations :

En 1637, après la reprise des îles de Lérins et de Ste-Marguerite sur les espagnols, quelques troupes avaient été laissées en Provence et placées uniquement à la charge du pays, malgré un don de 1200,000 livres accordé par les communautés assemblées à Brignolles. Vive opposition des consuls d'Aix déclarant que sans le consentement des États, ils ne pouvaient consentir à une charge contraire aux franchises de la province et aux accords passés avec le ministre. Alors l'archevêque de Bordeaux, Sourdis d'Escoubleau, ce prélat dont la vie fut

(1) Emplois, pag 30.



partagée en deux carrières, celle des armes et celle de l'église, Sourdis chargé d'exécuter les ordres du souverain s'irrite de cette opposition des consuls. De concert avec le premier président de Bernet, il forme le projet d'enlever aux consuls d'Aix la procuration du pays, pour en investir quelques créatures, instruments dociles de ses ordres. Il obtint même un arrêt du conseil d'État désignant entre autres dispositions, ceux à qui étaient dévolues ces fonctions de procureurs du pays.

La ville accueille avec de violents murmures ces nouvelles calamiteuses : le conseil de la cité se réunit et l'avocat Martely, assesseur, expose avec éloquence le préjudice que la province allait éprouver de ce changement. Il montre la ville d'Aix déchue de sa grandeur si on lui enlève le soin des affaires générales qui la rendait si considérable aux yeux du souverain et des ministres, si utile au pays, puis il ajoute ces paroles : « Comme la ville a l'obligation à la maison de Gaufridi de l'établissement de la procuration du pays, il faut aussi qu'elle lui ait celle de son rétablissement; je suis donc d'avis qu'on députe au roi l'avocat Gaufridi pour demander la révocation des ordres si funestes, afin que par une heureuse fatalité, la ville recouvre par les soins du petit-fils le lustre que l'ayeul lui avait procuré (1). »

(1) Gaufridi, Hist. de Provence, manuscrite, pag. 153.

Cette motion est adoptée avec enthousiasme ; mais Gaufridi montrait quelque hésitation. Il n'était pas dans les bonnes grâces du gouverneur, de là cette crainte qu'en acceptant une mission offerte avec tant d'empressement il ne s'exposât à des refus injurieux.

L'amour du bien public l'emporta encore une fois.

Arrivé à la cour, Gaufridi put se convaincre par la propre déclaration des ministres que les ordres pour séparer la procuration du pays du consulat avaient été obtenus contre le sentiment de S. M. L'importunité de ceux qui exerçaient l'autorité dans la province avait seule arraché de tels ordres de la cour.

Le fatal arrêté fut dès-lors facilement révoqué, et la ville rétablie dans son entière liberté de suffrages.

Cette heureuse négociation de Gaufridi lui aliéna encore plus les faveurs de l'archevêque de Bordeaux et celles du premier président.

« Je connus à mon retour par les froideurs de ce dernier qu'il n'étoit point satisfait de ma conduite, les caresses avec lesquelles il m'accueilloit auparavant furent changées en sévérité, d'où je conclus qu'il avoit attendu de moi des choses contraires à mon honneur. J'eusse conservé la part qu'il m'avoit accordée en son amitié si j'eusse été capable de



trahir ma patrie pour lui complaire, et si je lui eusse donné le moyen de s'acquérir des créatures dans les premières charges de la province, au préjudice de la liberté en laquelle la ville avoit été si heureusement rétablie (1). »

On était alors au mois d'octobre 1637. A cette époque eut lieu la disgrâce du maréchal de Vitri, rappelé pour aller rendre compte de sa conduite. Le gouvernement de Provence fut conféré à Louis de Valois, comte d'Alais, dont Gaufridi allait bientôt devenir le confident le plus sincère, l'ami le plus dévoué.

Député de la ville pour lui rendre ses hommages, Gaufridi dans cette premiere entrevue s'attira les bonnes grâces du nouveau gouverneur.

« Je me portay d'autant plus volontiers à luy offrir mes services qu'il étoit dans l'estime d'une grande probité et que je ne voyois dans toutes ses actions que les marques d'une vertu exemplaire, et d'autre part M. Desnoyers m'ayant dit en sa présence qu'il seroit désormais le canal par où toutes les grâces du roy s'écouleroient dans la province, je crûs que je pourrois servir utilement ma patrie si je me rendois considérable auprès d'un prince qui seul pouvoit luy procurer du bien (2). »

(1) Emplois, pag. 35.
(2) Emplois, pag. 36, 37.

Ainsi le dévouement au pays dirigeait avant tout Gaufridi dans ses affections.

Sans doute le comte d'Alais avait de grandes qualités. Papon (1) le représente comme un prince humain, juste, affable, aimant le bien public et encourageant les lettres, mais, ajoute le même historien, il se prévenoit aisément, et n'avoit point cette fermeté que le caractère des provençaux, élevés dans les discordes civiles, rendoit nécessaire. Aussi eut-il des désagréments qui firent le malheur de sa vie.

Un de ses premiers actes fut d'apporter quelque soulagement à la province, en licenciant tous les régiments de milice, il déclarait en même temps que son plus grand bonheur serait toujours de rendre le peuple heureux et satisfait.

Cependant on l'accusa à la cour de préjudicier par trop de bonté au service du roi et d'avoir exposé la frontière aux ennemis en la dégarnissant trop tôt. Il vit là l'effet des intrigues de l'archevêque de Bordeaux qui voulait le rendre odieux. Il se trouva placé dans l'alternative ou de faire murmurer le peuple en le surchargeant, ou de déplaire à la cour, en voulant procurer quelque adoucissement aux provençaux.

« Il ne laissa pas pourtant d'aller toujours son

(1) Histoire générale de Provence, t. IV, pag. 490.



chemin et de suivre son ancienne maxime qui étoit de consulter en ses actions son honneur et sa conscience et de laisser les événements à Dieu (1). »

Une telle conformité de sentiments entre le comte d'Alais et Gaufridi fut le lien par lequel ces deux généreux défenseurs du pays furent toujours étroitement unis (2).

Le comte d'Alais voulait, avant tout, que le choix des procureurs du pays fut sanctionné par le peuple. Il regardait ces fonctionnaires *comme des instruments*

(1) Gaufridi, Hist. de Provence, manuscrite, pag. 196.

(2) Gaufridi avait eu en sa possession la copie d'une *lettre d'un gentilhomme de Montpellier à un de Marseille*, et dans cette épitre qui ne porte ni date, ni signature, le comte d'Alais était calomnié de la manière la plus indigne. Cette pièce est aujourd'hui à la bibliothèque d'Aix, dans un de nos recueils manuscrit, n° 782. On y lit entr'autres aménités que le comte d'Alais continue dans cette mauvaise volonté de fouler les peuples, d'anéantir l'autorité du parlement et de ruiner les familles pour s'enrichir de leurs dépouilles... Un peu plus loin on le qualifie de monstre, de tyran, de digne imitateur de Néron, n'ayant jamais eu d'autre pensée que pour les proscriptions, les pillages et les assassinats.

Sur une feuille servant d'enveloppe on lit cette note *autographe* de Gaufridi :

« Lettre plenne d'imposture contre M. le compte Dalaix la-
« q'elle je ne garde que pour justifier jusques ou peut aller la
« malice des ames noires puisqu'on y dict faussement tout ce
« q'elle peut inspirer contre le meilleur prince qui ait jamais esté
« et un des plus véritables homes de bien suivant mesme laven
« de tous ses ennemis après q'il a esté mort. »

rendant les affaires aisées ou difficiles (1). En conséquence, il proposa à Gaufridi de remplir une seconde fois les fonctions d'assesseur.

Il fallut en quelque sorte lui faire violence pour avoir son acceptation. Le premier président était fort puissant à la cour et Gaufridi avait perdu son affection. Il craignait de se rendre ou suspect ou inutile.

Il découvrit son cœur avec liberté à la personne chargée de lui transmettre avec instance le désir du gouverneur. « Je la conjuray avec abondance de larmes de vouloir travailler près de celuy à qui la nomination appartenoit pour m'en faire décharger (2). »

Gaufridi semblait prévoir les luttes et les ennuis qu'il aurait à soutenir et à essuyer pendant ce nouvel assessorat.

En reconnaissance de l'accueil empressé dont il avait été l'objet, le comte d'Alais résolut de rendre à la province la tenue des états supprimés par le maréchal de Vitri, comme formant obstacle à ses desseins. Ils les obtint de la bonté du roi et les convoqua à Aix pour le mois de février 1639 (3).

Dans cette session des états, Gaufridi termina une

(1) Gaufridi, Hist. de Provence, manuscrite, pag. 198.
(2) Emplois, pag. 38.
(3) Gaufridi, Hist. de Provence, manuscrite, pag. 199.



ancienne contestation entre la ville d'Aix et divers propriétaires de la plaine de Puyricard.

Ceux-ci tout en jouissant des privilèges de la cité n'entendaient pas contribuer aux charges ni payer l'imposition sur la farine pour l'acquittement des dettes.

Or, les propriétés de Puyricard étant possédées par de riches particuliers, leur considération rendait les recherches plus difficiles : « Chacun s'en déchargeoit d'autant plus volontiers qu'il n'y avoit à gagner que de la haine et point de gratitude à espérer d'un public qui ignore souvent les bienfaits et les oublie toujours (1). »

Pour se soustraire à la contribution des charges de la ville, ces propriétaires alléguaient que leur territoire était dans une juridiction séparée de celui d'Aix, puisqu'il était soumis à la justice de l'archevêque.

Gaufridi leur répondait au nom de la ville qu'ils devaient être forcément compris dans l'affouagement d'Aix ou bien affouagés séparément comme situés dans un terroir distinct de celui de la cité. Il fit même extraire des archives un état des lieux non affouagés de la province et déclara publiquement qu'il allait en requérir l'affouagement au sein de l'assemblée des états.

(1) Hist. de Provence, manuscrite, pag. 199 et 200.

Surpris de cette fermeté, les propriétaires de Puyricard se réunirent et décidèrent d'envoyer des députés qui auraient pouvoir de transiger avec les consuls. La transaction fut passée le 22 mars ; elle portait entr'autres dispositions que le terroir des propriétaires de Puyricard serait uni à celui d'Aix et qu'ils seraient tenus perpétuellement de contribuer aux dettes de la ville.

Cependant la guerre avec la maison d'Autriche nécessitait constamment la levée de divers impôts. Déjà la Provence avait fourni des sommes considérables et il n'était guère facile de réclamer de nouvelles subventions.

Il fut d'abord question de créer de nouveaux offices, dans la persuasion que pour s'en délivrer, la province offrirait un don gratuit (1). De là l'édit établissant trois présidiaux, de là ceux des greffiers des communautés, des collecteurs des tailles et des commis du trésorier du pays, « Édits déjà rachetés par une précédente assemblée et proposés de rechef avec tant de hardiesse qu'il n'étoit pas difficile de juger que ceux qui les présentoient avoient des appuis parmi les personnes chargées d'en faire la vérification (2). »

Notre assesseur et d'Espinouse sont députés en

(1) Papon, t. IV, pag. 499.

(2) Gaufridi, Hist. de Provence, manuscrite, pag. 201.



cour pour solliciter la suppression de ces édits. En même temps le parlement ému de l'édit des présidiaux qui attaquait sa dignité par l'endroit le plus sensible puisqu'il affaiblissait sa juridiction, le parlement envoie aussi en députation le premier président et deux conseillers. On vit alors un fait singulier; tandis que les députés du pays sollicitaient la suppression des édits des greffiers et des collecteurs des tailles, les députés du parlement appuyaient ces mêmes édits pour se soustraire aux présidiaux : « Chose difficile à croire et que je ne pourrois me persuader, si je n'en étois le témoin (1). »

Reçus avec faveur par Richelieu, les députés du pays furent admis sans retard à l'audience du roi.

Gaufridi porte la parole : « La guerre, dit-il, n'est pas le plus grand mal qui afflige la province, et les partisans s'y sont rendus bien plus redoutables que les espagnols; nous venons de donner agréablement nos biens pour la défense de l'État et nous demandons pour toute récompense d'être conservés dans les moyens de pouvoir continuer, en éloignant ces sangsues qui desséchant les peuples, leur ostent des forces pour le servir au besoin : les offrandes volontaires sont toujours utiles à l'état parce qu'elles entrent sans diminution dans le trésor du souverain, mais les sommes qu'on tire par le ministère des

(1) Emplois, pag 42.

traitants s'arrêtent souvent dans les canaux et accablent bien plus les sujets qu'elles ne profitent au prince (1). »

Ces paroles du digne assesseur sont encore accueillies avec bienveillance par Louis XIII. Après quelques négociations, les édits, objets de la plainte des députés, furent révoqués. Ce fut un effet de la puissance de Richelieu qui le voulut ainsi, malgré la résistance de Bullion, surintendant des finances.

L'affaire fut conduite avec tant d'habileté et d'une manière si secrète que le traitant faisait sceller les provisions des nouveaux offices au moment même où Gaufridi avait en mains l'acte de révocation des édits (2).

Ce retrait causa une joie d'autant plus grande qu'il était moins attendu, car déjà les offices se vendaient comme à l'enchère (3).

Pendant ce séjour de Gaufridi à Paris, il se présenta une circonstance dans laquelle notre assesseur s'éleva avec énergie contre une prétention émanée de l'autorité supérieure et attentatoire aux libertés du pays.

Louis XIII avait accordé sa protection à la duchesse de Savoie, sa fille, contre le prince cardinal

(1) Hist. de Provence, manuscrite, pag. 205.
(2) Emplois, pag. 45
(3) Gaufridi, Hist. de Provence, manuscrite, pag 211.



de Savoie et le prince Thomas, qui lui disputaient la régence pendant la minorité de son fils. De là une levée extraordinaire de troupes en Provence. La duchesse de Savoie voulait mettre une garnison française dans Nice, mais sur le refus des habitants, le comte d'Alais reçut l'ordre du roi de convoquer le ban et l'arrière ban de la noblesse de Provence pour aller servir dans le Piémont (1) ; surpris de cette nouveauté contraire aux priviléges et aux lois des fiefs, les gentilshommes provençaux avaient chargé les députés du pays de présenter des remontrances.

Organe de la noblesse de Provence, Gaufridi trouva le secrétaire d'état Desnoyers tout décidé à se faire obéir, rejetant les raisons du droit des fiefs et du privilége de la Province, *comme de vieilles chansons et des défenses inutiles* en temps de nécessité. Il fit en outre valoir cette considération que la noblesse provençale prétendait seule s'affranchir du service. « C'est la nécessité même, répondit Gaufridi qui favorise nos prétentions ; les autres provinces ou ne sont pas exposées à l'ennemi ou sont garnies de troupes entretenues par le roi, tandis que la Provence est ouverte aux étrangers dans une étendue de trente-trois lieues de cotes abordables et n'est

(1) De Haitze, Hist. de Provence sous le gouvernement du comte d'Alais, manuscrite, liv. 1, § 22.

gardée qu'à ses dépens : la noblesse seule est donc capable de servir de cavalerie au gouverneur pour s'opposer, en cas de besoin, aux incursions des ennemis (1). »

Le ministre se rendit à ces observations et le comte d'Alais reçut l'ordre de n'employer que dans son gouvernement les armes des gentilshommes. Ainsi le corps de la noblesse fut relevé de l'assignation émanée de l'autorité du souverain.

Quant aux députés du parlement, ils obtinrent aussi la révocation de l'édit des présidiaux par lettres-patentes données en juillet 1639; le roi et son conseil prirent en considération les graves conflits qui auraient pu surgir entre les deux juridictions.

Toutefois, comme le besoin d'argent subsistait encore, le premier président eut l'adresse de faire rendre un nouvel édit, au moment de la suppression des présidiaux. Par cet édit étaient créés les auditeurs des comptes tutélaires et les experts jurés, formant un nombre de cent quatre-vingt-neuf officiers, établis en trente bureaux et répartis dans diverses localités.

Gaufridi, de retour à Aix, avait repris ses fonctions d'assesseur. S'opposer à ces édits désastreux,

(1) Hist de Provence, manuscrite, pag 206, 207.



faire ressortir le préjudice que la Provence allait éprouver de cette infinité de petits officiers, ce fut là l'objet de toute sa sollicitude.

« Cette poursuite augmenta la haine du premier président contre moi et comme il considéroit son ouvrage en ces nouveaux édits, il ne pouvoit souffrir ceux qui avoient des pensées pour le détruire (1). »

Le chef du parlement usant de son influence sur la corporation entraîna plusieurs membres à refuser la requête d'opposition.

Ainsi la voix du peuple qui se plaignait demeura quelque temps étouffée par ceux-là même dont le devoir était d'y prêter une oreille attentive.

Le zèle de Gaufridi et celui des consuls était tourné en dérision. Par esprit d'ironie, on les qualifiait de *tribuns du peuple*. On poussa même l'oubli des convenances jusqu'à vérifier dix édits sans les lire ni en apprécier le contenu.

Cependant une assemblée générale des communautés était sur le point de se tenir en la ville de Fréjus ; le comte d'Alais qui se rendait à la réunion recevait partout sur son passage de vives plaintes sur ces édits.

On le suppliait, au nom de la province, de la délivrer de ces calamités d'autant plus redoutables

(1) Emplois, pag. 47

que le chef de la justice les favorisait ouvertement.

Il fut décidé dans l'assemblée de combattre par tous les moyens possibles, le traité, ouvrage du premier président. On résolut à cet effet d'envoyer une députation en tête de laquelle on n'hésita point à placer Gaufridi, soit à cause de son expérience à la cour, soit par cette considération que le succès couronnerait encore cette fois ses efforts.

Gaufridi déclare au comte d'Alais qu'il ne peut accepter une pareille mission et que son dessein bien arrêté est de ne plus s'entremettre dans les affaires. Vainement le gouverneur fait valoir la considération du bien public, ensuite celle du service du roi, tout est inutile. « Alors le comte d'Alais me dit qu'il vouloit que je fisse ce voyage pour l'amour de luy et parce qu'il m'en prioit, cette raison me fit tomber les armes, je n'eus point de défenses contre ce discours et luy dis seulement que luy ayant offert mes services, je les luy voulois rendre en agissant même contre mon propre sentiment (1). »

Dans une assemblée tenue chez l'archevêque on discuta divers édits propres à remplacer celui qui soulevait tant de plaintes.

L'établissement d'une chambre des requêtes fut

(1) Emplois, pag. 57.



considéré d'un avis unanime, comme l'innovation la moins attentatoire aux priviléges du pays, et la moins capable d'entraîner des inconvénients.

Cette chambre devait juger en premier ressort les affaires de certains privilégiés. Deux présidents, un conseiller clerc et seize laïques formaient notamment son personnel. La chambre des requêtes donnait en réalité des collègues subalternes en juridiction à des magistrats supérieurs, mais elle communiquait les mêmes honneurs à des officiers différents en autorité.

Gaufridi fut chargé de poursuivre lui-même l'établissement de ce nouveau corps de magistrature.

Il témoigna le désir que ses instructions fussent signées par les procureurs du pays, attendu qu'il s'agissait d'un cas extraordinaire. Mais sur leur refus, le comte d'Alais se borna à faire rédiger le mémoire concernant le nouvel édit, de la propre main de l'intendant de la province, en revêtant cet écrit de sa signature. Gaufridi se mit en route, muni de cette pièce.

De nombreuses contrariétés l'attendaient à la cour; il s'écoula même une année entière de poursuites et de négociations, par suite des difficultés que soulevaient les amis du premier président. Enfin l'établissement de la chambre des requêtes fut admis au

conseil et l'édit donné à St-Germain, au mois de janvier 1641.

Le comte d'Alais présente cet édit au parlement(1), il communique en même temps les ordres du souverain tendant à ce qu'il soit enregistré purement et simplement. Alors les gens du roi font ressortir dans les termes les plus violents, combien cet édit est outrageant pour l'autorité de la cour; ils annoncent que des remontrances seront présentées. Le parlement adopte ces conclusions à l'unanimité tout en enregistrant l'édit.

Par suite de ce mauvais vouloir, quatorze membres de la cour sont interdits pour refus d'opiner à l'enregistrement. Ces magistrats furent néanmoins rétablis quelque temps après (2).

L'établissement de la chambre des requêtes rencontrait une vive opposition même en dehors du parlement. A quelle cause attribuer cette antipathie, alors que la nouvelle institution allait rendre à la ville d'Aix un de ses priviléges les plus chers et qu'elle devait en outre procurer à plusieurs personnes le grand avantage de pouvoir exercer un ministère de justice ?

Ne cherchons point d'autre motif que l'influence

(1) Hesmivy de Moissac, Hist. du parlement de Provence, manuscrite, pag. 364.

(2) Hesmivy de Moissac, pag. 366, 367.



fatale descendue des hauteurs même du parlement. La haine et l'animadversion mirent tout en jeu pour aigrir les esprits et pour les porter à la révolte contre l'exécution de l'édit.

Déjà quatre mois s'étaient écoulés depuis la vérification et personne ne se présentait pour lever les offices (1).

Cette circonstance prêtait à rire aux mal intentionnés : ils annonçaient publiquement la faillite de celui des procureurs du pays qui s'était obligé envers le roi pour les 350,000 livres que l'édit devait lui fournir.

Les ennemis du gouverneur triomphaient ; déjà ils se vantaient de rétablir les experts-jurés à la grande confusion du comte d'Alais dont l'honneur et le crédit auraient été ainsi compromis.

Le comte a recours à Gaufridi et l'engage vivement à achever une affaire déjà si habilement commencée, en se rendant acquéreur d'un des offices de la nouvelle fondation.

Mais Gaufridi oppose un refus formel : « J'y avois une telle aversion que j'eusse préféré de bon cœur la mort à l'acquisition de cet office (2). » On le presse néanmoins par son amour pour la ville d'Aix et pour la province, on lui expose que si cette

(1) Emplois, pag. 70.

(2) Emplois, pag. 71.

chambre n'est point établie, les experts-jurés vont être installés au grand détriment de la cité; le comte d'Alais invoque encore le service du roi et l'intérêt de la patrie; il se prévaut même de la satisfaction personnelle qu'il va éprouver... Enfin Gaufridi est ébranlé, mais avant de se prononcer définitivement, il désire consulter St-Chaumond et un confident du cardinal de Richelieu, il a même recours aux lumières des casuistes les plus recommandables par leurs vertus et leur science. Aucun d'eux n'hésite à lui conseiller de prêter son concours au bien du pays et de satisfaire ainsi aux désirs du gouverneur.

Il traita donc de la charge de président dont il donna le même prix qu'aurait offert toute autre personne étrangère à cette négociation. Il ne voulut tirer aucun avantage de cette circonstance que son initiative avait été nécessaire.

Cet exemple de dévouement compta bientôt de nombreux imitateurs et toutes les autres charges furent promptement remplies.

Parmi les officiers de cette chambre des requêtes, la presque totalité aurait pu montrer des ancêtres dans les annales du parlement; plusieurs comptaient même pour le moment, au sein de la compagnie, des parents à un degré très rapproché (1).

(1) Emplois, pag 74.



La chambre des requêtes fut solennellement inaugurée le 4 juin 1642 et Gaufridi prononça le discours d'ouverture. Cette institution fut en butte à toutes les avanies des anciens officiers, pendant une existence orageuse d'environ cinq années.

Le parlement ne songeait plus qu'à la tenir dans un état constant d'humiliation ; non seulement le mérite de son origine était contesté, on attaquait même les personnes. Loin de considérer les nouveaux magistrats comme des confrères, les anciens auraient voulu les exclure des cérémonies publiques et des processions. Le premier président de Bernet encourageait toutes ces vexations.

Une lettre du roi adressée à la compagnie lui annonça que d'après son intention, les officiers des requêtes devaient assister à toutes les cérémonies auxquelles la cour se trouverait (1).

« Les femmes entrèrent dans les mêmes sentiments d'aigreur et de vengeance que leurs maris, et non seulement elles firent interdire à celles des officiers des requêtes l'entrée de leurs maisons, mais toute sorte de communication ensemble leur fut également refusée, quoique les unes et les autres fussent parentes ou alliées (2). »

(1) Hesmivy de Moissac, Hist. manuscrite du parlement de Provence, pag. 396.

(2) De Haitze, Histoire de Provence sous le gouvernement du comte d'Alais, liv. 2, § 16.

Telle était l'animosité des anciens officiers qu'ils firent défendre au président des requêtes de se faire précéder au palais par un huissier. Cet avis fut même donné publiquement à Gaufridi dans la grand'-chambre.

Celui-ci fit observer que ce cérémonial était usité chez les présidents des requêtes au parlement de Paris. Au surplus, ajouta-t-il, S. M. règlera le différent; quant à nous, nous serons toujours prêts à soutenir les droits et prérogatives de nos charges (1).

Gaufridi avait soin d'ailleurs de tenir au courant S. M. et le ministre Desnoyers de tous les dégoûts dont la chambre des requêtes était constamment abreuvée. . . . .

Un jour, le conseiller Sinier ne craignit pas d'injurier Gaufridi, en pleine audience, de la manière la plus indigne. Notre président se contenta de dire au chef du parlement : « Vous voyez comme on nous traite sans qu'on nous fasse raison (2). » Mais l'outrage était d'une violence telle qu'une réparation n'aurait pu être éludée : or, « les chambres ayant été assemblées le 14 may pour traitter cette affaire en mercuriale, il fut arresté que Gaufridi estant à sa place, assis et couvert, Sinier seroit

(1) Hesmivy de Moissac, pag. 374.
(2) Hist. de Provence, manuscrite, pag. 252.



sévèrement réprimandé derrière le bureau où il déclareroit d'estre marri de ce qui s'estoit passé, et qu'il le recognoit pour homme de bien et d'honneur. Ce qui fut à l'instant exécuté (1). »

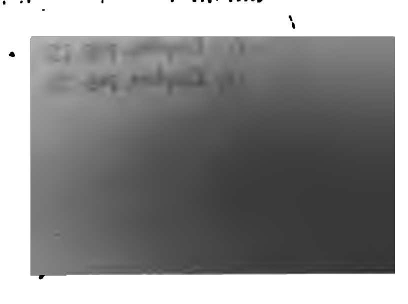
Gaufridi conservait toujours l'espoir que la patience de la nouvelle chambre finirait par désarmer l'opiniâtreté de ses ennemis : « que ceux-ci seroient enfin lassés de faire des injustices et que leur haine se convertiroit un jour en amour (2). » Il lui répugnait souverainement d'aigrir les ministres par ses dépêches, en exposant le mépris professé ouvertement pour les volontés du roi.

Ces désirs d'une âme honnête ne devaient point se réaliser.

Le cardinal Mazarin prévenu contre le parlement, rêvait alors son humiliation. De là l'édit du mois d'octobre 1647 qui institua le semestre.

Ce nouveau parlement devait être en exercice du 1er janvier au 30 juin, et pendant le cours de ces six mois, tous les anciens officiers demeuraient comme interdits, sans pouvoir se livrer à aucune fonction de leurs charges. Par ce même édit, les officiers des requêtes étaient commués en magistrats du semestre et devenaient égaux en autorité aux

(1) Hesmivy de Moissac, pag. 374.
(2) Emplois, pag 76.



membres du parlement. Le comte d'Alais était spécialement chargé de veiller à l'exécution de ce nouvel ordre de choses.

Cette institution du semestre fut accueillie avec répugnance par notre magistrat. Il voyait là, en effet, une nouvelle circonstance qui l'obligerait encore d'agir contre ses propres inclinations. Aussi, pour se soustraire à cette nécessité, il songea sérieusement à se retirer des affaires, en résignant sa charge à son fils (1). Il était en outre persuadé que son éloignement pourrait contribuer à pacifier les esprits, et cela suffisait pour qu'un projet de retraite sourit à son cœur.

Tout-à-coup le bruit se répand que les charges des magistrats des requêtes s'éteindront avec leurs possesseurs. Gaufridi ne pensa plus dès lors à résigner des fonctions non transmissibles. D'ailleurs, les troubles prenaient chaque jour plus de violence; chaque jour aussi la haine contre la chambre des requêtes allait en augmentant. « Nous vivions dans Aix comme des *Anathèmes*, et ne voyant pour lors point de remèdes à nos maux, non seulement je me résolus de consentir au semestre, mais je le souhaitay et je me disposay d'y travailler avec autant d'affection que les ministres le désiroient (2). »

(1) Emplois, pag. 77.
(2) Emplois, pag. 79.



Ainsi l'excès du mal inspira à Gaufridi cette nouvelle détermination. Les circonstances étaient telles que la retraite de notre magistrat aurait paru un acte de faiblesse impardonnable.

Toujours préoccupé des intérêts du peuple, Gaufridi se fortifiait dans sa résolution par cette pensée que le semestre aurait pour résultat de diminuer la longueur des procès et de modérer l'orgueil des anciens officiers.

Il entrevoyait encore que l'établissement du semestre serait avantageux à la cité par les nouvelles familles qui viendraient se fixer dans ses murs. Aussi résista-t-il avec énergie à l'intention des ministres qui auraient voulu placer le semestre dans une autre ville pour mieux assurer le succès de cette institution. Il lui répugnait trop de contribuer à l'abaissement de la capitale de la Provence qui, disait-il, ne peut porter ce titre que par son avantage d'être dépositaire de toutes les justices (1).

Cependant au bruit du semestre, les anciens officiers du parlement s'ébranlent et proposent eux-mêmes un accommodement auquel ils s'étaient montrés rebelles jusqu'alors. Cette nouvelle remplit de joie le cœur de Gaufridi : « Je m'estimois le plus heureux du monde d'avoir vu la fin de cette af-

(1) Emplois, pag. 79.

faire, et je ne croyois pas qu'il y eût rien qui pût à l'avenir troubler mon repos (1). »

Toutefois il ne devait pas en être ainsi : deux courriers arrivent à peu de distance, porteurs des ordres du souverain qui prescrit de hâter l'établissement du semestre. On accusait le comte d'Alais de négligence coupable dans le service de l'état et on menaçait même les magistrats de la perte de leurs charges. Vainement Gaufridi supplie le surintendant des finances de temporiser encore, en alléguant les nouveaux troubles qui vont surgir, au grand préjudice de la province. La mesure, répondit le surintendant, doit s'exécuter n'importe à quel prix.

Cet ordre était sans réplique. Le semestre est donc établi, et Gaufridi appelé à remplir les fonctions de premier président. Les officiers des requêtes accompagnés des intendants de Provence, du Languedoc et du Dauphiné firent procéder à la lecture et à l'enregistrement des lettres-patentes de leur nouvelle commission. Ceci se passait le 25 janvier 1648 (2).

A dater de ce jour, la cité fut en proie pendant dix-neuf mois, aux troubles, aux émeutes, aux

(1) Emplois, pag. 80.

(2) De Haitze, Hist. de Provence sous le gouvernement du comte d'Alais, manuscrite, liv. 2, § 16.



dissensions. C'était en quelque sorte la reproduction sur un petit théâtre des scènes de désordre dont la fronde agitait la capitale de la France. Tandis que la discorde séparait les deux camps parlementaires, le peuple, quoique le semestre fut en sa faveur, témoignait pour les nouveaux officiers une profonde aversion (1). Sa haine envers le comte d'Alais était au comble. Il professait aussi un souverain mépris pour les consuls, créés à cette époque difficile par lettres-patentes de la cour, au lieu d'être nommés dans une assemblée générale de la communauté.

Les anciens officiers du parlement motivaient leur vive opposition sur la dignité de la corporation, froissée, disaient-ils, de la manière la plus révoltante. Aussi l'historien Moissac tout dévoué aux parlementaires dépeint le semestre comme un des plus fâcheux événements arrivés à la compagnie (2). Il représente les magistrats dépouillés de leurs honneurs, interdits de leurs fonctions, réduits en un mot au rang des derniers citoyens, ceux-ci dispersés au loin, ceux-là demeurés à leur poste et devenus l'objet des mépris du gouverneur. Selon le même auteur, les officiers des requêtes et notamment Gaufridi n'auraient agi que par une coupable ambition ; rien de sacré pour eux, quand il s'agissait de satisfaire un

(1) De Haitze, Hist. de Provence, manuscrite, liv. 2, § 18.
(2) Hist. manuscrite du parlement de Provence, pag 401.



intérêt personnel. Ces lignes portent l'empreinte de l'exagération et contiennent une odieuse calomnie. Eh quoi ! Gaufridi avait constamment professé une généreuse abnégation, il avait fallu lui arracher en quelque sorte son consentement pour l'exercice de sa nouvelle charge, et ce grand citoyen n'aurait été poussé que par des motifs intéressés ! Disons-le avec plus de vérité, l'histoire reprochera toujours aux parlementaires de n'avoir point accueilli le semestre sinon avec sympathie, du moins avec déférence pour la volonté du souverain.

Ces officiers avaient même projeté d'attenter aux jours de Gaufridi. Celui-ci informé de ces menaces par le bruit public se vit obligé de faire défendre son hôtel par des gardes que lui donna le comte d'Alais. Ils veillaient fidèlement à sa porte (1):

Aidés de leurs parents et de leurs amis, les parlementaires mettaient en jeu toute sorte d'intrigues pour rentrer dans le plein exercice de leurs charges et arrêter les progrès du semestre (2). Ils dirigeaient la menace et l'intimidation contre ceux qui témoignaient le désir d'acquérir des offices, ils obligeaient les plaideurs à suspendre les poursuites par la crainte des vengeances, leur ascendant avait même con-

(1) Gaufridi, Hist. de Provence, manuscrite, pag. 274.

(2) De Haitze, Hist. de Provence sous le gouvernement du comte d'Alais, liv. 2, § 17.



traint les avocats et les procureurs à s'absenter du palais pendant quelque temps.

Le premier président de Mesgrigni prévint un jour les nouveaux officiers qu'un des anciens conseillers avait pratiqué une mine sous les siéges de la salle d'audience. Cette mine était prête à jouer, du moment que ces siéges auraient été occupés : « Mesgrigni usa mesme par deux fois de cette adresse après avoir ouvert l'audience, de dire qu'il sentoit la poudre à canon (1). »

Toutes ces vexations devaient s'effacer devant l'assassinat du malheureux Gueidon, avocat du roi à Marseille et promu le premier à une charge dans la nouvelle magistrature souveraine. On eut soin de signaler cette catastrophe, non comme le résultat d'une vengeance particulière, mais comme un exemple propre à glacer de terreur quiconque déplairait à un corps sachant maintenir son autorité par le glaive.

Le comte d'Alais était faible et irrésolu. Les troupes introduites dans la ville par ses soins auraient pu facilement y rétablir l'ordre et soumettre les factieux. Mais le gouverneur leur avait prescrit de ne rien entreprendre. Gaufridi lui reprochait ce manque d'énergie : « C'est une faute considérable,

(1) Gaufridi, Hist. de Provence, manuscrite, pag. 270.

disait-il, à celui qui a le commandement de laisser élever ses ennemis et quiconque ne sçait pas faire le maître se voit enfin maîtrisé (1). »

On crut un moment que les affaires allaient être pacifiées par l'intermédiaire de Michel Mazarin, cardinal de Ste-Cécile, archevêque d Aix. Gaufridi était allé présenter les hommages de la cour à ce prélat qui arrivait de Paris. « Cette éminence se trouvant encore couchée quand MM. du parlement arrivèrent, elle ne laissa pas que de les recevoir avec beaucoup d'affection et de faire même asseoir le président de Gaufridi sur son lit (2). » Le cardinal s'offrit d'être le médiateur entre les deux partis, mais ces bonnes dispositions furent bientôt paralysées par l'influence des anciens officiers pour lesquels Michel Mazarin ne dissimulait point ses sympathies. Il se plaignait au comte d'Alais de ce que les gens de guerre étaient en trop grand nombre dans la cité, « Je n'ay de gens de guerre répondit froidement le gouverneur, que pour faire obéir le roi (3). »

La journée du 20 janvier 1649, dite de Saint-Sébastien, vint mettre le comble à toutes ces divisions.

(1) Hist. de Provence, manuscrite, pag 282.

(2) De Haitze, Hist. de Provence sous le gouvernement du comte d'Alais, liv. 2, § 20.

(3) De Haitze, *ibid.*



Nous n'entrerons point dans les détails de la violente sédition qui éclata ce jour-là à Aix, parce qu'ils sont consignés dans nos divers historiens (1). Bornons-nous à rappeler que le bruit s'étant répandu que le comte d'Alais voulait faire égorger les habitants par ses troupes, le peuple s'assembla en armes et se livra à tous les excès d'une aveugle fureur. Assiégé dans son propre palais, le gouverneur y fut gardé à vue et on lui fit promettre qu'il donnerait les ordres nécessaires pour que les troupes sortissent de la ville ce même jour. « Alors, dit Gaufridi, il put connoître la faute qu'il avoit faite d'avoir mal ménagé l'autorité que sa charge luy donnoit, d'avoir méprisé les avis de ses véritables serviteurs et de s'être mis à ce point de malheur que d'être contraint de se rendre prisonnier à des gens de robe longue qui n'eussent eu ni pouvoir,

(1) J'indiquerai à ce sujet la *description (inédite) des malheurs du semestre qui arrivèrent le 20 janvier.* C'est une lettre autographe datée d'Aix, le 25 janvier 1649, adressée par Jean-François de Fortis de Claps à Louis de Fortis de Claps, son père, qui s'était retiré à St-Chamas, par suite des troubles de la ville d'Aix. Cette lettre est insérée dans un de nos recueils manuscrits, n° 843.

Jean-François de Fortis, né à Aix, le 7 février 1625, avait suivi le célèbre Ignace Cotolendi, évêque de Métellopolis, vicaire apostolique en Chine, et mourut saintement à Mazulipatam, le 10 janvier 1663, âgé de 38 ans.

ni appuy, s'il se fut servi des moyens en son pouvoir pour les mettre à la raison (1). »

Par le traité relatif à la détention du comte d'Alais, il était dit que Gaufridi son confident ne courrait aucuns risques ni pour sa personne ni pour ses propriétés : mais que pouvaient ces accords devant la fureur populaire ?

Gaufridi sortait de la ville avec les troupes qui y tenaient garnison, quand tout-à-coup une bande de séditieux se détache de la place de la Grand'-Horloge et vient fondre sur l'hôtel de notre magistrat (2). Cet hôtel est saccagé; les meubles de Gaufridi et ceux du gouverneur qui s'y trouvaient en dépôt sont brisés ou emportés ; ses titres, documents et papiers, parmi lesquels étaient divers mémoires sur des questions judiciaires et des matériaux pour une histoire générale de Provence, tout est détruit impitoyablement.

A peine put-il sauver de ces ruines une somme d'argent. « C'étoit là, dit naïvement de Haitze, ce que l'on désiroit davantage ; elle fut garantie du pillage par mon père qui voyant que ce magistrat

(1) Emplois, pag. 86.

(2) De Haitze, Hist. de Provence sous le gouvernement du comte d'Alais, liv. 2, § 29. Cette maison forme le coin opposé à l'hôtel d'Albertas.



regrettoit fort de l'avoir laissée, s'offrit à lui de l'aller prendre, ce qu'il fit.. (1). »

Telle fut la récompense que le peuple réservait à Gaufridi pour s'être consacré exclusivement à la défense de ses droits et de ses intérêts pendant un quart de siècle.

Ces attentats furent d'autant plus lâches que Gaufridi avait dédaigné toute espèce de précaution. « J'avois tout laissé dans mon logis sans aucune appréhension, parce que ma conscience ne me reprochant rien de honteux, elle ne me donnoit pas lieu de craindre un si injuste traitement (2). »

Ses ennemis, non contents de l'avoir dépouillé, attaquèrent encore sa réputation et le diffamèrent par leurs manifestes. Ces calomnies lui furent bien plus sensibles que la perte de ses propriétés. On envoya même sur la route de Paris des émissaires chargés de l'arrêter. On pensait qu'il se dirigerait vers la cour pour y porter ses plaintes.

Gaufridi sut déjouer ces criminels projets : « Je me retiray en Languedoc avec désir que ma patience et ma solitude pussent obliger ces messieurs à chercher des moyens d'accommodement pour mettre le repos dans la province (3). »

(1) De Haitze, *Ibid.*
(2) Emplois, pag. 87.
(3) Emplois, pag. 88.

Cette noble victime des passions populaires demeura exilée pendant plusieurs années, et lorsque plus tard Gaufridi se décida à aller revoir le sol natal, il fixa sa demeure dans une maison de campagne qu'il possédait près de la ville d'Aix, sur la route d'Avignon, non loin du couvent des Chartreux (1). Là il vécut encore pendant quinze années, au sein de la retraite la plus profonde.

Ainsi rendu à la vie privée, ce vertueux citoyen partageait son temps entre l'étude, les pratiques de la religion et de douces confidences avec un petit nombre d'amis qu'il édifiait par sa résignation, sa piété et son ardente charité. Ses aumônes étaient abondantes, « Surtout, dit de Haitze, à l'endroit des pauvres honteux dont il en avoit plusieurs stipendiez et comme à sa solde, jusque-là que dans les rencontres de hazard de ces sortes d'indigents, ne se trouvant rien sur lui pour leur donner, il leur livroit agréablement son manteau pour ne pas les voir partir de sa présence sans aucune consolation (2). »

Une fois les honneurs et les dignités voulurent le surprendre dans sa retraite : à la mort de M. de Belièvre, premier président au parlement de Paris,

(1) C'est ce que l'on appelle encore aujourd'hui le pavillon *Gaufridi*. Mgr. de Posada, ancien évêque de Carthagène et de Murcie, l'avait habité pendant son séjour à Aix.

(2) Histoire d'Aix, liv. 23, § 44.

Gaufridi avait été désigné dans le conseil du roi parmi les trois candidats proposés pour cette charge éminente (1). Mais une telle annonce le trouva insensible. Son détachement des affaires du monde était si grand que toutes les nouvelles s'arrêtaient sur le seuil de sa demeure. A peine pouvaient-elles effleurer l'âme de ce sage.

Un arrêt du conseil d'Etat, rendu le 16 mai 1658 lui avait accordé la jouissance des *gages* de sa charge. Cette pension ne dépassait guère 2000 livres (2).

Lorsque le souvenir de ses malheurs et de l'ingratitude populaire venait parfois troubler la sérénité de son âme, Gaufridi aimait à se rappeler ses études classiques. L'histoire lui offrait de nombreux exemples d'infortunes pareilles aux siennes et alors, disait-il, « Il ne m'a pas été difficile de supporter une chute qui m'est commune avec quantité de grands hommes dont la plupart l'avoient sans doute bien moins méritée que moy (3). » Ainsi sa mémoire lui représentait tour-à-tour Solon forcé de s'exiler d'Athènes qu'il avait dotée des lois les plus

(1) Hist. héroïque et universelle de la noblesse de Provence, t. 1, pag. 461.

(2) Hist. héroïque, etc., *ibid.*, et catalogue des livres provençaux, par l'abbé Dubreuil, manuscrit, t 2, pag. 104.

(3) Emplois, p. 89.

sages, Milthiade, vainqueur de Marathon, expiant dans les fers un crime de trahison purement imaginaire, Scipion l'africain, soulevant contre lui les attaques de l'envie par ses nobles exploits et contraint de cacher sa gloire dans l'obscure retraite de Linternum, Bélisaire réduit à ce que l'indigence a de plus affreux, après une vie toute consacrée au service de son prince et à l'affermissement de l'empire, enfin dans des temps plus modernes, l'illustre et infortuné Brisson, devenu suspect à son propre parti et payant de la vie, dans la salle même des délibérations une confiance mal placée.

Toutefois Gaufridi avoue dans les *emplois* que le secours tiré de ses études était insuffisant pour relever son âme des atteintes de la calomnie. Aussi rendait-il à Dieu de très humbles grâces pour l'avoir fait naître chrétien, « Parce que çà été le seul remède que j'ay trouvé pour me guérir de ce mal, et mettre mon âme en repos (1). »

Il éprouvait une joie infinie à unir les injures qu'il avait souffertes aux outrages endurés par le Sauveur. « Il est venu en ce monde pour nous montrer le chemin du Ciel et il a dit qu'on ne pouvoit être heureux qu'en suivant ses traces et ses voyes qui sont celles des contradictions et des adversitez. Et

(1) Emplois, pag. 100, 101.

pourquoy n'aymeray-pas celles qu'il m'envoye, puis qu'elles me doivent conduire à cette délicieuse félicité, en ce bienheureux séjour où les opprobres sont changés en gloire, les contradictions en repos, les amertumes et les déplaisirs en la jouissance de cette incompréhensible divinité (1) ! »

Au milieu de ces pieux loisirs, Gaufridi écrivit ses *emplois* et rédigea ses travaux sur l'histoire de Provence.

Les *emplois* seuls ont été imprimés en 1687. Ce petit livre dont nous avons donné quelques extraits est, comme nous l'avons dit, une justification de la conduite de Gaufridi soit dans ses nombreuses négociations avec la cour, soit dans ses démarches pour procurer au pays le bienfait d'une sage liberté. La piété et la modestie signalent cet écrit d'un bout à l'autre. A-t-il rendu quelque service à la province, notre magistrat avoue humblement qu'il a peut-être perdu de vue le seul auteur de toutes choses, au milieu des douces satisfactions de son cœur. « Que j'eusse été heureux si j'eusse rapporté tous ces mouvements à vôtre gloire, mon Dieu, si je ne me fusse pas cherché moy-même dans cette négociation, et si la vanité n'eùt pas été le fondement de mes actions (2). » Et ailleurs : « Je pensois qu'il y put

(1) Emplois, pag. 102.
(2) Emplois, pag. 13.

avoir du contentement hors de vous, mon Dieu, et m'étant proposé un objet de félicité qui en étoit séparé, vous m'avès bien fait connoître mon erreur et mon aveuglement par les effets rigoureux de vôtre justice (1). »

Quant aux écrits de Gaufridi sur la Provence demeurés manuscrits, ce magistrat avait rédigé sous le titre d'*Histoire de Provence*, des mémoires contenant ce qui s'était passé de plus remarquable dans ce pays, depuis 1626 jusqu'en 1649 (2). Un autre travail de Gaufridi est un journal des faits dont la ville d'Aix avait été le théâtre depuis la fin de l'année 1622 jusqu'au mois d'octobre 1666. C'est ce que

(1) Emplois, pag. 40

(2) Les trois copies de cette histoire que j'ai vérifiées à la Bibliothèque d'Aix s'arrêtent à cette date ; cependant d'après le P. Lelong, revu par Fontette, tom. 3, pag. 554, l'histoire de Gaufridi s'étendrait de 1628 jusqu'en 1660. « Elle doit être en original, dit le P. Lelong, entre les mains de M. Gaufridy, baron de Trets, son héritier. Il y en a une copie *imparfaite* dans la bibliothèque de M. de Nicolay, à Arles; elle ne va que jusqu'au commencement de 1649, et il y a même une lacune depuis 1642 jusqu'en 1647. » Ce que dit ici l'auteur de la Bibliothèque historique serait confirmé à mon avis, par les paroles même de Gaufridi que nous rapportons quelques lignes plus bas : *mon projet est de faire un petit corps d'histoire de 35 ou 40 années.* Il serait dès-lors évident que les trois copies de la bibliothèque d'Aix ont été prises non sur l'original mais sur le manuscrit de M. de Nicolaï. J'ajoute que nos copies se terminent d'une manière bien suffisante à elle seule pour démontrer que ce n'est point là une fin.



l'on désigne spécialement sous le titre de *mémoires*.

« Quoique mon principal dessein, dit l'auteur dès le début *de son histoire*, ait été d'écrire, les mouvements que l'appréhension des élus et l'établissement du semestre out causé dans cette province, je ne laisseray pas pourtant d'y comprendre tout cequi est arrivé de considérable dans le même tems pour faire comme un petit corps d'histoire de 35 ou 40 années qui pourra servir à ceux qui voudront entreprendre de composer la générale de Provence pour laquelle j'aurois eu dessein, si j'en eusse eu la force et le loisir (1). »

Ainsi autour de ces deux faits mémorables des élus et du semestre sont groupés divers événements non moins dignes d'intérêt. On lit des détails curieux sur plusieurs expéditions militaires, notamment celle de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, au sujet de la reprise des îles de S[te]-Marguerite et de Lérins, sur la victoire du roi en l'île de Ré, contre l'escadre anglaise, sur les maladies épidémiques dont la Provence avait été si souvent affligée. Les faits que raconte l'auteur sont entremêlés de réflexions morales ou politiques. Plusieurs de ces remarques portent l'empreinte de cet amour de la liberté, de ce dévouement pour le peuple qui ne cessèrent d'a-

(1) Histoire de Provence, manuscrite, pag. 2

nimer notre magistrat pendant toute sa carrière : « L'autorité des gouverneurs, dit-il quelque part, prend toujours quelque chose à celle des peuples », et ailleurs : « Ceux que la faveur a élevés au-dessus des autres doivent craindre d'être soumis à leur jugement. » Gaufridi s'est encore attaché à retracer les portraits des personnages remarquables de l'époque, ceux entr'autres du maréchal de Vitri, du comte d'Alais et de Richelieu. Enfin, quelques anecdotes plus ou moins piquantes forment une agréable diversion aux graves récits de l'historien (1).

(1) Parmi ces anecdotes, une des plus intéressantes est la supposition de part dont fut déclarée atteinte la duchesse de Créqui. M. Roux-Alphéran la raconte avec tous ses détails, dans *les Rues d'Aix*, tom. 1, pag 599 et suiv.

Notre honorable confrère devait enrichir cette excellente publication d'une notice sur Jacques Gaufridi et il a bien voulu renoncer à son projet en faveur du travail que nous préparions ; puissions-nous ne pas avoir trahi sa confiance et nous être montré fidèle autant que possible à la vérité historique dont M. Roux-Alphéran est un si exact observateur.

Cet ami du pays possède un beau portrait de Jacques Gaufridi, peint à l'huile. Gaufridi est en robe d'avocat. M. Roux-Alphéran pense avec raison que ce portrait a dû servir de type à J. Cundier pour la gravure que celui-ci en a faite avec la robe et le mortier de président, et qui est placée en tête des *emplois*. En comparant ces deux portraits, il est facile de s'apercevoir que la physionomie du personnage est plus jeune sur le tableau que sur la gravure. Au reste, les rapports de ressemblance sont frappants, même



La critique pourrait reprocher à Gaufridi de ne s'être pas montré toujours assez soigneux d'indiquer la date exacte des faits qu'il rapporte ; son style est en outre souvent diffus et embarrassé. Probablement le travail de l'auteur n'était point destiné à être livré à l'impression tel qu'il est parvenu jusqu'à nous.

Les *mémoires* sont écrits avec encore plus de négligence : Gaufridi y relate jour par jour les principaux événements qui lui ont paru dignes de quelque attention. Nous lisons dans ce journal, le récit des contestations entre le parlement et l'archevêque d'Aix, celles encore entre ce prélat et les consuls, les détails concernant l'arrivée à Aix du gouverneur de Vitri et du comte d'Alais, diverses particularités sur l'élection des consuls, sur l'assemblée générale des communautés, sur plusieurs questions de préséance. Ces mémoires sont terminés par un état des *reves* et rentes dont la ville d'Aix était en possession pendant l'assessorat de Gaufridi, année 1638, par un tableau des charges de toute nature auxquelles le pays était soumis annuellement et par un état des sommes que *le roy retire dudit pays, au moyen de ses fermes.*

figure ovale, même regard. Dans un des angles supérieurs du tableau, on voit les armoiries de la maison de Gaufridi, *portant tranché de gueules et d'argent.*

Gaufridi était parvenu à sa 87me année et voyait arriver sans crainte le terme d'une carrière si bien remplie. « Pour lors, dit de Haitze (1), sentant approcher le tems de sa mort, n'ayant plus rien à disposer par le soin qu'il avoit pris depuis longtems de donner ses derniers ordres à sa famille et de faire partir avant lui ses bonnes œuvres pour les retrouver après son décez, il déclara seulement vouloir être *enseveli en terre* sous l'image miraculeuse de Nôtre-Dame de la Seds. »

Le 10 juillet 1684, il rendait à Dieu une âme détachée depuis longues années de toute affection terrestre. Il couronnait une vie exemplaire par la mort des justes qui s'endorment dans le Seigneur.

Il fut enseveli conformément à ses intentions dans l'ancienne et célèbre église de N.-D. de la Seds, aux pieds de la statue de la Sainte-Vierge. On grava sur sa tombe cette épitaphe qu'il avait lui-même composée:

N. D.

JACOBUS GAUFRIDI, PRÆSES INFULATUS
B. VIRGINIS DUM VIXIT HUMILIS SERVUS,
MORIENS SUB EJUS PEDIBUS QUIESCERE DESIDERAVIT.

Gaufridi avait épousé le 22 mars 1618 (2), acte

(1) Hist. d'Aix, manuscrite, liv. 23, § 44.
(2) L'auteur de l'histoire héroïque et universelle de la noblesse



reçu par Olivier Rancurel, notaire à Aix, Françoise de Rabasse, fille de Louis-François, seigneur de Vergons, procureur-général au parlement et de dame Anne de Villeneuve-Vaucluse. Il eut de son mariage, Jean-François Gaufridi, baron de Trets, un de nos historiens de Provence et Antoine Gaufridi qui devint chanoine de l'église de St-Vulfran, à Abbeville. On sait que l'histoire de Jean-François Gaufridi a été imprimée en 1694 après sa mort, par les soins de sa veuve Anne de Grasse-Mouans. Cette histoire s'arrête à la paix de Vervins en 1598, l'auteur « n'ayant pas cru la devoir conduire jusques à son temps soit pour ne pas offenser ceux qui pourroient y prendre intérêt, soit pour ne pas paroître suspect à la postérité, en parlant des événements de son siècle auxquels sa famille a beaucoup de part (2). »

de Provence fixe l'époque du contrat de mariage de Gaufridi au 22 mars 1641, c'est-à-dire 23 ans plus tard, et cela quoique son fils Jean-François soit né le 13 juillet 1622!

Dans l'histoire généalogique de la maison de Gaufridi, on indique bien ce contrat de mariage à l'année 1618, mais le mois et le jour sont laissés en blanc

Je dois la date bien précise de cet acte à l'obligeance de M. Roux-Alphéran. C'est un plaisir autant qu'un devoir pour moi de lui témoigner ici toute ma gratitude.

(2) Gourdon, éloge de M. Gaufridi (Jean-François), pag. 2, en tête de l'Histoire de Provence de ce dernier.

Le tombeau de Gaufridi n'a point été épargné pendant les orages révolutionnaires ; l'inscription même a disparu. Aucune main pieuse ne s'est présentée pour recueillir ce modeste souvenir d'un grand citoyen qui jadis illustra notre cité.

Vainement chercherait-on dans nos murs la plus légère indication, le moindre monument, en signe de reconnaissance pour tous les services rendus par Gaufridi au pays. Son nom même y est presque inconnu, ou bien plus d'une fois il est défiguré soit dans la conversation, soit dans des écrits fort estimables d'ailleurs.

Et cependant Gaufridi fut un homme éminemment populaire : cet ardent patriotisme dont il donna tant de preuves, ces sacrifices continuels de ses intérêts à ceux de la chose publique, cette modestie qui rehaussait ses actes les plus généreux, sa rare abnégation, son caractère si indépendant, sa pieuse résignation, au sein de l'infortune, tous ces titres ne devaient-ils pas perpétuer la mémoire du digne magistrat dans le cœur de ses concitoyens ?

Nos diverses villes érigeaient naguère et érigent encore aujourd'hui des monuments aux célébrités dont elles furent le berceau. L'ancienne capitale de la Provence s'est noblement associée à cette émulation. Des bustes, des statues décorent nos places publiques, quelques-unes de nos rues montrent



avec orgueil aux étrangers le nom des illustrations dont se glorifie la cité.

Lorsque ces hommages sont conférés à des hommes que la tombe recouvre depuis longtemps, l'opinion publique les ratifie ordinairement ; mais il n'en est pas toujours de même, quand des personnages encore vivants obtiennent ce genre d'apothéose : prodiguer à ceux-ci la flatterie et l'encens ne sera jamais le propre d'une âme noble et d'un caractère indépendant. Ces démonstrations, quoique déguisées sous des apparences de justice, sont dictées le plus souvent par l'intérêt ou par une basse adulation.

Laissons au temps le soin d'apposer sa sanction sur ce qui mérite réellement nos respects : sinon, quelque affligeant mécompte est à craindre. Cette idole devant laquelle vous vous prosternez aujourd'hui sera peut-être demain traînée honteusement aux gémonies.

J'oserai émettre un vœu. Je demande au nom des amis du pays, que l'indifférence qui a pesé sur la mémoire de Gaufridi soit enfin réparée et qu'un souvenir quelconque rappelant le nom et les titres de ce grand citoyen atteste que la génération présente n'est point ingrate envers celui qui se dévoua jadis au service de son pays. Je soumets respectueusement cette proposition à l'honorable chef et aux conseillers de la cité.

Mais ma faible voix sera-t-elle entendue?.... D(années, des siècles s'écouleront peut-être encoı et le nom de Gaufridi sera toujours à peu prè ignoré et ces lignes disparaîtront bientôt dans c gouffre sans fond qu'on appelle l'oubli !

Ah ! du moins, il m'aura été doux d'avoir con sacré quelques instants à l'examen d'une vie plein d'abnégation et de dévouement pour le bien public J'ai puisé dans cette étude un grand sujet d'adou cissement et de consolation pour toutes les amer tumes, pour toutes les déceptions du temps présent Et puis.... si en exhumant le nom de Gaufridi, j'a pu exciter quelques sentiments d'émulation et d patriotisme, en ce cas, le résultat de mes recherche n'aura pas été tout-à-fait infructueux.



POÉSIES.

UNE COMMOTION SOCIALE

SURVENUE DANS UNE RUCHE A MIEL

APOLOGUE

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 JUILLET 1849

PAR M. RAMBOT.

Des frelons à la voix bruyante
Et d'une humeur jalouse et turbulente,
N'ayant pas de talent mais bourdonnant beaucoup.
Auraient voulu venir à bout
D'avoir des richesses pareilles
A celles d'un essaim d'abeilles
Qui travaillaient pour acquérir
Les ressources de l'avenir.

En chaque ruche il existe une reine
Qui vit, dit-on, sans travail et sans peine

Et qui règne sur tout l'essaim
En vertu du seul droit divin.
Selon la règle monarchique
Quelques mâles oisifs forment son alentour.
(Si nous n'étions en république,
Je dirais qu'ils forment sa cour).
Cette classe est fort jalousée
Parce qu'elle paraît vivre dans le repos ;
Mais dans la ligne où le ciel l'a posée
N'a-t-elle pas sa part de soucis et de maux ?
Hors ces espèces de rentières
Les autres sont des ouvrières
Composant en majorité
L'état qui vit de leur activité.
Ce pacte politique est d'une date ancienne
Et peut aux novateurs paraître trop usé,
Car du plus loin qu'on s'en souvienne
Il ne fut jamais revisé.
Il fut donc critiqué comme une vieillerie
Par maints frelons à l'esprit progressif
Qui s'appuyant sur quelque rêverie
Demandaient un retour vers le droit primitif.

Depuis longtemps pour témoigner leurs haines
Contr'un tel état social,
Ils éventraient parfois les reines,
Dans un esprit purement libéral,



Tout en prêchant le système harmonique
Ils dirigeaient l'aiguillon assassin
Sur tout habitant de l'essaim
Coupable de servir le pouvoir despotique

Les frelons finirent par voir
Qu'en dépit de leurs dards et malgré ces batailles
Ils n'avaient pas de victuailles
Et n'arrivaient pas au pouvoir;
Ils changèrent donc de tactique.
Pour faire aimer leur république
Ils firent bruit d'un projet social
D'où sortirait le bonheur général.
Ils flattèrent les travailleuses
En leur disant: « Nos chères sœurs,
« On vous rend par trop malheureuses,
« On vous accable de labeurs !
« D'un dur métier vous subissez la peine,
« Vous vous privez de tous plaisirs,
« Pendant que votre souveraine
« Satisfait ses moindres désirs ;
« Pendant qu'autour d'elle s'empresse
« Une foule de courtisans
« Vivant, au sein de la mollesse,
« De la sueur des artisans
« Vous partez dès l'aube naissante
« Pour chercher le produit des fleurs;

« Des jardiniers, jusqu'à la nuit tombante,
« Il vous faut braver les fureurs ;
« Vous ne mangez souvent que de la cire
« Quand vos bourgeois se nourrissent de miel :
« Au lieu de souffrir rien dire,
« Réclamez le droit naturel ! !
« Si tous partageaient vos fatigues
« Et si de vos sueurs ils étaient moins prodigues
« Vous pourriez consacrer aux plaisirs, au repos
« Trois heures chaque jour prises sur les travaux. »

De ces fraternelles paroles
Les chères sœurs ne faisaient aucun cas
Et rentraient dans leurs alveoles ;
Mais les frelons ne se rebutaient pas.
Sachant en émeutiers pratiques
Qu'un coup nul aujourd'hui peut réussir demain,
Ils attendaient un temps de misères publiques
Pour essayer leur tour de main.

En s'arrêtant aux apparences
On trouvait de bonnes raisons
Dans les plaintes, les doléances
Et les critiques des frelons.
En effet, qui donc ne préfère
Aux guerres la fraternité ?
Qui ne voudrait supprimer la misère ,



Anéantir la pauvreté?
— Reste à savoir si dans la colonie,
Ceux qu'on appelle les oisifs
N'en complètent pas l'harmonie
Et sont vraiment improductifs;
Si tout s'y borne à la fabrique,
A charrier, façonner et pétrir,
Et si dans l'ordre politique
Ils n'ont pas un but à remplir;
Reste à savoir si la recette
Que met en avant le frelon
N'agit pas comme un roc qu'on vous lance à la tête
Pour écraser un moucheron

On discutait donc la doctrine
Quand survint un temps de famine:
Un de ces temps de publique douleur
Où l'abeille devient plus sujette à l'erreur;
Temps funestes où le vulgaire
Tente de coupables essais
Et croit soulager sa misère
En se livrant à des excès.

Les frelons lançaient anathème
Et s'acharnaient contre l'autorité;
Et pour établir le système
D'une complète égalité:

« Chères sœurs, disaient-ils, exterminez la race
« Qui veut tenir le premier rang ;
« Noyez-là dans des flots de sang
« Pour que nous occupions sa place ! »

Sans trop savoir pourquoi,
Soudain l'émeute éclate
Le peuple est en émoi :
Il faut que l'on se batte,
L'espèce scélérate
Veut renverser la loi,
Et chaque démocrate
Veut être nommé roi.

On frappe, on assassine ;
L'ouvrière mutine,
Que la rage fascine,
Dans le crime s'obstine,
Car elle s'imagine
Que la guerre intestine
Empêche la famine.
Le frélon prédomine !
Le combat se termine
Quand tout est en ruine ! !

Lorsqu'on voit au travail le peuple industriel



Et que l'ordre public est dans la ruche à miel,
Qui s'imaginerait que les instincts avides
Allumeront un jour des guerres fratricides ?
Croirait-on que l'abeille en d'atroces fureurs
Pourra tourner son dard contre ses propres sœurs,
Et que l'ouvrier pacifique
Qu'égarent des mots captieux,
Dans les mains des ambitieux
Devient un outil politique ?

Tous après le combat vantaient leur propre exploit,
Mais quand chacun eut repris son sang froid,
Ils cherchaient vainement le fruit de la victoire.
Un gouvernement provisoire,
A s'établir ne tarda pas,
Car mille et mille candidats
Par un généreux sacrifice
Voulurent bien accepter quelqu'office.
Manquer de chefs est fort embarrassant ;
L'abeille alors pouvait le craindre :
Mais au lieu d'un elle en eut cent !
Elle n'eut donc pas à se plaindre.
Le malheur vint de ce que les frelons
Eurent bientôt dévoré les rayons
D'un miel ancien qu'on tenait en réserve.
Par la misère tout s'énerve :
On ne peut féconder les œufs

Puisque l'on a tué celle qui les féconde,
La ruche est donc dans un état affreux :
On n'y travaille plus, et la crise est profonde.

On espérait voir les frelons
Mettre chaque jour en pratique
La substance de leurs leçons
Et leur système économique.
Ils firent bien de beaux discours,
Car les frelons parlent toujours ;
Mais quant à féconder la graine
Que fécondait la souveraine,
Ils ne purent y réussir.
Ils voulaient aussi parvenir
A construire des alveoles,
Mais ils furent encore vaincus :
Et tous restèrent convaincus
Qu'ils n'étaient très forts qu'en paroles.

D'autres essaims ont eu leurs maux.
Aucune abeille n'est parfaite,
Et son humeur trop inquiète
Compromet souvent son repos.
Mais le temps et l'expérience
La rendront à l'ordre éternel
Sans lequel Dieu ne lui dispense
Ni bonheur, ni repos, ni miel.



On se souviendra dans les ruches
Qu'on a reçu bien des leçons
Et que les conseils des frelons
Cachent toujours quelques embûches.

A tout navire il faut un gouvernail ;
Sous toute forme politique,
Sous un roi comme en république,
Il faut vivre par le travail,
N'accorder jamais de suffrages
Qu'aux citoyens instruits et sages,
Et ne pas se laisser prendre par de vains mots.

Un pilote vient-il à périr dans les flots ?
L'équipage aussitôt désigne,
Non pas celui qui flatte et parle le plus fort,
Mais bien celui qu'il trouve le plus digne
Et qu'il pense devoir le ramener au port.

ODES (1)

PAR FEU M. LE MARQUIS D'ARBAUD-JOUQUES

LA SOLITUDE

(IMITATION DE PÉTRARQUE)

De monts en monts seul avec mes pensées,
Je vais, je fuis loin des routes tracées,
Et le désert le plus infréquenté,

(1) Ces deux pièces de vers ont été lues par l'auteur, dans la séance publique du 21 juin 1847; notre honorable confrère avait témoigné le désir qu'elles fussent insérées dans une de nos prochaines publications. Nous remplissons aujourd'hui les intentions de M. d'Arbaud-Jouques, et nous sommes heureux de rendre cet hommage à sa mémoire vénérée.

La profondeur du vallon le plus sombre,
Conviennent seuls à mon cœur agité,
Dont la douleur veut le silence et l'ombre.

Là, tout entier concentré dans moi-même,
Au souvenir de la beauté que j'aime,
Mon âme en proie à la peine, au plaisir,
Sent tour à tour la crainte, l'espérance,
Songe au passé, mesure l'avenir,
Regrette l'un, et vers l'autre s'élance.

O rêverie entraînante et profonde!
Le vol des vents, le murmure de l'onde,
Rien ne saurait me distraire un moment.
Le sentiment de ma propre existence
Est absorbé. C'est par enchantement,
Sans savoir où, que je marche et j'avance.

En traversant cette forêt sauvage,
Parfois, un homme observant mon visage,
Resta frappé d'un long étonnement;
Tourna la tête en poursuivant sa route,
Et dit tout bas : hélas! c'est un amant;
C'est un amant qui désire et qui doute.

J'échappe, alors, à ses regard avides,
Et je gravis, par des sentiers arides,
Le haut d'un mont dans les airs suspendu.

Si quelque pin en couronne le faîte;
Sous ses rameaux je demeure étendu,
Contre son tronc je repose ma tête.

Tout à l'amour, alors, et plus tranquille,
Mon cœur errant, en fantômes fertile,
La voit partout où s'arrêtent mes yeux,
Sur un rocher dessine son image,
Plonge dans l'onde, et jusques dans les Cieux,
Il la poursuit dans le sein d'un nuage.

Autour de moi, tout s'anime et s'enflamme.
Le dur rocher lui-même prend une âme.
Les eaux, les bois, les vents parlent d'amour.
L'amour soupire à travers le feuillage,
Vole dans l'air, sur les rayons du jour,
Et fait bondir la cascade sauvage.

D'un cœur souffrant, ô secourables songes,
Douces erreurs, délicieux mensonges,
Si vous duriez, vous seriez le bonheur;
Mais vous fuyez, consolantes chimères;
La vérité me rend à la douleur,
Et le rocher boit mes larmes amères.

Sous ce fardeau ma constance succombe.
Oh! si j'avais l'aile de la colombe!
Si je pouvais dévorer les instants!

Du brillant calice des fleurs,
Qui s'ouvrent pour l'aurore,
S'exhalent ces douces vapeurs,
Cette haleine de Flore.

C'est l'aurore, que des oiseaux
La troupe réveillée
Célèbre par des chants nouveaux
Sous la verte feuillée.

Oui ; l'aurore est la volupté
De tout ce qui respire.
Rien n'est beau comme sa beauté,
Doux comme son sourire.

Tendres illusions des cœurs,
L'aurore vous rappelle.
Comme l'esprit léger des fleurs,
Élevez-vous vers elle.

Mais quoi ! dans les airs enflammés
Son front se décolore,
Et mes yeux, un moment charmés,
Cherchent envain l'aurore.

Fraîcheur, jeunesse, amour, beautés
Dont l'aurore est l'image,
Sur l'aile du temps emportés,
Durez-vous davantage ?

TABLE DES MATIÈRES.







